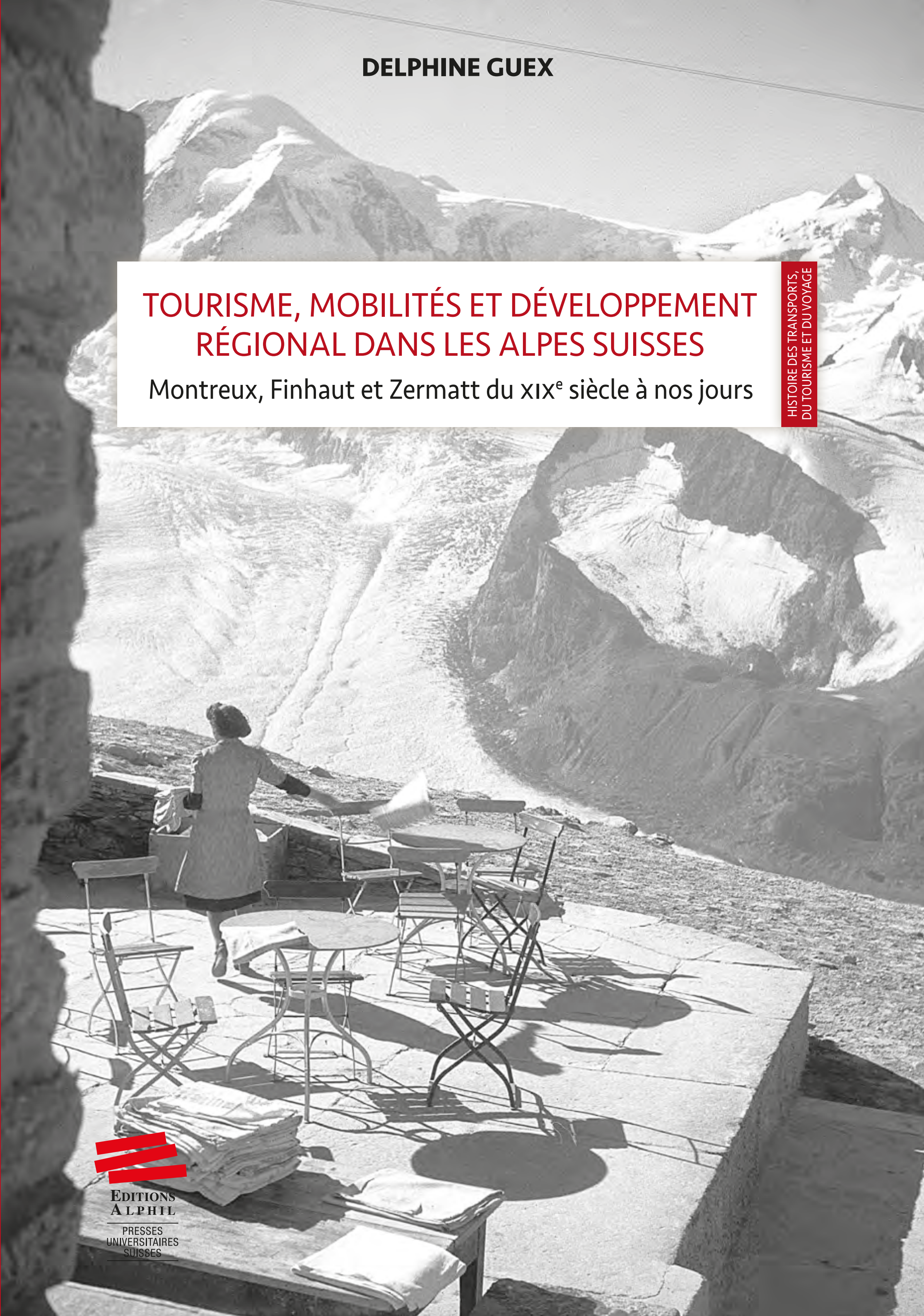


DELPHINE GUEX

TOURISME, MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DANS LES ALPES SUISSES

Montreux, Finhaut et Zermatt du XIX[e] siècle à nos jours

HISTOIRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DU VOYAGE

EDITIONS ALPHIL
PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

Tourisme, mobilités et développement régional dans les Alpes Suisses : mise en scène et valeur territoriale

Montreux, Finhaut et Zermatt du XIXe siècle à nos jours

Delphine Guex

Tourisme, mobilités et développement régional dans les Alpes Suisses : mise en scène et valeur territoriale

Montreux, Finhaut et Zermatt du xixe siècle à nos jours

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Ce livre a été publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique dans le cadre du projet pilote OAPEN-CH.

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2016
Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse

www.alphil.ch

Alphil Diffusion

commande@alphil.ch

ISBN Papier : 978-2-88930-109-6
ISBN PDF : 978-2-88930-125-6
ISBN Epub : 978-2-88930-126-3

Photo de couverture : Albert Emonet, fonds Beattie, Médiathèque Valais – Martigny.

Responsable d'édition : Inês Marques

«*Ce que nous appelons la terre est un élément de la nature qui est inextricablement entrelacé avec les institutions de l'homme. Le plus étrange de toutes les entreprises de nos ancêtres a peut-être été de l'isoler et d'en former un marché.*»

(Polanyi, 1983 [1944], p. 252)

Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement mon directeur de thèse, Olivier Crevoisier. Je remercie également les Éditions Alphil et le Fonds national suisse de la recherche scientifique pour la publication de cet ouvrage. Mes remerciements vont également à : Ellen Hertz, Laurent Tissot, Véronique Peyrache-Gadeau, Olivier Voirol, José Corpataux, Ariane Huguenin, Alain Segessemann, Hugues Jeannerat, Victoriya Salomon, Nelson Vera, Thierry Theurillat, Christian Livi, Géraldine Sauthier, Mathis Stock, Christophe Clivaz, Stéphane Nahrath, Frédéric Darbelley, Leïla Kebir, Evelyne Lüthi-Graf, Nicole Meystre-Schaeren, Denis Lugon-Moulin, Roland Flückiger-Seiler, Alain Thierstein, Maryline Sutterlet, Amaranta Cecchini, François Hainard, Jean Widmer, Olivier Tschannen, Philippe Gonzalez, Alain Bovet, Arthur et Isabelle Zinn, Michaël Perret, François Tardin, Julia Hedström, Johann Bedelek, Estelle Sohier, Ani Ebligathian, Eleonore Maystre, Florence Betrisey, Vinciane Constantin, ainsi que Marlène, François et Christelle. Et puis surtout Sylvain, grâce à qui j'ai vécu un parcours de thèse serein, et avec qui je ne me lasserai jamais d'observer et de parcourir les Alpes.

Introduction

1. Éléments généraux

Pourquoi telle région ou telle ville connaît-elle, depuis quelques années ou depuis plusieurs décennies, un développement, une stagnation ou un déclin ? Les régions alpines concernées par le tourisme connaissent-elles un développement spécifique ? Que peut-on dire des régions concernées par le tourisme du XIXe siècle à aujourd'hui ? Comment les trajectoires de ces territoires s'inscrivent-elles dans le développement général de l'économie et de la société ? Ces questions fort anciennes sont abordées ici à travers les concepts de mise en scène, de transaction et de valeur territoriales. Ces questions concernent spécifiquement le champ de l'économie territoriale, mais induisent de plus larges questionnements sociologiques concernant l'évolution de notre société contemporaine, et des Alpes suisses en particulier.

Poser un regard sur la plupart des territoires alpins en Suisse en 1850 et aujourd'hui, c'est constater que le monde change, certes, mais pas tant que cela. D'un côté, le mode de vie des personnes vivant en ces endroits a fondamentalement changé : ces personnes sont désormais beaucoup plus mobiles, connectées à l'ensemble du monde, ne travaillent plus la terre, ne pratiquent plus l'élevage pour la plupart. Auparavant, les hommes vivaient largement de leur rapport concret à la terre. D'un autre côté, pourtant, dans certains territoires, la vie quotidienne depuis le milieu du XIXe siècle n'était pas si autarcique d'un point de vue économique, notamment en raison du tourisme. C'est un point commun très important avec la situation que connaissent les acteurs de la plupart des territoires alpins aujourd'hui. Des revenus entraient dans la région via des consommateurs mobiles ; des personnes extérieures étaient présentes sur place, car elles attribuaient une valeur particulière à ce territoire. On peut imaginer que pour les locaux de l'époque, interagir avec de telles personnes – verbalement ou non – relevait d'un grand exotisme, un

voyage dans un autre lieu et, rétrospectivement pouvons-nous dire, dans un autre temps. Les premiers touristes sont les avant-gardistes d’une consommation dite « postindustrielle », c’est-à-dire qui repose sur la combinaison de diverses formes de mobilités et de valeurs.

Depuis les débuts de la révolution industrielle, une partie de la population occidentale a profité d’une certaine mobilité. Les bourgeoisies britannique puis européenne ont constitué la première « masse » des touristes, qui voyageaient, notamment en Suisse. Le développement des territoires depuis le XIX[e] siècle s’est fait dans et par l’économie de marché et, dans le cas des territoires alpins concernés par le tourisme, il s’agit de transactions marchandes particulières : elles répondent à des besoins spécifiques, notamment en termes de loisirs et de santé. Cette double confrontation des « locaux » à d’autres lieux via des transactions marchandes n’est pas anodine. D’un point de vue sociologique, c’est un rapport au temps et à l’espace différent qui permet les mobilités et contribue à la constitution d’ensembles sociaux évolutifs différents de ceux de l’ordre de la communauté et de ceux de l’ordre de la société (schématiquement, respectivement *Gemeinschaft* et *Gesellschaft* chez Tönnies, 1944 [1887]). D’un point de vue économique, s’il est question de transactions marchandes dans les deux cas, les processus de création de valeur diffèrent, pour les raisons sociologiques évoquées précédemment : elles reposent sur des jeux de spatialité et de temporalité différents.

Une transaction entre les membres d’une communauté ou de communautés géographiquement proches est différente d’une interaction entre le membre d’une communauté – en l’occurrence celle d’un village alpin au XIX[e] siècle – et le membre d’une société – en l’occurrence européenne et urbaine. S’il n’est plus possible de mener une recherche anthropologique sur cette interaction révolue, en revanche les conséquences de cette interaction au niveau du développement régional peuvent être étudiées. Pour ce faire, il est nécessaire de mener une réflexion à un niveau micro de sciences sociales : l’évaluation d’un objet matériel ou immatériel n’est pas identique. Et cela a des conséquences en termes de développement. Par exemple, un repas pris à Zermatt en face du Cervin n’est pas valué de la même manière en 1910 par un touriste britannique et par un paysan local. Dans le cas du touriste britannique, le symbole du Cervin ainsi qu’un ensemble d’aspects matériels et immatériels associés au lieu distinguent et donc qualifient spécifiquement ce repas.

Du point de vue de l’ancrage empirique, cet ouvrage a été développé à partir de l’histoire de trois « stations touristiques » alpines suisses. Cet ancrage n’a pas tant pour objectif de contribuer aux *tourism studies* que d’utiliser le cas du tourisme comme un révélateur d’un processus ancien et de plus en plus généralisé de construction de la valeur territoriale. Processus qui s’appuie :

– non seulement sur la mobilité des biens, comme dans les modèles traditionnels de développement régional, mais aussi et de plus en plus sur la mobilité et la présence des personnes et la valeur de l’engagement pratique ;

– sur la mobilité de l'information dans le processus de construction de valeur dans l'espace public (valeurs socio-culturelles);

– sur la mobilité relative au marché et à la valeur économique.

Les territoires étudiés sont les suivants: l'un de succès touristique, Zermatt, l'autre de développement urbain à partir du tourisme, Montreux, et enfin, un cas de déclin, Finhaut. On verra comment ces territoires se sont développés, au regard de jeux qui s'opèrent sur les spatialités et sur les temporalités, grâce aux diverses formes de mobilité.

2. Le positionnement et les objectifs de la recherche

Au XIX[e] siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale en Suisse, on parlait volontiers de «l'industrie des étrangers» pour qualifier ce que l'on a par la suite longtemps appelé «tourisme». Économiquement dans une perspective territoriale, ce phénomène consiste en un commerce extérieur spécifique, qui repose sur la mobilité des consommateurs: un territoire peut potentiellement se développer grâce aux touristes qui viennent consommer sur place (de l'hébergement, de la restauration, etc.). À partir du moment où les consommateurs concernés affluent massivement sur un territoire, comme cela a été le cas dans certains territoires suisses au XIX[e] siècle, le phénomène devient fondamental pour le développement de certaines régions, au même titre que d'autres activités dans d'autres régions – industries manufacturières principalement, par exemple, pour n'en citer qu'une, l'horlogerie dans le Jura.

À l'époque, le schéma typique de «l'industrie des étrangers», très lisible géographiquement, sociologiquement et économiquement parlant, était dominant. Il a ensuite été question du phénomène «touristique»; il concernait plus généralement la consommation de loisirs dans un lieu autre que le lieu du quotidien (MIT, 2002). Aujourd'hui, ce phénomène a encore considérablement gagné en complexité. Dans le champ des *tourism studies*, on parle par exemple d'«*après-tourisme*» (Bourdeau *et al.*, 2012) (retraites, pendularité, télétravail, etc.). Dans le champ de l'économie territoriale, le courant de *l'experience economy* (Jeannerat, 2013; Lorentzen, 2009; Manniche, Larsen, 2013; Pine, Gilmore, 1999; Sundbo, Sørensen, 2013a) tente d'intégrer aux modèles de développement un phénomène de «*touristification*» de nombreuses activités économiques dans des régions dont le développement ne semblait pas jusqu'ici particulièrement concerné par le tourisme: l'événementiel (salons, festivals, etc.) fait de plus en plus partie intégrante des activités des secteurs agricole et industriel traditionnels. Ces approches permettent de compléter les approches classiques des combinaisons de facteurs de production et autres effets d'aménités situés exclusivement du côté de l'offre, tout en problématisant les attentes du consommateur.

Au-delà de la mobilité des personnes – du tourisme en particulier – et dans le sillon des recherches sur les «*nouvelles mobilités*» (Urry, 2005; Sheller, Urry, 2006), on considère les mobilités comme étant multiples; elles concernent les personnes,

mais aussi les images, plus généralement la communication (ce qui structure la vie sociale), mais également des éléments relatifs au marché, avec la monnaie et le capital. D'un point de vue historique, on considère le principe de ces mobilités à toute époque, mais les modalités et les conséquences de l'évolution de ces dernières sont regardées comme spécifiques dans certains contextes spatiaux et temporels. «*Le postulat de l'existence d'un "paradigme des nouvelles mobilités" n'est pas simplement une affirmation de la nouveauté de la mobilité dans le monde actuel, mais plutôt que la vitesse et l'intensité de différents flux sont plus grandes qu'auparavant*»[1] (Sheller, Urry, 2006, p. 209).

Le tourisme et les phénomènes de mobilité en général rencontrent un intérêt croissant de la part des chercheurs dans différents champs, probablement parce qu'ils prennent une place de plus en plus considérable dans notre société. Néanmoins, cette convergence des approches sur l'objet ne s'accompagne pas pour l'heure d'une convergence théorique et épistémologique : à chaque approche sa définition du phénomène, ses apports et ses limites, ses complémentarités et ses oppositions avec d'autres. Cet ouvrage propose une approche territoriale du tourisme et, plus largement, du développement des régions au regard de l'ensemble des mobilités. Empiriquement, ce sont les questions de recherche relatives à l'économie territoriale qui sont informées. Néanmoins, on propose des éléments théoriques répondant à des enjeux propres à d'autres champs de recherche, notamment la sociologie et la géographie : on part d'une réflexion sur la valeur et d'une conceptualisation de la transaction pour aboutir à un modèle de développement de mise en scène territoriale.

La dynamique de développement se joue entre les éléments transactionnels «mobiles» (information, monnaie, individus et biens) et les éléments «scéniques» plus stables (infrastructures, institutions, etc.). Ces deux dimensions se retrouvent dans des sillons de recherche différents mais complémentaires en sciences sociales : une tradition sociologique plus ancienne, traitant de problématiques «verticales» (domination, stratification sociale, etc.) et une tradition sociologique plus récente, «horizontale» (réseaux, mobilités, etc.). L'objectif est de les considérer non pas de manière antagoniste et exclusive, mais de manière complémentaire. Il ne s'agit pas là d'un postulat préalable à la recherche, mais d'une conséquence de la poursuite de l'objectif relatif à la compréhension des trajectoires socio-économiques de territoires (voir *infra* point 2.2. «Les objectifs de la recherche»). Dans une perspective d'économie territoriale, on considère qu'au-delà de la forme des mobilités (étendue et configuration d'un réseau, par exemple), c'est également dans la nature des mobilités que se trouvent les clés de compréhension du développement régional : ainsi avec la monnaie électronique, scripturale, ou la simple monnaie en espèces. Dans la mesure où historiquement la mobilité/disponibilité et la liquidité de l'information et du capital évoluent, les processus de développement du territoire évoluent également.

---

[1] «*The claim to a "new mobilities paradigm" is not simply an assertion of the novelty of mobility in the world today, although the speed and intensity of various flows are greater than before.*»

2.1. Chronologie du travail

L'objet de cet ouvrage est le tourisme, qu'on aborde de manière territoriale. La question de recherche principale concerne la compréhension des processus de développement de « stations touristiques », en partant de trois études de cas. Le travail empirique effectué pour répondre aux questions du projet[2] dans le cadre de sa conceptualisation a, dans le même temps, induit une réflexion théorique.

L'ouvrage ne présente pas une structure argumentative « traditionnelle » dans la mesure où il propose un cadre conceptuel original. Il ne suit donc pas les étapes de présentation d'une théorie établie, suivie d'une confrontation au terrain. Dans une démarche constructiviste, on a mobilisé la marge de manœuvre théorique et transdisciplinaire permettant de puiser, dans divers corpus, les éléments utiles à la construction de l'argumentaire, qui aboutit à une proposition théorique établie en parallèle et à la suite du travail de terrain. Cette approche est présentée en première partie avant que ne soient abordées les études de cas dans les parties II et III.

Les données ont été récoltées dans la perspective d'une recherche diachronique. Trois monographies relatives aux trois études de cas ont d'abord été rédigées dans le cadre du projet de recherche. Sur la base des premiers travaux de terrain et au cours de la rédaction desdites études de cas, une littérature théorique de plus en plus large a été consultée, concernant des champs, des approches et des concepts très différents. Cet assemblage a entraîné un travail abductif, dans la mesure où ces concepts et ces approches ont aussi en partie guidé la progression de la recherche de données, et la rédaction de rapports de terrain. Par la suite, nous avons procédé à la rédaction de trois articles (deux ayant été publiés) qui ont permis une explicitation et une rationalisation de la conceptualisation – l'identification et la stabilisation des notions et des concepts, leur mise en relation, la formalisation sous la forme de schémas, la confrontation au terrain et la sélection d'illustrations empiriques emblématiques, exemplaires, démonstratives, etc. Premièrement, nous avons élaboré la métaphore de la transaction territoriale, et créé une cohérence avec la dimension économico-sociale et expérientielle. Deuxièmement, nous avons investigué plus spécifiquement la question de l'économie présentielle et des problématiques concernant le champ de la science régionale. À la suite de ce travail conceptuel et de terrain, nous avons procédé à la recombinaison des divers éléments pour l'élaboration du présent manuscrit.

La démarche adoptée dans cette recherche est constructiviste et compréhensive. L'ambition de notre approche est de proposer une compréhension de l'évolution de la trajectoire de ces trois stations d'un point de vue socio-économique : les résultats sont, d'une part, empiriques et concernent les études de cas (interprétation historique, c'est-à-dire dans une perspective de recherche diachronique), et, d'autre part, conceptuels et théoriques. Notre thèse est une thèse-proposition, qui rend compte de

[2] Voir la note méthodologique en annexe.

la complexité socio-économique des territoires entre le XIXe et le XXIe siècles, mais aussi des conséquences épistémologiques et méthodologiques de son analyse. En raison de l'élaboration du cadre théorique en parallèle du travail de terrain, toutes les propositions conceptuelles ne sont pas systématiquement informées par des données : elles sont le résultat d'un retour réflexif sur la démarche d'ensemble. Sur la forme, on peut dire que l'ouvrage est ainsi le produit d'un retour réflexif en lui-même. Le retour réflexif ne figure pas en conclusion, il structure l'ouvrage lui-même.

Les éléments empiriques ont été mobilisés de deux manières différentes. Premièrement, ils servent à informer les trajectoires au niveau historique. Deuxièmement, ils servent à déconstruire les a priori inhérents à une modélisation diachronique, c'est-à-dire à revenir sur des questions socio-économiques d'ordre plus général. Le résultat de ce travail est une proposition conceptuelle comprenant : une métaphore sociologique (transaction territoriale) et un modèle de développement (scène territoriale). Par « modèle de développement », on entend un modèle heuristique (par opposition à un modèle analytique et causal). On observe ainsi un double mouvement : les éléments conceptuels permettent d'ordonner la réalité du terrain et, dans le même temps, les éléments empiriques justifient la pertinence du cadre conceptuel élaboré. Cette méthodologie a l'inconvénient principal de ne pas présenter d'accès spécifique et direct à des données en fonction d'une théorie définie au préalable. Elle offre cependant la possibilité de proposer une vision sociologique et économique à plus grande échelle.

Par rapport aux parties conceptuelles traitant de la transaction (partie I), on ne peut proposer qu'une phénoménologie à l'ambition historique et conceptuelle, plutôt qu'une méthodologie pragmatique (voir partie I, chapitre 3, « Méthodologie et repères »). En revanche, l'ouverture aux questions de développement et d'enjeux macro-sociaux permet de créer des liens inédits, de proposer une compréhension élargie de la problématique des « stations touristiques » vers d'autres types de territoires.

2.2. Les objectifs de la recherche

Dans l'ensemble, notre objectif est de montrer que le tourisme a quelque chose à nous apprendre concernant la société industrielle et postindustrielle, parce qu'il a toujours reposé sur une production/consommation fondamentalement dépendante de diverses dimensions de la valeur et de diverses formes de mobilités : celles des personnes, de l'information et de la mobilité sur les marchés. Cette démarche permet de sortir le tourisme en tant qu'objet de son isolement théorique, mais peut-être également au niveau de son appréciation dans les politiques de développement et d'innovation.

Plus généralement, l'objectif est de faire apparaître comment la valeur économique, dans une société postindustrielle, est le résultat d'une mise en relation territoriale : les relations entre les différents lieux, par les différentes formes de mobilité, sont le support de la différenciation culturelle, à la fois symbolique et inscrite

dans une matérialité qui en témoigne. Cette différenciation est le fondement de la valeur marchande touristique puisqu'elle induit la mobilité des personnes et de leurs dépenses. Dans la situation spécifique de chaque processus de création de valeur, les jeux sur les spatialités et sur les temporalités, auxquelles sont associées diverses spécificités socio-économiques, sont fondamentaux. Dans ce sens, l'objectif de cet ouvrage est d'apporter une compréhension qui fait défaut entre les approches économiques et les approches de sciences sociales applicables au tourisme.

2.3. Une approche économique territoriale du tourisme

Toutes les approches ne se situent pas au même niveau. Pourtant, elles sont toutes fondées sur des postulats plus ou moins implicites qui eux se situent au même niveau.

2.3.1. Une approche socio-économique

Pour les sciences économiques, le tourisme est une activité économique comme une autre, c'est-à-dire dans laquelle les acteurs mettent en jeu leur rationalité (*homo œconomicus*). Pour nous également, les transactions a priori « touristiques » ne sont pas fondamentalement différentes d'autres types de transactions ; elles sont, cependant, particulièrement représentatives d'un processus dans lequel, selon nous, la rationalité instrumentale n'est pas seule en jeu dans le processus de création de valeur. Dans les approches néoclassiques, l'enjeu de la rationalité est l'appréciation économique d'un objet : la « valeur d'un bien » est confondue avec le prix, tandis que la valeur d'usage (l'utilité) permet de construire la courbe de demande. Associer la valeur au prix, c'est se concentrer sur la *substance* de l'objet au centre d'une transaction et postuler que la rationalité ne concerne que cet aspect – et que tout le reste ne consiste (au mieux) qu'en de gigantesques externalités. Considérer ces externalités comme entrant en jeu dans le processus rationnel, c'est dépasser le paradigme néoclassique.

Notre approche s'inscrit dans le courant de l'économie hétérodoxe. Nous partons du principe que dans toute transaction non seulement les externalités participent de la valeur d'un bien, mais aussi que le cas des transactions touristiques est particulièrement explicite pour comprendre cela : boire une bière face au Cervin, c'est prendre en compte le paysage dans l'évaluation de cette bière (le paysage comme externalité) ; l'évaluation rationnelle ne concerne pas que la bière en tant que substance liquide, gazeuse, goûteuse et fermentée.

Considérer la situation d'une action est nécessaire pour comprendre le processus transactionnel, qui inclut non seulement une dimension concrète et substantielle, mais aussi symbolique, et où la valeur d'échange ne se confond pas avec la valeur d'usage. En termes de paradigme, cela implique le dépassement du postulat de l'économie néoclassique, qui ne parvient pas à « *rendre compte de ces situations complexes qui doivent faire intervenir des formes de coordination non marchandes* » (Dupuy *et al.*, 1989, p. 144).

La thèse de la valeur territoriale trouve ainsi son ancrage théorique non seulement dans les théories d'économie institutionnaliste et territoriale, mais également dans les théories sociologiques de la construction de la valeur qui s'inscrivent dans la lignée de la sociologie économique et pragmatique de Dewey (2011[3]). En mobilisant le concept de valuation, nous montrons théoriquement à quel moment et sous quelle forme s'opère l'évaluation rationnelle : qualitativement dans l'espace public (Habermas, 1997 [1978]), et quantitativement dans le champ monétaire. Outre cette opération rationnelle, ce processus est considéré comme étant ancré spatialement, et c'est autour de cet ancrage, mettant en jeu la sensibilité de l'individu à travers l'expérience pratique, que se déploie le processus de valuation.

D'un point de vue sociologique, et d'un point de vue économique, la pratique touristique est généralement considérée comme une pratique comme une autre, dans le sens que pour l'interprétation d'un comportement « touristique », on retrouve la palette des approches allant du déterminisme (le touriste au comportement grégaire) à l'individualisme (calcul des coûts-bénéfices de l'agrément). De plus, cette pratique est plutôt considérée comme une activité dont « l'authenticité » serait d'autant plus importante qu'elle serait éloignée de considérations économiques – le déterminisme étant d'autant plus flagrant dans ce cas. Autrement dit, le caractère résolument socio-économique du phénomène touristique apparaît comme un enjeu, comme un facteur lié à l'appréciation plus ou moins déterminée de ce comportement.

On peut dire que c'est la question de l'encastrement qui résume le postulat de cette thèse, postulat général de l'économie territoriale de l'encastrement au sens double : encastrement du social dans l'économie (Granovetter, 1985) et de l'économie dans le social (Polanyi, 2000 [1944]). Nous proposons de considérer l'un et l'autre dans le cadre du processus transactionnel, sans que l'un n'exclut l'autre, et ne préside pas plus, dans un sens ou dans un autre, à l'identification d'un phénomène déterministe : ce n'est pas parce que le tourisme implique la plupart du temps des transactions marchandes que le comportement de l'individu est déterminé – pas plus qu'il ne le serait dans d'autres lieux pour d'autres actions relevant de comportements de mobilité des personnes et de consommation. De plus, cette dimension marchande n'est pas un repère normatif permettant d'apprécier, de notre point de vue de chercheur, « l'authenticité » de telle ou telle pratique. En revanche, notre argumentation ira dans le sens d'une importance de ce critère dans l'évolution de la valeur territoriale.

[3] Le recueil de 2011 traduit plusieurs textes, datant des années 1918, 1925, 1939, et 1944 (voir détails en bibliographie).

2.3.2. Au-delà des mobilités touristiques pour « motif d'agrément » ; paradigme de l'hypermobilité et renouvellement de l'approche territoriale

La focalisation sur le motif de déplacement dans la définition traditionnelle du tourisme est problématique dans le travail de compréhension des territoires concernés entre le XIXe siècle et le XXIe siècle, car les types de populations concernées évoluent, comme les éléments spatio-temporels de leurs présences sur place qui nous paraissent essentiels (au-delà des « semaines de vacances », les plus courts séjours, le tourisme d'affaires, le « tourisme d'achat », le « tourisme fiscal », etc.). Les historiens considèrent le tourisme comme très évolutif, et identifient plusieurs phases de ce phénomène d'un point de vue très général ou au regard d'un espace en particulier, en fonction du type de populations concernées, du type de pratiques, d'infrastructures, etc. Pour les territoires ayant traversé ces phases, on retrouve notamment ces aspects généraux : une clientèle bourgeoise et aristocratique au XIXe siècle, puis une évolution vers le tourisme de masse, à partir de l'entre-deux-guerres avec un apogée au milieu des années 1970.

Implicitement néanmoins, il est toujours question d'« agrément » lorsque l'on évoque le phénomène dans les sciences économiques et sociales. D'un point de vue territorial, considérer le tourisme systématiquement comme pratique d'agrément a pour conséquence une considération de territoires spécifiques dédiés à cette pratique : les stations touristiques. En termes de développement, ces mêmes lieux sont généralement considérés comme connaissant un processus de « *mise en tourisme* »[4]. Ce terme est fréquemment associé à la plupart des stations, créées ou ayant pris leur essor durant les Trente Glorieuses. Le tourisme est donc régulièrement considéré comme un phénomène spécifique, cloisonné spatialement et qui s'observe au niveau des pratiques des individus. D'un point de vue économique également, le tourisme est considéré comme un « secteur » et, à l'échelle nationale, comme une activité exportatrice (les dépenses des étrangers en séjour). En adoptant une approche territoriale la décloisonnant de cette échelle nationale, cet ouvrage pallie ainsi, d'une certaine manière, la prise en compte systématiquement insuffisante de l'impact des touristes nationaux (Dritsas, 2014), mais également, de notre point de vue, des excursionnistes en général et des pratiques touristiques des habitants de la région dans la structuration de la dynamique économique dite « présentielle ».

Nous nous inscrivons ainsi, de manière générale, dans le paradigme de l'hypermobilité, dont on identifie différentes formes dans les champs de la géographie et de l'économie :

– des biens finaux et intermédiaires *(global production network)* (Coe, Dicken, Hess, 2008 ; Henderson, Dicken, Hess, Coe, Yeung, 2002 ; Weller, 2006) ;

---

[4] « *Le terme désigne un processus de développement touristique planifié, volontariste d'un espace. Il s'oppose au terme de touristification qui tend à désigner* a contrario *un processus de développement touristique spontané.* » (Dewailly, 2005, p. 31)

– des connaissances *(territorial knowledge dynamics)* (Crevoisier, Jeannerat, 2009 ; Olsen, 2012 ; Strambach, Stockhorst, Sandmüller, 2009) ;

– des capitaux (Corpataux, Crevoisier, 2005 ; Corpataux, Crevoisier, Theurillat, 2009 ; Watson, 1999) ;

– des entreprises (souvent multi-locales) (Dunning, 1993 ; Phelps, Waley, 2004) ;

– des travailleurs (y compris qualifiés, avec leurs connaissances) (Berset, Crevoisier, 2006 ; Berset, Weygold, Crevoisier, Hainard, 2000 ; Simpson, 1992) ;

– des consommateurs (habitants, touristes, etc.) (Kaufmann, 2014 ; Spierings, Van Der Velde, 2008).

Plus généralement, au regard des sciences sociales, notre approche relève du paradigme des « *nouvelles mobilités* » (Sheller, Urry, 2006 ; Hannam, 2009), qui considère le tourisme comme étant utile pour informer d'autres mobilités. Car ce n'est qu'en tenant compte de l'ensemble de ces mobilités, y compris touristiques au sens « classique », que l'on peut proposer une compréhension des trajectoires de nos cas. Ce paradigme, qui « *examine la nature incarnée et l'expérience des différents modalités de voyager, les voyant en partie comme des formes matérielles et sociables d'habiter-en-mouvement, comme lieux d'activités et pour des activités diverses* [à propos de l'automobile, voir Featherstone *et al.*, 2004] »[5] (Sheller, Urry, 2006, p. 214), est combiné avec celui de l'économie territoriale, dont le projet est « *de comprendre les effets des territoires sur les dynamiques économiques, non seulement d'un point de vue concret, mais aussi et surtout du point de vue théorique* » (Crevoisier, 2010).

Le tourisme est pour nous un objet permettant de penser les différentes formes de mobilité et les diverses dimensions de la valeur. C'est un cas particulièrement parlant pour évoquer en particulier la mobilité des consommateurs, élément désormais incontournable en sciences sociales, mais peu considéré par l'économie territoriale.

Généralement, l'objet tourisme reste considéré comme isolé, marginal ; il ne ferait pas partie intégrante de la société en marche, mais serait plutôt parasitaire ou encombrant. Ainsi, l'idée selon laquelle le tourisme aurait contribué au développement, voire aurait suscité des innovations dans l'histoire économique d'un pays, autrement dit qu'il aurait contribué à l'avènement de la société contemporaine d'un point de vue économique et aurait pu fournir le fondement d'une réflexion sur la construction de la valeur territoriale, reste marginale (Tissot, 2014). Dès lors, soit on considère que le tourisme est un phénomène résultant de l'évolution socio-économique générale et qu'il est donc la représentation passive de l'évolution de la société sur cette période, soit on émet l'hypothèse inverse et on considère que le tourisme peut en lui-même fournir des clés de compréhension relatives à l'évolution

---

[5] « [...] *examines the embodied nature and experience of different modes of travel, seeing them in part as forms of material and sociable dwelling-in-motion, places of and for various activities (on cars, see Featherstone* et al.*, 2004).* »

socio-économique de la société à laquelle il participe. C'est cette seconde posture qui est adoptée dans cet ouvrage.

S'agissant du processus de développement des territoires, nous postulons des trajectoires potentiellement propres à chaque territoire sans que ces dernières ne soient considérées comme « déviant », par exemple, d'une certaine trajectoire normative de référence. Nous ne postulons pas l'existence d'un modèle de référence d'une trajectoire de « station », qui ne concernerait que des actions de « touristes » situés dans cet endroit pour des motifs « d'agrément ». Pour cette raison, nous parlerons, plutôt que de « stations », de « territoires », voire de « territoires concernés par le tourisme ». Non seulement cela permet de ne pas se limiter à l'appréciation d'un type de comportement relatif à un motif (d'agrément) de la part des individus, mais aussi de considérer que ce territoire est relié à d'autres par différentes transactions via différents réseaux de mobilité et qui englobent différentes dimensions de la valeur. Ainsi, chaque territoire se développe et influence son contexte, y compris à l'échelle macro.

Nous supposons également dans cet ouvrage que le tourisme permet de saisir des enjeux micro et macro-socio-économiques de la « société postindustrielle ». Pour ne plus l'aborder comme une impasse, un champ à part entière, mais comme un carrefour conceptuel, on le déconstruit de manière à garder l'essentiel postindustriel du phénomène socio-économique.

L'approche territoriale implique d'apprécier la montagne et les Alpes par opposition à la ville. Pour Schmitt, « *la localisation rurale d'activités industrielles serait liée soit à la proximité d'une agglomération, soit à l'abondance de certains facteurs de production spécifiques (main-d'œuvre), soit à la présence d'un tissu dense de PME* » (Schmitt, 1996, p. 365, cité par Talandier, 2013, p. 4). En d'autres termes, les territoires alpins ne seraient pas spécifiquement considérés comme pouvant soutenir un développement endogène. Or, les territoires de montagne n'ont été pour la plupart – hormis certains lieux dans les Alpes, le Jura et les Vosges – que peu concernés par l'industrie au sens d'un moteur de génération de richesse, et ont connu pourtant un intense développement. La compréhension des processus de développement de ces territoires nécessite un dépassement des perspectives des modèles territoriaux d'innovation (Moulaert, Sekia, 2003), dans le sens d'un dépassement du paradigme « productif » (l'industrie exportatrice traditionnelle comme moteur de développement), et la prise en compte des phénomènes que l'on nomme « présentiels », le tourisme dans une large acception, dépendant de la présence des consommateurs.

2.4. Structure de l'ouvrage

La question principale de recherche reste volontairement très vaste : comment rendre compte des processus de développement socio-économique de territoires concernés par le tourisme entre 1850 et aujourd'hui ? Sur la base de données principalement historiques, cet ouvrage prend la forme d'une proposition, théorique et conceptuelle, qui se développe sur différents niveaux :

– au niveau de la conception de la transaction, des concepts de valeur et des mobilités concernées, concrètes, symboliques et marchandes (partie I);

– au niveau des formes que ces transactions prennent, c'est-à-dire les éléments de la dynamique de mise en scène (partie II);

– au niveau des processus de développement des territoires, c'est-à-dire la dynamique de mise en scène (partie III).

Tandis que le processus de recherche a d'abord consisté en une confrontation au terrain, pour des raisons de linéarité ce manuscrit débute par une discussion théorique, et montre les différents apports et limites des courants en sciences sociales pouvant être mobilisés face à cette question (partie I, chapitre 1). Les différents apports et limites de ces sources théoriques impliquent la prise en considération de différentes échelles: l'échelle micro du phénomène touristique en tant que pratique et la modélisation de ce phénomène comme transaction (partie I) constituent la base de l'élaboration d'outils analytiques étendus (partie II) utiles à la compréhension des trajectoires de développement de territoires concernés par le tourisme (partie III). La partie empirique informe le développement des territoires (partie III) en fonction des spécificités relatives au modèle de développement (partie II), et illustre le modèle conceptuel (partie I).

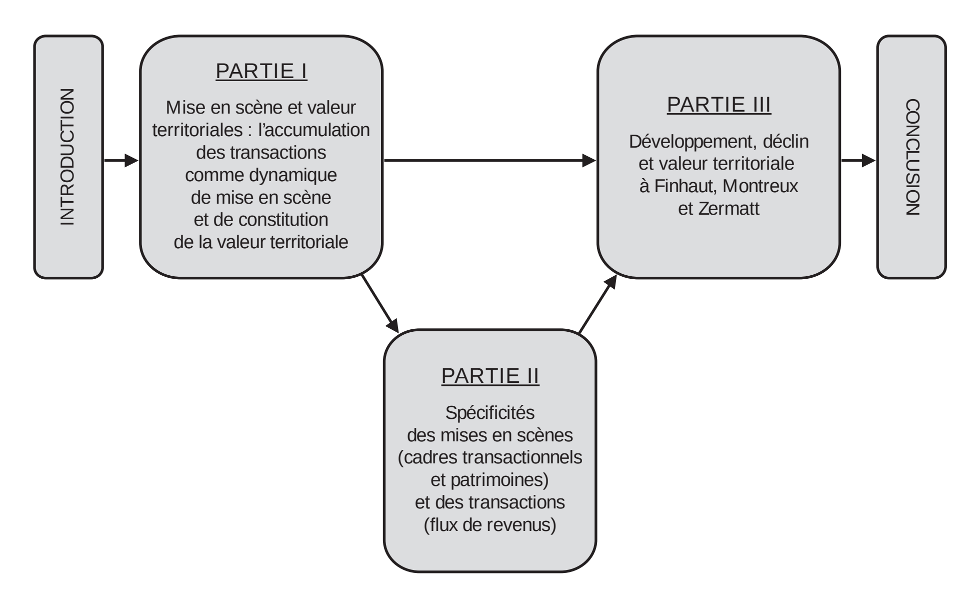


Figure 1. Structure de l'ouvrage. Source: D. Guex.

2.4.1. *Partie I*

La première partie développe une métaphore sociologique des transactions économiques territoriales qui tient compte des dimensions concrète, symbolique et marchande de la valeur. L'emprunt de concepts sociologiques à Habermas (1997 [1978]), notamment, permet de conceptualiser la dimension interactionnelle du social reposant sur diverses formes de mobilités et de combinaisons entre ces formes, des sociétés communautaires à la société postindustrielle. D'une part, on parlera de la «*scène symbolique*» comme espace de communication dans lequel les informations sont mobiles sur différents réseaux. En communiquant, les individus constituent le social. D'autre part, on parlera de «*scène marchande*» comme espace d'interaction, grâce à la mobilité sur le marché, dans des transactions commerciales ou de capitaux. Les dimensions symbolique et marchande sont ensuite liées à un espace tangible (la «*scène concrète*»), le territoire au sens propre (des objets, un lieu, une topographie, un climat, des infrastructures, etc.) dans lequel transitent des personnes et des biens via différents réseaux de mobilité. Ces trois dimensions, si elles sont traitées de manière séparée dans la partie théorique, sont considérées comme fondamentalement interdépendantes. Ce sont les espaces à travers lesquels se créent le social et la valeur, sur différents réseaux de mobilité.

Des récits des voyageurs du XVIII[e] siècle à Internet, la mobilité des informations et des connaissances sur la scène symbolique se complexifie d'un point de vue spatial et temporel. On passe ainsi d'informations orales à des informations véhiculées par la presse, ou encore des informations transmises sur support digital. En ce qui concerne la fluidité des informations et du capital, Moulier Boutang (2008) parle de «*capitalisme cognitif*». Le jeu spatio-temporel qui s'opère sur la mobilité des informations repose là sur la digitalisation des contenus et des procédures, et ce grâce à l'utilisation intensive des nouvelles technologies de l'information. En complément aux théories économiques traditionnelles de la connaissance (Lundvall, Johnson, 1994; Cooke, 2001) qui insistent sur la manière dont les connaissances contribuent à la valeur par l'incorporation dans des biens mobiles, on note que la scène symbolique dépend des connaissances partagées par les acteurs (qu'ils soient consommateurs ou producteurs). Elle leur fournit des connaissances préalables indispensables pour concevoir et, éventuellement, nouer des transactions avec d'autres lieux. Dans une économie postindustrielle de plus en plus fondée sur la culture, c'est la mise en jeu de ces connaissances qui détermine en grande partie la construction de la dimension symbolique de la valeur territoriale.

Sur le plan théorique, c'est la manière dont les différentes scènes concrète, symbolique et marchande s'articuleront qui déterminera la valeur territoriale, à travers chaque valuation, chaque transaction. En raison de la prise en compte théorique du lien entre les dimensions cognitives (via le symbolique et le marchand) et physiologiques (via la dimension concrète), la valeur n'est pas comprise uniquement comme une construction totalement objectivée et rationnelle. L'économie des conventions (Eymard-Duvernay, 1989; Dupuy, 1989; Favereau *et al.*, 2002) ou encore les économies de la grandeur

placent la relation entre le cognitif et le concret au centre de leur conception de la valeur ; les études sur le tourisme et sur l'*experience economy* (Pine, Gilmore, 1999 ; Lorentzen, 2009 ; Sundbo, Sørensen, 2013a) apportent une explication complémentaire et déterminante : le résultat de la rencontre entre le symbolique et le concret n'est pas que rationnel, mais aussi, et peut-être surtout, expérientiel. Si l'image du Cervin véhiculée sur la scène symbolique est déterminante dans le choix d'un déplacement pour le touriste potentiel, si la qualité des moyens de transport et de l'hôtel fait également l'objet d'évaluations, ce qui se passe lors du contact direct sur la scène concrète avec la montagne ne se réduit pas à un calcul, même si ce « calcul » se situe dans un environnement social comme le suggère l'économie des conventions. C'est en reprenant le concept de valeur chez Dewey (2011) que l'on combine ces différents aspects au sein de la transaction. La valeur a une dimension d'expérience pratique, une dimension cognitive quantitative et cognitive qualitative.

Chez Dewey, l'activité de valuation consiste à « se soucier de », à prendre soin de, à veiller à, etc. Elle engage ainsi des rapports relevant de l'expérience (une forme de reconnaissance ontologique telle que la propose Honneth [2011], en deçà d'un processus cognitif) ainsi qu'une démarche rationnelle, qui n'est pas théoriquement exclue par l'auteur. La valuation est interprétée dans cet ouvrage comme une interaction sociale mettant en jeu un échange économique. Plus généralement, on n'adhère ni à une vision sur-socialisée de la société (contre les explications culturalistes) ni à une vision sous-socialisée (contre l'individualisme méthodologique). La proposition conceptuelle de transaction est considérée comme une métaphore au sens de Urry (2005), c'est-à-dire comme un « *reflet conceptuel de notre compréhension de la société et de la vie sociale* » (p. 35). Cette métaphore traite de la dimension « horizontale » du social, des mobilités et des réseaux.

2.4.2. Partie II

La partie I permet de poser les principes relatifs à la temporalité et à la spatialité : on y explique la nécessité de prendre en compte ces dimensions dans une perspective territoriale en sciences sociales, et on combine ces différents éléments de manière générale dans le modèle de transaction territoriale. La partie II va au-delà des principes généraux, et présente les spécificités que peuvent revêtir ces transactions dans des situations concrètes. Elle propose une réflexion en trois temps sur la manière dont les jeux sur les spatialités et les temporalités participent, à travers les différentes formes de mobilités et de leurs combinaisons, à la création de valeur dans des cas spécifiques.

Dans un premier temps (chapitre 4), on questionne les formes de mobilité relativement à la scène marchande. En effet, dans la littérature (dans la plupart des champs de recherche), on parle généralement de l'économie de marché pour « l'économie ». Comme le relève Braudel, citant Carl Brinkmann (Braudel, 1985, p. 22), « [l'économie] *se résume à* [l'histoire de] *l'économie de marché*, [suivie] *de ses origines jusqu'à sa fin éventuelle* ». On discutera cette analogie à travers les conceptions de l'économie de

marché de Braudel (1979, 1985) et de Polanyi (2000 [1944]). Il s'agira de comprendre, au-delà du principe général d'encastrement, la manière dont l'économie structure spécifiquement les territoires au moyen de cadres transactionnels particuliers, ceux que l'on a appelés l'économie millénaire, l'économie de marché et le capitalisme. La mobilisation de la différenciation qu'opère Braudel entre les formes de vie économiques ainsi que les nuances apportées par Polanyi concernant l'économie de marché (autorégulatrice ou non) permettent de comprendre les trajectoires de développement, car les transactions accumulées dans l'un et l'autre cadre participent de différentes manières à la construction de la valeur territoriale. Dans chaque territoire, on identifie des combinaisons spécifiques de ces cadres transactionnels.

Les jeux sur la temporalité sont particulièrement évoqués au chapitre 5, où l'on traite des questions patrimoniales. Le temps qui passe laisse émerger dans nos cas spécifiques deux types d'objets matériels et immatériels valués selon leur rapport au passé, à des contextes caractérisés par d'autres combinaisons de mobilités et de valuation prédominante : le patrimoine romantique et le patrimoine industriel. Dans la relation symbolique avec l'ailleurs, les spécificités héritées sont valorisées et reproduites par la mise en scène dans le cadre de nouvelles configurations. Sur le plan diachronique, au cours de ces trajectoires, le romantisme, mais aussi la patrimonialisation des reliquats de l'industrie touristique vont participer à la construction de la valeur territoriale. L'authenticité, notamment, est ainsi abordée comme la capacité locale à mettre en scène cette relation avec le passé pour créer la valeur territoriale.

Au-delà de la question de la diversité des types de flux à un moment *t*, il s'agira ici de montrer également comment, au cours de l'histoire, le « tourisme » a évolué via la mobilité des consommateurs. Au chapitre 6, par le biais des présences des consommateurs, on étudie la question des flux de revenus et des modèles de développement à proprement parler (théorie de la base, urbanisation). Il s'agit en somme de donner corps, en termes de développement régional, aux valuations et aux transactions marchandes évoquées conceptuellement jusque-là, de détailler quelles sont les différents types de valuation et de flux économiques qui génèrent des revenus.

Dans la partie II, on prend des exemples tirés des cas pour expliciter un certain nombre d'outils proposés par la thèse.

2.4.3. Partie III

La troisième partie rend compte du développement de la valeur territoriale des trois cas retenus (Finhaut, Montreux et Zermatt). Les valuations, les transactions marchandes, dont le processus (partie I) et les formes (partie II) ont été précédemment décrits, sont ici considérées en ce qu'elles se sont accumulées et combinées, et en ce qu'elles ont ou non sédimenté au fil du temps pour constituer et faire évoluer la valeur territoriale. Le processus de développement repose sur les enchaînements entre l'insertion des territoires dans des formes de mobilité (tel type de consommation, de média, de mode de financement des infrastructures, etc.), sur les combinaisons

de ces insertions et sur les traductions territoriales (telles configurations institutionnelles, telles infrastructures, etc.). Selon que le territoire s'insère ou non dans diverses formes de mobilités (risque de contournement si ce n'est pas le cas) et selon l'organisation locale de la scène (risque de blocage), on identifie des phases de développement ou de déclin. On relève quatre processus principaux de dynamique de mise en scène au fil du temps : deux dynamiques de développement (par l'insertion du territoire dans les mobilités et par la complexification de la scène territoriale), et deux dynamiques de déclin (déclin par contournement et déclin par blocage local).

2.5. Quelques repères concernant les cas

2.5.1. Montreux

Montreux est située dans le canton de Vaud (district de Vevey), sur la rive nord-est du lac Léman (la Riviera vaudoise), en face des montagnes du Chablais, des Dents du Midi et de la Dent de Morcle (figure 2). La superficie de la commune est de 33,37 km^2. Elle s'étend du bord du lac jusqu'au sommet des Rochers-de-Naye, un des sommets des Alpes vaudoises. À proximité des Rochers-de-Naye se situent les sommets de la Dent de Jaman et de la Cape au Moine. Enfin, à plus basse altitude, vers le nord, se trouvent Les Pléiades et, au-dessus de Vevey, le Mont-Pèlerin. Le col de Jaman mène quant à lui à Montbovon (France), puis au Pays-d'Enhaut (Vaud).

Montreux bénéficie d'un climat particulièrement doux (Gozzelino, Vuille, 1986). Sa situation géographique la place à l'abri des vents, notamment du nord, et le lac joue un rôle de régulateur thermique. On parle « d'adret lémanique » : le versant exposé au midi. L'amplitude thermique y est moins importante que dans d'autres villes du bord du lac comme Lausanne ou Genève. De plus, les pluies sont modérées. La végétation qu'on trouve aujourd'hui à Montreux rappelle celle de la Riviera méditerranéenne : pins parasols, cyprès, palmiers, etc.

À l'origine de Montreux, on trouve une ribambelle de hameaux (23)[6] plus ou moins disparates qui, depuis le milieu du XIXe siècle, se sont agglomérés pour donner à la ville l'aspect urbain et le profil politique compact qu'on lui connaît aujourd'hui. Le lien entre ces hameaux a longtemps été celui de la paroisse qui allait du ruisseau du Burier (à Clarens, commune du Châtelard, n° 9 sur la figure 3) jusqu'à Chillon (commune de Veytaux, au milieu du rivage de cette commune sur la figure 3). Le nom de Montreux illustre ce lien ecclésiastique, puisqu'il était jusqu'au XVIIIe siècle environ orthographié *Montru*, un dérivé de « *monasteriolum* » (monastère) qui désignait l'église autour de laquelle se sont greffés d'autres bâtiments. On parle donc historiquement du « Cercle de Montreux », constitué des trois communes du Châtelard, des Planches et de Veytaux, bien avant la « commune de Montreux ».

6 Les altitudes de ces lieux varient : Territet, 400 m ; Les Avants, 978 m ; Caux, 1 095 m ; Rochers-de-Naye, 2 042 m.



Figure 2. Situation de Montreux. Source : www.cff.ch.

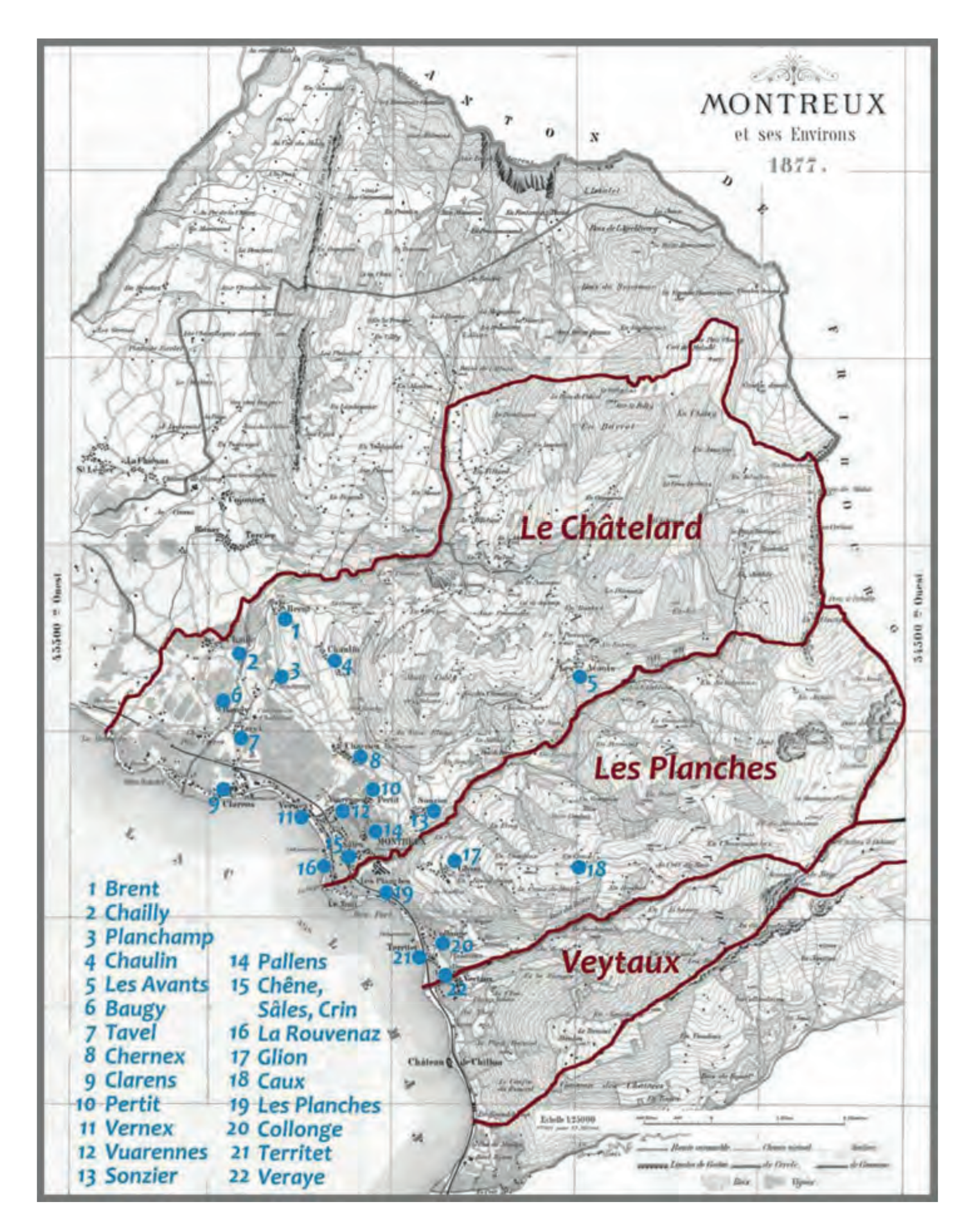


Figure 3. Les trois communes constituant le Cercle de Montreux jusqu'en 1962, et les 22 hameaux. Source : Carte de Rambert (1877) et Commune de Montreux (www.commune-de-montreux.ch).

La paroisse qui réunissait les 23 hameaux a d'abord appartenu à l'abbaye de St-Maurice, puis aux évêques de Sion (XI[e] siècle). Après une vente de terrain de l'évêque Boniface de Challant à Girard I[er] d'Oron, la partie orientale de la baie de Montreux reste savoyarde, tandis que la partie occidentale appartient désormais aux seigneurs d'Oron. Dès lors, le territoire des «Planches» et celui du «Châtelard» est divisé politiquement, et le restera jusqu'à la fusion des deux communes en 1962. Au XV[e] siècle, l'influence de Berne va croissant: Chillon n'est plus qu'une enclave, car les Bernois sont maîtres au sud (Chablais, Aigle) dès 1475. En 1536, aidée des Genevois, Berne prend Chillon. La domination bernoise prendra fin en 1798 avec l'indépendance du Pays de Vaud, fait canton suisse par l'Acte de Médiation en 1803.

On trouve une commission administrative (dont le président porte le titre de *gouverneur*) dans chaque village, soit à Veytaux, aux Planches et au Châtelard. Tous les bourgeois et propriétaires (y compris les femmes) sont éligibles à cette commission. En outre, un syndic régit la commune, en ce qui concerne l'instruction publique primaire, l'assistance des pauvres, l'administration des biens communaux, la police, la défense contre les incendies, etc. Les responsabilités du Cercle concernent l'entretien du temple paroissial, de la place de la Rouvenaz[7], la haute administration du Collège et de l'École supérieure de jeunes filles (à la fin du XIX[e] siècle). Jusqu'en 1962, trois communes constituent juridiquement le «Cercle de Montreux» (une entité paroissiale) (figure 4): Les Planches, Le Châtelard et Veytaux. En 1962, Veytaux refuse la fusion (voir Sauthier, 2013b).

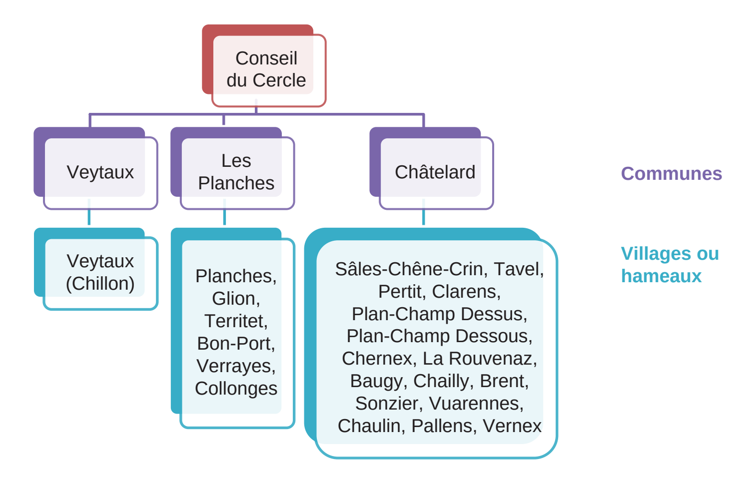


Figure 4. Structure administrative du cercle de Montreux. Source: d'après Guesnet (1992).

[7] La place de la Rouvenaz est l'actuelle place du Marché. Elle se situe au bord du lac, directement sous le hameau de Sâles.

En termes de population et pendant l'ensemble de la période, Veytaux représente approximativement 5 % de la population de Montreux. Veytaux est aujourd'hui encore une commune à part entière, mais reste montreusienne d'un point de vue touristique (le château de Chillon y est situé). Dans cette publication, on parlera généralement de « Montreux » en considérant l'ensemble des trois communes du Cercle de Montreux. Néanmoins, au vu de la faible importance de Veytaux d'un point de vue quantitatif, les données concernant notamment les finances communales et les statistiques se limitent au « Montreux d'après 1962 », c'est-à-dire au Châtelard et aux Planches.

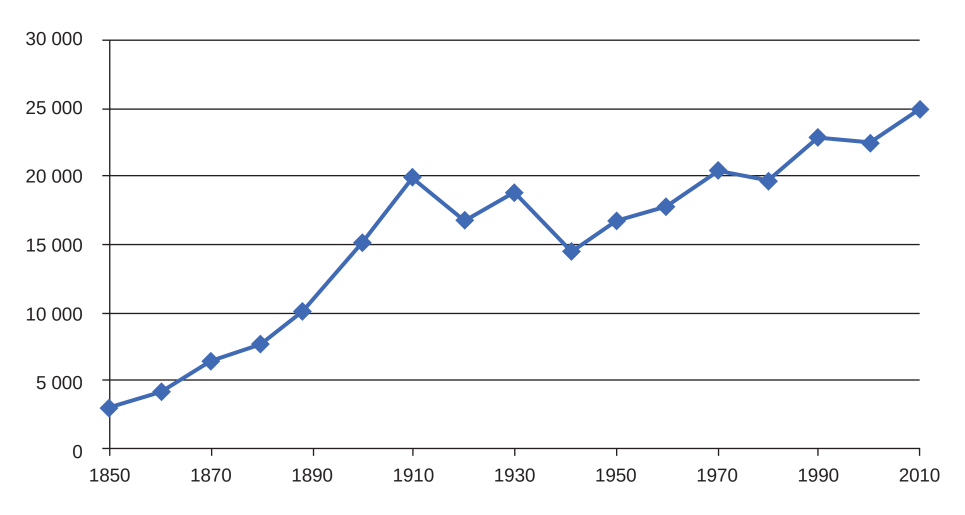


Figure 5. Population de Montreux 1850-2010. Source : Recensements de la population, OFS.

MONTREUX							
Année	**Population**	**Nombre d'hôtels**	**Nombre de lits**	**Arrivées**	**Nuitées**	**Dates clé**	
1860	4 092	18	730			**1861**	Chemin de fer Lausanne-Villeneuve
1890	8 907	57	2 987			**1892**	Crémaillère Glion-Naye
1920	16 007	85	5 805			**1932**	Faillite de la Banque de Montreux
1934	17 662	80	5 418	65262	397 913	**1946**	Création de l'Office du Tourisme
1960	17 609	99	4 690	164 249	723 512	**1967**	Festival de Jazz
1980	19 477	72	4 233	146 000	542 000	**1978**	Promotion économique
2000	22 235	35	2 966	153 061	367 400	**1992**	Auditorium Strawinsky

Figure 6. Quelques repères pour le cas de Montreux. Sources diverses.

2.5.2. *Finhaut*

Finhaut est une commune située dans le Canton du Valais faisant partie du district de St-Maurice. Sa superficie est de 22,8 km², se répartissant ainsi : 2,6 % de surfaces d'habitat et d'infrastructures, 3,2 % de surfaces agricoles, 26,3 % de surfaces boisées et 67,8 % de surfaces improductives (OFS). Cette commune se situe à la frontière franco-suisse, sur la rive gauche de la vallée du Trient (figures 8 et 9). Outre son chef-lieu Finhaut situé à 1 223 m d'altitude et composé de deux hameaux séparés par une forêt, La Cotze et Le Léamont, elle comprend les villages de Giétroz et du Châtelard[8] (Dictionnaire historique de la Suisse en ligne). Le territoire se situe entre 600 et 2 800 mètres d'altitude. Les communes limitrophes sont Trient, Salvan (Suisse) et Vallorcine (France). Finhaut possède deux lacs : celui d'Émosson (créé par la construction du barrage du même nom) qu'il partage avec son voisin Salvan, et celui du Vieil-Émosson (créé par la construction du barrage du même nom). La route du col de la Forclaz (entre Martigny et Chamonix, via Trient et Le Châtelard-Frontière) a été inaugurée en 1957. En 1968, grâce aux travaux d'Émosson, le village de Finhaut a été relié à cette route.

FINHAUT							
Année	**Population**	**Nombre d'hôtels**	**Nombre de lits**	**Arrivées**	**Nuitées**	**Dates clé**	
1860	433	1	20			**1906**	Chemin de fer Martigny-Châtelard
1890	396	5	260			**1925**	Barrage de Barberine
1920	633	15	764			**1935**	Liaison chemin de fer en hiver
1934	444	16	668	1 883	12 132	**1968**	Liaison routière Finhaut-Route de la Forclaz
1960	507	12	378	665	16 534	**1975**	Barrage d'Emosson
1980	338	6	205	1 834	7 514	**1995**	Inauguration du complexe Victoria
2000	328	5	117	633	1 892	**2002**	Débat sur le retour de la concession de Barberine

Figure 7. Quelques repères pour le cas de Finhaut. Sources diverses.

8 Il est donc question de deux « Châtelard » dans cet ouvrage : le Châtelard de Montreux (l'une des communes du Cercle de Montreux), et le Châtelard de Finhaut (la partie du village située en fond de vallée, pour une part directement le long de la route au niveau de la frontière avec la France).



Figure 8. Situation de Finhaut. Source : www.cff.ch.

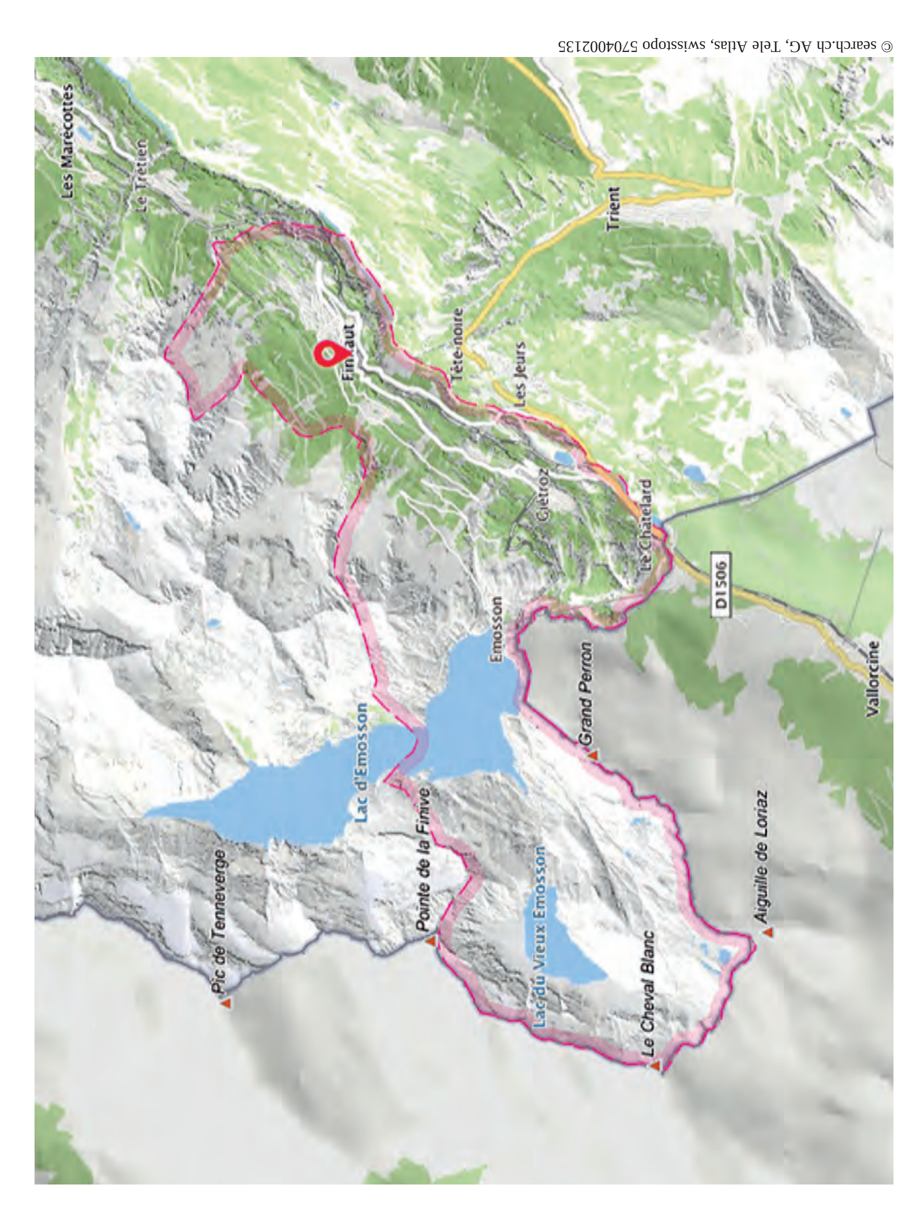


Figure 9. Plan de la commune de Finhaut. Source : search.ch.

2.5.3. Zermatt

Zermatt est une commune située dans le canton du Valais (Haut-Valais, germanophone), au fond de la vallée de St-Nicolas, district de Viège, à 1 608 m d'altitude (figure 11). Entourée de 29 sommets dont l'altitude dépasse 4 000 mètres, Zermatt est la troisième commune de Suisse au regard de sa superficie. La surface habitable et d'infrastructures représente 201 ha (0,83 %), celle destinée à l'agriculture 2 288 ha (9,4 %), la surface boisée 1 107 ha (4,6 %), et la surface improductive 20 671 ha (85,2 %). Entre le Breithorn et le Cervin, au sud de la commune, se trouve le col du Théodule, qui constitue un lieu de passage vers l'Italie (vallée de Valtournenche) (figures 12 et 13). De cette situation géographique découlerait un climat souvent qualifié de « méridional ». Selon des objets datés au C14 découverts dans la vallée et au col du Théodule, les premières traces de présence humaine dans la région remonteraient au néolithique. Si là l'installation des hommes pourrait remonter à l'utilisation commerciale et de transit de ce col au temps des romains, ou encore à la fabrication de vases en pierre ollaire à l'époque mérovingienne, c'est avec la colonisation de la vallée par les Walser dès le XIIIe siècle qu'un peuplement substantiel et permanent de la région de Zermatt est attesté (Rougier, 2002). La création de la commune de Zermatt est issue de la « fusion » des principaux hameaux en 1791[9] (Aroleid, Findelen, Ried, Zmutt) (figure 34). Le village de Zermatt n'est accessible que partiellement en voiture (les résidents permanents). L'accès principal se fait par le train depuis le village de Täsch.

ZERMATT							
Année	**Population**	**Nombre d'hôtels**	**Nombre de lits**	**Arrivées**	**Nuitées**	**Dates clé**	
1860	424	3	120			**1865**	Première ascension du Cervin
1890	528	12	730			**1891**	Chemin de fer Viège-Zermatt
1920	740	22	1 670			**1898**	Chemin de fer du Gornergrat
1934	962	30	2 115		132 456	**1929**	Liaison chemin de fer en hiver
1960	2 731	59	2 938	83 338	459 550	**1947**	Télésiège Sunnegga
1980	3 548	92	5 063	180 480	885 330	**1979**	Téléphérique Petit-Cervin
2000	6 025	108	6 537	396 651	1 257 468	**2002**	Fusion des remontées mécaniques

Figure 10. Quelques repères pour le cas de Zermatt. Sources diverses.

9 Einwohnergemeinde Zermatt (2011). Ordentliche Urversammlung, Protokoll Nr. 01/2011.



Figure 11. Situation Zermatt. Source : www.cff.ch.

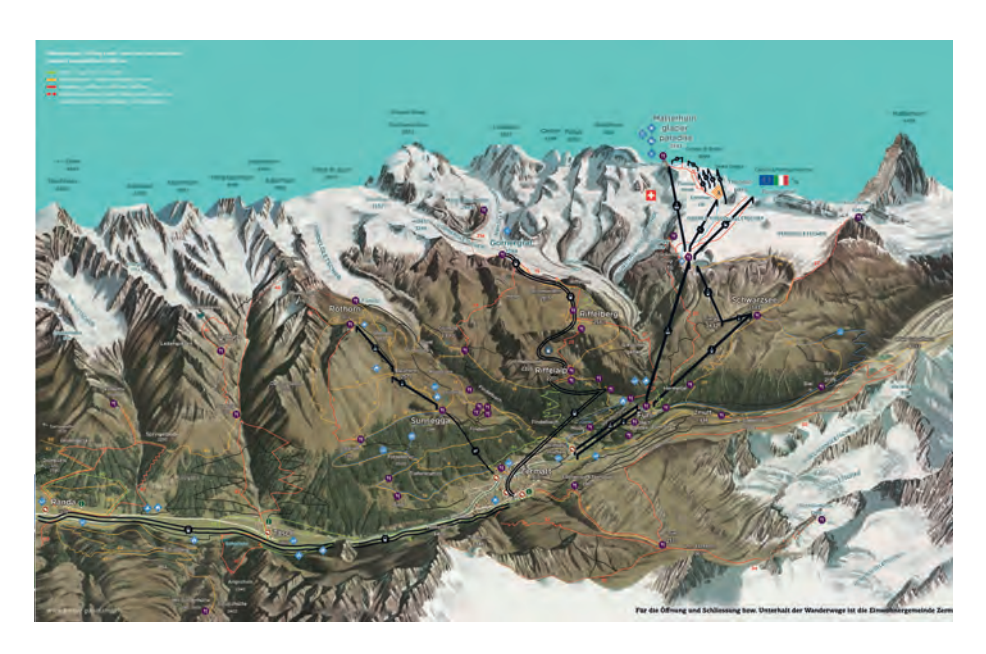


Figure 12. Zermatt panorama d'été. © Zermatt tourism

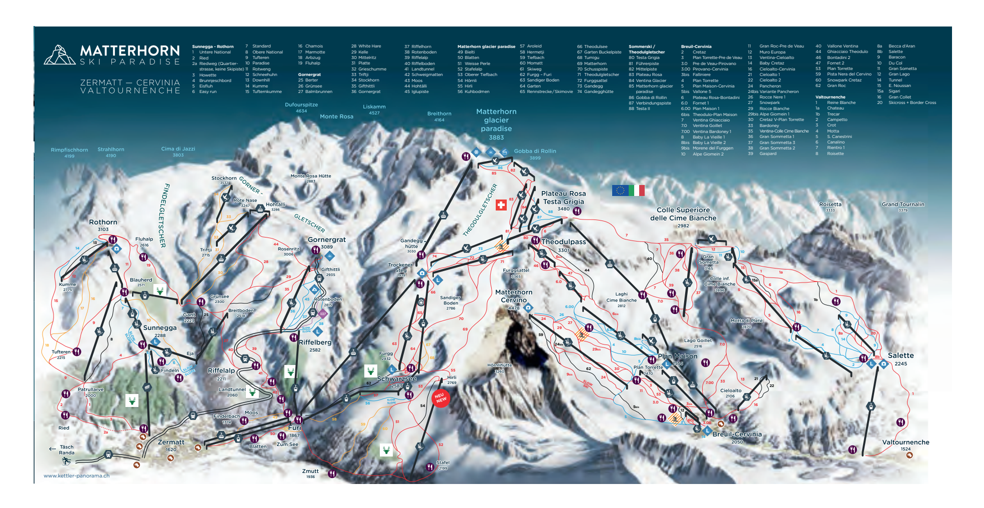


Figure 13. Zermatt panorama d'hiver. © Zermatt Bergbahnen AG

Partie I

Mise en scène et valeur territoriales

En définissant une métaphore de transaction basée sur le concept de valeur dans une perspective pragmatique, cet ouvrage propose une recombinaison des implications à la fois rationnelles (sur le marché et dans l'espace public) et expérientielles en jeu dans toute transaction. Cette métaphore se situe entre les lectures de Marx et les réalités antipolitiques – et souvent critiquées pour cela – de l'*Actor Network Theory* (ANT). La métaphore de la transaction et le modèle de la scène reposent, on l'a vu, sur trois dimensions articulées et interdépendantes : une dimension « concrète », celle de l'engagement pratique, une dimension abstraite où s'exerce la rationalité dans l'espace social, et une dimension abstraite où s'exerce la rationalité sur le marché. Ces trois dimensions permettent de proposer une théorie de la valeur (chapitre 2) réunissant divers aspects traités traditionnellement de manière indépendante dans les différents champs de la littérature (chapitre 1).

La construction de la valeur n'est pas comprise uniquement comme une construction rationnelle. L'économie des conventions (Eymard-Duvernay, 1989 ; Dupuy, 1989 ; Favereau *et al.*, 2002), ou encore les économies de la grandeur mettent cette relation entre le cognitif et le concret au centre de leur conception de la valeur. Les études sur le tourisme et sur l'*experience economy* (Pine, Gilmore, 1999 ; Lorentzen, 2009 ; Sundbo, Sørensen, 2013a) apportent une explication complémentaire et déterminante : le résultat de la rencontre entre le symbolique et le concret n'est pas que rationnel, mais aussi, et peut-être surtout, expérientiel ; si l'image du Cervin véhiculée sur la scène symbolique est déterminante dans le choix d'un déplacement pour le touriste potentiel, si la qualité des moyens de transport et de l'hôtel fait également l'objet d'évaluations, ce qui se passe lors du contact direct avec la montagne sur la scène

concrète ne se réduit pas à un calcul. C'est en reprenant le concept de valeur chez Dewey (2011) que l'on combine ces différents aspects au sein de la transaction.

D'un côté, du point de vue de l'économie territoriale, on parle assez volontiers de valeur dans la littérature récente, mais pour penser les innovations du côté du marché, dans une perspective de production-consommation, etc. (Grabher *et al.*, 2008). D'un autre côté, quand il est question de rapport à la production, on parle généralement de création de ressources (Kebir, Crevoisier, 2004; Pecqueur, 2001), puis, plus loin, de connaissances et de combinaisons/composition des facteurs de développement représentant *in fine* la valeur économique et le développement territorial. En partant d'une triade constituant le concept de valeur, on peut considérer la valeur dans une perspective plus large: la valeur, dans un processus transactionnel, qu'il relève soit de la production soit de la consommation, dans ses enjeux concrets et abstraits, dans sa valeur d'usage comme dans sa valeur d'échange. Au regard de la dialectique marxienne de la valeur, la perspective va au-delà du travail, mais concerne l'ensemble du processus transactionnel. L'usage et l'échange concernent autant l'acteur «producteur» que l'acteur «consommateur», tous deux en interaction sur la scène territoriale.

Le chapitre 1 présente différentes approches utiles pour informer théoriquement notre problématique: les approches économiques classiques, le courant hétérodoxe, les sciences sociales. La discussion de ces approches fait émerger les enjeux socio-économiques du tourisme en tant qu'objet et les enjeux méthodologiques y relatifs. Finalement, à partir du tourisme, nous montons en généralité au niveau de la notion de mobilités, notion empruntée à Urry (2005) et à travers laquelle nous positionnons notre approche au regard des sciences humaines et sociales.

Le chapitre 2 décrit un des apports de cet ouvrage: une métaphore sociologique compréhensive et spatiale des transactions économiques territoriales, qui tient compte des dimensions symbolique et concrète de la valeur. La transaction nous permet de conceptualiser ensuite un modèle heuristique de développement: la scène territoriale. Elle met en jeu des acteurs sur des entités spatiales (le local et le global), des mobilités et des structures.

Dans le chapitre 3, enfin, sont introduits les éléments méthodologiques ainsi que quelques repères historiques et géographiques.

1.
Le tourisme au carrefour des mobilités en sciences humaines

Comment expliquer les différentes trajectoires de nos trois cas ? Les approches classiques en économie (tendance néo-marginaliste) (point 1.1.) laissent subsister d'importantes lacunes : elles n'offrent pas les outils satisfaisants pour faire sens des enjeux spatiaux et temporels de la problématique de recherche. De nouvelles perspectives peuvent être recherchées dans les approches économiques hétérodoxes (point 1.2.). Dès lors, la question de recherche évolue : comment peut-ont comprendre, d'un point de vue économique territorial, les différentes trajectoires de stations touristiques ? La discussion de ces approches hétérodoxes au regard du tourisme amène à considérer le tourisme tel qu'il est abordé généralement en sciences sociales : dépourvu, ou presque, de toute considération relevant de l'économique (point 1.3.). Cette discussion permet d'aborder ainsi des considérations importantes et plus générales sur le rapport des sciences sociales à la problématique du marché, et sur l'importance des représentations de ce dernier dans le tourisme lui-même. Dans le dernier point (point 1.4.), en nous inspirant de Urry (2005) et en partant de la notion de mobilité touristique, nous proposons une discussion théorique autour d'une plus large conception des mobilités afin d'articuler les différents champs, et les enjeux épistémologiques et méthodologiques de recherche. Il sera temps alors de préciser les différents statuts des étapes de la démarche de recherche réunis dans ce manuscrit.

1.1. Les analyses économiques : une application des principes néo-marginalistes dans le champ du tourisme

Théoriquement, le tourisme est un « champ d'application privilégié pour les concepts et les modèles économiques » (Caccomo, Solonandrasana, 2006, p. 14). En effet, il s'agit d'une industrie mondialisée, produisant des biens complexes[10], où les firmes internationales tiennent une place importante, où pèsent également fortement les externalités, et où la dimension technologique et les problématiques de l'information sont importantes. Dans la tradition économique, le tourisme est systématiquement considéré comme un « phénomène complexe » pour cette raison : il est difficilement quantifiable, parce que fondamentalement dépendant de variables qualitatives. C'est également un phénomène exceptionnel, puisque malgré la crise de la fin des années 2000, le tourisme ne faiblit pas dans le monde : son potentiel est énorme et croissant[11]. Toutes ces raisons devraient en faire un objet de recherche privilégié des sciences économiques ! Or la richesse et la complexité de l'objet en font un sujet peu traité par la recherche fondamentale (par rapport à l'industrie traditionnelle ou encore la finance).

Les études économiques sont marquées par leur dimension quantitative. D'un point de vue statistique, le tourisme « en tant que tel » reste difficile à embrasser, par exemple au niveau de l'emploi. Les effets multiplicateurs de ce qui est considéré comme un secteur restent notamment difficiles à saisir. Dans une perspective historique, la complexité est encore plus flagrante. Plusieurs historiens ont eu pour ambition de récolter des données permettant de reproduire pour des époques antérieures les modélisations et autres outils statistiques à la disposition des économistes contemporains. Dans le cas du tourisme, les contraintes méthodologiques s'ajoutent ici aux limites épistémologiques. Ainsi, Senn (1918), Hunzinker (1947), Püntener (1994) ou encore David (2003) se sont efforcés de calculer la valeur ajoutée du secteur de l'hôtellerie. Au-delà des chiffres recueillis – Püntener estime par exemple que la part du tourisme dans le PIB aurait augmenté en continu de 1855 à 1895, pour atteindre 4.6 % –, on retient les divergences concernant ces données[12] et les nombreuses réserves émises corrélativement à propos de ces résultats, qui ne sont toujours que des estimations, basées sur des statistiques dont les nomenclatures évolutives rendent difficile toute procédure comparative strictement quantitative.

Par rapport à la question de recherche, diverses traditions de recherche pourraient a priori apporter un éclairage. Dans le cas de la Nouvelle Géographie Économique

---

10 Cette complexité s'observe, par exemple, dans la multiplicité des biens et des services qui composent, dans une perspective classique, un « bien touristique » ; on peut parler d'une « consommation séquentielle » (Caccomo, Solonandrasana, 2006) où, contrairement à la consommation d'autres biens (comme une voiture), l'utilité globale d'un « produit touristique » se trouve dans la consommation successive de ses composantes (hébergement, restauration, loisirs, etc.).

11 OMT (2014) (media.unwto.org).

12 Humair (2011b) relève par exemple que David propose des chiffres divergents de ceux de Püntener concernant le PIB.

(NGE) (Krugman, 1991), le principal enjeu d'analyse est le calcul des économies d'échelles réalisées entre différents lieux. Les modèles de l'économie évolutionnaire (Dosi, Nelson, 1994; Boschma, Lambooy, 1999) proposent des méthodes pour l'analyse de l'évolution d'un même lieu entre deux moments différents. Dans ce cas, l'allocation des ressources prend en compte l'évolution. Néanmoins dans ces modèles, les origines des différenciations, autrement dit l'innovation radicale (par exemple via ce qu'en propose la vision de l'entrepreneur schumpeterien) n'est pas prise en compte, et la différenciation des espaces dans le temps dépend uniquement des effets de seuil. La modélisation constitue l'enjeu le plus important de la recherche ici, la rigueur et l'ingéniosité du modélisateur étant garantes de l'écho de la recherche dans le champ académique y relatif. Encore une fois, de ce point de vue, le tourisme est un objet offrant précisément de nombreux défis.

La tendance à la modélisation a essaimé dans les sciences économiques tenant compte de l'espace (NGE) ainsi qu'en sciences sociales, en général, mais également au regard de l'objet «tourisme», comme le modèle cyclique de croissance et de déclin des stations (Butler, 1980, 2006). Ce modèle consiste à schématiser l'évolution de ce «secteur» à une échelle locale, principalement sur la base de critères purement quantitatifs. Le principe est de démontrer des phénomènes d'agglomération dans le temps ne concernant *que* la pratique touristique telle que définie par ailleurs comme pratique d'agrément (voir point 1.3.) et, *in fine*, de proposer des modèles de cycles de vie de stations touristiques: lorsqu'une station atteint un seuil critique en termes d'offre et de demande, la fréquentation baisse, et la station se meurt. Ici encore, une station est considérée comme un espace évoluant comme n'importe quel autre: «*Ils ne se distinguent que par la position temporelle qu'ils occupent dans la file d'attente*» (Corpataux, Crevoisier, 2007) des stations compétitives ou non.

En termes de recherche appliquée, plusieurs types d'analyses économiques classiques peuvent être entrepris dans le cas du tourisme, par exemple une analyse basée sur la théorie des dotations factorielles, ou une analyse des coûts comparatifs. Ainsi, une enquête menée par le Crédit Suisse (2011) sur la concurrence entre les stations se penche uniquement sur la concurrence tarifaire, tout en évoquant par ailleurs «*l'importance d'une marque*» (p. 22) pour la compétitivité de la station. En outre, le rapport recommande aux acteurs de coopérer, car «*en général, l'innovation hôtelière ne provient pas d'équipes isolées, mais souvent des coopérations entre les acteurs les plus variés*» (p. 33).

Le problème des approches économiques strictement quantitatives est qu'elles conduisent à privilégier l'étude d'objets sans l'enjeu territorial, par exemple les tour-opérateurs. En tant qu'acteurs financièrement importants, ils sont présentés comme un reflet de l'ensemble du «secteur touristique». Leur activité correspond bien aux contraintes des analyses quantitatives, puisqu'elle consiste en effet à opérationnaliser des déplacements d'individus d'un point à un autre, sans que ces points ne soient

problématisés comme étant autre chose que des *points*[13] (voir *infra*). Au niveau des données spatiales et temporelles, comme dans toute conception moderne de l'économie compétitive, la composante spatiale quantitative est prise en compte à travers les coûts de transport, dans la mesure où les touristes se déplacent pour consommer les biens et les services. Tout consommateur touristique constate effectivement que le prix de son séjour dépendra en premier lieu de la distance purement quantitative qui le sépare de son lieu de résidence principale, et du nombre de personnes qui partageront avec lui les coûts collectifs de transport. Le temps est également une variable quantitative déterminante pour la construction de la valeur d'un bien ou d'un produit touristique ; bien avant le *yield management*, l'effet de saison a de tout temps eu un impact sur les prix. En d'autres termes, les dimensions d'espace et de temps dans les conceptions économiques traditionnelles du tourisme, bien qu'elles reposent sur des spatialités tangibles et des temporalités vécues, ne sont pensées que sous une forme abstraite. D'un point de vue classique ou néoclassique en économie, toute activité qui concerne le tourisme est pensée indépendamment du contexte dans lequel cette activité prend place : les variables spatio-temporelles qualitatives ne sont pas prises en considération ; bien qu'ils bougent de manière quantitative dans un espace abstrait, les acteurs (touriste et producteur de tourisme) restent « statiques » dans la mesure où leurs actions ne sont jamais influencées par des variables qualitatives à proprement parler.

Ces divers traitements économiques du tourisme s'inscrivent dans un paradigme néo-marginaliste. Leur profil essentiellement quantitatif marque leur contribution à l'analyse du phénomène touristique, comme celle de n'importe quel autre phénomène. D'un point de vue épistémologique, ces approches dépendent du postulat de désencastrement de l'économie des autres activités sociales. Pour les classiques, l'économie se déroule en marge des autres activités sociales. Les comportements individuels sont intéressés (postulat de l'*homo œconomicus*), et la coordination se fait exclusivement par les prix. Les théories économiques standard s'intéressent donc aux liens de causalité entre les données économiques et les phénomènes économiques, sans tenir compte des médiations sociales (Steiner, 2011). Autrement dit, l'économie néoclassique traite de l'allocation de ressources et non pas des processus de création de valeur, et encore moins des relations entre valeurs socioculturelles et économiques. En résumé, on retient trois dimensions de l'application de ces principes théoriques dans la recherche :

– approches homogénéisantes et désencastrées ;

– approches arbitraires (postulat de l'*homo œconomicus*, réduction de l'espace à un point abstrait, décontextualisation) ;

– approches dont l'objectif unique est la mesure, pour la comparaison.

[13] Ainsi, l'innovation, lorsqu'elle est conceptualisée, consiste de ce point de vue à trouver de nouveaux produits [points], par exemple liés au tourisme vert (Caccomo, Solonandrasana, 2006).

Nous ne nous inscrivons pas dans le courant économique classique dans la mesure où nous réfutons le postulat de l'*homo œconomicus* (la valeur est construite) et, en conséquence, celui du désencastrement. Avec Polanyi, nous considérons que la fin poursuivie par l'homme n'est pas dans la seule possession de biens matériels, mais qu'il s'agit pour celui-ci «*de garantir sa position sociale, ses droits sociaux, ses avantages sociaux. Il n'accorde de valeur aux biens matériels que pour autant qu'ils servent cette fin*» (Polanyi, 2000 [1944], p. 91). Nous nous intéressons donc, dans cet ouvrage, au processus de construction de la valeur, et partons d'une hypothèse qu'elle résulte d'une différence qualitative entre des lieux et de la capacité à maintenir au cours du temps cette différenciation. En conséquence, nous ne retenons pas les outils théoriques et méthodologiques issus des recherches et des analyses économiques répondant aux principes néo-marginalistes.

1.2. LE COURANT HÉTÉRODOXE : ÉCONOMIE INSTITUTIONNALISTE ET TERRITORIALE

Les approches économiques hétérodoxe, institutionnaliste et territoriale se sont développées en réaction aux postulats de *l'homo œconomicus* (rationalité instrumentale) et de l'allocation des ressources. Ce courant regroupe en fait divers courants tels que l'économie industrielle ou encore l'économie de la transition, mais plus généralement les auteurs dits «institutionnalistes». La question de l'encastrement et du désencastrement de l'économie dans le social est au fondement de cette école de pensée. L'objectif commun de ces différents auteurs est de réaménager le cadre de référence pour comprendre les relations marchandes: en prenant en compte la «situation» spatio-temporelle de ces dernières. L'économie institutionnaliste ne remet pas en cause l'économie de marché, mais elle cherche à en renouveler l'approche (Dupuy *et al.*, 1989). Il s'agit de considérer théoriquement une réalité empiriquement établie: la variété des principes de coordination possibles ainsi que les configurations institutionnelles permettant ces dernières. Plus généralement, en sociologie économique, il s'agit de théoriser l'activité économique comme un fait social dans lequel les modes de coordination à l'œuvre sont divers et ne se réduisent pas à celui organisé autour de l'information véhiculée par les prix de marché (Steiner, 2011). Il y a donc une grande proximité entre ces approches.

North (1990) définit les institutions comme «*les règles du jeu dans la société, comme les contraintes établies par l'homme et qui structurent les relations humaines*» (p. 3-4). Il distingue également les contraintes formelles des contraintes informelles, ainsi que les institutions des organisations. Ces dernières qualifient des groupes d'individus, liés par un objectif commun, un but à atteindre. D'autre part encore, North se réfère au concept de *path-dependancy* (dépendance de sentier) pour comprendre le changement institutionnel. L'apport essentiel du courant institutionnaliste (Bazzoli, Dutraive, 2000) dans une analyse économique est qu'il permet de sortir, au niveau micro, du «*fétichisme de la marchandise*, [c'est-à-dire de]

penser la nature sociale de la valeur » (Orléan, 2011, p. 44). La question de la valeur est particulièrement explicitée par Orléan, qui part de Schumpeter et lui attribue une position centrale. Pour les institutionnalistes dans le sillon de Schumpeter, la valeur n'est pas substantielle. Cela implique que les ressources ne peuvent être alloués en tant que telles, et que la rationalité des acteurs ne s'exerce pas relativement aux propriétés intrinsèques d'un bien ou d'un service hors de tout contexte.

Plusieurs courants de recherche partent de ce postulat général. Dans un sens, en accord avec Polanyi (2000 [1944]), les problématiques abordées concernent le désencastrement de l'économie par rapport au social, via une dépersonnalisation des rapports sociaux et une compréhension de la monnaie comme destructrice des relations sociales (Steiner, 2011). Pour Zelizer (2005), en revanche, la monnaie est associée aux gratifications, aux relations intimes, etc. Dans une autre perspective encore, les problématiques sont abordées du point de vue du marché et de sa construction. Par exemple, la question de la création de valeur est approchée en sociologie économique via la question relationnelle (où elle dépend de la position dynamique des acteurs) (Grabher, 2008 ; Beckert, 2011 ; Beckert, Aspers, 2011), ou à travers l'économie des conventions (Eymard-Duvernay, 1989 ; Favereau *et al.*, 2002) (la valeur est créée au travers de principes institués, plus ou moins explicités). Dans les deux cas, les acteurs concernés par l'interaction économique ne sont pas isolés de leur contexte. La création de valeur dépend au contraire beaucoup des intermédiaires (par exemple des tiers légitimants). Dans le cas des approches en économie territoriale, c'est l'ensemble des contraintes territoriales qui sont prises en considération. La contextualisation des rapports de production et des rapports de consommation est enfin prise en considération par *l'experience economy* (Pine, Gilmore, 1999 ; Lorentzen, 2009).

L'économie des conventions (Dupuy, 1989 ; Salais, 1991) s'inscrit de manière plus générale dans la sociologie économique des marchés : celle-ci cherche à comprendre les formes d'économies comme le résultat de relations sociales. Dans l'économie des conventions, les biens sont pourvus de qualités qui sont la préoccupation centrale des acteurs impliqués dans un marché n'étant lui-même pas donné comme tel, mais organisé précisément par des institutions. Le caractère objectif des conventions est donc fondamental : « *Une convention est une régularité qui a sa source dans les interactions sociales, mais qui se présente aux acteurs sous une forme objectivée* » (Dupuy *et al.*, 1989, p. 145). Dans les marchés considérés comme dynamiques, la concurrence s'organise donc autour de deux mécanismes centraux : la singularisation du produit (différenciation des biens) et l'attachement du consommateur au bien.

L'économie des conventions amène ainsi un certain nombre d'aspects fondamentaux pour la prise en compte des situations dans lesquelles se déroulent des interactions économiques, et aborde finalement la question de la relation du producteur au consommateur. Concernant le tourisme, l'hypothèse d'une convention touristique pourrait être ainsi posée. L'enquête consisterait en la révélation du processus de constitution de la convention au niveau territorial (par exemple une instauration de label, une délimitation de zone de production, etc.). Il serait ainsi nécessaire de

combiner plusieurs conventions de qualité, par exemple la convention technique et la convention d'authenticité (Jeannerat, 2009), pour différentes prestations ou pour un ensemble de prestations. Mais l'outil analytique que constitue la convention est limité par l'absence d'une dimension conceptuelle relative au territoire. Ensuite et surtout, le concept de convention est insuffisant pour une analyse du phénomène touristique, car bien qu'il affirme l'encastrement de l'économique dans le social, ce dernier reste soumis à une appréciation rationnelle. Le caractère expérientiel serait ainsi uniquement formalisé dans le cadre d'une convention, ce qui ramène paradoxalement l'acteur à une logique de calcul : si la rationalité n'est pas opérée, comme pour l'*homo œconomicus,* en termes de calcul des coûts-bénéfices par rapport à un *prix* donné, ce « calcul » est effectué au niveau des échelles de valeurs sociales (ainsi, l'effet Veblen[14] est connu pour être ce qui pourrait être dénommé comme une « convention de snobisme ») et cette rationalité s'opère « hors-sol », non pas désencastrée du social, mais désencastrée de l'espace et du temps concret de la réalisation de l'action par l'acteur. Cette limite est problématique dans le cadre de notre questionnement, dans la mesure où l'économie des conventions ne permet pas de penser l'ancrage dans un contexte spatial.

Pour les économistes territoriaux traitant de l'innovation, les institutions se trouvent au cœur de l'analyse. Il s'agit de considérer l'espace dans la compréhension des phénomènes économiques par opposition aux approches classiques en économie (et à de nombreuses approches en sciences humaines) qui sont basées sur des conceptions abstraites de l'espace (Corpataux, Crevoisier, 2007). La compréhension de la dynamique de développement suppose la prise en compte de phénomènes socio-économiques comme étant situés : les phénomènes économiques concernent de manière étroite les institutions qui caractérisent les divers contextes spatio-temporels dans lesquels ils se développent, et qui constituent eux-mêmes des institutions. Il s'agit de comprendre les formes contextualisées d'économies comme le résultat de relations sociales (et réciproquement). La transaction marchande est appréhendée non pas comme une action ponctuelle dont les tenants et les aboutissants relèvent de la logique de l'équilibre de marché et de la rationalité instrumentale, mais comme une interaction encastrée dans des contextes. Les caractéristiques de ces contextes spatio-temporels expliquent le processus de création de valeur du bien ou du service et, de manière plus large, permettent de comprendre les dynamiques de développement territorial.

En économie territoriale en général, « *l'espace n'est plus simplement traversé par des flux d'informations. Il est ponctué par des lieux où la mémoire s'accumule, où les connaissances se créent et où elles se perpétuent* » (Claval, 2008, p. 175). Dans les modèles territoriaux d'innovation (*Territorial Innovation Models,* ou TIMs) (Moulaert, Sekia, 2003), les dynamiques institutionnelles locales jouent un rôle significatif dans les processus d'innovation, ces derniers étant considérés comme fondamentaux pour comprendre les faits économiques dans une perspective spatiale.

[14] L'effet Veblen veut qu'une baisse des prix réduise l'intérêt pour tel ou tel bien, et qu'*a contrario* une hausse du prix rende le bien d'autant plus désirable (Veblen, 1970 [1899]).

Plusieurs traditions se sont succédé dans ce courant : les milieux innovateurs du GREMI (Camagni *et al.*, 2004 ; Maillat, 2006 ; Crevoisier, 2006) ; les *Localized production systems* (LPS) (Courlet, 2008) ; les nouveaux espaces industriels (Storper, Scott, 2009) (systèmes de production flexibles, avec réduction des coûts de transactions externes) ; dans le même ordre d'idée, mais avec une moindre importance accordée aux interactions sociales, les *clusters* de l'innovation (Porter, 1998) ; puis les *Regional innovation systems* (Cooke, 2008 ; Asheim, 1997) et les *learning regions* (Morgan, 1997 ; Maillat, Kebir, 1999).

La recherche sur les milieux innovateurs s'efforce de comprendre « *la manière dont le territoire donne sa forme aux structures économiques et en codétermine l'évolution* » (Crevoisier, 2006, p. 154). Trois paradigmes constituent la base de ce courant de recherche :

1) Le *paradigme technologique,* où la concurrence se construit par la différenciation (qui peut s'exprimer via un savoir-faire développé dans le temps), via « *l'ensemble des fonctions de la production* » (pas seulement la recherche et développement). L'innovation englobe tout, y compris l'enchaînement des différentes ressources.

2) Le *paradigme organisationnel* : prise en considération de l'insertion dans un réseau territorial (autres entreprises), de la participation au réseau d'innovation et du soutien au système de production régional. Les acteurs interagissent selon leurs complémentarités fonctionnelles, les logiques de division du travail créent un réseau au sens d'un collectif (qui peut être considéré comme un capital relationnel), dont les membres s'identifient de manière commune à des ressources, des valeurs. On parle à ce sujet d'économie institutionnelle (Hodgson, 1999).

3) Le *paradigme territorial*, où le savoir-faire est régénéré par l'activité économique et les structures de formation, où le milieu s'oppose à la « distance ». « *Le territoire, en tant qu'organisation, peut générer les ressources (savoir-faire, compétences, capital, etc.) et les acteurs (entreprises, innovateurs, institutions de support, etc.) sont nécessaires à l'innovation* » (Crevoisier, 2006, p. 160).

On peut dire que cette approche théorique des milieux innovateurs a été implicitement embrassée par des historiens, et notamment des historiens du tourisme. L'idée principale est que le tourisme et l'innovation technologique (et plus généralement la notion de qualité et d'excellence) ont entretenu une relation étroite, des innovations techniques ayant contribué à l'essor du tourisme et, réciproquement, le tourisme ayant dynamisé l'innovation industrielle. Cet aspect a été souligné par de récentes recherches en Suisse (Humair *et al.* 2014 ; Tissot, 2004a).

Progressivement, les différents modèles territoriaux d'innovation ont mis en évidence l'importance des connaissances et de l'apprentissage dans une dynamique collective, dans la mesure où l'innovation est considérée comme se construisant dans

le cadre de multiples conventions et routines sociales localisées ; le territoire est le support de la différenciation marchande et sociale.

Théoriquement, de manière générale pour les milieux innovateurs, au cours du processus d'innovation « *le territoire est alternativement la* matrice *à partir de laquelle se développent les réseaux d'innovation et l'*empreinte *laissée par ces réseaux sur les ressources du milieu* » (Crevoisier, 2006, p. 161). Cet aspect dynamique concerne chaque niveau d'analyse, et particulièrement en ce qui concerne la question des connaissances. La connaissance dans une perspective territoriale n'est pas « accumulée » dans le territoire, mais relève d'un processus dynamique. Elle n'est pas perçue comme un bien économique « donné » et échangeable, mais comme « des apprentissages situés dans l'espace et dans le temps » (Crevoisier, Jeannerat, 2009, p. 81). De plus, contrairement aux autres modèles territoriaux d'innovation traditionnels, « *c'est la manière dont la* génér*ation et l'*usage *de connaissance s'articulent à des fins de création de valeur économique qui est centrale* » (p. 81). Cette problématique a surtout progressé théoriquement à partir des années 1990 et 2000 à la suite du développement des NTIC et de la démultiplication des possibilités de mobilité des connaissances. Or, cet aspect « non donné » des connaissances est fondamental, et d'autant plus dans ce contexte qu'il permet la différenciation : plus il y a intégration des connaissances, plus il y a différenciation.

Depuis les années 1990, les recherches mettent l'accent sur l'idée selon laquelle on est passé de la concurrence de produits définis par leur valeur d'usage (tangible) à la concurrence de marques à la « valeur-signe » (intangible). Le concept de « *connaissance symbolique* » développé par Asheim et Hansen (2009) est particulièrement représentatif de cette évolution : « *En raison de l'encastrement culturel des interprétations, le savoir symbolique est caractérisé par un élément distinctif tacite et est d'ordinaire fortement spécifique à son contexte. Le processus de socialisation (plutôt que celui d'un enseignement formel) est important non seulement pour gagner "le savoir-faire" mais aussi pour acquérir le "réseau" nécessaire, c'est-à-dire la connaissance de collaborateurs potentiels aux spécialisations complémentaires par le truchement d'interactions informelles et interpersonnelles au sein de la communauté professionnelle* »[15] (p. 431-432). Crevoisier (2011), à travers le concept de « *milieu ancreur* », souligne qu'un milieu peut valoriser ce type de connaissances « *immatérielles* » développées autre part. Il suggère une distinction entre les connaissances substantives et signifiantes : les premières concernent la création de valeur économique en fonction du contenu de la connaissance, et les secondes « *de par le sens qu'elle*[s] *procure*[nt] *à ceux qui se* [les] *approprient* »

[15] « *Because of the cultural embeddedness of interpretations, symbolic knowledge is characterized by a distinctive tacit component and is usually highly context specific. The process of socialization (rather than of formal education) is important not only for gaining "know-how" but also for acquiring "know-who", that is knowledge of potential collaborators with complementary specialization through informal, interpersonal (face-to-face) interaction in the professional community.* »

(p. 6). Ces évolutions de la conceptualisation de la connaissance apportent quelque éclaircissement relativement à la problématique du tourisme du point de vue du développement régional : la question de la signification est abordée, question qui a priori nous semble fondamentale dans le cadre de l'économie touristique, où, à propriétés substantives égales, une destination ou un bien ou un service touristique est privilégié ou non par le consommateur. De manière générale, une telle conception des connaissances implique une vision nouvelle en termes d'innovation.

Le phénomène de servicialisation a également contribué à l'évolution de la notion d'innovation en général. On peut en effet considérer que la littérature sur l'innovation industrielle a fait évoluer la notion d'innovation dans l'industrie par ce qui caractérise l'innovation dans les services : une innovation qui tend à être organisée, tout en restant dispersée dans l'organisation, et ne présentant pas de comparables « *secteurs de recherche et développement* » (Sundbo, 1997). Comme dans les services, les nouvelles innovations industrielles doivent s'adapter à la dimension complexe des « *connaissances* » participant à l'innovation. Au regard du concept de milieu ancreur, par exemple (Crevoisier, 2011), la dimension substantive du service est rapidement copiée, tandis que la dimension signifiante peut rapidement évoluer. Pour les entreprises et les régions focalisant leur attractivité sur la dimension substantive de leur offre, il devient nécessaire d'anticiper les copies de la concurrence qui leur feront perdre cet avantage. De ce point de vue, la conceptualisation semble être adaptée de plus en plus au tourisme, car on touche là aux aspects organisationnels propres à des catégories industrielles non conventionnelles (regroupement de services sur un territoire), traditionnellement appréhendées par la tradition en économie territoriale.

Si les considérations de ce courant de recherche et du présent ouvrage se recoupent, on identifie une lacune relative à la dimension expérientielle et complexe du tourisme. En effet, la plupart des auteurs de ces modèles s'accordent à dire que l'objet de l'innovation est le développement de nouvelles technologies et leur implantation/organisation. Autrement dit, le potentiel social au regard de l'ensemble du processus économique est ici réduit à la sphère productive, et ce dans une application quasi strictement technologique (matérialiste). Dans ce sens, les milieux innovateurs sont un bon exemple pour comprendre les apports et les limites des modèles territoriaux d'innovation vis-à-vis de l'objectif de recherche qui est fixé ici, parce que ce courant a également pensé ses propres limites et proposé de nouveaux programmes de recherche (Lagendijk, 2006 ; Colletis-Wahl *et al.*, 2008 ; Crevoisier, 2010).

Avec ces évolutions théoriques, le « milieu », ou région productive, s'est véritablement complexifié. En termes d'acteurs surtout, les questions de sens ont fait indirectement surgir le consommateur. Grabher *et al.* (2008) ainsi que Aspers et Bekert (2011) décrivent une convergence entre l'ouverture des architectures de l'innovation et les modes d'organisation des consommateurs « *impliqués dans l'innovation* ». Au-delà de ces formes managériales poussées de co-développement, on retient l'idée que le « roi négligé » (« *Neglected King* ») devient résolument visible, désormais considéré dans le rôle qu'il tenait discrètement, pour une part, depuis

toujours. À ce niveau encore le tourisme semble un terrain particulièrement éclairant pour ce type de théorie. Mais malgré tout, en économie territoriale le consommateur n'existe que « par défaut », autrement dit la connaissance du consommateur qui est en jeu est toujours rapportée à l'espace de la production, notamment parce que, d'un point de vue territorial, c'est l'ancrage (ou l'appropriation) de cette connaissance qui est en jeu. Finalement, les récentes évolutions théoriques en économie territoriale permettent d'appréhender d'autres enjeux que ceux de l'industrie manufacturière traditionnelle, mais sans pour autant répondre à ceux de la problématique touristique, en termes de création de valeur et de développement spécifique à ces régions.

Pour résumer, les modèles territoriaux d'innovation permettent de comprendre l'innovation, les spécificités des territoires pour leur insertion dans des sociétés marchandes. Mais, dans ses divers courants, on retrouve systématiquement une, deux ou trois des limites fondamentales de ces modèles. Premièrement, ces modèles sont principalement axés sur les innovations technologiques, et la valeur substantielle des biens et services. Deuxièmement, ils prennent implicitement et uniquement en considération la mobilité des biens, et non celle des personnes. Cela dépend de la focalisation sur l'époque de production, que l'on retrouve dans le troisième point. Car troisièmement, ces modèles tiennent compte principalement des acteurs producteurs, laissant de côté les consommateurs. Avec le tourisme comme point de départ, les modèles territoriaux d'innovation, et notamment celui fondé sur le concept de milieu innovateur, prennent directement un profil différent. C'est tout l'intérêt de plusieurs recherches de Marcelpoil (2003 ; Marcelpoil, Boudières, 2006) et de Peyrache-Gadeau (2007, 2014) : de fait, avec le tourisme, les consommateurs sont un enjeu, comme la question des connaissances et la mobilité des personnes. En outre, dans la problématique touristique, les questions environnementales et de durabilité sont un enjeu territorial explicite et actuellement incontournable si l'on traite de stations touristiques, par exemple. C'est beaucoup moins le cas d'autres types d'activités qui font l'objet de recherches en économie territoriale et qui restent très centrées du côté de l'offre. Cependant, bien que les enjeux du tourisme soient pris en compte dans de telles approches, ce sont implicitement toujours ceux des « stations », ou de manière plus large des « territoires de montagne » qui sont concernés, ce qui a pour conséquence de perpétuer le cloisonnement de la problématique économique territoriale de la mobilité des personnes dans le champ du « tourisme », isolé et muselé de son potentiel explicatif de phénomènes économiques territoriaux plus généraux. Le tourisme est une entrée permettant de comprendre à la fois le processus complexe de création de valeur et l'importance de la mobilité dans les processus de développement (et d'innovation) des territoires ; mobilité non seulement des marchandises et des travailleurs qui les produisent, mais également des consommateurs.

1.3. Quelques regards sur le tourisme en sciences sociales

Dans les sciences sociales, on peut s'intéresser au tourisme comme problématique d'un point de vue territorial. On considère alors l'ensemble des pratiques concernées pour pouvoir identifier une problématique touristique. Par exemple, en ce qui concerne le tourisme d'affaires, «*toutes les personnes qui voyagent pour des raisons professionnelles et qui font des dépenses touristiques auprès d'établissements* ad hoc, *tels que les entreprises de transport (aériennes surtout), les hôtels ou les restaurants, doivent être appelées touristes*» (Hoerner, 2010, p. 6). L'utilisation de la locution latine ici résume la situation: le large phénomène socio-économique du tourisme – au sens du déplacement de personnes pour une durée plus ou moins longue et pour des motifs étant ou non relatifs à l'agrément – n'est pas nié, mais la notion du tourisme d'agrément sous la forme du séjour reste le référentiel théorique systématique de toute recherche dans le champ du tourisme.

Cependant, dans les sciences sociales, on s'intéresse généralement à la problématique touristique en tant que pratique, en l'occurrence une pratique d'agrément, sans considération des enjeux territoriaux. D'ailleurs, les définitions du tourisme et du touriste se rapportent communément à la pratique touristique d'agrément et de séjour. En 1937, la SDN considérait comme «*touriste, toute personne qui, voyageant pour son agrément, s'éloigne pendant plus de 24 heures et moins d'un an de son domicile habituel; les déplacements de moins de 24 heures étant des excursions*» (Boyer, 2000). La définition s'est un peu complexifiée en 1963, avec la distinction des motifs et de la durée du voyage. Aujourd'hui encore, théoriquement, la pratique du tourisme d'agrément supposant un séjour est une référence commune en la matière. Par exemple, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ne valorise pas le tourisme d'affaires: elle le prend en compte mais ne le met pas en évidence. Mais à partir du moment où on pose une problématique sociologique en tant que telle, la distinction devient fondamentale.

Dans le cas d'une approche du tourisme en tant que pratique d'agrément, le tourisme est envisagé comme une question de sciences sociales comme une autre – l'éducation, le sport, etc. Le même type de résultats est ainsi généralement alors présenté – par exemple la mise en évidence de problématiques de distinction, d'exclusion, etc. Dans le cas du tourisme, ces mêmes phénomènes apparaissent comme exacerbés, et suscitent d'autant plus l'intérêt des chercheurs. Ainsi, dans le «champ du tourisme», on retrouve facilement certaines thématiques ayant par ailleurs leur pertinence, comme celle de l'authenticité, ou de l'expérience.

À l'image du débat plus général en sociologie, structuré schématiquement entre paradigmes déterministe et individualiste, la discussion concernant le tourisme consiste en premier lieu à établir le caractère déterminé ou non de cette pratique. Ensuite, dans leur traitement de l'objet tourisme, les chercheurs en sciences sociales développent un rapport particulièrement difficile avec «la dimension économique», tantôt ignorée, tantôt structurant par défaut le type de pratique (a priori

« commerciale » ou non). Enfin, la pratique touristique est discutée autour de la notion d'authenticité.

Durant les années 1950 et 1960, les premiers regards portés par les sciences sociales sur le phénomène touristique ont pris la forme de critiques (Enzensberger, 1965, 1996 [1958] ; Boorstin, 1964) reposant sur une conception de l'histoire du tourisme en deux étapes (Burgelin, 1967) :

– À partir du XVIIIe siècle, une minorité de personnes voyagent pour des raisons non utilitaires, c'est un voyage « aventure » que seuls quelques-uns peuvent mener.

– Dès le milieu du XIXe siècle, le tourisme devient organisé, les itinéraires garantis et les voyageurs ne sont plus confrontés à des « surprises ».

À compter de ces premières approches et durant les Trente Glorieuses globalement, le touriste est considéré comme un acteur ne « pratiquant » pas spécifiquement d'activité. C'est donc une vision complètement réductrice du tourisme, où le comportement de l'acteur est qualifié de grégaire, et marqué par l'absence de rationalité pour un individu qui se délasse de se faire baigner d'illusions (Amirou, 1994 ; MIT, 2002). La théorie du *sight-seeing* est à la base de cette démarche critiquant le phénomène touristique : elle postule que le touriste va non pas vers les choses, mais vers l'image des choses (Burgelin, 1967). La chose est réduite au signe, ou même au signal. Ce signe est par principe détaché de sa réalité solidaire ; elle a perdu son épaisseur. Ce détachement s'observe sous la forme d'un « truquage universel » via les musées (objets ôtés de leur contexte), les ruines restaurées, l'embellissement des rites anciens. Initialement (selon l'historique considéré, entre le XVIIIe et le XIXe siècle), le touriste aurait un « caractère révolutionnaire », dans le sens qu'il aspirerait, par le voyage, à une certaine liberté. Or, à partir du moment où le voyage serait organisé, comme le tourisme devient du *sight-seeing*, la liberté de l'acteur est irréelle, une illusion. « *Le tourisme est le fidèle reflet de cette société à laquelle* [le touriste] *prétend s'arracher* » (Ezenberger [1965], cité par Burgelin [1967, p. 75]). Autrement dit, de ce point de vue, à partir de l'industrialisation du tourisme, le touriste perd de ses qualités d'acteur et plonge dans les abîmes de l'aliénation : il n'est doué ni de sensibilité ni de rationalité. Cette vision peut également être qualifiée d'élitiste, dans la mesure où c'est bien en faisant référence aux origines de la popularisation du phénomène touristique au milieu du XIXe siècle que sont élaborées ces critiques du tourisme, phénomène en outre considérablement intensifié à l'époque de leur élaboration (par des penseurs s'identifiant probablement à une classe non concernée par ce « bas » phénomène populaire ou se considérant tout simplement supérieure), au milieu du XXe siècle. Dans ce sens, le touriste est resté, jusqu'à nos jours, le souffre-douleur des pourfendeurs de la consommation de masse, puis de la société de la consommation, et, pire, de la consommation culturelle de masse, une critique que le sens commun a retenu, l'utilisation de l'expression déterministe de sens commun « être un touriste » le démontrant, si c'était nécessaire. Le touriste se laisserait promener de manière fantomatique dans un monde touristique a priori différent du quotidien du monde

du travail standardisé qu'il fuit, mais qui n'en n'est pas moins « contaminé » par le phénomène économique : le pauvre (touriste) n'a accès qu'à un monde d'illusions.

Comme son nom l'indique, le *performance turn* (Crouch, 2003 ; Edensor, 2001) a consisté pour les chercheurs à considérer le potentiel individualiste du touriste au-delà de l'illusion élitiste d'un comportement déterministe. Après le *performance turn,* le touriste est considéré comme créatif (Wearing, Wearing, 1996). Pour faire la comparaison avec d'autres thématiques et littérature en sciences sociales, on pourrait dire que le *performance turn* est l'équivalent du « *cultural studies turn* » (Hall, 1996 ; Hall, Jefferson, 2006) dans la sociologie de la réception où, à la suite d'une longue tradition de considération des membres d'un public médiatique comme étant passifs, on considère son potentiel d'interprétation des messages, ainsi que les phénomènes collectifs qui permettent cette interprétation. Concrètement, à compter de ce moment, dans les *tourism studies*, le touriste pratique et « *habite* » le territoire (Urry, 2005 ; Stock, 2004), et participe à la création de l'espace touristique (Mossberg, 2007). Non sans lien avec le fait que le tourisme est une pratique difficilement extractible de ses dimensions spatiales, la théorisation sur le territoire en sciences sociales s'est affirmée comme étant profondément territoriale.

On peut dès lors retenir la définition systémique du phénomène touristique proposée par Knafou et Stock (2003) : il est un « *système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la "recréation" des individus par le déplacement temporaire hors des lieux du quotidien* ». Avec le *performance turn,* la dimension visuelle n'a pas disparu, mais elle est désormais considérée comme une expérience visuelle (le concept de *tourist gaze* de Urry [1990, 2002]), contribuant largement à ce qui est alors regardé comme l'expérience touristique dans son ensemble.

Cela dit, en termes de pratiques effectives et de manières « d'habiter » l'espace, le tourisme est toujours associé dans les sciences sociales à l'idée d'agrément, ou plus précisément de « *re-création* » (MIT, 2002). Dans le sillon de la notion de fuite associée à la conception du tourisme (le touriste traditionnellement « fuit » son quotidien), une réflexion en termes de « *classement* » des pratiques « *selon le degré de contraintes sociales et individuelles qu'elles impliquent* », inspirée de Elias et Dunning (1994), est proposée. Le « *spectre du temps libre* » (MIT, 2002, p. 105) se déploie selon divers degrés de routinisation, et de dé-routinisation. Mais en allant si loin dans la définition du tourisme, une incohérence émerge. D'un côté, porter intérêt aux pratiques de « l'habiter » invite à se détacher des repères d'ordinaire structurants en sciences humaines ; le lieu que l'on « habite » n'est plus identique à celui que l'on « bâtit » (*wohnen vs bauen*) au sens de Heidegger (1964, 1992 [1958]). Mais d'un autre côté, implicitement, si dans le contexte d'une « société à individus mobiles » tous les lieux, y compris touristiques, sont « habités », en partant de la distinction travail/temps libre, on suppose implicitement que la mobilité ne concerne que le temps de la « re-création ». Les types de mobilité sont alors hiérarchisés – les mobilités pendulaires par exemple se distinguant des mobilités touristiques. Laisser une marge de manœuvre à l'acteur touristique dans ses pratiques (*performance turn* et concept

de l'« habiter ») ne permet pas de sortir d'une vision classique en sciences sociales qui ne prend que partiellement en compte le fait que les individus sont régulièrement et pour différentes raisons mobiles. Nous partons ici de l'idée selon laquelle « *les formes contemporaines de l'habiter comportent presque toujours des formes de mobilité* » (Urry, 2005, p. 136), et nous nous émancipons des repères traditionnels en sciences sociales tels que le travail (à partir duquel le temps « des loisirs » est généralement défini par défaut).

Un autre point implicite dans les approches sociologiques que nous souhaitons relever ici est le rapport à la dimension marchande des pratiques. Par exemple, dans le cadre des pratiques de « re-création » ou non, les *tourism studies* ont tendance à considérer le « tourisme culturel » comme un cas particulier, toujours en se référant aux pratiques des touristes (par exemple les visites de musées à défaut de fréquentation de parcs d'attraction) (McKercher, Cros, McKercher, 2002). En revanche, si l'on aborde la problématique du tourisme d'un point de vue autre que théorique, par exemple opérationnellement du point de vue des acteurs concernés par le tourisme dans les territoires, cette distinction n'est pas si évidente, voire si pertinente, comme le fait remarquer Cousin (2006) : « […] *le résultat, l'offre de tourisme culturel, apparaît aux* [responsables administratifs et culturels] *comme une marchandisation de la culture, aux autres* [aux professionnels du tourisme] *comme des élucubrations coupées de la "réalité économique". Alors qu'il est d'abord un lieu commun institutionnel* » (p. 170). Autrement dit, que des distinctions théoriques soient opérées entre les différents types de pratiques (qui seraient par exemple plus ou moins « commerciales » pour la plupart des penseurs) ne change absolument rien d'un point de vue territorial : le critère qui permettrait d'opérer ou non une distinction selon les types de pratiques dans cet extrait est bien la considération du profil « économique » des activités, qui participerait à la complexité de ce « lieu commun », et le critère du « type de pratique » d'un point de vue théorique n'importe en aucun cas. Il ne s'agit pas ici de dire que la réflexion théorique en sciences sociales sur ce phénomène n'est pas pertinente, au contraire, mais dans le cas précis on adhère au point de vue pragmatique de Cousin (2006) : pour les acteurs en situation (élus locaux, responsables d'offices du tourisme, etc.), le tourisme est un « lieu commun », qu'il concerne la « culture » ou non.

Les critiques de la marchandisation ont structuré la critique du phénomène touristique durant les Trente Glorieuses et au-delà. Cependant, d'une vision déterministe du touriste formaté par des considérations marchandes, les modèles ont évolué vers des visions humanistes délaissant complètement ces mêmes considérations marchandes.

Le tourisme est parfois défini en tant que phénomène se rapportant à un univers de pratiques non marchandes. Ce déni de la nature marchande des pratiques touristiques se justifie dans l'interprétation que font certains auteurs des pratiques des touristes eux-mêmes et du marché touristique. Par exemple, Réau et Poupeau (2007) identifient le marché touristique comme paradoxal par rapport à l'économie. Pour eux, l'aspect marchand devrait être nié pour que le marché fonctionne de manière optimale. En l'occurrence, les auteurs parlent « *d'enchantement du monde touristique* ».

Les intérêts de ces recherches se situent plutôt d'un point de vue culturel en termes de confrontation (et, souvent de domination de populations locales, dans un mouvement de post-colonialisme [Hall, Tucker, 2004]), sans que la question économique ne soit considérée comme pouvant participer de manière différente à ces cultures auxquelles se confrontent les individus. Autrement dit et de manière schématique, le bagage « marchand » du touriste (occidental) entrerait en contact et menacerait le bagage « social » du récepteur touristique et, d'un côté comme de l'autre, la négation de la dimension marchande de cette interaction bénéficierait aux individus et aux collectifs concernés – paradoxalement d'un point de vue « social » et « économique » !

Ce phénomène dans la littérature traitant du champ du tourisme illustre pour nous un positionnement général des sciences sociales au regard de la problématique économique – résumé ici sous le terme « déni du marchand ». Généralement, lorsqu'ils évoquent la dimension marchande des phénomènes sociaux, de nombreux auteurs en sciences sociales nuancent peu la notion économique. Notre interprétation de ce phénomène est que la dimension « économique » ne peut être considérée que par opposition à la dimension « sociale », dans la mesure où la dimension économique est envisagée dans ces problématiques via la référence implicite au paradigme classique en économie politique (rationalité instrumentale, main invisible, etc.) (Polanyi, 2000 [1944]).

Au même titre que l'histoire économique ne suscite pas vraiment l'intérêt des historiens en raison d'un manque de « *noblesse* » d'après Braudel (1985, p. 12), le social traité de manière à prendre en compte des phénomènes économiques ne provoque pas vraiment l'intérêt des chercheurs en sciences sociales, cela de manière générale, et l'objet tourisme en est une bonne illustration. La distanciation via le *performance turn* de la problématique touristique d'avec le déterminisme a eu pour conséquence une forme de déni de la dimension économique du tourisme, position permettant peut-être aux observateurs – contrairement aux acteurs concernés directement par les activités – de ne pas se positionner vis-à-vis des effets positifs ou négatifs du caractère économique du tourisme. Parfois, le tourisme est littéralement « diabolisé » comme mode de développement, par exemple littéralement dans l'analyse que fait Rothman (1998) du tourisme dans le Midwest américain (son ouvrage est intitulé *Devil's bargains* ; littéralement des « pactes avec le diable »).

En résumé, dans le champ des sciences sociales et en particulier dans le cas du tourisme, le monde marchand est soit considéré comme structurant d'un point de vue critique, soit nié dans une perspective interactionniste. De ce point de vue, il est décrit systématiquement comme étant « *froid* », et « *réchauffé* » par des comportements sociaux relevant de la socio-affectivité (Chantelat, 2002). À la rationalité instrumentale exercée sur le marché est opposée une dimension socio-affective, mais le rapport au marchand n'est pas pensé via des liens sociaux relatifs. Le phénomène de « déni du marchand » sociologique concerne précisément le déni du potentiel social et culturel de l'interaction marchande. Or, entre les deux extrémités comportementales – la rationalité et la sensibilité affective –, d'autres considérations sociologiques sont pertinentes dans la littérature sociologique contemporaine en général. « *Le pouvoir*

et la valeur économique sont un paradigme de la réalité sociale » (Polanyi, 2000 [1944], p. 348), mais la dimension économique ne se donne pas seulement à voir sociologiquement dans une perspective critique. Surtout, considérer la question économique n'implique pas d'adhérer au postulat de l'*homo œconomicus* et, plus généralement, à celui de la rationalité instrumentale. Autrement dit, bien que cela puisse être le cas, comme dans d'autres types d'interactions sociales, les effets de domination ou d'exclusion, par exemple, peuvent potentiellement exister, mais il n'en reste pas moins que dans les relations économiques également du social est constitué.

Cet ouvrage propose de considérer, en partant de l'exemple du phénomène touristique, que les échanges marchands et la constitution du social ne sont pas théoriquement incompatibles. Prenant en compte, par exemple, la situation évoquée plus haut du tourisme comme problématique post-colonialiste, notre position pourrait ainsi se rapprocher de celle de Meethan (2001), qui parle de « *syncrétisme culturel* » (un mélange de l'occidentalisme marchand et des cultures communautaires locales)[16]. Mais, contrairement à une vision sociologisante niant le marché, on ne considère pas l'économie comme une culture contrariant uniquement les liens sociaux fondamentaux, mais plutôt l'économie de marché comme un phénomène complexe, où les transactions participent aux dynamiques culturelles et ne doivent donc être a priori ni jugées ni dépréciées (voir chapitre 2).

Notre position ici est de considérer que, dans la même mesure que pour les territoires les enjeux « culturels » et « économiques » du tourisme se rejoignent, pour le consommateur, dans la situation touristique, la mobilisation des registres culturels (au sens large, disons des *cultural studies*) et économiques est simultanée. Autrement dit, les dimensions a priori « sociale » ou « économique » du tourisme sont indissociables : le tourisme a toujours été marchand, comme les échanges marchands ont une dimension culturelle (encastrement). Nous partageons ainsi le constat de Schulze (2005) pour qui les sociologues, mais aussi une large partie de la population, développent des discours de dénigrement de la dimension commerciale et monétaire de l'économie d'expérience et ont probablement tendance à en sous-estimer la dimension économique. De même, Schulze suggère que probablement ces sociologues sous-estiment le rôle des transactions monétaires et des expériences dans la socialisation. Autrement dit encore, nous passons outre le fait que le symbole du marché aurait mauvaise réputation, et qu'une « *marche en forêt serait considérée par de nombreuses personnes comme étant plus bénéfique qu'une journée passée dans un parc d'attraction* » (Schulze, 2005, p. V). Nous avançons ici que la dépersonnalisation, l'objectivation et l'intellectualisation des rapports sociaux contemporains passent par

[16] Les objets d'artisanat sont généralement considérés comme « authentiques » parce qu'ils sont l'objet d'une pratique sociale locale actuelle. Pour Meethan (2001), la globalisation fait que toute société est désormais multi-originelle, et donc que l'origine unique a disparu. Dans cette théorie comme dans d'autres, la problématique est culturelle et les outils conceptuels permettant une compréhension du phénomène ne tiennent qu'indirectement compte des processus économiques (ici la « globalisation »).

le rapport marchand. Le marchand est considéré dans son potentiel discriminant et est ainsi abordé généralement en sciences sociales dans une perspective critique, mais également dans sa dimension interactionniste.

1.4. Le tourisme et les mobilités : positionnement épistémologique

Les premiers touristes ont posé un regard nouveau sur les Alpes (point 1.4.1.). La mobilité des touristes dans ce contexte historique a eu pour conséquence des changements profonds dans les représentations et dans les organisations socio-économiques de certains territoires. La mobilité touristique des personnes dépend de la mobilité de l'information : pour se déplacer, les touristes ont besoin d'informations à propos des territoires. Ainsi, d'un point de vue territorial, l'importance de la mobilité des personnes dans l'organisation socio-économique, à partir du XIXe siècle surtout, va de pair avec la mobilité de l'information, sa stimulation et sa gestion. Parce que les personnes mobiles autant que les informations mobiles sont des phénomènes participant à la constitution du social, elles ont été investiguées par les sciences humaines et sociales (point 1.4.2.). Mais ces différentes dimensions n'ont pas toujours suscité l'intérêt des chercheurs au cours du XXe siècle, et ces approches ont été souvent considérées comme antagonistes. Dans la mesure où les mobilités des personnes et de l'information nous interpellent dans notre processus de compréhension des trajectoires de « stations touristiques », nous proposons de combiner les approches et les paradigmes qui y sont relatifs en sciences humaines.

1.4.1. Le tourisme comme un nouveau regard sur la montagne et le monde rural

Au-delà des changements quantitatifs, et notamment du nombre croissant de touristes dans le monde, la naissance du tourisme au XIXe siècle consiste en l'avènement d'un nouveau regard sur le monde et sur la Suisse en particulier (Boyer, 2000). Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle environ, la Suisse est un lieu de passage pour atteindre l'Italie et ses centres urbains regorgeant de témoins historiques de la civilisation occidentale. Les Alpes, durant la « préhistoire du tourisme », ne retiennent pas l'attention de ces aristocrates et autres érudits. John Spencer (cité par Boyer, 2000) écrit en 1730 : « *J'aimerais beaucoup les Alpes s'il n'y avait pas les montagnes.* » Les montagnes, d'ailleurs, ne portent pas de nom[17]. Avant le « Mont-Blanc », on parlait de la « montagne maudite ». Les habitants des montagnes redoutaient ces sommets – où le contexte fortement religieux faisait qu'il n'était pas rare d'y voir quelque diable – et les voyageurs préféraient les éviter. Giudici (2000) note que, paradoxalement, si la distance qui sépare l'Europe du continent américain est connue depuis la fin du XVIIe siècle, l'altitude des montagnes est toujours méconnue au XVIIIe siècle. L'auteur interprète l'intérêt tardif

[17] Les cols, eux, portent le nom de montagnes, comme celui du Mont-Cenis, par exemple, qui mène à Turin.

(scientifique et esthétique) pour les Alpes par une certaine méconnaissance de la verticalité, tandis que l'horizontalité se trouve être le référentiel normatif de la société occidentale, hérité de l'Antiquité et du primat de la mer. Les Alpes, et la Suisse donc, vont massivement susciter l'intérêt de la « civilisation » à partir du XIX[e] siècle.

La découverte des Alpes – de la montagne – reflète un changement social profond, un changement de paradigme par rapport aux époques antérieures en Occident. « *Avant l'émergence du sentiment de la nature, un vide ontologique sépare l'espace social du milieu naturel* » (Giudici, 2000, p. 277). La nature de cet intérêt s'explique par une nouvelle perception du monde et la pertinence de nouveaux liens sociaux de confiance, qui se traduisent par l'expansion des échanges marchands, dans des domaines qui jusqu'alors ne démontraient pas « d'utilité ». Autrement dit, il n'y a pas de confiance qui puisse être établie – avant la naissance de la pertinence de la montagne – dans ces *no civilisation's lands*. Les voyageurs passent de ville en ville, ignorant, voire méprisant les campagnes, et surtout les montagnes. L'humain et la société sont valorisés car ils vivent ensemble contre la nature. À partir du moment où elle n'est plus un danger, elle peut *a contrario* devenir une source de sécurité. Très schématiquement, la ville, dans les sociétés contemporaines, n'est plus le seul contexte sécurisant pour des individus qui sont socialisés dans cette dernière.

Le premier intérêt des alpinistes était l'approfondissement des connaissances géologiques et physiologiques. Mais, au-delà de ces découvertes, apparaît peu à peu « *la verticalité comme centre de gravité du nouveau champ symbolique* ». Cette transmutation qui dévalorise l'instance religieuse au profit de l'approche scientifique et technique représente ce que l'on pourrait appeler, selon le mot de Marcel Gauchet, une opération globale de « *désenchantement* » (Giudici, 2000, p. 61). Les montagnes ont désormais un sens, rationnel, pour ceux qui n'y vivent pas. Il y a « *désenchantement* » de ce point de vue ; une signification de la montagne est portée par un nouveau groupe de personnes, les premiers touristes intéressés par la géologie, en provenance de la ville. Mais rapidement, à ces urbains succèdent les curieux de la montagne, qui s'intéressent également à quelques propriétés géologiques (par exemple, les glacières), mais plutôt pour leur dimension spectaculaire. Les urbains deviennent les acteurs principaux de la montagne : ils la définissent, et c'est cette définition qui devient commune, y compris au fil du temps pour les locaux. La montagne n'est plus maudite, mais fait du sens pour eux également, y compris dans ses dimensions spectaculaires. On pourrait considérer le tourisme de manière générale comme un « *consumérisme culturel urbain* » (Harvey, 2011). Il y a donc un paradoxe puisque le tourisme « *désenchante* » et participe à un phénomène de « *réenchantement* ». La notion de « *réenchantement du monde* » (Réau, Poupeau, 2007) à travers le tourisme ou, plus généralement, l'idée de la quête d'altérité non marchande dans les sciences sociales (voir le point 1.3.) est ainsi paradoxale, car avant l'avènement du tourisme, les territoires de montagne étaient effectivement « enchantés ». Ce sont les acteurs incarnant le « *désenchantement du monde* » (Weber, 1969) qui provoquent un phénomène plus tard interprété comme une quête de réenchantement.

Vidal (2010, p. 105) constate que «*les conditions de transformation des espaces urbains en lieux touristiques ne relèvent pas uniquement d'un changement de "regard". Elles procèdent aussi d'opérations techniques d'identification, de classement et de description*». Dans ce processus, les médias jouent un rôle fondamental. Lorsque de Saussure vainc le Mont-Blanc en 1787, l'événement est historique dans sa réalité médiatique plus que dans l'exploit en tant que tel[18]. Dans une moindre mesure que ce que constitue l'exploit de son ascension du Mont-Blanc, de Saussure conte le fascinant et encore inconnu Cervin à ses lecteurs. D'autres événements de ce genre ont lieu plus tard, avec la diffusion de panoramas dans toute l'Europe[19], ou encore avec les conférences londoniennes d'Albert Smith, journaliste qui gravit le Mont-Blanc en 1851, à l'occasion desquelles, pour l'anecdote, il offre des saint-bernard au prince de Galles (Boyer, 2000).

Les Alpes sont fréquentées parce qu'elles existent médiatiquement et que les pionniers les ont rendues pertinentes pour le public. Les guides de voyage fournissent un exemple intéressant. Contrairement à *La Guide des chemins* (voir point 3.2.), les guides *Baedecker* ou *Murray* (dès 1839 pour la Suisse) sont typiques de l'ère industrielle de par leur format, la rapidité de leur mise à jour et la seule présence de renseignements pratiques. Surtout, leur diffusion est massive. Les publications telles que *Le Journal et liste des étrangers* connaissent un grand succès dans les dernières décennies du XIX[e] siècle. Dans le sillon des dimensions sociales du *Grand Tour* (voir point 3.2.), elles servent aux personnes en villégiature à exposer leur statut social[20], mais elles permettent également aux industriels du tourisme d'exporter leur image, en d'autres termes, de faire de la publicité. On insiste ici sur des exemples tirés des débuts du tourisme, dans la mesure où les liens entre sphère médiatique et tourisme apparaissent de manière de plus en plus évidente au fil des ans[21]. Leur complémentarité va croissant, tandis que ces liens se donnent à voir différemment selon les périodes. À l'heure actuelle, mentionner l'importance d'Internet pour le tourisme est un euphémisme. Or, paradoxalement, comme le note Violier (2007), si des recherches ponctuelles ont été effectuées (sur les guides touristiques[22]), aucune «réflexion globale» n'a été menée sur les liens entre tourisme et médias, c'est-à-dire sur l'évolution des relations entre ces deux spécificités contemporaines. Dans un tout premier temps notamment, on ne peut parler d'instrumentalisation des

---

[18] Horace Benedict de Saussure (1740-1799) est considéré comme le fondateur de l'alpinisme. Contrairement à la première ascension réussie en 1786 par un médecin local, Michel Paccard, accompagné du guide Jacques Balmat, l'ascension de Saussure en 1787 connaît un écho très important à travers toute l'Europe.

[19] Dès 1820, le diaporama reproduit avec son et image une scène vécue dans les Alpes.

[20] Le *Journal des Étrangers* annonce les noms, les lieux de séjour (station d'une part, et nom de l'établissement d'autre part: palace, grand-hôtel, etc.) et la durée de villégiature des étrangers. Les journaux sont diffusés dans les stations ainsi que dans les autres hauts lieux mondains du continent. On publie également des guides, locaux ou nationaux, comme *Les Hôtels de la Suisse.*

[21] En ce qui concerne les affiches, voir Giroud *et al.* (2005).

[22] Gritti (1967) s'intéresse au *Guide bleu* (ancien Guide de voyage Joanne créé en 1841), mettant en avant le caractère normatif de l'ouvrage (par exemple, hiérarchisation des *sights*).

médias que par les diffuseurs (ainsi Albert Smith, dont l'objectif est d'abord de remplir les salles de public plutôt que de vanter les mérites d'une destination), et, *a contrario*, pour l'histoire presque récente, d'une instrumentalisation des médias par les consommateurs (sur Internet). D'après Hansen (1995, p. 305), le spectacle de Smith réunit près de 200 000 spectateurs durant les deux premières saisons. «*À la fin de l'année 1853, le* Times *notait que le show de Smith était désormais un des incontournables de Londres, tels que les abbayes de St-Paul et de Westminster.*»[23] Au milieu du XIXe siècle, cet exemple montre combien les phénomènes médiatiques (et de loisirs) et le tourisme sont liés : un événement médiatique est considéré comme une attraction touristique, elle-même basée sur le tourisme.

1.4.2. Les mobilités : de l'horizontalité du social à la complexité de la société

Lorsque Guidici (2000) parle de l'horizontalité et de la verticalité du regard qui se sont longuement succédé dans la société occidentale, il s'agit d'une métaphore qui permet d'apprécier philosophiquement (voir *La Philosophie du Mont-Blanc*) le changement de perspective qu'a constitué la confrontation aux Alpes – leur apprivoisement. D'un point de vue sociologique, cette métaphore est utilisée de manière inverse, géométriquement parlant : l'identification des médias et de leur place dans la constitution du social se traduit par une nouvelle sociologie, horizontale, apparue récemment du point de vue de l'histoire des sciences sociales, elle-même traitant traditionnellement plutôt de la « verticalité » du social.

En s'inspirant de l'analyse de Urry (2005), on peut distinguer ainsi deux larges courants dans les sciences sociales contemporaines : les théories s'inscrivant dans une perspective dite « verticale », et celles s'inscrivant dans une perspective dite « horizontale ». La verticalité de la plupart des concepts sociologiques s'explique par la volonté des auteurs de faire sens du passage d'organisations sociales de type communautaire [*Gemeinschaft*] à une organisation sociale de type sociétale [*Gesellschaft*] (Tönnies, 1944 [1887]). Cette distinction inspire la plupart des théories sociologiques (Weber, Simmel, Durkheim, etc.). Les sciences sociales se sont naturellement portées sur les configurations sociétales résultant de cette disjonction ; dès lors qu'il y avait société plutôt que communauté, c'est sur les structures de la première que l'on enquêtait et que l'on élaborait des théories. Par rapport au tourisme, on retrouve là les théories classiques telles que celles évoquées plus haut, la théorie du *sight seeing* ; le positionnement d'un individu dans telle strate sociale au quotidien se retrouve dans sa pratique touristique. Pour Urry (2005), l'affaiblissement des États-nations a conduit les chercheurs en sciences sociales à s'intéresser aux mobilités et à développer des recherches dans une perspective « horizontale » du social (figure 14).

---

[23] «*By the end of 1853, The Times wrote that Smith's show seems now to be one of the "sights of London" – like St. Paul's and Westminster Abbey and the Monument.*»

Verticalité	Horizontalité
Société structure	Société mobile
Concepts fixes et immuables	Métaphores-fluides
Objectivité	Subjectivités
Inspiration des sciences dures	Inspiration d'autres sciences sociales (anthropo, ethno, etc.)
Région sociétale (Etat-nation)	Région globale
Stratification	Réseaux
Projet – explication des trajectoires	Réflexion sur la construction de la valeur
Thèse	

Figure 14. Horizons des théories en sciences sociales par rapport à cet ouvrage. Source : d'après Urry (2005).

Chronologiquement, les théories à perspective verticale ont généralement précédé les théories à perspective horizontale – du moins en ce qui concerne les théories dominantes. Urry constate que le concept de société est implicitement dépendant en sociologie d'un certain « nationalisme vernaculaire » (Urry, 2005, p. 22). Les concepts stables, tels que celui de classe sociale, sont la plupart du temps entendus dans une perspective « nationale ». Dès lors que les sciences sociales identifient le déclin des États-nations dans un contexte de « mondialisation » (figure 15), elles adaptent leur méthodologie et se focalisent sur les mobilités, les réseaux, etc. : c'est l'avènement de la perspective « horizontale » et des métaphores fluides. L'enjeu économique était structurant verticalement pour les théories sociologiques traditionnelles : le travail était central, les rapports de classe déterminaient quantité de phénomènes sociaux, etc.

Stratégie	Celle déployée par les société transnationales opérant à travers le monde sans se préoccuper des besoins de telle ou telle localité, des travailleurs ou des gouvernements.
Image	Images de « la Terre » ou du « Globe » qui figurent sur les publicités (des compagnies aériennes, par exemple) mais qui servent aussi à recruter les militants qui dénoncent les menaces qui pèsent sur « l'environnement planétaire ».
Idéologie	Ceux dont l'intérêt économique consiste à promouvoir le capitalisme à travers le monde affirment que la mondialisation est inévitable et que les gouvernements nationaux doivent s'abstenir de réglementer le marché planétaire.
Base de l'organisation politique	Caractériser de « mondiaux » les enjeux d'une lutte facilite la mobilisation d'un large éventail d'individus et d'organisations pour ou contre les phénomènes en question.
Les flux et les « paysages » qu'ils dessinent	Les personnes, l'argent, les capitaux, l'information, les idées et les images circulent à travers des « paysages » organisés en réseaux complexes et imbriqués, à l'intérieur des sociétés et entre elles (par exemple les flux et « paysages » monétaires entre Londres, New York et Tokyo).

Figure 15. Principales formes de la mondialisation. Source : Urry (2005), p. 26.

Les « concepts stables » faisant sens de la structure sociale (verticalité) ont « fait » la sociologie au XXe siècle. Toujours dans une perspective verticale, les théories ont évolué. Par exemple, dès les années 1970, la société telle qu'issue de la révolution industrielle est remise en question. Bell (1976) et Touraine (1969), par exemple, parlent de société postindustrielle à partir du moment où le centre de gravité passe du secteur secondaire au secteur tertiaire. De ce point de vue, du fait de ce bouleversement, les acteurs de la classe ouvrière ont eu tendance à gagner en capital culturel, tandis que l'ancienne « petite bourgeoisie » a perdu de ce dernier, le capital économique ne se transformant pas fondamentalement.

Castells (1999) propose une interprétation partant non pas du travail, mais de l'entreprise et du type de système de production-consommation de masse et standardisées. Dans ce sens, il adapte un concept stable en y intégrant des enjeux horizontaux. La structure en réseau prendrait le relais d'une structuration pyramidale, d'une part, et la production se trouverait plus souple, diversifiée, et adaptée à la demande grâce à sa proximité avec le consommateur, d'autre part. Dans ce processus, qu'il décrit comme post-fordiste, la connaissance et la communication sont les termes clés, plutôt que ceux de « classe ». Cette idée de réseau est également proposée par Callon *et al.* (2000), pour qui l'avènement d'une économie de services se fonde toujours plus sur des activités économiques conditionnant l'attachement et le détachement des consommateurs aux différents objets marchands qu'ils qualifient ; ces objets marchands répondent à des besoins autres que physiologiques ou améliorant notablement le confort des individus.

Parce que les phénomènes horizontaux sont moins aisément saisissables, dans les métaphores fluides la notion d'immatériel est, sous quelque *forme*, une constante. Historiquement, dans la littérature, on peut considérer cette immatérialité comme caractéristique d'une « après »–modernité d'un point de vue économique et social. Dans ce sens toujours, le développement de l'importance de l'immatériel peut également être interprété comme la prise d'importance croissante de la « culture » par opposition à l'« économie ».

S'inscrivant dans le courant de la théorie de la rareté de Maslow, Ingelhart (1977, 1990) parle de société post-matérialiste en faisant référence à l'élévation du niveau d'éducation au XXe siècle, les individus n'étant plus habités par des considérations matérialistes du même ordre que celles de leurs aïeux. La culture serait ainsi opposée au matérialisme, ce dernier étant favorisé par les crises économiques. Selon cette vision donc, l'économie s'arrête là où les besoins physiologiques sont satisfaits (la base de la pyramide de Maslow). La culture, si elle demeure utile aux sociologues pour construire des théories verticales (Bourdieu, 1979), est de plus en plus analysée dans son horizontalité.

Dans *La Condition postmoderne* de Lyotard (1979), la connaissance est une « *marchandise informationnelle* », et la rupture historique s'apprécie en termes d'« *architecture culturelle* ». L'optimisme du christianisme et du mythe de la

modernité n’est plus ; la culture s’en ressent (et notamment l’architecture au sens strict). Autrement dit, la culture évolue de manière spécifique, s’émancipant d’un fonctionnalisme certain. Un regard tourné vers le passé n’est pas absent de cette dimension culturelle dans la condition postmoderne ; la reprise d’éléments antérieurs habite la création contemporaine plutôt que d’encourager l’innovation telle qu’elle est considérée généralement (amélioration des fonctionnalités par exemple). Chez Baudrillard (1985), cette idée peut être rattachée à celle d’une représentation du produit croissante, ne renvoyant plus comme auparavant à un tangible matérialisme. Dans ce sens, l’économique n’est plus distancié du social, mais interdépendant.

Si l’historicité des deux grands courants de recherche témoigne d’une réalité sociale, c’est l’évolution de la théorisation qui nous importe ici – plutôt que la comparaison de différentes périodisations. Par rapport à la mobilité et au courant des recherches sur les « *nouvelles mobilités* » (Sheller, Urry, 2006), on doit supposer que si la mobilité en tant que phénomène n’a pas été un objet de recherche antérieurement à ce courant (les tendances « horizontales » de la recherche évoquées jusqu’ici), c’est qu’elle n’était pas un phénomène à ce point représentatif qu’il conduit à l’adaptation d’un nouveau regard sur le social. Depuis les débuts de la révolution industrielle surtout, mais antérieurement également, et jusqu’à la fin des Trente Glorieuses, les flux existaient, comme les phénomènes sociologiques relevant de la dimension horizontale. Néanmoins, la verticalité des structures sociétales était le phénomène qui retenait le plus l’attention des sciences sociales, directement ou indirectement à travers un objet sociologique individuel ou communautaire dont l’articulation socio-économique était le travail.

S’agissant du temps, les théories en sciences sociales s’inscrivent généralement dans des perspectives diachroniques (sur le long terme, évolution d’un objet), ou synchroniques (analyse à un temps *t*). Concernant l’espace, elles peuvent avoir un caractère spatial ou non (la géographie humaine comporte par définition une dimension spatiale, tandis que la sociologie critique, par exemple, considère l’espace social sans ses dimensions géographiques [Bourdieu, 1984]). Comme Urry le souligne, les différentes approches se sont concentrées sur des objets qui, dès lors qu’ils laissaient apparaître quelque dimension spatiale, restaient statiques (des individus, des communautés, des sociétés associées à un État-nation, etc.). Autrement dit, bien qu’elles s’intéressent par exemple à une aire géographique délimitée (en principe un État), ces approches n’étaient pas pour autant des approches territoriales.

Des « concepts stables » sont sortis des recherches sur la « société structure », tandis que des « métaphores fluides » résultent des recherches mues par une compréhension des phénomènes horizontaux. Dans les perspectives dites « horizontales », l’individu n’est plus considéré comme partie prenante d’une structure, mais comme mobile, déterritorialisé (Deleuze, Guattari, 1980 ; Braidotti, 1994). Diverses métaphores ont été élaborées pour informer cette dimension du social, comme celle de réseau bien

sûr, mais aussi par exemple celle de nomadisme et, bien entendu, celle du tourisme. La métaphore du nomadisme est par exemple critiquée par Bauman (1993), qui lui préfère celle du touriste, notamment parce que le nomade se déplace avec régularité. Pour Bauman, «*le touriste paie sa liberté, le droit de méconnaître les préoccupations et susceptibilités des indigènes, le droit de tisser la toile de ses propres significations… Le monde est à lui… à vivre dans le plaisir et donc à doter d'un sens*» (Bauman, 1993, p. 241, cité par Urry, 2005 p. 42).

Ce qui nous semble particulièrement intéressant dans le cas du tourisme, c'est qu'il s'agit d'un objet dont la situation au carrefour des enjeux de verticalité et d'horizontalité dans la constitution du social en fait un objet suscitant l'intérêt de différents champs de recherche, mais dont la situation «au carrefour» reste précisément peu explorée. L'évolution des dynamiques sociologiques dans leur perspective horizontale est indissociable des phénomènes verticaux. Par exemple, Urry (2005) relève l'importance de la mobilité des personnes dans la création de l'identité nationale avec les grandes expositions du XIXe siècle. Il soutient ainsi trois thèses que nous embrassons dans cette recherche :

– La sociologie ignore les mobilités ;

– Les mobilités doivent être considérées dans leurs multiples formes ;

– Des formes multiples, y compris virtuelles, ont un impact sur la «société».

L'une des formes de ces mobilités est le tourisme. Le tourisme est ainsi longtemps resté un objet «à part» dans les sciences sociales. «*Le voyage a été vu comme une boîte noire, un ensemble neutre de technologies et de processus permettant principalement des formes de vie économique, sociale et politique, qui s'expliqueraient par des processus de cause à effets plus puissants*»[24] (Sheller, Urry, 2006, p. 208).

Le fait que les regards scientifiques convergent de divers champs vers le tourisme et que des objets de recherche différents soient éclairés par la notion de mobilité est pour nous particulièrement intéressant. Comme l'illustre l'intérêt des différents champs de recherche pour le tourisme, les enjeux économiques, sociaux et géographiques se donnent à voir dans cet objet. On y retrouve, ensemble, différentes définitions de la mobilité :

– Franchissement de l'espace : définition d'un point de vue géographique ;

– Flux d'informations et de monnaie : définition d'un point de vue sociologique «horizontal» ;

– Trajectoires individuelles dans «l'espace social» : définition d'un point de vue sociologique «vertical».

---

[24] «*Travel has been seen as a black box, a neutral set of technologies and processes predominantly permitting forms of economic, social, and political life that are seen as explicable in terms of other, more causally powerful processes.*»

Dans chacun des champs, la mobilité est définie de manière différente. Nous avons besoin de ces différents aspects pour répondre aux objectifs de recherche. L'approche territoriale consiste en une articulation de ces différentes conceptions de la mobilité pour offrir une compréhension des dynamiques de développement. À l'atomisation des domaines de recherches de la mobilité, on oppose une approche englobante et complexe, mais nécessaire.

L'objet tourisme fait converger différentes théories qui se retrouvent dans le paradigme des nouvelles mobilités. Épistémologiquement, ce qui est intéressant dans le cas du tourisme, c'est le fait qu'il s'agisse d'un phénomène de mobilité qui suscite l'intérêt précisément parce qu'il incarne de manière caricaturale des enjeux sociétaux dans une perspective horizontale. Les regards analytiques se détachent d'objets statiques et bien déterminés dans leur champ, pour l'analyse d'un phénomène de mobilité – factuellement et théoriquement mouvant. «*Rifkin note que la "science" contemporaine ne voit plus rien comme étant "statique, fixe et donné"*»[25] (Sheller, Urry, 2006, p. 212). C'est comme si le focus sur un objet de recherche immobile permettait jusqu'ici l'immobilité épistémologique et le conformisme aux barrières des champs.

Cette lecture horizontale et verticale des théories sociologiques permet d'envisager de manière nouvelle le rapport au marchand dans les sciences sociales, comme déjà évoqué au point 1.3. Chez Elias, par exemple, la notion de marchandise (comme la religion) est absente (Chartier, 2010). Le MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales) oscille entre encastrement et non-encastrement: les liens sociaux existent (et rendent possible le don et le contre-don), mais «*la liberté marchande consiste essentiellement dans la possibilité* […] *de se retirer du lien social*» (Godbout, Caillé, 1992, p. 228). C'est sur cette idée que semble indirectement fondé le champ du tourisme en sciences sociales, mais aussi plus largement la nouvelle sociologie économique: l'adhésion à l'idée d'encastrement (par exemple, la démonstration socio-économique de Zelizer, 2005) serait relative à une «socialité secondaire», accompagnée d'une argumentation pour l'idée de désencastrement relatif à la «socialité primaire». Or, «*on pourrait se demander pourquoi la NSE (nouvelle sociologie économique) insiste tant sur cette forme de socialisation* [la socialisation primaire] *alors même que le maintien du lien social dans la société moderne passe davantage par la multiplication des interdépendances abstraites*» (Elias, 1993, cité par Chantelat, 2002, p. 530). Le développement d'une tendance horizontale dans les sciences sociales serait donc indépendant du phénomène économique, c'est-à-dire des transactions marchandes. Le social ne concernerait que des «*comportements axiologiques et socio-affectifs, seuls capables de réchauffer le monde froid de l'échange marchand*» (Chantelat, 2002, p. 530). Suivant ici toujours Chantelat (2004 p. 291), «*on pourrait dire que les sociologues s'offrent des victoires faciles sur les ruines artificielles de la science économique et qu'ils découvrent, inlassablement et à coup*

[25] «*Rifkin notes that contemporary "science" no longer sees anything "as static, fixed and given".*»

sûr, la pseudo-réalité selon laquelle le marché de la science économique n'existe pas». En effet, même d'un point de vue purement théorique, il est connu depuis Simmel que la vie sociale «moderne» n'est possible qu'au prix d'une certaine dépersonnalisation du lien social. «*Il faut donc accorder de l'importance à la rationalisation sociale du marché et aux relations problématiques entre échangistes inconnus et considérer que l'interaction marchande est d'emblée sociale, non seulement parce que des facteurs culturels (les valeurs) et sociaux (les réseaux) lui donnent sa saveur sociologique, mais aussi et surtout parce qu'elle constitue une forme élémentaire du lien social*» (Chantelat, 2002, p. 532). Dans cet ouvrage, on prend en compte les mobilités, y compris les phénomènes marchands. L'intérêt pour la problématique du marchand ne réclame pas nécessairement une approche verticale et critique du social (mais elle ne l'empêche pas – voir Conclusion).

Pour Simmel (2004 [1908]), la monnaie permet à l'étranger d'évoluer dans un environnement qui n'est pas son environnement habituel, en d'autres termes de mobiliser des symboles universels sans la contrainte des liens traditionnels. Ce phénomène est, à l'époque de l'auteur, considéré comme normatif – en l'occurrence, ce «rapport» des hommes entre eux via la monnaie qui était mal vu au Moyen Âge, tout comme le pouvoir de ceux qui le géraient (notamment les Juifs). Il en va différemment dans les interprétations horizontales où la monnaie est considérée comme un «acteur» permettant la création de réseaux entre individus et contribuant ainsi à faire société (ANT, réseaux socio-techniques). Considérer en revanche que la monnaie *structure* spécifiquement la société n'est plus latourien.

Dans les théories horizontales, les individus, grâce aux phénomènes horizontaux, transgressent les normes relevant de la verticalité; dans le rapport à la culture (*Dissonances culturelles et distinction de* soi chez Lahire [2004]), à la religion (sécularisation, individualisation du croire chez Hervieu-Léger [1999]) ou au militantisme (*La Fin des militants?* [Ion, 1997]). Et puis ce type de lien, cette «*indétermination structurelle*» est également exploitée par les managers, dans le cadre du «*nouvel esprit du capitalisme*» (Boltanski, Chiapello, 1999). Si Simmel peut être ici pris comme exemple d'une tendance normative historique à l'interprétation verticale, ce n'est ici qu'une anecdote, car son œuvre est marquée par l'intérêt qu'il porte à l'horizontalité du social – raison de l'intérêt qui lui est porté aujourd'hui. Comme le note Dubet (2009), «*l'air du temps sociologique est "simmelien": la modernité contemporaine n'est pas caractérisée par l'emprise mécanique du système sur les subjectivités, elle est dominée par le flottement d'un acteur contraint sans cesse de définir sa place et son identité*» (p. 104).

Giddens (1994) interprète l'importance des dynamiques horizontales comme un processus résultant d'effets historiques. Les *conséquences de la modernité* se donnent à voir dans le «*parallélisme entre évolution de l'économie de marché et les "conséquences de la modernité". Ce parallélisme consiste en un phénomène de "dé-localisation des systèmes sociaux (phénomène étroitement lié aux facteurs de dissociation spatio-temporelle)"*» (p. 28). Il s'agit de «[…] *l'extraction des relations*

sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels indéfinis» (p. 30). Il est question de liens entre l'individu et sa communauté ou la société, lien influencé par la distanciation spatio-temporelle entre les individus.

L'évolution des mobilités des personnes a été sociologiquement traduite par l'essor des théories à dimension horizontale. Mais dans certaines de ces théories, des conséquences au niveau de la temporalité sont également prises en considération. Le temps contemporain a ceci de spécifique que sa dynamique est due à «*la dissociation du temps et de l'espace et à leur recombinaison sous des formes permettant une "distribution" spatio-temporelle précise de la vie sociale*» (Giddens, 1994, p. 25). La modernité dissociant le lieu et l'espace, le développement de la relation avec un autrui absent est possible, et se donne à voir, selon nous, notamment à travers les médias, qui peuvent être compris comme des «*contextes particuliers de présence*» (p. 28).

Le fait est que les logiques d'articulation, durant l'avènement de la modernité, étaient associées à son organisation industrielle. L'émiettement des structures verticales issues du fordisme suscite des craintes, c'est-à-dire des risques (Beck, 1986) face auxquels l'organisation collective se substituant à la communauté (par exemple le syndicat) n'est plus efficace. Or, le focus sur l'horizontalité ne fait que rendre moins visible les enjeux verticaux qui, eux, persistent, voire se développent (inégalités, exclusions, domination, etc.). Ce phénomène se rapporte à ce que Moulier Boutang (2008) identifie comme «*l'hypertrophie des immatériels*», ou plus généralement des effets du capitalisme cognitif, où les évolutions (notamment technologiques) permettent l'atteinte de performances individuelles prodigieuses, sans pour autant assurer une reproduction du collectif social, voire en contribuant à dégrader ce dernier (Moulier Boutang, 2010).

Mais les dynamiques temporelles des nouvelles mobilités ont des conséquences de fait sur le social dans son acception verticale. Pour faire sens des différentes notions temporelles selon les différentes situations de mobilité, Urry distingue le «*temps kairologique*» du «*temps-horloge*» et du «*temps-instantané*». «*Le temps kairologique consiste à puiser dans l'expérience du passé pour savoir quel moment précis de l'avenir convient pour tel ou tel événement*» (Urry, 2005, p. 118). Avec le développement des États-nations, «*l'extension du temps-horloge à presque tous les aspects de la vie sociale a été extraordinaire. Elle a entraîné le remplacement généralisé du temps kairologique – à savoir le sentiment que c'est maintenant que l'on doit faire quelque chose, indépendamment de quelque horloge que ce soit*» (Urry, 2005, p. 128, en référence à Gault [1995]). Au-delà du temps-horloge où la métaphore de la photographie est dominante, «*pour les sociétés post-modernes, l'hologramme serait une métaphore fertile. L'holographie est basée sur la non-séquentialité, le rapport individu-totalité, et la complexité*» (Urry, 2005, p. 128). Le temps instantané est particulièrement dépendant des nouvelles technologies, qui reconfigurent le temps et l'espace (Green, 2002).

Avec les nouvelles technologies, les interactions sociales supposent encore moins la co-présence qu'auparavant (la correspondance manuscrite, les conversations radiophoniques, etc.). Dans le champ du tourisme, dans la mesure où les acteurs grâce à ces nouvelles technologies sont constamment (ou ont la possibilité d'être) en lien avec leur quotidien (famille, amis, etc.), on parle d'un tourisme «*dés-exoticisé*» (Larsen, Urry, Axhausen, 2007).

PRINCIPAUX TRAITS DU TEMPS-HORLOGE
(URRY, 2005, P. 118)

- La dissociation du temps en un très grand nombre de petites unités, mesurées avec précision, invariantes;
- La désencastration du temps par rapport aux pratiques socialement signifiantes et aux divisions apparemment naturelles entre le jour et la nuit et entre les saisons, et par rapport aux divers mouvements de la vie vers la mort;
- L'utilisation très répandue de moyens divers pour mesurer et indiquer le passage du temps: horloges, montres, indicateurs, calendriers, sirènes, plans de travail, appareil de pointage, sonneries, dates/heures limites, journaux intimes, réveille-matin, etc.;
- Un emploi du temps précis pour la plupart des activités de travail et de loisir;
- Le recours très répandu au temps comme ressource autonome, pouvant être économisée et consommée, mise en œuvre et épuisée;
- La perception du temps comme ressource à gérer plutôt que comme activité ou signification;
- La transformation scientifique du temps en mesures mathématiquement précises et quantifiables, où le temps est réversible et n'a aucune direction propre;
- La synchronisation par discipline temporelle des écoliers, des voyageurs, des employés de bureau, des pensionnaires d'institutions, des vacanciers, etc.;
- La mesure synchronisée de la vie à l'échelle des territoires nationaux comme à l'échelle du monde;
- La prégnance d'un discours sur la nécessité d'économiser le temps, de l'organiser, de le contrôler, de le réguler et de le planifier.

La globalisation de l'économie fait que «*l'image des réseaux devient plus crédible que celle de la société*» (Dubet, 2009, p. 36). Nous proposons de revenir sur cette distinction fondamentale entre dynamiques horizontales et verticales, et de problématiser leur combinaison complexe. Au niveau spatio-temporel, nous pensons que le tourisme est un objet permettant de comprendre le caractère holographique du temps instantané, le caractère mécanique du temps-horloge, ainsi que le temps kairologique, le tout dans une prise en compte de la complexité spatiale avec l'évolution considérable des mobilités.

L'apport de cet ouvrage à ce niveau général de réflexion est de considérer le rôle de l'économique dans la perspective horizontale (au niveau spatial dans le cadre des phénomènes de mobilité et de réseaux). C'est ainsi au niveau plus général de la constitution du social que le tourisme se trouve être un phénomène particulièrement intéressant; il repose non seulement sur la mobilité des personnes, mais sur la nature socio-économique de leurs interactions. Il s'agit ainsi non seulement de tenir compte des effets de mobilité au niveau empirique, mais de prendre acte de ces mobilités au niveau des fondamentaux théoriques de la recherche. C'est alors que peuvent être abordés les effets territoriaux, et que peut être menée l'analyse des cas dans une perspective diachronique.

Notre projet est de combiner des dynamiques verticales et horizontales, au sens de Dubet: «*L'idée de société ne tient que pour autant qu'elle soit perçue comme un mécanisme d'articulation d'une structure sociale objective et de logiques d'action subjectives emboîtées dans cette structure*» (Dubet, 2009, p. 38). Il s'agit donc d'une combinaison des approches. En partant du tourisme, on s'inscrit dans la continuité des approches les plus récentes, de différents courants de recherche tenant compte des mobilités et considérant ces nouvelles modalités spatio-temporelles comme constitutives du social. Nous présentons, d'une part, une métaphore fluide (la transaction territoriale) qui s'inscrit dans une tradition de conceptualisation «horizontale» et, d'autre part, un concept spatialement et temporellement stable (la scène territoriale) qui s'inscrit dans une tradition de conceptualisation «verticale». L'ensemble permet de cerner ce qui est, ce qui est ancré, et ce qui est mobile, instable, sensible et rationnel (les acteurs, dans un flux perpétuel – les flux de personnes).

On s'inscrit à la fois dans la tradition modélisatrice, en élaborant un modèle de développement régional qui tient également compte des enjeux sociaux, et dans la perspective critique, en tenant compte des enjeux socio-économiques propres aux approches verticales. Mais nous montrons aussi que la prise en compte des phénomènes «horizontaux» est nécessaire pour une compréhension diachronique des trajectoires de développement territorial, et des dynamiques sociologiques dans leur verticalité. Les influences de l'horizontalité sont doubles: via la mobilité concrète des biens et des personnes, et via la mobilité plus immatérielle de l'information, de la monnaie et du capital.

Approches mobilisées	Perspective diachronique	Perspective synchronique
Horizontalité (≈ mobilités, réseaux)	Économie territoriale Histoire	Sociologie pragmatique ANT Ethnologie
Verticalité (≈ structure, stratification)	Evolutionary Economics Histoire	Sociologie classique Sociologie critique Géographie économique

Modèles de développement

Métaphores sociologiques

Scène territoriale

Transaction territoriale

Mise en scène et valeur territoriales

Figure 16. Les profils des concepts proposés au regard des approches en sciences sociales. Source : D. Guex.

Théoriquement, la question sociale de la temporalité est liée à des enjeux économiques. Et le temps-horloge est au cœur de la problématique de la révolution industrielle, dénoncée par Marx, dans le sens où le temps «*des activités sociales "naturellement" déterminées*» (Urry, 2005, p. 114) est marchandisé par le capitalisme. S'il a été dénoncé par Marx et par l'ensemble des critiques en sciences sociales, c'est toujours ce temps-là qui reste le plus lisible, le dénominateur commun des représentations de la temporalité du social. Or, l'hégémonie du temps-horloge dépend de l'explosion des mobilités dès le XVIIIe siècle. Mais dans le cas des nouvelles mobilités, le temps instantané brouille les cartes. Le tourisme est donc à la croisée des enjeux de temporalités différentes : entre temps-horloge et temps instantané. Les touristes ont une mobilité symptomatique car ils «habitent»[26] le lieu plutôt qu'ils ne le «bâtissent»[27] (*wohnen vs bauen*) au sens de Heidegger (1992 [1958]). Ils séjournent auprès des choses, habitent, mais différemment, dans un rapport succinct à différents espaces sur différentes plages temporaires, contrairement à ce qui se passe dans l'habiter de type «*bauen*». En ce sens, même s'ils

[26] Habiter *(wohnen)* «*signifie résider ou séjourner, habiter en paix, se sentir à l'aise ou chez soi dans un lieu donné.*»

[27] Bâtir *(bauen)* «*consistait à chérir, à protéger, à labourer la terre et à cultiver la vigne*» (Urry, 2005, p. 135).

n'habitent plus dans la continuité du bâtir et consomment les espaces dans des temporalités distinctes, les hommes habitent toujours, existent. « *"Les mortels sont", cela veut dire : habitant, ils se tiennent d'un bout à l'autre des espaces, du fait qu'ils séjournent parmi les choses et les lieux. Et c'est seulement parce que les mortels, conformément à leur être, se tiennent d'un bout à l'autre des espaces qu'ils peuvent les parcourir* » (Heidegger, 1992 [1958], p. 187 cité par Urry, 2005, p. 135-136).

La coordination et la maîtrise du temps est nécessaire au capitalisme. Chez Harvey, la compression de l'espace-temps est au cœur de la compréhension du capitalisme – au sein de différentes époques historiques, le capitalisme multiplie ses points d'ancrage. «*Nous sommes contraints de modifier… notre représentation de nous-mêmes… L'espace semble s'être rétréci au point de constituer un "village global" de télécommunications et une "Terre vaisseau spatial" d'interdépendances économiques et écologiques… et de même que les horizons du temps se rapprochent au point où il n'existe plus qu'un présent éternel… de même il nous faut apprendre à gérer un sentiment accablant de compression de nos mondes temporels et spatiaux*» (Harvey, 1989, p. 240, cité par Urry, 2005, p. 129).

Dans ce contexte, la problématique sociologique est au carrefour des possibilités que permettent les nouvelles mobilités et la contrainte d'un temps et d'un espace finis. Les dynamiques capitalistes qui opèrent dans la logique d'un espace-temps contracté s'inscrivent dans le temps et l'espace tangible, diachronique. Dès lors s'opèrent les logiques de distinction et de domination. Pour Adam (1990), le temps n'est pas de l'argent, l'argent c'est du temps. C'est celui qui a les moyens dans le contexte des fortes mobilités qui a du temps (et, comme on le verra, de l'espace[28]). Ainsi, l'objectif de modélisation (voir introduction point 2.2.) dans une perspective économique territoriale s'interroge sur la combinaison de l'immobilité des infrastructures territoriales et institutionnelles et de la mobilité d'un point de vue socio-économique. Cette modélisation comprend la possibilité de considérer que la domination a un caractère spatial, en plus d'un caractère historique et purement «social» au sens traditionnel (décontextualisé).

D'un point de vue territorial, les nouvelles mobilités ont diverses conséquences. La compression du temps et de l'espace déclenche une nouvelle phase d'accumulation des capitaux (Urry, 2005, p. 129), ce qui «*ne signifie pas nécessairement une diminution de l'importance du lieu*». «*Les gens semblent aujourd'hui plus sensibles qu'auparavant à ce qui se trouve dans différents endroits du monde ou à ce que signifient ces endroits. Beaucoup de gens éprouvent l'urgence de retrouver leurs racines*» (Urry, 2005, p. 129). On peut donc postuler que le pouvoir d'achat détermine la possibilité de l'accès à un territoire – mais nous n'en sommes pas là.

---

[28] Pour Bachelard (1957), sans passer par la question économique, le temps-vécu est lié à l'espace-vécu ; les souvenirs sont matériellement localisés, par exemple dans la maison d'enfance.

2.
Valeur, transaction et mise en scène territoriale : éléments constitutifs d'une approche territoriale du tourisme

En sciences sociales, on considère que le touriste évolue dans un environnement où il exerce sa rationalité, qui lui permet de « pratiquer » l'espace *et* de procéder à des transactions marchandes. Cependant, et comme le font remarquer les pourfendeurs du marchand (voir chapitre 1, point 1.3.), le touriste ne saurait être réduit à un être purement rationnel au sens de l'*homo œconomicus* : il est également doué d'une sensibilité associée à une rationalité exercée dans son environnement. L'approche territoriale du tourisme proposée dans cet ouvrage consiste à combiner les apports économiques conceptuels amenés par le courant hétérodoxe et institutionnaliste avec les éléments sociologiques retenus de la littérature en sciences sociales. Elle permet d'aborder les dimensions économiques et sociales de manière compatible, participant ensemble à la constitution de la *valeur* (territoriale). Ce faisant, nous nous situons à la croisée des positions des économistes hétérodoxes, considérant l'encastrement du social dans l'économique, et des sociologues, postulant l'encastrement de l'économique dans le social.

Comme les géographes et les sociologues ayant opéré le *performance turn* dans les *tourism studies* face aux visions déterministes et aliénantes qui les avaient précédés, Dewey (2011) a développé son approche pragmatique de la valeur par opposition aux rationalistes et surtout aux moralistes et/ou psychologues. « *Les confusions et les erreurs dans les théories existantes* […] *résultent très largement du fait que l'on tient le désir et l'intérêt pour premiers au lieu de les considérer dans les situations contextuelles où ils surgissent* » (Dewey, 2011, p. 151).

Le concept de valeur (point 2.1.) est le concept théorique central de l'approche territoriale du tourisme proposée ici. Emprunté à Dewey, il permet non seulement de combiner les dimensions rationnelles (dans la caricature de leurs acceptions économiques et sociales) et expérientielles, mais également d'ancrer théoriquement l'approche territoriale du tourisme dans la tradition pragmatique. Il permet donc l'interprétation de la trajectoire des territoires qui font l'objet de cette recherche. La sociologie pragmatique partage avec l'économie hétérodoxe le principe de la contextualisation des actions. Cela constitue un premier point commun avec des traditions de recherche issues de l'économie politique. En outre, les deux courants ne considèrent pas les valeurs comme données. Autrement dit, le concept de valeur permet de faire converger les différents aspects évoqués jusqu'ici par rapport au tourisme en particulier, et à la transaction économique en général : « *Les débats en matière de théorie éthique et sociale ne se sont intéressés, pour la plupart, qu'à la question de savoir où et comment* les biens sont donnés [nous soulignons] *: soit dans l'expérience, le sentiment, la sensation, ou dans la pensée, l'intuition, la raison ; soit dans le sujet ou dans l'objet ; soit dans la nature ou dans un quelconque domaine transcendant* » (Dewey, 2011, p. 183). Nous aurons plus loin l'occasion de discuter ces notions. Évoquons néanmoins ici le fait que la valeur n'est pas explicitement construite par Dewey en réaction au rationalisme invoqué par l'économie politique, mais que, bien que ce ne soit pas le cas, nous nous approprions son point de vue pour émettre un avis qui, lui, s'inscrit en porte-à-faux des principaux postulats de l'économie politique. Le terme de valeur a d'ailleurs été en ce sens (la valeur donnée et valuée de manière rationnelle, telle qu'invoquée par l'économie politique) discuté directement par d'autres auteurs, ainsi Orléan (2011), et surtout Stark (2011), qui s'inspire également directement de Dewey. Le concept de valeur chez Dewey sera également mis en perspective avec celui de valeur chez Marx.

Partant de Dewey, et grâce à l'apport de divers autres auteurs, nous développons au point 2.1. le concept de valeur relativement à trois dimensions : l'expérience pratique, l'évaluation dans un contexte social et l'évaluation économique « calculée ». Ces différents éléments sont ensuite présentés dans une perspective dynamique à travers la métaphore de transaction et du modèle de scène territoriale (point 2.2.). Les trois dimensions conceptuelles développées via le concept de valeur se retrouvent territorialement interdépendantes : la « scène territoriale », un espace situé, constitué d'une « scène concrète » (point 2.2.1.), mais également un espace pourvu de propriétés immatérielles, qualitatives, d'une part, dans la « scène symbolique » (point 2.2.2.) et quantitatives, d'autre part, dans la « scène marchande » (point 2.2.3.). Le concept de transaction permet de comprendre la manière dont sont liées de manière interdépendante ces dimensions de la scène territoriale. Néanmoins, il ne constitue qu'une étape intermédiaire dans notre approche. C'est en effet véritablement avec le concept de mise en scène (point 2.3.), avec le passage de la métaphore sociologique au modèle de développement qu'une démarche compréhensive des trajectoires de développement peut être envisagée.

2.1. LA VALEUR ET LES VALUATIONS

Dewey identifie deux «*camps*» dans les débats de son époque à propos des valeurs: «*d'un côté, ceux qui considèrent que pour que quelque chose émerge avec des propriétés de valeur, il faut qu'y entre un élément d'appréciation, de comparaison et de mesure; de l'autre, ceux pour qui les valeurs peuvent exister, et existent de fait, indépendamment de toute opération de ce genre, de sorte que la valuation est un fait toujours* ex post, *en ce qui concerne en tout cas l'existence de valeurs*» (Dewey, 2011 p. 226). Il y a effectivement une grande différence entre «tenir quelque chose pour cher» (le valuer) et évaluer quelque chose (qui acquiert de la valeur du fait du processus d'évaluation): ni l'un ni l'autre n'est vrai ou faux, car tout dépend de la *situation* de valuation (la situation du processus désignant ou valuant ce qui est alors une valeur). Les valuations «*appartiennent au domaine du comportement situé*» (Bidet *et al.*, 2011, p. 23). Dewey distingue dans les valuations, l'évaluation (en rapport à d'autres objets, une utilité), et l'appréciation immédiate (*de facto*), qui se rattachent chacune à différentes conceptions de la valeur. Ce sont ces processus qui nous intéressent ici.

Les différentes traditions de recherche en sciences économiques et sociales ont des conceptions divergentes de la notion de valeur. Contrairement aux autres sciences humaines, la tradition de l'économie classique et néoclassique considère la valeur de manière strictement objective, c'est-à-dire dans son acception «substantielle». Pour Orléan (2011), l'objectivité de la valeur vient de la valeur travail (Smith, Ricardo et Marx) et/ou de la valeur utilité et de la rareté (Jevons, Menger et Walras). Contrairement à une approche relationnelle donc, la question de la valeur d'un point de vue classique et néoclassique en économie politique ne relève pas d'un processus de signification. La valeur «est», de manière abstraite, sans référence spatiale ou temporelle. Les aspects spatiaux, lorsqu'ils sont considérés (Nouvelle Géographie Économique), restent compris de manière abstraite et non dans une perspective concrète (voir chapitre 1, point 1.1.). Le principe de la rationalité instrumentale permet d'éviter la gageure de la prise en compte du contexte, et par conséquent de réduire l'expression de valeur à un acte économiciste: il n'y a pas *des* valeurs, il y a *la* valeur. Grâce à cela, les modélisations mathématiques constituent une méthode phare en sciences économiques. Empiriquement, «*les intérêts sont tellement liés entre eux que la capacité de valuation de l'un d'entre eux dépend de l'ensemble auquel il appartient. L'idée qu'une valeur désigne indifféremment tout ce à quoi nous portons intérêt ne peut être soutenue qu'au prix d'une conception isolant complètement les intérêts les uns des autres*» (Dewey, 2011, p. 96). La conception néoclassique de la valeur paie ce prix en considérant que le *prix*, précisément, concentre l'ensemble des intérêts, et que seuls des prix sont en concurrence dans un espace abstrait, liés quantitativement mais isolés les uns des autres. En nous réappropriant le mot de Dewey (à propos de la théorie des «fins-en-elles-mêmes»), «*dans ses efforts pour échapper au Charybde des valuations désordonnées, cette*

théorie [néoclassique] *tombe dans le Scylla de l'absolutisme*»[29] (Dewey, 2011, p. 153).

En sciences sociales, on s'accorde sur l'idée que la valeur ne peut pas être réduite à un prix. D'ailleurs, la question ne se pose pas même systématiquement, lorsque pour certains les questions du prix et des valeurs sont fondamentalement antagonistes (chapitre 1, point 1.3.). Pour la nouvelle sociologie économique, les valeurs auraient ainsi une dimension «*intimiste*», par opposition à la «*froideur*» de la valeur économique (Chantelat, 2002, 2004). Comme le souligne Stark, le défi pour les chercheurs qui s'intéressent à cette problématique «*est de développer des concepts et des stratégies analytiques qui posent le problème de la valeur comme étant pratiquement toujours intrinsèquement lié à des valeurs*»[30] (Stark, 2011, p. 318). Posée ainsi, la problématique consiste à considérer la valeur économique et d'autres types de valeurs comme constituant potentiellement le fondement du concept de valeur. La valeur relèverait certes d'une dimension subjective, mais également objective, résultant d'une dynamique d'interaction, et ne concernant pas un individu isolé (par exemple un producteur).

«*Plus on réfléchit à la large gamme de termes utilisés pour nommer l'attitude dont on se sert pour distinguer des cas de valeur – on remarque alors à quel point ces termes dénotent des attitudes aussi diverses qu'incompatibles, et que la méthode pour échapper à ces incohérences consiste à recourir à un mot qui n'est neutre que parce qu'il est vague et ambigu – plus, me semble-t-il, on est disposé à admettre que le geste de désignation a été si peu défini dans les exemples en discussion, que tout ce qu'il indique, c'est une part de l'expérience dans laquelle est impliquée une attitude personnelle ou, tout au moins, animale, une attitude dont la nature n'est* pas *d'abord cognitive*» (Dewey, 2011, p. 194). Ce qui nous semble particulièrement remarquable dans la conception de la valeur chez Dewey, c'est que tout en ne niant pas les processus rationnels en jeu dans la valuation et l'évaluation, il considère la valeur en tant qu'expérience non cognitive. Cette dimension est nécessaire au processus même de valuation; il n'y a valuation qu'à partir du moment où le cours de l'action n'est pas «problématisé», au sens où la valuation engage l'individu personnellement relativement à une fin à atteindre (individu spatialement et temporellement situé), et

[29] Sans entrer plus avant dans une discussion sur les fondements de l'approche néoclassique (voir Sapir, 2000; Corpataux, Crevoisier, 2007), on relève ici, par ailleurs, que l'expérience a été considérée comme un élément incontournable de la théorisation de notre monde (voire de notre univers). Einstein, en 1921, lors d'une conférence intitulée *La Géométrie et l'Expérience*, «destitua» la géométrie euclidienne: «*Pour autant que les propositions de la mathématique se rapportent à la réalité, elles ne sont pas certaines, et pour autant qu'elles sont certaines, elles ne se rapportent pas à la réalité.*» Autrement dit, le potentiel analytique selon les lois mathématiques de la géométrie euclidienne a été «relativisé». Pour pousser l'analogie, on pourrait dire ici que si la conception euclidienne du monde est relativisée par sa dépendance à la distribution des masses et de leur vitesse, la «valeur économique» mathématique euclidienne et néoclassique est relativisée par les mobilités et la distribution spatiale des acteurs et objets.

[30] «The challenge for economic sociologists *is to develop concepts and analytic strategies that address the problem that value is almost always bound up with values.*»

non uniquement dans l'examen des moyens requis pour l'atteindre. La dimension expérientielle permet de distinguer la valuation du « jugement » qui est strictement normatif. En ce sens, la valeur dépend également de la sensation. Dans cette conception, la sensation immédiate ne suffit pas à déterminer une valeur, « *cependant, nier qu'aimer quelque chose soit cognitif ne requiert pas d'exclure la perception d'un objet, pas plus que celle d'un objet qui est si lié au fait d'aimer qu'en un sens il le justifie tout autant qu'il l'évoque* » (Dewey, 2011, p. 194). Autrement dit, l'appréciation expérientielle et l'évaluation cognitive d'un objet ne sont pas incompatibles, au contraire : l'expérience comprend un processus de l'ordre de la reconnaissance associé à celui de son appréciation d'un point de vue cognitif. Les dimensions abstraites et concrètes sont fondamentalement interdépendantes ; ce n'est que parce qu'il y a ancrage et sensations qu'il y a un sens à considérer les dimensions rationnelles de ce qui constitue la valeur.

En nous inspirant de Stark (2011), tentons de résumer notre adaptation de la distinction des valuations de Dewey dans une perspective socio-économique.

Premièrement, la valeur à l'origine du processus de « *praise* » concerne l'expérience immédiate *[ap-praising]*, le fait de tenir à quelque chose. Si ce concept tient pour une part à l'immédiateté, en ce qu'il ne suppose pas que la valeur n'existe qu'en résultat d'un processus de valuation, il s'inscrit néanmoins dans le temps au sens des expériences accumulées par un individu tout au long de son existence (et donc de sa socialisation). C'est à la *praise* que l'on rattache le concept d'expérience, qui lui-même découle de la lecture que fait Honneth (2011) de Dewey en termes de « *reconnaissance* » ; « *ce principe de reconnaissance n'est pas tenu* pour le contraire d'une objectivation de notre pensée, mais comme la condition de sa possibilité » (Honneth, 2011, p. 74). Il s'agit de considérer le rapport existentiel au monde, « *sans distance et par l'engagement pratique* » (Honneth, 2011, p. 47), ou encore, au regard de l'appréciation de la littérature sociologique de Schulze (chapitre 1, point 1.2.), le fait d'« être » (par opposition à « avoir » et à « pouvoir »). On peut lire encore l'« *engagement pratique* » chez Dewey comme le souci de maintenir la face chez Goffman (1974) au « *quotidien* » (1973). Les rituels servent l'« *usage* » dans la mise en scène de la vie quotidienne, et non pas l'échange au sens d'une rationalisation des gestes et des paroles dans le cours de l'action. Il s'agit des conditions nécessaires selon Goffman à l'échange social, et, en ce qui nous concerne, particulièrement nécessaires ici à la réalisation d'un échange économique. Goffman (1986) parle de « *condition de félicité* ».

Le second type de valuation est compris dans le terme « priser » *[prize]*, qui désigne une valuation *comportementale [behavioral]*, autrement dit « entretenir », « prendre soin de », « veiller sur » (Stark, 2011, p. 223). Le terme implique une dimension projective dans le temps : « Toute *valeur est une valeur "présuppositionnelle", la présupposition générique étant que toute chose est "appréciée"* [liked] *ou estimée en tant qu'elle est traitée comme favorisant ou entravant une préférence active pour un objet plutôt que pour un autre* » (Dewey, 2011, p. 209-210). La temporalité est ici fondamentale : il y a anticipation, puis un aspect mémoriel du processus de valuation. Il y a processus

de valuation également via une hiérarchisation, un choix entre différentes options. La valuation ici peut s'inscrire dans la notion de marché sans toutefois qu'il soit systématiquement question d'échange marchand. Le «prix» n'est pas forcément un prix traduit monétairement sur le marché, mais un prix qui est «identifiable», c'est-à-dire généralement toutes sortes de moyens relatifs à une fin. L'idée est ici celle d'évaluation, d'aboutissement de la valeur à la suite d'un processus cognitif rationnel.

Troisièmement, cette valuation marchande peut s'effectuer par l'intermédiaire d'un prix traduit monétairement sur le marché. Il s'agit de l'enjeu monétaire tel qu'il est entendu traditionnellement [*pricing*], et dans le sens commun de «valeur économique». Ici, le concept de valeur de Dewey peut être mis en perspective avec la valeur chez Marx; la valeur économique est constituée d'une dimension abstraite et d'une dimension concrète qui, dans la dynamique d'interaction, deviennent valeur d'usage et valeur d'échange. De la même manière que la valeur d'échange et la valeur d'usage sont interdépendantes, celles d'engagement pratique, d'une part, et de valeur socio-culturelle et marchande d'autre part sont interdépendantes. Leur distinction ne sert ici qu'à la compréhension d'un processus théorique (voir *infra*).

Chez Dewey, la construction du concept de valeur considère le postulat micro-économique de la rationalité limitée (procédurale), au contraire de celui de la main invisible (rationalité substantive), en raison de la nature située de la valuation. Cela dit, la rationalité du comportement de l'acteur n'est pas niée. Il s'agit de considérer ses limites en termes de capacités cognitives (de rationalité qui ne peut être que substantive), au sens de la place que tient dans le cours de l'action la dimension ontologique de l'expérience.

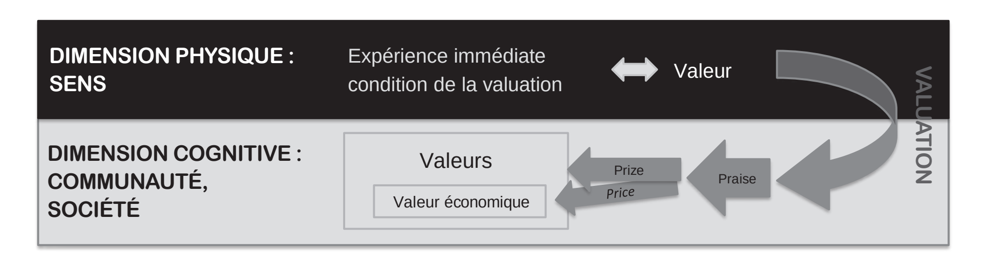


Figure 17. La valeur et la valuation, d'après Dewey (2011) et Stark (2011). Source: D. Guex.

Ces trois types de valuations permettent de penser conjointement les difficultés sociale, économique, expérientielle, rationnelle. Non seulement les limites paradigmatiques de l'économie politique (*price*) sont dépassées grâce à la prise en compte du social en termes de source d'évaluation (*prize*), mais les dimensions sociales «intimistes» et qui relaient l'ancrage spatio-temporel via la question de l'engagement pratique sont également considérées (*praise*): la mobilisation du concept de valeur dans ce sens ne suppose ni déshumanisation ni sur-rationalisation ni désencastrement.

Dès lors, la question de la réification peut être théoriquement envisagée. Plutôt que niée ou corroborée, elle dépend de la situation de valuation. Par exemple, d'après Honneth (2011), Lukács «*voit dans la réification non pas la violation de principes moraux, mais une manière de manquer une pratique humaine ou encore une attitude qui constitue la rationalité de notre forme de vie*» (p. 19). Cette pratique peut être considérée comme une déshumanisation, le «*calcul de valeur monétaire*» ne mettant plus en jeu l'expérience (dans ce cas, Dewey ne pourrait plus parler de «*valuation*»). Il y aurait, en revanche, comme chez Karpik, «*paupérisation cognitive des acheteurs*» (Steiner, 2011, p. 38) lorsque l'agent économique n'aurait pas toutes les informations pour faire un choix «rationnel».

Ici également, on peut questionner plus avant d'autres concepts. L'importance de la valeur d'immédiateté chez Dewey dans la théorie de la valuation fournit notamment un fondement épistémologique à l'*experience economy*. D'après cette littérature, les expériences impliquent les individus «*physiologiquement*» et «*mentalement*» (Sundbo et Sørensen, 2013b). Au niveau du tourisme, pour Urry également (1995), un mélange de ce type de relations est nécessaire pour qu'il y ait performance. On retrouve cette idée dans le double sens en français du terme «expérience», qui en allemand est différencié entre «*Erlebnis*» et «*Erfahrung*» (Schulze, 2005): d'une part, l'expérience vécue dans une certaine immédiateté et qui implique une dimension sensorielle et, d'autre part, une expérience s'inscrivant dans le temps, plus abstraite, que l'on peut considérer comme un apprentissage, un processus de socialisation perpétuel (Mead, 1967). Plus largement, on retrouve à travers la théorie de la valuation la question du rapport au futur, des attentes, ou des «*contingent expectations*» (Beckert, 2012). L'*experience economy* souligne l'importance de la dimension «*mémorable*» de l'expérience (Pine, Gilmore, 1999). On peut donc préciser qu'il peut y avoir, d'une part, projection de l'expérience au niveau subjectif à travers la valuation (au niveau de l'expérience qui est attendue), et, d'autre part, projection de la valeur au niveau social. Dans le premier cas, la projection dans le temps est le fait de vouloir faire durer l'objet auquel on attribue de la valeur, voire de désirer une amélioration de la situation ou vouloir la faire durer, au regard de soi-même. Dans le second cas, la projection s'inscrit dans une dynamique de comparaison, d'évaluation, au regard des autres acteurs et de l'ensemble du social. «*La vie en société est une vie commune faite d'attentes partagées quant à ce qu'il est plus ou moins "correct" de penser et de faire en* société de destins partagés (going concern). *La "futurité" de chacun s'inscrit dans une* futurité significative commune, *c'est-à-dire dans un devenir commun ayant des sens (significations, orientations) partagés, dans un champ de la socialité fait de* projets *"en société"*» (Gislain, 2004, p. 213). Au-delà de cette distinction théorique, et de façon empirique dans le cas d'une valuation concernant le tourisme, on peut parler d'un «*cercle d'expérience*» (Ek *et al.*, 2008) faisant jouer ces différents aspects: la planification et l'attente de l'expérience, la participation et la pratique (*performance*), puis la remémoration, les récits de voyage, le souvenir.

Au regard de l'évolution de la société et des théories qui en rendent compte (chapitre 1), la démultiplication des informations et l'augmentation du nombre

des individus y ayant accès a accru considérablement les valuations potentielles et les désirs d'expérience. Économiquement, il s'agit d'une gamme de biens et de services pouvant répondre à toutes sortes d'attentes. Les enjeux vont au-delà de la connaissance considérée traditionnellement dans les théories économiques.

Le concept de connaissance au sens traditionnel reste attaché à la question de la production de biens industriels traditionnels (chapitre 1, point 1.2.), et ce cadre interprétatif montre des lacunes dans la problématique de recherche relative au tourisme présentée ici. En revanche, la complexification du concept, via celui de connaissance symbolique (Asheim, Hansen, 2006) et surtout de connaissance signifiante (Crevoisier, 2011), se rapproche de la théorie de la valuation que nous avons décrite. Pour rappel, dans le cas de la connaissance substantive, la valeur économique est créée en fonction du contenu de la connaissance, tandis que dans le cas de la connaissance signifiante, une prestation «*tire sa valeur du sens qu'elle procure à ceux qui la partagent*» (Crevoisier, 2011, p. 4); les connaissances signifiantes concernent donc non seulement les producteurs, mais également les consommateurs et leurs interactions (entre producteurs, entre producteurs et consommateurs, et entre consommateurs). Considérant le territoire comme faisant potentiellement l'objet de valuation, dans les deux cas, les différents acteurs contribuent potentiellement à la connaissance du territoire. Cependant, outre qu'il permet de se distancier d'une vision productiviste du développement régional, le concept de valuation permet de considérer les valuations économiques ou non, c'est-à-dire des transactions territoriales (voir partie II), ou des valuations au sens de pratiques sociales de type *prize*. Par exemple, ressentir du plaisir à la vue du Cervin et argumenter publiquement du fait que le Cervin est la plus belle des montagnes du monde ne concerne pas une transaction économique, mais cela suppose effectivement d'*apprécier* le Cervin, de le comparer à d'autres, bref, de le valuer. Au regard du concept de connaissances, la connaissance du Cervin est fondamentale dans ce processus. Mais la question de la valorisation économique territoriale de cette connaissance n'est pas systématiquement un enjeu de valeur *économique* pour les acteurs concernés au niveau du territoire. Dans les deux cas, l'accent porté sur la socialisation nous paraît central: les connaissances à acquérir par les acteurs sont potentiellement assimilables dans n'importe quel contexte, mais ne constituent une ressource (Kebir, Crevoisier, 2004, 2007) que si elles sont expressément mobilisées dans une relation marchande. Et c'est ainsi que la critique de la réification pourrait prendre place. Néanmoins, la différence fondamentale entre les deux concepts est que contrairement à la dynamique de connaissances, la production de ressources n'est pas une fin pour les acteurs; dans le cadre de la théorie de la valuation, la valeur peut être une fin en soi. Autrement dit, au regard de Dewey, les théories hétérodoxes mobilisant des concepts tels que connaissance[31], ressources ou convention font dialoguer «la valeur économique» avec «les valeurs», ou traitent du *price* et du *prize*, mais leurs fondements épistémologiques

[31] La connaissance pourrait ainsi être dans ce sens définie par opposition à l'expérience.

ne traitent ni de l'expérience au sens ontologique qui lui est attribué ici[32], ni de la valuation en termes de *praise*. Cette relation est fondamentale dans l'approche retenue dans cet ouvrage, en ce qu'elle propose de considérer théoriquement le lien des acteurs au territoire en tenant compte de cet aspect, plutôt qu'à travers un rapport fonctionnel entre le bien et son lieu de production (un « milieu », un *cluster*, un district industriel, etc.). Grâce au concept de valuation, on peut imaginer des territoires valués entre eux, évalués au sens monétaire, ou encore la valeur du territoire pour un habitant, entre les habitants, y compris mis en scène dans le cadre d'entités « *hybrides* » (Huguenin, Jeannerat, 2015) telles que des forums ou des démonstrations à mi-chemin entre des enjeux économiques et sociaux et/ou environnementaux. Ce cadre théorique permet d'envisager de nombreuses *situations* dont le potentiel ne se trouve pas dans les théories en tant que telles, mais qui, pourtant, au regard de la problématique du tourisme et plus largement de la question de l'économie et d'un contexte social caractérisé par une forte et omniprésente mobilité, participent de la valeur territoriale (voir *infra*).

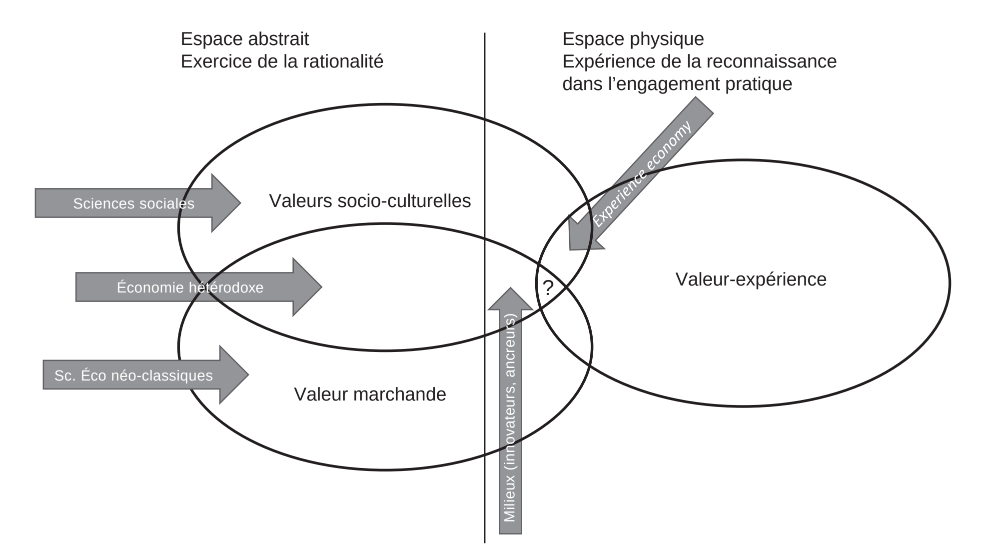


Figure 18. Dimensions de la valeur et courants. Source : D. Guex.

[32] Cela pourrait être le cas dans celui de « convention expérientielle », cependant il s'agirait là d'une exception vis-à-vis du principe de convention lui-même qui ne prend en considération que la rationalité. « *La place admise à une convention commune ne doit pas conduire à renoncer aux préceptes de l'individualisme méthodologique : les seuls acteurs sont des personnes, qu'on les saisisse ou non comme membres d'un collectif ou d'une institution, ou dans l'exercice d'une fonction de représentation d'un groupe* » (Dupuy *et al.*, 1989, p. 143).

2.2. Métaphore de transaction territoriale et modèle de scène territoriale

La métaphore de transaction territoriale est le prolongement dynamique de la conception triptyque de la valeur, empruntée à Dewey. Elle concerne un échange au sens économique et elle est une métaphore sociologique.

Dans l'économie politique classique, l'échange tient une position centrale. L'économie marchande est considérée comme une extension du troc qui concerne des marchandises dans lesquelles la valeur est incorporée. Dans une perspective hétérodoxe, l'échange est tout aussi central, mais peut être conçu de deux façons différentes : «*comme le lieu où la valeur est créée ou comme le lieu où la valeur est révélée*» (Orléan, 2011, p. 51). À la suite de la distinction des types de valuation de Dewey, on considère une transaction économique comme un échange en tant que valuation, c'est-à-dire un processus complet d'évaluation cognitive, qui s'inscrit dans la durée (d'un point de vue social et monétaire, en rapport à d'autres objets vis-à-vis de son utilité), associé à l'appréciation immédiate (*de facto*, la dimension expérientielle), qui s'inscrit dans l'espace. Ce processus de valuation concerne potentiellement n'importe quel type d'acteur. On parle précisément de transaction territoriale dans la mesure où elle est ancrée territorialement parlant : le lien avec le territoire existe éventuellement au niveau des références symboliques mobilisées cognitivement dans le processus de valuation et, dans tous les cas, au niveau des dimensions géographiques physiques sur lesquelles elle s'appuie et qui conditionne l'expérience. Même dans le cas d'une valuation purement conceptuelle, par exemple une discussion philosophique, le fait que l'acteur existe au sens biologique situe expérientiellement l'ancrage ; c'est la condition de valuation. Cet ancrage permettrait théoriquement une enquête au sens pragmatiste, tandis qu'il légitime dans cet ouvrage la valeur des données historiographiques (chapitre 3, point 3.1.).

La métaphore de transaction territoriale consiste en une schématisation de ces éléments permettant une opérationnalisation analytique du concept de valuation : c'est le point théorique entre les concepts de valeur et la scène territoriale. Le point de départ théorique de cette métaphore est la situation : les relations entre les individus sont situées dans un espace. Au niveau interactionnel, le social dépend pragmatiquement de l'ancrage au niveau physique. À partir du moment où il y a trans-action, on parle de scène territoriale, dont la principale caractéristique est de distinguer un lieu tangible, appelé «scène concrète», d'un espace immatériel, lui-même constitué de deux dimensions : la «scène marchande» et la «scène symbolique». Cette distinction permet de comprendre que les acteurs interagissent, les uns avec les autres, dans des lieux avec des objets, et constituent le social dans le cours de l'action (figure 20).

En amont de la problématique de transaction économique, c'est la relation sociale fondamentale – que traite d'ailleurs principalement Dewey, hormis quelques exemples

économiques – qui constitue la base de ce schéma : la relation entre la scène concrète et la scène symbolique, et spécifiquement ce que l'on détaille plus loin comme la dimension de « l'opinion », là où s'exerce la rationalité au regard des valeurs socio-culturelles (figure 19). « *On peut dire également* […] *que la question de savoir ce que nous faisons vraiment et, du même coup, ce que nous sommes, concerne la relation entre un* état de choses *et une* forme symbolique *dont les traits sont, indissociablement, disposés logiquement et nimbés de valeurs* » (Boltanski, 2009, p. 109).

La métaphore théâtrale est mobilisée pour rendre compte des interactions se déroulant sur la scène, de manière tangible (scène concrète). L'action est sociologiquement opérationnelle grâce à la fois aux repères socio-culturels des valeurs dans l'espace public et aux repères quantitatifs sur le marché. La métaphore de la scène est particulièrement parlante au regard de la question socio-économique : « *Le problème sociologique de l'échange marchand n'est pas celui de l'anonymat, mais de l'exposition du soi en public* (Goffman, 1973, 1974 ; Sennett, 1990) *et de l'intelligibilité pour autrui de nos comportements* » (Chantelat, 2002, p. 536). Au regard du champ des *tourism studies* associant le tourisme à la notion de « re-création » (MIT, 2002) (chapitre 1), nous soulignons le fait qu'il s'agit bien de la mise en scène *de la vie quotidienne* chez Goffman, les activités s'y déroulant n'étant ainsi pas a priori considérées comme « extra-ordinaires » ; bien qu'il soit question dans cet ouvrage d'exemples tirés de territoires concernés par le tourisme d'un point de vue empirique, cela n'implique pas ici le ralliement à des définitions du tourisme dépendant de l'appréciation du type de « pratique touristique » (par exemple, définie par opposition à la quotidienneté). En d'autres termes, une transaction même « touristique » a d'abord lieu dans une situation, qu'elle soit considérée comme quotidienne ou non. En outre, la transaction concerne tous les types d'acteurs, et dans ce cas serait également appréciable au regard d'un « producteur » de tourisme (voir *infra*).

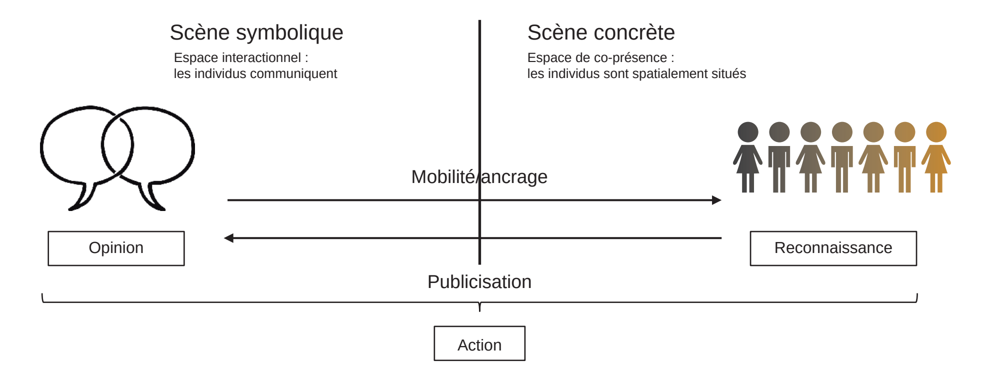


Figure 19. Une schématisation des espaces symbolique et concret de l'action située. Source : D. Guex.

À partir de ce schéma de départ, on introduit la problématique économique en faisant l'analogie entre ce processus sociologique de l'action et le processus transactionnel (Commons, 1934), qui se déploie dans le temps et dans l'espace, entre des individus. La seule différence avec ce processus transactionnel classique des sciences sociales tient à l'enjeu économique. Les institutions permettent l'interaction comme la transaction économique : elles se situent à différents niveaux dans le schéma (figure 20), faisant le lien entre les scènes concrète, symbolique et marchande, pour les lois et les règlements. Elles résultent de l'accumulation des interactions et de l'accumulation de ces transactions.

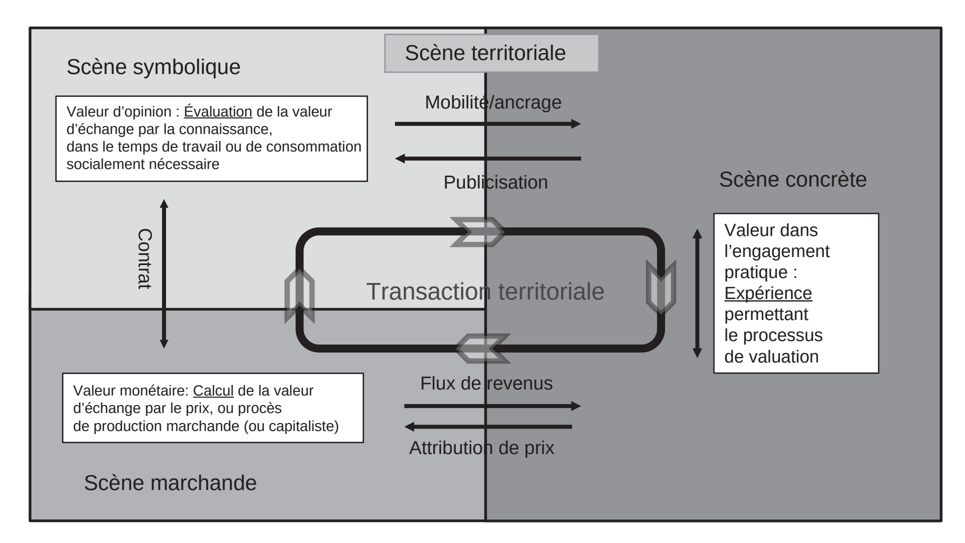


Figure 20. Métaphore de transaction et scène territoriale. Source : D. Guex.

2.2.1. Scène concrète

La scène concrète est la dimension tangible de la scène territoriale, le lieu qui permet aux acteurs d'être physiologiquement capables d'interagir, grâce à leurs propriétés sensibles, en mettant leurs sens à contribution. Ici la valeur « est », au sens de Dewey, elle permet le processus de valuation qui aboutit ensuite à la valeur, sociale et/ou économique. Dans le processus de transaction, la scène concrète ancre les individus et leur confère leur statut d'être unique. Ontologiquement, l'individu subvient à ses besoins, use de biens et de services au sens de sa survie. Les conditions environnementales constituent la valeur territoriale au sens de la viabilité : ainsi la zone de Tchernobyl interdite à la suite de l'explosion nucléaire est évacuée et non viable. Dans le cas de l'économie touristique, la valeur d'usage et l'utilité substantive des biens et des services sont fonctionnelles : combler les besoins tels que manger, dormir, etc. Économiquement, c'est de la valeur-substance (Orléan, Diaz-Bone, 2013) dont il est question ici.

Imaginons, pour illustrer cet aspect, le cas de Claude Dufour, à Montreux, ouvrant une pinte en 1789 (Collectif, 2006)[33]. L'établissement se situe en bordure de la route qui longe le lac Léman et mène en Valais, puis jusqu'en Italie par le col du Grand-St-Bernard. Le climat ensoleillé et sec permet une culture viticole largement développée sur les coteaux, au-delà desquels on trouve des alpages[34]. La pinte, fréquentée par des bateliers notamment, fait également office de « Relais de la Régie des Postes et Messageries ». Mais c'est l'hébergement des hôtes qui prend de l'importance à partir de 1816. La fille de Dufour et son mari Charles Vautier rebaptisent l'auberge de la Croix-Blanche en *Pension du Cygne* en 1836. Qu'il s'agisse de bateliers, de voyageurs en transit ou de touristes en séjour, le point primordial consiste en la présence *concrète* de ces personnes sur place, leur consommation substantive de nourriture et de logement.

2.2.2. Scène symbolique

La scène symbolique est une dimension de l'espace territorial abstrait qui constitue la scène territoriale. À travers l'opinion, les valeurs sont exprimées sur la scène symbolique. La scène symbolique est le lieu constructiviste d'un point de vue théorique ; là où les discours participent à la construction de la réalité. Dans le prolongement des valeurs socio-culturelles identifiées chez Dewey, on parle ici d'opinion en référence à la « *valeur-opinion* » d'Orléan (Orléan, Diaz-Bone, 2013), pour qui cette dernière s'oppose à la valeur-substance. La valeur-opinion concerne les connaissances sociales de manière large – le potentiel de communication et d'interaction avec d'autres. L'opinion des acteurs devient le registre qui permet l'interprétation des objets et leur valuation [*prize*], dans un processus individuel et collectif. La scène symbolique repose sur l'idée de public, un public dont l'existence dépend des mobilités. Au début du XXe siècle, Tarde (2006 [1901]) identifie un lien social nouveau[35], intrinsèquement lié à une société démocratique, qui rend possible un lien entre deux individus isolés géographiquement (et également d'un point de vue familial, du point de vue de la position sociale, etc.) : le partage d'une opinion. Tarde s'intéresse également à ce qu'il nomme la « *psychologie des foules* » (qu'il reprend de Le Bon, mais, au contraire de celui-ci, en considérant le public comme actif) qui concerne – en caricaturant – le pendant « inconscient » de l'opinion. Nous retenons ici la nature individualiste de cette nouvelle réalité sociale, où le collectif peut, contrairement à la communauté, se décliner de manière abstraite et néanmoins pertinente.

Pour Bettex (1913), écrivain local, « *deux éléments ont concouru à la prospérité de Montreux : la nature et la littérature* » (p. 113). La valeur symbolique du territoire est révélée par des étrangers, entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle, et en

---

[33] Cet exemple n'a pas de dimension strictement ethnographique. Voir chapitre 3, point 3.1.2.

[34] L'altitude au bord du lac Léman à Montreux est de 390 m, et de 2042 m au sommet des Rochers-de-Naye.

[35] « *Il n'y a pas de mot, en latin ni en grec, qui réponde à ce que nous entendons par* public. » (Tarde, 2006 [1901], p. 11)

particulier le paysage alpin constitué en tant que référence du « *beau* » (Walter, 2005), en l'occurrence notamment par Jean-Jacques Rousseau, avec *La Nouvelle Héloïse*[36] (1761), et Lord Byron, avec *The Prisoner of Chillon*[37] (1816). L'enjeu économique ici est que la valeur-substance des services de la pinte de Dufour est dépassée grâce à la valuation symbolique du lieu dans lequel ces transactions prennent place.

D'un point de vue territorial, l'explosion des mobilités, dès le début du XIXe siècle dans certains territoires, a suscité des échanges économiques jusqu'alors inédits. Les mobilités « industrielles », puis les « nouvelles mobilités » se sont étendues à l'ensemble des territoires. En 150 ans, la disponibilité de l'information a considérablement évolué, en particulier durant les dernières décennies avec le développement des NTIC. Mais si l'instantanéité a rejoint le temps-horloge pour mieux dépasser le temps vécu, pour quelques territoires et individus, le principe est resté le même. La différence tient uniquement au type et au nombre des individus concernés. Il y a un siècle, la plupart des individus ne se préoccupaient pas de voyager pour leur agrément, ou, pour prendre un autre exemple, de consommer une marque d'eau minérale spécifique : ils consommaient l'eau disponible en tant que bien propre à leur communauté, n'avaient probablement pas connaissance de l'existence-même du concept d'eau minérale et de marques commerciales pouvant pratiquer le commerce de l'eau. Cependant, quelques individus étaient concernés : les membres de la classe de loisir (Veblen, 1970 [1899]). La plupart probablement connaissaient Zermatt (du moins le Cervin), ou Montreux, en tant que destinations. Cette connaissance pouvait même aller jusqu'à savoir que Montreux était une station climatique, réputée pour son eau qui pouvait être consommée sur place mais également en bouteille[38]. Le produit ou la destination fait *sens* pour le consommateur ; sémiotiquement, le signe de l'opinion est le produit ou la destination elle-même. Économiquement, c'est l'accès à l'information de l'existence de l'eau minérale, ou de la destination, qui permet la transaction. Mais la *qualité* est valuée par les individus : la consommation d'eau minérale de Montreux est plus ou moins bénéfique pour la santé, prestigieuse, etc. Les opinions *s'échangent* à propos des destinations, des eaux minérales, etc., mais les références ne sont pas universelles : les propriétés médicinales de l'eau seront retenues par certains, le prestige pour d'autres, et selon ces différentes *valeurs* socio-culturelles, les différentes destinations ou eaux minérales resteront objectivement incomparables.

Au niveau économique et territorial, la croissance de l'entreprise ou de la destination dépend entre autres des effets d'opinion : « *Le désir n'émerge en effet qu'à*

---

[36] Roman épistolaire dont l'action se déroule à Clarens (hameau de Montreux). En 1730, Rousseau avait séjourné aux alentours de Vevey (ville voisine) chez Mme de Warens.

[37] Récit inspiré du destin de François Bonivard (1496-1570) emprisonné dans les cachots du château de Chillon par le duc de Savoie entre 1530 et 1536.

[38] En 1899, on compte trois fabriques d'eaux gazeuses ordinaires à Montreux : J. Allamand, Gianetti frères et Messager frères. En 1884 13 271 bouteilles sont vendues, en 1890 128 597, en 1895 231 941, et en 1899 300 000, exportées vers la France et vers l'Angleterre (Rapport du Cercle de Montreux, Statistique industrielle et commerciale, 1899, S3, Archives de Montreux).

l'intérieur d'un système d'activités ou d'énergies interreliées qui le précède » (Dewey, 2011, p. 151). Dans le cas du tourisme, ce phénomène d'effet d'opinion est une évidence (Larsen *et al.*, 2007). La pratique s'inscrit théoriquement dans le « regard collectif » (« *collective gaze* ») (Urry, 1990), jusqu'aux excès dénoncés du tourisme de masse (chapitre 1, point 1.3.). Un groupe d'individus qui ne partagent pas de liens d'appartenance à une communauté ou à une vicinité commune, partagent la connaissance de l'eau minérale de Montreux, ou du Cervin, comme ils partagent d'innombrables connaissances qui les constituent en « classe de loisir » pour l'époque. Aujourd'hui, dans un contexte postindustriel, on parle de communautés de consommateurs, qui se constituent d'elles-mêmes (les groupes d'amateurs par exemple). Le processus de valuation est identique, un embryon d'économie postindustrielle existait d'ores et déjà au commencement de la révolution industrielle, mais ne devient un phénomène désigné comme tel qu'à partir du moment où cette économie concerne la plupart des transactions.

Dans la situation de la pinte de Dufour devenant *Pension du Cygne*, divers acteurs se trouvant sur place ont des opinions qui peuvent ou non converger selon les connaissances disponibles et mobilisées dans le cours des transactions. Par rapport aux bateliers, les touristes en séjour ont des attentes différentes. Les aubergistes et les touristes s'accordent[39] sur une valeur d'échange plus élevée du service : le service « vaut plus » que ses propriétés substantives.

Dans un contexte socio-économique mobile, une opinion partagée est un lien de confiance créé sans la dimension de la « vicinité »[40] communautaire. Dans ce sens, on partage le point de vue de Chantelat, pour qui « *les relations marchandes sont des relations individuelles et impersonnelles dans le sens où la confiance ne repose pas sur la connaissance de la personnalité d'autrui. Le savoir sur l'autre concerne sa personne au sens de* persona, *c'est-à-dire la face qu'elle se construit en public, sa présentation, ses apparences extérieures, sa façade personnelle et non sa personnalité* » (Chantelat, 2002, p. 534). Pour nous, cet espace de coordination se rattache au concept de sphère publique chez Habermas. Le concept est intéressant parce qu'il permet de comprendre la naissance du phénomène d'opinion déjà évoqué plus haut dans le cadre de l'apparition de la sphère publique bourgeoise, qui consiste schématiquement en l'avènement du libéralisme politique et du libéralisme économique.

Historiquement, l'espace public se dessine via l'émergence du privé au XVIIIe siècle surtout : la « *société civile* », « *en tant que domaine de l'autonomie privée* », s'oppose

39 Le ton utilisé ici est affirmatif dans la mesure où c'est ce que l'on conclut, par déduction et après consultation de diverses sources (chapitre 3, point 3.1. « Méthodologie »).

40 Bell et Newby (1976) développent la notion de communauté dans trois sens différents : la vicinité concerne la co-présence d'individus constituant un peuple, sans que rien ne préjuge de la qualité des rapports sociaux ; le système social local qualifie les interrelations entre groupes sociaux et institutions ; la communion touche aux liens personnels étroits, ainsi qu'au sens d'appartenance des membres.

à l'État (monarchique) (Habermas, 1997 [1978], p. 23). Cet espace public est «*la sphère des personnes privées rassemblées en un public*» (p. 38). À l'époque du mercantilisme, les économies nationales se constituent via les pouvoirs monarchiques. Progressivement, l'«*économie urbaine*»[41] s'étend au cadre national. Les nouveaux bourgeois ne sont pas les anciens issus des corporations qui avaient pu être intégrés à la cour: socio-économiquement, la ville se développe face à la cour. Or les «*personnes privées*» de la ville sont exclues de la participation au «*pouvoir public*» de la cour, par qui transite également l'ensemble des informations «publiques»[42]. Le public bourgeois revendique la «*sphère publique bourgeoise*» et s'oppose sur l'usage public du raisonnement (voir *infra*). L'opinion résulte d'une appréciation découlant d'un raisonnement dans le cadre public, lorsque l'opinion publique est considérée comme l'ensemble (consensuel ou divisé) de ces opinions.

Une opinion se forme dans l'usage public du raisonnement; l'opinion publique dépend donc des institutions qui ont permis cet usage en facilitant les mobilités qui se sont développées différemment selon les pays (en France, en Angleterre et en Allemagne). Mais ici, en amont de ces détails historiques, c'est la sphère publique bourgeoise en tant que concept sociologique et institution qui nous importe. Politiquement, toujours par opposition au pouvoir monarchique, il s'agit de l'avènement du principe de publicité des débats parlementaires. Elle est la condition à ce que le public soit un public éclairé. Elle est ce qui permet de distinguer l'opinion publique de l'«esprit général», qui ne partage pas les mêmes repères, où on ne peut identifier par exemple de leader d'opinion. Par ailleurs, il s'agit de l'opinion publique qui se développe à travers la sphère publique littéraire, dans les Salons (en France et en Angleterre), dans une dynamique opposée à l'arbitraire de l'espace public «de représentation» de la cour. Habermas évoque à ce sujet un «*marché des sujets de discussion*» (Habermas, 1997 [1978], p. 48), où les opinions se font concurrence.

Le raisonnement est le fondement de la sphère publique bourgeoise face à l'arbitraire monarchique. De ce point de vue, cette notion de seul raisonnement se recoupe avec une lecture statique de notre schéma (figure 20). Chez Habermas, le monde vécu n'existe qu'en ce qu'il ouvre des possibilités d'actions (le concept d'agir communicationnel – moyens de penser la possibilité de l'émancipation). Autrement dit, l'expérience ontologique n'est pas considérée comme partie intégrante de l'action: les individus dont il est question évoluent dans «l'espace public», c'est-à-dire – comme en général dans les théories sociologiques (chapitre 3, point 3.1.) – dans un espace symbolique. Dans cet espace, la dimension existentielle des individus n'est pas problématisée au sens de leur «appartenance à une classe sociale» (d'où le concept

[41] Habermas se réfère ici à Heckscher (1932).

[42] «*À côté des décrets et des avis concernant "la police, le commerce et les manufactures", on publiait les cours du marché des fruits, les taxes grevant les produits de consommation courante, et, surtout, les prix indicatifs des produits du pays ou des produits d'importation, avec, en outre, les cours des places boursières, ainsi que des informations sur les échanges en général, et des rapports sur le niveau des eaux, etc.*» (Habermas, 1997 [1978], p. 33)

de « monde vécu »), mais au sens littéral de leur ancrage sur le terrain – la dimension concrète – qui reste fondamentalement et au-delà de considérations géographiques, un enjeu épistémologique majeur. Dans cette métaphore du processus transactionnel, comme dans le processus de valuation, l'expérience existentielle et ontologique de l'ancrage est indissociable du processus rationnel. Cependant, la subjectivité n'est pas pour autant exclue de l'espace public bourgeois. Au contraire, la part intime du domaine privé est corrélative du public. L'avènement de la bourgeoisie, c'est celle de la sphère privée, au niveau familial comme au niveau économique. Pour Habermas, par exemple, l'installation en ville de la noblesse constitue l'avènement de la sphère privée au sens de l'intimité familiale, qui précédemment n'existait que publiquement sous la forme de la représentation (dans la société de cour). Habermas parle de la dialectique spécifiquement bourgeoise de l'intériorité et de la publicité. La sphère publique est donc dotée d'un caractère à la fois privé et critique, à l'intersection du domaine privé d'une part (la société civile, l'échange de marchandises, le travail, ainsi que la famille restreinte – « *l'*intelligentsia *bourgeoise* » [Habermas, 1997 [1978], p. 41]), et de l'État d'autre part, c'est-à-dire le pouvoir public et la cour. Le libéralisme économique se confond ainsi avec le libéralisme politique. « *La sphère publique n'acquiert de fonction politique effective qu'à partir du moment où elle transforme les bourgeois, comme agents économiques, en citoyens, afin qu'ils accordent leurs intérêts respectifs, c'est-à-dire les généralisent et les fassent valoir efficacement devant le pouvoir, de telle manière que le pouvoir d'État se transforme en médium d'auto-organisation de la société* » (Habermas, 1997 [1978], p. XI).

Les implications sociales de cette collusion des libéralismes (les marges de manœuvre des individus dans cette sphère publique bourgeoise) seront traitées plus loin dans cette thèse (parties II, III et conclusion). On retient théoriquement de la sphère publique bourgeoise que l'opinion se forme via la presse et les Salons notamment, via l'usage du raisonnement et en opposition à l'arbitraire monarchique, mais que la dimension politique de ces revendications est liée aux revendications d'un libéralisme économique. Par rapport à la métaphore de transaction, on parle de « publicisation » (mouvement de droite à gauche au haut de la figure 20) au sens où il y a rationalisation de la valeur du bien ou du service, en fonction de son usage concret, mais également au regard de sa valeur symbolique. La publicisation est parallèle à la tarification (bas de la figure 20) : quantitativement, c'est l'effet d'offre et de demande qui entre en jeu, mais qui reste dans le même temps dépendant de son encastrement avec l'opinion. Les institutions dans l'économie de marché sont issues des législations élaborées dans la sphère publique bourgeoise. C'est au travers des institutions issues de la sphère publique bourgeoise que les acteurs font société *(Gesellschaft)*.

Aujourd'hui, l'espace de coordination sur la scène symbolique est beaucoup plus vaste : les mobilités dans cet espace ont considérablement évolué. Au début du XXe siècle, Tarde identifie l'importance de ce phénomène : « *Mais le public est indéfiniment extensible, et comme, à mesure qu'il s'étend, sa vie particulière devient*

plus intense, on ne peut nier qu'il ne soit le groupe social de l'avenir » (Tarde, 2006 [1901], p. 15). Ainsi, comme pour Habermas, la « sphère publique bourgeoisie » est ici mobilisée comme une catégorie caractérisant une époque déterminée, mais le principe sur lequel elle a pris son essor politique et économique est resté sociologiquement pertinent de manière plus large. Plutôt qu'un groupe social, la sphère publique, en tant que sphère de la communication et espace de la pratique de la rationalité, est la condition de la constitution de groupes sociaux qui permet de dépasser les frontières privées de la communauté *(Gemeinschaft)* tout en préservant les libertés individuelles et la subjectivité : c'est à ce principe complexe que le concept de scène symbolique fait référence.

2.2.3. Scène marchande

La scène marchande concerne toutes les transactions monétaires qui apportent du revenu dans le territoire, des dépenses de consommateurs aux investisseurs dans la région. Théoriquement, c'est le prix qui est la référence dans cet espace. Il est le signe de la valeur d'échange du bien sur le marché. Il est un signe, comme l'opinion dans la sphère publique. C'est grâce à lui et dans la compréhension de la logique du marché qu'il fait sens pour le consommateur, qu'il lui apparaît comme étant pertinent. La logique néoclassique voudrait que le prix soit l'indice de la valeur. Or le prix est le symbole, c'est un signe artificiel qui n'a pas de lien naturel avec l'objet qu'il désigne (voir également le point suivant). Empiriquement, les signes d'une expression de valeur dans le cadre de l'opinion peuvent être plus ou moins explicites – le consommateur doit littéralement émettre un avis sur le bien ou le service consommé. Dans la sphère marchande, le signe du prix est une expression de valeur quantitative stable sur une échelle de valeur. Pour des individus en interaction dans le cadre d'une économie de marché, la valeur d'échange dépend de l'évaluation des dimensions qualitatives de l'objet, et de leur évaluation quantitative grâce à l'institution monétaire. Ce nivellement quantitatif dans une sphère abstraite permet de réduire la distance culturelle séparant les registres d'acteurs dont les interactions sont utiles à la survie, c'est-à-dire à l'échange de biens et de services dont la valeur d'usage est privilégiée.

La monnaie est l'institution qui rend commensurable les valeurs d'échange en aboutissant au calcul du prix : malgré les innombrables valeurs qui peuvent valuer une destination ou une eau minérale par rapport à une autre, au regard de la valeur économique, l'une sera plus ou moins chère que l'autre, ou leur prix sera équivalent.

Au regard de la métaphore théâtrale de la scène, le cadrage quantitatif de la valeur d'échange dans une économie de marché présente l'avantage d'être universel ; par opposition aux cadres de connaissances qualitatifs, ils font sens partout où les principes de l'échange marchand sont connus par les acteurs. Les bateliers comme les touristes en séjour à l'auberge du Cygne agissent en fonction de leurs connaissances dans la transaction. Tous connaissent le principe de transaction marchande, mais

chacun selon un équilibre personnel relativement aux divers aspects symboliques et concrets constituant la valeur du bien ou du service. Dans les deux cas, un contrat est passé entre eux et Dufour, et les acteurs mobilisent l'échelle quantitative monétaire pour procéder à la transaction, tandis que l'offre qu'elle concerne n'est pas équivalente en termes de qualité pour les différents groupes d'acheteurs : sa valeur économique est plus élevée pour les touristes que pour les bateliers.

Dans les économies paysannes de montagne, comme à Zermatt ou à Finhaut et partiellement à Montreux au milieu du XXe siècle, la mobilité et les transactions marchandes sont une réalité, mais la faible importance de ces mobilités ne permet pas l'apparition d'une distinction claire entre des producteurs et des consommateurs, et les processus de valuation ont lieu dans le cadre de la communauté, principalement sur la base de la valeur d'usage, dans une forme de prolongement de la réciprocité du troc. Une économie reposant exclusivement sur la mobilité de personnes sur de longues distances exige des institutions reposant sur la notion de confiance : la monnaie, les poids et mesures, etc. rendent possible la coordination entre la valeur résultant du processus de valuation et d'évaluation. « *C'est la fiabilité des dispositifs modernes de la crédibilité, qu'ils soient marchands (la réputation de la marque, le contrat, etc.) ou non (les règles juridiques, les certifications, etc.), qui rend l'engagement marchand crédible* » (Chantelat, 2002, p. 535). Les biens et les services peuvent ainsi être démultipliés (les besoins et les usages sont infinis), et les producteurs et les consommateurs distingués. L'usage du bien et du service peut être consacré au style de vie – le « loisir » pour la classe de loisir.

Le fait que la monnaie soit liée à la scène concrète traduit le fait qu'il y a substance et que, d'une manière ou d'une autre, les effets de rareté ont un impact sur le prix. Cependant, la valeur d'échange de biens et de services est aussi qualitativement évaluée par le client sur la base de ses propres connaissances à propos du bien. La valeur d'échange n'est donc pas « incorporée » dans le bien de même que la valeur d'usage (le prix étant considéré dans ce cas comme le résultat du positionnement de ce bien dans l'équilibre de marché) : il y a encastrement. La monnaie peut ainsi être considérée comme un dispositif permettant aux individus de jouer des effets spatiaux et temporels pour effectuer des transactions économiques, et permettant la constitution du social entre des acteurs qui a priori n'auraient pas de raisons autres qu'économiques (les besoins) d'être reliés. Horizontalement, un marché conduit par de telles transactions reste théoriquement lisible. Néanmoins, grâce aux nouvelles mobilités, la monnaie a été rendue institutionnellement indépendante de toute marchandise. Le papier signifiant la valeur n'est même plus nécessaire pour l'élaboration de transaction (avec la monnaie scripturale).

L'économie de marché peut paraître aujourd'hui extrêmement banale, aussi banale que l'idée d'une valeur symbolique et marchande des biens et des services. Mais les transactions dans le cadre de l'économie de marché sont devenues banales, et les transactions touristiques ont donné lieu au XIXe siècle à une « industrie » (« l'industrie des étrangers ») au même titre qu'une autre, bien qu'elle fût spécifique en raison de l'importance de la dimension symbolique dans la valeur des biens et des services

en jeu. La dimension collective était prédominante dans l'économie préindustrielle (à travers la communauté). Elle prend forme à l'échelle de la société dans l'économie de marché, dans laquelle les besoins et les moyens individuels sont beaucoup plus importants. Avec une dimension sociétale dans l'économie de marché comme un ersatz du collectif communautaire, la poursuite des fins individuelles dans l'économie de marché (et dans l'économie en général) est prédominante. Le fait est que les « sphères sociales » et les « dimensions non économiques de l'action » sont désormais confondues avec des actions économiques. Lukács voit une « *seconde nature* » de l'homme émergeant du capitalisme, « *une relation entre personnes* [qui] *prend le caractère d'une chose* » (cité par Honneth, 2011, p. 21) en raison de la rationalité mise en œuvre et de l'individualisme de la démarche rationnelle elle-même. Or, dans l'économie de marché, le caractère relationnel conditionne également de plus en plus la relation des personnes aux choses, au sens où en plus de leur valeur expérientielle sont également considérées leur valeur d'opinion et leur valeur monétaire. L'argument que l'on souhaite développer ici est que la sphère marchande dans une interaction sociale n'implique pas nécessairement une acculturation, voire une déshumanisation, dans la mesure où il y a encastrement, c'est-à-dire dès lors qu'il est question de scène marchande. Comme le souligne Honneth, ce point de vue mène en effet à se positionner sur le « vrai » ou sur le « faux » de la pratique humaine. Or, il serait présomptueux de considérer les transactions relevant de l'économie de marché comme de « fausses » pratiques humaines sous prétexte de leur effet réifiant – du moins cela réduirait considérablement le travail de l'enquête sociologique, au point qu'il en deviendrait absurde. À partir du moment où les biens ou les services consommés font sens, pour leur valeur d'usage et leur valeur d'échange, il y a constitution du social pour les acteurs concernés dans la transaction et donc intérêt de l'enquête sociologique. En revanche, il nous paraît raisonnable, comme Honneth, de considérer le potentiel réificateur des ressources permettant l'évaluation de relations entre individus au même titre que l'évaluation des choses, pourvues de valeur d'usage et d'échange. De ce point de vue, l'idée est en effet que la tendance calculatrice est grandissante.

2.2.4. De la convergence des espaces scéniques abstraits

Notre conception de la valeur ne rejoint pas la lecture duale de la valeur chez Marx. Le concept « *triptyque* » de la valeur chez Dewey permet de distinguer la scène marchande et la scène symbolique qui constituent le social. Néanmoins, d'un point de vue territorial, la valeur présente une dualité fondamentale : la valeur d'usage et la valeur d'échange. On retrouve la dualité dans la référence au concret et à l'abstrait : là où le travail concret correspond à la valeur d'usage chez Marx (qualité et quantités matérielles, hétérogènes), le travail abstrait correspond à la valeur d'échange (Harvey, 2012, p. 36).

La dualité dans le concept de valeur comme dans celui de travail se retrouve certes théoriquement dans la marchandise, mais *in fine* dans le territoire. Tandis que dans un contexte industriel, la pensée marxienne – et pour l'ensemble des modèles

de développement (partie II) – part de la problématique du travail, du travailleur et de la marchandise, ici la problématique de la valeur se pose dans une perspective territoriale, et concerne potentiellement n'importe quel type d'acteur et d'objet.

On pourrait considérer que le territoire en tant que scène, comme les machines, ne crée pas de valeur mais est source de plus-value. En effet, tout en étant pareillement ici considérée comme immatérielle et relationnelle, la valeur est celle du temps nécessaire à la transaction socialement nécessaire – du côté du travailleur pour l'acquisition des connaissances nécessaires, l'élaboration du bien, etc. Dans ce contexte des mobilités et de la société postindustrielle, le temps socialement nécessaire à la constitution de la valeur ne concerne cependant pas uniquement celui du «travail»[43]: «*Toute marchandise* [est] *un signe, puisqu'en tant que valeur elle n'est que l'enveloppe matérielle du travail humain dépensé pour la fabriquer*» (Marx, 1993 [1867], p. 103, cité par Harvey, 2012, p. 62). On pourrait ainsi parler ici «*d'espace-temps de production-consommation nécessaire*».

Avec la mobilité des personnes, il y a double potentiel de création de plus-value. Dans un contexte de mobilité des seuls biens et des travailleurs (mais pas des consommateurs), la fluidité du travail est la source de plus-value; la fluidité de la consommation également. Au-delà du problème de la réalisation et de la demande effective (création de besoins nécessaire à l'accumulation capitaliste), les enjeux de la consommation deviennent, du fait de la mobilité des consommateurs, une source de plus-value.

En ce qui concerne le fétichisme de la marchandise, c'est un problème qui peut être éclairé de manière nouvelle par les questions soulevées dans le champ du tourisme. De la même manière qu'il peut y avoir «déni du marchand» (chapitre 1, point 1.3.) dans une série de transactions (en l'occurrence selon certains auteurs pour la réussite de transactions touristiques), il y a fétichisme lorsqu'il y a ignorance de la «*diversité des conditions socio-environnementales des liens spatiaux et des pratiques du travail impliqués*» (Harvey, 2012, p. 51). Autrement dit, une transaction idéal-typique touristique selon la littérature serait celle où les rituels inhérents à une transaction marchande seraient considérés comme inexistants (par exemple, éventuel calcul de bénéfice pour le producteur, marchandage, etc., et du côté du consommateur pour l'acquisition des connaissances nécessaires, la recherche du bien, etc.): «[…] *les relations réifiées ne forment qu'un cadre d'interprétation faux, une sorte de voile ontologique derrière lequel se cache un mode de l'existence humaine factuellement et réellement vécu*» (Honneth, 2011, p. 38).

Indissociables de la scène concrète, les scènes symbolique et marchande permettent la constitution du social et de l'échange. C'est dans cette dimension que prend forme la valuation et que la valeur est révélée dans une perspective relationnelle et instituée. Là se constitue la valeur d'échange d'un bien ou d'un service, grâce aux connaissances

[43] Pour Marx, la valeur de la force de travail est devenue une marchandise.

des acteurs qui lui attribuent un sens et quantifient sa valeur marchande dans le cadre d'une transaction marchande. Cette proposition s'appuie sur le constat théorique émis dans la littérature concernant la nature horizontale des liens sociaux et l'importance de cette dimension sur les structures sociales (verticalité) (chapitre 1, point 1.4.2.). Les liens sociaux dans une communauté *(Gemeinschaft)* ou dans une société *(Gesellschaft)* se définissent communément par opposition à la dimension physique et constituent toute forme de monde social. Néanmoins, les liens sociaux communautaires sont orientés vers le concret, ne serait-ce que géographiquement du fait de la faible distance qui sépare les êtres humains les uns des autres, et les objectifs de subsistance pour le cas d'une communauté économiquement non dépendante des mobilités (partie II, chapitre 4). Au fil de l'augmentation des mobilités, la dimension symbolique prend de l'importance, les besoins évoluent, les distances s'accroissent. Les mobilités ont ainsi un double effet sur ce qu'était la communauté :

– Il y a « publicisation » d'un nombre croissant d'informations restées auparavant dans le domaine privé ;

– Il y a « marchandisation » au sens d'une privatisation (institutionnelle) de ce qui était auparavant public.

Pour Giddens (1994), la confiance est une notion fondamentale des institutions de la modernité. Elle est à comprendre comme une forme particulière du sentiment de sécurité : « *La confiance est un sentiment de sécurité justifié par la fiabilité d'une personne ou d'un système, dans un cadre circonstanciel donné, et cette sécurité exprime une foi dans la probité ou l'amour d'autrui, ou dans la validité de principes abstraits (le "savoir technologique")* » (p. 41). Pour un individu évoluant dans la sécurité de liens communautaires, le déplacement vers un ailleurs ne va pas de soi ; il doit d'abord en avoir connaissance pour avoir l'intention de s'y rendre, et cet ailleurs doit être digne de confiance pour qu'il décide de s'y rendre. Les institutions modernes sont les supports de cette confiance. Elles ont été déployées dans un processus complexe impliquant des enjeux économiques et sociaux. Billaudot (2005) considère que la monnaie et la « *citoyenneté* » constituent un « *institutionnel dépersonnalisé* » proprement moderne. Dans la métaphore proposée, les scènes symbolique et marchande se distinguent, mais s'intègrent institutionnellement au regard de l'historique de l'espace public chez Habermas. Chez Urry, la « scène *publique est plus visuelle et plus émotionnelle que la* sphère *publique* » (2005, p. 211) ; c'est le cas dans l'analogie que l'on propose ici parce qu'elles sont indissociables de la scène concrète, bien que chez Urry les liens avec une scène marchande ne soient pas théorisés.

La sphère publique est purement sociologique, épistémologiquement parlant, elle est a-temporelle et a-spatiale ; elle comprend le pôle de l'opinion uniquement : la scène symbolique est un espace complètement abstrait tant qu'elle n'est pas ancrée dans l'espace et dans le temps (dans le sensible) ; tout comme la scène marchande, elle est en ce sens théoriquement désencastrée (tandis qu'empiriquement, elle n'est accessible pour l'enquête que grâce à son encastrement). D'un point de vue théorique, le débat

sur l'encastrement ou le désencastrement du social s'articule autour de la question de l'existence même des liens entre scène symbolique et scène marchande. Le déni du marché (chapitre 1, point 1.3.) consiste à n'observer que le rapport de l'opinion au concret, ou à être focalisé sur ce dernier. Dans les approches néo-marginalistes, l'échange marchand se jouerait uniquement sans un quelconque lien avec des valeurs ni dans une sphère socio-culturelle dans laquelle elles s'inscrivent. La métaphore de la scène territoriale illustre donc, au-delà de l'opérationnalisation des concepts de valeur et de valuation dans la transaction, le positionnement épistémologique de notre approche : considérant leur ancrage spatial fondamental, les dimensions économique et sociale ne s'excluent pas systématiquement, mais participent à la constitution du social dans le cadre des transactions marchandes. Au regard des « mondes » de justification des économies de la grandeur (Boltanski, Thévenot, 1991), la scène marchande ne se définit pas par un contenu désigné, mais désigne un langage de justification. La scène territoriale n'est pas un espace fini, mais une superposition des trois scènes traditionnellement traitées de manière distincte dans les sciences sociales.

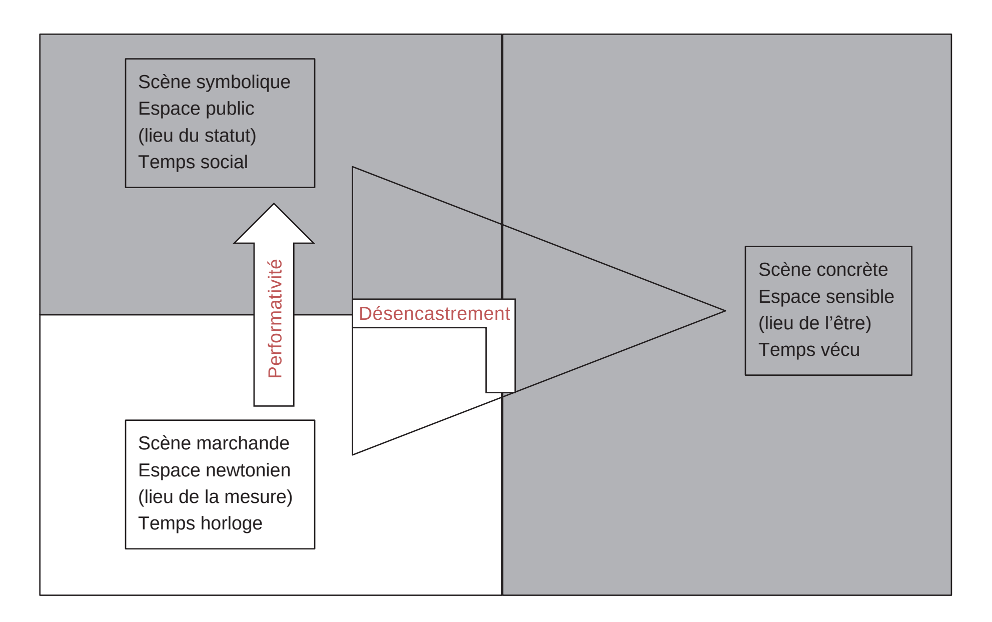


Figure 21. Temps et espaces dans les dimensions de la scène territoriale. Source : D. Guex, d'après Urry (2005).

La scène marchande partage avec la scène symbolique son opposition, sa complémentarité et son interdépendance à la scène concrète. L'espace des scènes symbolique et marchande est celui de la représentation : représentation *via* la monnaie, et représentation via une opinion. Du point de vue sémiotique (Everaert-Desmedt, 1990), un billet de banque est un symbole (un signe qui renvoie à son objet en vertu d'une loi). C'est un point commun entre les scènes marchande et symbolique par rapport

à la scène concrète : l'une et l'autre scène sont indissociables dans le processus transactionnel d'un point de vue territorial ; elles symbolisent la valeur territoriale aux niveaux du marché et de l'espace public. Les liens dynamiques existant théoriquement entre ces deux scènes nourrissent de nombreux débats en sciences sociales : la question de l'encastrement, celle de « l'enchantement » de la vie touristique, etc.

La scène marchande, quantitative, peut tendre à dominer grâce à ses critères d'évaluation et à entraîner une tendance à la standardisation, dans le sens que les processus de valuation quantitatifs et monétaires constituent une forme de nivellement valuatif (performativité) (figure 21). D'après « *l'idéal-type simmelien (1988)* […] *l'échange monétaire se déroberait aux liens sociaux puisque sa finalité*, via *la monnaie, consiste à mettre les choses en équivalence, indépendamment des liens personnels. Le marché substitue la réciprocité entre les personnes à la réciprocité entre les choses et aboutit à une réification et à une "désaffection" des relations sociales* » (Chantelat, 2002, p. 524). Théoriquement et historiquement, il y a marchandisation de l'eau (voir *supra*), mais potentiellement il n'y a pas réification dès lors que des opinions sont échangées à ce propos et que, horizontalement, autour de « cette » eau marchandisée le territoire est mis en scène.

Par rapport à la question du fétichisme de la marchandise ou, d'un autre point de vue, de la réification chez Lukács, le modèle proposé illustre le glissement que l'on peut analyser comme s'opérant entre les deux scènes : seuls les symboles sont considérés comme pertinents pour les acteurs. En usant du vocabulaire de la sémiotique, l'exemple suivant illustre l'argument : un chien en tant qu'existant de manière concrète (outre toutes ses différentes actions, mord par exemple). Symboliquement, il a une valeur d'échange sur le marché, plus ou moins élevée, monétairement et au niveau de l'espace public (par exemple, un chien de race). Il y a fétichisme à partir du moment où de n'importe quel point de vue le chien-symbole existe plutôt que le chien-concret – il y a « rupture sémiotique » au sens où sur le marché et dans l'espace public abstrait, le chien ne mord pas. Institutionnellement, les accidents de morsures conduisent à une interdiction des chiens dangereux (constitution de normes au niveau de l'opinion), les pitt-bulls et autres perdent ou gagnent de la valeur monétaire en conséquence sur un territoire en question. Lorsque seule la valeur monétaire du chien est prise en compte dans la perspective d'un échange, il y a réification. Et, au regard du capitaliste qui effectuerait une transaction impliquant un chien (chien-symbole, donc), lui non plus, le capitaliste, ne serait « *une personne respectable qu'en tant que personnification du capital* » (Marx, 1993 [1867], p. 663-664, cité par Harvey, 2012, p. 280), un être désincarné, abstrait.

Dans cet exemple, ce sont néanmoins les risques de morsures qui ont conduit à la réglementation, non le potentiel de prise de valeur des chiens sur le marché. La distinction paraît aisée dans ce cas : les arguments économiques ne conduisent pas toute réglementation, mais telles conséquences peuvent être analysées comme telles. Mais ici, au regard de ces débats, la métaphore est utile en ce qu'en schématisant les liens entre les différentes scènes, les différentes dynamiques peuvent être pensées

de manière conjointe et non dans leur(s) opposition(s), du point de vue des acteurs en situation, mais aussi du point de vue des sciences humaines, en situation également. Par exemple, par rapport à l'évolution du rôle de la monnaie (voir *supra*), on pourrait parler de «*rupture sémiotique*» entre les scènes concrète, marchande et symbolique, un désencastrement au niveau de chaque transaction qui constitue la possibilité du «*capitalisme mondialisé*» (Harvey, 2012, p. 87): la monnaie peut être thésaurisée sans qu'il y ait un lien concret avec sa valeur d'usage, tandis que cette accumulation (la croissance) dessine les relations de pouvoir et de domination du monde contemporain.

Ces enjeux ne peuvent théoriquement faire sens qu'à partir du moment où l'on pense la multiplication des transactions, autrement dit la mise en scène territoriale (voir *infra*). Certes, au-delà de cette perspective théoriquement indispensable, c'est la question des impacts de ces transactions sur les trajectoires territoriales qui nous importent dans cet ouvrage (chapitre 3, point 3.1.).

2.3. PROCESSUS DE TRANSACTION ET DYNAMIQUE DE MISE EN SCÈNE

Dans un mouvement dynamique, le processus de transaction se déploie sur la scène concrète, la scène symbolique et la scène marchande: les processus de *praise, prize* et *price* sont en jeu, respectivement entre les scènes concrète et symbolique, entre les scènes symbolique et marchande, ainsi qu'entre les scènes marchande et concrète. Le processus transactionnel s'inscrit dans, et constitue la scène territoriale. C'est ce processus qui est décrit ci-dessous, avant que l'on considère le mouvement d'accumulation de ces transactions au fil du temps.

Dans ce mouvement, à l'origine de la transaction, un manque doit être comblé. Schématiquement, un besoin se situe entre les impératifs concrets et symboliques de l'opinion. Le fait de priser (*prizing*) est le processus de hiérarchisation, menant au choix, en fonction des fins – les fins étant considérées ici comme différentes dans des contextes sociétaux de fortes mobilités. L'évaluation (*appraisal*) est relative aux moyens. Mais, dans tous les cas, «*il est indéniable que les désirs, tels qu'ils se présentent d'abord à nous, procèdent à la fois de tendances organiques innées et d'habitudes acquises*» (Dewey, 2011, p. 112). Le «*manque* [étant] *caractéristique de toute situation qui suscite un désir*» (Dewey, 2011, p. 123) peut être d'ordre existentiel à plusieurs titres, physiologique, émotionnel, social, etc. Schématiquement, dans chacun de ces besoins, l'expérience au double sens germanique de l'*Erlebnis* et de l'*Erfahrung* (dans les deux cas, «l'expérience») est engagée dans le processus, au sens où «*l'apparition d'un désir lié à une fin-en-vue* est *la transformation d'une impulsion antérieure ou d'une habitude routinière*» (Dewey, 2011, p. 119). Le modèle laisse ainsi une place à l'interprétation des innombrables situations entre les deux extrêmes de pulsion et de sur-rationalisation des comportements marchands (dans les deux cas de la consommation et de la production). Par exemple, «*le comportement est souvent tellement direct que n'interviennent ni désirs ni fins et qu'aucune valuation*

n'a lieu » (Dewey, 2011, p. 119). Par exemple un individu achète telle eau minérale à la cantine, car il en a l'habitude. Dans ce cas, a priori, la rationalité engagée est peu décisive dans le processus. On peut interpréter ce genre de situation au regard de Goffman (1973), pour qui les conduites permettent le maintien de la face au quotidien en premier lieu. Cependant, ces dernières n'empêchent pas en sus l'existence d'un processus de valuation qui peut être plus ou moins long et fastidieux. On peut ainsi résumer la valuation, dans ce cas, comme étant une appréciation pragmatiste de la rationalité instrumentale, considérant la dimension contextuelle dans laquelle l'acteur associe un sens à son comportement, lui-même mû par un désir issu d'impulsions et d'habitudes routinières. Au vu de ce processus, « *une valeur est* finale *au sens où elle représente la conclusion d'un processus d'évaluations analytiques des conditions opérant dans un cas concret – qui comprennent les impulsions et les désirs d'un côté, les conditions extérieures de l'autre* » (Dewey, 2011, p. 136).

S'agissant de la dimension temporelle dans le processus, au temps du manque succède celui du choix, puis de la confrontation, dans un dialogue permanent entre la valeur d'usage et la valeur d'échange. Après la confrontation même, le processus de valuation est encore en jeu, les acteurs, plus ou moins satisfaits, recommandant ou non tel ou tel bien ou service. Prenons l'exemple d'une transaction touristique pour illustrer ce processus. Premièrement, un individu ressent un manque, et envisage de se déplacer pour consommer ailleurs, par exemple à Zermatt. Depuis le lieu dans lequel il se situe alors, l'individu a connaissance de Zermatt : il connaît probablement le Cervin, associe peut-être la destination à la Suisse, sait qu'il pourra y skier, il connaît la réputation de Zermatt, le prestige qui y est ou non associé dans son environnement social, etc. Grâce à la communication diffusée par les acteurs locaux, au moyen d'Internet, des agences de voyage, de la littérature, des guides, etc., l'individu peut développer si nécessaire ses connaissances à propos de Zermatt, se faire une opinion. Depuis le lieu où il se trouve, il est également contraint dans ses choix par son pouvoir d'achat : il fait le choix d'un type d'hébergement à hauteur de ses moyens. Dans le processus de transaction, cette étape de projection est ensuite suivie par celle de la confrontation. Au moment où il se déplace à Zermatt, il concrétise le voyage qu'il a imaginé. Après s'être projeté grâce aux informations sur la valeur d'échange, l'individu expérimente la valeur d'usage, il y est confronté physiologiquement, ce qui suscite des émotions positives ou non au regard des attentes qu'il a formulées. Par ailleurs, en tant qu'individu, il « *performe* » l'espace, pour reprendre un terme géographique (Crouch, 2003 ; Edensor, 2001). On retrouve ici le positionnement pour une part constructiviste de notre approche, dans la mesure où l'on considère que, sociologiquement, la dimension concrète ne peut être révélée que dans la dynamique processuelle de l'action (tout comme chez Ek *et al.* [2008] par exemple). Économiquement, cet aspect processuel est fondamental, dans la mesure où c'est à travers sa dynamique que se constitue la valeur économique, grâce aux transactions, motivées et guidées par des opinions, mais reposant toujours plus ou moins directement sur des éléments physiologiquement concrets, dont la réalisation

est facilitée par l'institution monétaire. Enfin, cette présence de la personne sur place a des conséquences en matière de gestion des ressources (eau, terrain, etc.).

Après avoir communiqué de manière distanciée et abstraite avec les acteurs sur place durant la phase de planification, l'individu interagit donc concrètement avec ces derniers (co-présence) (Bærenholdt, 2004; Larsen, Urry, Axhausen, 2007). Mais la confrontation suscite une étape supplémentaire dans le processus durant laquelle, au cours de son séjour ou par la suite, il intervient encore sur la valeur de Zermatt: par exemple en évaluant sur Internet les prestations dont il a bénéficié, ou simplement en communiquant avec ses proches à propos de son voyage – il leur transmet des informations qui vont les inciter ou les dissuader de visiter également le lieu, par exemple. Les acteurs locaux agissent pareillement en adaptant leur infrastructure, leurs prix, etc. «*Chaque fois que l'on évalue des choses en fonction de leur convenance et de leur utilisabilité en tant que moyens, nous émettons des propositions-de-valeur spécifiques*» (Dewey, 2011, p. 146), autrement dit des projections dans le futur. Une situation est stigmatisée et une meilleure situation est anticipée. Les normes surgissent dans la projection, ce qui doit ou devrait arriver – les opinions émises participant à la constitution de l'opinion publique, suscitant alors de nouveaux besoins. Ainsi, on peut considérer que la fréquentation d'un lieu, par exemple, ou la consommation d'un bien résulte de propositions de valeur antérieures («Je reviendrai», ou «J'en consommerai à nouveau», ou «Allez-y»).

Le principe de rendement croissant[44] agit sur les trois dimensions de la scène territoriale: plus les individus en parlent, plus ils s'y rendent concrètement, plus les locaux sont susceptibles d'y rester, etc. Il en va de même pour la dynamique inverse et, dans les deux cas également, on considère les actions des acteurs locaux, qui peuvent ou non s'investir dans la scène territoriale d'une manière quelconque (professionnelle ou non, par exemple bénévolat, spécifique au tourisme ou non, par exemple l'enseignement local).

Du point de vue des individus, l'accumulation des transactions dans le temps participe à la constitution d'une expérience (dans le sens d'une socialisation socio-économique) mobilisée dans les transactions futures. «*Une histoire,* [c'est-à-dire] *une succession chronologique de formes d'expériences*» (Braudel, 1985, p. 83). Les transactions opèrent sur le temps court, la mise en scène sur le temps long. Le «temps de la socialisation» constitue la base du «temps du monde». L'idée ici est de voir que le processus historique est long et morcelé. Du point de vue du territoire, le phénomène d'accumulation des transactions constitue la scène territoriale. On parle de mise en scène à partir du moment où les transactions se multiplient; les individus et les objets sont constamment réorganisés sur la scène territoriale, symboliquement, concrètement et au niveau de leur valeur sur le marché.

---

[44] On parle généralement de rendement croissant de la production lorsque le coût moyen de production diminue au fur et à mesure que la quantité produite augmente. Ici, les valuations positives successives contribuent ainsi au développement de la valeur territoriale.

Revenons sur deux notions, l'expérience et l'authenticité, pour mieux comprendre la nécessité de l'élaboration de la métaphore sociologique pour aboutir à un modèle de développement cohérent.

L'expérience

En tant que courant de recherche, l'*experience economy* a été popularisé par Pine et Gilmore avec leur ouvrage *The Experience Economy: Work Is Theatre & Every Business a Stage* (1999). Les auteurs font référence à Toffler (1987), qui critique les économistes et leurs difficultés à imaginer des alternatives au capitalisme et au communisme. Au postulat de l'allocation des ressources, il prédit l'avènement d'une économie où les attentes du consommateur en termes d'expériences ne permettront plus de considérer la fiction de l'équilibre du marché comme réelle. Entre-temps, Schulze (2005)[45] développe la notion de société de l'expérience, où la question expérientielle existe sociologiquement à travers l'«être» plutôt que l'«avoir» ou le «pouvoir». Cette dimension du *vivant* se trouve pour Pine et Gilmore (1999) dans l'inscription de l'individu dans le temps et l'espace: l'expérience consiste pour le consommateur à espérer une pratique mémorable, dans laquelle tous ses sens seront engagés.

Pour Sundbo (2009) comme pour Pine et Gilmore (1999, 2013), l'*experience economy* est un «*secteur*» à part entière, qui se «*rapproche*» du secteur des services. Chronologiquement, selon cette vision, l'expérience a «*succédé*» aux biens et aux services. La différence dans la littérature entre ces deux secteurs tient à ce que les services répondent à un problème du consommateur, tandis que l'expérience peut être définie comme un «*voyage mental*». Dans l'*experience economy*, le consommateur devrait théoriquement être plus engagé que dans les services, parce que l'expérience «*prend place dans leur esprit*». «L'esprit» et le «voyage mental» ne sont pas systématiquement décrits dans la littérature. Mais on considère cette «expérience» à proprement parler comme relevant certes d'une part d'une élaboration rationnelle cognitive, mais d'autre part d'une dimension sensible.

Ce que Sundbo (2009), et Pine et Gilmore (1999, 2013) tiennent pour le secteur de l'*experience economy* inclut: le sport, l'art, la culture (théâtre, film, musique, TV, etc.), les musées, la gastronomie, le design, l'architecture, les jeux vidéo, les divertissements sur téléphone mobile et la publicité. Or, concrètement, il s'agit presque de l'ensemble du secteur tertiaire (hormis les services tels que la banque, l'assurance et la finance) qui se retrouve dans le tourisme. Ainsi, dans le cas d'un déplacement de personne dans un territoire pour des raisons de loisirs, c'est sa présence concrète sur place qui va susciter toute une série d'expériences sensorielles plus ou moins standardisées ou exotiques de son point de vue (tel type d'hébergement, telle nourriture, telle musique, etc.). Les objets d'un point de vue

[45] En France, Dubet (1994) parle de la société de l'expérience dans une optique plus généralement «postmoderne».

substantiel fonctionnent comme «*des stimuli externes*» (Sundbo, Sørensen, 2013b), autrement dit, le matériel se combine à l'immatériel dans le processus expérientiel pour la création de valeur.

Par rapport à d'autres théories, les institutions au sens conventionnel du terme ne suffisent pas ici pour rendre compte du processus de création de valeur, pas plus qu'elles ne permettent de suggérer des processus innovateurs «de surface» (telle technologie ou tel «type d'expérience» se succédant au fil du temps et pouvant être déduites d'observations des institutions objectivés). Avec la métaphore de la transaction territoriale, on comprend que l'expérience est partie intégrante de tout type de transaction, mais que la valeur économique d'un bien ou d'un service qui dépend particulièrement de cette dimension dépend de l'engagement pratique des acteurs, au sens qu'ils attribuent à ce dernier. Or, dans un contexte de fortes mobilités, cela passe souvent par la présence et la «rationalisation» de l'expérience de présence sur tel ou tel territoire, c'est-à-dire différentes formes de tourisme. Dans cet ouvrage, on ne considère pas plus l'expérience économique comme un «secteur» que le tourisme. On considère que la dimension expérientielle fait partie intégrante de toute transaction, mais que la valeur économique de cette dernière pourra plus ou moins dépendre de sa mise en exergue.

Pour la présentation de la métaphore, on a pris l'exemple d'une transaction touristique (voir *supra* l'hypothétique touriste souhaitant se rendre à Zermatt), car il illustre bien le phénomène de projection dans le temps, ainsi que les enjeux pour le territoire (concrets et symboliques). Cependant nous considérons cette métaphore comme convenant à tout type de transaction économique (partie II). Dans le cadre d'une économie de marché, consommer un bien ou un service relève de ce processus, y compris pour un bien dont la valeur d'usage reste particulièrement importante. Mais la transaction qui permet la consommation de l'eau minérale de Montreux à Londres est également lisible par cette métaphore. Ici, au-delà de la valeur d'usage qui reste indissociable du processus de création de valeur, l'opinion est fondamentale. La différence entre ces deux types de transaction concerne la présence ou non du consommateur sur place; les deux types de transaction ont donc des implications différentes en termes de mise en scène (partie II, chapitre 6). Dans les deux cas, de la mise en scène du territoire dans une économie de marché dépend la génération de flux monétaires et la recréation des ressources. Dans ce sens, si la mobilité des personnes a, par définition, provoqué l'essor du tourisme en permettant concrètement de démultiplier les possibilités de transaction, cet essor est tout aussi dépendant de l'augmentation considérable de la disponibilité de l'information, qui alimente les connaissances des acteurs. Dufour, un touriste britannique, mais aussi Cook[46]

[46] Cook ne s'implante pas concrètement dans les destinations touristiques (pas d'investissements dans des hôtels ou d'autres infrastructures), mais organise des tours, dont le premier a lieu en Suisse en 1863. En 1890, l'entreprise *Thomas Cook and Son* regroupe 170 bureaux à travers le monde, et emploie 1 700 personnes (Tissot, 1990).

par exemple, les auteurs des guides Baedeker et Murray (dès 1839 pour la Suisse) participent à la mise en scène territoriale. Les moyens de communication ont élargi le potentiel de la scène symbolique de manière très importante, au-delà du bouche-à-oreille, des journaux, des romans et des guides. Aujourd'hui, cet espace est d'autant plus fondamental au vu de l'importance prise par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Les offices du tourisme dans leurs rapports officiels ne comptabilisent plus uniquement les présences concrètes, mais les présences symboliques sur le site Internet.

S'agissant de la controverse qui existe sur la notion de mise en scène qui susciterait une certaine duperie de la part des producteurs face aux consommateurs grégaires (et particulièrement dans le cas du tourisme, chapitre 1, point 1.3.), on considère que la participation de l'ensemble des acteurs, au même titre, dans le processus transactionnel et donc dans la dynamique de mise en scène permet de considérer dans les deux cas la possibilité de leur bonne foi ou, pour reprendre la notion d'Habermas, de leur innocence potentielle.

Pour comprendre cette nuance, on peut également s'inspirer de Goffman (1973) pour qui la question du vrai et du faux dépend du besoin premier de maintenir la face, et non pas de duper l'acteur en interaction. La métaphore de la scène ne sous-entend pas une systématique volonté d'une relation de dupe, tandis qu'elle n'exclut pas pour autant cette possibilité. Autrement dit, maintenir la face ou agir d'une manière ou d'une autre pour aboutir à une «situation meilleure» peut être purement individuel ou non, à plus ou moins long terme. Cependant, bien qu'il y ait une dimension subjective dans l'identification des fins par les acteurs, la délibération des moyens ne peut se faire sans l'objectivité des rapports entre le prix et la substance (les aspects concrets), le prix et l'opinion, et l'opinion et l'expérience, et cela dans les deux cas (du touriste ou de l'acteur local dans notre exemple). Mettre en scène ce n'est pas manipuler, c'est le résultat d'un processus de valuation où les acteurs constituent une forme de réalité (qui possède également une dimension fictionnelle) à laquelle chacun adhère dans la mesure où il est impliqué de manière concrète et abstraite: le territoire est le lien indéfectible entre les différents acteurs en interaction dans et/ou à propos d'un territoire. La question est de savoir comment les diverses et multiples valuations et transactions peuvent contribuer positivement au développement de la valeur territoriale. Pragmatiquement, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle dans la mesure où l'ensemble des acteurs parviennent à satisfaire leurs besoins, rationnellement et émotionnellement sur la scène territoriale, les valuations successives de ces acteurs contribuent volontairement ou involontairement à une «*situation meilleure*» du territoire (Dewey, 2011). Certes, à partir du moment où il y a transaction marchande, on peut parler théoriquement de réification de certains points de vue. Mais, dans ce cas, comment comprendre le phénomène d'encastrement de l'économique dans le social problématisé par les économistes hétérodoxes et, de plus, la dimension expérientielle de biens de consommation démontrée par les *tourism studies*? On ne pense pas qu'il y ait systématiquement «moment d'oubli de la

reconnaissance» dans toute transaction marchande, mais on ne nie pas le fait que cette situation soit possible, lorsqu'il y a focalisation sur la valeur d'échange et, pour ce faire, prise en considération systématique des critères qualitatifs.

Considérer l'expérience ontologique en termes de reconnaissance dans une forme de prolongement et d'ouverture théorique de l'*experience economy* comme on le fait ici permet de ne pas se limiter à l'idée d'un *deus ex machina* rationaliste et intéressé. La proximité et la coexistence dans l'économie de marché moderne des scènes marchande et symbolique a des conséquences au fil des transactions, conséquences importantes puisqu'elles se traduisent au niveau institutionnel. Mais on est là déjà au niveau de la dynamique de mise en scène qui comporte des spécificités territoriales (partie II), autrement dit dans la traduction territoriale d'une métaphore sociologique qui ne tranche pas théoriquement et de manière arbitraire (antérieurement à la confrontation aux spécificités d'un terrain) ni ne juge de la valeur sociologique de la scène marchande.

Certes, pour Simmel (1988), «*les propriétés distinctives d'autrui perdent leur signification communicationnelle dès que celui-ci est réduit au statut de partenaire d'un acte d'échange médiatisé par l'argent*» (p. 109), signification particulièrement importante dans l'économie postindustrielle et touristique en l'occurrence. Cependant, si l'échange monétaire «*dépersonnalise*» le rapport social, autrui «*doit rester présent en tant que porteur des propriétés qui caractérisent les personnes en général pour pouvoir compter comme un partenaire fiable d'échange*» (p. 109). Mais cette fenêtre conceptuelle n'engage pas de lien de causalité entre le concept de mise en scène et la réification ou le manque d'authenticité. Au contraire, si «enchantement du monde touristique» il y a, c'est qu'il y a valorisation par les acteurs de l'expérience au quotidien, des reconnaissances discrètes, par rapport aux enjeux de la valeur d'échange, et en particulier du point de vue monétaire. Autrement dit, il y a toujours encastrement en termes d'ancrage concret. On pourrait aller jusqu'à postuler une certaine mise en abîme du phénomène touristique de ce point de vue. Partant en effet du postulat de la sociologie des mobilités, de la dématérialisation de certaines formes de relationnel, le tourisme serait effectivement une «économie expérientielle» au sens de la mise en scène de ces «tonalités affectives», en d'autres termes une expérience ontologique du banal dans l'ailleurs, où le territoire relève de l'unique vis-à-vis d'une société standardisée globalisante.

L'authenticité

La critique du caractère marchand des pratiques sociales pose des questions spécifiques en particulier pour le tourisme via la problématique de l'authenticité: la dimension marchande de biens et de services touristiques nuirait à leur authenticité et s'opposerait à leur dimension culturelle. Pour certains auteurs (par exemple Réau et Poupeau [2007], voir chapitre 1), si le caractère commercial de la transaction est trop visible, il peut mettre en péril la valeur d'authenticité de la pratique sociale. Dans

la littérature anglo-saxonne des *tourism studies*, cette problématique de l'authenticité est questionnée à travers le concept de mise en scène. Le débat s'articule entre les approches objectivistes et relationnelles de l'authenticité.

Dans le champ du tourisme, Steiner et Reisinger (2006) se font l'écho d'une approche objectiviste de l'authenticité disparue de la littérature au cours de ces trente dernières années, soulignant que les propriétés authentiques d'un objet sont validées par des experts. Il s'agit là d'un paradigme objectiviste pour qui, s'il concède que l'authenticité est révélée par des acteurs (les experts), ces derniers ne font que qualifier l'objet comme authentique à partir de ses propriétés substantives pouvant être objectivées. Mais traditionnellement, c'est plutôt le paradigme relationnel qui a été une référence dans ce débat et cette littérature : est authentique ce que le touriste considère comme tel (Poria *et al.*, 2006 ; Timothy, Boyd, 2003). MacCannell (1973) mobilise la métaphore théâtrale de Goffman et la recompose en six « stades » de mise en scène (entre le *frontstage* et le *backstage*). Sans que la dimension économique ne soit explicitée, les relations d'authenticité ne seraient, pour MacCannell, qu'une réaction face à l'aliénation de la modernité, et seraient ainsi habitées par une dimension spirituelle : plus ou moins de mise en scène correspond à plus ou moins d'authenticité, car cela suppose une distance plus ou moins grande avec le phénomène marchand, l'ampleur de la supercherie dépendant, semble-t-il, de l'implication des acteurs et des institutions dans des logiques de profit par exemple. Au carrefour de ces deux positions, Lau (2010) considère l'authenticité comme un concept social réaliste (Sayer, 2000). Ce dernier se distingue des approches strictement relationnelles, où les qualités « objectives » d'un objet ne dépendraient que des valeurs qui lui sont associées et se donneraient à voir à travers les discours tenus à leurs propos. Néanmoins, il concède à cette approche constructiviste que la relation est un phénomène incontournable dans la construction de la réalité sociale, et ici touristique, tandis qu'il relève la primauté existentielle de l'objet au préalable.

Au-delà de cette littérature spécifique au tourisme, le problème de l'authenticité dans les sciences sociales est souvent pensé en des termes « spirituels » (Cohen, 1988), d'(ir)réalité (Baudrillard, 1976) ou de simulation (Belhassen, Caton, 2006), tandis que la mise en scène évoque des aspects négatifs, une tromperie. Pour certains en sciences sociales, une mise en scène ne saurait être considérée comme authentique dès lors que les acteurs concèdent à l'économie de marché le principe même de mise en scène, et donc s'approprient des outils standardisés. Cette position est extrêmement problématique dans l'idée d'une discussion du phénomène touristique puisque, de fait, les transactions marchandes constituent une part considérable du phénomène lui-même. Adhérer à cette vision de l'authenticité consisterait donc à un retour épistémologique aux positionnements élitistes des années 1950 et 1960 évoqués plus haut et vivement combattus (chapitre 1, point 1.3.) : aucune pratique touristique comprenant effectivement une relation marchande ne saurait être considérée comme authentique. Le touriste serait, à nouveau, baigné d'illusions.

Comme c’était le cas dans les *tourism studies* avec la succession des tenants du déterminisme puis de la performance, la conception relationnelle de l’authenticité (Burner, 1991) a succédé à la tradition objectiviste – qui n’est d’ailleurs pas complètement dépassée, puisque Steiner et Resinger (2006) restreignent encore cette conception objective de l’authenticité en ne considérant que les propriétés authentiques d’un objet validées par des experts. Néanmoins, la dimension économique n’est pas exclue de ce débat. Elle s’y insère notamment via le problème de la standardisation, qui est implicitement considérée comme une conséquence inéluctable de la marchandisation. Une lecture socio-économique de ce débat peut amener à conclure que dans la littérature, au-delà de la nature objective ou relationnelle de l’authenticité, c’est la nature de la relation à l’objet qui remet en cause l’authenticité de ce dernier. La relation à l’objet étant «*plus ou moins*» marchande selon le degré de standardisation, s’il y a ou non «*enchantement du monde*» (Réau, Poupeau, 2007) ou encore un contenu culturel «*manifeste*» (cf. Cousin, 2006), l’authenticité ne serait pas irrémédiablement incompatible avec l’économie de marché, mais dépendrait donc de l’atteinte portée par la marchandisation, via le processus de standardisation, aux «choses» en jeu dans ces interactions (on ne saurait, selon ce point de vue, parler de biens et de services n’ayant pas encore été «désenchantés» par le marché!). Cette idée d’une pratique sociale culturelle, économique et potentiellement authentique est développée au point 2.1. à travers la mobilisation du concept de valeur.

La problématique de l’authenticité est rattachée très fréquemment à la notion d’aliénation dans les *tourism studies*. C’est le cas par exemple chez MacCannell, pour qui «*l’aliénation du travailleur s’arrête là où débute celle du touriste*»[47] (MacCannell, 1976, p. 6)[48]. Depuis Hegel, l’aliénation concerne l’expérience de la soumission à des intérêts personnels. Mais les traditions théoriques traitant de l’aliénation ne sont pas restreintes à la conceptualisation marxienne; Xue, Manuel-Navarrete, Buzinde (2014) identifient trois «*lentilles conceptuelles*» au regard de ce concept: celles de la production, de la consommation et de l’existentialisme. Les deux premières concernent la société de marché. Il s’agit pour la première d’une perspective marxienne traditionnelle, où l’aliénation concerne les travailleurs. La deuxième surgit surtout dans la tradition de la critique de la consommation à partir des années 1950. C’est dans cette catégorie que l’on retrouve Lukács, mais aussi Baudrillard (2009 [1998]) ou Marcuse (Marcuse, Wittig, 1968). Pour les existentialistes, l’aliénation est, contrairement aux deux autres acceptions, a-historique. Elle est relative à l’influence prépondérante (voire le déterminisme) du social sur l’individu, qui est enjoint à retrouver son moi «authentique».

---

[47] «*The alienation of the worker stops where the alienation of the sightseer begins.*»

[48] À noter ici, au regard de la littérature et de la spécificité de l’objet «tourisme», qu’une loi sociologique a ainsi été énoncée telle que le comportement serait généralisable à n’importe quel type de situation. Mais parce que le tourisme est un phénomène profondément territorial, les recherches successives ont démultiplié les entrées typologiques permettant de spécifier le principe: de multiples «types» d’authenticité ont été mis en évidence, notamment dans le champ du tourisme; la notion d’aliénation permet de remonter en généralité.

Notre proposition conceptuelle combine ces différents aspects de l'authenticité. D'une part, à travers la transaction, ceux-ci concernent potentiellement de la même manière le consommateur ou le producteur : relativement au marché certes, mais, dans les deux cas, d'un point de vue existentialiste, qu'il soit question de l'un ou de l'autre, le rapport à l'existentiel est une composante de la transaction et, par conséquent, du modèle de scène territoriale. En deçà de la question normative de l'aliénation[49], dans les deux cas la nature expérientielle fait partie intégrante de l'action, à travers l'ancrage de l'individu territorialement parlant. D'autre part, la métaphore tient compte et dépend de la mobilité des individus, des informations et des objets. Or, l'authenticité, dès lors qu'elle est considérée comme un concept stable, suppose l'absence ou la très faible dose de mobilité.

L'idée développée ici est que l'effet de standardisation peut être considéré comme négatif, mais plus que le caractère authentique d'objets c'est la perte de leur dimension unique et de rareté qui compte dans le processus de création de valeur. En effet, un bien produit selon une logique de standardisation peut gagner en valeur économique si la succession des transactions a conduit à une rareté de l'offre sur le marché. Par exemple, dans le cas du phénomène *vintage*, où les qualités symboliques d'un objet standardisé, parce qu'elles rappellent une autre époque, comptent également pour les individus. On peut même y voir une réaction à la standardisation (Cassidy, Bennett, 2007) : un objet peut ainsi gagner en authenticité même s'il a été conçu dans une optique industrielle et à proprement parler standardisée. On ne postule donc pas de lien de causalité ici entre mise en scène « marchande » et authenticité « culturelle » : une mise en scène ne signifie pas perte d'authenticité et vice versa, dans la mesure où cette dernière peut émerger d'un phénomène marchand à proprement parler (l'exemple du *vintage*).

2.4. La scène territoriale comme modèle de développement

Dans toute transaction, les trois dimensions de la valeur sont engagées. Toutes sortes de *situations* relevant de combinaisons différentes entre la *praise*, le *prize*, et le *price* peuvent être envisagées. Il y a valuation par les acteurs au fil de la transaction sur les différentes scènes – les différentes dimensions de la scène territoriale.

Au regard des trois scènes, la réalisation d'une transaction dépend donc :

– de la dimension d'ancrage dans le concret (dimension expérientielle) : des êtres humains procèdent à une transaction ;

– de la dimension symbolique : des opinions des acteurs dans la société ;

– du marché : les prix sont les signes quantitatifs des marchandises.

Dans une perspective horizontale (chapitre 1, point 1.4.), la valeur peut être mise en jeu dans la transaction de manière plus ou moins importante relativement à l'une ou

[49] Ou de l'authenticité.

l’autre des dimensions de la scène territoriale. Dans certaines transactions, la rationalité à travers la scène marchande sera prédominante dans la réalisation de la transaction – ainsi, dans une méticuleuse comparaison des prix au regard de la fonctionnalité et des qualités d’un produit. Dans d’autres cas, la rationalité à travers la scène symbolique sera prédominante, par exemple dans le cas d’un distributeur refusant pour une raison éthique de vendre les produits de tel producteur. Dans d’autres encore, c’est l’engagement pratique qui influencera la valeur dans la transaction, par exemple dans le cas d’un touriste potentiel souhaitant faire l’expérience d’un lieu en s’y rendant plutôt qu’en accumulant des connaissances à travers divers médias. Dans tous les cas, les réseaux de mobilités relatifs aux trois dimensions sont mobilisés : mobilité des biens et des personnes, informations et connaissances, monnaie et capitaux.

Fondé sur cette métaphore, un modèle de développement de scène territoriale est proposé ; les transactions s’accumulent et constituent le territoire dans ses spécificités. La valeur dans une dimension horizontale se sédimente sur la scène, et structure celle-ci socio-économiquement parlant (verticalité). La construction de la scène au fil du temps va donc dépendre, certes, de transactions qui toutes partageront les principes évoqués dans cette première partie : réseaux de mobilités, dimensions de valeurs, ancrage par la scène concrète. Mais si toutes les transactions étaient identiques, alors les trajectoires de développement le seraient également. Pour mettre en lumière les spécificités des trajectoires de développement de nos trois cas (Finhaut, Montreux et Zermatt), les différencier les unes des autres et comprendre les processus en jeu, il est nécessaire de traiter, au-delà des principes que l’on vient d’examiner, des formes que peuvent prendre ces transactions, avant de considérer l’enchaînement de ces différents types de transaction au regard de la trajectoire de développement.

3.
Méthodologie et repères

3.1. Méthodologie

Nous cherchons à atteindre, on l'a dit, les deux objectifs suivants :

- La compréhension des trajectoires de stations d'un point de vue socio-économique ;
- L'élaboration d'une proposition conceptuelle sur deux niveaux :
  - Une métaphore socio-économique (transaction territoriale) ;
  - Un modèle de développement (scène territoriale).

La poursuite conjointe de ces deux objectifs a d'importantes conséquences au niveau de la méthodologie. En effet, épistémologiquement, la méthode à adopter pour atteindre le premier objectif consiste à se conformer à une logique diachronique, c'est-à-dire au temps-horloge dans le champ de la recherche, caractérisé «*par la séparation temporelle entre des causes et des effets situés à des intervalles séparés et mesurables*» (Urry, 2005, p. 130). Cette réflexion sur la temporalité a émergé dans le courant de la recherche : c'est en tentant de répondre à une question de recherche calibrée sur le temps-horloge (chapitre 1, point 1.4.) et sur la linéarité d'une problématique que la question du temps instantané et, plus généralement, des nouvelles mobilités est apparue incontournable. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré une proposition conceptuelle dans laquelle la métaphore sociologique sert de base théorique au modèle de développement. Les données récoltées nous ont conduit à cette proposition, mais cette proposition n'a pas été appliquée à des corpus de données. Ainsi, l'empirie est mobilisée à trois moments différents dans cet ouvrage : comme illustration dans le développement conceptuel, comme démonstration

du modèle de développement (compréhension des trajectoires), et comme support documentaire (éléments empiriques).

Une considération d'ensemble des différents champs concernés (figure 16) illustre le statut méthodologique des différentes parties de cet ouvrage. Le travail empirique répond aux impératifs diachroniques posés par le projet de recherche dans le cadre duquel nous nous inscrivons. L'un des résultats de cette recherche, la proposition d'un modèle de développement territorial, se rattache à la tradition de recherche en économie territoriale. Ce modèle repose sur une métaphore sociologique d'inspiration pragmatique, que l'on illustre en évoquant des exemples tirés des données. Mais la méthodologie ne découle pas de ces approches. Les éléments historiographiques et/ou ethnographiques sont convoqués de manière instrumentale pour justifier le modèle conceptuel proposé, ce dernier se trouvant être une proposition pour ordonner les données. Les valuations (chapitre 2), au cœur du concept de transaction, ne sont pas informées de manière synchronique – elles sont supposées et déduites des informations factuelles récoltées durant le travail historique diachronique. Comme pour l'ensemble des recherches sur les mobilités, des récoltes de données auraient pu être conduites de différentes manières pour informer les processus transactionnels et de mise en scène territoriale : observation, ethnographie, *« "Time-space diaries" analyses »*, «*cyber-research*», mais cela n'a pas été le cas ici.

Cependant, si une démarche méthodologique à proprement parler ethnographique ou pragmatique n'a pas été effectuée, les données récoltées permettent, d'une part, de susciter et d'illustrer la métaphore sociologique, et d'autre part d'informer les différentes trajectoires de développement. Au carrefour de ces deux objectifs, on retrouve le concept de valuation. Comme on l'a vu au chapitre 2, les valuations «*appartiennent au domaine du comportement situé*» (Bidet, Quéré, Truc, 2011, p. 23). Le caractère situé des valuations est à considérer par opposition à une vision économiciste «*hors sol*», autrement dit une compréhension à travers un filtre «*écologique*» (Bidet, Quéré, Truc, 2011, p. 15) et non pas rationaliste (calcul de coûts et bénéfices en fonction des fins et des moyens) des activités humaines. «*La perspective vise ainsi explicitement à nous affranchir de l'économie néoclassique ; elle interdit de concevoir l'intérêt à partir d'une fin déjà donnée et d'un individu isolé, "entité insulaire et fermée sur soi"*» (Bidet, Quéré, Truc, 2011, p. 38). «*En aucun cas, une valuation ne se réduit à une représentation ou à un événement purement mental*» (Bidet, Quéré, Truc, 2011, p. 24). C'est sans doute cette dimension qui a conduit les ethnométhodologues et les sociologues de l'action à mobiliser Dewey. Sans nous revendiquer de ce courant dans cet ouvrage, principalement en raison de l'impossibilité d'adopter une méthode d'observation directe, nous considérons toutefois partager ses postulats[50].

[50] Paradoxalement, certains éléments chez Dewey apparaissent d'ailleurs échapper à la rationalité, mais sans entrer nécessairement dans une dimension psychologique, alors que, selon nous, l'ethno-méthodologie les considérerait comme participant à une dynamique de valuation. Suivant Sacks (1974) par exemple,

Conformément au paradigme de la rationalité limitée, nous partons du postulat selon lequel des procédures se déploient dans le cours de l'action. C'est à ce niveau que la sociologie de la critique est influente dans notre approche. En effet, dans une optique pragmatique, plutôt que de s'interroger sur la cause des pratiques, on s'intéresse aux effets des actions, le sens de l'action étant construit en fonction de ces dernières. Dans cette perspective, le programme de la sociologie pragmatique de la critique (Boltanski, Thévenot, 1991) n'est en soi pas incompatible avec les impératifs de la théorie de la valuation, puisque cette dernière travaille à une «*sociologie des compétences critiques que les personnes mettent en œuvre dans la vie quotidienne*» (Blondeau, Sevin, 1994). Cette sociologie se penche sur des *disputes*, en d'autres termes des situations où les personnes se livrent à la critique[51]. D'un point de vue sociologique, se pose alors la question de ce que l'on considère par «critique». On assimile dans cette recherche la critique à l'évaluation sise conceptuellement dans le processus de valuation chez Dewey. Cependant, nous réitérons que l'intérêt fondamental de l'apport de Dewey est de souligner le concept expérientiel, dimension qui n'est pas problématisée par la théorie de la critique. Par ailleurs, contrairement à l'*Actor Network Theory* (Latour, 2006) qui suggère une analyse partant des controverses pour une analyse qualitative de réseau, dans la théorie de la valuation, l'idée de hiérarchie est entendue, et l'impasse d'un monde «plat», mais ethnologiquement rigoureusement rapporté, est évitée (Corpataux, Crevoisier, 2013). Concrètement, la critique ou la controverse s'apparente ici au processus de transaction lui-même: dans la mesure où il y a choix de la part du consommateur, il y a opération critique. Cette opération se répétant au fil du temps, il y a sédimentation dans le territoire, que l'on peut rétrospectivement étudier via les archives qui nous sont jusqu'ici parvenues. Autrement dit, les éléments socio-économiques considérés dans une perspective horizontale se traduisent, au fil du temps, verticalement et les archives nous renseignent sur cette «traduction», dans une perspective diachronique.

---

l'ensemble des expressions sont interprétables en situation, sont porteuses de signification (ainsi, une interjection telle que «Oh, Oh!» ou une exclamation de la part d'un enfant «Chouette-chouette!» [Dewey, 2011, p. 196]) dans la mesure où elles suscitent une action allant dans ce sens et, surtout, que les acteurs dans la situation sont capables d'interpréter celle-ci en catégorisant les acteurs en fonction de leurs actions. L'appréciation directe (*ap-praising*), par exemple, est considérée comme distincte de la valuation chez Dewey si cette appréciation est considérée comme «totalement *a-rationnelle*» (Dewey, 2011, p. 229) – sans que l'on sache où se situe la limite de cette rationalité. Cela dit, le problème de la séparation ou non de l'ensemble des valuations possibles n'est pas notre intérêt de recherche ici, dès lors que nous nous intéressons principalement aux transactions territoriales.

[51] On rappelle ici que la sociologie de la critique a été élaborée en opposition à la sociologie critique («bourdieusienne»). Il n'a pas été précisément question de la sociologie de la critique dans les aspects théoriques évoqués plus haut, car ce courant de recherche ne nous est pas apparu comme pouvant alimenter spécifiquement notre problématique, au-delà précisément du potentiel critique des individus, qui, dans notre cadre conceptuel, se rapporte au raisonnement que l'on a explicité en faisant référence au concept d'opinion chez Orléan, ainsi que, plus largement, à celui de sphère publique bourgeoise chez Habermas (chapitre 2, point 2.2.2.). En revanche, dans la mesure où la sociologie de la critique a, contrairement aux références théoriques évoquées, énoncé un programme de recherche complet dont les aspects méthodologiques sont fondamentaux, sa mobilisation nous est utile ici pour clarifier la stratégie privilégiée: celle associée à la théorie de la valuation.

Notre approche est théoriquement orientée vers la pratique des acteurs en situation, où le concept de valuation est le pivot entre les impératifs des deux pans « horizontaux » et « verticaux » de la recherche (chapitre 1, point 1.4.). Notre conception de la valuation permet d'éviter le caractère « surplombant » qui a été reproché à la sociologie critique et à l'économie politique classique. Pour résumer, dans ce travail, nous tentons d'adapter un positionnement théoriquement pragmatique, voire d'inspiration ethnométhodologique (Garfinkel, 2007 [1967]; Widmer, 2010) qui consiste à s'appuyer sur les situations (situation d'énonciation pour les discours) des acteurs. Au regard de ce courant, ce travail présente deux spécificités. Premièrement, nous tentons d'adapter au mieux ces impératifs aux enjeux méthodologiques en travaillant avec des données historiques. Deuxièmement, nous conceptualisons la dimension de l'ancrage en situation d'expérience, en la mettant en lien avec d'autres notions théoriques socio-économiques afin d'aboutir à des modèles compréhensifs de développement territorial.

Par rapport à des démarches classiques en économie et en sociologie, considérer les *situations* comme la base de l'enquête, c'est aussi renoncer à identifier préalablement des « variables ». Par rapport à la question de recherche, et à la différence des recherches quantitatives, on renonce à identifier préalablement à la récolte de données des « variables dépendantes » et des « variables indépendantes » : on ne démontre pas des liens de causalité entre des phénomènes indépendamment du contexte. Concrètement, cela signifie que le tourisme n'est ni dépendant ni indépendant de la société qui l'entoure, il participe au processus de développement des sociétés contemporaines. Dans le cas d'un village catégorisé comme « station », toutes les variables sont dépendantes, car le « village » ne peut se distinguer de la « station » que grâce à une appréciation des valuations qui la constituent, situation après situation. Au fur et à mesure des transactions, les valuations sont différentes, et s'inscrivent dans des cadres transactionnels différents. Comme on le verra dans la partie II, selon les cadres transactionnels, les transactions ne laissent pas sur l'observateur la même forme de « trace ». « *Le danger, c'est évidemment de ne voir* [que l'économie de marché et ses traces], *de la décrire avec un luxe de détails qui suggère une présence envahissante, insistante, alors qu'elle n'est qu'un fragment d'un vaste ensemble, de par sa nature même qui la réduit à un rôle de liaison entre la production et la consommation, et du fait qu'avant le* XIX*e* *siècle, elle est une simple couche plus ou moins épaisse et résistante, parfois très mince, entre l'océan de la vie quotidienne qui la sous-tend et les processus du capitalisme qui, une fois sur deux, la manœuvrent d'en haut* » (Braudel, 1985, p. 43). Nous considérons cependant que, comme nous l'avons suggéré au cours de la discussion conceptuelle (dans le chapitre 2, par exemple, à travers la problématique de la réification de l'authenticité), notre modèle est à même d'éviter ces embûches.

Dans une démarche sociologique pragmatiste classique, les méthodes de l'observation et de l'observation participante sont naturellement privilégiées pour atteindre les objectifs de recherche. Dans le cas de cet ouvrage, le caractère historique de

la problématique pose un problème évident : le chercheur n'est pas en mesure d'observer directement une situation passée, pas plus que de participer au cours de l'action. Notre position est de ne pas considérer les limites méthodologiques du temps qui passe comme des éléments nous empêchant de porter un regard qui se veut théoriquement pragmatiste sur ces phénomènes. Plutôt que de ne considérer que les limites de la dimension historique de la recherche, nous en apprécions les potentialités en ce sens. Si l'observateur n'a pas accès au processus de valuation *in situ*, il peut, en revanche, selon les sources disponibles, comprendre si un bien ou un service a été consommé, et, plus généralement, si telle ou telle action a eu lieu. On n'informe donc pas ethnographiquement la transaction ni les réseaux de mobilités concernés (par exemple, dans x transaction qui se déroule entre tel et tel acteur, grâce à tel intermédiaire, sur la base de telle information), mais on informe ces transactions à travers ce qu'il en reste, de ce qui a été sédimenté sur la scène territoriale au fil du temps, et de ce qui peut être documenté rétrospectivement de cette sédimentation.

3.1.1. Utilisation du matériel empirique

La récolte de données ne pouvait et ne voulait pas être exhaustive pour informer les trajectoires de développement. Les données recueillies ne permettent donc pas une méthode strictement comparative expliquant les divergences entre les trajectoires. Néanmoins, dans l'interprétation d'un concept ou d'un cas, le recours à la comparaison est fréquent en raison de son potentiel explicatif. L'analyse et la collecte de données ont été simultanées : dans les différents terrains, des données ont été recueillies en fonction des besoins de l'analyse. Avec l'éclaircissement conceptuel, certaines sources ont été progressivement privilégiées.

En ce qui concerne les documents, ce qui a valeur historique est ce qui contribue à reconstruire une cohérence des cas dans une perspective diachronique. Mais la valeur informative (informationnelle) d'un document n'est pas uniquement historique : ce même document est également une source pour comprendre des dynamiques sociologiques à d'autres niveaux (synchronicité). Enfin, la mise en perspective sociologique de telle source informationnelle permet de renseigner à nouveau les trajectoires de développement d'un point de vue diachronique. Prenons un exemple.

Dans cette image (figure 22), il y a la représentation de deux temporalités. Premièrement, une situation vécue par des personnes présentes à Zermatt[52] à une date précise que l'on ignore, mais que l'on peut approximativement situer – en considérant d'autres sources – entre 1891 et 1914. Deux informations peuvent être tirées de ce cliché et interprétées dans une perspective socio-économique diachronique. D'abord, bien qu'ils ne figurent pas sur le cliché, les paysans de Zermatt sont indirectement présents dans cette situation : le travail des champs en arrière-plan en témoigne.

[52] C'est la gare du Viège-Zermatt que l'on voit au second plan. Perpendiculaire à la ligne de la vallée, au premier plan, c'est le train du Gornergrat qui est au départ.



Figure 22. La gare du Viège-Zermatt et le train au départ pour le Gornergrat. Source : Carte, musée du Cervin, Zermatt.

Ensuite, les touristes sont présents. En tenant compte d'autres sources (primaires et secondaires), un certain nombre d'interprétations peuvent découler de cette situation, focalisée sur un lieu et figée dans le temps via le cliché photographique. Par exemple, le fait que les personnes montant dans le train sont essentiellement des touristes et que les habitants locaux ne semblent pas utiliser ce train comme moyen de transport. Ces informations sont utiles pour comprendre la configuration du lieu, comprendre l'importance du tourisme et de l'économie alpestre à cette époque, etc.

Ensuite, une autre situation est traduite avec cette image, non plus via son contenu, mais via son contenant (figure 23). L'image n'est pas une photographie trouvée fortuitement dans des archives, mais une carte (15 × 21 cm) en vente au musée de Zermatt. Dans cette situation, il est nécessaire de préciser une chose : nous avons acheté cette carte. Pour sa valeur documentaire, mais également parce qu'elle est un témoin de ce que l'on a pu observer, à Zermatt, ainsi que dans d'autres territoires : l'importance de ce que nous avons appelé le patrimoine industriel (partie II), c'est-à-dire ici la représentation du tourisme de la Belle Époque, les chemins de fer à crémaillère, etc.

Pour faire sens de la trajectoire du lieu, il est nécessaire de retracer la compression de l'espace-temps : le fait qu'une telle carte soit en vente (dans un musée consacré au lieu en question, etc.), avec de telles représentations, a un impact sur la trajectoire du lieu. Le fait qu'elle soit en vente signifie qu'une demande existe pour de tels biens. Pour comprendre cette dynamique économique, la métaphore de la scène territoriale



Figure 23. Carte en vente au musée du Cervin, à Zermatt.

est nécessaire. Ainsi, les données informent à différents niveaux l'ensemble des éléments présentés dans notre approche : une même donnée peut être mobilisée pour ses informations historiques, et pour ses informations sociologiques. Dans ce travail, les informations factuelles sont en principe les seules systématiquement mentionnées. À d'autres reprises, des exemples sont présentés pour illustrer un point conceptuel, tandis que l'élaboration de ce dernier résulte du croisement de multiples sources et observations.

Un exemple des observations ayant contribué à cet ouvrage, mais qui n'ont pas été retranscrites telles quelles, est représenté par la page Facebook de Roger Bornand (figure 24). Résident à Montreux et Montreusien d'origine, passionné par sa ville, Roger Bornand publie presque quotidiennement une photo[53] du « Montreux d'autrefois », qui évoque souvent le tourisme de la Belle Époque, mais aussi la viticulture et la paysannerie, ou encore des situations plus récentes liées à l'évolution de la ville durant les années 1960-1970. D'une part, les photos publiées ont, pour cette recherche, une valeur documentaire, comme c'est le cas avec l'image de Zermatt ci-dessus (figure 22). Mais dans ce cas, outre l'image, la valeur documentaire est informée par Roger Bornand lui-même, et également par ses « amis » (1 368 « amis » et 277 personnes le « suivent ») qui contribuent à préciser, par exemple, le lieu de prise de vue, tel magasin ayant succédé à tel autre, le patron de bar Untel qui jouait

[53] Plusieurs illustrations figurant dans cet ouvrage proviennent d'ailleurs de sa page Facebook.

par ailleurs dans l’équipe de hockey sur glace, etc. Autrement dit, il y a croisement des sources-souvenirs pour une vérification de l’information. On peut idéalement penser que le croisement d’une quantité d’informations concernant un même temps *t* puisse informer un « réseau » : dans l’absolu, l’alimentation de questionnements sociologiques horizontaux sur la base de témoignages est possible. Mais plus qu’une critique de la nature historique des sources, l’information que l’on retient ici est que ces internautes constituent une communauté de connaisseurs. De plus, comme la carte en tant que contenant était une information dans le cas précédent (figure 23), ici c’est le format Facebook qui apporte son lot d’informations. Les commentateurs des *posts* évoquent leurs souvenirs, commentent le développement urbain, bref chaque *post* fait référence à une situation représentée par la photo, situation « critiquée » dans les commentaires. Tout ceci constitue donc une source historique et sociologique fascinante. Par manque de temps, un tel terrain n’a pas été entrepris de manière systématique, non seulement dans l’analyse des *posts* et des commentaires, mais également via Roger Bornand lui-même, avec qui nous n’avons pas mené d’entretien. Néanmoins, bien que ces données ne soient pas évoquées en tant que telles, une telle page Internet et une telle dynamique nous informent de manière très riche sur la problématique du tourisme, et participent ainsi à l’élaboration de notre approche sur la mise en scène et la valeur territoriales. La page Facebook en question est un élément participant de la mise en scène de Montreux. Économiquement, dans une perspective territoriale, la valuation des photos de Montreux sur Facebook rapporte à la société Facebook sise en Californie, mais la valeur territoriale de Montreux, sans qu’elle soit dans ce cas concernée par une transaction marchande, est construite par ces valuations.

Dans la mesure où l’on a entrepris le travail de terrain dans une perspective diachronique (introduction point 2.1.), de nombreuses données récoltées et ayant permis l’élaboration de ce manuscrit n’y sont pas strictement compilées[54].



Figure 24. Un post *de Roger Bornand sur sa page Facebook, le 28 août 2015.*

[54] Des annexes non publiées peuvent être obtenues sur demande après de l’auteure.

3.1.2. Sources

Les sources secondaires[55] ont fourni de nombreuses informations, en particulier pour les cas de Zermatt et de Montreux, qui ont d'ores et déjà fait l'objet de plusieurs recherches, depuis la fin des Trente Glorieuses mais en particulier depuis les années 1990. La mobilisation des sources secondaires a été doublement utile. D'une part, ces sources ont apporté leur lot de données quantitatives et qualitatives. D'autre part, et comme pour la carte de Zermatt et la page Facebook évoquées ci-dessus, le croisement de ces sources a non seulement permis de réaliser que ces cas étaient un objet d'intérêt pour des scientifiques et des profanes, mais également d'apprécier les angles d'approches de ces divers observateurs : ces sources secondaires constituent des sources primaires en ce que ces publications participent à la scène symbolique des territoires. De ce point de vue, la différence entre les trois cas est frappante. De très nombreux ouvrages ont été publiés au sujet de Montreux, depuis le XIXe siècle. De même que la plupart des travaux universitaires qui y sont consacrés, ces ouvrages traitent quasiment exclusivement de la période antérieure à 1914, considérée comme « l'âge d'or » de Montreux. À Finhaut, seuls quelques ouvrages et recherches sont disponibles, également à propos de cette période. À Zermatt en revanche, c'est l'ensemble de la trajectoire qui fait l'objet de publications et de recherches, le plus souvent thématiques : la plupart des ouvrages sont consacrés au Cervin, à l'alpinisme ou à l'histoire de l'alpinisme. Quelques livres et travaux de recherche sont, en outre, consacrés aux réalisations touristiques antérieures à 1914 (hôtellerie et chemins de fer).

Les sources primaires ont constitué également un large pan de la recherche. Les contraintes les concernant tiennent bien sûr à leur volume, très important au regard de l'ensemble de la période faisant l'objet de la recherche, même si ce volume varie fondamentalement d'un cas à un autre, en raison principalement du nombre d'habitants[56]. Ainsi, la récolte de données relatives à Finhaut a été plus exhaustive que dans les deux autres cas, dans la mesure où l'on a pu avoir directement accès au local des archives communales[57], afin de trier sur place les documents dignes d'intérêt. Dans le cas de Montreux, nous avons également eu accès aux archives par le biais du service professionnel de la ville[58]. Un certain nombre de fonds y ont été consultés, ainsi que plusieurs archives de presse. L'accès n'a, en revanche, pas pu être obtenu aux archives de la commune

---

[55] Les sources secondaires sont référencées dans la bibliographie figurant en fin d'ouvrage. Parmi les documents mentionnés, on trouve des travaux académiques comprenant des développements théoriques. Néanmoins, s'ils sont référencés à cet endroit, c'est que ces documents ont été mobilisés pour les données historiques qu'ils présentaient relativement à nos trois cas.

[56] La population en 2010 s'élevait à 24 884 habitants à Montreux, à 5 720 à Zermatt, et à 398 à Finhaut (Recensements de la population, OFS).

[57] Nous remercions ici à ce titre le responsable, M. Denis Lugon-Moulin, pour sa collaboration.

[58] Nous remercions ici à ce titre Mme Nicole Meystre-Schaeren ainsi que les collaboateurs-trices des archives de Montreux.

de Zermatt[59]. Néanmoins, la récolte de données pour ce troisième cas étant survenue postérieurement aux deux autres, une partie de la littérature secondaire avait déjà été consultée. Cette récolte avait lieu à un stade avancé de la recherche conceptuelle, et nous considérons que les informations en notre possession sont suffisantes pour atteindre les objectifs de recherche fixés.

Les informations recueillies dans les sources primaires sont très diverses. Nous avons dans la mesure du possible recherché les archives de sociétés privées et publiques, comme les offices du tourisme ou les sociétés de développement. De nombreuses informations ont été recueillies à travers des procès-verbaux d'assemblées, de la correspondance. Dans les fonds des archives cantonales ou communales, nous avons également consulté les rapports de gestion ainsi que les comptes communaux. Les sources concernant les entreprises étaient soit rares, soit, lorsqu'elles étaient à disposition, si riches qu'elles auraient pu, ou avaient d'ores et déjà fait l'objet de recherches spécifiques (par exemple, les archives de la Société immobilière de Caux, traitées par Lapointe [2008]). Lors de la consultation des archives de Finhaut, nous avons pu relever les registres des taxes industrielles depuis le début de leur mise en application (aux alentours de 1880) jusqu'en 1952[60]. Les chiffres issus des registres des taxes industrielles ont été largement exploités, car ils permettent une appréciation quantitative de l'évolution des entreprises. Ces chiffres ont été interprétés grâce aux données qualitatives recueillies par ailleurs (dans les sources primaires et secondaires). Pour Zermatt, nous avons pu accéder à une partie de ces registres via les archives cantonales de l'État du Valais à Sion. Néanmoins, au-delà de 1927, nous n'avons pas été autorisés à consulter ces registres[61]. Un volume

[59] Nous précisons que la consultation des archives, pour les trois cas, a été entreprise communément avec Géraldine Sauthier, doctorante responsable de la recherche empirique du volet politique de la recherche FNS. La demande de consultation a ainsi été formulée en nos deux noms. Plutôt qu'un refus de l'accès aux archives communales de Zermatt, il faut plutôt parler de l'absence d'une mise à disposition des archives : ont été invoqués le manque de personnel à disposition pour permettre la consultation et la nécessité de mentionner au préalable spécifiquement les documents à consulter, opération impossible dès lors que le contenu même des fonds n'est pas connu. Nous nous permettons ici de supposer que du fait du grand nombre de publications et de travaux ayant Zermatt pour objet, les autorités locales souhaitent préserver leurs archives et favoriser des traitements relayés par des publications locales officielles, par exemple à l'occasion de jubilés. La question juridique du droit à l'accès à ces sources n'a pas été explorée, dans la mesure où les données recueillies par le biais d'autres sources (notamment les archives de l'État du Valais à Sion) suffisaient à la conduite de la recherche.

[60] Le registre de la taxe industrielle prélevée à Finhaut présente les chiffres annuellement, dans les protocoles des séances de la municipalité de Finhaut. Ces chiffres représentent l'appréciation, vraisemblablement par les autorités communales, des bénéfices réalisés par les artisans et entreprises locales, soumis à la taxe industrielle. Cette source ne mentionne pas le montant de la taxe effective. On ignore s'il s'agit effectivement des bénéfices réalisés en tant que tels. Il s'agirait plutôt des revenus. Cependant, plus que les chiffres absolus, ce sont les proportions qui nous intéressent, entre les artisans et les entreprises soumis à la taxe, et leur évolution au fil des ans.

[61] Le service cantonal des archives n'étant pas légalement responsable du fonds en question, qui néanmoins est déposé en son sein, notre demande a été refusée pour des raisons juridiques par le service cantonal des contributions, et ce, malgré les garanties formelles avancées pour un traitement anonyme des données et pour le respect d'une date raisonnable de prescription (1964) et en dépit de l'appui de la direction du service juridique de la recherche de l'Université de Neuchâtel. Nous tenons par ailleurs à remercier les collaborateurs du service cantonal des archives pour leur collaboration à l'occasion d'autres requêtes.

important de données a également été récolté dans les archives de l'Office fédéral de la statistique, notamment dans les registres du recensement de la population (tous les 10 ans depuis 1850 jusqu'en 2000) et du recensement des entreprises (tous les 10 ans depuis 1955). Ces chiffres[62] sont mobilisés ponctuellement et ont fait l'objet d'un traitement pour l'obtention de certains indicateurs comme le quotient de localisation des emplois (voir l'annexe Quotient de localisation des emplois présentiels en fin d'ouvrage).

Dans le cas de Montreux, la presse locale a été consultée dans les fonds des archives communales. De nombreuses informations ont en outre été recueillies par le biais de la presse régionale et nationale. Ces archives étant numérisées, leur consultation a pu être effectuée en ligne[63]. Le traitement des données tirées de la presse s'est fait à deux niveaux. Premièrement, la plupart du temps la presse a été consultée pour recueillir des informations factuelles (tenue de tel événement à telle date, résultats publiés par telle entreprise, etc.). Deuxièmement, on a parfois recueilli dans la presse les points de vue des acteurs qui y étaient retranscrits (interviews) ou, plus rarement encore, on a considéré le point de vue du journaliste ou du commentateur lui-même et procédé à une analyse énonciative. Ces diverses opérations ne sont pas méthodologiquement thématisées dans le corps du texte, mais ce dernier permet de comprendre la nature de la donnée et du traitement dont elle a été l'objet.

À quelques reprises, des archives de la Télévision suisse romande ont également été mobilisées. Cinq entretiens ont été menés dans le cas de Montreux. À cela s'ajoutent les conversations informelles avec différents types d'interlocuteurs, dans les trois cas (habitants, commerçants, touristes, etc.). Enfin, quelques commentaires laissés par des consommateurs sur des sites tels que Trip advisor ou Booking ont été mobilisés. Comme on l'a déjà souligné plus haut à travers l'exemple de la page Facebook de Roger Bornand, le traitement de ces données nécessiterait à lui seul une enquête, qui serait très instructive au regard de l'importance de la scène symbolique et de la disponibilité des informations grâce à Internet. Les commentaires parfois cités ici n'ont pas la prétention de représenter les opinions de l'ensemble des consommateurs, mais permettent d'évoquer ou de décrire une situation.

[62] Les chiffres de l'OFS, comme toute statistique, mais peut-être d'autant plus dans le cas des recensements datant du XIXe siècle, comprennent certaines inexactitudes et ne sont ainsi considérés que comme des indicateurs. Pour des précisions, consulter l'annexe Quotient de localisation des emplois présentiels en fin d'ouvrage, notamment le point b. Informations concernant les biais.

[63] Dans la bibliographie, lorsqu'il n'est pas fait mention d'un fonds d'archives relativement à un article de presse, c'est que ce dernier a été consulté en ligne, sur les sites des titres de presse en question ou de leurs repreneurs (ainsi, le site du quotidien *Le Temps* pour *Le Nouveau Quotidien* ou *La Gazette de Lausanne*). Lorsque les indications de page manquent pour certains de ces articles, c'est que lors de la numérisation cette information n'a pas été conservée.

3.2. Repères historiques et géographiques concernant le tourisme et les « stations »

Nous présentons ici quelques éléments contextuels afin d'éclairer le développement socio-économique de territoires concernés par le tourisme. Une littérature importante retrace l'histoire du tourisme, en en proposant diverses périodisations[64], pour le tourisme en général ou le tourisme alpin en particulier. On retient ici la chronologie en six phases proposée par Bätzing (2003) concernant les Alpes.

3.2.1. Le temps de la découverte (1765-1880)

La Guide des chemins de France, premier itinéraire des routes, est publiée en 1552. Dans l'histoire des voyages, cette innovation est intéressante, puisqu'elle matérialise une nouvelle dimension du voyage, au sens où elle concerne l'agrément de l'acteur. Jusqu'alors, le voyage pouvait être appréhendé comme un passage obligé, pour atteindre une ville, y conclure des affaires, etc. Ces nouveaux voyageurs comme les anciens ont ceci en commun avec leurs prédécesseurs que dans leurs déplacements, ils vont de ville en ville, en ne s'écartant que peu des routes.

À partir du XVIIIe siècle, le *gentleman* effectuant le Grand Tour est typiquement britannique, et noble : il suit un itinéraire européen grâce auquel il parfait son éducation, politique et culturelle. La fonction sociale du voyage se révèle pendant le voyage, par la rencontre d'autres personnes du même milieu – liens qui seront utiles au jeune homme dans sa future carrière militaire ou diplomatique – et après le voyage, puisqu'il permet d'acquérir une culture commune à la noblesse. En d'autres termes, le Grand Tour est un motif de reconnaissance (ou d'ascension) sociale.

Au cours de cette période, peu de touristes visitent les Alpes. Un séjour dans les Alpes relève plus de l'aventure que du repos. À l'exception des *Badeorte* (lieux de cure), les infrastructures touristiques sont des plus modestes, et l'intérêt se concentre sur quelques lieux. Ce temps de la découverte résulte de la tradition du Grand Tour. Le réseau de communications terrestres n'étant que peu performant, on privilégie dans la mesure du possible les voies fluviales. Les voyageurs de longue distance sont proportionnellement assez peu nombreux par rapport aux voyageurs locaux, et le standing des auberges que l'on trouve sur son passage répond rarement aux exigences de la clientèle, notamment anglaise ; on parle « d'industrie des étrangers ». Les premiers hôtels n'apparaissent que dans les villes comme Calais, Paris ou Lyon à la fin du XVIIIe siècle. C'est donc au tournant du XIXe siècle que des établissements se spécialisent en Suisse dans cette activité d'accueil des *gentlemen*.

L'admiration de la nature qui conduit à l'attrait des Alpes passe préalablement par le fantastique. Les voyageurs jouent à se faire peur, en recherchant l'insolite, l'effroi,

[64] Voir, par exemple, MIT (2002), ou pour la Suisse, Tissot (2000).

dans « Les Merveilles du Dauphiné » par exemple (avec sa Fontaine ardente, sa Tour sans venin…), ou dans la traversée du massif de la Chartreuse. « *Le mot "touriste" entre dans la langue française en 1816. Stendhal l'utilise dans ses* Mémoires d'un touriste *en 1838, mais ce n'est qu'en 1841 que le terme "tourisme" pénètre véritablement en France, époque des toutes premières lignes de chemin de fer* » (Vergeade-Williot, 2003, p. 83).

Les deux principales destinations alpines à l'époque sont Chamonix et Grindelwald[65]. Le tourisme et les Alpes ne font qu'un, à tel point que la Suisse, « *laboratoire du tourisme* » pour Giudici (2000), reste associée dans le long terme à cette activité, étant d'ores et déjà à la fin de cette phase une véritable référence, passant par la diffusion d'une « *science touristique* » (Tissot, 2004a) (notamment dans les écoles hôtelières), par la circulation des professionnels (au sein des conseils d'administration par exemple) et par celle de modèles suisses, que l'étranger s'approprie (Humair, 2011a).

3.2.2. La Belle Époque (1880-1914)

À la suite des premiers développements dans certains territoires alpins d'infrastructures hôtelières permettant l'hébergement d'étrangers sur place, à la fin du XIX[e] siècle, on observe la multiplication de ces destinations et la complexification dans chacune d'elle des infrastructures à disposition. Les moyens techniques sont les moteurs de l'essor du tourisme, notamment en ce qui concerne les moyens de transport (Tissot, 1990). Avec les trains à crémaillère, les palaces et les autres grands hôtels sont les infrastructures qui symbolisent cette phase. Ces établissements hébergent un style de vie aristocratique.

Les infrastructures se complexifient également via la demande en termes de santé. Le courant thérapeutique est développé à la fin du XVIII[e] siècle par plusieurs médecins. On condamne le manque de salubrité des villes industrielles et les conditions de vie des ouvriers manufacturiers ; les territoires alpins sont valorisés. Des progrès réalisés dans la chimie contribuent également à développer la consommation des eaux minérales. Larrinaga (2003) estime que c'est durant le dernier quart du XIX[e] siècle que se répand dans toutes les couches sociales le modèle hygiéniste. À la fin du XIX[e] siècle et au tournant du XX[e] siècle, le modèle hygiéniste est de plus en plus influent, en raison de la forte mortalité des maladies infectieuses (en particulier de la fièvre jaune et du choléra qui ont dévasté l'Europe pendant tout le XIX[e] siècle).

Grâce au développement rapide des villes et pour des raisons géostratégiques, le réseau de communications s'était considérablement amélioré en Europe dans

[65] Selon Perriard-Volorio (1991), le village de Finhaut est cité pour la première fois dans un guide en 1772. À partir des années 1770 et durant tout le XIX[e] siècle, il profite du tourisme de passage à destination de Chamonix. À Zermatt, les premières villégiatures ont lieu pendant les années 1780, sur les traces de Saussure (Pitteloud, 2010), et à Montreux, à la suite à la parution de *La Nouvelle Héloïse* en 1761.

la première moitié du XIX[e] siècle. Dans ce sillon, le chemin de fer constitue à la Belle Époque un élément clé du développement. « L'industrie des étrangers » profite de ces améliorations et y participe. En ce qui concerne les réseaux secondaires notamment, les acteurs de cette industrie vont prendre en main l'élaboration du réseau, de la même manière que des outils spécifiques à cette nouvelle manne économique vont être ici et là développés. Les guides de voyage sont un exemple intéressant. Contrairement à *La Guide des chemins* du XVI[e] siècle, les guides *Baedeker* ou *Murray* sont typiques de l'ère industrielle : par leur format, par la rapidité de leur mise à jour et par la seule présence de renseignements pratiques. De manière plus générale, les médias jouent un rôle important dans le développement du tourisme[66]. Les premiers sursauts économiques ressentis par les acteurs concernés durant la crise des années 1870 compliquent leur tâche. Les groupements d'hôteliers mettent en place deux stratégies pour contrer la pression structurelle et la crise (déflation) : le développement de l'offre de tout le système touristique (qualité, divertissement, embellissement, etc.) et le développement de la communication. À noter, par ailleurs, que pour optimiser les profits, on rationalise en réduisant les coûts, et on restreint également la concurrence interne (prix minimaux).

D'un point de vue économique et territorial, on constate également un désenclavement des stations, avec la fusion des bases financières locales avec des flux financiers exogènes (Heiss, 2004). Ce sont notamment les constructions de voies ferrées qui drainent les capitaux des centres urbains voisins, où des banques sont créées à cet effet. Du point de vue des nationalités, les étrangers ne se réduisent plus seulement aux Anglais, mais comprennent les Russes, les Américains, les Français, les Allemands, etc.

3.2.3. L'entre-deux-guerres et l'immédiat après-guerre

La littérature est unanime (Heiss, 2004) à reconnaître que la situation des stations touristiques – et du tourisme en général – est très différente avant et après 1914, notamment en ce qui concerne la demande. On peut dire que jusque-là, elle n'avait que peu évolué, entre les premiers voyageurs arpentant le continent européen dans le cadre du Grand Tour (Boyer, 2000) et les touristes issus de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie à l'aube du XX[e] siècle.

Le déclenchement de la Grande Guerre constitue une épreuve difficile pour de nombreux territoires dont le développement est dépendant du tourisme. Les conséquences de la guerre pour les offreurs sont diverses. Les dettes s'accumulent, rendant difficile la poursuite des investissements dans les infrastructures tels qu'on les observait auparavant. Cette situation conduit la Confédération à intervenir : en Suisse, une autorisation officielle est nécessaire, à partir de 1915, pour la construction d'un

[66] On pourrait insister sur d'autres aspects, par exemple le développement massif des agences de voyages et tour-opérateurs, comme l'agence Cook (Tissot, 1990) (partie II, chapitre 4).

nouvel hôtel ; on instaure une politique contractuelle des prix ; on fonde l'Office national suisse du tourisme (ONST, en 1917-1918) et en 1921, la Société fiduciaire hôtelière[67]. Les autorités fédérales interviennent également en fixant des moratoires afin de protéger les débiteurs, transforment des dettes à court terme en dettes à long terme, fixent des taux d'intérêt variables en fonction du résultat de l'exercice, etc. (Bridel, 1970). Sur les bases de la glorieuse période ayant précédé la guerre, la conjoncture reprend durant les Années Folles, au point que les discussions portent désormais sur les prix *maxima* à appliquer, alors que depuis 1917 la Société suisse des hôteliers avait lutté contre l'érosion des prix, dans des tentatives toujours plus difficiles de renforcement du cartel. Comme ce sera le cas également durant la Seconde Guerre mondiale, l'enjeu pour les stations consiste à capter la clientèle suisse. Le slogan « *Prenez des vacances, créez des emplois !* »[68] (Humair, 2011a) est ainsi mis en place pour encourager le tourisme indigène.

À partir de 1921 et l'entame de l'action de la Société fiduciaire de l'hôtellerie suisse (SFHS), la Confédération est régulièrement sollicitée. Elle débloque 2,5 millions de francs pour la mise sur pied de la SFHS, puis rapidement 5 millions de francs supplémentaires, 3 millions de francs en 1924. Avec le débat sur la loi sur la création et l'extension d'entreprises hôtelières, l'interdiction de construire de nouveaux hôtels (*hotelbauverbot*) de 1915 est un enjeu majeur, de même que l'appui financier de l'État par le biais de la SFHS. L'ordonnance de 1915 élargit le débat au-delà du secteur touristique, puisque certains (dont les entrepreneurs) dénoncent cette interdiction comme une entrave à la liberté du commerce. Mais le lobby hôtelier a ses défenseurs, en particulier les banques qui ont particulièrement investi durant la Belle Époque. La Banque cantonale vaudoise (BCV) elle-même estime, par exemple, que « *la situation dans laquelle se trouve l'hôtellerie justifie pleinement de limiter le libéralisme* » (Narrindal, 2012, p. 59). Le texte de 1924, moins restrictif, est ainsi rendu conforme à la Constitution, en permettant une interprétation large des articles. Pour justifier cette entorse au libéralisme, on qualifie la loi de « pratique » et non de « philosophique ». La décennie allant de 1914 à 1924 marque ainsi un tournant dans l'histoire du secteur touristique suisse, qui entretient désormais des relations privilégiées avec l'État.

La révolution russe de 1917 va d'autre part constituer un événement majeur. Durant l'entre-deux-guerres, on observe non seulement l'absence de la noblesse russe, mais proportionnellement le poids grandissant de la bourgeoisie, puis successivement des employés, et enfin des classes populaires. Le temps des loisirs ne dépend plus de l'appartenance à une classe sociale, mais se définit par opposition au temps de

---

[67] La société sera dissoute en 1931, puis reconstituée en 1932, et fusionnera finalement en 1966 avec la Coopérative suisse de cautionnement pour l'hôtellerie saisonnière, pour constituer la Société suisse de crédit hôtelier. La Société suisse des hôteliers avait été créée en 1891. Elle a par exemple lancé une « Action pour l'assainissement technique d'hôtels et de stations touristiques » entre 1943-1944 (Lüthi-Graf, 2006).

[68] « *Macht Ferien, schafft Arbeit !* »

travail. En d'autres termes, on assiste au développement des vacances[69]. C'est d'ailleurs à cette période, comme on l'a noté plus haut, que le terme « tourisme » acquiert une pertinence générale : même si les définitions institutionnelles divergent[70], le phénomène est connu de tous, et potentiellement identifiable par chacun. Entre l'hégémonie de la classe rentière et l'avènement de la classe ouvrière comme consommatrice de loisirs après-guerre[71], c'est toute la bourgeoisie qui vient gonfler la demande potentielle des stations.

Durant cette période, les pratiques elles-mêmes sont en évolution. Dans le sillon de l'hygiénisme, mais aussi dans celui de l'alpinisme[72], il faut compter surtout l'essor du sport, dans toute sa diversité. De plus, la clientèle bourgeoise qui accède aux loisirs est principalement mobilisée par une logique de mimétisme de classe (Veblen, 1970 [1899]). Si on parle parfois de « *révolution estivale* » pour 1936 (selon l'expression d'Antoine Prost), on préfère plutôt garder ici l'événement comme faisant date, tandis que dans les faits la révolution se joue, au niveau européen, sur une plus large période[73]. D'un point de vue quantitatif, la Suisse est jusque durant l'entre-deux-guerres la destination privilégiée des Européens[74], avant que l'Italie ne le devienne en 1935. Cependant, la Confédération conserve durant cette période entre 19 % et 23 % de l'ensemble des flux européens de touristes.

La masse populaire investit donc les stations dans cette logique régie par une stratification sociale en mouvance, doublée par une émancipation individuelle signifiée notamment par la pratique sportive. À ce niveau, la demande se fait alors hivernale également. Si les séjours d'hiver sont inventés dès 1890, leur importance reste encore marginale. Ils prennent véritablement leur essor durant la seconde partie des années 1930, avec la création des premières remontées mécaniques.

---

69 Pour Cuvelier (1998), au-delà du temps libre, le tourisme est issu d'un ordre social nouveau articulé autour de la notion de travail.

70 Pour un état des lieux des divergences, voir par exemple Py (2013).

71 On peut noter entre-temps la date de 1936, qui voit la création des congés payés en France (600 000 ouvriers partent en vacances, 1,8 million en 1937).

72 D'après Giudici (2000), on peut interpréter l'essor des sports dans le sillon de l'alpinisme en raison de la nature démocratique de ce dernier, qui permet l'exploit individuel, par opposition aux « *jeux aristocratiques* » (les tournois, la chasse, l'équitation, etc.).

73 En France, en 1950, le taux de départ en vacances était de 15 %, en 1964 de 44 %, et jusqu'à 65 %, voire 75 % selon les modes de comptage entre 1964 et 1999. En 2008, les touristes internationaux représentent 13 % de la population mondiale (chiffres MIT, 2002). Vellas (2007) parle d'arrivées de touristes internationaux passées de 69 millions en 1960 à 808 millions en 2005. 80 % du tourisme international concernent des flux touristiques intra-régionaux (par exemple intra-européen), tandis que l'Europe capte à elle seule 54,9 % des arrivées mondiales.

74 Sur la base des études de Bairoch, Körner (1990) et de Risch (1966) citées par Humair (2011b).

3.2.4. L’âge d’or (1955-1985)

Le mouvement de popularisation du tourisme s’intensifie après la Seconde Guerre mondiale, grâce aux nouvelles opportunités économiques des Trente Glorieuses. Au cours de cette phase se forme le tourisme de masse. Les « couches inférieures » de la société *(Unterschicht)* en sont pour la première fois pleinement partie prenante. On observe également la multiplication des destinations touristiques, répondant aux attentes des nouveaux consommateurs en mettant en avant les « 3 S » : *sea*, *sand*, *sun*. Le nombre de territoires concernés par le tourisme était faible entre 1850 et 1950. Par exemple, juste après la guerre, en 1947, 84 communes françaises seulement recevaient plus de dix touristes, et leur nombre total était inférieur à 20 000 (Hoerner cite Duchet [1949])[75].

Comme à l’époque du développement des chemins de fer, le développement de l’aviation modifie considérablement le tourisme. Les débuts du transport aérien pour les touristes remontent à la fin des années 1920. Durant l’après-guerre, des changements importants permettent de nombreuses améliorations, en termes de confort (moins de bruit), et de rapidité, par exemple avec des appareils tels que le Boeing 707 (1958), le Douglas DC-8 et le Havilland Comet 4 [GB] (Lyth, 2003).

La période des Trente Glorieuses revêt une importance fondamentale. On observe un basculement irréversible des effectifs concernés par rapport au siècle précédent, tandis que l’univers symbolique du tourisme s’associe définitivement à l’identité suisse. Bien que quantitativement le tourisme soit resté un « secteur » important dans l’économie helvétique, il n’a pas faibli. À partir de 1945, l’évolution de la demande touche la Suisse, et ses stations d’antan vont devoir s’adapter à une clientèle de plus en plus nombreuse et de plus en plus hétérogène. Le touriste d’agrément est désormais non seulement en quête de divertissement, comme la clientèle populaire des Années Folles, et par la suite, mais également en quête de modernité, tant d’un point de vue technique que du point de vue des valeurs socio-culturelles.

La confrontation pour les économies rurales s’est faite à un rythme et selon des modalités très différentes. Les stations créées *ex nihilo* ont été construites comme des espaces urbains, là où auparavant n’existait pas de système socio-économique territorial. D’un point de vue historique et territorial, l’arrivée du tourisme dans les zones rurales provoque divers changements. À l’évocation de cette évolution brutale, on imagine le cas français des stations créées *ex nihilo*, décrites notamment par Vlès (1996), comme Tignes ou Les Deux Alpes, par exemple. Les fortunes diverses des différents cas français[76] montrent rétrospectivement que les réussites à long terme,

[75] Désormais le nombre des territoires concernés par le tourisme devient important au point qu’il pose des problèmes méthodologiques considérables pour répertorier ces territoires au niveau mondial (Antonescu, Stock, 2014).

[76] Voir la typologie proposée par l’Équipe MIT (2005), qui repère quatre « générations » de stations alpines en France : du type de Megève, adossée au village existant et inspirée par le *régionalisme savoyard* ; de Courchevel, d’où sera issue « l’école de Courchevel », bannissant les toits à deux pans ; La Plagne, station intégrée typique avec son urbanisation de type « grenouillère » ; et enfin du type Valmorel.

créatrices des plus fortes plus-values sont celles qui s'inscrivent avec une certaine continuité dans l'environnement local, que ce soit d'un point de vue architectural, urbain, politique, mais aussi économique et financier. Les projets issus du « plan neige » piloté par la capitale française et ayant pour ambition d'équilibrer la balance des paiements du tourisme hivernal, tout en contrant l'exode montagnard, ne sont en de nombreux points pas comparables aux cas suisses, du moins aux cas qui nous intéressent[77]. Pour chercher encore la comparaison entre nos trois cas et le contexte français, on peut citer le cas de Chamonix, malgré son profil exceptionnel.

Au regard du nombre de touristes accueillis proportionnellement au nombre d'habitants, la Suisse reste très performante, avec un chiffre deux fois plus élevé que celui de l'Autriche, deuxième dans ce classement. En 1964, la Suisse cédera sa place à l'Autriche. En 1955 encore, la Suisse rivalise presque avec la France en termes d'accueil d'étrangers : 3,7 contre 4 millions.

3.2.5. Phase de stagnation (1985-1999)

Pour Bätzing, contrairement à la période des Trente Glorieuses, des événements internationaux survenus depuis ont des conséquences sur le tourisme : le second choc pétrolier et la crise des années 1980, qui ont eu un impact plus important que le premier sur les arrivées et les recettes (Py, 2013) ; la fin du bloc socialiste (qui concerne la mondialisation, la multiplication des échanges de capitaux [Hoerner, 2010]) ; l'ouverture des frontières, les attentats du 11 septembre 2001, etc.

Bätzing évoque une phase de stagnation dans les Alpes dans la mesure où les nuitées hivernales croissent quelque peu (mais sont tributaires de l'état d'enneigement), alors que les nuitées estivales continuent de baisser (malgré d'occasionnelles progressions). Le tourisme en dehors des Alpes continuant de croître, le tourisme alpin perd des parts de marché sur les séjours d'agrément. Deux processus liés sont considérés comme responsables, celui de la globalisation et celui de la libéralisation (ouverture des frontières, nombreux nouveaux lieux touristiques, forte baisse du prix des voyages en avion). Vellas souligne que l'industrie touristique est une industrie lourde (forts investissements, capital à mobiliser à long terme, comme dans la construction immobilière), et une industrie de main-d'œuvre (ratio par chambre élevé, surtout dans les catégories supérieures). Au niveau mondial, on constate l'expansion des chaînes et la diminution des structures indépendantes de petite taille. « *Les investissements de l'industrie touristique sont généralement* à forte intensité capitalistique *du fait du coût élevé des infrastructures et des équipements* » (Vellas, 2007, p. 115). Les investissements et les immobilisations sont importants par rapport au chiffre d'affaires réalisé.

---

[77] Les cas de stations créées *ex nihilo* en Suisse sont assez peu nombreux. On peut citer, pour la Suisse romande, les cas de Thyon 2000 et d'Anzère, par exemple.

D'autre part, si la saison d'hiver ne change que faiblement (amélioration qualitative, enneigement artificiel qui devient la norme, apparition du *snowboard* et du *carving*), la saison d'été subit une transformation beaucoup plus profonde. À côté des traditionnelles ballades et escalades, des sports comme le *mountain-bike*, le *rafting*, le parapente, le tennis, le golf, etc., font leur apparition. Ainsi, comme les sports d'hiver, les sports d'été deviennent toujours plus exigeants en matière d'infrastructures. Par conséquent, les besoins d'investissement pour l'offre d'été augmentent fortement, et seuls les lieux touristiques les plus importants gardent la possibilité de proposer une offre large, ce qui renforce ainsi considérablement leur position sur le marché.

3.2.6. « Nouvelles mises en valeur »

Dans son ouvrage publié en 2003, Bätzing identifie une phase de « *nouvelles mises en valeur* », (*Neuerschließungen*) débutant en 1999 et caractérisée par l'émergence d'une concurrence entre les Alpes et d'autres régions du monde, ainsi qu'entre les régions au sein des Alpes mêmes. On retient ici que malgré le peu de recul temporel de l'auteur, ce dernier note l'émergence d'un processus « nouveau ». Par rapport aux stations *ex nihilo* notamment, les représentations de « l'authenticité » deviennent progressivement gage de succès, dès lors qu'elles permettent de caractériser un territoire dans la concurrence d'un marché standardisé. À l'étranger par exemple, des stations neuves jouent sur les clichés de l'authentique, telle que Valmorel (MIT, 2005).

Conclusion partie I

Cette première partie a permis de procéder à un état des lieux théorique concernant la problématique du tourisme en général, et des trajectoires de stations touristiques en particulier. Trois dimensions sont apparues comme irrémédiablement liées à la problématique du tourisme : c'est un phénomène économique, qui repose sur la mobilité des personnes et leur engagement pratique sur un territoire, où les symboles et les représentations sont fondamentaux. À partir de ce constat théorique et de l'observation d'un certain cloisonnement des champs de recherche concernés par cette problématique relativement à ces processus, nous avons élaboré une métaphore sociologique de la transaction territoriale permettant de comprendre de manière synthétique et non exclusive les différentes dimensions en jeu dans un processus de création de valeur : les différentes formes de mobilités et les différentes dimensions de la valeur.

L'élaboration conceptuelle d'une métaphore sociologique est une étape indispensable pour penser le développement territorial sans tomber dans l'un ou l'autre des absolutismes de sillons de recherche. Sans revenir sur la discussion sur les aspects « économiques » et « sociaux » abordés dans le chapitre 1, nous rappellerons ici la nécessité d'une ouverture de la « boîte noire » du tourisme dans le champ de l'économie territoriale, qui nous amène à considérer les effets de divers types de mobilités au sein des processus de développement territoriaux. Au plan théorique, cette ouverture permet d'acquérir la marge de manœuvre nécessaire pour aborder les apports segmentés et particuliers des champs de la sociologie (dans son acception large), de la géographie, de l'économie, de l'économie territoriale et de l'histoire. Le tourisme « informe » différentes mobilités[78].

[78] « *It is not* just *that tourism is a form of mobility like other forms of mobility such as commuting or migration but that different mobilities inform and are informed by tourism.* » (Hannam, Butler, Paris, 2014, p. 172)

La discussion a essentiellement porté jusque-là sur les combinaisons théoriques entre diverses dimensions, toutes réunies au sein de la métaphore sociologique et considérées de manière commune ou exclusive dans différents champs de recherche. Sans revenir sur l'ensemble des débats, nous souhaitons souligner l'importance de la dimension « concrète » de la scène, l'ancrage expérientiel dans la transaction territoriale, comme un élément particulièrement original au regard d'autres théories en économie territoriale.

À ce propos, les deux problématiques de l'expérience et de l'authenticité sont intéressantes, car elles sont mobilisées dans des théories économiques hétérodoxes concernant de près ou de loin le développement territorial et traitent directement de cette dimension d'ancrage existentiel : l'*experience economy* et l'économie des conventions. Contrairement à ces théories, le modèle proposé ici prend acte effectivement de l'ancrage, sans le considérer comme un élément littéralement « extra-ordinaire » ou prenant implicitement part à la théorie. En ce qui concerne l'économie des conventions, et malgré de possibles digressions concepts traduisant a priori une certaine forme d'ancrage comme la convention d'authenticité (Jeannerat, 2013), l'économie des conventions ne fait qu'« énoncer » l'importance de l'ancrage « concret » des acteurs au territoire. Les postulats implicites que véhicule cette théorie restent essentiellement liés à la rationalité exercée dans ce que l'on appelle ici l'espace public, qui plus est dans un « monde aspatial ».

En ce qui concerne l'*experience economy*, l'ancrage est considéré comme exceptionnel – ne faisant la particularité que d'une portion des échanges économiques –, même si sa part est considérée dans l'absolu comme grandissante. Au regard de la littérature, d'un point de vue général, la métaphore est lue ici dans le sillon conceptuel de la valuation (Callon, 2009 ; Kjellberg *et al.*, 2013). Grâce à ces fondements épistémologiques, le modèle de mise en scène ne peut être considéré artificiellement comme un « outil » marketing dont il était question à l'origine dans la littérature en *experience economy* (Pine, Gilmore, 1999), ou analytique, par exemple vis-à-vis de l'orientation des politiques publiques (Lorentzen, 2009 ; Therkelsen, Halkier, 2008) ou des questions d'innovation (Jeannerat, 2013).

Dans le modèle de scène territoriale, la dimension territoriale au sens topologique, au sens du rapport physiologique pour les individus, allant jusqu'aux conditions de viabilité (pollution, etc.) est considérée théoriquement. La dimension concrète n'est pas une option théorique considérée ponctuellement et de manière opportuniste (comme dans les concepts de convention d'authenticité par exemple ou d'*experience economy*). C'est la discussion théorique sur le pragmatisme et sur le concept de valeur chez Dewey qui constitue le socle théorique n'existant pas dans d'autres théories : ici l'expérience pratique chez Dewey est prise en compte dans la métaphore sociologique de la transaction pour comprendre le processus de création de valeur, et le pendant scénique de cet ancrage est la dimension concrète de la scène territoriale. Au niveau métaphorique, on parle de la « *forme originelle du rapport au monde* », d'une « *attitude affirmée, colorée existentiellement* » (Honneth, 2011, p. 47), et

au niveau du modèle, on parle de conditions environnementales, et au regard de la demande finalement, d'effets de rareté.

Même si historiquement la dimension concrète des territoires en sciences économiques et sociales n'a pas été considérée particulièrement (les questions environnementales ne se posant il est vrai que récemment), cette dimension est de tout temps ici considérée théoriquement comme fondamentale. Dans ce sens, la scène territoriale intègre la dimension de viabilité du territoire pour les individus, et le modèle de développement qui en est issu prend en compte la problématique des ressources (création et recréation) (Kebir, Crevoisier, 2004; Peyrache-Gadeau, Pecqueur, 2004; François *et al.*, 2006).

Cette digression permet de souligner ici un point avancé théoriquement par cet ouvrage. Dans la mesure où la proposition théorique est considérée comme un résultat de notre approche (introduction, point 2.), ces précisions sont utiles. Néanmoins, dans la poursuite de l'autre objectif de cette recherche qui est la compréhension des trajectoires de développement de trois cas de territoires alpins concernés par le tourisme, d'autres éléments doivent être à présent développés, car la première partie ne permet pas de spécifier une trajectoire par rapport à une autre: l'élaboration théorique proposée jusqu'ici est utile pour présenter les principes fondamentaux, communs à l'ensemble des transactions. On y a posé que la métaphore de la transaction territoriale constitue une relation inscrite dans l'espace et dans le temps, à travers laquelle se constitue la valeur, sur la base de différentes mobilités et de scènes y relatives. Nous problématiserons, dans la deuxième partie, les jeux sur la spatialité et la temporalité constituant divers types de transactions, dont l'accumulation permettra de comprendre les divergences entre les différentes trajectoires.

Partie II

Spécificités des mises en scènes et transactions dans l'économie alpine : cadres transactionnels, patrimoines et flux de revenus

La première partie a permis d'élaborer un modèle de transaction, qui constitue lui-même la base d'un modèle de développement. Pour comprendre comment les transactions constituent spécifiquement un développement selon les situations spatio-temporelles, il est nécessaire d'aborder les spécificités des transactions : ce qui les distingue les unes des autres et qui *in fine* constitue des trajectoires de développement différentes.

Ce travail sera effectué dans cette deuxième partie qui revêt donc un statut épistémologique différent de celui de la première partie. Alors que dans cette dernière nous avons présenté les principes généraux de la transaction et du modèle de développement (création de valeur ancrée spatialement et temporellement), nous allons introduire ici les principes spécifiques à ces transactions : la manière dont s'opèrent des jeux sur les spatialités et les temporalités.

Le tourisme a été identifié comme un phénomène propre aux acteurs urbains et comme un phénomène typique de la société postindustrielle. Du point de vue des territoires « récepteurs », les premiers touristes, au moyen de transactions économiques, ont soudain interagi avec des individus de provenances géographique et sociale différentes, s'accordant sur la valeur d'échange de biens et de services dont jusqu'ici la valeur était estimée principalement au sein d'une communauté dont les membres

se trouvaient être relativement proches. Le tourisme a été vecteur d'un nouveau regard sur le monde et sur la campagne, et sur la montagne de manière générale. Mais il a introduit de plus des cadres transactionnels différents, caractérisés par :

1. Les institutions de l'économie de marché et les outils valuatifs standardisés d'une scène marchande qui s'étend au-delà des frontières (classification des hôtels dans les guides, coupons de voyage, etc.).

2. Les principes du capitalisme nécessaires pour la génération de plus-value.

À chaque temps *t*, différents types de transaction participent à la dynamique de mise en scène, selon des modalités territoriales, des arrangements institutionnels territoriaux plus ou moins dépendants d'autres échelles territoriales ; ces particularités seront traitées dans la troisième partie : on se consacre ici uniquement aux spécificités que peuvent revêtir les transactions et les scènes territoriales. Les spécificités des transactions affinant le modèle de scène territoriale s'appuient sur l'idée que les acteurs en interaction valuent le territoire selon différentes situations spatiales et temporelles. Un touriste qui procède à la location d'une chambre d'hôtel value le territoire et procède à une transaction territoriale, tandis que ce même hôtel est propriété d'un groupe international coté en bourse dont les actions s'échangent par-delà les océans dans une temporalité instantanée : ce sont là des exemples de divers types de transactions qui constituent la dynamique de mise en scène territoriale.

Pour traiter de ces aspects, nous proposons au chapitre 4 une typologie des cadres transactionnels, inspirée des apports de Braudel (1979, 1985) et de Polanyi (2000 [1944]). La distinction entre ces cadres s'articule autour de ce que les deux auteurs considèrent comme l'économie de marché. Trois cadres sont présentés : l'économie millénaire, l'économie de marché, le capitalisme.

Cette distinction est utile pour trois raisons. D'abord, il s'agit de montrer que l'accumulation dans le temps de transactions relevant de différents cadres transactionnels constitue la scène : des transactions marchandes dans un contexte de faibles mobilités (par exemple entre les villageois d'une même vallée) ne sont pas des transactions économiques dont l'accumulation a le même impact sur le territoire que des transactions capitalistes dans un contexte de très fortes mobilités (par exemple l'achat d'actions d'une multinationale propriétaire d'hôtels dans un tel lieu). Ensuite, cette distinction explicite une dimension particulière de la polyactivité des acteurs – des acteurs pouvant interagir économiquement avec d'autres dans des activités relevant de différents cadres, en l'occurrence l'exemple récurrent des paysans maintenant une exploitation agricole de faible importance tout en étant salariés par ailleurs. Enfin, il s'agit de montrer que dans tel ou tel cadre d'une transaction marchande, la référence symbolique à d'autres cadres et à d'autres caractéristiques associées est un facteur de valuation, et donc *in fine* un facteur de valeur territoriale. On peut ainsi imaginer que la location d'un hébergement – une transaction marchande – ait une valeur économique plus élevée si les qualités dudit hébergement font référence symboliquement aux spécificités culturelles du lieu, qui

ont elles-mêmes été sédimentées sur la scène par l'accumulation dans le cadre de l'économie millénaire. Plus élevée par rapport à d'autres habitats esthétiquement standardisés sédimentés sur la scène via l'accumulation de transactions dans l'économie millénaire.

Les effets symboliques sur la valeur des biens et des services dans le jeu sur la temporalité et les références à d'autres cadres sont abordés au chapitre 5, à travers les concepts de patrimoines. Ces derniers permettent de comprendre la complexité de la dynamique de mise en scène et de construction de la valeur : un processus de patrimonialisation sociale et culturelle portant sur les paysages, sur les spécificités topographiques et sur les modes de vie locaux dans un premier temps (*patrimoine romantique*), et de patrimonialisation industrielle dans un second temps, portant cette fois-ci sur les objets matériels et immatériels que les transactions marchandes survenues à une époque antérieure ont sédimenté dans la scène territoriale (*patrimoine industriel*). Notre approche consiste ici à dire que dans les territoires alpins, en tout temps, une partie de la valeur réside dans une « authenticité » qui met en scène la société et les objets présentant les caractéristiques d'un cadre transactionnel différent, faisant souvent référence à une époque antérieure, dans laquelle les mobilités étaient moins importantes, ce qui garantissait une diversité et une lisibilité particulières du fait de la différenciation culturelle entre ces territoires.

Le chapitre 6 porte plus spécifiquement sur les mobilités concrètes, des personnes et des biens, et sur les conséquences en termes de flux monétaires pour les régions. Le point de départ de la réflexion est la théorie de la base économique. Ce modèle caractérise l'articulation entre les flux monétaires entrant dans la région, ceux qui tournent à l'intérieur de cette dernière et ceux qui en ressortent. L'exportation de biens permet de faire entrer des revenus dans la région. Traditionnellement, les régions industrielles développent leur urbanisation à partir de ce flux. Plus la région est urbanisée, plus elle retient les flux et développe des activités internes, moins elle connaît de « fuites » (de dépenses des locaux à l'extérieur de la région). C'est sur ce principe de la mobilité qu'ont été développés la plupart des modèles de développement en économie territoriale. Le caractère sédentaire des sciences économiques et régionales suppose moins l'immobilité du travailleur (principe du marché du travail oblige) que sa sédentarité sur son lieu de travail en tant que consommateur.

Lorsque l'on prend en compte la mobilité des consommateurs, ce sont les dépenses effectuées dans la région qui sont déterminantes. Le chapitre 6 reprend ces questions et approfondit le modèle de développement de mise en scène territoriale avec ces enjeux de flux. Dans la scène territoriale, les flux sont d'autant plus complexes et importants que l'on parvient à faire coexister les présences de différents groupes de consommateurs (locaux, touristes, excursionnistes, nouveaux résidents, etc.). La différence principale avec le modèle basé sur l'industrie réside dans le fait que les présences « externes » nourrissent une demande locale pour des ressources (espaces, paysages, etc.) et des biens et prestations (commerces, restaurants, etc.), qui recoupe largement celle des locaux.

L’hypothèse est ici que la valeur territoriale, dans la société d’aujourd’hui, ne peut se comprendre qu’en prenant autant en compte la mobilité des biens que celle des personnes (y compris en tant que consommateurs, et pas uniquement en tant que travailleurs). À partir des flux monétaires, on peut développer une typologie des transactions territoriales en distinguant, d’une part, les transactions basées sur la mobilité des biens et, d’autre part, les transactions basées sur la mobilité des personnes. Des transactions « présentielles » dépendant de la mobilité des personnes, et des transactions « non présentielles » dépendant de la mobilité des biens.

Dans nos trois cas (Finhaut, Montreux, Zermatt), la mise en scène du patrimoine romantique au XIXe siècle repose sur la présence des touristes sur le territoire, effectuant des transactions (dans le cadre de l’économie de marché). Elle dépend donc en premier lieu de transactions présentielles, d’autres types de transactions étant concernées en parallèle. Lorsqu’il est question de ces dernières, la mise en scène passe par la production et l’exportation traditionnelle de biens, par exemple de l’eau minérale. Dans ce cas en particulier, dans la mesure où la représentation d’un territoire peut théoriquement influencer la création d’un bien ou d’un service qui y fait référence, le cas d’un bien exporté est considéré comme participant à la constitution de la valeur territoriale. Dans le cas d’un bien exporté dont la valeur repose sur la représentation symbolique du territoire, le patrimoine romantique ou industriel joue généralement un rôle.

4.
Cadres transactionnels

Par « cadres transactionnels », on entend les formes spécifiques que les transactions prennent selon les situations, par des réseaux de mobilités propres à différentes spatialités et temporalités. Pour rendre compte de ces spécificités, on élabore une typologie de trois cadres transactionnels en faisant référence à Braudel (1979, 1985) et à Polanyi (2000 [1944]).

En tant qu'historien membre éminent de l'école des Annales, Fernand Braudel (1979, 1985) s'intéresse à l'histoire au-delà des événements politiques ou militaires. Ses recherches s'inscrivent dans le large champ des sciences humaines, concernant de fait l'histoire, mais également la sociologie, la géographie, et l'économie. Il s'intéresse particulièrement au temps long. Dans son interprétation de l'évolution des sociétés, il distingue trois étapes (trois « *étages* ») de la « *vie économique* » : la « *civilisation matérielle* » (ou l'autosuffisance, ou encore l'autoproduction/autoconsommation), qui concerne les structures « *au quotidien* », le marché (les « *jeux de l'échange* »), et le capitalisme (« *l'économie-monde* »). La distinction faite par Braudel est utile en raison du critère distinctif retenu, qui ne relève pas de l'intentionnalité de l'acteur, mais dépend notamment des distances entre les acteurs et du temps nécessaire à l'accomplissement des activités socio-économiques. Autrement dit, le cœur de la proposition théorique de Braudel n'est pas le transfert de biens et ses enjeux (comme chez les économistes néoclassiques), mais ses modalités spatio-temporelles.

Polanyi (2000 [1944]) analyse l'évolution des sociétés occidentales contemporaines dans leur rapport au marché. Pour Polanyi, l'économie de marché est un système autorégulateur : « *L'économie de marché suppose un système autorégulateur de marchés ; pour employer des termes un peu plus techniques, il s'agit d'une économie gouvernée par les prix du marché et par eux seuls* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 85). Dans sa conception, il y a des marchés dans des sociétés qui ne sont pas des sociétés

de marchés. La distinction de Polanyi entre des sociétés différemment concernées par le marché est complémentaire de celle de Braudel : elle problématise les conditions de mobilité des marchandises (y compris du travail), autrement dit la réglementation. L'économie de marché chez Polanyi est une question d'institutions, et chez Braudel, une question d'échanges.

Chez les deux auteurs, la dimension historique prédomine ; ici, nous mobilisons les éléments théoriques qu'ils mettent en avant, non pas afin de dresser un type de société historiquement caractérisé par tel profil économique, mais dans le but de comprendre dans quel cadre sont réalisées les transactions, et quelles sont les conséquences de ces différents cadrages sur les trajectoires de développement. Cela n'empêche pas que c'est bel et bien sur un temps long qu'évoluent les mobilités et qu'émergent ainsi les différents cadres.

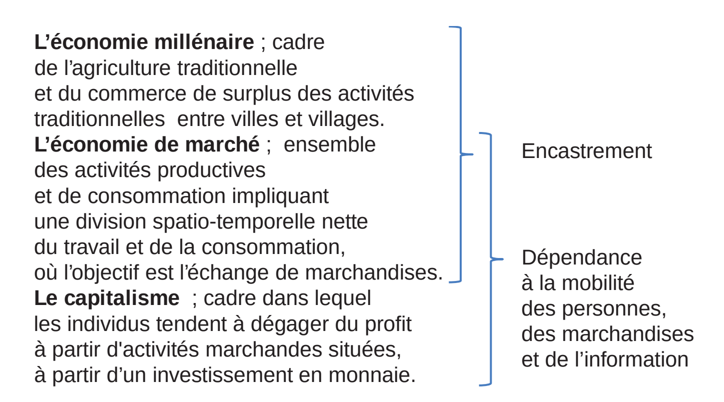


Figure 25. Cadres transactionnels. Source : D. Guex, d'après Braudel (1979, 1985) et Polanyi (2000 [1944]).

Chacun de ces cadres traduit des représentations différentes du passé, du futur et de l'espace, ainsi que des institutions différentes (chapitre 1, point 1.2.). On parle de *cadres transactionnels* différents en faisant toujours référence à Goffman et en adaptant ici la métaphore. Cependant, on parle toujours des transactions, décrites dans le modèle conceptuel présenté dans la partie I : comprenant des enjeux expérientiels dans la scène concrète, et rationnels dans les scènes marchande et symbolique. En conséquence, chacune des transactions territoriales effectuées dans un cadre a un impact différent en termes de mise en scène, directement et indirectement au regard du développement territorial. Selon les situations spatio-temporelles différentes, les trois cadres se combinent différemment. Si la transaction territoriale est notre concept général, avec les dimensions que l'on vient d'évoquer à nouveau, les combinaisons de cadre permettent de caractériser les impacts spécifiques des transactions selon les lieux et les époques.

4.1. L'économie millénaire

L'économie millénaire ne dépend pas principalement de la mobilité des personnes et des marchandises. Elle est fondée sur la «*vicinité*» géographique (Bell, Newby, 1976), et se déroule sur le temps social associé au vécu communautaire. Néanmoins elle «*dépend de diverses mobilités*» (Urry, 2005, p. 144). En effet, si dans ce cadre la monnaie est utilisée pour les transactions, la dimension locale prédomine, placée sous la coupe d'institutions communautaires.

Si l'objectif de Polanyi est de comprendre l'économie de marché en tant qu'organisation sociale ayant conduit au désastre de l'avènement du fascisme en Europe durant les années 1930, son argumentation théorique repose, dans un premier temps, sur la description de la vie économique dans les sociétés tribales: «*Les passions humaines, bonnes ou mauvaises, sont simplement orientées vers des buts non économiques. L'étalage cérémoniel sert à stimuler au maximum l'émulation, et la coutume du travail en commun tend à placer très haut les critères quantitatifs et qualitatifs. Tous les échanges s'effectuent comme des dons gratuits dont on attend qu'ils soient payés de retour, quoique pas nécessairement par le même individu – procédure minutieusement articulée et parfaitement préservée grâce à des méthodes élaborées de publicité, à des rites magiques et à la création de "dualités" (*dualities*) qui lient les groupes par des obligations mutuelles –, et cela devrait par soi-même expliquer l'absence de la notion de gain, ou même de celle d'une richesse qui ne soit pas seulement constituée d'objets qui accroissent traditionnellement le prestige social*» (Polanyi, 2000 [1944], p. 92). Ces éléments, pour dresser le type d'une économie millénaire, sont ici combinés à ce que Braudel entend par économie d'«*autosuffisance*».

Braudel parle des structures au «*quotidien*» de la «*civilisation matérielle*»[79]. Ce sont là les besoins, ou les aspirations qui conduisent les individus à produire des biens, qu'ils choisissent de produire selon leur valeur d'usage. Trois principes sont associés avec les systèmes économiques millénaires: la réciprocité, la redistribution et l'administration domestique (combinés ou non entre eux). La réciprocité domine le comportement social, plutôt qu'une propension au troc (Polanyi, 2000 [1944], p. 96). C'est elle qui «*contribue à assurer et la production et la subsistance de la famille*»

[79] L'utilisation de ces termes est délicate. Braudel associe en effet la «*civilisation économique*» à l'économie de marché et la «*civilisation matérielle*» à l'économie d'autosuffisance. Le problème de l'expression «*civilisation économique*» dans le cadre de notre problématique est qu'elle suggère implicitement – c'est-à-dire malgré le fond de la théorie de Braudel – qu'il y aurait une opposition entre un monde économique (l'économie de marché) et un autre monde économique (non marchand: l'économie millénaire). Le terme de civilisation «*matérielle*» souligne uniquement l'importance de la valeur d'usage dans la transaction, et le fait qu'avec la dimension monétaire, la dimension «*non matérielle*» – ou, si l'on fait référence à notre schéma (figure 20), symbolique – progresse et est assimilée à la dimension économique. Cependant ce n'est pas parce que dans la «*civilisation matérielle*» la monnaie n'est pas en jeu dans les transactions qu'il n'est pas question de transactions économiques. Cette confusion est particulièrement problématique en ce qui concerne la transaction touristique, précisément inscrite dans un monde «enchanté» (partie I, chapitre 1, point 1.3.).

(Polanyi, 2000 [1944], p. 94). Elle est «*facilitée par le modèle institutionnel de la symétrie*» (Polanyi, 2000 [1944], p. 95). Le principe de redistribution suppose une certaine centralité (par exemple un chef), selon des fondements politiques les plus divers. Cependant, malgré le développement de l'économie de marché, ce cadre reste solide puisque l'économie «souterraine» ou «informelle» et surtout l'économie domestique en font partie. Le cadre transactionnel de l'économie millénaire n'est donc pas historiquement révolu, mais est bel et bien pertinent dans notre société également, bien qu'il ait été plus prédominant à des époques antérieures.

Le principe de produire pour son propre usage est celui de «*l'administration domestique*» pour Polanyi (œconomia en grec), et n'est pas plus ancien que celui de la réciprocité et de la redistribution. Pour Aristote, cette production est tournée vers l'usage, plutôt que vers le gain, tandis qu'accessoirement une production pour le marché reste possible («*La vente des surplus ne détruit pas nécessairement la base de l'administration domestique.*» (Polanyi, 2000 [1944], p. 100). La notion de gain n'est pas absente, mais «*n'occupe pas la première place*» (Polanyi, 2000 [1944], p. 102). Dans une telle communauté, l'idée de profit est exclue; il est mal vu de chicaner et de marchander, le don gratuit est loué comme une vertu; la propension supposée au troc, au paiement en nature et à l'échange ne se manifeste pas. En fait, le système économique est une simple fonction de l'organisation sociale» (Polanyi, 2000 [1944], p. 95). Dans cette économie millénaire, la production est déterminée par la valeur d'usage des biens: «*Tout ce qui reste en dehors du marché n'a qu'une valeur d'usage, tout ce qui en franchit la porte étroite acquiert une valeur d'échange*» (Braudel, 1985, p. 23). Les marchandises ont dans l'économie millénaire une valeur d'échange, qui ne prime pas sur la valeur d'usage.

Le fait que la définition de l'économie dans le sens commun (et souvent pour les économistes, y compris hétérodoxes) ne concerne pas un cadre tel que celui de l'économie millénaire, mais le marché, révèle l'importance de la valeur d'échange des biens et des services en général vis-à-vis de leur valeur d'usage. Or le prix suppose une dimension abstraite des biens échangés. On défend ainsi ici la thèse selon laquelle contrairement aux villes industrielles, dans les territoires alpins l'économie de marché ne surgit pas via les manufactures, mais via la marchandisation, même à très faible prix, de connaissances domestiques qui constituent l'économie millénaire. Tandis que des biens sortis d'usine ne peuvent avoir qu'une valeur économique sur le marché, les biens et services touristiques ont une valeur dans et hors marché. Cette situation n'est pas banale, mais au regard de l'«histoire longue», cela constitue un fait sociologique remarquable: «*Le concept d'économie qui, jusqu'au* XVII*e* *siècle, restait lié au pouvoir et aux fonctions de l'*oïkodespotès*, du* pater familias*, du maître de maison, tire maintenant son sens moderne de la seule pratique de l'exploitation dont les opérations se règlent selon le principe de la rentabilité: les tâches qui incombent au maître de maison se voient réduites à l'épargne et accentuent cette tendance au sein de la gestion domestique*» (Habermas, 1997 [1978], p. 30-31). Dans ce processus cependant, la rationalité seule n'est pas en jeu, mais l'ancrage ontologique

constitue une part de l'encastrement, dans la mesure où «*les valeurs sont des* notions émotionnellement chargées de ce qui est désirable» (Bidet, Quéré, Truc, 2011, p. 35). Or «*ce qui est désirable*» relève de la valeur d'usage, mais peut également relever de la valeur d'échange (effets mimétiques, effet Veblen, etc.).

En ce qui concerne nos trois cas, on peut dire que l'économie millénaire est le cadre principal des transactions économiques pour les communautés locales jusqu'à l'arrivée des premiers touristes et dans diverses mesures, au-delà. L'agriculture, dans un contexte de faible mobilité des biens et des personnes, ne pouvait être qu'une activité économique non industrielle, contrairement à ce qu'il peut en être aujourd'hui[80]. Le développement de transactions marchandes concerne alors et désormais d'autres biens que les produits de l'agriculture et de l'artisanat local. Mais cette forme de vie économique, tandis qu'elle persiste et produit des revenus exportateurs à l'échelle de la région (chapitre 6), est combinée à d'autres formes de cadres transactionnels (voir point suivant).

Pour ce qui est de la prédominance des cadres historiquement parlant, on peut dire s'agissant de Finhaut que l'économie millénaire a structuré l'ensemble de la trajectoire de développement. On peut se faire une idée de la situation en constatant qu'en 1870, dans le district[81] de St-Maurice, 26 personnes sont recensées dans la catégorie «hôtels restaurants, pensions, louage de chambres ou d'appartements», pour 2 034 dans les matières premières. En 1888 (figure 26), 141 personnes sont répertoriées dans la catégorie «auberges et pensions», et 151 pour le «commerce proprement dit». 10 hommes et 1 femme sont répertoriés dans la catégorie «renseignements, guides». L'économie millénaire est présente de manière prédominante jusque durant l'entre-deux-guerres,

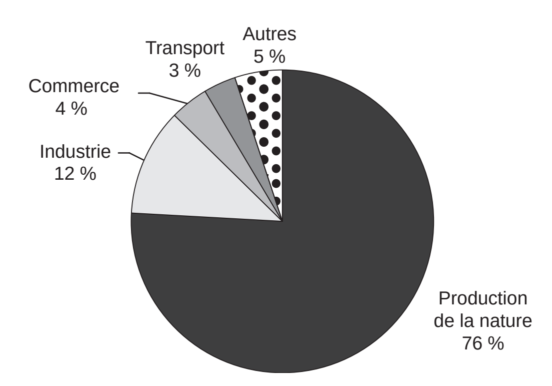


Figure 26. Personnes ayant une activité lucrative dans le district de St-Maurice en 1888 (en %). Source : Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1888, OFS.

[80] En conséquence, et à défaut ici de cas d'activités agricoles industrialisées, lorsqu'il est fait mention d'agriculture dans cet ouvrage, c'est d'agriculture non industrielle dont il est question.
[81] Les premières données statistiques concernant l'emploi, tirées des recensements de la population, ne présentent des données de niveau communal qu'à partir de 1920.

avec par exemple la fabrication du beurre et du fromage, assurées à la laiterie par les contributeurs de lait (jours de travail proportionnels à leur contribution en lait)[82].

D'après les sources primaires et secondaires à notre disposition, il semble qu'à Montreux, jusqu'aux deux tiers du XIXe siècle, les transactions inscrites dans le cadre de l'économie millénaire étaient encore déterminantes. D'après Rambert (1899 [1877]) par exemple, l'architecture caractéristique adoptée par les Montreusiens sous l'égide bernoise permettait d'entreposer beaucoup (greniers sous les toits, caves). Chaque famille récoltait ainsi ce dont elle avait besoin, pratiquant peu le commerce du produit de leur terre. Comme le note Dubochet en 1894, «*l'agriculture est encore l'occupation principale de l'ancienne population bourgeoise; elle a, elle aussi, subi quelques modifications depuis une trentaine d'années, modifications qui tendent à s'accentuer de plus en plus. Le principe de tout produire soi-même, autrefois dominant, a été abandonné depuis que la circulation est devenue facile et que les transactions se sont multipliées. Le cultivateur montreusien a compris qu'il ne pouvait pas être à la fois montagnard, vigneron et laboureur. Il n'a conservé que quelques champs de pommes de terre, pour s'adonner exclusivement à la culture de la vigne et aux soins de ses prés.*»[83] Autrement dit, la polyactivité est déjà une référence à Montreux avant la fin du XIXe siècle. En 1930, 975 personnes travaillent encore dans l'agriculture et la viticulture. En 70 ans, la proportion est passée de 35 % à 6 %. L'agriculture et la viticulture sont alors déjà minoritaires, spécialisées et inscrites dans des logiques de marché (voir point suivant).

À Zermatt, les transactions sises dans le cadre de l'économie millénaire restent prédominantes pour la plupart de la population jusque durant l'entre-deux-guerres. Comme on peut le voir avec les chiffres de 1910 au niveau du district de Viège[84] (figure 27), les personnes occupées dans la production de la nature constituent les deux tiers de la population. En outre, contrairement à la situation que nous connaissons actuellement dans les Alpes, c'est non seulement de la paysannerie qui est alors pratiquée, mais également de la culture de céréales (Antonietti, 2000).

L'importance de l'économie millénaire se révèle au regard de l'économie de marché, dans l'antagonisme qu'elles traduisent dans la dynamique de mise en scène territoriale. C'est principalement durant l'été que se réalisent les transactions marchandes, avec la présence des touristes, mais aussi des hôteliers et des commerçants, qui s'absentent de Zermatt entre mi-septembre et mi-juin. Au plan spatial, la distinction s'opère au niveau du village (entre la rue principale et les habitations au-delà) et au niveau des espaces occupés dans les alpages et en montagne.

---

82 Interview de Charles Lugon-Moulin.

83 Dubochet J., *Notice sur Montreux*, 1896, p. 9-10, CFV Adoc 2.1/281, Archives de Montreux.

84 Pour rappel, les chiffres au niveau communal ne sont disponibles qu'à partir de 1920. Cependant, au vu des chiffres recensés cette année-là (voir *infra*), les proportions ne sont pas fondamentalement différentes pour Zermatt.

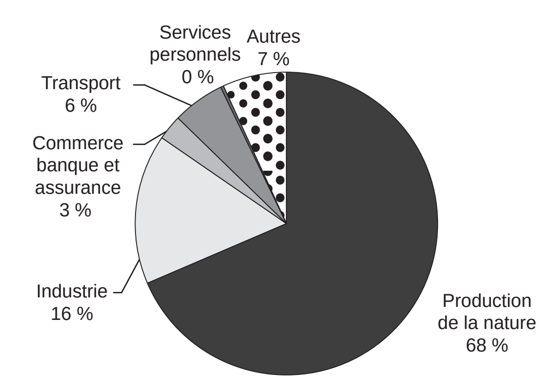


Figure 27. Personnes ayant une activité économique dans le district de Viège en 1910 (y compris le personnel et les pensionnaires d'établissements). Source : Recensement de la population 1910, OFS.

4.2. L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

L'économie de marché dépend des mobilités – des marchandises, des personnes et de l'information. Dans l'économie de marché, les marchandises sont à l'origine des échanges, et l'argent est un moyen plutôt qu'une fin (le circuit « M-A-M » chez Marx : marchandise-argent-marchandise). Par opposition à l'économie millénaire, tout ce qui a valeur d'usage a potentiellement et systématiquement un prix. L'économie de marché est ce qui se rapportait au registre inférieur de l'économie de marché chez Braudel : les marchés, les boutiques, les colporteurs, des échanges au quotidien, locaux ou à faible distance.

Dans ce cadre, terre, travail et argent sont mis en vente, contrairement à ce qui était le cas dans l'économie millénaire. S'il y a autorégulation du marché pour ces marchandises notamment, il y a économie de marché au sens de Polanyi ; c'est « *un système économique commandé, régulé et orienté par les seuls marchés ; la tâche d'assurer l'ordre dans la production et la distribution des biens est confiée à ce mécanisme autorégulateur* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 117). Il parle ainsi de désencastrement dans la mesure où « *un marché autorégulateur n'exige rien de moins que la division institutionnelle de la société en une sphère économique et une sphère politique* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 121). Mais l'économie de marché s'inscrit dans un territoire, et est donc contrainte par des règles institutionnelles à différentes échelles.

Comme dans la seconde forme de vie économique identifiée par Braudel, les échanges sont le fait d'acteurs de types différents : le producteur et le consommateur. Ils procèdent à des échanges de biens sur un marché en s'accordant sur la valeur d'échange de ces biens. Pour le producteur qui destine sa production à la vente, c'est la valeur d'échange qui est primordiale, contrairement à l'économie millénaire. Pour Braudel, des marchandises peuvent entrer sur le marché parce qu'elles constituent

un surplus à l'autoproduction, et que cette production supplémentaire est vendue quel que soit le prix. Comme le notent Godbout et Caillé (1992), pour les critiques de Braudel, le marché naît lorsque le prix est calculé en fonction du coût de production, et non pas de manière «*abstraite*». Pour nous ici, il n'y a pas économie de marché à partir du moment où il y a vente de surplus: il y a économie de marché à partir du moment où il y a production dans le but de la vente.

Le cadre de l'économie de marché se distingue donc profondément de celui de l'économie millénaire, car les transactions passent systématiquement par les institutions de la scène marchande: les règles du marché, les poids et les mesures, la concurrence, etc. À diverses échelles ensuite, des institutions régulent le marché: droit du travail, droit de propriété, etc. Dans l'économie millénaire, les institutions sont pertinentes à l'échelle locale. Ici, avec le jeu sur les mobilités systématiques, les institutions sont relatives à diverses formes d'espace, et se combinent.

Historiquement, dans nos cas, de nouvelles formes de valuation apparaissent à partir du moment où des étrangers consomment des biens et des services dans un lieu parce que ce lieu fait sens pour eux. Cette forme de valuation nécessite une évaluation monétaire de biens ou de services qui n'étaient pas auparavant évalués de cette manière (logis et couvert), autrement dit qui étaient valués dans un autre cadre. Dans le langage de Dewey, les *fins* sont différentes et les moyens également. L'ensemble du processus de valuation est spécifique, tandis que les objets (logement, nourriture, terres) n'ont pas ou peu substantiellement changé (dans un premier temps).

Dans le cas de transactions marchandes concernant la production agricole (ou viticole) comme pour les biens et les services destinés aux touristes, l'accessibilité du territoire, le potentiel de mobilité des individus est déterminant: la mobilité est indispensable à l'économie de marché. L'économie de marché provoque des mouvements de population, définitifs ou non: à Zermatt l'immigration est temporaire, à Finhaut il n'y a pas ou peu d'immigration, à Montreux l'immigration des travailleurs est forte, précoce et vraisemblablement pas uniquement saisonnière. Dans ce dernier cas en particulier, la première immigration semble être intra-nationale, complétée par une immigration internationale, par exemple en provenance d'Italie pour les ouvriers du bâtiment (Rinaldi, 2006).

L'innovation radicale qui consiste à produire des revenus en rendant possible, puis attrayante la possibilité d'habiter temporairement un territoire amène de nombreux travailleurs à venir s'installer dans la région pour y trouver du travail. Tout comme celles de l'industrie manufacturière, les petites mains de l'hôtellerie ne détiennent pas de connaissances professionnelles spécifiques valorisant leur travail. Cependant, contrairement aux ouvrières, elles peuvent être au bénéfice de connaissances domestiques qui constituent potentiellement une ressource: pour développer une activité indépendante qui demande peu de capital, par exemple la restauration. En d'autres termes, pour les locaux, les coûts d'entrée dans cette activité marchande sont faibles, car il s'agit d'activités pour lesquelles les acteurs locaux disposent déjà

d'un minimum d'équipement (une maison et des connaissances de classe pour les bourgeois, une auberge pour les aubergistes, un chalet, etc.), par l'intermédiaire duquel les connaissances domestiques de différents types peuvent être mobilisées.

Une autre particularité de ces biens et de ces services est qu'ils ne peuvent être stockés. Contrairement à un commerçant traditionnel, un guide ou un aubergiste ne peut stocker son service : les contraintes spatio-temporelles relèvent du cadre de l'économie millénaire. Ainsi pour la plupart des (petits) producteurs de tourisme, le principe du gain est accessoire, notamment à Zermatt, et fonctionne parallèlement à celui de l'économie domestique, probablement également parce que dans les faits ces activités concernaient principalement le travail des femmes – et ne pouvait donc qu'être considéré comme accessoire.

Au niveau de l'organisation sociale et spatiale, avec l'accumulation des transactions, l'économie de marché implique une spécialisation dans la production, et par conséquent un environnement de plus en plus spécifié. En prenant de la distance, les marchés perdent progressivement en transparence. La « sphère de circulation » peut devenir extrêmement vaste. Grâce aux mobilités et aux institutions, les consommateurs et les producteurs peuvent procéder à la transaction dans une dynamique de confiance. Dans les cas qui nous concernent la mise en relation des acteurs est également le fait des entreprises, locales (qui se font connaître auprès des consommateurs via



Figure 28. Les villas Dubochet à Clarens. Carte postale. Source : Collection privée.

la publicité par exemple), mais aussi d'intermédiaires comme les agences de voyage. Ainsi, l'agence Cook met en place un système de «*billets*», notamment afin de «*débarrasser le voyageur des contraintes et des ennuis nés de l'achat en cours de route des titres de transport*» (Tissot, 2000, p. 171). En 1864, les *Swiss Circular Tickets* sont valables pour les voyages collectifs, dont l'un comprend, par exemple, les tickets pour le trajet entre Chamonix et Martigny (guide, 2e classe sans mulet), pour le chemin de fer entre Martigny (ou Bex) et Villeneuve, Vevey, Lausanne et Genève, ou le bateau à vapeur sur le lac Léman. Les avantages sont réciproques entre agents et compagnies de transport : pour les uns, c'est l'assurance d'une clientèle supplémentaire et pour les autres, l'assurance de pouvoir compter sur des traitements de faveur[85]. En 1875 une étape est franchie avec la création des chèques de voyage *Cook's Circular Notes*, à la base du principe du Traveller's Cheque, «*échangeables dans toutes les banques et dont l'American Express va assurer le développement dans les années 1890*» (Tissot, 2000, p. 194). Les hôtels sont peu préparés à remplir ces tâches, mais des bureaux sont installés : à Genève en 1872, à Lucerne en 1884, à Lausanne en 1891 et à Montreux en 1892. Outre le change et la vente des tickets, les bureaux font office de service après-vente, de bureau de renseignement, et de poste.

Pour nos trois cas, le développement de l'économie de marché concerne également la mise sur le marché de biens et de services dits «touristiques», c'est-à-dire destinés à permettre la présence des touristes sur place : logement, nourriture, transport (biens et services qui relèvent fondamentalement de connaissances domestiques également). Contrairement aux surplus de la production agricole, la valeur marchande de ces biens ne repose pas sur leur dimension substantielle. Le développement de l'économie de marché par le tourisme dans ces territoires constitue donc une double révolution sociologique, avec non seulement la nécessité de concevoir la dimension symbolique dans les échanges en général (attribution de prix, valeur monétaire), mais en plus la nécessité de concevoir l'importance de la dimension symbolique accordée par les consommateurs aux biens et services faisant l'objet des transactions.

La famille Dufour (partie I, chapitre 2) vit de transactions économiques dans une économie de marché. Mais l'économie de marché se développe surtout à partir du moment où la valeur substantielle des biens n'est plus centrale dans la transaction. «*Pour les habitants des montagnes,* [la nature] *représente une force adverse, qu'il faut vaincre, alors que, peu à peu, l'idée du citadin s'impose selon laquelle la nature est un élément positif de l'univers des loisirs. L'espace ressenti lui-même change. Pour l'agriculteur, surtout dans les Alpes et le Jura, ce sont les terrains les plus proches de la ferme qui ont le plus de valeur, ceux qui sont le plus intensément cultivés. Pour le skieur, désireux de trouver de larges pistes, dont l'enneigement s'étend jusqu'au printemps, les pâturages élevés sont au contraire précieux*» (Bridel, 1970, p. 109).

[85] John Mason négocie en 1881 à Andermatt pour l'ouverture du Gothard : «*Nous sommes dans la position de* […] *faire connaître la route beaucoup plus efficacement et beaucoup plus économiquement que vous n'êtes en mesure de le faire vous-mêmes.*» (Tissot, 1990, p. 173)

À Montreux, lorsque Vincent Dubochet fait construire un quartier de 21 villas de luxe à Clarens dès 1873-1874 (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000), elles prennent place «*dans un ancien pierrier dont personne ne voulait*» (Dechêne, 1998, p. 18).

Pour les bateliers, l'offre de la pinte est surtout substantive, pour les viticulteurs et les agriculteurs, la terre est fertile ou non. Et bien qu'ils aient une opinion à propos de ces biens, c'est d'abord la valeur substance qui compte dans les transactions et constituent par leur accumulation la dynamique de mise en scène territoriale. À partir du moment où il y a valuation différente, il y a accumulation différente – plus de transactions marchandes, plus de valeur monétaire du fait de l'importance de la valeur d'échange des biens et services associés à ce territoire – et *in fine* une valeur territoriale différente. Pour les touristes, l'opinion est fondamentale, et la dimension expérientielle dans la transaction dépend fondamentalement de celle-ci.

Dans nos trois cas, les exemples de transactions marchandes constituent l'essentiel de ce dont il est question par rapport au développement régional. À Montreux, l'économie de marché se développe via la présence des touristes et concerne très rapidement l'agriculture elle-même. Dans les deux autres cas, l'économie de marché se développe avec le tourisme mais parallèlement à l'économie millénaire, cadre qui reste une référence en termes de transactions (jusque durant la première moitié du XXe siècle, notamment en raison de l'inaccessibilité des territoires pendant les mois d'hiver), mais également au niveau institutionnel en ce qui concerne la régulation de l'économie de marché à l'échelle du territoire.

Techniquement, les connaissances requises n'évoluent pas fondamentalement et relèvent de connaissances domestiques (héberger, nourrir). L'ensemble des entrepreneurs hôteliers au début des trajectoires sont des acteurs ordinaires, pas formés, mais qui s'insèrent (leur vie, leur maison, leur famille) dans les mobilités. Les entreprises dont il est alors question sont de petite taille, et si certaines deviennent ensuite des sociétés relevant du capitalisme (point 4.3.), la plupart restent de petites entreprises. La pratique d'une activité dans le cadre de l'économie de marché n'implique pas une prise de distance avec les normes socio-économiques issues du quotidien de l'économie millénaire; c'est un processus sociologique long. «*On ne parlait pas de salaire, d'heures de travail ou de congé. C'était secondaire. L'essentiel était d'avoir trouvé du travail. Les autres détails se discutent lorsqu'on a prouvé ses capacités.* […] *Barbara se mit au travail avec ardeur. Elle s'affairait dans la maison du matin tôt jusqu'à tard le soir, se donnant à peine le temps de manger. Elle se découvrait sans cesse de nouvelles tâches. Madame Victorina était enchantée de cette aide efficace. Elle la traitait comme sa propre fille.*»[86]

[86] C'est ici le fils, Hannes Taugwalder (1989), qui rapporte le parcours de sa mère Barbara Zbru, de Turtmann (Tourtemagne, village de plaine du district de Loèche), envoyée à l'hôtel de Stafelalp à Zermatt, chez Mme Victorina. Si le rapport de travail ici décrit est intéressant, la description qu'en fait Hannes Taugwalder – un ton révérencieux et nostalgique envers les us d'une époque révolue – est tout aussi pertinente d'un point de vue documentaire. La situation de Barbara aurait pu être appréciée d'un tout autre point de vue, à commencer par la dénonciation de l'exploitation de main d'œuvre juvénile et féminine.

À Finhaut

À Finhaut, l'économie de marché se développe grâce au passage de plus en plus fréquent des personnes dans la vallée. Malgré sa situation sur l'axe Martigny-Chamonix, Finhaut ne connaît pas, jusqu'au milieu du xixe siècle, d'intenses relations commerciales avec ses voisines. C'est dans l'hôtellerie, dès les années 1870, puis surtout 1890, que les premières transactions significatives s'inscrivent dans un autre cadre que celui de l'économie millénaire. Les acteurs locaux impliqués dans ces transactions sont donc les acteurs concernés par les activités touristiques de l'époque, c'est-à-dire alors les propriétaires et les travailleurs de l'hôtellerie. Quantitativement, que les touristes soient de passage ou en villégiature n'a qu'un impact peu significatif dans un premier temps en termes de création de valeur.

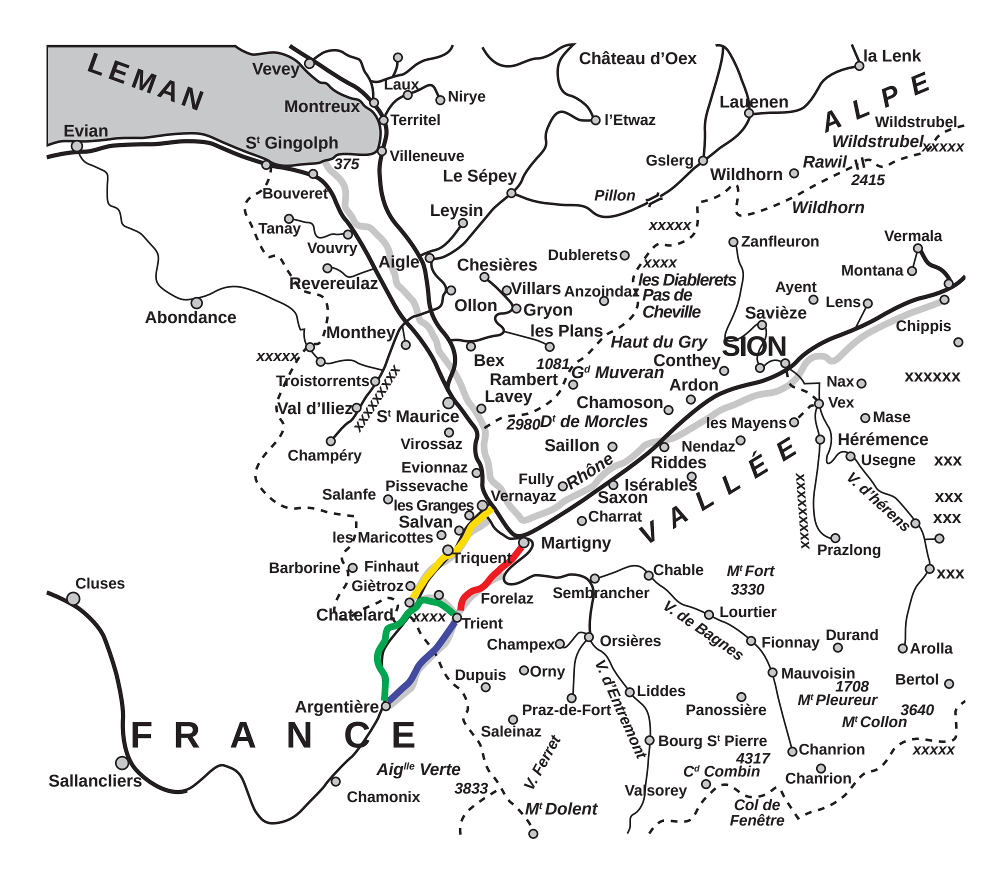


Figure 29. Les itinéraires de la vallée du Trient et du col de la Forclaz. Source : Journal illustré des stations du Valais, 1912, p. 3.

Comme on peut exploiter substantiellement une ressource naturelle de gaz ou de pétrole, à Finhaut les acteurs concernés par l'économie de marché exploitent la rente de situation du territoire. Les itinéraires muletiers passent alors soit par Trient, soit par Finhaut (figure 29). Il faut compter trois heures et demie de trajet entre Vernayaz et Finhaut (au moins jusqu'en 1880) (Roy, 2014). La différence avec les deux autres cas est fondamentale, puisque les biens et les services ont une valeur symbolique moins *valorisée*, plus pratique : le territoire est géographiquement inscrit dans un réseau de mobilité des personnes (entre Martigny et Chamonix). Ainsi, l'hôtellerie qui se développe garde cette dimension pratique : l'hôtel Suisse, l'un des plus importants hôtels à Finhaut et l'un des seuls existant sur presque l'ensemble de la trajectoire, est situé sur la route, au Châtelard, à la frontière.

En 1882, première année de perception de la taxe industrielle, l'hôtel Suisse paie sa taxe sur la base d'un montant de 800 fr., soit 31 % des montants totaux des hôtels et des pensions de Finhaut. En 2015, c'est l'un des quatre derniers établissements de l'endroit accueillant encore des hôtes pour la nuit[87]. D'abord débit de vin (vers 1850), puis restaurant, et enfin auberge (en 1875)[88], l'établissement est à sa création la propriété d'Eugène Vouilloz, né en 1837. Au plus tard en 1882 (date des premières mentions des taxes industrielles au niveau communal), du moins « *au moment où nos tabacs avaient une entrée facile en France* »[89], le propriétaire Eugène Vouilloz y établit une petite usine de fabrication de tabacs et de cigares. « *À cette époque, il n'était pas rare de voir partir de Châtelard des escouades de 30 à 40 contrebandiers italiens chargés de tabac, et chaque fumeur peut se rappeler l'excellent cigare valaisan dit de Châtelard* »[90]. Bien que la fabrique soit toujours vraisemblablement en fonction au tournant du siècle[91], c'est bien l'hôtellerie qui devient l'activité principale des Vouilloz au Châtelard.

Par rapport aux autres cas, l'économie de marché se développe à Finhaut de manière significativement plus tardive, en particulier durant les années 1880 et 1890. Les données concernant les taxes industrielles sont mentionnées dans les registres à partir de 1881. Or, les hôtels qui existent bel et bien avant cette date ne sont simplement pas soumis à la taxe, ou alors ne sont pas mentionnés dans les registres. Dans les deux cas, formellement parlant, les autorités locales n'enregistrent que tardivement au niveau comptable ses activités. En 1920 (première année des travaux du barrage de Barberine), au niveau du district, 210 personnes sont recensées dans

[87] Avec le gîte *La Casita* à Giétroz, la Pension des Alpes, et l'hôtel Beau-Séjour (garni).
[88] Prospectus hôtel Suisse.
[89] « Finhaut », in *Gazette du Valais*, 1907, n° 18 (Médiathèque du Valais, BCVJ26), p. 2.
[90] « Finhaut », in *Gazette du Valais*, 1907…, p. 2.
[91] D'après Coquoz (cité par Attinger [1999-2000], fiche n° 418), la fabrique de tabac était toujours en activité en 1899. Cependant, la fabrique ne figure plus dans les registres de la taxe industrielle à partir de 1895. Les bénéfices taxés de l'hôtel Suisse passant de 1 500 fr. en 1892 à 3 000 fr. en 1895, et la fabrique étant taxée sur la base d'un bénéfice de 900 fr. en 1892, on peut penser que c'est l'ensemble commercial et industriel Vouilloz du Châtelard qui est dès lors taxé.

la catégorie « hôtels, cafés, restaurants, pensions alimentaires, garnis »[92]. Parmi ces 210 personnes, notons que 144 sont des femmes. Non seulement à Finhaut les transactions économiques touristiques à forte valeur ajoutée ne sont pas dominantes, mais de plus les transactions dans leur ensemble sont rapidement dépassées par les transactions relatives aux chantiers (du chemin de fer puis des barrages). Nous aurons l'occasion de revenir à plusieurs reprises sur ce point, moins fondamental pour la compréhension du cadre transactionnel de l'économie de marché que pour celle du développement de Finhaut.

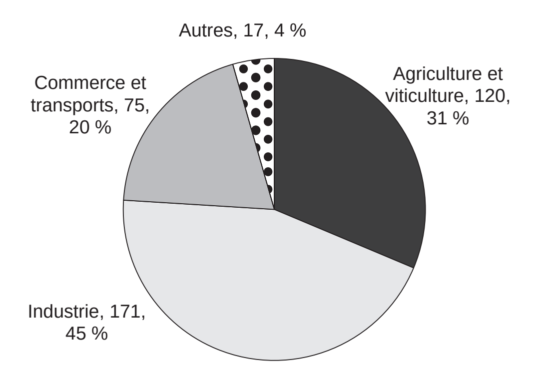


Figure 30. Personnes ayant une activité lucrative à Finhaut en 1920. Source : OFS, Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1920. Résultats par cantons, fascicules 12 et 13.

À Montreux

À Montreux, le commerce antérieur au tourisme est plus important que dans les deux autres cas, en raison notamment de la viticulture. Les Bernois avaient certes réglementé le marché du vin : les Montreusiens ne pouvaient revendre du vin acheté ailleurs, mais étaient autorisés à vendre leur production aux aubergistes des pays de Gessenay (Saanen) et du Simmental (Rambert, 1989 [1877]). L'ouverture de la route au bord du lac au milieu du XVIIIe siècle accéléra l'exportation de la production. À Chillon, les barrières sont supprimées et la route élargie en 1751, ce qui permet d'utiliser des chars pour le transport. Cependant, les conditions de commerce pour

[92] Dans le même temps, les industries du bâtiment et de l'ameublement occupent près de deux fois plus de personnes, soit 491 personnes, et les voies de communication, 271 personnes, dont 200 dans l'administration et l'exploitation de chemins de fer à voie normale. C'est donc vraisemblablement au niveau de la plaine du district, c'est-à-dire de Vernayaz et de St-Maurice, que sont concentrés ces emplois, le chemin de fer du Martigny-Châtelard étant un chemin de fer à voie étroite. L'administration et l'exploitation des chemins de fer à voie étroite occupent dix personnes. On ne répertorie aucune personne occupée dans les catégories « agences d'émigration » ou encore « bureaux de renseignements et de voyages ». Les « commissionnaires, portefaix, guides de montagne et guides d'étrangers » sont au nombre de 5.

les viticulteurs ne sont toujours pas idéales à cette époque (passage à gué de plusieurs torrents dans la région).

Les premières auberges servent principalement à l'hébergement des hôtes de passage, sur le haut des communes pour desservir le col de Jaman (à Brent en 1809 et aux Avants en 1812 [Wyssbrod, 1988]), comme sur le bas (Logis du Châtelard à la fin du XVIe siècle, Logis des Planches et Auberge de Chernex au XVIIe siècle). Dès que les premiers touristes commencent à fréquenter le territoire pour de la villégiature, ces aubergistes bénéficient donc d'une infrastructure fonctionnelle, qui nécessite des ajustements en termes de qualité de l'offre pour les premiers touristes en séjour. Wyssbrod (1988) relève, à ce sujet, deux générations d'établissements avant 1890 : entre 1830 et 1859, les premières auberges sont anciennes et caractérisées par leur architecture rurale, puis entre 1860 et 1879, les établissements perdent de leur caractère rural (la plupart sont désormais nouvellement construits).

Les premiers hôteliers montreusiens sont pratiquement tous issus de la région, si l'on en croit les patronymes des propriétaires d'établissements qui nous sont parvenus jusqu'ici. La plupart des villageois concernés directement par le tourisme ne se limitent pas aux quelques illustres familles propriétaires de pensions restées dans les mémoires[93], mais concernent également des tenanciers d'établissements autres[94], ce qui semble indiquer une polyactivité dans la restauration que l'on retrouve à Zermatt, mais pas à Finhaut. Ainsi, entre 1841 et 1860 par exemple, pour 17 patentes attribuées à des aubergistes, on compte également 13 patentes pour cabarets, 16 patentes pour pintes, et 4 patentes pour « traiteries ». Certaines patentes ne durent qu'un temps et ne sont pas renouvelées, comme par exemple celle d'Alfred Scheurer, qui tient pinte dans sa maison à Bon-Port entre 1844 et 1846, ou celle de Louis Manni, qui tient pinte à Glion entre 1869 et 1872.

Certains habitants de Montreux se lancent donc dans l'hôtellerie en adaptant leur logis à l'accueil d'hôtes étrangers, tandis que des auberges accueillant traditionnellement des gens de passage s'adaptent à une clientèle de villégiature. Dans les deux cas, il est bien question de transactions touristiques. Pour la création de valeur dans ce type de transaction, les premiers peuvent compter sur la proximité culturelle avec leurs hôtes, en raison de leur statut social et/ou de leur lieu d'origine. Il s'agit là de connaissances domestiques qui participent à la création de valeur des biens et des services et donc *in fine* à la valeur territoriale. Dans les deux cas, la transmission des connaissances nécessaires à l'exploitation hôtelière s'opère alors vraisemblablement de manière informelle. Enfin, certains hôteliers, débutant par de petits établissements, parviennent à attirer une clientèle de plus en plus prestigieuse, et à développer de manière importante leur entreprise, comme Ami Chessex à Territet (voir l'encadré

[93] Dans la littérature secondaire, on retrouve par exemple à plusieurs reprises l'exemple de la famille Mury-Monney, accueillant en 1830 des admirateurs de Lord Byron (par exemple chez Mettler, 1979).

[94] Registres des établissements destinés à la vente en détail et à la consommation des boissons des communes des Planches et du Châtelard, Archives cantonales vaudoises, KVII c 66, 69, 72, 75.

chapitre 5, point 5.4. « Ami Chessex et la Société immobilière de Caux »). À travers le tourisme, une transition de l'économie millénaire à l'économie de marché s'opère, une marchandisation de connaissances usuellement privées.

Cette transition se traduit par l'augmentation du commerce intérieur, traditionnellement uniquement concerné par l'économie millénaire. La proximité immédiate d'une clientèle en séjour incite les paysans à commercer. Ainsi, les produits sont vendus directement aux hôteliers sur le marché, qui est organisé à Montreux à partir des années 1870 (auparavant uniquement à Vevey). Le marché draine même peu à peu des paysannes savoyardes qui arrivent par bateau (Dupont, Frey, 1989). Comme le constate la municipalité du Châtelard, le tourisme ne profite quantitativement que peu aux paysans et aux artisans, comparativement aux propriétaires : « *Il y a peu d'industrie dans la commune, la culture des terres et les soins à donner aux bestiaux réclamant tous les bras. Nous pourrions cependant signaler l'établissement d'un certain nombre de pensions particulières pour les étrangers qui viennent séjourner dans la localité surtout pendant la belle saison. Le nombre de ces étrangers paraît augmenter chaque année, leur présence facilite l'écoulement de divers produits tels que beurre, lait, fruits, légumes, bois, etc. Elle profite essentiellement sans doute aux propriétaires des établissements mais aussi aux artisans et Maîtres de métiers, tailleurs, cordonniers, blanchisseuses, bouchers, boulangers, voituriers, etc.* »[95]. Certains producteurs se font même une spécialité de produire pour l'hôtellerie, comme un producteur de lait et fromages de Clarens qui approvisionne dès 1887 près de dix hôtels de son village (Chaney, Gonthier, 2001). La culture maraîchère se développe également avec l'installation de nombreux jardiniers (fleurs et légumes), tandis que les paysannes locales alimentent toujours le marché de leurs propres récoltes. Au XIXe siècle déjà, l'agriculture est modernisée et l'économie de marché ne concerne plus seulement le tourisme. La productivité des travaux de la terre (et surtout de la vigne), la qualité des produits, et donc leur valeur d'échange, s'accroît.

À Zermatt

Durant les premières années du XIXe siècle, les visiteurs à Zermatt sont hébergés chez le curé du village. Dans la littérature (par exemple Pitteloud [2010] ; Hôtels Seiler Zermatt [1930]), il est régulièrement fait mention d'une interdiction imposée par l'évêché aux ecclésiastiques d'héberger des étrangers, mais les recherches d'un document pouvant confirmer ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler une rumeur n'ont jusqu'ici pas abouti[96]. D'autres sources confirment en revanche qu'à partir de 1839 les étrangers sont hébergés par le Dr Lauber (trois lits) (Attinger, 1999-2000). La fréquentation de cette auberge s'intensifie durant les années 1840 : 16 arrivées et

[95] Procès-verbal de la municipalité du Châtelard du 30 novembre 1850, cité par Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000, p. 29.
[96] Recherches effectuées par Roland Flückiger-Seiler.

60 nuitées pour 1839, puis 175 arrivées et 640 nuitées en 1850 (Anthamatten, 1982). En termes d'infrastructures, bien que les conditions d'hébergement soient meilleures chez le Dr Lauber qu'auprès du curé, l'auberge se présente comme une habitation de particulier ouverte à la fréquentation des étrangers. Le « père » marchandisant ses services est ici une illustration de la proximité des cadres de l'économie millénaire et de l'économie de marché grâce aux connaissances domestiques. Le premier bâtiment construit effectivement dans l'intention d'héberger des étrangers est réalisé en 1852 : l'hôtel Mont-Cervin, construit par le conseiller d'État Clemenz, dont le frère est responsable du bureau de poste à Zermatt. Cet hôtel de 14 lits est agrandi en 1856 pour offrir une capacité de 68 lits. Cet hôtel est repris dès 1853 par Alexandre Seiler.

Parallèlement aux acteurs d'ores et déjà actifs dans des activités commerciales en plaine (ainsi, Seiler était fabriquant et marchand de savon à Sion), les acteurs locaux s'insèrent dans l'économie de marché en développant des activités touristiques. Si ces « petits » acteurs manquent de moyens pour l'investissement dans la construction d'hôtels, ils s'intègrent néanmoins selon leurs possibilités dans ces nouvelles mobilités marchandes, tandis que les transactions s'inscrivant dans le cadre de l'économie millénaire restent prédominantes – en premier lieu parce que les revenus monétaires tirés du tourisme ne sont disponibles que quatre mois par an. Les débits de vin et les pintes se multiplient, et certains deviennent des restaurants, comme celui de Moriz Walter en 1877-1878, ou celui de Franz Mosoni la même année. Dans certains cas, plus rares, les restaurants deviennent des hôtels, comme celui de Lukas Gsponer, qui devient l'hôtel Bellevue. Mais les pintes ne se transforment pas systématiquement en hôtels, et restent de petits établissements dressés par de modestes paysans, qui apportent bon an mal an quelque revenu aux familles, comme celle d'Hannes Taugwalder : « *À Zumsee, il y avait une simple cabane de bois, avec une petite terrasse, pour les clients qui désiraient prendre une tasse de thé ou de lait au soleil. Sur les fenêtres de notre maison, ma mère plaçait des pots de fleurs. Elle ornait le mur du petit tea-room de capucines, de géraniums et de marguerites, qui rivalisaient avec le drapeau suisse flottant au vent, pour recevoir amicalement les hôtes. Ceux qui hésitaient encore à s'arrêter se laissaient convaincre par le grand panneau de bois, au cadre coloré, qui exprimait ses vœux secrets : "Cabane de thé d'Aroleid ! Lait frais des Alpes, café, thé, chocolat, limonade, eau minérale, rafraîchissements." Nous offrions tout cela pour une somme modique* » (Taugwalder, 1989, p. 74-75). En l'absence d'un investissement important pour susciter des transactions touristiques, les compétences domestiques sont mobilisées par les locaux pour capter une demande « de passage » (pour les cabanes à thé en altitude, au-delà du village). Et cette activité est rémunératrice : en 1905, Rudolf Taugwalder paie 10 fr. de taxe industrielle pour son activité de guide (un forfait, comme les autres), et 20 fr. pour son « café », vraisemblablement cette cabane à thé de Zum See.

Distinction socio-spatiale à Zermatt

Avant l'hiver mais dès septembre, «*les hôtels fermaient leurs portes, on verrouillait les volets, on protégeait les façades des vérandas avec des planches. Les portes et les entrées de service étaient pourvues d'un coffrage de bois. Les omnibus et les calèches étaient cachés dans une remise. On pouvait trotter vers la vallée avec les chevaux. Dans la rue principale, la vieille vie de Zermatt renaissait: le pas lent des souliers à clous, les hottes et les brantes de lait sur leurs dos courbés; les moutons, les chèvres et les vaches parcouraient la grande rue, en faisant tinter leurs clochettes. Les habitants étaient de nouveau entre eux et se retrouvaient sur la place du village, à l'église ou dans l'un des quatre cafés, éléments de liaison des quatre mois à venir.*» (Taugwalder, 1989, p. 162) Les commerces qui s'adressent aux touristes ferment durant l'hiver, le magasin où s'approvisionnent les zermattois également semble-t-il (Taugwalder, 1989). Une foire a lieu en automne, et réunit «*les gens de la vallée qui viennent à Zermatt faire leurs provisions d'hiver*»[97].

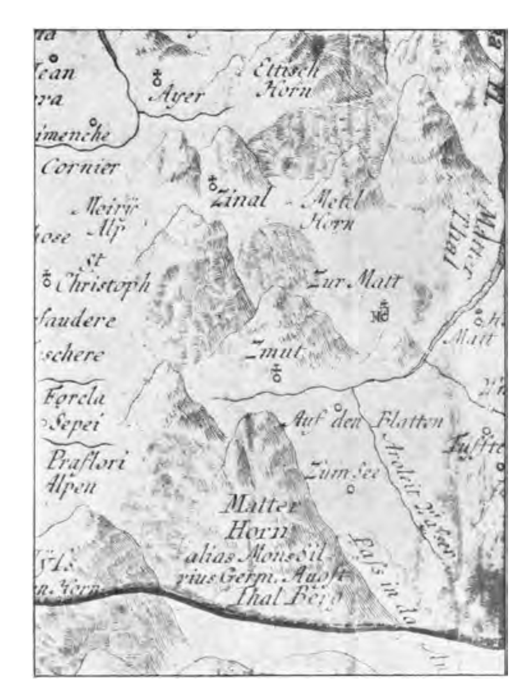


Figure 31. Fragment de la Carte de la Suisse, de Homann, gravée en 1720 et éditée en 1769. Source: Gos (1923).

[97] «Lettre de Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 30 septembre 1926, p. 4.

Le rythme de la famille Taugwalder montre que l'adaptation aux formes de vie économiques varie selon les saisons. L'été, le père Taugwalder travaille au musée de Zermatt (voir également partie III, chapitre 8, point 8.3.1.). Le reste de la famille est disséminé dans le territoire, pendant huit à dix semaines durant l'été : Hannes se rend dès l'âge de huit ans sur l'alpage de Kalbermatten (non loin du glacier de Zmutt, en face de Staffelalp) avec Caroline, une bergère venant d'un village de la vallée. Leur mission est de veiller sur quelques chèvres, moutons et deux porcelets. Caroline doit également vendre du lait aux touristes, savoir fabriquer du fromage, et tenir les comptes de ses recettes. La mère travaille comme cuisinière à la cabane du Cervin, et la sœur garde ses petits frères et s'occupe de la cabane à thé à Zum See. L'alimentation est constituée de quelques légumes (betteraves, choux), et surtout de lait. Durant la saison estivale, la plupart des habitants de Zermatt ne réside pas au village, réalité relatée par les géographes au XVIII[e] siècle (figure 31), et qui se traduit toujours dans les statistiques de l'OFS en 1888 (figure 32).

Population	Maisons	Ménages	Habitants
Zermatt (total)	83	134	258
Zermatt (village)	52	84	289
Zermatt (environs)	31	50	239
Aroleit	7	13	63
Findelen	8	12	67
Ried	6	11	47
Zmutt	7	9	44

Figure 32. Répartition de la population dans la commune de Zermatt en 1888. Source : Dictionnaire des localités de la Suisse, OFS, 1895, d'après le recensement de la population 1888.

Jusqu'à la fin de l'automne, de nombreuses familles restent dans les hameaux en altitude, et ne redescendent à Zermatt que quelques semaines plus tard, souvent en traîneau, avec les premières neiges, pour passer les (quatre) gros mois de l'hiver au village. « *Pendant l'hiver, Zermatt n'offrait aucune possibilité de gagner de l'argent. Mon père confectionnait des objets en bois pour nos propres besoins. Entre-deux, il travaillait comme vitrier. Les rares vitres qui se brisaient au village étaient celles des portes et des fenêtres des cafés. En général, mon père y laissait son gain aussitôt.* » (Taugwalder, 1989, p. 211)

Pour les hommes valides, l'activité principale concerne le travail en forêt en hiver, et la gestion des cours d'eau en été. Les hommes ne s'occupent pas

du bétail, qui est le travail des femmes en hiver, et des bergers en été. Parce que les impératifs de l'économie de marché se font vraisemblablement de plus en plus pressants (besoin d'argent pour acheter des denrées alimentaires), de nombreux hauts-valaisans partent à l'étranger durant l'hiver pour travailler dans des hôtels, jusqu'en Égypte. Pour des raisons de principe également, comme du point de vue de Barbara Taugwalder, l'idée de ne rien faire durant l'hiver peut ne pas convenir à certains. Mais tel n'est pas l'avis du père Taugwalder, qui refuse de partir travailler à l'étranger. Plutôt que cette atteinte à l'honneur, l'homme est «*fier de faire partie des gens pauvres*» (Taugwalder, 1989, p. 8). C'est finalement Barbara qui part en tant qu'aide-cuisinière à l'hôpital de Genève, une situation vécue par le père comme une profonde humiliation.

Plusieurs sources parlent d'un «microcosme» à propos de la situation des touristes et des établissements qui leur sont dédiés par rapport au reste de la commune et des habitants. Cette situation peut être décrite en été par les observateurs, qui eux-mêmes vivent au sein de ce microcosme. Le reste de l'année, seuls les bâtiments vides marquent l'existence temporaire d'une autre forme de vie socio-économique, mais la communauté conserve son mode de vie tout au long de l'année.

Rétrospectivement, au niveau spatial on constate que les espaces urbanisés de Zermatt sont séparés des espaces ruraux (figures 31 et 32 ci-dessus): les «lumineux hôtels» se distinguent des «petits et sombres bâtiments» agricoles. Antonietti (2000) parle de «*Bauerndorf zwischen Hotelstadt*»: un village paysan contre une ville hôtelière. «*Zermatt has one street, which runs through the whole length of the village. The side alleys and lanes leading off it are not recommended. The Shops are in the street and include one kept by the renowned guide Melchior Anderegg of Meyringen, for the sale of Carvings, Photographs etc. The bookseller Pfister has a large stock of light literature, Maps, and Photographs. There are a dozwen of more general shops, a Baker, Bank, several Bootmakers, Confectioner, Doctor, Florist and Fruiterer, Forwarding Agents, Lady Barber, and Jeweller J. Lauber deals minerals. At the general shops, bread, cheese, tobacco and tourists'requisites are sold. "Long John", Liebig's Extract, Chlorodyne, Phoro. Chemicals, etc., can be obtained at the Chemist's, opposite the Mont Cervin Hotel*» (cité par Antonietti, 2000, p. 58). Au-delà des bâtiments dédiés à l'hébergement et au commerce, les édifices religieux sont fréquentés par les différents types de population. En 1870, Clemenz et Seiler contribuent à la construction de l'église anglicane (Williams, 2006). Sur la figure 33 ci-dessous, une vue latérale de Zermatt, on repère facilement les bâtiments des hôtels, situés le long de la rue

principale[98], les habitations et bâtiments agricoles (entourés en rouge), à proximité du village mais situés au-delà de la rue menant de la gare à l'église. Sur la figure 34, on observe cette distinction spatiale au niveau de l'ensemble du territoire. En rouge, on a mis en évidence les différents hameaux habités durant l'été (Blatten, Zmutt, Zum See, Findelen, Ried). Les alpages où les bêtes peuvent pâturer sont situés plus en altitude. En jaune figurent les lieux occupés par les touristes. Au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, cet espace est relativement restreint en surface (hôtels, commerces et chemins de fer). Les espaces où sont construits en altitude des infrastructures et des bâtiments destinés aux touristes n'empiètent pas sur les espaces utiles à l'économie agro-pastorale. Hormis le chemin de fer jusqu'à hauteur du Riffelberg, les bâtiments sont situés sur des terres rocheuses, peu propices à l'estivage. Il faut noter également qu'à l'époque, les glaciers, de Zmutt, à l'ouest, du Gorner, au sud, et de Findelen, à l'est, descendent jusqu'à proximité des habitations d'altitude. Les espaces occupés par les locaux, voire les bâtiments dans le cas de locations par des touristes, peuvent être fréquentés par ces derniers. La situation inverse en revanche n'a pas lieu d'être, puisque les bâtiments, voire certains espaces publics tels la grand rue ainsi que les chemins de fer ne sont en général pas fréquentés par les locaux.



Figure 33. Les constructions agricoles et touristiques dans le village de Zermatt. Source photographique : Antonietti (2000).

98 À noter que, par rapport à la situation actuelle, la zone située de l'autre côté de la Viège est entièrement dénuée de constructions.

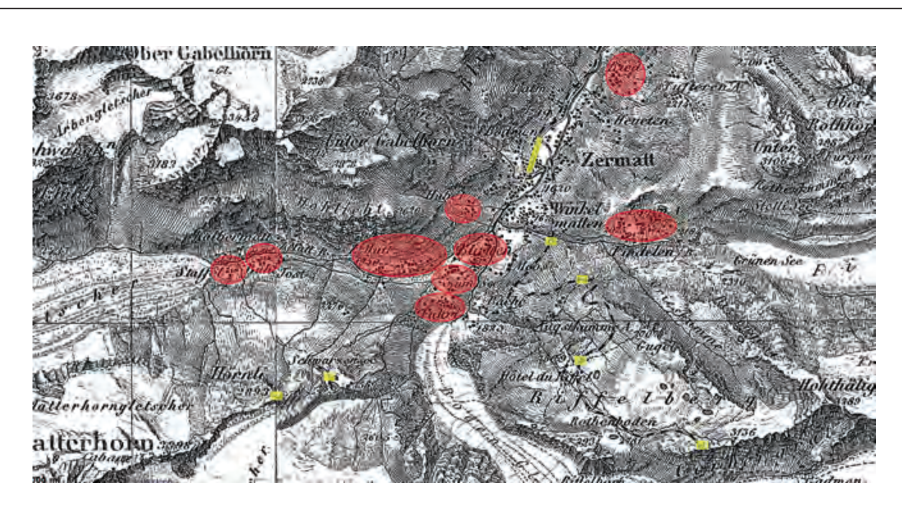


Figure 34. Répartition spatiale du construit selon les formes de vie économiques à Zermatt : agriculture alpestre (en rouge) et constructions touristiques (en jaune). Source : Swisstopo, carte 1900.

4.3. Le capitalisme

Au registre supérieur de l'économie de marché, Braudel considère les foires et les bourses, où domine une « *sphère de circulation* » différente. « *Le marchand dispose de deux avantages : il a rompu les relations entre le producteur et celui à qui est destinée finalement la marchandise (seul, il connaît les conditions du marché aux deux bouts de la chaîne, et donc le bénéfice escomptable), et il dispose d'argent comptant, c'est son argument principal* » (Braudel, 1985, p. 53). Cependant, « *il faut des mois, parfois des années, pour que les sommes investies reviennent grossies de leurs bénéfices* » (Braudel, 1988, p. 61-62). Dans le cadre capitaliste, « *les marchés sont des institutions qui fonctionnent principalement à l'extérieur, et non pas à l'intérieur d'une économie* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 105). Le capitalisme dépend de deux critères : les échanges et les mobilités (critère « braudélien »), et les institutions (critère « polanyien »[99]). Mais l'aire des échanges est assez vaste pour permettre un désencastrement potentiel. Le capitalisme repose sur les mêmes fondements sociologiques que l'économie de

[99] L'objectif de Polanyi est de comprendre les causes de la Seconde Guerre mondiale. Son explication remonte au XIXe siècle : une période durant laquelle l'économie de marché « au sens propre », c'est-à-dire un marché auto-régulateur, était généralisée. Selon Polanyi, après la Première Guerre mondiale qui a, de fait, imposé au marché des contraintes en raison de la guerre, il y a eu une tentative de retour au marché auto-régulateur du XIXe siècle. Le fascisme a abouti, car les libéraux, durant les années 1920, ont refusé de réglementer et ont essayé de retrouver la situation du siècle précédent (les cent ans de paix). Mais cette auto-régulation n'étant alors plus possible, les « révolutions » des années 1930 ont mené à la guerre.

marché, qui sont les éléments reliant les individus non plus en *Gemeinschaft*, mais en *Gesellschaft* : les médias (journaux, puis radio, télévision, Internet, etc.) et la monnaie (y compris scripturale). Mais avec le capitalisme, « *au lieu que l'économie soit encastrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encastrées dans le système économique* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 104).

En outre, le capitaliste « *n'utilise pas seulement ses capitaux : il recourt au crédit, à l'argent des autres* » (Braudel, 1985, p. 57). En termes de types d'échange, l'économie de marché est terre-à-terre, concurrentielle, transparente ; le capitalisme, sophistiqué, dominant (p. 60). Le passage de l'une à l'autre se produit dès lors que des intermédiaires détenteurs de capitaux conséquents interviennent dans ce processus d'échange pour acheter, puis revendre, sans que soit toujours effective une transparence des prix. Braudel parle à ce sujet de *Fernhandel* (commerce au loin). Dans le capitalisme, le marché est dominé par l'organisation, le capital pouvant prendre la forme de marchandise, ou de monnaie pour le crédit, l'un n'excluant pas l'autre. Polanyi appelle ceci la « *révolution commerciale* ». « *Si les communautés humaines ne paraissent pas s'être jamais entièrement abstenues de commerce extérieur, ce commerce ne supposait pas nécessairement l'existence de marchés* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 107). Les marchés locaux ou internes ont une origine et une fonction différente de celles des marchés extérieurs. À l'interface, on trouve des acteurs financiers tels que les banques (voir *infra*). Mais au-delà des mobilités identiques, qui permettent l'extension commerciale, c'est une dimension industrielle du commerce qui est permise par le capitalisme. On parle ainsi de capitalisme commercial pour illustrer théoriquement le processus, mais c'est également de capitalisme industriel, et touristique, dont il est question spécifiquement.

Au niveau des principes, au regard de la définition du capitalisme chez Marx, l'argent est le motif principal (« A-M-A » : argent-marchandise-argent) de la transaction marchande dans une économie de marché, dans la boucle capitaliste l'argent est le motif principal (« A-M-A » : argent-marchandise-argent). Il y a donc un glissement au niveau du cadre transactionnel en ce qui concerne le motif, tandis que les mobilités nécessaires aux transactions restent les mêmes. Dans une transaction marchande, la marchandise se transforme en monnaie ; dans la transformation de l'argent en capital, une substance se transforme en procès. « *Si dans la circulation simple la valeur des marchandises reçoit, tout au plus, face à la valeur d'usage, la forme autonome de monnaie, ici* [dans la transformation de l'argent en capital] *elle se présente soudain comme une substance en procès, une substance qui se met en mouvement par elle-même, et pour laquelle marchandise et monnaie ne sont que de simples formes. Mais plus encore. Au lieu de représenter des rapports de marchandises, elle entre maintenant pour ainsi dire dans un rapport privé à elle-même. En tant que valeur originelle elle se distingue d'elle-même en tant que plus-value, comme Dieu le père se distingue de lui-même en tant que Dieu le fils* […]. *La valeur devient donc valeur en procès, argent en procès et comme tel, capital* » (Marx, 1993 [1867], p. 174-175, cité par Harvey, 2012, p. 107).

Pour Marx le capital est un «*procès de circulation des valeurs*», et non pas un «*ensemble d'actifs*». L'économie politique classique, qui considère le capital comme un ensemble d'actifs, amalgame ce que l'on distingue ici comme l'économie de marché d'une part, et le capitalisme d'autre part. Pour Harvey, «*le capital apparaît lorsque l'argent circule dans le but de rapporter davantage d'argent*» (Harvey, 2012, p. 90). Mais, d'un autre point de vue, pour qu'il y ait circulation des marchandises (M-A-M), il faut du capital. C'est tout le paradoxe de l'économie de marché et de son rapport au capitalisme.

La différence entre l'économie de marché et le capitalisme est ainsi difficile à situer. Pour Braudel, «*si d'ordinaire on ne distingue pas capitalisme et économie de marché, c'est que l'un et l'autre ont progressé du même pas, du Moyen Âge à nos jours, et que l'on a souvent présenté le capitalisme comme le moteur ou l'épanouissement du progrès économique*» (Braudel, 1985, p. 61). D'autre part, comme le souligne Harvey: «*De nombreuses activités liées au crédit peuvent effectivement être rangées au rang des spéculations ineptes et des protubérances répugnantes générées par la cupidité humaine et le pouvoir de l'argent à l'état pur. Mais une grande partie reste essentielle, absolument nécessaire au fonctionnement du capital*» (Harvey, 2011, p. 60).

Ainsi une banque, aujourd'hui institution capitaliste par définition, revêt dans sa forme primitive un rôle important pour l'économie de marché locale (dont les entreprises et acteurs agissent selon une logique M-A-M). Les deux profils peuvent et sont souvent encore aujourd'hui recoupés. Par exemple à Montreux, la Banque de Montreux (créée en 1868) joue un rôle central pour le développement de l'industrie hôtelière et s'occupe également de la gérance de la caisse d'épargne.

De même que la banque joue sur le registre de l'économie de marché et du capitalisme, les hôteliers bénéficient de diverses ressources financières pour leurs projets. Le réseau familial constitue une ressource fondamentale pour la plupart des hôteliers. Mais les hôteliers contractent des prêts hypothécaires auprès des banques de la place[100], et notamment de la Banque de Montreux. On observe ainsi le développement d'un système de financement local des petites entreprises, tiré en avant par les résultats des sociétés immobilières qui, elles, relèvent du capitalisme. Pour les banques, l'hôtellerie

[100] Le Crédit Foncier Vaudois (CFV) est spécialiste de cette activité, tandis que la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), qui accorde également des prêts hypothécaires, se rend plus disponible pour les projets de chemins de fer (Beroud, 2011). En outre, on trouve d'autres banques sur la place, dont des banquiers privés: William Cuénod & Co (succursale à Clarens, siège principal à Vevey) et D. Miéville (à la Rouvenaz), dont l'activité principale est le change, ainsi que J. Allamand et Ernest Perret. À l'époque, l'environnement bancaire est en expansion, la concurrence est accrue entre les établissements et l'industrie des étrangers n'est pas étrangère à cette dynamique. Les responsables de la BCV auprès du Conseil général de la Banque justifient ainsi l'augmentation du capital de 1907: «*Il va de soi qu'une augmentation du fonds social, en élargissant sa base, assiérait son crédit d'une manière plus rationnelle, surtout aux yeux des étrangers, qui forment une partie importante de sa clientèle. Il est certain aussi que l'accroissement de ses ressources la mettrait mieux en mesure de soutenir la concurrence très intense qui s'exerce actuellement*» (Archives de la BCV. Cité par Beroud, 2011, p. 31). L'implication de la banque est donc double au regard de l'industrie touristique: implication dans les infrastructures et banque de dépôt pour la clientèle.

est un secteur porteur et sûr. Jusqu'en 1914, les hôteliers empruntent facilement, sans vraisemblablement se préoccuper de la couleur politique ou de l'origine régionale du créditeur, comme cela peut arriver dans l'industrie. Dans la mesure où la logique d'économie capitaliste dépasse la logique de l'économie de marché, il y a risque. C'est la situation du tourisme en Suisse de manière générale durant la Belle Époque, qualifiée par Tissot (2012) de «*sur-régime*». Citant l'historien Eric Gurtner, il note même qu'au niveau suisse la Première Guerre mondiale n'a pas suscité la crise, mais déterminé le moment de son déclenchement.

Lorsque l'on parle ici de capitalisme par opposition à l'économie de marché, il n'y a plus pour nous qu'expression de valeurs marchandes, en raison du désencastrement de la transaction du concret. Juridiquement, l'ancrage concret est effectif, mais la marchandise est le prétexte de la circulation et de la création de valeur, c'est-à-dire un pur et simple objectif de génération de profit utile au niveau d'un des acteurs de la transaction – le créditeur et l'actionnaire (A-M-A ; l'argent est une fin). Par rapport au capitalisme industriel de Marx, le capitalisme «touristique» n'a ceci de différent que l'activité au centre n'est pas une marchandise mais un service marchand. Si cela implique d'autres formes de mobilité (des consommateurs plutôt que des seuls biens), cela n'a pas de conséquences sur le processus en lui-même. Schématiquement, la valuation de tel actif se joue dans la seule scène marchande. Les considérations contextuelles sont évacuées dans la prise de décision face à un «problème» au sens de Dewey. Contrairement aux acteurs entrant dans le capitalisme par le biais de l'entrepreneuriat, l'absence d'ancrage territorial des activités permet à certains investisseurs de procéder à des choix, dans une vaste «zone opérationnelle», entre les placements qui maximiseront leurs profits. L'absence d'ancrage permet également en tout temps de «*changer son fusil d'épaule*» (Braudel, 1985, p. 54). Ces deux opérations sont de plus en plus aisées grâce au développement des moyens de communication. Et pourtant, ces transactions reposant sur un ancrage territorial, à un moment ou à un autre, c'est bien une scène territoriale qui bénéficie ou pâtit de l'intérêt ou du désintérêt des investisseurs. «*Les formes de détachement ou de "déterritorialisation" associées à la "modernité liquide" (Bauman, 2000) sont accompagnées par des arrimages et reterritorialisations diverses*»[101] (Sheller, Urry, 2006, p. 210). La mobilité joue un rôle essentiel, puisque c'est la mise en place d'infrastructures de transport, très coûteuses, qui draine des capitaux urbains dans les zones rurales. Certaines entreprises familiales deviennent des «*grandes entreprises*» (Harvey, 2004).

Dès le milieu du XIXe siècle et de manière progressive, le tourisme en général revêt des caractéristiques industrielles, et capitalistes, tandis que subsistent en nombre les entreprises «familiales» qui comme cet intitulé le suggère, sont actives économiquement entre les cadres millénaire et marchand. D'un point de vue territorial,

---

[101] *«The forms of detachment or "deterritorialisation" associated with "liquid modernity" (Bauman 2000) are accompanied by attachments and reterritorialisations of various kinds.»*

les « gros » entrepreneurs (voir *infra*) ont une forte influence sur la dynamique de mise en scène : ils sont la pierre angulaire entre le cadre capitaliste et l'économie de marché, ce qui, avec le temps, débouche sur une accumulation du capital dans les hôtels et les infrastructures. D'un point de vue territorial, les transactions dans un cadre capitaliste ont des conséquences sociales autres que dans le cadre de l'économie de marché. Ainsi, dans le cas où la dépense enrichit une société ou une autre, dans un contexte mondialisé les plus-values, de même que les profits, ne sont pas nécessairement réinvestis, et ne bénéficient pas *in fine* aux salariés par la création d'emploi.

Cela pris en compte, on ne suit pas le raisonnement de Marx dans la mesure où sa focalisation sur le capitalisme industriel est nécessairement dépassée dans un contexte postindustriel, comme le note Harvey (2012), par le capitalisme commercial, foncier, financier, etc. Ici encore, le tourisme est symptomatique de la situation, dans la mesure où il réunit l'ensemble de ces enjeux : industrie, commerce, foncier, finance. Ainsi, dans un contexte postindustriel et en s'inspirant du tourisme, on ne suppose pas que la force de travail est la seule marchandise ayant la capacité de créer de la valeur : la valeur est créée dans le processus transactionnel ; au niveau des acteurs, elle comprend le travail mais aussi l'implication du consommateur. La valeur n'est pas uniquement dépendante du travail. En termes de processus, les « moyens de production » ne sont pas que les produits du travail passé ; on dirait plutôt que les objets valués résultent des valorisations antérieures.

Cependant, au niveau de la distinction entre le procès de production marchande et le procès de production capitaliste, la différence demeure : la création de la plus-value reste l'objectif capitaliste. Le mouvement de mise en évidence des éléments dissimulés par l'économie politique classique est le même ; au XIXe siècle, Marx révèle le procès de travail (la dissimulation entrant sur le principe dans la « *duplicité inhérente à la conception bourgeoise de la justice* » [Harvey, 2012, p. 115]). Aujourd'hui, la valeur est toujours dissimulée, mais sous ses autres aspects également (l'apport de l'ensemble des acteurs, et de la nature). Aujourd'hui, ce n'est plus qu'en tant que travailleur que des droits sont revendiqués, mais en tant qu'acteur de manière générale, c'est-à-dire en tant que travailleur, résident, consommateur, etc.

Dans le capitalisme, il y disjonction potentielle entre le désir personnel de l'investisseur et les conséquences collectives. À partir de l'économie de marché jusqu'au capitalisme, ce potentiel augmente fatalement avec la distance entre l'investisseur et la scène territoriale. On parle de potentiel car un investisseur volontaire, même lointain et ne connaissant pas le contexte, par la simple confiance qu'il accorde à l'entreprise peut être fidèle à cette dernière et faire persister les propriétés « schumpétériennes » de son investissement[102] ; la transaction et l'ancrage expérientiel de cet investisseur

[102] Par exemple, les entrepreneurs doivent convaincre les investisseurs de drainer les fonds nécessaires à la réalisation d'infrastructures coûteuses et innovantes, comme cela a notamment été le cas lors de la construction du tramway à Montreux (1er tramway de Suisse, en 1888 [Viredaz, Humair, 2010]).

concernent soit l'argent, soit la « marchandise ». Le terme « profiter » (*enjoy*) « *peut vouloir dire que l'on reçoit une gratification de quelque chose qui existe déjà, indépendamment de toute activité affectivo-motrice qui conditionnerait sa production ou entretiendrait son existence. Mais il peut aussi bien faire précisément référence à cette dernière activité, dans le cas où "profiter" (*enjoy*) veut dire prendre plaisir à un effort, ou aimer "se donner du mal", comme on dit, pour* maintenir les conditions *à l'origine de cette gratification. Profiter, en ce sens actif, se caractérise par une dépense d'énergie afin de préserver ces conditions* » (Dewey, 2011, p. 89). Toute la subtilité et la gestion de cette limite tient donc entre la nécessité du développement de l'économie de marché et la tendance au désencastrement du capitalisme.

La distinction entre les cadres de l'économie de marché et du capitalisme est donc sensible au niveau institutionnel. « *Le capitalisme est impensable sans la complicité active de la société.* […] [Il] *ne triomphe que lorsqu'il s'identifie avec l'État, qu'il est l'État* » (Braudel, 1985, p. 62). Les institutions basées sur le principe des transactions marchandes servent également le capitalisme. La création de l'État libéral, c'est certes la liberté du marché, mais également la possibilité du capitalisme, et *in fine* de recréer une situation de pouvoir arbitraire (cette fois détenu par les capitalistes) qu'il s'agissait d'abolir au départ (autrefois détenu par l'aristocratie) : « *Ainsi la bourgeoisie n'en finit pas de détruire la classe dominante pour s'en nourrir* » (Braudel, 1985, p. 66). C'est donc au niveau des différentes échelles territoriales que les institutions encadrent plus ou moins les mobilités nécessaires au capitalisme.

Pour Braudel, les centres des « *économies-mondes* » successives sont Rome et Alexandrie, Venise et Gênes, Amsterdam, Londres. Depuis l'élaboration de cette théorie, le capitalisme a encore évolué. Ainsi, Theurillat, Rérat, Crevoisier (2014) proposent une distinction entre le capitalisme réel et le capitalisme financiarisé. Le premier consiste, comme c'était encore le cas principalement au XIXe siècle, dans le contrôle de la production pour sa commercialisation, et dans l'instrumentalisation de la scène marchande par un entrepreneur pour le développement de son entreprise, convainquant les investisseurs par l'intermédiaire de la production de biens et services. Dans le capitalisme financiarisé, l'investissement porte sur des titres de manière abstraite, c'est-à-dire sans que la nature des actifs sous-jacents ait une quelconque importance (Orléan, 1999). Aujourd'hui, on pourrait considérer le centre de l'économie-monde actuelle dans la *Global City* (Sassen, 1991), une cité pluri-topique constituée de différents centres financiers urbains historiques qui en dit long sur la pertinence de références abstraites dans les processus de création de valeur actuels. À partir des lieux-centres de la *Global City*, des zones successives de l'économie se développent, dans le sens d'une géographie post-christallerienne (Christaller, 1955) où la valeur territoriale est la plus forte en raison des effets spéculatifs (qui peuvent exister partout s'il n'y a pas de règles institutionnelles limitant le phénomène). La dimension territoriale des flux capitalistes est fondamentale ; il doit y avoir attraction des flux (investissements) sans trop de fuites (distribution des plus-values hors du territoire) pour les réinvestissements et la redistribution. Dans la logique de la *Global*

City, nos trois cas seraient dépendants de zones centres, aujourd'hui de la *Global City* et hier de centres financiers. Comme Heiss (2004), on constate une fusion de la base financière locale et des flux financiers exogènes (Lausanne, Genève, Zurich, voire au-delà) au tournant des années 1880-1890.

Au XIXe siècle, pour Finhaut, Montreux et Zermatt, les transactions dans le cadre capitaliste concernent des entreprises développées à partir d'entités familiales (point 4.2.). Ainsi, on trouve souvent à leur tête un entrepreneur au sens traditionnel du terme. Il en va d'ailleurs de même pour d'autres entreprises bien connues, par exemple Nestlé (la S.A. est créée à la suite de la vente de l'entreprise par Henri Nestlé en 1875 [Heer, 1991]), ou, pour reprendre un exemple cité plus haut et concernant le domaine touristique au-delà des cas, Cook, qui avant de prendre des dimensions tentaculaires ne dépendait que de son créateur[103] (Tissot, 1990, p. 271). L'évolution des sociétés de Emery et de Chessex (Montreux) dans une logique capitaliste fait alors de ces individus de véritables personnages, les exemples types du « self-made man *victorien* »[104].

Ami Chessex et la Société immobilière de Caux

Ami Chessex est propriétaire d'établissements aux Planches (de Territet à Caux). L'histoire du développement du sud de Montreux remonte à 1840, lorsque Jean-François Chessex rénove l'auberge du Chasseur des Alpes dans sa maison à Territet (et qui par ailleurs possède également la patente de cabaret jusqu'en 1845). En 1855, puis en 1859, l'établissement subit des transformations et devient l'hôtel des Alpes en 1863[105]. Parallèlement, le fils de Jean-François, Ami, embrasse la carrière d'hôtelier et tient en 1872 une pension d'étrangers à Territet[106]. Fin 1878, c'est lui qui reprend la patente de l'hôtel des Alpes, tandis qu'il fonde les bases de son extension future avec l'hôtel-pension Mont-Fleuri en 1879, géré par un certain Fritz Reifs[107]. On trouve également Ami Chessex détenteur d'une patente pour un café-restaurant à Planchamp dès 1883[108]. En outre, les chemins de fer de montagne se développant alors de concert avec l'offre hôtelière, c'est naturellement que l'entrepreneur va

[103] En 1865 l'entreprise comptait Cook et son fils John Mason. En 1890, la compagnie employait 1 700 personnes, dans 170 bureaux (Tissot, 1990, p. 271).

[104] D'autres pionniers de ce genre ont compté dans d'autres territoires, par exemple Bernhard Simon à Bad Ragaz (1816-1900), Johannes Badrutt à St-Moritz (1819-1889), Adolphe-Rodolphe Armleder à Genève (1847-1930).

[105] Registres des établissements destinés à la vente en détail et à la consommation des boissons des communes des Planches et du Châtelard, Archives cantonales vaudoises, KVII c 66.

[106] Registres des établissements…

[107] Registres des établissements…

[108] Registres des établissements…

également investir dans ces infrastructures. Mais le poumon du système Chessex qui se dessine alors se situe bien à l'hôtel des Alpes, doublé par le Grand Hôtel de Territet en 1888. À cette date, le complexe au bord du lac offre 250 lits (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). Outre les revenus directs de l'hôtellerie, Ami Chessex peut compter sur la galerie marchande, « Le Passage des Alpes », qu'il a fait construire à proximité, entre le Grand Hôtel et la gare du funiculaire Territet-Glion (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). Pour étendre ses activités, Ami Chessex compte également sur sa marge de manœuvre au niveau foncier : dès 1873 il achète des terrains aux enchères, petite parcelle par petite parcelle, et fait du troc avec la commune (Monnier, 2006). Parallèlement, il se porte garant (« caution solidaire » [Chombard Gaudin, 2009]) des autres entrepreneurs de la famille, en particulier en faveur de ses beaux-frères (par exemple Gustave Emery, qui rachète en 1878 l'hôtel des Bains d'Yverdon). Le développement de ses activités va le conduire à créer une société immobilière. Cet exemple permet de comprendre le passage d'une forme de régime d'accumulation familial à la constitution d'un système d'accumulation local capitaliste.

L'organisation d'Ami Chessex est un exemple de la complexité de cette activité économique, capitaliste durant la fin de cette période. En 1891, il vend le Grand-Hôtel de Territet pour 3 250 000 fr., mais reste l'actionnaire majoritaire de la S.A. nouvellement créée, la Société du Grand Hôtel de Territet (Dupont, Frey, 1989). Entre 1892 et 1903, les dividendes distribués par la société sont de 10 %, puis de 12 % entre 1904 et 1912 (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). En 1899, une autre société est créée, la Société immobilière de Caux (SIC), à l'origine de la construction de nombreuses infrastructures hôtelières et de loisirs à Caux (Lapointe Guigoz, 2010) : l'agrandissement du Grand Hôtel, un bureau de poste et télégraphe (1903), un stand de tir de chasse (1905), la construction du Caux-Palace (1906), une chapelle anglaise (1906) et catholique (1908), une piste de bobsleigh (1910), une patinoire (1911). La société collabore également avec la commune des Planches à la mise en place du réseau d'égouts (1901) et loue une salle à la municipalité pour l'installation d'une classe d'école primaire (1910). Avec ce genre de travaux, elle remplit donc également le rôle de société d'utilité publique, mais c'est bien l'objectif d'extension de l'activité touristique qui motive avant tout ses investisseurs. Ami Chessex est associé dans cette entreprise à Albert Cuénod, à Édouard Sandoz, au Dr Alfred Chatelanat, à Louis et Alexandre Emery, qui investissent chacun au minimum 50 000 fr. Avant la construction du Caux-Palace, le conseil d'administration est complété par Henri du Pasquier, Émile Vuichoud, Georges Masson, Philippe Faucherre et Léon Perret. La société rachète le Grand Hôtel de Caux, propriété de Philippe Faucherre,

pour 2 250 000 fr. Le capital de la SIC de 2,5 millions de francs est constitué par 5 000 actions de 500 fr. chacune, les 11 administrateurs détenant 73 % de l'actionnariat. La première opération de la société est d'agrandir le Grand-Hôtel en y ajoutant un étage (Mottu, 1969). En 1900 débute la construction du Caux-Palace, le plus grand hôtel de Suisse (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). Son coût total s'élève à plus de 2,5 millions de francs. Il est inauguré en 1902, en présence des membres du gouvernement vaudois.

S'agissant de la collaboration des entrepreneurs capitalistes sur le territoire, jusqu'à la crise des années 1870, les entrepreneurs du tourisme à Montreux comme en Suisse appliquent les schémas classiques du libéralisme (Humair, 2011a). Puis on constate un phénomène plus général identifié par Humair (2011c) : en raison de la crise, les acteurs locaux sont contraints de se coordonner. Jusqu'en 1914, tout en privilégiant des logiques indépendantes avec leurs propres exploitations, les acteurs prennent conscience de l'interdépendance inhérente à la dynamique de mise en scène, c'est-à-dire de la dimension systémique de leur activité[109].

Pour Humair (2011a), le sillon du capitalisme a été creusé au XIXe siècle par les producteurs suisses du tourisme, sur les traces du succès économique anglais. D'une part, il faut noter que les Anglais constituent la majeure partie de la clientèle touristique au cours du au XIXe siècle. Les « étrangers » se trouvent provenir d'une nation en particulier. D'autre part, Humair résume les travaux de nombreux historiens en affirmant que la Suisse et l'Angleterre entretiennent des relations « *intensives et amicales autant sur le plan politique qu'économique* » (p. 15). Enfin, « *les Suisses sont fascinés par le développement économique de l'Angleterre, qu'ils associent aux théories d'Adam Smith, tandis que les Anglais apprécient la tradition républicaine de la Suisse, devenant les anges gardiens de l'indépendance de la Confédération helvétique* » (p. 15-16). À propos du tourisme de cette époque, on peut résumer la situation comme un « *capitalisme ouvert et fanfaronnant* » (Hoerner, 2010). Les liens tissés avec l'Angleterre n'étant pas exclusifs, les investissements et les échanges de savoir à partir de la seconde moitié du XIXe siècle se déclinent à l'international. Les territoires ayant la faveur de ces investissements sont la Riviera méditerranéenne, l'Italie, ou encore l'Égypte. D'ailleurs, pour Humair, « *la Suisse investit à l'étranger de manière surproportionnée à la dimension de son économie entre 1880 et 1913* » (Humair, 2011a, p. 39). Le tourisme aurait enfin exercé une forte influence sur le secteur bancaire, de manière directe et indirecte comme on l'a évoqué plus haut : en ce qui concerne les investissements effectués (la frénésie de la construction au large tournant du XXe siècle) et les capitaux « réfugiés ». S'agissant de ces derniers, on peut

[109] À Montreux les petits exploitants restent en marge de la société des hôteliers ; il faut 10 chambres au minimum en 1879, et 25 en 1899, pour en faire partie (Mettler, 1979).

ici noter que, historiquement, la fiscalité n'a pas été le seul moteur de l'attractivité du pays, mais que la conjoncture et les événements internationaux ont également largement contribué au fil des décennies à faire de la Suisse l'un des pivots de la finance internationale.

À Montreux, le capitalisme est prédominant, surtout durant la période 1890-1914. Ainsi, les opérations d'organisation du capital sont nombreuses pour les hôtels : la Société des hôtels National et Cygne (SHNC), la Société immobilière de Caux (SIC) (d'Ami Chessex), la Société du Grand Hôtel des Avants (1910), la Société du Grand Hôtel des Narcisses et Buffet Terminus de Chamby sur Montreux (1905), et la Société du Grand Hôtel de Clarens (1914) (Lapointe Guigoz, 2010). Des investisseurs n'héritant pas de patrimoine local interviennent également pour développer l'offre hôtelière, comme Jacques-Marie-Jean Mirabeau[110], installé à Clarens et promoteur du Righi Vaudois à Glion (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). Les personnages à la tête des plus importantes sociétés hôtelières de Montreux investissent à l'étranger, ainsi Alexandre Emery (de la SHNC [Montreux-Palace]). Autrement dit, les acteurs sont actifs sur le marché des capitaux, et non pas uniquement dans la production industrielle de services touristiques.

À Finhaut et à Zermatt, la situation est différente : le capitalisme n'influence que dans une moindre mesure la dynamique de mise en scène. À Finhaut, les acteurs impliqués dans des transactions relevant de ce cadre sont absents. La seule infrastructure d'envergure nécessitant la mobilisation de capitaux externes au territoire est le chemin de fer Martigny-Chamonix (MC). Mais l'initiative de cette réalisation ne dépend pas des acteurs locaux ; on retrouve notamment au conseil d'administration du MC : James Odier, Édouard Noetzlin (Paribas), Edmond Auberd, H.-C. Bodmer (Crédit Suisse), Guillaume Pictet, ainsi que d'autres hommes d'affaires français. Les bénéfices de cette exploitation sont perçus à Genève. Les perspectives de rendement sur l'infrastructure même du chemin de fer Martigny-Châtelard encouragent les investisseurs, et en aucun cas les perspectives de développement local induites par cette exploitation. Autrement dit, il s'agit d'exploiter la rente de situation de la future ligne. De cet objectif découlent toutes les décisions stratégiques qui concernent sa mise sur pied.

À Zermatt, Alexandre Seiler est une figure entrepreneuriale qui, comme Chessex et Emery, illustre la tendance au capitalisme (voir les encadrés au chapitre 5, point 5.4.). Au fil des ans, l'entreprise Seiler prend une importance considérable. Selon toute vraisemblance[111], Seiler fonctionne en tant que créditeur auprès d'autres acteurs zermattois. Mais c'est surtout au niveau de la structure générale de l'entreprise et de sa capacité à lever des fonds qu'on associe l'entreprise à ce cadre transactionnel. Au-delà des entreprises familiales (et notamment les exploitations de

[110] 1784-1864, fondateur de la Banque Mirabaud & Cie.
[111] Cependant, aucune source écrite n'a été trouvée qui viendrait confirmer cette supposition.

son beau-frère Emil Cathrein dans la région d'Aletsch), Seiler développe et use de réseaux institutionnels cantonaux et fédéraux qui lui permettent de faire connaître son entreprise au-delà du Haut-Valais, ce qui est utile non seulement en termes d'attractivité des touristes, mais également pour ce qui est de l'attractivité des investisseurs. Outre les réseaux politiques – il est député du district de Conches au Grand Conseil valaisan, voir Sauthier (2014) – les réseaux professionnels lui sont utiles, dont la Société des maîtres d'hôtels de la vallée du Rhône et de Chamonix en 1879 (Erné, 1987), dont il est le premier président.

La bourgeoisie

Les deux cas valaisans (Finhaut et Zermatt) présentent une particularité institutionnelle importante par rapport à l'économie de marché et au capitalisme, en raison d'un potentiel de régulation à l'échelle locale avec l'existence de « la bourgeoisie ». La bourgeoisie, ou commune bourgeoise, est une institution spécifique à la Suisse, survivante du droit médiéval. « *Collectivité de droit public, elle regroupe les détenteurs du Droit de cité d'une localité. Elle est généralement propriétaire de biens qu'elle administre elle-même, pour autant qu'une corporation bourgeoisiale ou d'autres corps n'en soient pas chargés* » (Sieber, 2004). Elle permet de distinguer les habitants originaires de la commune des nouveaux arrivants. Avec l'évolution des mobilités au XIXe siècle, et notamment le développement de la mobilité des personnes (les habitants étant de moins en moins les ressortissants de la commune), la commune bourgeoise perd de son importance (de Courten, 1929). Ces transformations se traduisent constitutionnellement en 1848 au niveau fédéral, puis en 1851 au niveau cantonal[112], puis en 1874 avec la nouvelle Constitution fédérale et l'affirmation du rôle de la commune politique face la commune bourgeoise. Après 1874, le rôle des bourgeoisies s'affaiblit, surtout dans les villes, avec l'attribution des droits politiques à tout citoyen suisse dans sa commune de domicile. Néanmoins, en Valais en particulier, les communes bourgeoises gardent leur fonction de corps électoral et d'administrateur des biens communaux jusqu'à ce que soit revendiquée la distinction des deux. Ainsi, à Zermatt, la bourgeoisie et la municipalité se confondent jusqu'à ce que plusieurs citoyens non bourgeois dénoncent cette situation en 1969 (Julen, 1991 ; Sauthier, 2014). À Finhaut, cette distinction n'a jamais eu lieu.

Théoriquement, cela signifie que l'économie de marché au sens de Polanyi, à l'échelle du territoire, n'est jamais réalisée totalement dans la mesure où les institutions de l'économie millénaire réglementent le marché à l'échelle locale. Par rapport au cadre capitaliste et au développement des mobilités, la bourgeoisie est une institution fondamentale. Historiquement, le commerce extérieur aux villes et aux villages échappait à la règlementation locale et, autant que possible, les bourgeois ont tenté d'exclure les acteurs extérieurs de ce commerce des marchés locaux. Dans

[112] Loi du 2 juin 1851 sur le régime communal.

les villes comme dans les villages alpins, les bourgeois maîtrisent le commerce local. Dans le cas de Zermatt, ils recyclent leur potentiel commercial local dans le commerce extérieur avec le tourisme : le territoire est inscrit dans de nouvelles mobilités marchandes.

L'État est intervenu pour libérer le commerce limité par les villes : c'est en Suisse le principe de la révolution radicale de 1848. À compter de cette date, fédéralisme oblige, les principes libéraux de la Confédération sont combinés selon les cas avec les règlementations antérieures : la subsistance de l'institution bourgeoise en Valais a limité, au moins dans le cas de Zermatt, l'expansion du capitalisme en limitant la marchandisation des terres. Les transactions marchandes et capitalistes sont contraintes par un cadre institutionnel millénaire. Le capitalisme est négocié au sens où il est reconnu que « *la fonction économique n'est que l'une des nombreuses fonctions vitales de la terre. Celle-ci donne sa stabilité à la vie de l'homme ; elle est le lieu qu'il habite ; elle est une condition de sa sécurité matérielle ; elle est le paysage et les saisons* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 253). La valeur symbolique et expérientielle de la terre n'est jamais complètement niée au profit de la seule valeur marchande. En réaction aux activités de Seiler, la bourgeoisie locale s'engage elle aussi dans des activités touristiques : les institutions communautaires millénaires agissent comme régulateur, mais une dynamique concurrentielle commerciale interne à la scène territoriale est créée (partie III, chapitre 8, point 8.3.). Zermatt ne devient pas un centre financier régional au sens où l'était Montreux, bien que s'y développent des activités économiques nécessitant des investissements considérables.

5.
Patrimoines

Nous avons décrit jusqu'ici le phénomène de transaction sur la base de la théorie de la valuation, et évoqué la dynamique de mise en scène qui résulte de l'accumulation des transactions au regard d'un territoire. Ces transactions sont, la plupart du temps, marchandes et s'inscrivent dans le cadre de l'économie de marché. Néanmoins, les transactions dans les cadres de l'économie millénaire et du capitalisme font aussi partie intégrante de la dynamique de mise en scène. La distinction des cadres transactionnels est ainsi importante à deux niveaux au regard du développement territorial. Premièrement, la distinction des cadres transactionnels est nécessaire pour comprendre leurs complémentarités, leurs oppositions au cours du temps, et les conséquences de ces différentes configurations. C'est notamment ce que l'on a d'ores et déjà évoqué avec le concept de «*sur-régime*» (Tissot, 2012), c'est-à-dire la prédominance, à une certaine époque, du cadre capitaliste. Deuxièmement – et c'est l'aspect spécifiquement développé ici – la distinction est importante au niveau des transactions elles-mêmes: la référence symbolique dans une transaction marchande à un monde «dé-marchandisé» («enchanté»), communautaire, relevant de l'économie millénaire, constitue un potentiel de création de valeur. Cette référence, articulée à des biens et services, participera au processus de création de valeur dans certaines transactions touristiques.

Nous présentons successivement ici les principes généraux du concept de patrimoine (point 5.1.), puis les deux dimensions patrimoniales qui peuvent être distinguées: le patrimoine romantique (point 5.2.) et le patrimoine industriel (point 5.3). Dans la mesure où chronologiquement la mise en scène du patrimoine romantique précède la mise en scène du patrimoine industriel et s'étend sur l'ensemble des trajectoires de nos cas, nous insisterons sur le point 5.2., en reprenant la structure de la scène territoriale explicitée dans la première partie, les éléments de la scène

concrète (point 5.2.1) et de la scène symbolique (point 5.2.2) constituant cette mise en scène territoriale. Chacun des points sera illustré par des exemples tirés des études de cas. On privilégiera des exemples apparus durant la première partie des trajectoires pour l'illustration du patrimoine romantique, afin de ne pas susciter de confusion avec les exemples illustrant le patrimoine industriel.

5.1. Le concept de patrimoine

Le patrimoine repose sur le jeu qui s'opère, au niveau territorial, entre les scènes symbolique et marchande. Ce jeu se traduit par la valuation d'objets matériels et immatériels considérés, dans un contexte de fortes mobilités, comme témoins d'une réalité située ailleurs et/ou à une autre époque. Les deux pôles de la tension idéal-typique que l'on pose ici sont les suivants (Kebir, Crevoisier, 2009) : d'une part, à partir de l'économie millénaire, les communautés entretiennent et développent leurs spécificités culturelles dans et par l'économie de marché ; d'autre part, l'économie de marché tend vers une certaine standardisation (division progressive du travail, globalisation), le capitalisme consistant, en sus, en une exploitation sans renouvellement des ressources spécifiques développées au niveau de l'économie de marché. Le processus de patrimonialisation s'inscrit dans cette tension, et consiste à associer des propriétés non marchandes de biens et services, principalement issues du passé, à des biens et services tendant à être standardisés en raison du cadre transactionnel dans lequel ils s'inscrivent – le capitalisme et l'économie de marché à l'heure actuelle.

Si la dimension temporelle est indissociable des concepts de transaction et de mise en scène, elle intervient spécifiquement dans la mise en scène patrimoniale, où il est fait référence au passé. On pourrait imaginer d'autres types de mises en scène, par exemple une mise en scène futuriste, par le biais d'un environnement urbain épuré et sophistiqué. À cela viennent s'ajouter les notions de romantisme et d'industrie : on parle de patrimoine romantique lorsque des biens matériels et immatériels font référence au passé communautaire et dé-marchandisé d'un territoire, et de patrimoine industriel lorsqu'il s'agit d'éléments issus du passé industriel de ces mêmes territoires. La dimension patrimoniale est identique, au sens où un regard est porté sur le passé dans une perspective d'avenir, mais la nostalgie est éprouvée envers des structures communautaires ou industrielles. Au fil de la trajectoire, les références à ces deux types de patrimoine dans les transactions (directement ou indirectement) se complètent et participent de la mise en scène et de la valeur territoriale.

Fondamentalement, la patrimonialisation est une activité «*de nature symbolique au sens où elle opère sur des signes et produit du sens*» (Micoud, 2005, p. 81). «*Dire donc de l'activité sociale de patrimonialisation qu'elle est de nature symbolique veut dire qu'elle est une activité qui vise à représenter quelque chose qu'il n'est pas possible de se figurer, de se représenter autrement. Et cette idée abstraite qu'il s'agit de figurer, idée extrêmement importante pour l'identité d'un groupement humain, je dirai qu'avec l'activité de patrimonialisation, elle est celle de la perpétuation*

d'une entité sociale dans le temps» (Micoud, 2005, p. 81). Opérationnellement par conséquent, «*le patrimoine d'une collectivité est un ensemble d'"objets et de produits" auxquels cette collectivité, ou une proportion suffisante de ses membres, attache de la valeur, parce qu'il s'agit de réalités qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un lien temporel entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé), et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir (témoignage projeté)*» (Gadrey, 1994, p. 32). Dans une autre interprétation, on pourrait dire que les craintes (par exemple dans une société du risque [Beck, 1986]) conduisent des individus à se rattacher à ce qu'il reste des sociétés antérieures qui garantissaient leur ancrage territorial et sociologique : les reliques sont uniques, tandis que leur accès est lui standardisé par les institutions marchandes. Dans ce sens, on se rapprocherait de la notion de postmodernité chez Maffessoli (2003, p. 13), une «*synergie de l'archaïsme et du développement technologique*». Cela dit, si le regard vers le passé confère une qualité spécifique à l'objet désigné, le regard vers le futur correspond à celui identifié dans le processus de valuation et transactionnel (partie I, chapitre 2). Enfin, de même que la patrimonialisation relève autant d'un regard porté sur le passé que sur le futur (ancrage spatio-temporel de l'acteur), elle est un processus interactionnel engageant des groupes d'acteurs dans leurs différences. Ainsi, selon notre positionnement et également au regard de considérations géographiques, les valuations patrimoniales sont endogènes et exogènes. Autrement dit, dans les cas qui nous intéressent, des indigènes et des touristes, ou plus généralement des locaux et des externes.

Pour Gadrey également, le patrimoine relève d'un rapport social, dans la mesure où est attribuée une «*grandeur sociale*» (n'ayant rien à voir avec leur éventuelle valeur économique). Dans les termes des économies de la grandeur (Boltanski, Thévenot, 1991), la valuation patrimoniale se référerait ainsi systématiquement à la «*cité domestique*». Outre que l'on doute que ce soit le cas (voir la notion de «*tourisme culturel*» [partie I, chapitre 1, point 1.3.]), on rappelle ici qu'une telle notion n'est pas retenue dans la mesure où elle se focalise sur le potentiel rationnel des individus, ignorant la dimension expérientielle (ou de reconnaissance) issue de l'interprétation de Dewey (ou de Honneth). Gadrey spécifie que cette grandeur n'aurait «*rien à voir*» avec une valeur économique, mais serait «*à la fois enracinée dans l'identité sociale d'une collectivité et support de construction et de développement de cette identité*» (Gadrey, 1994, p. 35).

Pour nous (voir partie I), c'est à la suite du développement des mobilités et, parallèlement, du développement de transactions marchandes que des objets sont patrimonialisés et constitués au fur et à mesure en catalogue de l'identité territoriale. L'expression «catalogue», sous-entendant une vulgarisation standardisatrice, est volontaire. Dans un premier temps, la dimension marchande de la transaction induit une certaine forme de standardisation. Les objets matériels et immatériels peuvent alors être considérés, un temps, comme ayant peu de valeur car étant considérés comme standardisés. Mais ils peuvent ensuite être valués en tant qu'éléments

patrimoniaux. La différenciation des cadres est l'outil qui permet de saisir comment ce jeu dans le temps participe à la valuation. De même que notre interprétation de la valeur contredisait les acceptions économicistes de cette dernière (partie I, chapitre 2), notre interprétation du patrimoine contredit les acceptions «*ultra-socialisantes*» de ce dernier. On considère chaque valuation comme potentiellement valorisante pour le territoire, y compris les transactions marchandes. L'un dans l'autre, les transactions constituent la dynamique de mise en scène territoriale.

Le rapport au patrimoine évolue au fil du temps, sans être uniquement concentré sur les objets associés symboliquement à un monde «*aéconomique*». Micoud (2005, p. 85) propose une «*histoire schématique des patrimonialisations en France depuis deux siècles*», et distingue trois moments. Le premier est le moment national, où l'on a assisté à une organisation des savoirs, à des mesures de conservation. Le second est celui de la nation éternelle, des mesures de sauvegarde entreprises pour «*garantir la vie, des coutumes passées ou des milieux fragiles, après qu'ils ont failli s'éteindre*» (Micoud, 2005, p. 85). Le troisième moment est le moment actuel, l'heure de «*la gestion d'un patrimoine devenu véritablement une ressource*» (Micoud, 2005, p. 84). Entre ces deux derniers moments, la nostalgie d'un passé révolu a laissé la place à des positions plus ouvertes et au progrès – ce qui signifie en termes de cadres transactionnels que les mobilités marchandes à plus grandes distances ont conquis l'ensemble de la population. Au-delà du ton national propre au cas français, nous considérons que ces moments de patrimonialisation ont pu être observés dans nos études de cas. D'abord, un moment d'organisation des savoirs qui dépend de la venue dans les Alpes des premiers étrangers. Les premiers touristes confèrent au territoire une valeur, parce que la représentation qu'ils s'en font correspond à l'idéal romantique, en l'occurrence une relation «spirituelle», définie entre autres par la non-monétarisation des transactions économiques pour les populations locales, autrement dit, un processus de constitution du social qui ne passe pas par les impératifs monétaires de nivellement quantitatif. Certes, pour Gadrey ou pour d'autres, le concept de patrimoine est associé à des biens matériels et immatériels démarchandisés, mais ici plutôt que de postuler la démarchandisation des biens, on propose de considérer que leur valeur repose sur une représentation non marchande de la vie économique. Cet aspect est amené spécifiquement avec la notion de romantisme (point 5.2).

Au second moment de Micoud (2005) correspond celui du *Heimatschutz*[113], pas si éloigné en l'occurrence du credo nationaliste, mais qui aboutit à des mesures de préservation. Il s'agit là de réactions à la dimension paradoxalement destructrice de la mise en scène du patrimoine romantique (atteintes aux paysages, à l'habitat et au mode de vie local) (point 5.2). Enfin, le troisième «moment» est celui de la gestion d'une ressource. Si nous partageons également cette distinction par rapport aux deux précédentes, nous la considérons avec un certain relativisme chronologique

---

[113] Le terme (littéralement «la protection de la patrie») désigne le mouvement ayant pour but la protection de la nature, du paysage, des traditions et des bâtiments historiques dans la Suisse au tournant du XXe siècle.

– la conception du patrimoine en tant que ressource remontant de notre point de vue à celui de sa mise en exergue, transactionnellement parlant. D'autre part, comme on le montre avec le concept de patrimoine industriel (point 5.3.), le temps qui passe et la baisse d'importance des transactions dans le cadre de l'économie millénaire dans nos sociétés implique certes la gestion du patrimoine romantique, mais n'exclut pas la production d'autres patrimoines.

5.2. Le patrimoine romantique : nature et représentations socio-économiques millénaires

On entend par patrimoine romantique des objets matériels ou immatériels issus du passé, valués pour leur association à un monde non pas aéconomique, mais dont les représentations n'évoquent pas l'économie de marché, la mobilité des marchandises et des personnes, et le temps instantané. Ces objets patrimoniaux sont parfois l'objet direct de transactions économiques et parfois créateurs de valeur économique de manière indirecte : ainsi, le paysage n'est pas directement marchandisé, mais compte dans les transactions hôtelières.

Comme la notion de patrimoine, la notion de romantisme présente différentes facettes, et le choix de ce terme peut être discuté. Nous considérons que l'utilisation du terme *romantique* se justifie comme celui de *valeur* : «*Plus on réfléchit à la large gamme de termes utilisés pour nommer l'attitude dont on se sert pour distinguer des cas de valeur – on remarque alors à quel point ces termes dénotent des attitudes aussi diverses qu'incompatibles, et que la méthode pour échapper à ces incohérences consiste à recourir à un mot qui n'est neutre que parce qu'il est vague et ambigu – plus, me semble-t-il, on est disposé à admettre que le geste de désignation a été si peu défini dans les exemples en discussion, que tout ce qu'il indique, c'est une part de l'expérience dans laquelle est impliquée une attitude personnelle ou, tout au moins, animale, une attitude dont la nature n'est* pas *d'abord cognitive*» (Dewey, 2011, p. 194). Le romantisme est une notion qui évoque de manière assez large ce dont il est question tout en étant assez explicite ; c'est un symbole. Pour Ogden, Richards (1989, p. 217-218), la symbolisation est la forme de définition la plus simple et la plus fondamentale : «*Si l'on nous demande à quoi renvoie "orange", il est possible que nous prenions un objet qui est orange et disions que "orange" est le symbole qui représente ceci.* […] *Mais, dira-t-on, cela signifie simplement que "orange" peut s'appliquer dans* un *cas ; nous souhaitons savoir comment il s'applique en général. Cette généralisation peut être opérée par* […] *l'usage d'un lien de similarité. Nous pourrons dire qu'"orange" s'applique à ceci et à toute chose similaire du point de vue de la couleur*». C'est selon cette logique de catégorisation et de renvoi au symbole que l'on utilise le terme romantique. L'utilisation de ce terme renvoie à tout ce qui est susceptible d'être catégorisé comme tel. C'est une catégorie certes vaste et non objective, mais tel est son intérêt. Son utilisation remonte aux prémisses du tourisme, et apparaît comme une constante référence à la nature, l'exaltation des

sentiments face à la raison. Enfin, le terme est historiquement pertinent dans le cas de Montreux, puisque c'est précisément de ce territoire que deux des auteurs principaux du mouvement romantique se sont inspirés : Jean-Jacques Rousseau avec *La Nouvelle Héloïse* (1761) et Lord Byron avec *The Prisoner of Chillon* (1816).

Ces éminents (et d'autres moins éminents) étrangers identifient le patrimoine romantique entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle. La société bourgeoise s'enrichissant durant la révolution industrielle est à la recherche du romantisme dans les voyages touristiques et révèle ainsi des objets patrimoniaux. Du moins, la quête romantique n'est pas moins inconcevable au travers de transactions marchandes dans des territoires alpins que dans des réunions en ville, dans les salons littéraires. La différence tient à ce que dans le cas du tourisme, les individus en question se trouvent être déplacés et créent des processus économiques remarquables au regard des transactions usuelles participant au développement de ces territoires-ci. Dans les deux cas, du paysage comme de la littérature, on a affaire à des objets signifiants (le livre, la nature par exemple) qui sont, directement ou indirectement, générateurs de revenus monétaires.

Pour les premiers touristes issus de la *leisure class* (Veblen, 1970 [1899]) et évoluant généralement dans un contexte urbain, les objets romantiques sont multiples, tant, au-delà des centres urbains, les campagnes ne sont pas encore complètement concernées par l'économie de marché. De nos jours, tous les territoires sont entièrement concernés (y compris par le capitalisme) et présentent les empreintes des transactions accumulées dans ce cadre. Pourtant, la recherche de romantisme s'appuie aujourd'hui sur le même principe : l'importance du vécu, notamment à travers la confrontation à la nature et au mode de vie communautaire.

Le paysage (Di Méo, 1994) est un élément omniprésent et auquel un grand nombre de biens marchandisés sont suceptibles d'être associés. Berque (1995) fait remarquer que la notion de paysage a été inventée en Chine, et qu'il n'existe pas – comme pour le mot « public » (partie I, chapitre 2, point 2.2.2.) – de mot latin pour le désigner. Comme pour le patrimoine, on adhère à une définition relationnelle et phénoménologique de la notion de paysage, où le réel est une « *représentation de l'objet par le sujet qui ne prend son sens que dans le processus de communication unissant l'un et l'autre* » (Facchini, 1993, p. 12-13). Et la marchandisation n'est pas inexistante dans ce processus. Pour Perlik (2011), la nature a une fonction double : elle « *satisfait un besoin fondamental de bien-être biophysique* [et est] *un capital symbolique permettant la distinction entre les individus et les couches sociales* ». Cette seconde fonction s'explique par le fait que les besoins fondamentaux sont « *devenus des marchandises, choisies par ordre de préférence, et payées d'une manière ou d'une autre* ». Pour Giudici (2000, p. 284), « *le Mont-Blanc fournit le premier exemple de capitalisation d'une notoriété géographique pure, c'est-à-dire proprement esthétique et non liée aux formes classiques d'utilité territoriale – un carrefour, un port naturel, une situation défensive, un territoire fertile, etc. Cette "gloire" géographique se*



Figure 35. L'ancienne église de Finhaut. Vue vers le sud-ouest. Carte postale. Source : Collection privée.

distingue aussi de la notoriété religieuse des lieux-dits "sacrés" qui restaient dans une logique parasitaire par rapport à l'économie. Avant l'invention du Mont-Blanc, aucun objet immatériel n'entrait réellement dans un processus de commercialisation ». Dans deux de nos études de cas, des éléments phares de paysages ont été constitués en icônes de la scène territoriale : le lac Léman à Montreux avec les Dents du Midi et, à Zermatt, le Cervin. À Finhaut, depuis le village même, la vue s'étend sur la vallée, et sur le glacier du Trient (en haut à gauche sur la figure 35). Il faut monter plus haut sur le versant pour pouvoir apercevoir le massif du Mont-Blanc.

Le paysage est le premier élément de nature contribuant aux transactions touristiques, et il reste un élément mis en scène constamment au fil du temps, valué sur les scènes concrète, symbolique et marchande. Mais la nature est mobilisée également par d'autres biais dans la réalisation de transactions territoriales, par exemple à travers la confrontation à la montagne. Les éléments géomorphologiques constituent une dimension fondamentale du patrimoine romantique mis en scène. Dans l'histoire du tourisme, on connaît l'importance des « glacières » comme motif d'attraction, en particulier à Chamonix et à Grindelwald (Boyer, 2000). Outre les glaciers du Trient

(à Finhaut) et le glacier du Gorner notamment (à Zermatt), les gorges et les cascades[114] sont particulièrement valorisées sur la scène territoriale jusque dans l'entre-deux-guerres : des chemins et des passerelles sont aménagés, les guides les mentionnent comme des excursions incontournables, des cartes postales les représentant sont éditées. En ce qui concerne la montagne et l'alpinisme de manière plus générale, il y a mise en scène en tout temps, pour des randonnées ou pour de plus exigeantes ascensions. À Zermatt notamment, la conquête des sommets[115] est particulièrement importante, dans le contexte des *premières* au XIXe siècle et de nos jours (au-delà des premières ascensions, les premières de différentes routes menant au sommet, par les différentes faces). Il y a mise en scène de ce patrimoine dans l'installation de chemins et d'autres infrastructures utiles aux ascensions.



Figure 36. Paysannes de Zermatt. Carte postale. Source : Collection privée.

Les aspects substantiels de la nature sont également au cœur de la dynamique de mise en scène ; la faune, la flore, le bon air. Le bon air, mais également les cures spécifiques font la réputation de Montreux, avec dans un premier temps les cures de raisin ou de petit-lait. Cette innovation provient des campagnes de Suisse orientale, et remonte à la fin du XVIIIe siècle (Reichen, 2011).

[114] Gorges du Chauderon à Montreux, gorges du Trient à Finhaut, Gornergorge et gorges du Trift à Zermatt.
[115] Trente-huit sommets de plus de 4 000 m d'altitude se trouvent à proximité de Zermatt, soit près d'un tiers des « 4 000 » de l'ensemble de l'arc alpin, dont le Cervin, la Dent blanche, le Breithorn, la Pointe Dufour (massif du Mont-Rose), le Weisshorn, etc.

Parallèlement à la nature, les coutumes et les légendes issues de la communauté locale constituent également une part de ce patrimoine. À Montreux, par exemple, il est présent à travers des représentations de la production paysanne et agricole (y compris la viticulture et, de manière plus anecdotique, la culture des noix), ainsi que de la pratique du patois, « trésor culturel » (partie III, chapitre 8, point 8.2.3.). De tous temps, les touristes goûtent particulièrement l'esthétique de la vie alpestre. Dans les publications, au détour d'un récit d'ascension, les alpinistes ne manquent pas de contextualiser leur exploit en soulignant le charme apparent du mode de vie des gens du cru, ignorant la rudesse de cette réalité. Cette pratique est d'ailleurs remise en cause, par exemple par Christen (1918, p. 13) : « *C'est dans la chanson que le pâtre est toujours prêt à saluer l'aube, pour recommencer à traire… por aria ! Différente est la réalité. La journée de 8 heures ! Ils ne connaissent pas cela, ces braves, levés avant le soleil et couchés après lui… et sur quelles couches… et pour quel salaire ! À ces braves gens, la moindre parole, la moindre attention, en un jour de pluie surtout, est un réconfort.* »



Figure 37. La gare des Avants et la cueillette des narcisses. Source : Collection du Musée de Montreux.

Traduction tangible de ces modes de vies et coutumes, le cadre bâti prend une importance croissante dans l'évocation du patrimoine romantique. Il est dans un premier temps une évidence « parallèle » aux infrastructures destinées aux externes (voir l'encadré chapitre 4, point 4.2. « Distinction socio-spatiale à Zermatt »). Il n'est pas uniquement visible directement à proximité de ces lieux, et la visite de sites

spécifiques pour son appréciation est recommandée, comme par exemple le hameau de Giétroz à Finhaut. Mais le cadre bâti gagne en importance au fil du développement de l'économie de marché, et de la multiplication d'habitations et de commerces modernes – standardisés. Si les constructions des hôtels (grands comme petits) sont maçonnées, certains bâtiments sont construits dans « l'esprit montagnard » ; c'est le principe du « style chalet ». C'est ce genre de constructions qui alimente les représentations du patrimoine romantique à travers le cadre bâti, comme avec le fameux « Village suisse » de l'Exposition nationale de Genève en 1896. Deux exemples particulièrement représentatifs se situent pour l'un aux Avants (Montreux), dont l'ensemble des bâtiments construits au tournant du XXe siècle et jusqu'en 1914 s'y inscrivent (réalisations de l'architecte Villard) et pour l'autre, non seulement aux Avants mais sur toute la ligne du Montreux-Oberland Bernois (MOB), avec les gares (Tissot, 2004b).

5.2.1. Scène concrète – Infrastructures

Au fil de l'accumulation de transactions marchandes, des infrastructures sont mises en place, et complexifiées, mettant toujours en scène le patrimoine romantique. La dynamique de mise en scène concerne les hôtels, les chemins, les chemins de fer, puis les infrastructures de loisir, combinées aux facilités urbaines (voir également chapitre 6, point 6.1.). Les infrastructures de transport et d'hébergement rendant possible la présence de consommateurs sur place, cette dernière met en lien concrètement le territoire avec d'autres. On parle ici de scène concrète car ces infrastructures sont situées de manière tangible sur le territoire. Leur dimension symbolique n'est pas inexistante : elle est partie intégrante de la scène territoriale. En ce qui concerne ces réalisations, Tissot (2004a) mobilise pour le cas du tourisme le concept de système sociotechnique touristique (concept développé par Thomas Hughes en histoire des techniques [1998][116]), pour évoquer le processus de coordination des acteurs (ingénieurs, investisseurs, etc.) en Suisse entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle : concrètement et techniquement les acteurs sont coordonnés et constituent ce qu'on pourrait appeler un « milieu » en termes d'innovation régionale et industrielle (partie I, chapitre 1, point 1.2.).

La fonction d'hébergement (et de restauration), reste de tous temps centrale. Dans un premier temps fonctionnelle, l'offre hôtelière se complexifie, se diversifie. Les hôtels se distinguent les uns des autres par leur emplacement, leur confort, leur capacité, etc. Les petites entreprises, comme les grandes bénéficient de faibles coûts d'exploitation jusqu'en 1914 en particulier (maigres salaires, voire absence de salaires, faibles intérêts et amortissements, faible coût des matières premières).

[116] Dans cette approche, Hughes s'intéresse aux composants artificiels et organisationnels. Son concept de « saillant rentrants » mobilise l'espace et le temps de manières diverses, notamment ce dernier de manière synchronique et diachronique, distinction dont on tiendra plus loin compte.

Les plus grands hôtels se livrent à une forte concurrence. La concurrence joue entre les scènes territoriales pour attirer les consommateurs, mais aussi entre des sociétés sises sur le même territoire.

À Montreux

À Montreux comme ailleurs, le climat, le paysage, les éléments du patrimoine romantique en général sont mis en scène concrètement à travers les hôtels. Les hôtels de de la ville se démarquent alors de la concurrence grâce à leur offre de confort moderne. Ainsi par exemple l'hôtel des Alpes à Territet offre un billard, l'alimentation en eau (Monnier, 2006), le premier téléphone (à usage interne) de Suisse, l'éclairage électrique en 1882 (Guesnet, 1992) et enfin deux ascenseurs hydrauliques et une dynamo productrice d'électricité en 1888 (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). Aux Avants également, le confort est de mise au Grand Hôtel, avec bains chauds et froids, salons de discussion, fumoir et tables de billards également (Lüthi, 2004). Le confort « spirituel » se trouve même être satisfait grâce à la construction de nombreuses églises et chapelles. Dans cette dynamique de surenchère du confort, l'exploitation de l'énergie électrique devient fondamentale. Le cas des ascenseurs (Lapointe Guigoz, 2011, Humair *et al.*, 2014) est également représentatif de l'utilisation que font les hôteliers des nouvelles technologies[117]. Plusieurs hôtels à Montreux s'équipent de cet atout durant cette période, dont les précurseurs sont l'hôtel Breuer, le Grand Hôtel de Territet et l'hôtel National, suivis par toute une série d'hôtels rénovés ou nouvellement construits. Si tout l'arc lémanique se distingue grâce à l'utilisation des ascenseurs, le nombre d'hôtels montreusiens qui en est équipé fait de la station un creuset prestigieux de ce point de vue. S'ils représentent un investissement conséquent, ils permettent d'exploiter les étages supérieurs des établissements, et remplissent donc une fonction de rentabilité concrète, en sus de leur fonction marketing.

En outre, la production d'électricité revêt une importance particulière puisqu'elle devient rapidement indispensable à l'exploitation des hôtels et de certains moyens de transports comme le tramway. Dans un premier temps, les sociétés électriques sont lancées par les hôteliers eux-mêmes, c'est-à-dire qu'on trouve plusieurs sociétés électriques sur le même territoire. Ami Chessex et Ernest Barraud lancent en 1895 la Société des forces motrices de la Grande-Eau. Parallèlement, une autre société électrique va voir le jour, la Société électrique Vevey-Montreux (SEVM), qui découle du projet de construction du tramway Vevey-Chillon. Parallèlement aux sociétés électriques, les sociétés de chemin de fer participent de manière systémique à l'industrie hôtelière. Durant cette période de la « *quête du haut* »[118]

[117] Ces connaissances technologiques développées dans un premier temps aux États-Unis (dans les années 1850 déjà), puis en Europe, sont mises au service de l'hôtellerie en Suisse grâce à des sociétés comme Schindler & Villiger (fondé en 1874, le groupe Schindler emploie 43 000 personnes dans 140 pays).

[118] Soit des lignes permettant d'atteindre le sommet des montagnes, et non de relier deux lieux (Tissot, 2006).



Figure 38. Territet et le chemin de fer funiculaire de Glion. Source : Archives de Montreux.

(Tissot, 2006), les attentes financières envers ces infrastructures de transport sont importantes, indirectement pour les hôteliers qui comptent sur la proximité de chemins de fer ou de crémaillères de leurs hôtels pour en augmenter la valeur, et directement pour les investisseurs externes. Comme pour l'hôtellerie, l'ouverture de souscriptions pour l'acquisition d'actions dans des compagnies de chemin de fer suscite un enthousiasme général durant la Belle Époque. Ainsi, en 1890, lorsque les promoteurs du chemin de fer à crémaillère Glion-Naye lancent une souscription, le capital de 1 000 000 de francs est plusieurs fois dépassé (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). Non seulement les investisseurs locaux peuvent constater par eux-mêmes le succès de ces installations au regard du nombre fortement croissant de touristes, mais ils peuvent en prendre connaissance plus en détails grâce à la *Feuille d'Avis de Montreux*, qui publie chaque mois le nombre de passagers transportés par les chemins de fer Territet-Glion, Glion-Naye, et Les Avants-Sonloup (Dupont, Frey, 1989). Le funiculaire Territet-Glion, avec un capital de 400 000 francs d'actions et 100 000 francs d'obligations, après amortissements, répartit un dividende rémunérateur dès la première année[119], et contribue à la renommée de Montreux. Plusieurs chemins de fer à voie étroite, à crémaillère et funiculaires sont réalisés : le chemin de fer à crémaillère Glion-Rochers-de-Naye (1906), le chemin de fer à voie étroite Montreux-Oberland-Bernois (MOB)

[119] DUBOCHET J., *Notice sur Montreux*, 1896, p. 18, CFV Adoc 2.1/281, Archives de Montreux.



Figure 39. L'hôtel National, construit en 1874. Source: Archives de Montreux.

(1901-1905/1912), les funiculaires Les Avants-Sonloup et Territet-Mont-Fleuri (1910). Le cas du chemin de fer Montreux-Oberland-Bernois (MOB) (Tissot, 2004b) est également illustratif de la synergie locale et du principe de système sociotechnique. Lors du dépôt de la concession en 1898, on retrouve une configuration d'acteurs concernés par l'activité touristique: les frères Dufour (hôteliers aux Avants, future halte du MOB), Émile Vuichoux (syndic du Châtelard), Clément Chessex (ingénieur aux Planches), Charles Maison (Banque de Montreux), Jean de Muralt (avocat et conseiller national) et Louis Rosset (notaire).

Intervenant à l'origine uniquement sur leur(s) propre(s) établissement(s) et infrastructures de transport vers le «*haut*» (Tissot, 2006), les hôteliers se regroupent pour la mise en place de certaines infrastructures, dans le dernier quart du XIXe siècle. Mais les actions communes ne sont pas nombreuses; dans un premier temps c'est à l'initiative d'étrangers que certaines réalisations sont effectuées. La Société d'embellissement[120] est fondée en 1869 par Marcel Langie, un étranger établi depuis plusieurs années à Montreux, et une majorité du comité est constituée d'étrangers (Sauthier, 2013b). D'après Rambert (1899 [1877]), son œuvre «*capitale*» a été la promenade

[120] Elle sera remplacée en 1877 par la Société d'utilité publique, financée par une taxe/contribution de 2,50 fr. par chambre et par année supportée par les hôtels et pensions, par une finance annuelle des maisons, des dons volontaires et legs, ainsi que des subsides de l'Etat et des communes (Dubochet J., *Notice sur Montreux…*, p. 16).

de la Gorge du Chauderon[121], où l'on admire une cascade. Le kursaal est la première infrastructure lourde réalisée de manière collective par les hôteliers (voir l'encadré partie III, chapitre 8, point 8.2.4. « Le Casino-kursaal »).

Durant l'après-guerre, les infrastructures mettant en scène le patrimoine romantique ne concernent plus uniquement le tourisme d'agrément, mais surtout le tourisme de congrès. Ici également, le paysage reste indispensable, combiné aux infrastructures techniques.

À Zermatt

À Zermatt on ne trouve pas la multiplicité des acteurs que l'on trouve à Montreux. Les transactions s'accumulent autour de l'omniprésent Alexandre Seiler, qui coordonne ainsi la mise en scène du patrimoine romantique. En tant que propriétaire d'hôtels et gérant des hôtels de la bourgeoisie (voir au point 5.4. l'encadré « Les hôtels Seiler et les hôtels de la bourgeoisie à Zermatt juqu'au milieu du XXe siècle »), il est actif dans la sophistication du confort des hôtels, ainsi qu'indirectement dans les infrastructures ferroviaires. Le Cervin, et les autres sommets, ainsi que les glaciers et l'habitat local sont les supports de la présence des touristes durant les trois mois environ que dure la saison.

Contrairement aux grands établissements tels que le Monte Rosa ou le Zermatterhof, les petits établissements, et en particulier ceux qui ne se situent pas au village à proximité de la gare, ciblent leur clientèle grâce à une attraction touristique à proximité. Par exemple certains guides (dont le président de la commune Joseph Perren) s'associent pour construire en 1888 l'hôtel Schwarzsee, sis en altitude, à proximité du lac Noir, et donc des sommets (Cérésole, 1891). Certaines familles bâtissent également des établissements à proximité des gorges, curiosités naturelles connaissant un important succès durant la Belle Époque, tout en facilitant leur découverte. Les Taugwalder par exemple, avec les frères Lauber, équipent les gorges du Gorner entre 1886 et 1887. Ils bâtissent vraisemblablement ensuite un hôtel à proximité, l'hôtel Gornergorge apparaissant dans les registres de la taxe industrielle à partir des années 1890.

La mise en scène du patrimoine romantique à travers la réalisation d'infrastructures dans le contexte de la « *quête du haut* » (Tissot, 2006) conduit des ingénieurs et investisseurs externes à vouloir conquérir le Cervin par le rail. Ce projet tient en deux phases : le chemin de fer du Gornergrat puis l'extension au pied du Cervin, avec son funiculaire souterrain qui conduit finalement jusqu'au sommet. Seul le premier tronçon jusqu'au Gornergrat est réalisé, en raison de l'opposition d'une partie de l'opinion publique suisse (Denoréaz, 2012). Pour les opposants à la construction du chemin de fer du Cervin, les valeurs du *Heimatschutz* priment sur le développement économique. Il ne s'agit pas de préserver le paysage en vue d'un développement économique non sous-tendu par la technologie des chemins de fer, mais de dénoncer des valeurs qui

[121] La Baye de Montreux, qui coule depuis les environs du col de Jaman, forme un vallon, séparant au nord les Avants, et au sud Glion/Caux.



Figure 40. Le Zermatterhof durant les années 1950. Carte postale. Source : Collection privée.

s'inscrivent en porte-à-faux du développement économique lui-même. Le conservatisme patriotique s'oppose au capitalisme, du moins dans la mesure où ce dernier concerne l'investissement humain dans les Alpes. Une pétition lancée par Bovet et de Girard est lancée en 1907, et récolte 68 356 signatures. Le Club alpin suisse s'implique également contre le projet. Il est question d'identité, mais aussi de propriété, qui doit rester « suisse » selon celle doctrine. Or, si selon les opposants le développement touristique profane la montagne, c'est bien le tourisme (et donc l'équivalent de cette profanation) qui a initié le culte « national » de la montagne. À l'époque de la réalisation du Viège-Zermatt (en 1891), puis du Gornergrat (réalisation en 1898), peu d'oppositions se font entendre. En revanche, au fil des années et alors que la réalisation du second tronçon ne se concrétise pas, ce projet de construction sur le Cervin focalise les critiques et devient le symbole d'un combat national qui se décline dans divers endroits touristiques en Suisse.

Dans une certaine mesure et à l'échelle locale, on peut ainsi considérer que les valeurs du *Heimatschutz* sont partagées par les acteurs locaux à Zermatt, qui ne s'engagent que par nécessité dans l'économie de marché, et en l'occurrence dans une entreprise relevant du capitalisme. Les acteurs locaux articulent ces valeurs à leur échelle et négocient pour maintenir leurs intérêts dans ce contexte. Cette marge de manœuvre est négociable, car à la différence des penseurs et des adhérents urbains aux valeurs du *Heimatschutz*, les locaux ne considèrent pas ces valeurs comme relevant d'une idéologie, mais comme dépendant de leur mode de vie qui relève d'une forme de vie économique directement héritée et encore vivace. Face aux arguments anti-économiques (au sens de l'économie

de marché) du *Heimatschutz*, les concessionnaires ont, de fait, peu de ressources. Et c'est dans la logique de l'économie de marché qu'ils argumentent, mobilisant des valeurs territoriales et sociales. D'une part, en ce qui concerne le territoire, c'est le risque d'une concession italienne qui est mentionné. D'autre part, d'un point de vue social, les concessionnaires présentent des arguments philanthropiques, dans la mesure où le projet servirait à tous par exemple en permettant en parallèle la création d'une caisse de retraite pour les guides (Denoréaz, 2012). Au fil des ans, le Département fédéral des postes et chemins de fer attend un préavis de l'État du Valais pour octroyer la concession, ce qui n'est toujours pas le cas en 1911. En 1909 et en 1913, les concessionnaires décèdent ; le projet ne sera jamais réalisé.

À Zermatt, si la conquête du Cervin par le chemin de fer n'a finalement pas été réalisée, les remontées mécaniques permettant la pratique du ski et l'observation des panoramas constituent une mise en scène du patrimoine romantique particulièrement marquante depuis l'entre-deux-guerres. Si les remontées mécaniques de Zermatt ont toujours permis à la station de se positionner favorablement face à la concurrence pour le tourisme d'agrément entre 1950 et aujourd'hui, d'autres infrastructures ont longtemps fait défaut à la scène territoriale. Ainsi, Zermatt ne bénéficie pas de centre de congrès, ceux qui y sont organisés se tenant principalement dans les hôtels. Contrairement aux autres territoires ayant débuté l'exploitation de leur saison d'hiver avant l'avènement du ski alpin, pendant longtemps, après-guerre, Zermatt manque d'un centre sportif[122]. Dans la mesure où le ski alpin reste le motif d'attractivité principal de la clientèle, ce manque d'infrastructures n'est pas fondamentalement un désavantage d'un point de vue quantitatif (les infrastructures pour le ski alpin suffisent à l'attractivité), mais d'un point de vue qualitatif et dans la perspective d'un positionnement durable comme une destination haut de gamme de sports d'hiver, la station doit être en mesure de fournir ce type de prestation.

À Finhaut

Les établissements à Finhaut concernent d'abord les voyageurs en transit, et dégagent donc une valeur économique qui ne dépend pas particulièrement de propriétés symboliques. Il en va de même pour d'autres établissements de la vallée, comme l'hôtel Victoria à Vernayaz. Ils sont pourvus d'importantes installations dédiées à cette activité de transit, notamment de grandes écuries. Le patrimoine romantique à Finhaut n'est pas identifié et mis en scène comme c'est le cas dans les deux autres territoires. Dès lors, soit les établissements concernés par la fréquentation de voyageurs s'adaptent à la clientèle de standing, puis de villégiature, soit ces établissements disparaissent. Des établissements conçus directement pour la clientèle en villégiature sont créés : avant 1895[123], l'hôtel Pension suisse (1868), l'hôtel du Mont-Blanc (débit de vin

[122] Des terrains sont loués pour le tennis et la patinoire, mais sont disparates, et surtout ne sont pas propriété des autorités communales.
[123] Perriard-Volorio, 1996 ; Attinger, 1999-2000.

vers 1870, puis pension dès 1881), l'hôtel Beau-Séjour (vers 1880), ainsi que l'hôtel Bel-Oiseau (1862). Les établissements qui survivent à l'arrivée du chemin de fer en 1906 sont ceux qui ont élevé leur niveau de prestations (La Croix-Fédérale notamment est transformée en 1877, puis en 1892 [Attinger, 1999-2000]), et/ou qui sont situés de manière favorable. Ainsi, l'hôtel Suisse à la gare du Châtelard se développe.

En ce qui concerne les infrastructures de transport, au tournant du siècle des promoteurs suisses et français sont intéressés par la ligne Martigny-Chamonix : c'est bien la liaison qui est un enjeu plutôt que les stations desservies, comme cela pouvait être le cas ailleurs (par exemple aux Avants sur le premier tronçon du MOB à Montreux). En d'autres termes, l'enjeu est moins la « *quête du haut* » (Tissot, 2006) et le désenclavement des villages de montagnes que le développement du trafic interurbain.

À partir de l'entre-deux guerres, et surtout de l'après-guerre, la mise en scène concrète à Finhaut se développe très peu, au niveau des hôtels eux-mêmes et des infrastructures communes et/ou de loisirs. En 1982, une piscine est réalisée. En 1996, la protection civile réalise le sentier du Tour du Ruan, entre le Vieux-Émosson et le sommet du Cheval-Blanc, le sentier des dinosaures[124]. Plusieurs centaines de traces de ces herbivores, découvertes en 1976 par un géologue français, constituent alors une attraction touristique potentielle. Cependant, l'attractivité reste faible car ce sentier s'adresse en premier lieu aux excursionnistes, et qu'il reste une randonnée d'altitude destinée aux marcheurs confirmés (2 h 30 pour accéder aux traces depuis le col de la Gueulaz). Le projet est néanmoins étoffé en 1999 avec l'inauguration des sentiers « Balcon du Mont-Blanc » et « des Dinosaures ». Sur une idée du Fignolin d'origine et historien Sandro Benedetti, il s'agit de mettre à disposition des randonneurs des brochures contenant des informations sur l'histoire géologique des Alpes[125]. Cette nouvelle réalisation s'inscrit dans le cadre de l'entité Espace Mont-Blanc et confirme par ailleurs Émosson, et plus généralement les hauts de Finhaut, comme le centre attractif de la scène territoriale, sans pour autant que s'ensuivent cependant des retombées économiques pour les acteurs locaux au village.

5.2.2. Scène symbolique – Publicité et renommée

Dans la dynamique de mise en scène comme dans le processus de transaction territoriale, la dimension symbolique est constituée, complexifiée de fait au fil du temps par les acteurs dans la réalisation même des transactions (par exemple les avis des externes en retour à leurs proches à propos du lieu de villégiature). À travers les réseaux d'information et de connaissances, le territoire est mis en lien symboliquement avec d'autres, à propos du patrimoine romantique en l'occurrence, mais également à propos d'autres aspects, notamment les propriétés modernes des infrastructures évoquées plus haut. La mise en scène symbolique du patrimoine

[124] « Finhaut fait son chemin », in *Le Nouvelliste*, 14 septembre 1996, p. 12.
[125] Jenzer J., « Promenades didactiques », in *Le Nouvelliste*, 26 juillet 1999, p. 6.

romantique dépend des acteurs externes qui identifient généralement les objets, mais également des acteurs locaux. Avec le développement de la disponibilité de l'information et de l'importance de la dimension symbolique, les réseaux de mobilité pour la mise en scène symbolique sont plus nombreux et plus vastes. Cette mise en scène devient un élément de plus en plus important pour la valeur territoriale.

À Finhaut

Durant le XIXe siècle, les acteurs fignolins sont peu actifs sur la scène symbolique, probablement en raison de l'effet de rente de situation. Le territoire est mentionné dans quelques guides. Durant l'entre-deux-guerres, un travail de promotion « amateur » est réalisé à ce niveau avec la société de développement[126]. Pendant les années 1960, aucune stratégie de promotion n'est mise en place, peut-être en raison de la diversité des formes d'hébergement qui s'est alors dessinée : les nuitées étant principalement réalisées en préventoriums, en colonies et en locations, les hôteliers actifs dans l'hébergement traditionnel sont à cette date peu nombreux et isolés. Si à titre individuel leurs ambitions en matière d'attraction des touristes étrangers devaient être encore vives (par exemple au Bel-Oiseau), les événements publicitaires sont agencés de manière ponctuelle, en fonction des opportunités et des ressources financières. Ainsi, en 1963, Finhaut est présent au comptoir de Martigny[127]. La promotion via l'impression de prospectus devient un des postes les plus importants du budget de la société de développement[128]. Cette question nécessite même la convocation d'une assemblée extraordinaire en 1965[129]. D'autre part, la société de développement rencontre un succès modeste auprès des hôteliers et des autres acteurs locaux. Au début des années 1960, les assemblées ne sont fréquentées que par quelques personnes, et les hôteliers ne s'investissent pas[130]. D'un point de vue général, on peut donc dire que l'action de la société de développement se limite à un strict minimum qui concerne la promotion via la diffusion de prospectus. La situation empire à ce point que plutôt que de devoir se montrer proactif vis-à-vis des potentiels externes, les acteurs locaux doivent faire face à des discours stigmatisant le territoire : le comité de la société de développement refuse la publication d'un article prévu par *L'Écho illustré* en 1978 : « Finhaut se meurt »[131].

[126] Durant les années 1930, le curé Poncet est très actif au sein de la paroisse. Il réorganise la société de jeunesse, organise des lotos, kermesses, et anime un théâtre (voir *infra*).

[127] Barmaz J., « Assemblée de la Société de développement », in *Le Nouvelliste*, 17 décembre 1963, p. 12.

[128] Barmaz J., « Finhaut. Assemblée générale de la Société de développement », in *Le Nouvelliste*, 20 décembre 1960, p. 11.

[129] Barmaz J., « Assemblée extraordinaire de la Société de développement », in *Le Nouvelliste*, 30 mars 1965, p. 12.

[130] Barmaz J. « Assemblée de la Société de développement », in *Le Nouvelliste*, 17 décembre 1963, p. 12 ; Barmaz J., « Assemblée de la Société de développement », in *Le Nouvelliste*, 14 janvier 1964, p. 8 ; Barmaz, J., « Regrettable désintéressement », in *Le Nouvelliste*, 21 décembre 1966, p. 10 ; Barmaz, J. « De nombreuses assemblées à Finhaut », in *Le Nouvelliste*, 19 décembre 1967, p. 10.

[131] Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1978, Archives communales de Finhaut.

À Montreux

On l'a vu, Jean-Jacques Rousseau et Lord Byron ont mis en scène symboliquement Montreux à l'échelle européenne. Durant la Belle Époque, les acteurs locaux ont été proactifs sur la scène symbolique. En 1879 est créée la Société des maîtres d'hôtels de Lausanne, Vevey et Montreux[132]. Son œuvre principale sera le *Journal et liste des étrangers*, qui paraît dès 1880. Durant les premières années (jusqu'en 1886), la société mandate comme rédacteur Édouard Secrétan[133] (Mettler, 1979), libéral, avocat vaudois de renom, rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne*. Avec ce mandat, on peut penser que les intentions des hôteliers ont été non seulement de rayonner le long de l'arc lémanique, mais également de se doter d'une plume locale et de bonne société seyant au lectorat étranger. Mais la rédaction est ensuite reprise par le pharmacien de Clarens en 1886, qui sans doute se trouvait pourvu de telles qualités. On peut par ailleurs poser l'hypothèse selon laquelle le rapide départ de Secrétan, un défenseur du *Heimatschutz*, traduirait une divergence d'opinion avec les acteurs de la place.

Au regard de la concurrence, tant la constitution de la société que la publication du *Journal et liste des étrangers* constituent des innovations notables pour Montreux à cette époque. D'autres actions sont par ailleurs entreprises; par exemple, en 1877, un comité local se forme pour soutenir une publication qui fera date: *L'Histoire de Montreux et ses environs*, rédigé par Eugène Rambert (1899 [1877]). Pour cette publication, on retrouve une collaboration entre différents acteurs locaux: aux côtés d'un négociant, l'incontournable Ami Chessex, le banquier Dubochet, un médecin ainsi qu'un pharmacien[134]. Montreux est connu jusqu'en 1914 pour la fréquentation de membres de la grande bourgeoisie européenne et américaine, ainsi que de quelques aristocrates, notamment l'impératrice Sissi, qui séjourne régulièrement à Caux[135]. De manière générale, Montreux est un centre mondain; au-delà de la publicité, le (beau) monde y attire le monde.

Durant l'entre-deux-guerres, les références mondaines évoluent; le prestige de Montreux est moindre. L'époque est notamment à la popularité des sportifs plutôt que des têtes couronnées. Montreux se lance ainsi en 1930 dans la course à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1944, Lausanne briguant les Jeux d'été (Mettler, 1979). Ces Jeux, qui devaient finalement se dérouler à Londres, n'ont pas eu lieu en raison de la guerre. Reste que l'intention de la part des responsables – vraisemblablement de la société de développement – d'organiser les Jeux entre dans une dynamique événementielle, c'est-à-dire en partie médiatique. Dans le même ordre d'idée se tient en 1934 le Grand Prix automobile, dont la couverture médiatique

[132] Les hôteliers de Lausanne et de Vevey se réunissant eux-mêmes à un niveau local, on parlera de la Société des hôteliers de Montreux et environs dès 1891 (Humair, 2011c).

[133] Édouard Secrétan sera l'un des fers de lance du *Heimatschutz*. Il mènera une importante carrière politique (Meuwly, 2011).

[134] D'après Rambert, en 1877 on trouve 7 médecins et 3 pharmaciens à Montreux.

[135] Une statue à son effigie est érigée dans un parc à Territet à la suite de son assassinat à Genève.

a le mérite d'avoir une dimension internationale. Comme la Fête des Narcisses (24 éditions de 1897 à 1957, et en 2015), cet événement est considéré comme un succès, principalement en raison des relais dans la presse, en sus de la fréquentation le jour de l'événement. Les besoins en termes de propagande sont identifiés par des experts (externes) comme fondamentaux dans une perspective de la relance de la fréquentation du territoire pendant les années 1930[136].

À Zermatt

Parmi les éléments importants pour la scène symbolique de Zermatt, le Cervin tient une place fondamentale. Comme dans le cas de Montreux, c'est par le biais d'un livre que le territoire est mis en scène symboliquement par un externe. Néanmoins, ici, le propos est moins littéraire et plus technique, s'adressant aux adeptes de l'alpinisme. Horace-Benedict de Saussure, après avoir vaincu le Mont-Blanc en 1787, se trouve en 1789 à Zermatt, plus précisément au passage du col du Théodule. À propos de ce site, il constate que «*le plus bel objet dont ce site présente la vue, c'est la haute et fière cime du Mont-Cervin, qui s'élève à une hauteur énorme sous la forme d'un obélisque triangulaire d'un roc vif et qui semble taillé au ciseau. Je me propose, dit-il, de retourner là une autre année pour observer de plus près et mesurer ce magnifique rocher*» (Gos, 1923, p. 14). C'est à la suite de son récit dans le *Voyage dans les Alpes* que la curiosité naît pour le Cervin. On ne retrouve pas dans cet ouvrage de gravure représentant le Cervin. C'est, d'après Gos (1923), entre 1810 et 1820 qu'il est reproduit, par un anonyme, un «*obscur dessinateur des éditions Locher*». Cependant, c'est alors *Zermatt vers le Matterhorn* qui est l'objet de l'œuvre (figure 41). À partir de 1820 et la gravure de J. J. Meyer, le Cervin est le sujet principal; les autres éléments, bien qu'au premier plan, l'enluminent.

Outre l'attention qu'y porta de Saussure ou encore les épisodes ayant précédé puis constitué la légende de sa première ascension, le Cervin fait l'objet de nombreuses représentations et Zermatt devient le lieu de toutes sortes de récits très rapidement dans sa trajectoire, comme avec l'histoire humoristique de l'*Ascension du Riffelberg* de l'écrivain américain Mark Twain en 1878[137]. Tout au long de la trajectoire de Zermatt, le Cervin est mobilisé comme un symbole de la montagne, de l'alpinisme et de la Suisse. Ses représentations à l'extérieur suscitent de la présence sur place, sans que les acteurs locaux n'interviennent pour la mobilisation de l'image de la montagne locale[138].

---

136 Rapport de la Commission de contrôle de la Commune du Châtelard-Montreux à Monsieur le Président de la Chambre des poursuites et faillites du Tribunal fédéral suisse du 19 février 1937, Archives de Montreux, Chd C7/16.

137 «Dates historiques de Zermatt», Office du Tourisme de Zermatt, juin 2014.

138 À l'inverse, l'image du Cervin n'est pas protégée, dans la mesure où elle fait partie du domaine public. Le nom «Matterhorn» en revanche est protégé, à la suite d'une action menée en justice par les autorités locales durant les années 2000 (Berreau G., «Cervin, objet de tous les désirs», in *Le Nouvelliste*, 31 décembre 2008).



Figure 41. Zermatt vers le Matterhorn, Anonyme (env. 1810-1820) Première représentation connue de Zermatt, et en second plan, du Cervin. Source : Gos (1923).



Figure 42. Matterhorn, J. J. Meyer (1820 environ). Source : Gos (1923).

La tension dramatique ayant mené à la Première (ascension) du Cervin, jusqu'au dénouement tragique de cet épisode (voir l'encadré ci-dessous,) valorise la montagne et, par conséquent, la valeur économique des biens et des services permettant d'y accéder. Pour la communauté des alpinistes, la montagne emblématique devient immédiatement une référence. Ainsi, le spécialiste des secours Bruno Jelk d'affirmer qu'il est venu à Zermatt «*exprès pour faire le Cervin car, sans cette ascension,* [il ne se sentait] *pas alpiniste*» (Bini *et al.*, 1988, p. 222). Contrairement aux autres montagnes, le Cervin jouit d'une très importante réputation dans le monde entier. Comme le souligne le guide Alfons Franzen, «*en Amérique, ils ne connaissent que le Cervin. Personne n'a jamais entendu parler du Mönch, par exemple*» (Bini *et al.*, 1988, p. 211). Bien que la pratique de l'alpinisme perde proportionnellement en importance vis-à-vis du développement d'autres activités touristiques et d'autres motifs de présence sur place, surtout à partir de l'après-guerre, le caractère étroitement lié de cette activité au patrimoine romantique nécessite de considérer l'alpinisme comme une pratique particulièrement structurante du patrimoine romantique à Zermatt et dotée d'un fort impact symbolique.

Le Cervin, l'alpinisme et les guides

Edouard Whymper est un graveur sur bois et peintre, issu de la bourgeoisie londonienne, originaire des Pays-Bas. Son père avait délaissé la destinée familiale de brasseur pour vivre de son art, qu'il transmit à son fils. Edouard se rend pour la première fois dans les Alpes en 1860 à la demande de son éditeur. Whymper arrive d'abord au Breuil (de l'autre côté du col du Théodule), en 1861, où il rencontre Jean-Antoine Carrel, un guide local. Comme d'autres étrangers et locaux du côté italien, ce dernier convoite le Cervin, depuis 1857, aux côtés du jeune abbé Gorret (Schmid, 1964). Du côté zermattois, on ne trouve aucun signe de la part des locaux d'une intention d'escalader le colosse.

Du point de vue des étrangers, il est d'autre part acquis que la voie qui mènera au sommet est au sud. Entre 1857 et 1864, on compte dix tentatives. Whymper et Carrel, d'abord concurrents, s'associent. Le second devait également faire partie de la cordée victorieuse en juillet 1865, mais l'Italien décide entretemps de tenter l'ascension avec les membres du Club Alpino: pour la légende, il s'agit de «la trahison du Breuil». Abandonné, tandis que la cordée italienne se dirige vers l'arrête du Lion, Whymper croise Francis Douglas, jeune anglais de 18 ans, parvenu au Breuil accompagné du guide Taugwalder (père), tous les deux venus se joindre à Carrel. Mais c'est avec Whymper qu'ils s'associent, et décident de descendre à Zermatt, pour mieux dépasser les Italiens en passant par le versant suisse. À Zermatt, la cordée s'allonge lorsque

Whymper croise Michel Croz, guide chamoniard, dont le client, le révérend Charles Hudson, ambitionne également le Cervin. Hudson insiste pour que son ami Hadow participe à l'expédition. Finalement, huit alpinistes partent le matin du 13 juillet 1865 de Zermatt : Whymper, Taugwalder père et deux de ses fils (dont l'un n'ira que jusqu'à la cabane), Croz, Hudson, Douglas et Hadow. Ils bivouaquent à 3350 m, partent à l'aube et atteignent le sommet à 13 h 40 (Favre, 1969). La concurrence avec les Italiens est alors à son paroxysme : non seulement « *le monde est à leur pied* », mais ils ont dépassé la cordée venant du sud. Ainsi, d'après le récit de Whymper, afin que les Italiens les entendent au sommet, ils « [soulevèrent] *d'énormes blocs de rochers, et bientôt un torrent de pierres roula le long de la montagne. Cette fois, il n'y avait plus de méprise possible. Les Italiens épouvantés battirent en retraite au plus vite* » (Favre, 1969, p. 16). Après concertation, l'ordre de la cordée pour la descente est décidé : Croz, suivi de Hadow, Hudson, Douglas, Taugwalder père, fils, puis Whymper. Non loin du sommet, Hadow, le moins expérimenté, tombe, puis emporte une partie de la cordée avec lui. La corde se rompt entre Douglas et Taugwalder père : les trois derniers sont saufs, et les quatre autres tombent dans l'abîme. À l'exploit succède donc immédiatement le drame.

Un procès a lieu et, malgré l'innocence avérée des trois protagonistes survivants, le soupçon selon lequel Taugwalder aurait « coupé la corde » restera vif. Ce dernier va jusqu'à émigrer en Amérique, avant de revenir, vaincu et ruiné, à Zermatt, en 1888, à l'âge de 68 ans (Gindraux, 1990). Néanmoins la descendance Taugwalder poursuivra la tradition familiale. Ainsi Rudolf, le fils de Peter (fils), et père de Hannes qui nous transmet ses mémoires, a été, « *dans ses jeunes années, un guide très demandé. Mr H.F.B. Lynch l'avait engagé, en 1893, pour un voyage aventureux à travers l'Arménie. Ils chevauchèrent pendant deux longs mois.* […] *Le 19 septembre 1893, il était debout, avec son maître, sur le grand Ararat.* […] *En 1898 mon père fut de nouveau engagé comme guide pour une expédition. Mr et Mrs Bullock-Workmann voulaient faire l'ascension du grand Kabru, dans l'Himalaya. Avec une caravane de 70 personnes, ils furent pris dans une période de mauvais temps.* […] *Lorsqu'en 1908, Miss Anne Peck voulut l'engager pour gravir le Huascarans (Pérou), Barbara* [la seconde épouse et mère de Hannes] *lui conseilla de rester à la maison.* […] *Avec son collègue, le guide Gabriel, il quitta Zermatt, pour se rendre aux Andes par New York* ». Plusieurs mois plus tard, Rudolf revient à Zermatt amputé du pied droit et des doigts de la main gauche (Taugwalder, 1989, p. 92-94).

Whymper poursuit également sa carrière d'alpiniste, remonte même avec Carrel au sommet du Cervin en 1874, mais reste profondément affecté par cet immense succès, autant que par cette terrible tragédie. Il voyage beaucoup, et

est même engagé par le chemin de fer transcontinental *Canadian Pacific* pour mettre en valeur les richesses touristiques traversées par la ligne (Gindraux, 1990). La tragédie aura également pour conséquence, durant les premières années, d'éloigner les alpinistes du Cervin lui-même, de toutes faces et de toutes arrêtes dans un premier temps, puis uniquement du côté suisse. C'est à partir de 1868 et les ascensions de John Tyndall que le Cervin est à nouveau régulièrement conquis (Gindraux, 1990). En 1873, on compte 95 ascensions du Cervin, dont les deux tiers par le versant suisse. Au-delà du nombre d'ascensions effectives, c'est surtout le mythe du Cervin qui s'affirme par ces événements, et va attirer en nombre les observateurs. Les alpinistes vont également affluer, et certes effectuer l'ascension du Cervin, mais également de nombreuses autres.

Les alpinistes britanniques, réunis au sein de l'Alpine Club, ne fréquentent les alpinistes locaux qu'en la qualité de guide de ces derniers. La section « Monte Rosa » du Club alpin suisse est fondée en 1865 par des Sédunois, et non par des Zermattois. Ils s'associent néanmoins avec Seiler, notamment pour la réalisation des cabanes, ainsi la Matterhornhütte au Hörnligrat (3 818 m) en 1868 et, dans un second temps, la cabane du Hörnli en 1880 (3 260 m). À proximité, en 1911, l'auberge de montagne du Belvédère (Berghaus Matterhorn) est construite par la bourgeoisie.

Jusqu'à la construction de la ligne de chemin de fer et de celle du Gornergrat, une partie des « guides » zermattois pratiquent plus l'activité de porteurs que celle de guide, au sens où on l'entend aujourd'hui communément[139]. C'est ainsi à la suite de l'achat d'une mule, en 1888, que le père Taugwalder et ses fils travaillent comme guide et porteurs, entre St-Niklaus et Zermatt, ainsi qu'entre Zermatt et Schwarzsee, Riffelalp, etc. (Taugwalder, 1989). Certains semblent même se spécialiser dans le transport, comme Peter Aufdenblatten. Mentionné dans les registres comme contribuable pour le Pavillon du Trift à partir de 1884, il avait acheté du terrain à la bourgeoisie pour y construire une « cabane » (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). À cette époque, Peter Aufdenblatten est également propriétaire de l'hôtel Gornergrat (sis au village), qui est exploité par la famille Seiler. En 1889, il est fait mention dans ce registre de taxes payées pour vingt chevaux ; un nombre important, puisqu'équivalent au nombre de chevaux taxés à la famille Seiler. Il est probable que Peter Aufdenblatten utilisait les chevaux pour acheminer ses clients, ainsi que d'autres voyageurs. Les hôteliers possédaient donc leurs propres chevaux et mules, mais les guides exerçaient également comme porteurs et muletiers en complément.

[139] On trouve d'ailleurs des « guides » dans tous les villages de la vallée, probablement pour cette raison. En 1889, ils sont 3 à Stalden (pour 8 chevaux), 18 à St-Nicklaus (pour 43 chevaux), et 38 à Zermatt (pour 18 chevaux, dont 10 à Seiler) (Taxe industrielle, Archives de l'État du Valais).

Parce qu'ils travaillent également comme porteurs et muletiers, les guides s'opposent à la réalisation du chemin de fer durant les années 1880, puis à la réalisation du Gornergrat à partir de 1890. Ils protestent même à l'occasion de l'inauguration de la ligne du BVZ[140]. Cependant, il est probable que les guides ont rapidement compris que l'ouverture de la ligne représentait davantage d'opportunités professionnelles et la possibilité d'une spécialisation dans l'accompagnement pour les ascensions. On peut observer cette progression avec la courbe du nombre de guides (figure 43).

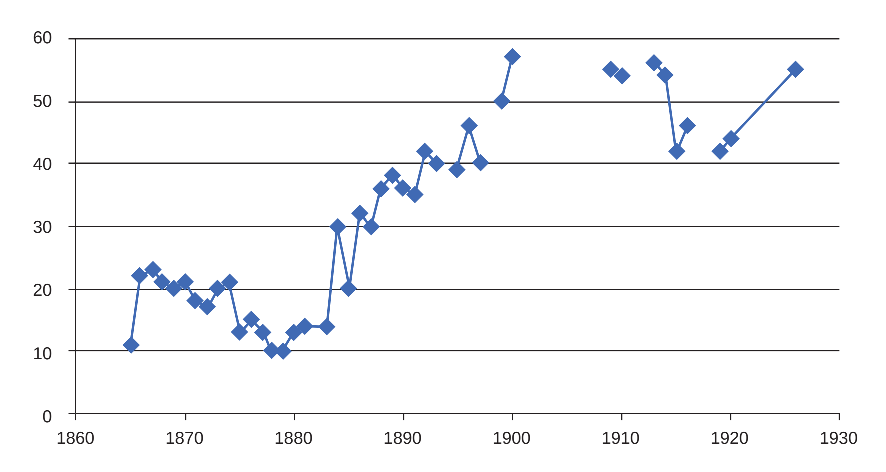


Figure 43. Nombre de guides figurant au registre des taxes industrielles (1867-1926). Source : Taxes industrielles, Archives de l'État du Valais.

En 1913, 52 guides figurent au registre des taxes industrielles. Depuis 1875 au moins, ils sont soumis à un tarif forfaitaire de 10 fr. Au regard d'autres activités commerciales menées par les guides en parallèle, on remarque que les taxes tirées des activités de restauration (qui ne sont pas soumises à forfait) sont systématiquement supérieures : ainsi, en 1913, Alex Perren est taxé 40 fr. pour le café, 10 fr. en tant que guide, et 5 fr. pour le cheval ; Joseph Taugwalder, 35 fr. pour l'auberge et 10 fr. en tant que guide. Notons encore que certains guides paient des taxes pour des chevaux, mais ils sont en minorité (5 en 1913).

La figure 44 présente les tarifs pratiqués par les guides de Zermatt en 1890. Au vu de ces montants, on peut imaginer que la taxe forfaitaire reste relativement modeste. Dangereuse, cette activité reste sans aucun doute

140 « Zermatt et le Gornergrat », in *Gazette du Valais*, 27 août 1898, p. 2.

lucrative[141]. Les ressources monétaires qui en sont tirées viennent la plupart du temps s'ajouter aux revenus insuffisants issus des exploitations agricoles – qui ne permettent que de survivre – et constituer peut-être un capital à investir. La profession de guide maintient un statut paradoxal : officiellement, elle est taxée au motif de revenus industriels, comme la dénomination de la taxe le suggère, mais dans les faits, sa pratique reste associée à une réalité quasiment domestique, malgré les montants importants qui peuvent être gagnés grâce à cette activité commerciale.

Station Zermatt.	Führer.	Träger.
	Fr.	Fr.
Lyskamm, über den Kamm	80	50
Lyskamm, Absteig nach Gressoney	90	55
Lyskamm von der Sellahütte über das Fellikjoch	80	50
Lyskamm mit Absteig über Gressoney	90	55
Castor, Rückkehr nach Riffel	35	20
Pollux, Rückkehr nach Riffel	30	20
Castor und Pollux in einem Tag	55	30
Castor und Pollux, Absteig nach Gressoney	50	35
Breithorn von der Nordseite	50	30
Breithorn von der Südseite, 1 Tag	25	15
Breithorn, übernachten auf dem Theodulpass	30	20
Breithorn mit Absteig nach Breuil	40	25
Kleines Matterhorn über den Grad	20	15
Kleines Matterhorn, gewöhnl. Weg	15	10
Kleines Matterhorn, übernachten auf dem Theodulpass	25	15
Theodulhorn, ein Tag	15	10
Theodulhorn, mit übernachten auf dem Theodulpass	20	12
Theodulhorn, mit Absteig nach Breuil	25	15

Station Zermatt.	Führer.	Träger.
	Fr.	Fr.
Matterhorn	100	70
Matterhorn bis auf die Schulter	60	40
Matterhorn, bis zur alten Klubhütte	35	15
Matterhorn bis zur neuen Klubhütte	15	10
Matterhorn, Absteig nach Breuil	150	100
Tête de Lion	60	50
Dent d'Hérens	80	60
Dent d'Hérens, Absteig n. Prarayé	90	70
Tête blanche	25	15
Tête blanche, Absteig nach Prarayé	30	25
Tête blanche, Absteig nach Arolla oder Ferpècle	35	30
Pointe de Zinal	30	20
Mont Durand (Arbelhorn)	30	20
Mont Durand, Absteig nach Zinal	40	30
Ebihorn	30	20
Obergabelhorn	70	40
Gabelhorn, Traversirung v. Arben-Gletscher aus	80	50
Gabelhorn, Traversirung von Zinal	100	60
Untergabelhorn	20	15
Wellen-Kuppe	40	20
Triftorn	30	15
Zinal-Rothhorn	80	45
Zinal-Rothhorn, Absteig nach Zinal	100	60
Dent Blanche	80	45
Dent Blanche, Absteig nach Ferpècle	90	50

Figure 44. Le tarif des guides de montagne de Zermatt en 1890. Source : Bundesarchiv Bern via www.alpen.sac-cas.ch.

S'ils perdent de leur importance à partir des années 1890 dans l'acheminement des touristes (à Zermatt et au Gornergrat), les guides restent indispensables aux alpinistes. En effet, à l'époque il ne peut y avoir d'alpinistes sans guide, « *surtout pas s'ils se préparaient à une ascension difficile* » (Bini

[141] À titre de comparaison, à l'époque un an d'abonnement au *Journal des étrangers* à Montreux en 1902 coûte 15 fr. pour la Suisse, une place dans les loges du kursaal 7 fr. (strapontin 2 fr.), un télégraphe pour New York 1,70 fr., et les tarifs pour le golf sont de 60 fr. à la saison pour les messieurs, 40 fr. pour les dames (Desponds, 2008).

et al., 1988, p. 217). Les guides attendent les clients au village, devant l'hôtel Mont-Cervin, ou au Mont-Rose. Ils montent ensuite ensemble à la cabane (au Hörnli par exemple). Comme le souligne Alfons Lerjen, avec le temps que passent les clients sur place, une connaissance approfondie se construit de part et d'autre. Avec cela, une forme de réciprocité, voire d'amitié dans certains cas (Bini *et al.*, 1988), se développe. Dans l'ensemble des témoignages de cette époque, on constate que le temps passé sur place permet un dépassement du fonctionnalisme des biens et des services, et ainsi celui de la dimension monétaire pour l'un et l'autre des prenant part à la transaction. Depuis Zermatt, «*chemin faisant,* [le guide] *apprenait à connaître son caractère* [du client] *et à juger de ses qualités d'alpiniste avant d'entamer l'escalade proprement dite. Aujourd'hui* [en 1987]*, le guide attend le client à la cabane. Ils montent pratiquement sans se connaître. Les rapports ont changé, surtout parce que les clients ont changé. Autrefois, il m'arrivait d'être engagé – surtout par des Anglais – pour dix jours, deux semaines, parfois même toute la saison*» (Bini *et al.*, 1988, p. 217).

Pour les alpinistes anonymes, et malgré l'essor du ski alpin, la passion reste intacte au long du xxe siècle, et le nombre d'adeptes va croissant. Comme le reste des infrastructures, de nombreuses cabanes ont été rénovées à partir des années 1950 : la Gandeggütte (en 1950), la Schönbielhütte (en 1955), l'hôtel Schwarzsee (reconstruit en 1961 après à un incendie en 1957), la Domhütte (en 1957, 1978), etc. Plus récemment, d'importants travaux ont permis de rénover et d'agrandir la Kinhütte (2001), la Täschhütte (2008), la Domhütte (2012), la cabane du Mont-Rose (1940, 2010). La cabane du Hörnli[142], au pied de l'arête la plus empruntée pour atteindre le sommet du Cervin, a été récemment rénovée et inaugurée à l'occasion de la commémoration du 150e anniversaire de la première ascension du Cervin, pendant l'été 2015.

Les clients rencontrent désormais leur guide à la cabane du Hörnli pour l'ascension du Cervin. Depuis les années 1950, et bien que le métier de guide ait gardé une certaine forme de prestige, son statut n'est plus comparable à ce qu'il était auparavant, qu'il s'agisse des conditions de travail ou du rôle des guides dans la dynamique de mise en scène. Tandis que durant l'entre-deux-guerres il était encore très courant pour les jeunes zermattois d'envisager la carrière de guide – surtout par défaut d'autres alternatives –, la profession est devenue plus anecdotique. Pour Gottlieb Perren, «*devenir guide signifiait*

142 Au Hörnli se trouvent en réalité deux bâtiments, l'un propriété de la bourgeoisie (la Berghaus Matterhorn ou auberge du Belvédère), construite en 1911, ainsi que la cabane du Hörnli du Club alpin. Ces deux établissements ne sont gérés de manière commune que depuis 1987, par le gardien de l'auberge du Belvédère (www.hoernlihuette.ch).

avant tout continuer la tradition. Du reste, il n'y avait pas d'autre choix. Quand on naît ici, on n'a que la montagne devant soi. […] *La plupart des guides ont choisi leur métier par obligation. Évidemment, l'amour de la montagne est là et reste ; sinon, on arrêterait après quelques années* » (Bini *et al.*, 1988, p. 240).

5.3. Le patrimoine industriel et la combinaison des patrimoines

On entend par patrimoine industriel des objets matériels ou immatériels issus du passé, valués car représentant les traces esthétiques et culturelles d'un monde mobile et marchand désormais révolu. De façon comparable au patrimoine romantique en ce qui concerne la mise en scène de la communauté originelle, dans le cadre de l'économie de marché, le patrimoine industriel recouvre dans nos cas le cadre bâti et les modes de vie qui se sont développés au XIXe siècle surtout et, dans une moindre mesure, au XXe siècle. Tandis que le patrimoine romantique fait référence à une société communautaire concernée par l'économie millénaire, le patrimoine industriel est issu d'une société concernée par l'économie de marché. Le patrimoine industriel concerne les infrastructures concrètes et les éléments symboliques de la mise en scène du patrimoine romantique : les hôtels, les chemins de fer, etc.

Le concept de patrimoine industriel permet de considérer les effets d'accumulation des transactions sur plusieurs périodes. Il est nécessaire pour comprendre que dans nos cas, le sentier parcouru est mobilisé comme une ressource et participe au processus de valuation de la scène territoriale, en parallèle et en complément du patrimoine romantique. Si dans la déconstruction « simultanée » du processus transactionnel on peut d'ores et déjà apprécier le dépassement de la valeur d'usage de biens et de services, les considérer au regard du temps qui passe montre de manière encore plus évidente que leurs propriétés fonctionnelles ne déterminent pas seules la valeur économique créée ultérieurement. Autrement dit, si un objet infrastructurel, par exemple un chemin de fer à crémaillère, est dévalorisé en raison de sa seule fonctionnalité à un moment donné (pas assez rapide par exemple), sa valeur patrimoniale industrielle peut apparaître par la suite, tandis que ses propriétés fonctionnelles n'ont pas évolué.

Le statut des objets patrimoniaux industriels survient paradoxalement, puisque les objets matériels et immatériels participant à la mise en scène du patrimoine romantique constituent un risque de déprédation de ce patrimoine. Dans le cas du tourisme, les mises en scène des patrimoines romantique et industriel sont compatibles. Dans la mesure où les infrastructures ont servi dans un premier temps à la mise en scène du patrimoine romantique et que ce dernier est resté plus ou moins stable (pas de mitage trop important du territoire, existence de coutumes, folklore, etc.), ces mêmes infrastructures considérées sous l'angle du patrimoine industriel servent toujours à

la mise en scène du patrimoine romantique : leur fonction est double. Néanmoins, si le patrimoine industriel concerne de manière plus évidente l'architecture ainsi que les chemins de fer, il concerne également des éléments immatériels du parcours touristique de la scène territoriale en général.

À Zermatt



Figure 45. Carte postale représentant Rudolf Taugwalder. Source : Collection privée.

À Zermatt, le bâti de la Belle Époque est mis en évidence à partir des années 1990 et 2000. Les quelques grands hôtels qui ont été construits alors sont concernés : le Zermatterhof, le Mont-Cervin notamment, ou encore l'hôtel Beau-Site, où le toit qui avait été transformé durant les années 1970 (toit plat) a été reconstruit comme à l'origine. À Zermatt, au-delà de ces quelques éléments architecturaux, le patrimoine industriel est surtout mobilisé au travers du savoir-faire et de l'histoire du développement touristique lui-même, notamment en ce qui concerne l'alpinisme, déjà durant la Belle Époque.

Rudolf Taugwalder, ancien guide zermattois revenu amputé d'une expédition dans les Andes, conta les légendes de l'alpinisme au musée, commentant les reliques disposées sur place : « *Une photographie un peu jaunie montrait l'accidenté* [le guide de montagne devenu guide au musée] *encore en pleine possession de ses forces, au-dessus d'une vitrine qui contenait les objets qui avaient été retrouvés sur les lieux de l'accident* [qui avait marqué la première ascension du Cervin (voir encadré supra)] *: le chapelet de Croz, le livre de prières de Hadow, la corde déchirée de Whymper, la gourde cabossée de Mosley, le piolet de l'oncle Franziskus, etc.* » (Taugwalder, 1989, p. 162). Puis Rudolf Taugwalder évoque également sa propre histoire, ses amputations témoignant de son courage, jusqu'à être éditées en cartes postales (figure 45). « *Il dépendait entièrement des pourboires, cependant il ne gagnait pas beaucoup moins qu'un guide de montagne* » (Taugwalder, 1989, p. 92).

L'alpinisme met en scène les patrimoines romantique et industriel – il n'existe que par l'industrie touristique, mais les représentations peuvent l'associer à une pratique locale non marchande, existentielle, y compris par les guides qui vivent de ce revenu (voir encadré *supra*).

À l'image de l'épisode de la Première du Cervin, une spécificité concernant le patrimoine industriel de Zermatt tient également au fait qu'il ait été rapidement révélé et mobilisé en tant que ressource. À peine réalisé, un exploit entre dans l'histoire locale comme un élément constituant la mise en scène territoriale. Ainsi, les exploits (ou les drames) des alpinistes sont muséifiés rapidement, tout comme les accomplissements des acteurs locaux dans le tourisme : les époux Seiler ont par exemple une statue à leur effigie érigée peu de temps après leur décès. Ces représentations passent outre les divergences des locaux et de ces externes. Par rapport à Montreux, la montée en gamme et le développement de la valeur patrimoniale industrielle à Zermatt s'appuie moins sur le prestige d'une classe sociale associée à un territoire que sur le caractère exclusif de ce dernier. Cela dit, la distinction spatio-temporelle entre les locaux et les externes (y compris donc les hôteliers) n'en a pas moins structuré simultanément la scène territoriale.

À Montreux

À Zermatt, le patrimoine industriel se marie particulièrement avec le patrimoine romantique, gommant les excès de l'économie de marché. On peut aussi observer ce phénomène à Montreux, par exemple avec la tradition vigneronne qui est objet immatériel du patrimoine romantique, mais aussi du patrimoine industriel lorsqu'elle est évoquée au travers de la *Vigneronne de Montreux* peinte par Courbet. Il en va de même des personnages historiques montreusiens dont l'existence date d'avant le XIXe siècle et qui, parce qu'ils ont été interprétés par les différents touristes, développent eux-mêmes une double histoire, une double identité. Ainsi, François Bonivard, dont on présente dans une publication de 1950[143] la « vraie »[144] identité : on souligne que c'est bien Byron et le caractère romantique de son personnage qui le fait exister en tant que figure « authentique ». Les acteurs locaux portent un regard sur le processus de transaction et *in fine* sur la dynamique de mise en scène. Les lecteurs sont invités à savoir distinguer le *vrai* Bonivard, celui de « l'histoire » (un patriote genevois de bonne famille[145], devenu « *la terreur du pays de Savoie* », enfermé dans un « *cachot de luxe* » après avoir occupé pendant deux ans la chambre voisine de

---

[143] Publication à l'occasion du « Centenaire du tourisme montreusien » (voir partie III, chapitre 8, point 8.2.3.).

[144] Michel L., « Voici qui était le vrai Bonivard », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne,* numéro spécial du *Journal de Montreux*, 15 juillet 1950.

[145] Le récit « historique » des faits n'empêche pas ici l'auteur de procéder à ce que l'on peut interpréter comme une « authentification » du caractère romantique du « vrai » Bonivard : « *On peut facilement se l'imaginer comme un joyeux compagnon, la plume au chapeau, l'épée au côté, toujours prêt à se joindre à un coup de main contre les gens de Savoie.* » (Michel L., « Voici qui était le vrai Bonivard », art. cité)

celle du gouverneur, et qui mourut dans l'anonymat à Genève après de multiples et rocambolesques tribulations conjugales), du *faux*, celui de la « légende », c'est-à-dire celui de Byron (« *malheureux martyr de sa religion, luttant pour le Dieu de sa foi, prêt à subir la mort, plutôt que de renier ses croyances* », et enchaîné à une colonne dans un cachot lugubre). Cependant, la connaissance ne s'arrête pas à la distinction du vrai et du faux, mais concerne le savoir-faire de la mise en scène du faux en tant que vrai, et de la conscience du fait que le vrai n'existe d'une certaine manière que par le faux : légende et histoire se confondent, car c'est bien dans les représentations qui permettent le vécu expérientiel du lieu que se crée la valeur. « L'authenticité » doit donc être comprise ici comme une reconstruction sociale en tout temps, confondant des éléments historiques avérés, des modes de vie ancestraux devenus traditions, tout comme le territoire géographique devenu paysage. Les faits « historiques » et « légendaires » se confondent, les acteurs évoquent la dynamique de mise en scène dans l'identité territoriale. Ce qui nous intéresse ici est la dimension symbolique et méta-symbolique qui crée la valeur.

En ce qui concerne le bâti, la valeur patrimoniale de l'architecture de la Belle Époque est révélée tardivement, à partir des années 1970, et mentionnée comme une dimension attractive pour l'hôtellerie en 1980 (Rieben, Rossel, 1981). Comme pour le patrimoine romantique, ce sont des acteurs externes qui thématisent les objets dont la valeur était jusque-là fonctionnelle, c'est-à-dire qui servait uniquement la mise en scène du patrimoine romantique. Comme le parc hôtelier bâti durant la Belle Époque était important (80 hôtels), durant de nombreuses décennies ce sont uniquement ses tares en termes de confort et de fonctionnalité qui ont été relevées : l'enjeu entre 1945 et 1975 a été de bâtir du neuf (objectif en partie réalisé seulement, notamment avec la réalisation de l'Eurotel en 1967). L'idée d'une valeur symbolique pour ces bâtiments (par exemple le Palace, le Majestic, l'Eden Palace au Lac) suscite d'abord la méfiance : « *Il faut distinguer les modes passagères et les tendances irréversibles* » (Rieben, Rossel, 1981). Rétrospectivement, on peut résolument affirmer que l'attrait des héritages industriels locaux, notamment architectural, est une tendance qui peut être considérée comme importante. Au Palace, durant les Trente Glorieuses, le bâtiment a été rénové, ce qui a entraîné la destruction des plafonds de la salle à manger. À partir des années 1980 surtout, l'architecture est sauvegardée, voire restaurée, comme les escaliers du hall principal, qui avaient fait place durant les années 1970 à des ascenseurs « modernes ».

C'est par deux associations qu'est explicitée la valeur patrimoniale du bâti de la Belle Époque à Montreux. En 1977, une association est créée, « Sauvez Montreux », par l'activiste Franz Weber. Il s'agit de sauver le marché couvert, les villas Dubochet, l'hôtel Continental, ainsi que la propriété « La Pelouse »[146]. À l'époque, le destin du

[146] Debraine L., « Hôtel Royal Plaza de Montreux, chronique d'un tour de passe-passe », in *Le Nouveau Quotidien*, 2 mai 1993.



Figure 46. Le marché couvert de Montreux. Source : Markus Bühler-Rasom.

Continental est encore dans les mains de la commune, et en passe d'être vendu[147]. Weber s'implique pour éviter la démolition du bâtiment, qui a tout de même lieu en 1982[148]. Plus tôt, en 1972, est créée l'Association pour la protection des sites montreusiens. Ce mouvement est particulièrement concerné par le sort du marché couvert. Infrastructure construite à l'origine non pas pour sa fonction touristique, mais pour sa fonction commerciale locale, elle reste, de par son architecture typique de la Belle Époque, un témoin de « l'âge d'or » du tourisme montreusien. Le sort du bâtiment se joue entre 1964 et 1982 (König, 1992). Construit en 1891 grâce à Henri Nestlé[149], il avait suscité des critiques dès 1896. 36 projets de rénovation se sont succédé depuis sa construction, et il échappe à la démolition en 1960. La question est alors de déplacer le marché (agriculteurs, horticulteurs et commerçants)

[147] L'hôtel Continental date de la Belle Époque. En difficulté durant l'après-guerre, l'établissement est sauvé de la destruction par la commune qui le rachète en 1965. Après de longues négociations, l'hôtel est vendu en 1978. L'ancien bâtiment détruit, un nouvel établissement de 165 chambres est inauguré en 1982. La chaîne américaine Hyatt signe alors un contrat de management avec le propriétaire, et installe par ailleurs dans la commune les bureaux de son département européen. Mais, dès la fin des années 1980, l'établissement rencontre des problèmes financiers. Des sommes sont réinjectées à nouveau pour des transformations. Finalement, l'hôtel est vendu, et Hyatt abandonne l'exploitation. Situé en bordure du lac à proximité du centre des congrès et d'une grande capacité, l'hôtel joue un rôle important dans la scène territoriale. Pendant les années 2000, le désormais nommé Royal Plaza est racheté par MSH (Montreux Suisse Hotels & Resorts), groupe qui réunit également l'hôtel Eden, le Grand Hôtel Excelsior, la Villa Toscane et le Centre Biotonus Clinique Bon Port.

[148] À noter également l'engagement de Claude Nobs contre la destruction de l'hôtel de Londres, qui sera finalement remplacé par un locatif (source : entretien).

[149] Le mécène verse en effet 80 000 fr. pour cette construction (son coût total sera de 86 000 fr.), et envisage même à l'époque la création dans la structure d'une salle de conférence (König, 1992).

le long du lac pour laisser la place à une structure «moderne». Mais les habitants refusent par référendum sa démolition, soutenant ici les professionnels précités et non pas pour des motifs d'attachement au bâtiment lui-même. Bien qu'il soit dans un état de quasi-délabrement, le bâtiment reste alors en place, et 15 nouveaux projets se succèdent jusqu'en 1982. C'est durant ce laps de temps que sa valeur patrimoniale est révélée, notamment par les professeurs de l'EPFL Gilles Barbey et Jacques Gubler, dans des publications d'architecture. Suite à cette prise de position, la presse locale (*L'Est vaudois,* cité par König [1992]) s'interroge: «Le marché couvert monument historique?». Le changement de regard sur ce bâtiment s'observe notamment via les nouvelles adhésions à l'association de 1972, dont celles de certains qui se prononçaient pour la démolition du marché couvert en 1960. Les membres de l'association pour sa sauvegarde s'inspirent également d'autres expériences, notamment celles du Pavillon Baltard. Un voyage à Nogent-sur-Marne est organisé à cet effet en 1982. À partir de 1978, la commune est favorable à la restauration du marché couvert qui finit par survenir en 1988. Entre-temps, la population locale a également eu le temps de s'attacher au bâtiment, notamment à l'occasion du spectacle «Lo scex que plliau». L'histoire raconte le «rocher qui pleure», une légende locale[150] qui constituait un motif d'excursion pour les touristes, surtout durant la Belle Époque. La patrimonialisation se fait par la représentation théâtrale de légendes locales: le patrimoine architectural est consacré par le patrimoine romantique, lui-même mis en exergue par l'industrie touristique. La mise en scène du rocher qui pleure sert celle du marché couvert, les deux étant complémentaires, qu'elles soient marchandes d'une manière ou d'une autre (à travers le spectacle pour les locaux, valorisant indirectement les séjours des externes). Au niveau identitaire, elle sert l'imaginaire des locaux comme celui des externes. Fonctionnellement parlant, la rénovation permet de réaliser un parking, qui sert autant les externes présents que les locaux.

Autre exemple du bâti patrimonialisé, en 1979, l'ancien hôtel-pension Visinand, maison d'origine bernoise ayant hébergé plus tard des salles de classe, des abattoirs, des locaux de la commune et de la municipalité du Châtelard, le théâtre de poche du Vieux-Quartier. Il est finalement classé monument historique et devient la même année le centre culturel de Montreux (Gozzelino, Vuille, 1986).

L'ensemble de ces efforts de sauvegarde du patrimoine architectural est reconnu en 1990, avec l'obtention par la commune du Prix Wakker de la Ligue suisse du patrimoine national, «*en reconnaissance des efforts faits pour veiller sur la structure architecturale de cette cité fortement marquée par le tourisme du XIXe siècle*» (König, 1992). Cette revalorisation du bâti existant conduit à long

[150] La légende raconte l'amour impossible de la jeune Joliette et d'Albert, fils du baron Grimoald. Ce dernier, les surprenant au Scex, jure que son fils n'épousera la pauvre paysanne que si le rocher se met à pleurer, ce qui arrive et permet la noce. Une fresque racontant la légende a été peinte par Alexandre Guhl en 1929 sur la façade du restaurant de Chaulin.

terme à une montée en gamme des biens et des services offerts. Comme à l'époque de la révélation du patrimoine romantique, la valeur substantive des biens est dépassée grâce à la considération de leur dimension symbolique, et la dynamique d'accumulation positive des transactions est retrouvée. Les conclusions d'une enquête menée par le Centre International de Glion en 1982 (Centre International de Glion, 1982) (figures 47 et 48) confirment cette tendance de montée en gamme durant les années 1980.

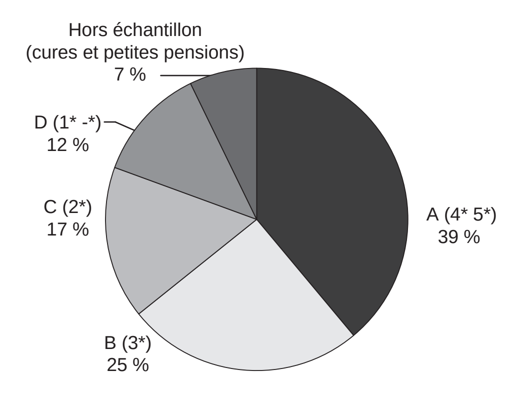


Figure 47. Nombre de lits disponibles à Montreux par catégorie d'hôtels (total de 3 440), en 1982. Source : Centre International de Glion (1982).

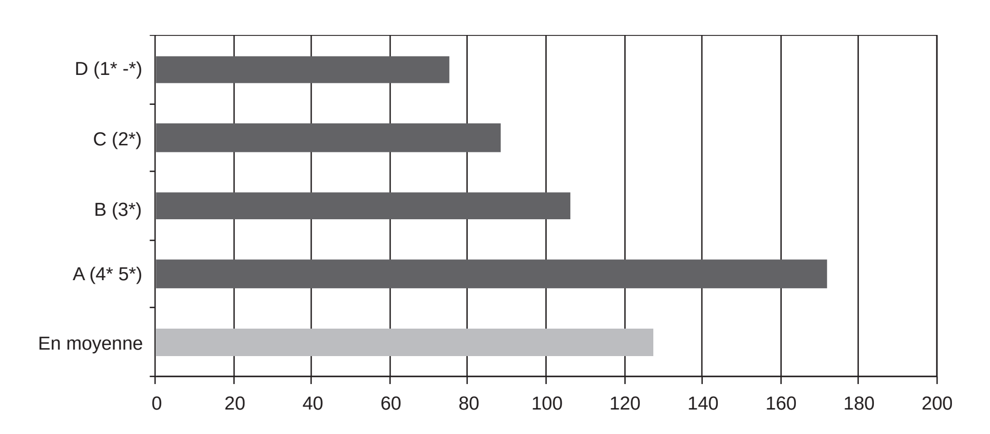


Figure 48. Montant des dépenses selon les catégories d'hôtels à Montreux (en francs) en 1982. Source : Centre International de Glion (1982).

Pour les établissements hôteliers en exploitation comme pour les hôtels transformés en résidences (chapitre 6, point 6.2.1.c.), le patrimoine bâti de la Belle Époque constitue une ressource fondamentale pour la création de valeur économique. Néanmoins, à Montreux, même dans une moindre mesure, le patrimoine industriel

hérité des Trente Glorieuses compte également l'Eurotel. Unique rescapée de 1967[151], grâce à la collaboration des Archives hôtelières suisses et de la Fondation Montreux Jazz, la chambre 118 témoigne du passé. Mais l'Eurotel ne joue que de manière anecdotique de ce patrimoine[152]. En ce qui concerne le patrimoine industriel de la Belle Époque encore, notons la mobilisation par les hôtels, mais également par les autorités publiques, des traces laissées par des personnages célèbres ayant séjourné sur place (par exemple Nabokov au Palace, Sissi à Territet).

Le patrimoine industriel des Trente Glorieuses est quant à lui concerné principalement par le jazz et les événements culturels. Il est mobilisé par le festival de jazz lui-même (mise en scène des archives, entre autres, dans les *Montreux Jazz Café*) et par d'autres acteurs. Ainsi l'auberge des Planches, rénovée en 2008 et devenue l'hôtel Tralala, offre «*à ses hôtes un lieu où se conjuguent modernité, esprit musical et charme historique des lieux*»[153]. La musique est le concept global de l'hôtel (chacune des 35 chambres est dédiée à un artiste ayant marqué l'histoire du festival).

Enfin, à Montreux, une autre facette de la patrimonialisation industrielle concerne la mobilisation par les hôteliers de la tradition médicale de la station. La plupart des établissements médicalisés privés de Montreux se revendiquent aujourd'hui en premier lieu d'un héritage particulier, d'une expérience ancienne en ce qui concerne des traitements spécifiques. C'est le cas par exemple de la clinique Valmont[154] (depuis 1905) pour la rééducation et les maladies neurologiques, ou encore le Health Center Clinique Lémania (depuis 1952) pour la remise en forme. Un cas particulièrement intéressant est celui du centre Biotonus Clinique Bon Port, puisque dans ce cas ce sont les investisseurs (le groupe français Gardinier Resort Corporation[155]) ayant racheté l'hôtel Excelsior (pour une vingtaine de millions de francs) en 1983 qui ont fait le pari de la spécialisation médicale.

À Finhaut

Le patrimoine industriel concerne dans une faible mesure le bâti à Finhaut. On note la rénovation du Buffet de la gare de Châtelard-Frontière, propriété de TMR (Transport de Martigny et Régions), qui a par ailleurs bénéficié, depuis 2003,

[151] Parallèlement à la majorité des unités gérées par les chaînes successives, une petite minorité des unités étaient occupées à l'année ou la propriété de particuliers sans être exploitées. Progressivement, ces unités-là ont été reprises par les gestionnaires, à l'exception de la chambre Charles Lloyd, du nom du jazzman qui l'avait baptisée à l'époque.

[152] Il peut être intéressant de noter, en outre, que l'hôtellerie montreusienne, de même semble-t-il que l'hôtellerie d'autres territoires particulièrement concernés par le tourisme, n'a pas ancré la tendance du design standardisé des années 1950-1960, pourtant désormais valorisé dans d'autres lieux, comme Berlin, Paris, Londres, etc.

[153] www.tralalahotel.ch.

[154] La clinique Valmont est la propriété du groupe hospitalier Genolier.

[155] «Pas d'acheteur pour les Trois-Couronnes», in *Gazette de Lausanne,* 15 février 1982, p. 3.

du soutien de l'Écu d'or du patrimoine suisse. La somme de 100 000 fr. ainsi récoltée correspond à 46 % de la facture globale de la sauvegarde de ce bâtiment, dont la rénovation était souhaitée par la commission cantonale des bâtiments historiques[156]. Les 54 % restants sont pris en charge par TMR. Mais à Finhaut, il y a surtout patrimonialisation d'éléments architecturaux faisant partie intégrante de la scène territoriale, mais dont la fonction première est strictement industrielle : les barrages, et plus largement l'industrie hydroélectrique. D'ailleurs, le Buffet de la Gare rénové a hébergé une salle d'exposition du projet hydroélectrique de Nant de Drance.

« *Que serait la commune de Finhaut sans les barrages ? Difficile de l'imaginer* »[157]. À l'heure de l'inauguration du complexe Victoria (un complexe destiné à la résidence à l'année [jeunes du village et nouveaux habitants] [chapitre 6, point 6.2.1.c.]) durant les années 1990, le potentiel attractif de l'hydroélectricité en tant que patrimoine industriel apparaît en filigrane. En effet, parallèlement à l'ouverture du complexe, une exposition intitulée « Ce passé qui ouvre vers le futur » attire 2 000 visiteurs. Dans cette démarche, c'est bien Émosson (et non pas le village de Finhaut lui-même) qui, via l'exposition, se trouve symboliquement au centre de la dynamique de mise en scène.

« Le passé a la cote »[158] en général durant ces années, via la patrimonialisation de l'industrie hydroélectrique mais également du chemin de fer. À la même époque que l'exposition sur les barrages, le chemin de fer Martigny-Châtelard fête ses 90 ans, également par une exposition. Un sentier didactique « À travers Finhaut », qui retrace 7 000 ans de l'histoire du village, y compris son « âge d'or touristique » du tournant du xxe siècle, est également réalisé (installation de panneaux d'information). Mais cela ne contribue pas au développement de la valeur territoriale, par exemple en suscitant davantage de nuitées hôtelières. Le patrimoine industriel touristique est clairement en retrait par rapport au patrimoine industriel hydroélectrique.

La principale infrastructure de loisirs à Finhaut, le « parc d'attractions du Châtelard » (SATEB), est un élément du patrimoine industriel hydroélectrique servant désormais également la mise en scène du patrimoine romantique. Il s'agit du funiculaire et des trains des chantiers successifs, permettant de relier le fond de la vallée au barrage. Si les moyens de transport exploités par le parc constituent une attraction en eux-mêmes, par leur dimension technique[159] et patrimoniale, leur combinaison avec le patrimoine romantique est fondamentale pour le succès du parc, avec notamment la vue sur le Mont-Blanc. Le parc d'attractions répond donc à plusieurs attentes en termes de divertissements : culture technique, excursion. Les tarifs restant assez élevés pour

156 Guex P., « Coup de pouce à six chiffre de l'écu d'or », in *Le Nouvelliste*, 12 mai 2011, p. 12.
157 Gay, « La magie de l'hydroélectricité : Finhaut inaugure un nouveau complexe ainsi qu'une exposition », in *Le Nouvelliste*, 17 juillet 1995, p. 5.
158 Guex P., « Le passé a la cote », in *Le Nouvelliste*, 1995, Médiathèqe du Valais, 189 BCV J43.
159 La pente maximale du funiculaire est de 87 %.

assurer la couverture des frais d'exploitation (52,80 fr. par adulte en 2010[160]), on peut en outre considérer que le parc ne répond pas à une demande en termes de transport fonctionnel (pour accéder au barrage, y compris à des fins touristiques). De ce point de vue, on peut souligner que ce n'était vraisemblablement pas le cas avant la mise en service semi-publique de la route permettant de monter au barrage depuis le village durant les travaux d'Émosson et avant la mise en place d'une ligne de car postal Châtelard-Finhaut-Émosson (figure 9). Autrement dit, avant 1967 et le début des travaux, le funiculaire et le petit train étaient fonctionnels : ils permettaient de se rendre au pied du barrage. À partir du moment où une route d'accès était disponible et ces installations sauvegardées (naissance du « parc d'attractions »), elles n'ont plus été un moyen fonctionnel (pour accéder à Émosson) mais ont constitué un objet patrimonial industriel.

5.4. Éléments de synthèse à propos des patrimoines et des cadres transactionnels

La déconstruction du processus transactionnel (partie I) a permis de considérer différents éléments. Premièrement, l'importance de la dimension abstraite, symbolique, dans les transactions marchandes, autrement dit une certaine immatérialité de la valeur qui se donne particulièrement à voir dans le cas des transactions touristiques. Ce point de départ a dans un second temps permis de considérer l'importance des cadres transactionnels à deux niveaux :

- Au niveau de la mise en scène, de l'accumulation de transactions dans divers cadres, permettant la réalisation d'infrastructures, etc. ;
- Au niveau de l'importance des représentations de ces diverses formes dans le processus de transaction lui-même.

En ce qui concerne ce second aspect, des éléments symboliques et/ou concrets issus de l'économie millénaire, considérés alors comme éléments du patrimoine romantique, permettent la création de valeur économique dans la transaction concernant un bien dont n'est traditionnellement considérée en économie que la dimension substantive. Le cas de la transaction touristique est particulièrement représentatif : ainsi, un service de restauration n'offre pas qu'une substance permettant la survie, mais des éléments socio-culturels enrichissants pour les acteurs si, par exemple, le menu comporte des spécialités locales, si l'architecture du restaurant comprend des caractéristiques locales, ou si la terrasse offre un panorama particulier.

De plus, en sus de ces éléments socio-culturels nécessitant des connaissances et la mobilisation de la rationalité pour l'évaluation des qualités de tels biens, nous avons relevé la dimension expérientielle fondamentale du processus de valuation. Il y a

[160] Carron C., « Le parc du Châtelard face à son avenir », in *Le Nouvelliste*, 24 juillet 2010, p. 17.

ancrage pour les acteurs dans la situation : le fait d'être en tel endroit – par exemple au soleil sur une terrasse en train de manger. Le caractère unique passe par la spatialité, mais également par la temporalité : «*L'appréciation du charme de certaines localités présuppose le temps glaciaire, par opposition au temps-horloge de l'État-nation et au temps instantané de tant de formes de voyage corporel, imaginatif et virtuel*»[161] (Urry, 2005, p. 161).

Enfin, du fait de l'importance croissante des qualités immatérielles des biens et des services, autrement dit de l'importance des opinions constituées vis-à-vis des qualités substantielles des biens et des services traditionnels, les acteurs sont d'autant plus sensibles à cette dimension existentielle. Dans un contexte de très fortes mobilités, l'expérience dans le processus transactionnel est un élément incontournable, qui passe par le caractère tangible des biens et des services. Il y a création de valeur à deux niveaux : une valeur d'expérience face au développement des dimensions abstraites du social en général dans un contexte postindustriel, et le développement de caractéristiques face à la standardisation. Le concept de patrimoine romantique permet de comprendre la création de valeur en termes de contenu ; l'évocation de la nature et de la communauté ancestrale augmente la valeur d'échange de biens et de services dont l'utilité sans cela se limite à une fonction substantive qui de plus peut être standardisée. Au fil de la dynamique de mise en scène, la scène territoriale se complexifie, aboutissant plus ou moins tôt à la valuation du patrimoine industriel.

Avec cette discussion sur le patrimoine, on comprend que la modernité et le romantisme sont indissociables, et que le patrimoine dépend des mobilités. Les éléments infrastructurels de mise en scène du patrimoine romantique valorisent la nature. Comme le fait remarquer Urry (2005, p. 68), même Thoreau dans son retour à la nature ne se plaint pas du train, au contraire, il pense avoir été «*ragaillardi et tout épanoui, lorsque le train de marchandises me dépassant avec fracas, je flaire les denrées qui vont dispensant leurs parfums tout le long de la route depuis le Long Embarcadère jusqu'au lac Champlain… et de l'étendue du globe. Je me sens davantage un citoyen du monde…*»

Retraçons maintenant l'histoire du Montreux-Palace et des hôtels Seiler à Zermatt. Ces trajectoires illustrent l'importance de la distinction des cadres transactionnels et des patrimoines romantique et industriel. Elles offrent en outre des clés pour comprendre les trajectoires de l'ensemble des scènes territoriales (voir également partie III).

---

[161] Cela dit, c'est bien potentiellement de n'importe quel territoire dont il est ici question pour nous.

Le Montreux-Palace

Les origines familiales du Palace : la famille Dufour-Vautier et la Pension du Cygne

En 1789, Claude Dufour demande aux autorités (le Bailli de Vevey pour Leurs Excellences de Berne, ainsi que le Baron du Châtelard) la permission d'ouvrir une auberge. L'idée de Claude Dufour au tournant du XIXe siècle consiste à répondre à une double demande : celle des voyageurs d'alors – qui ne font que transiter par la route située en deçà du hameau des Planches – et, pour une part importante, celle des bateliers œuvrant à proximité, qui ne manquent pas de venir se désaltérer à proximité de leur lieu de travail. La fonction de l'établissement est alors double : taverne et auberge, sous l'enseigne Auberge de la Croix-Blanche (Collectif, 2006). Le tenancier multiplie les compétences, puisqu'il est en outre responsable du « Relais de la Régie des Postes et Messageries ». Mais, au fil des années, c'est le sillon de l'hôtellerie que va définitivement suivre l'établissement.

Tandis que la famille Dufour-Vautier devient incontournable dans la dynamique de mise en scène territoriale de Montreux, la famille Emery fait de même, à partir d'Yverdon (Chombard-Gaudin, 2009). Père de sept enfants, Siméon Emery, cuisinier et modeste fils de mercenaire, bâtit sa fortune en exploitant l'hôtel de Londres à Yverdon, qu'il a acheté en 1844. Comme à l'époque romaine, une offre thermale est à disposition ; l'hôtel de Londres possède son propre établissement de bains – six baignoires avec eau chaude et froide. Lorsqu'il revend l'établissement en 1886 (pour 80 000 fr., le double de son prix d'achat), Siméon prête sa fortune à ses fils, qui se lancent chacun dans l'industrie hôtelière. Alexandre, le cadet, né en 1850, initialement formé au métier de tapissier, arrive en 1877 à Territet pour travailler en tant que secrétaire à l'hôtel des Alpes de son beau-frère Ami Chessex. Il part également travailler en Allemagne. Son mariage à une Allemande (la sœur de l'épouse de son frère Gustave) lui apporte une dot de 40 000 fr. Il achète l'hôtel du Cygne en 1884, grâce à la caution solidaire de son frère Louis (alors hôtelier à Turin) et de son beau-frère Ami. Dès lors, mais surtout à partir de 1895, date de la fondation de la Société des hôtels National et Cygne, le destin du futur Palace se dessine. On peut voir à travers cet exemple que, durant cette première phase du développement de Montreux, l'accumulation monétaire et l'apprentissage procèdent par transmission familiale et par expérience personnelle (connaissances domestiques). Avec l'inscription dans une dynamique capitaliste cette dimension ne disparaît pas complètement, sans pour autant être aussi déterminante pour la croissance des entreprises et pour l'ensemble de la valeur territoriale que dans le seul cadre de l'économie de marché.

Du Cygne à la Société immobilière : le voyage capitaliste d'Alexandre Emery

On suppose ici le décès d'Édouard Vautier entre 1864 et 1878, puisqu'à cette date c'est à sa veuve qu'est attribuée la patente pour l'auberge du Cygne à Vernex[162], jusqu'en 1883. Jusqu'en avril 1884, la patente est attribuée à Émile Morier-Genoud, avant qu'Alexandre Emery ne prenne possession des établissements.

Parallèlement, lorsque Louis Emery rachète l'hôtel National en 1889, sa première idée est de le rénover complètement. En effet, l'hôtel date de 1874. Mais le projet de palace se dessine déjà à l'horizon. Tandis qu'il l'a acheté en 1889 pour 683 200 fr., Louis Emery revend le National en 1893 pour 1 150 000 fr. à son beau-frère par alliance, Édouard Weller. On impute cette soudaine prise de valeur à un effet spéculatif, où les établissements seraient surévalués dans la mesure où l'offre pour les actionnaires dépasse la demande.

Deux ans plus tard, tandis qu'Alexandre Emery a racheté l'hôtel du Cygne en 1884, ils fondent ensemble la Société des hôtels National et Cygne (SHNC), dont le capital se monte à 1 200 000 fr. Louis Emery y investit et siège au CA, de même qu'au CA de la SIC (Louis et Alexandre y apportent 100 000 fr. chacun, Ami Chessex 150 000 fr.). À cette époque, Louis investit également massivement en France, et notamment à Nice. La même année, soit en 1895, Alexandre fait bâtir sa résidence privée dans les jardins de l'hôtel du Cygne, la « Villa Florentine », bâtiment à l'architecture aussi grandiloquente que l'ambition en affaires de son propriétaire.

La SHNC résulte[163] de l'apport de capitaux familiaux (appuyés par les deux hôtels, les terrains), ainsi que de l'émission d'actions soutenue par les établissements bancaires locaux, la Banque de Montreux, la BCV, les banques d'affaires Piguet à Yverdon et Morel à Lausanne. La première phase de l'expansion de la société commence par l'agrandissement du National en 1898, par l'architecte Eugène Jost qui le rehausse d'un étage, ainsi que par l'achat la même année de l'hôtel Lorius (pour 635 000 fr., dont 300 000 fr. de reprise d'hypothèques à la Banque de Montreux et le reste payé à Mlle Lorius en actions de la SHNC). Jusqu'en 1902-1903, Alexandre Emery achète une série de terrains, en son nom ou via la SHNC, tous situés dans le secteur de Vernex. Dans un premier temps, il collabore avec Ami Chessex à plusieurs niveaux, mais la collaboration va se transformer en une certaine

[162] Registres des établissements destinés à la vente en détail et à la consommation des boissons des communes des Planches et du Châtelard : KVII c 66, Archives de l'État de Vaud.

[163] Beroud, 2011 ; Chombard Gaudin, 2009 ; Collectif, 2006 ; Duss, 2001 ; Lapointe-Guigoz, 2010 ; Lapointe, 2008.

rivalité. Progressivement, Alexandre Emery s'appuie moins sur son réseau familial, mais plus sur son réseau bancaire et sur ses relations politiques. Le capital de la SHNC est augmenté en 1903 et en 1906, quand il atteint 3 000 000 fr. ; en moins de vingt ans, la capacité d'emprunt de la société a de fait également considérablement progressé, comme sa capacité d'investissement.

Le projet du Montreux-Palace est présenté aux actionnaires comme une « extension » de l'hôtel du Cygne. Son financement (coût final de 8 millions de francs, pour un coût prévisionnel de 4 millions) repose sur des emprunts bancaires et sur l'augmentation du capital-actions. Les actions sont souscrites dans l'euphorie. Après la construction et les premiers agrandissements, Emery aura levé près de 17,3 millions de francs en 1912 (dont 13,3 millions de francs d'emprunts hypothécaires). Le Palace est inauguré en 1906, peu avant l'ouverture du tunnel du Simplon. Alexandre Emery, syndic du Châtelard et président du Cercle de Montreux, avait anticipé le potentiel du projet au point qu'il avait fait voter une subvention locale de 270 000 fr. en 1897 déjà, négociant le statut de la gare comme l'un des arrêts principaux de la ligne. Outre Montreux, Alexandre Emery multiplie les engagements en Suisse et à l'étranger : il figure parmi les fondateurs et administrateurs de la Société de l'industrie des hôtels (à Genève), il réorganise le Grand Hôtel près de l'Opéra à Paris, il préside les conseils d'administration du Golf Hôtel à Hyères, des hôtels Splendid et Europe à Aix-les-Bains, est administrateur de la Compagnie hôtelière de Marseille et Riviera, de l'hôtel Majestic[164] et du Riviera Palace à Nice, des hôtels Meurice et Édouard VII à Paris. En 1915, il est même invité à investir sur la mer Noire en Géorgie, investissement qui ne se concrétise pas.

La construction du Palace débute en 1904, employant jusqu'à 400 ouvriers sur le chantier, dont de nombreux immigrés italiens. Des entreprises de la région sont mandatées (par exemple l'entrepreneur Joseph Lilla, la menuiserie Held), mais aussi des spécialistes de toute la Suisse (le chauffage central par Sulzer, les carrelages et les marbres par des entreprises genevoises), voire d'Italie et de France (les ascenseurs d'une entreprise milanaise, les balcons en fonte parisiens). À la satisfaction des investisseurs, la première année d'exploitation rapporte 1 million de francs de recettes : les

[164] La S.A. de l'hôtel Majestic de Nice était par ailleurs enregistrée à Vevey en 1906, représentée par Henri Emery (fils de Louis et neveu d'Alexandre) : y investissent Alfred Cuénod, banquier à Vevey, Louis Emery, Ami Chessex, Lucien Emery, et Auguste Mayor, de Vevey. À noter les autres CA où siège A. Cuénod : la SIC, la Société de l'hôtel des Trois-Couronnes à Vevey, la Société du Grand Hôtel des Alpes à Territet (Lapointe-Guigoz, 2010).



Figure 49. Avant la construction du Montreux-Palace : Le premier Cygne à gauche, et le second Cygne à droite, en 1904. Source : Archives de Montreux, PP87B_1A_AO426.

agrandissements et les améliorations se succédent jusqu'en 1914. Lorsqu'en 1911 Alexandre Emery cherche 1 million de francs pour le Pavillon des Sports, il en en reçoit 11 en trois semaines.

Le Montreux-Palace rencontre très vite sa clientèle, une clientèle nouvelle, contrairement par exemple à celle qui a pris ses habitudes au Grand Hôtel des Alpes à Territet. Outre des membres de l'aristocratie, les nouveaux riches européens (surtout allemands) et américains affluent dans l'établissement qui offre tout le confort nécessaire : chauffage central, eau courante, électricité, salles de bains carrelées, ascenseurs et décors grandiloquents (productions d'artistes plutôt que les productions en série qu'il était alors courant de trouver). Par rapport à la concurrence, le Palace propose une offre qu'on peut qualifier d'exclusive. On voit ici le lien important entre, d'un côté, la capacité de lever des fonds importants nécessaires à l'installation de technologies servant le confort de la clientèle, et, de l'autre, la valorisation de ce service par la clientèle qui paie des tarifs importants et fréquente en nombre l'établissement.

La stratégie moderne de valorisation du Palace[165]

Comme les autres hôtels de la station, le Palace subit le choc du déclenchement de la guerre. Certaines personnalités fréquentent encore l'établissement – comme la chanteuse Mistinguett en octobre 1914 – mais le Palace héberge surtout des internés. Au sortir de la guerre et à l'image de Montreux, le Palace tente de faire renaître la situation d'avant-guerre, et se profile à nouveau comme l'établissement de la haute société. En 1928, il est l'un des fondateurs de l'association « The Leading Hotels of the World ». L'appellation est un gage de qualité qui fait référence au prestige de l'établissement de la Belle Époque, mais on peut dire que, rétrospectivement, cela consiste surtout en une innovation majeure, puisqu'il y a prise de conscience et actes spécifiquement destinés à la dimension symbolique de la mise en scène. Le Palace bénéficie ainsi d'une affiliation, et gagne en visibilité au niveau mondial. En sus des installations concrètes exceptionnellement modernes pour l'avant-guerre alors disponibles, c'est en agissant à ce niveau que le Palace parvient à se maintenir à flots durant cette période, c'est-à-dire à attirer des consommateurs et à maintenir un flux monétaire minimum d'accumulation de transactions, dans l'espoir de faire renaître l'intérêt des investisseurs externes pour des transactions financières.

Cependant, au-delà du principe de propagande, l'image du Palace reste associée à la Belle Époque et n'incarne donc plus le rêve dans l'imaginaire de sa clientèle potentielle durant l'entre-deux-guerres. Alexandre Emery décède en 1931 ; il était président du CA depuis 1906 (et est resté jusqu'en 1930 également président du kursaal). C'est Jules Pilivet qui prend la relève (jusqu'en 1947), tandis que la direction générale est assurée par Charles Frank depuis 1929. C'est à ce moment-là que se dessinent les changements de fond pour le Palace. Une page se tourne également en 1937, lorsque la veuve d'Alexandre Emery (il s'était remarié à l'âge de 75 ans avec Nadine von Huppmann-Valpella) vend la Villa Florentine, qui devient alors une pension de famille. En 1933, le CA décide de supprimer la salle à manger, au profit des deux restaurants de facture moins monumentale, mais plus intimes et qui bénéficient de la vue sur le lac. On projette d'agrandir le restaurant Le Français, mais les moyens manquent ; une grande véranda ne sera construite qu'en 1956-1958.

Dans les publicités, on évite désormais de faire figurer le bâtiment, pour y représenter, par exemple, des femmes élégantes. Au Pavillon des Sports, en 1931, on organise de nouveaux événements, comme par exemple le concours

[165] Collectif, 2006 ; Duss, 2001.

international de la coiffure, agrémenté d'une exposition de parfums et de mode. En termes de marketing, c'est ce genre d'opération qui permet de moderniser l'image du Palace, en l'associant à des thématiques nouvelles. D'autre part, l'événementiel permet au Palace et à Montreux d'être relayés dans la presse. Deux événements politiques majeurs vont également faire parler du Palace et de Montreux : en 1936 la Convention de Montreux (traité des Dardanelles), et en 1937 la conférence des Capitulations (qui donne sa souveraineté à l'Égypte). Ces deux conférences permettent en outre à l'établissement de faire le plein pendant plusieurs semaines (du 12 avril au 10 mai pour la conférence des Capitulations), et d'organiser de somptueux galas. Le Montreux-Palace continue ainsi à se positionner sur le marché de l'hôtellerie de luxe, ce qui lui est possible grâce à la modernité de ses installations par comparaison avec celle des autres établissements de l'époque. En évitant de s'inscrire dans le sillon nouveau de l'hôtellerie populaire, il conserve son potentiel haut de gamme.

La multifonctionnalité du Palace et son rôle dans le renouvellement des infrastructures montreusiennes[166]

Comme d'autres hôtels, le Palace connaît encore, après la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses difficultés financières. En 1950, l'action ne vaut plus que 0,50 fr., et l'établissement est exploité sans dégager le moindre bénéfice. Le directeur de l'époque, M. Rossier, se résout à vendre certains éléments de décor, comme par exemple les lustres du hall et de certains salons. Il est question de fermer l'établissement, pour le vendre par lots en résidences. Cette option ne sera pas retenue, vraisemblablement en raison de la faible valeur immobilière de ces établissements à l'époque (voir les cas de l'hôtel de Clarens et du Caux-Palace, chapitre 8, point 8.2.2.).

Certains travaux de modernisation sont effectués, et la SHNC collabore avec la commune au développement du tourisme de congrès. En 1965, M. Frei prend la direction du Palace, pour trente ans. Les discussions avec l'office du tourisme (OT) et la Fondation pour l'équipement touristique de la ville de Montreux[167] (partie III, chapitre 8, point 8.2.) portent au début des années 1950 sur l'aménagement de la grande salle du Pavillon des Sports en salle de congrès et de spectacle[168]. Elles aboutissent en 1955 à la signature d'une convention pour trente ans, approuvée par l'assemblée des créanciers

[166] Collectif, 2006 ; Duss, 2001.
[167] Ci-dessous « Fondation ».
[168] Convention entre la Fondation pour l'équipement touristique de Montreux et la Société des hôtels National et Cygne du 28 février 1955, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

obligataires : la commission de la grande salle du Pavillon est créée, et réunit un membre désigné par le conseil administratif du Cercle de Montreux (ne faisant partie ni du conseil de la Fondation ni du CA de la SHNC, ni du CA du casino) agissant comme président, un membre de la Fondation, un membre de la SHNC, un membre de l'OT, et un membre des sociétés montreusiennes locales. Le rôle de la commission est de gérer l'attribution de la salle aux différents occupants, soit les événements organisés par l'OT, les congrès, les événements des sociétés locales, durant les 90 jours pendant lesquels l'OT peut, chaque année, l'exploiter, sans loyer. En contrepartie, la Fondation participe financièrement aux charges, telles que le chauffage, le nettoyage ou l'éclairage, ainsi qu'à l'achat d'une partie du mobilier. La SHNC prend, quant à elle, à sa charge le personnel, l'entretien de l'immeuble et du mobilier (notamment le bar) dont elle reste propriétaire, les impôts et les charges foncières, les assurances, et l'autre partie des charges. En tout, le montant des travaux, engagés par la Fondation (avec le soutien de la taxe de séjour), s'élève à 700 000 fr. (la SHNC investit 200 000 fr., les municipalités 300 000 fr.) et vont de pair avec l'aménagement de la piscine du casino. Cet investissement se révèle crucial pour l'établissement. D'après son directeur, M. Rossier[169], les congrès produisent en 1961 et en 1962 de 40 à 45 % du chiffre d'affaires total de l'établissement. Cette clientèle devient indispensable pour le Palace, car elle permet d'accroître la fréquentation durant l'entre-saison. Pour cette raison, les directeurs successifs du Palace collaborent étroitement avec les autorités locales pour la construction des infrastructures nécessaires. Les chiffres présentés par M. Rossier permettent de comprendre les différences fondamentales dans l'exploitation d'avant et d'après-guerre : les revenus ne dépendent plus uniquement du tourisme d'agrément.

Le partenariat public-privé qui mène à l'aménagement de la grande salle est ainsi conçu dans une perspective collective et selon une stratégie globale pour la station de Montreux, qui permet de satisfaire les objectifs de chacun des acteurs pour leur propre entreprise. La SHNC, financièrement en difficulté, apparaît, grâce à ce projet, en première ligne pour l'hébergement des participants aux congrès, l'organisation de banquets et autres événements parallèles, comme par exemple dès 1956 avec l'assemblée de l'Association suisse des banquiers[170]. Grâce à cette fréquentation, les infrastructures

[169] Procès-verbal de la séance de la commission plénière de la Fondation pour la modernisation de l'équipement touristique montreusien du 8 avril 1963, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.
[170] Correspondance de l'OT à la Fondation, le 31 mai 1956, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

peuvent être entretenues, c'est-à-dire répondre aux exigences de la demande. En 1956-1958 le restaurant Le Français est modernisé ; une grande véranda est aménagée, sonnant le glas des plafonds majestueux mais démodés de la Belle Époque. On envisage le projet d'une plate-forme franchissant la route cantonale et servant de terrasse au restaurant. Mais l'idée n'aboutit pas. Ce sont en revanche des travaux dans les jardins qui se déroulent durant les années 1960, notamment avec l'aménagement d'une piscine.

Multi-localité des actionnaires et resserrement identitaire : les paradoxes de l'internationalisation du Montreux-Palace

En 1972, après 36 ans d'interruption, la SHNC verse à nouveau des dividendes à ses actionnaires[171]. L'année suivante est créé le groupe hôtelier Sodereal Holding SA, une société de participations et de gestion dans le secteur de l'hôtellerie, propriété de la banque Paribas Suisse. En 1973, Sodereal devient actionnaire de la SHNC. Avec cette société, la banque poursuit un double objectif : « *D'une part, elle* [cherche] *à diversifier les investissements de sa clientèle en lui offrant un placement qui allie la sécurité de l'investissement immobilier au rendement de l'industrie hôtelière du haut de la gamme. D'autre part, elle* [met] *à disposition de certains groupes hôteliers suisses des moyens financiers et une organisation rationnelle et imaginative* »[172], expression à travers laquelle il faut comprendre les rendements immobiliers. Dès sa création, Sodereal prend non seulement des parts dans la SHNC et dans la société du Grand Hôtel National à Lucerne[173], mais fonde aussi dans cette même ville une société immobilière. En 1974, elle double son capital (de 15 à 30 millions de francs)[174], ce qui lui permet de prendre des parts majoritaires dans certains de ces établissements, dont la SHNC[175]. L'année suivante, la SHNC restructure son capital en deux temps : un accroissement du capital via le passage des actions de 20 fr. à 50 fr. et la réunion de deux actions à 50 fr. en un titre à 100 fr., et l'augmentation de son capital social (de 5 559 770 fr. à 7 412 970 fr. grâce à l'émission de plus de 18 000 actions à 100 fr.). La double stratégie est fondée sur la rénovation des installations montreusiennes (Palace, National et Lorius) ainsi que sur la gérance d'hôtels (l'Alexandra Palace à

[171] V. S., « Quand l'industrie hôtelière devient un placement sûr et rémunérateur », in *Journal de Genève,* 19 novembre 1975, p. 7.
[172] V. S., « Quand l'industrie hôtelière… », p. 7.
[173] « Participation. Sodereal S.A. », in *Journal de Genève,* 14 août 1973, p. 2.
[174] M. K., « Paribas (Suisse) : une politique prudente et flexible en 1974 », in *Gazette de Lausanne,* 20 mars 1975, p. 9.
[175] M. K., « Sodereal : quinze grands hôtels dans dix ans », in *Journal de Genève,* 25 novembre 1981, p. 5.

Arosa et le Carlton à St-Moritz)[176]. En outre, depuis le refus du sauvetage du casino-kursaal par la population en 1977, la SHNC détient des parts dans cette entreprise et en est également gestionnaire[177]. Avec ce rachat par Sodereal, le Palace est partie prenante dès 1974 d'une logique de rendement globale. L'inscription de la société dans une entité internationale et financière permet aux propriétaires de distancer le reste des acteurs locaux. La distanciation est encore relative dans la mesure où la direction reste la même, mais pour les investisseurs, les visions à long terme ne concernent pas systématiquement le maintien et le développement de l'activité touristique, mais le rendement du capital, s'il le faut par des opérations contrariant la dynamique de mise en scène territoriale à long terme.

La croissance de Paribas Suisse S.A. au cours des années suivantes est remarquable, les bilans progressant régulièrement de plus de 20 % – notamment grâce au commerce pétrolier[178] – et jusqu'à 30 % en 1982[179]. Sodereal dégage un bénéfice de 1,14 million de francs en 1977[180]. Les résultats baissent de moitié en 1978, tandis que la SHNC se porte toujours bien[181], le Montreux-Palace connaissant même une croissance de 30 % entre 1978 et 1979[182], et atteignant un bénéfice record en 1981[183], année où la SHNC devient Société Montreux-Palace SA. Onze millions de francs sont alors investis dans l'aménagement du sixième étage, réservé jusque-là au personnel. Avec cette transformation, le Palace compte 235 chambres, y compris les suites, dont trois installées au 7e étage (les « Towersuite », avec leurs terrasses et leur accès par ascenseur privé) (Collectif, 2006).

---

176 V.S., « Quand l'industrie hôtelière devient un placement sûr et rémunérateur », in *Journal de Genève*, 19 novembre 1975, p. 7.

177 Lederrey J.-L., « Forte croissance des affaires de Parisbas (Suisse) en 1979 », in *Journal de Genève*, 28 mars 1980, p. 7.

178 J. R., « Paribas (Suisse) satisfait malgré une baisse de ses résultats en 1978 », in *Journal de Genève*, 29 mars 1979, p. 7 ; Lederrey J.-L., « Paribas Suisse développe ses activités hôtelières », in *Gazette de Lausanne*, 20 mars 1981, p. 15 ; Lederrey J.-L., « Forte croissance des affaires de Paribas (Suisse) en 1979 », in *Journal de Genève*, 28 mars 1980, p. 7.

179 Lederrey J.-L., « Excellents résultats pour Paribas Suisse en 1982 », in *Gazette de Lausanne*, 19 mars 1983, p. 7.

180 J.R., « Paribas (Suisse) S.A. souhaite toujours étoffer ses participations financières », in *Journal de Genève*, 4 avril 1978, p. 7.

181 J.R., « Paribas (Suisse) satisfait malgré une baisse de ses résultats en 1978 », in *Journal de Genève*, 29 mars 1979, p. 7.

182 Lederrey J.-L., « Forte croissance des affaires de Paribas (Suisse) en 1979 », in *Journal de Genève*, 28 mars 1980, p. 7.

183 Lederrey J.-L., « Paribas Suisse : sensible progression des résultats », in *Journal de Genève*, 26 mars 1982, p. 7.

En 1980, Sodereal augmente son capital de 30 à 55 millions de francs (notamment grâce à la banque Hofstetter Landolt[184]), devient Sodereal Holding et crée une filiale de management Sodereal Hotels Management SA, dans le but de créer une chaîne d'hôtels de première catégorie[185], en l'occurrence des hôtels profilés sur le marché des congrès (Hôtel Plaza, édifice inauguré en 1984 au centre de Congrès de la Foire d'échantillons de Bâle, ainsi que deux autres hôtels, au centre de Luxembourg et à Montréal)[186]. Un premier versement de dividende de 10 fr. par action a lieu en 1982[187]. La société se concentre désormais sur la gestion, en prenant des parts minoritaires dans les établissements : «*Le groupe recherche l'hôtellerie de luxe avec gestion personnalisée, réunie sous le vocable de "Swiss Tradition Hôtels", que Sodereal espère enregistrer un jour comme raison sociale*»[188]. La logique commerciale hôtelière se poursuit, selon des principes de management extra-territoriaux (tour-opérateurs et grandes chaînes, où la création de valeur ne dépend pas du lien entretenu avec la scène territoriale, mais dépend de l'entreprise uniquement – la marque). Pour assurer sa nouvelle stratégie, la holding accueille notamment dans son conseil d'administration Christian Jacob, directeur-adjoint de la banque Paribas Paris et administrateur du groupe Accor. À moyen terme, Sodereal envisage de coter ses actions en bourse : son capital est alors de 55,6 millions de francs[189].

L'année suivante, la holding décide de se séparer de l'hôtel National, «pour des raisons "économiques"», alors que les comptes d'exploitation étaient équilibrés à l'année : «*Le rendement hôtelier n'était plus en rapport avec l'augmentation de la valeur immobilière de la vaste parcelle située en plein Montreux.*»[190] Le terme «économique» ne concerne plus que le rendement du capital dans une logique capitaliste, et non plus la dynamique transactionnelle dans une économie de marché. La municipalité regrette cette décision, car les acteurs locaux restent, contrairement aux actionnaires, contraints d'agir

---

[184] Lederrey J.-L., «Sodereal : quinze grands hôtels dans dix ans», in *Journal de Genève*, 25 novembre 1981, p. 5.
[185] Lederrey J.-L., «Paribas Suisse développe ses activités hôtelières», in *Gazette de Lausanne*, 20 mars 1981, p. 15.
[186] Lederrey J.-L., «Paribas Suisse : sensible progression des résultats», in *Journal de Genève*, 26 mars 1982, p. 7.
[187] Lederrey J.-L., «Excellents résultats pour Parisbas Suisse en 1982», in *Gazette de Lausanne*, 19 mars 1983, p. 7.
[188] Lederrey J.-L., «Sodereal Holding : projets d'expansion et d'élargissement du capital-actions», in *Journal de Genève*, 13 octobre 1984, p. 7.
[189] Lederrey J.-L., «Sodereal Holding…», p. 7.
[190] Lederrey J.-L., «Changement de propriétaire à l'horizon», 5 janvier 1985, in *Journal de Genève*, p. 10.

dans le cadre de la dynamique transactionnelle territoriale. André Guigoz, entrepreneur à La Tour-de-Peilz, rachète l'hôtel National pour 6 800 000 fr.[191] et envisage de construire sur les terrains annexes pour assurer l'exploitation de l'établissement de 100 chambres. Cinq ans plus tard, le promoteur met à l'enquête un projet de complexe hôtelier de 550 lits[192], mais le projet n'aboutit pas. Pour les investisseurs, la vente du National a rapporté un montant de 4 fr. supplémentaires au dividende de 22 fr. par action en 1985[193]. Le Lorius avait quant à lui été vendu en 1979 à la commune en vue de l'extension de la Maison des Congrès[194], pour 3,4 millions de francs. Ces événements montrent l'impuissance des motivations marchandes traditionnelles face à l'augmentation de la valeur du capital. La marge de manœuvre qui peut alors être dégagée dans une logique locale d'économie de marché ne suffit pas face aux dynamiques dépendant d'un cadrage capitaliste déterritorialisé.

En 1986, Sodereal possède une dizaine d'hôtels en Suisse et en Europe, dont le Lausanne-Palace (à 100 %) et le Montreux-Palace (environ 80 %)[195]. Paribas Suisse se défait cette année-là de ses participations dans la holding en les cédant à Swissair Participations SA, par le biais de Swisshotel qui négocie le rachat de la participation majoritaire de la banque Paribas Suisse dans le groupe hôtelier Sodereal Holding SA. En 1986, Paribas Suisse contrôle 55 % des actions Sodereal, la banque privée Hofstetter, Landolt & Cie de Lausanne 40 %, et des actionnaires privés 5 %[196]. Swissair Nestlé Hôtels S.A. (Swisshotel) avait, elle, été créée en 1980 par Swissair et Nestlé. Elle emploie en 1986 1 300 personnes, pour un chiffre d'affaires de 130 millions de francs et possède des hôtels en Chine. Au niveau de l'exploitation, Montreux-Palace S.A. enregistre cette année-là un chiffre d'affaires de 28,2 millions de francs (+ 3 % par rapport à 1985), pour un bénéfice de 1,4 million[197].

En 1993, malgré la signature d'un contrat d'exclusivité avec le nouvel Auditorium Stravinsky[198], le Palace souffre de la crise et de la baisse générale de fréquentation de la station. Pour expliquer ces mauvais résultats, les

---

[191] Lederrey J.-L., « Vente du National », in *Gazette de Lausanne*, 19 mars 1985, p. 5.
[192] Lederrey J.-L., « Hôtel National à Montreux », in *Gazette de Lausanne*, 10 mars 1989, p. 17.
[193] Lederrey J.-L., « Montreux-Palace : Hausse du chiffre d'affaires », in *Gazette de Lausanne*, 23 juin 1987, p. 22.
[194] « Oui à l'achat du "Lorius" », in *Gazette de Lausanne*, 27 avril 1979, p. 3.
[195] Lederrey J.-L., « Swisshotel va reprendre la majorité de Sodereal », in *Journal de Genève*, 12 février 1986, p. 7.
[196] Lederrey J.-L., « Swisshotel… », p. 7.
[197] Lederrey J.-L., « Montreux-Palace : Hausse du chiffre d'affaires », in *Gazette de Lausanne*, 23 juin 1987, p. 22.
[198] Guhl C., « La Riviera perd sa boîte la plus kitsch », in *Gazette de Lausanne*, 13 janvier 1994, p. 17.

actionnaires et le président du conseil d'administration, Philippe Brugisser, mettent d'ailleurs en cause l'OT qui n'assumerait pas avec efficacité l'ensemble de la nouvelle structure[199]. Avec 70 millions de francs d'investissements en quinze ans et des revenus d'exploitation en baisse, la société est contrainte d'équilibrer son bilan en augmentant son capital-actions de 7,4 à 12,4 millions de francs, en transformant ses actions au porteur en actions nominatives, et en renonçant à tout versement de dividendes. La même année, la Villa Florentine est transformée en immeuble de bureaux (Collectif, 2006).

En 1995, Alfred J. Frei prend sa retraite, après trente années passées à la tête de l'établissement. C'est le bâlois Hans Wiedemann qui reprend la direction[200]. Le nouveau secteur *sales & marketing* est considérablement agrandi, composé de 11 personnes (Duss, 2001). Cette stratégie revient à se désolidariser de l'organisation locale de mise en scène en se profilant de manière indépendante sur le marché (voir également partie III, chapitre 8, point 8.2.3.), c'est-à-dire en ne passant plus par l'intermédiaire « destination Montreux », mais en se reposant sur son propre réseau d'appartenance multi-local. En 1999, après 6 ans, le Palace sort « du rouge » et bénéficie d'une excellente conjoncture. Son chiffre d'affaires est de 31 525 519 fr. Les excellents taux d'occupation sont dus encore aux congrès et aux *incentives*. La clientèle individuelle ne représente que 30 % des nuitées (Duss, 2001). Les années de direction de Wiedemann seront en outre marquées, en 2001, par la vente du casino au Groupe Barrière. Cette vente lui permet de financer le centre *wellness* du Palace[201].

En 1998, Swisshotel est propriété de SAirRelations/SAirGroup (68,5 %), Nestlé (14,8 %) et Kuwait Investment Office (11,2 %)[202]. Avec les difficultés de la compagnie aérienne au début des années 2000, Swisshôtel est racheté en 2001 par Raffles Holdings Limided, basée à Singapour, pour 520 millions de francs, tandis que Mövenpick s'était porté candidat à ce rachat[203]. Swisshôtel

---

[199] Z. J., « En déficit, le Montreux-Palace met en cause l'office du tourisme », in *Journal de Genève*, 16 juin 1997, p. 11.

[200] Hans Wiedemann restera à la tête de l'établissement jusqu'en 2004, avant de reprendre la direction du Badrutt's Palace de St-Moritz. Pour l'anecdote, il hérite de la propriété du Badrutt's en 2006, plus précisément des deux tiers du capital-actions des derniers représentants de la lignée Badrutt, Hansjürg et Aniko Badrutt. Ces derniers choisissent cette option (un cadeau estimé à plusieurs dizaines voire 100 millions de francs) « *pour conserver au cinq-étoiles son caractère unique* », c'est-à-dire éviter son rachat par un groupe étranger. (PÉCLET J.-C., « Le Badrutt's Palace de St-Moritz offert en cadeau à son directeur », in *Le Temps*, 27 décembre 2006).

[201] PÉCLET J.-C., « Le Badrutt's Palace de St-Moritz offert en cadeau à son directeur », in *Le Temps*, 27 décembre 2006.

[202] PÉCLET J.-C., « Le Montreux Palace renoue avec la croissance des beaux jours », in *Le Temps*, 7 décembre 1998.

[203] KACZOR P., « SAirGroup cède Swissôtel pour 520 millions de francs », in *Le Temps*, 24 avril 2001.

contrôle alors 23 hôtels dans le monde (34 millions de francs de bénéfice et 202 millions de chiffre d'affaires annuels), Raffles 16 hôtels et 13 complexes hôteliers. Raffles est ensuite elle-même rachetée en 2005 par Colony Capital LLC, groupe d'investisseurs privés basé à Los Angeles, spécialisé, selon les sources, dans la gestion d'actifs et de sociétés immobilières ou dans l'immobilier de loisirs[204]. Cette société, ainsi que Kingdom Hotels International, acquièrent Fairmont Hotels & Resorts, le groupe devenant FRHI Holdings Limited, réunissant les trois marques : Fairmont, Raffles et Swisshôtel Hôtels & Resorts. FRHI Holdings Limited est aujourd'hui propriétaire de 40 établissements dans 17 pays. Avec la chute de Swissair, une échelle territoriale est donc encore franchie, puisque l'exploitation du Palace perd de sa dimension helvétique, du point de vue de la propriété de son capital. À l'époque de la vente de Swisshotel, cet événement est d'ailleurs perçu comme un drame national par les responsables de la SSH. Nous retenons ici le fait que la dimension locale et les conséquences sur la mise en scène ne sont pas présentées comme des enjeux ; la logique de rendement du capital domine, tandis que les transactions qui restent à la base de la création de valeur économique reposent sur des propriétés symboliques locales.

Les hôtels Seiler et les hôtels de la bourgeoisie à Zermatt juqu'au milieu du XXe siècle

Fils d'un paysan de montagne (Truffer, 2011a), Alexandre Seiler est né à Blitzingen, petite commune de la vallée de Conches (Haut-Valais) en 1819. Savonnier, puis fabriquant de bougies, en Allemagne, puis à Sion, il répond en 1853 à l'appel de son frère Joseph, alors chapelain à Zermatt, qui l'enjoignait à venir s'y installer depuis 1850[205]. Il se résout à remonter la vallée de la Viège, et loue puis rachète après une année d'exploitation l'auberge du Dr Lauber (Anthamatten, 1991). La maison, initialement construite en bois, est rénovée, maçonnée (35 lits), et rebaptisée hôtel du Mont-Rose en 1855. Rapidement, son offre rencontre un succès certain auprès de la clientèle. Seiler démontre en outre des talents de gestionnaire, qui lui permettent d'agrandir sans cesse son entreprise.

La première génération des hôteliers Seiler est conduite par Alexandre Seiler. Néanmoins, au niveau de l'entreprise, on parle des « Frères Seiler » jusqu'en

[204] Richard, J.-L., « Les autres ex-filiales de Swissair s'en sortent », in *Le Temps*, 23 août 2005.
[205] « „Du musst nach Zermatt kommen !“ », in *Journal de Genève*, 15 novembre 1982, p. 17.

1868[206]. Cette situation illustre la culture d'entreprise Seiler et son modèle d'affaire, résolument centré sur la famille. On ignore si et dans quelle mesure Joseph Seiler contribue au financement du Monte Rosa, mais Alexandre Seiler peut s'appuyer sur son beau-frère Emil Cathrein (1847-1916), qui développe parallèlement à Alexandre Seiler des hôtels dans la région d'Aletsch (hôtel Jungfrau-Eggishorn dès 1872, puis à Riederalp et Riederfurka) (Ammann, 2008).

Le premier hôtel appartenant aux Seiler est donc le Monte Rosa (Mont-Rose), qui est agrandi trois fois : en 1868 (nouveau bâtiment au nord [total 60 lits]), en 1880 (total 70 lits), et en 1890 (salle de restaurant et deux étages supplémentaires [110 lits] [Attinger, 1999-2000]). En 1854, Seiler exploite le Riffelhaus (18 lits) (aujourd'hui Riffelberg), qui avait été bâti par le curé de Zermatt Joseph Ruden, associé à deux autres prêtres, Matthias Welschen et Joseph Kronig, tous trois bourgeois de la commune (Anthamatten, 1991 ; Julen, 1991). Dès 1855, c'est du Riffelhaus que partent les expéditions qui entreprennent la conquête de la Pointe Dufour[207]. À la suite du succès de l'hôtel, la commune envisage de vendre un second terrain à un hôtelier extérieur. Dans le même temps, les trois propriétaires ne sont pas en mesure de mener les travaux d'agrandissement nécessaires à une plus importante exploitation. Pour ces raisons, ils cèdent en 1862 le Riffelhaus à la bourgeoisie. Cette dernière conclut ensuite un accord avec Seiler : il reprend à son compte les dettes accumulées par le Riffelhaus (15 000 fr.) et les coûts de rénovation (30 000 fr.), tandis que la commune fournit les matériaux de construction et garantit la location gratuite de l'établissement à Seiler pour les quinze années suivantes. En 1864, l'établissement possède 30 chambres, deux salles et une cuisine. On sait qu'en 1879, la location semonte à 5 000 fr., puis en 1894 à 8 000 fr. Parallèlement, en 1856, Seiler achète rapidement du terrain à Riffelalp[208]. La construction a lieu entre 1878 et 1884, puis l'hôtel est agrandi en 1890 (200 lits, puis 80 supplémentaires quelques années plus tard).

Réalisant que son entreprise est interdépendante de l'ensemble de la scène territoriale et de son inscription dans le réseau de mobilité des personnes et de l'information à d'autres échelles, contrairement aux locaux (y compris aux bourgeois), Alexandre Seiler père s'investit personnellement pour développer cet ancrage. C'est ainsi que Seiler devient responsable de deux éléments fondamentaux pour l'accumulation des transactions marchandes : la poste (entre 1867-1873 [responsable du bureau] jusqu'à son décès en 1891 [Anthamatten, 1991]) et la route. Le cas de l'entretien des routes est particulièrement

[206] Registres de la taxe industrielle (Archives de l'État du Valais).
[207] www.riffelberg.ch.
[208] www.riffelalp.com.

emblématique. En 1856, Seiler est présent à Zermatt depuis trois ans et exploite deux hôtels : le Monte Rosa dont il est propriétaire, et le Riffelhaus qu'il loue à la bourgeoisie. Il s'adresse directement au département des ponts et chaussées de l'État du Valais et dénonce les négligences de la bourgeoisie quant à l'entretien de la route dans le village, une « *paresse incompréhensible* » (cité par Sauthier, 2014). Seiler note également que cette négligence est « *impardonnable de la part de l'autorité de cette commune* ». Ici, nous pouvons noter que, de son point de vue d'entrepreneur et d'acteur de l'économie de marché reposant sur la mobilité des personnes et de l'information, l'inaction de la commune relève de l'incohérence, de l'impossible. Or, du point de vue des autorités communales – qui se sont impliquées dans le tourisme depuis deux années, et par réaction aux activités commerciales de Seiler – l'état de la route n'apparaît probablement pas comme problématique. Entre les deux acteurs locaux, les registres de connaissance d'un point de vue économique sont différents, et chacun exprime son point de vue (théoriquement) en toute bonne foi selon les principes de son propre cadrage. Les compétences commerciales de Seiler – et en particulier en ce qui concerne la mobilité des personnes – ne sont pas partagées par l'ensemble des acteurs locaux. En revanche, elles le sont par les responsables de l'administration cantonale, puisque ces derniers accordent à Seiler le droit et les moyens (270 fr.) d'agir, et cela bien qu'il ne l'ait pas explicitement demandé (B. Truffer, 2008). En 1860, c'est le cas du sentier muletier qui sépare Viège de Zermatt (35 kilomètres [Maria Merki, 2004]) qui est l'objet de réclamations de la part de Seiler à l'attention du canton. En réponse à sa requête, Seiler est nommé directeur des travaux d'élargissement, et touche une subvention de 5 000 fr. à cet effet (Anthamatten, 1991).

Alexandre Seiler fils, bourgeois de Blitzingen, Zermatt et Brigue, fait des études de droit à Heidelberg (doctorat), Louvain et Munich. Il reprend la direction des hôtels à la suite du décès de son père, mais surtout de sa mère, en 1894[209]. Comme son père, Alexandre Seiler fils est pourvu d'un charisme et d'une influence indéniables : « *un homme grand dans toutes les dimensions* », « *le roi de Zermatt* », des qualités auxquelles certains commentateurs associent celles de propriétaire terrien, tout en condamnant l'aristocratie valaisanne[210]. Politiquement, son combat, comme celui de son père, s'inscrit donc dans la lignée bourgeoise libérale. Il évolue ainsi entre ses propriétés agricoles et le développement touristique, exercice remarquablement exécuté selon ce commentateur de l'époque à l'occasion de son décès : « *De Brigue, où il avait élu domicile, il circulait entre Zermatt et le village de Conches, où son landau, attelé de beaux chevaux, le conduisait aux*

[209] « Chronique parlementaire. La mort de M. Seiler », in *Journal de Genève*, 5 mars 1920, p. 1.
[210] Grellet P., « Alexandre II », in *Gazette de Lausanne*, 27 décembre 1945, p. 1.

comices agricoles, où il plaidait la cause des chèvres, des moutons et des porcs, se faisait l'avocat du chemin de fer, des routes automobiles et de l'aviation.»[211] En Valais, il démultiplie ses propriétés et cultive ainsi son amour pour les Alpes, et pour la terre, ce que ses admirateurs lui rendent bien. «*Ce qui rend intéressante la physionomie de ce grand seigneur de l'hôtellerie* […], *c'est sa liaison avec la terre. Il restait d'âme paysanne sous son faste et il n'est pas difficile de voir que s'il l'avait fallu, il aurait sacrifié ses luxueux palaces aux terres et aux troupeaux dont il était le maître. Dans son existence privée et publique, la culture des fruits et des légumes, les soins des pâturages et des troupeaux, l'amélioration des races caprines, ovines et porcines tient une place aussi grande que le bien-être et la prospérité de ses clients. Ses étables, répandues dans tout le Haut-Valais, avaient un type, comme les maisons cantonnières construites par Bonaparte sur la route du Simplon.*»[212] On peut lire encore cette efficace mais complexe personnalité, de même que la déférence qu'il inspirait, par exemple à l'auteur de ces lignes, dans une anecdote contée par ce dernier. P. Grellet ayant noté que l'exposition des havanes royaux dans la large poche supérieure du veston n'avait «*rien de choquant pour la démocratie*», mais plutôt que leur alignement évoquaient les «*tuyaux inégaux de la syrinx, de la flûte de Pan, un des emblèmes de la vie pastorale*», le maître remercia l'auteur de ces mots en lui faisant parvenir une boîte de sa marque favorite, «*dont le bouquet était parfait*»[213].

En l'espace de dix ans, l'entreprise familiale[214] évolue considérablement, d'abord sous l'influence d'Alexandre Seiler fils, puis de ses frères Joseph (1858-1929) et Hermann (1876-1961) (Truffer, 2011a, 2011c, 2013). Tous bénéficient d'une éducation de haut niveau: Joseph suit une formation hôtelière à Rome et à Londres, Alexandre et Hermann sont avocats et notaires (doctorat pour Hermann). En outre, de par leurs études et leurs activités commerciales, professionnelles et politiques – chacun d'entre eux remplit un nombre important de mandats politiques, aux niveaux cantonal et fédéral – ils entretiennent un réseau important. Joseph dirige les hôtels Zermatterhof (1879-1891) et Mont-Cervin (1892-1894), puis reprend l'hôtel du Glacier du Rhône à Gletsch, et développe considérablement le trafic touristique sur les cols du Grimsel, de la Furka et du Gothard avec un service de diligences (Truffer, 2011c). Ils sont également sollicités pour intervenir à l'étranger, par exemple en Afrique via une société anglaise[215].

---

[211] Grellet P., «Alexandre II…», p. 1.
[212] Grellet P., «Alexandre II…», p. 1.
[213] Grellet P., «Alexandre II…», p. 1.
[214] Alexander Seiler & Co en 1895, puis A. Seiler Frères en 1900, puis Seiler Hotels S.A. en 1908 (Truffer, 2011a).
[215] L. C., «Les employés d'hôtel», in *Journal de Genève,* 29 octobre 1911, p. 2.

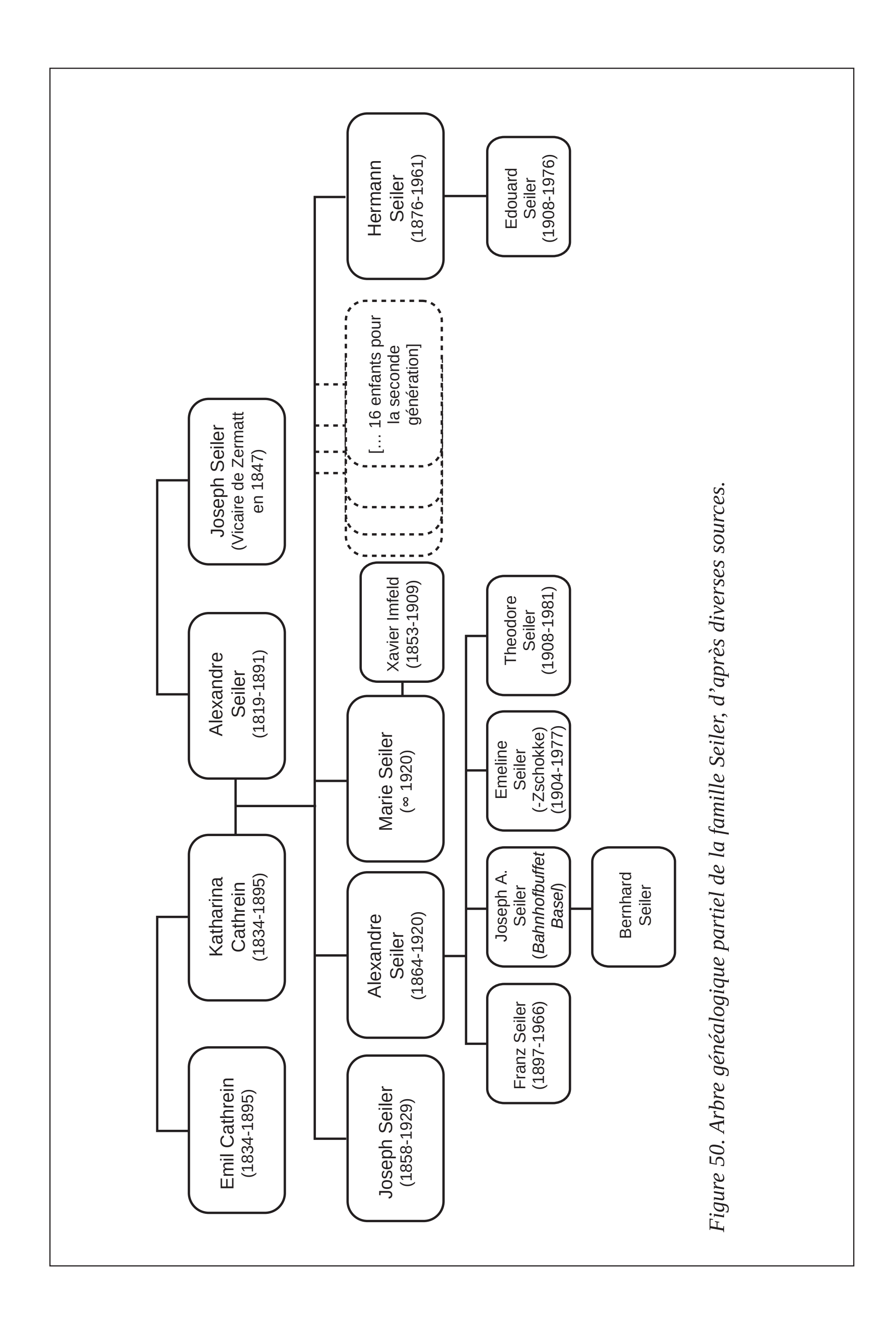


Figure 50. Arbre généalogique partiel de la famille Seiler, d'après diverses sources.

Quantitativement, l'entreprise Seiler prend de l'ampleur durant les années 1890, comme on peut le constater sur la figure 51. Outre les hôtels, la Société des hôtels Seiler met également en location des magasins à la saison[216]. En 1878 Seiler loue le Zermatterhof à la bourgeoisie. Deux contrats de ce type se succèdent au tournant des années 1890 : le Schwarzsee cette même année, et le Gornergrat Belvédère en 1895. D'autre part, des établissements sont achetés et/ou construits par les Seiler : le Mont-Cervin en 1867, le Riffelalp en 1884, le Buffet de la Gare en 1891, le Victoria & Angleterre en 1904.

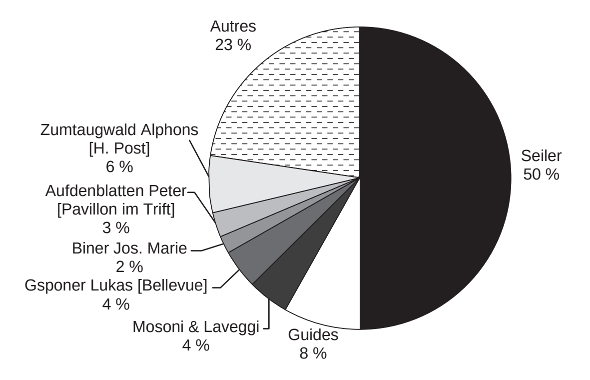


Figure 51. Répartition des bénéfices taxés sur l'ensemble de la commune de Zermatt, en 1890. Source : Taxes industrielles, Archives de l'État du Valais.

À la fin du règne de la première génération, le tout nouvel hôtel Riffelalp contribue le plus largement aux bénéfices de la société Seiler (figure 52). Au regard de l'ensemble des taxes industrielles prélevées sur la commune, Seiler occupe alors une place importante : 62 % de l'ensemble des bénéfices taxés en 1885, 50 % en 1890. Les acteurs se multiplient donc dans le commerce et l'hébergement touristique, principalement des personnes en provenance de l'extérieur. Contrairement à la première génération, la seconde génération des Seiler est moins isolée en tant qu'étranger au niveau local, mais sa situation dominante sur le marché est contestée. Ainsi, en 1909, lorsque sont mis au concours les contrats de bail des établissements appartenant à la bourgeoisie (Riffelberg, Zermatterhof et Gornergrat Belvédère), les contrats sont attribués à Auguste Gindraux, de Bienne, d'ores et déjà actif à Zermatt depuis 1901 via un bazar, et propriétaire de l'hôtel Beau-Site (1907), si l'on en juge par les registres (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). Certes, la proposition de Gindraux dépassait celle de Seiler, mais la mise aux enchères elle-même

[216] « Zermatt. À louer. », in *Journal de Genève,* 21 février 1912, p. 6.

nous renseigne sur la volonté de la bourgeoisie de diversifier les bénéficiaires des baux de ses exploitations. À titre indicatif, Gindraux paie 55 000 fr. de location au total pour l'année 1910 à la bourgeoisie, tandis qu'il s'acquitte de 2 000 fr. de taxe industrielle.

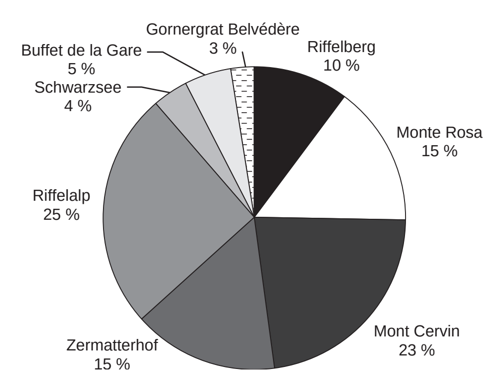


Figure 52. Répartition des bénéfices taxés des hôtels Seiler, en 1896. Source : Taxes industrielles, Archives de l'État du Valais, Sion.

Comme l'ensemble de l'hôtellerie suisse après la Première Guerre mondiale, les hôtels Seiler S.A. se trouvent dans une situation difficile durant l'entre-deux-guerres. Jusqu'ici, le parc hôtelier était entièrement dédié à l'exploitation estivale. Hermann Seiler, qui prend la direction de la société en 1920, après le décès de son frère Alexandre, va œuvrer pour l'avènement de la saison d'hiver à Zermatt, afin d'élargir le potentiel d'exploitation des hôtels.

Hermann Seiler est le dernier des fils d'Alexandre père. Pour répondre à ses obligations, il démissionne de son poste de conseiller d'État qu'il occupe depuis 1910[217]. Il a étudié à Paris, à Berlin et à Berne, participe à la fondation de la Banque cantonale de l'État du Valais en tant que conseiller d'État (1910-1920), remplit également au cours de sa carrière les fonctions d'administrateur des CFF, de membre du directoire de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, de président de la Société suisse des hôteliers (1928-1945), de président de l'Association nationale pour le développement du tourisme en 1917 et de fondateur de l'organisation « Pro Sempione », qui soutient la construction de la ligne du Lötschberg[218]. Il épouse la fille d'Édouard Cattani, hôtelier à Engelberg. Hermann Seiler s'inscrit dans la lignée familiale en tant

[217] « Nouvelles locales », in *Le Nouvelliste*, 1er avril 1920, p. 3.
[218] « „Du musst nach Zermatt kommen !“ », in *Journal de Genève*, 15 novembre 1982, p. 17.

que personnage hautement charismatique, s'exprimant dans plusieurs langues, maîtrisant les outils juridiques et financiers, et disposant d'un imposant réseau de responsables politiques et économiques régionaux, nationaux et internationaux de son temps. Outre son activité à Zermatt, il devient propriétaire de l'hôtel du Glacier du Rhône à Gletsch en 1925, entreprise largement développée par son frère Joseph. Il ne s'en occupe exclusivement qu'à partir de 1943 (Truffer, 2011c), date de l'arrêt de sa présidence du CA de la société. Il fait notamment reconnaître ses droits de propriété sur le Glacier du Rhône.

En 1920, les hôtels dont la famille est propriétaire sont le Victoria, le Mont-Cervin, le Riffelalp, le Monte Rosa et le Schwarzee. Avec le Buffet de la Gare et la confiserie y attenante, l'ensemble de ces établissements est taxé à hauteur de 710 fr., soit 32 % de l'ensemble de l'imposition des hôtels, pensions, auberges et restaurants cette année-là. Parallèlement, sont taxés le tram (faisant le lien entre le Riffelalp et la ligne du Gornergrat), une boucherie, et les chevaux, pour 210 fr. Ce second ensemble des activités taxées a pris de l'importance par rapport à 1913 ; il représente désormais 30 % de l'ensemble des taxes payées par Seiler. D'autre part, la taxe concernant le tram est moins élevée. En 1920 l'ensemble des taxes payées par la famille Seiler représente ainsi 18 % de l'ensemble des impôts sur l'industrie prélevés à Zermatt. Cette proportion était de 62 % en 1885, 50 % en 1890, et de 34 % en 1913 (la différence importante étant due à la perte des baux des établissements de la bourgeoisie au profit de Gindraux). Seiler subit une concurrence interne et externe. Si le groupe des établissements Seiler reste incontournable au regard de l'ensemble des activités à Zermatt, son importance faiblit. À l'image de l'ensemble de l'hôtellerie suisse, l'entreprise bénéficie de bonnes années entre 1925 et 1929 notamment, en sus de la nouvelle exploitation hivernale avec le Victoria. Puis l'entreprise subit des difficultés pendant les années 1930[219].

Au début de la Seconde Guerre mondiale, les hôtels subissent une forte baisse de fréquentation. Mais c'est également durant ces années que l'entreprise traverse une réorganisation financière et un changement de direction – un changement de génération[220]. La réorganisation de 1942 a pour conséquence une distinction entre le conseil d'administration et la direction des hôtels. Tandis que Franz Seiler[221], neveu de Hermann et fils d'Alexandre

[219] « Société des hôtels Seiler, Zermatt », in *Gazette de Lausanne,* 15 juin 1937 ; « Société des hôtels Seiler, Zermatt », in *Le Rhône,* 27 mai 1932, p. 7.

[220] « Société des hôtels Seiler, Zermatt », in Gazette de Lausanne, 3 juin 1942, p. 4.

[221] Tout comme ses aïeux et ses frères, Franz Seiler multiplie les compétences et les réseaux. Né en 1897 à Brigue, il suit des études de droit, obtient un doctorat à Berne portant sur l'introduction du système de la proportionnelle en Valais. Après avoir ouvert une étude à Brigue et été élu député, il se fixe à Zurich, prend la direction dès 1926 de la Société fiduciaire pour l'hôtellerie suisse

(fils), prend la présidence du CA[222], la direction des hôtels est assurée par A. Candrian[223], qui s'est construit une expérience en Égypte, en Italie et à Londres[224]. La restructuration de l'entreprise s'étale de 1942 à 1947[225]. Elle permet la rénovation des infrastructures, notamment du chauffage électrique des immeubles et de l'eau, et la modernisation des chambres. Le nombre des établissements est également réduit entre 1939 et 1945, avec la fermeture du Buffet de la Gare, la vente des hôtels Beau-Site[226] et des Alpes (Anthamatten, 1982 ; Attinger, 1999-2000).

Cette réorganisation a sans doute été l'œuvre de Franz Seiler, qui siège au CA depuis 1921, tandis qu'il participe dès 1923 à la direction de la Société fiduciaire pour l'hôtellerie suisse, dont il prend la direction en 1926. Au début des années 1950, tandis qu'il préside la Société Suisse des hôteliers, des actions sont menées en Suisse pour promouvoir les séjours en montagne, comme par exemple l'attribution d'une ristourne de 50 fr. à chaque étranger séjournant au moins quatorze jours dans le même hôtel d'une station de montagne[227].

La réorganisation financière et organisationnelle de 1942 permet à la société de moderniser complètement l'infrastructure hôtelière, ce qui peut être considéré comme une grande réussite, voire un exploit, au regard de la situation de l'hôtellerie suisse héritée de la Belle Époque. Les bâtiments sont rénovés les uns après les autres, les bénéfices tirés de l'exploitation des uns permettant les rénovations successives. De ce fait, certains hôtels ne sont adaptés que relativement tardivement pour la saison hivernale, comme le Monte Rosa en 1960, qui voit certes l'ajout d'une piscine et la rénovation du toit en 1969, mais devra attendre jusqu'en 1977 pour que lui soient ajoutés des balcons et des salles de bain privées (Attinger, 1999-2000).

(où il crée notamment la coopérative de cautionnement pour l'hôtellerie) et préside durant 20 ans la SSH (1945-1965), ainsi que, durant quelques années, l'Association internationale de l'hôtellerie. Il est également actif au sein du Comité du tourisme de l'OCDE et de la chambre suisse du commerce (« Franz Seiler. Un Seigneur », in Gazette de Lausanne, 27 décembre 1966, p. 4 ; Truffer, 2011b). Il décède en 1966.

[222] Aux côtés de son frère Joseph-A. Seiler (tenancier du Buffet de la Gare à Bâle), Alfred Clausen, jusge cantonal à Brigue, Hermann Seiler, conseiller national (Brigue), J. Gauer, tenancier du Schweizerhof à Berne, Walter Perrig (Brigue).

[223] Il assure la direction générale jusqu'en 1953 (« Du nouveau à la tête des Hôtels Seiler », in *Le Nouvelliste,* 21 août 1953, p. 6).

[224] « Hôtels Seiler, Zermatt », in *Gazette de Lausanne,* 3 juin 1944, p. 7.

[225] « Hôtels Seiler S.A., Zermatt », in *Gazette de Lausanne,* 10 septembre 1947, p. 3.

[226] Après avoir été revendu au cours des années 1970 à M. Christen, il est racheté par Ambros Julen et par Armand Aufdenblatten, qui rénovent le bâtiment et construisent un nouvel étage.

[227] A. H., « Hôtels Seiler S.A., Zermatt », in *Journal de Genève,* 26 juin 1951, p. 7.

L'entreprise bénéficie alors d'un nouveau souffle, précisément avant la fin du conflit et l'essor du début des Trente Glorieuses. L'hiver devient très rapidement crucial pour l'ensemble de la société. La direction regrette par exemple le manque d'enneigement de l'hiver 1948-1949, qui conduit à la fermeture du Mont-Cervin «*avant les fêtes de Pâques déjà*»[228]. Pour autant, la société n'investit pas dans les remontées mécaniques. De plus, l'été reste une saison primodiale. L'entreprise soutient des événements culturels et sportifs, organisant par exemple le tournoi de tennis international[229]. Ami du violoniste Pablo Casals, Franz Seiler fonde avec lui les Semaines musicales de Zermatt (cours pour jeunes musiciens et concerts)[230]. Durant les années 1950 et 1960, la tradition des liens avec l'alpinisme est également fortement entretenue. En 1965, les Seiler sont encore les partenaires privilégiés pour la commémoration du centenaire de l'ascension du Cervin, une grande réception étant organisée dans les jardins de la maison Seiler, en présence de Sir John Hunt, vainqueur de l'Everest, représentant officiel du gouvernement britannique[231].

Au regard de l'alpinisme, mais aussi par rapport à l'entreprise elle-même, les hôtels Seiler affichent dès les années 1950 leur héritage, leur expérience et le rôle joué jusque-là dans le développement de Zermatt. Aux qualités d'accueil, de confort et d'exception s'ajoutent celle de la tradition et de «l'authenticité». Les membres de la famille Seiler actifs dans l'entreprise – à l'image d'Emeline, sœur de Franz et de Joseph, qui dirige le Riffelalp – développent et entretiennent «le style Seiler»[232]. En 1955, les hôtels Seiler fêtent leur centenaire, commémorant l'ouverture du Monte Rosa, qui coïncide avec le centenaire de l'ascension du même Mont Rose[233]. Les Seiler sont alors dépeints et connus comme une «célèbre dynastie hôtelière»[234]. En 1964, une réunion de famille est organisée: «*Les membres de la grande dynastie valaisanne, venus de tous les coins du monde, ont rallié la haute station à cette occasion.*»[235] Mais parmi une famille très nombreuse (rappelons qu'Alexandre Seiler père a eu seize enfants), seuls quelques-uns sont engagés dans la société, qui a perdu de son profil d'entreprise familiale, de tribu unie autour d'un patriarche.

[228] «Hôtels Seiler S.A., Zermatt», in *Journal de Genève,* 22 juillet 1950, p. 7.
[229] C. P., «Tournoi de tennis de Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 22 août 1950, p. 5.
[230] «Franz Seiler Un Seigneur», in *Gazette de Lausanne,* 27 décembre 1966, p. 4.
[231] «Les Fêtes du Cervin ont commencé», in *Journal de Genève,* 13 juillet 1965, p. 3.
[232] «Les hôtels Seiler célèbrent leur centenaire», in *Journal de Genève,* 6 septembre 1955, p. 2.
[233] Muret C., «Centenaire à Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 10 septembre 1955, p. 3.
[234] «Franz Seiler. Un Seigneur», in *Gazette de Lausanne,* 27 décembre 1966, p. 4.
[235] «La famille Seiler s'est réunie à Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 2 septembre 1964, p. 3.

En 1960, des travaux de rénovation débutent au Riffelalp, également afin d'exploiter cet établissement durant l'hiver[236]. Au cours de ces travaux, en février 1961, un incendie ravage le bâtiment principal[237]. Avec cet événement et la vente du Victoria, le nombre de lits pour l'ensemble de la société baisse de 750 à 300[238]. Malgré la perte de l'établissement, la société enregistre l'année suivante une forte hausse des nuitées, le chiffre d'affaires total passant de 3,3 à 4 millions de francs, soit plus de 20 % d'augmentation en un exercice[239]. La raison de cette réussite est que l'hiver à lui seul – une saison où le Riffelalp n'enregistrait pas de nuitées – constitue près de 70 % des recettes d'un exercice. L'augmentation est de 41 % entre les hivers 1959-1960 et 1961-1962. «*Depuis cinq ans* [1958], *la saison d'hiver l'emporte toujours davantage sur l'été, concernant notamment les produits bruts d'exploitation et le résultat net. La raison bien évidente en est que la saison d'hiver dure normalement à Zermatt à peu près deux mois de plus que la saison d'été; que la clientèle d'hiver appartient en général à une classe plus aisée, et que la moyenne des recettes d'hiver est nettement influencée par le service des boissons dont la consommation est fortement accrue pendant les longues soirées hivernales. Encore faut-il noter que le séjour moyen par hôte, de 3 à 4 jours en été, passe en hiver à 7 ou 8 jours selon l'établissement.*»[240] Il faut également relever qu'à cette époque, l'offre de la société Seiler est diversifiée et adaptée à une clientèle au pouvoir d'achat varié, entre le Victoria, le Monte Rosa et le Mont-Cervin, les deux derniers ayant été rénovés. En raison de l'épidémie de typhus de 1963, le Victoria est fermé durant tout l'été suivant (partie III, chapitre 8, point 8.2.2.). Malgré ces événements, durant les années 1960, la croissance de la société est rapide. Le chiffre d'affaires passe de 3,44 millions de francs en 1961 à 5,3 millions en 1970. La société se trouve alors à un tournant stratégique. En 1968, l'hôtel Victoria, le premier des hôtels d'hiver de la société, est vendu. L'activité hôtelière est stoppée, et à cet emplacement est érigé le Victoria-Center, avec des magasins au rez-de-chaussée et des appartements en location. La même année, des dividendes sont versés aux actionnaires, pour la première fois depuis plus de quarante ans[241]. Diverses options se présentent alors à la société, dont une association avec le Club Med, qui s'intéresse à Riffelalp, ou encore la création d'une société

---

[236] J. C., «Un séjour antistress», in *Journal de Genève*, 9 février 1989, p. 33.

[237] www.riffelalp.com.

[238] «À la Société des hôtels Seiler S.A., Zermatt», in *Le Nouvelliste*, 22 avril 1971, p. 30.

[239] «Un rapport éloquent: celui des hôtels Seiler, à Zermatt», in *Feuille d'Avis du Valais*, 9 juillet 1963, p. 15.

[240] «Un rapport éloquent…»

[241] Anthamatten (1982); C. M., «De l'auberge de montagne à la ville sur l'alpe», in *Gazette de Lausanne*, le 12 mai 1970, p. 3.

immobilière de type «Super-Zermatt». À l'époque, c'est Théodore Seiler, banquier[242], qui préside le CA de la société[243]. Il a succèdé à Bernard Seiler, qui assurait cette fonction depuis 1955 (Anthamatten, 1982).

Le projet de Riffelalp se réalise finalement vingt-cinq ans plus tard, sous une forme traditionnelle, c'est-à-dire en respectant la tradition hôtelière des Seiler et le confort de ses établissements, mais grâce à un financement immobilier parallèle. En 1989, ce sont les deux dépendances rescapées de l'incendie qui sont réouvertes, sous forme d'hôtel pour l'une (Riffelalp, 40 lits) et de résidence (Résidence «Augstkumme»; studios et appartements pouvant être achetés ou loués). La reconstruction n'est pas envisagée d'emblée, mais uniquement au début des années 1980. D'âpres négociations sont alors menées avec la bourgeoisie concernant la remise en service du tramway menant de la station du Gornergratbahn à Riffelberg au Riffelalp[244]. De manière générale, «*les responsables des hôtels Seiler ne sont pas précisément favorables au développement du tourisme de masse au pied du Cervin. Zermatt se doit de maintenir, voire de renforcer son image de marque, de conserver son style particulier en poursuivant sa politique de cité sans voitures et de régler le problème du trafic à l'intérieur de la localité.*»[245] Dans le même temps, la Société des hôtels Seiler débat ferme, avec la municipalité cette fois, et durant de nombreuses années, à propos de la vente de parcelles de terrains pour le projet de réalisation d'un centre sportif par la société de développement, au cœur du village. Au début des années 1980, il est question d'une réalisation conjointe, entre la société Seiler et l'administration communale[246].

Durant vingt ans, le projet de reconstruction du Riffelalp a donc été en gestation, tandis que le reste du parc hôtelier était progressivement rénové. Le projet de reconstruction du complexe se concrétise avec un nouveau changement de direction, de génération, et de stratégie pour la société, par l'intermédiaire de Christian Seiler, avocat à Genève, et de Roberto Seiler, banquier à New York[247]. Face aux impératifs de la branche (rentabilité des hôtels, coûts de rénovation, etc.), la société développe un parc immobilier d'appartements, de bureaux et de locaux commerciaux (Haus zur Matte, Tempel Areal, Haus Annyvonne). Des partenariats sont également menés

[242] Il fut directeur de la SBS à New York, directeur général de la SBS à Zurich, et membre de nombreux CA dont ceux de Swissair et Motorcolombus.
[243] «Madame Théodore Seiler», in *Gazette de Lausanne,* 30 octobre 1971, p. 17.
[244] J. C., «Un séjour antistress», in *Journal de Genève,* 9 février 1989, p. 33.
[245] Tisonnier L., «De lumineux projets», in *Le Nouvelliste,* 15 février 1982, p. 12.
[246] Tisonnier L., «De lumineux projets»…, p. 12.
[247] «„Du musst nach Zermatt kommen!"», in *Journal de Genève,* 15 novembre 1982, p. 17; Schweitzer,2004.

pour édifier de nouveaux hôtels : le projet du Riffelalp est finalisé en 2000, grâce à une collaboration avec la Fondation Sandoz. Le profil historiquement « familial » de l'entreprise, puis de l'actionnariat devient problématique. En 2005, une réorganisation financière permet de réunir les actions relatives aux immeubles en les vendant à Jelmli, désormais actionnaire majoritaire à 80 %, immédiatement vendus à un fonds du Crédit Suisse (pour 178 millions)[248]. L'exploitation n'est toutefois pas assurée par une chaîne internationale et reste aux mains de la société Seiler[249].

248 « Fleuron touristique », in *Le Nouvelliste*, 13 juillet 2011, p. 12.

249 Claivaz P., « Les Hôtels Seiler deviennent Jelmoli », in *Le Nouvelliste*, 7 novembre 2007, p. 11 ; Claivaz P., « Un nouvel appétit depuis Zermatt », in *Le Nouvelliste*, 5 mai 2012.

6.
Une typologie des transactions économiques territoriales (TETs) du point de vue des flux

À travers la dynamique de mise en scène, le territoire connaît des effets de standardisation, mais développe également une valeur de spécificité (une valeur d'échange socio-culturelle et également monétaire). L'ancrage territorial permet la spécificité : à qualités substantielles et signifiantes égales d'un point de vue aspatial, un bien ou un service se distingue d'un autre par son ancrage territorial. Cette réflexion peut apparaître comme une évidence au regard du principe même du tourisme, mais mérite d'être menée en tant que telle dans une étude plus vaste d'un point de vue socio-économique : une bière est une bière, de la même marque, dans une cave à Sion comme sur la terrasse du Montreux-Palace (goût, taux d'alcool, etc.), mais la transaction suppose un processus de valuation différent, en termes d'opinion, de rapport substantiel (y compris donc au territoire dans lequel se situe la transaction) et de prix. Au regard de l'ensemble de l'économie postindustrielle actuelle, où il est difficile « *d'inventer* » un bien fondamentalement nouveau (Pine, Gilmore, 2013), ce potentiel territorial de création de valeur peut être considéré comme un relais à la notion traditionnelle d'innovation.

Dans cet ouvrage, le développement territorial est vu à travers un processus entre transaction et scène, précisément où l'accumulation des transactions participe à la mise en scène territoriale. Dans les dynamiques de mise en scène ont été abordés, jusqu'ici, les aspects symboliques ou, plus généralement, représentationnels motivant les transactions. Ces transactions ont été comprises comme des transactions « touristiques », c'est-à-dire qui se rapportent à la pratique du tourisme d'agrément de touristes séjournant sur place. Autrement dit, jusqu'ici nous avons sous-entendu qu'un déplacement d'externes vers le territoire et que leur consommation sur place pour un séjour constituaient les fondements de la mise en scène territoriale

et de la valeur territoriale. Cependant, en termes de flux de revenus régionaux, cette définition s'avère trop étroite pour la compréhension de nos cas et nécessite une approche élargie. Car la spécificité du territoire est susceptible de créer de la valeur économique également dans le cadre d'autres types de transactions : des transactions qui se distinguent du séjour d'agrément par une temporalité différente selon la personne présente sur place (plus courte dans le cas des excursionnistes, et plus longue dans le cas des résidents), et d'autres qui reposent sur la mobilité des biens et non pas celle des personnes.

Pour traiter de la problématique du développement via les flux de revenus pour lesquels la spécificité territoriale est créatrice de valeur, nous avons recouru à un modèle traditionnel en développement régional : la théorie de la base (Hoyt, 1954) (point 6.1.1.). Cette théorie repose sur le principe du développement régional mû par les flux exportateurs, qui engendrent un processus d'urbanisation (point 6.1.2.). Dans l'esprit des théoriciens de la base, ces flux sont générés par l'exportation industrielle. Cette théorie de la base est appliquée ici au cas du tourisme, et plus généralement aux présences de consommateurs sur un territoire. Récemment, la théorie de la base a été « revisitée » en tenant compte de l'ensemble des flux entrant dans la région (point 6.1.3.). Dans le prolongement de ce courant de recherche, il s'agit avec le modèle de la scène de prendre acte du fait que non seulement les biens sont mobiles, mais également les personnes, et *a fortiori* les consommateurs. En effet, avec l'amélioration des transports entre le XIXe siècle et le début du XXIe siècle, d'abord avec le chemin de fer, puis avec l'avènement de l'automobile et enfin de l'aviation, le travailleur ou tout autre consommateur potentiel n'est plus captif du lieu dans lequel il a gagné son revenu (ou touché sa rente).

Contrairement à la sociologie (Sheller, Urry, 2000), l'économie territoriale considère la voiture comme un enjeu économique du point de vue de l'offre uniquement (industries automobiles, régions voire milieux innovateurs), mais n'a jamais questionné les effets de cette technologie au niveau de la demande – à commencer par celle des travailleurs qui la produisent (aspect uniquement traité par la théorie de la base, qui s'appuie sur le postulat de la sédentarité des consommateurs vis-à-vis de leur lieu de travail). Dans le champ de l'économie territoriale et de la géographie économique, ces nouveaux enjeux ne sont pour l'heure pas pris en considération. Autrement dit, la plupart des modèles (*clusters*, milieux innovateurs, districts industriels, etc.) font une lecture « classique » de la théorie de la base, ne tenant compte que de la mobilité des biens, et supposent l'immobilité du travailleur dans son rôle de consommateur.

Nous parlerons ici de « transactions présentielles » (point 6.2.1.) pour évoquer les transactions reposant sur la mobilité des consommateurs, À travers trois différents types : de séjour (point 6.2.1.a.), excursionnistes (point 6.2.1.b.), et de résidence (point 6.2.1.c.). En sus de ces présences, nous tenons également compte des revenus qui entrent dans la région via l'exportation de biens : on parle de « transactions non présentielles » (point 6.2.2.). Pour une partie de ces biens, la référence symbolique

au territoire compte dans la création de la valeur économique : on parle de transactions référentielles (point 6.2.2.d). Il s'agit de l'idée que des biens exportés peuvent également bénéficier d'un potentiel de valeur économique grâce à la spécificité territoriale. Pour d'autres biens, ce n'est pas le cas : on parle de transactions non référentielles (point 6.2.2.e).

Avec cette typologie, on aborde véritablement la question des flux, de l'entrée de revenus dans le territoire à travers des transactions marchandes. On considère la diversité de ces types de transactions au regard de la mobilité des biens et des personnes, mais également au regard de la dimension symbolique et spécifique du territoire. Au-delà de la diversité des types, ce sont les relations entre ces divers types de transaction et donc entre les activités économiques y relatives qui peuvent être problématisées. On peut ainsi aborder l'idée selon laquelle la présence d'activités productives industrielles traditionnelles, par exemple, a des conséquences sur les autres activités et sur la valeur territoriale, non seulement via les revenus qu'elles produisent (ou non) et ce qu'elles entraînent, par exemple en termes d'emplois, mais également via leur rôle plus ou moins visible et plus ou moins valorisant (ou dévalorisant) pour la valeur territoriale.

L'idée de la coprésence des personnes et des activités est au cœur du modèle de développement de la scène territoriale à partir du moment où on considère la problématique des flux. Cette coprésence implique non seulement des transactions marchandes et des activités économiques, mais aussi des valuations non marchandes et des présences de personnes allant au-delà de leur rôle de consommateur. Sur la scène territoriale, non seulement les « présences exportatrices » (par exemple les étrangers en séjour) participent au développement régional, en raison des flux monétaires qu'elles véhiculent, mais les « présences domestiques » (les locaux) comptent également. Ces dernières exercent leur influence, d'une part, en termes de flux monétaires (évitement des « fuites » pour la région dans le cas où ces personnes consomment sur place), et, d'autre part, par leur présence qui value également la scène territoriale (par exemple un membre du groupe folklorique local), ce qui développe la spécificité territoriale et donc potentiellement *in fine* la valeur territoriale, y compris d'un point de vue économique. Ces différentes présences se « couplent » ou s'associent et permettent l'accumulation des transactions et le développement de la valeur territoriale. Cet aspect sera abordé dans la partie III et en conclusion, et nous exposons ici les éléments constitutifs de ces flux de manière statique. Une série d'exemples a été selectionnée pour illustrer des questions de flux et de développement urbain. Les données présentées ici ne prétendent à aucune exhaustivité, mais ont pour ambition de clarifier les éléments conceptuels. C'est la raison pour laquelle seuls les cas les plus illustratifs de chaque dimension théorique ont été ici présentés.

6.1. Flux de revenus et développement régional

6.1.1. La théorie de la base à l'exportation

La théorie de la base est un modèle central en économie régionale. Elle a notamment été développée par Hoyt (1939, 1954), puis par d'autres auteurs durant l'après-guerre (Tiebout, 1962; Sirkin, 1959). L'idée principale est que la production à l'exportation est le moteur de la croissance économique d'une région et permet la création d'autres emplois induits sur place. Schématiquement, à partir du moment où une région exporte des biens hors de son territoire, des revenus entrent en contrepartie dans la région (on parle d'activités et de revenus «basiques»). Les salaires versés aux travailleurs à partir de ces revenus sont ensuite dépensés dans la région (les flux et activités «domestiques» ou «induits»). Des activités «indirectement induites» se développent pour supporter l'industrie exportatrice principale; les fournisseurs sont localisés sur place (mais souvent ailleurs dans un contexte de forte mobilité et de division spatiale du travail). Les activités «basiques» s'adressent à une demande extérieure à la région. Les revenus des salariés locaux sont soit dépensés sur place (et produisent des activités induites), soit dépensés autre part: il y a alors importation dans la région de biens et de services produits à l'extérieur (les «fuites»). Lejoux parle de «*pouvoir casanier*» (Lejoux, 2008, p. 38) pour évoquer le fait qu'une région connaîtra peu de fuites, les particuliers et les entreprises se fournissant le plus possible sur place. L'importance du pouvoir casanier et du pouvoir attractif de la région dépendra de l'éventail des services offerts, c'est-à-dire du degré d'urbanisation de la région: une région très urbanisée retiendra une proportion importante de revenus, alimentant d'importants circuits internes, alors qu'une région rurale verra l'essentiel de ses gains à l'exportation repartir vers d'autres régions. Schématiquement, sur la figure 53, les flux représentent les revenus entrant grâce à la base traditionnelle, ainsi que les «fuites» dues aux entreprises.

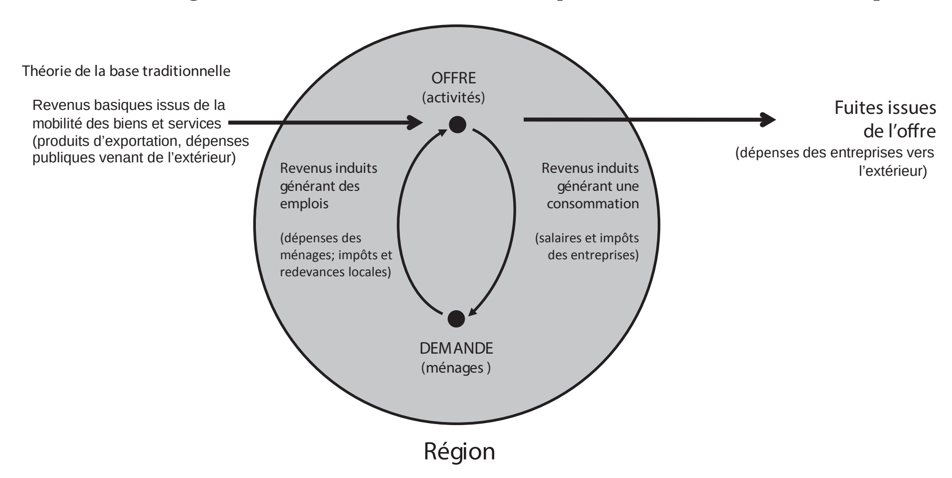


Figure 53. Théorie de la base traditionnelle. Source: d'après Segessemann, Crevoisier (2015).

Les modèles de développement régionaux reposent sur une acception classique de la théorie de la base, c'est-à-dire sur l'idée de l'exportation de biens industriels produits localement. Bien que l'on évoque ici l'importance des fuites (d'autant plus importantes que les individus sont mobiles pour leur consommation), la littérature est focalisée sur l'entrée des revenus dans la région, c'est-à-dire sur l'exportation. Les modèles de développement régionaux se différencient les uns des autres au niveau des relations et des structures institutionnelles ainsi que des effets de ces spécificités sur l'exportation de biens. Ce système est à la base de la réflexion en économie territoriale : l'organisation des systèmes productifs locaux se définit comme «*une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné*» (Becattini, 1992, p. 36). Sur le fondement de ce paradigme organisationnel et technologique, de nombreux concepts ont été développés en économie territoriale. Ces modèles de développement régionaux ont rencontré un écho important à partir de 1985 : les districts industriels (Becattini, 1992 ; Benko, Lipietz, 1992 ; Sforzi, 1989), les milieux innovateurs (Aydalot, 1986 ; Crevoisier, 1993 ; Crevoisier, 2000 ; Maillat, 1994, 2006 ; Maillat, Camagni, 2006), les *clusters* (Asheim, Cooke, Martin, 2006 ; Cooke, 2001 ; Porter, 1998), les *learning regions* (Asheim, 1995, 1997 ; Lagendijk, 2006) et, plus récemment, les *creative cities* (Cooke, Lazzaretti, 2008). Ces modèles sont encore aujourd'hui à la base des politiques d'innovation de la plupart des pays européens. Ils permettent une compréhension des dynamiques économiques interrégionales en termes de compétitivité. Ces approches ont été rassemblées sous le nom de *territorial innovation models* (TIMs) par Moulaert et Sekia (2003) et ont fait l'objet de diverses critiques (Lagendijk, 2006 ; Simmie, 2005). Toutefois, ni ces développements ni ces critiques ne remettent en cause les fondements de la théorie de la base. Les facteurs de production ainsi que les consommateurs sont pour l'essentiel considérés comme immobiles, et ce sont les biens qui circulent, même si la connaissance est, dans une certaine mesure, considérée comme mobile. On appellera ici cette approche «modèle productif».

Le tourisme est un phénomène économique particulier du point de vue de la théorie de la base. À partir du moment où des personnes en provenance de l'étranger ou d'une autre région viennent séjourner dans un pays (ou une région), les biens et les services consommés sont considérés comme production à l'exportation. La différence avec une activité exportatrice traditionnelle tient à ce que le bien ou le service est consommé sur place. Aucun produit n'est expédié hors de la région. Les revenus basiques du tourisme sur la scène territoriale sont tous les revenus provenant de l'extérieur et dépensés sur place : hôtel, restaurant, loisirs, commerces, etc. Dans la nomenclature des comptes satellites du tourisme, on parle de tourisme récepteur (dépenses des visiteurs étrangers dans un pays) (Py, 2013).

Parce que le tourisme repose sur une manière spécifique de générer des revenus, il est considéré comme un «secteur» économique. Néanmoins, les enjeux qui différencient ce secteur sont distincts de ceux qui différencient, par exemple, le

secteur automobile du secteur bancaire. Le tourisme repose sur la mobilité des personnes et suppose la présence sur place et l'implication du territoire dans la création de valeur aux niveaux concret et symbolique : on consomme de la bière, mais dans un lieu en particulier ; sur la terrasse d'un palace Belle Époque, face au panorama du lac Léman, etc. C'est d'ailleurs à notre sens pour cette raison que, pour les historiens, la catégorie économique du tourisme pour les historiens a été reconnue comme appartenant à la « *Binnenwirtschaft* » (« *économie nationale* ») (Veyrassat, 2012). Bien que le tourisme ne soit pas généralement considéré comme un objet particulièrement représentatif de l'économie de marché, nous pensons au contraire qu'il est utile pour aborder les nouveaux enjeux du développement régional. Le tourisme est une activité emblématique du secteur tertiaire basique. Mais ce qui compte ici n'est pas uniquement l'appréciation des flux exportateurs, mais également la considération du pouvoir casanier et de l'effet systémique de « couplage » des présences (voir partie III). L'innovation correspond de ce point de vue à une modification des circuits monétaires (par exemple de l'industrie traditionnelle aux services à la personne). En partant du tourisme, on comprend plus facilement cette interprétation élargie de la théorie de la base que si l'on se réfère à un point de vue analytique classique en développement régional, qui part de l'industrie.

Les théories classiques en économie régionale ont été élaborées durant les Trente Glorieuses, dans un contexte général de croissance, d'urbanisation, d'amélioration générale des conditions de vie, et dans lequel la mobilité des personnes était relativement faible. Or celle-ci a considérablement évolué. Cela s'observe à travers trois points. D'abord, la mobilité entraîne une dépense des revenus non pas uniquement sur le lieu de leur production, mais également ailleurs. Ensuite, les revenus sont désormais moins centrés sur les producteurs, en raison de l'accroissement des revenus de transfert, comme par exemple les rentes de retraite, les diverses allocations, l'aide sociale, les revenus de la fortune, etc. Enfin, les styles de vie ne sont plus comparables à ceux des années d'après-guerre. Ils se sont considérablement sophistiqués (avec une demande accrue de services personnels tels que les activités culturelles, les commerces de proximité, les activités sportives, etc.) (Markusen, 2007). D'un point de vue territorial, ce qui compte désormais ce ne sont plus seulement les biens exportés, mais également les biens consommés sur place : on parle de la théorie de la base revisitée (Talandier, Davezies, 2009).

Au cours des dernières années, certains auteurs sont revenus aux fondamentaux de la théorie de la base et ont travaillé sur les effets de la mobilité des consommateurs sur les dynamiques de flux au niveau de la région et surtout entre les régions. Dans ces théories, ce ne sont plus les biens ou les services qui se déplacent vers les consommateurs, mais l'inverse. En prenant en considération la croissance de la mobilité des consommateurs, ces auteurs ont identifié d'autres « bases » possibles du développement régional. Cette relecture de la théorie de la base en prenant compte de la mobilité des consommateurs s'est déroulée en deux temps.

Dans un premier temps, avec «*l'économie résidentielle*», les recherches (Ambiaud *et al.*, 2004; Carlier et al., 2006; Davezies, 2009; Doré, 2009; Gobillon, 2001; Segessemann, Crevoisier, 2013; Talandier, 2010) ont été concentrées sur les revenus extérieurs comme facteur de développement régional, autrement dit sur la captation de richesse via de nouveaux résidents. L'apport majeur de cette avancée théorique a été précisément de considérer que ce sont les dépenses des résidents qui jouent un rôle dans les dynamiques de développement territorial, et non pas le lieu où les revenus ont été produits – les lieux de production. En d'autres termes, l'approche par l'économie résidentielle permet de prendre en compte le découplage de plus en plus important entre les lieux de production, d'une part, et les lieux où les bénéficiaires d'un revenu, qu'ils soient salariés ou bénéficiaires de transferts, résident, d'autre part. On parvient donc avec cette approche de l'économie résidentielle à prendre en compte deux phénomènes importants dans nos sociétés: la croissance des revenus de transfert et la pendularité.

Les auteurs qui ont entrepris d'identifier et de comprendre les effets de l'économie résidentielle se sont rapidement rendu compte que ces derniers ne résolvaient qu'une partie de la question. En effet, l'économie résidentielle permet de comprendre pourquoi certaines régions productives, même si elles sont très compétitives, ont souvent un revenu peu élevé par comparaison avec d'autres régions qui se contentent d'attirer des résidents. En revanche, elle ne permet pas de cerner totalement le lieu où se réalisent effectivement les dépenses des ménages: habiter à un endroit donné ne signifie pas que l'on y fait ses courses, que l'on s'y fait soigner, que l'on y étudie ou même que l'on s'y divertit. Pour préciser cet aspect, il est nécessaire de passer de la présence supposée des résidents à leur lieu de domicile, à l'identification de leur présence effective.

Quelques auteurs travaillant sur l'économie résidentielle ont donc défini le concept d'économie «*présentielle*» (Carrière, 2009; Talandier, 2013; Vollet, Aubert, Frère, Lépicier, Truchet, 2014). Ce terme, «*économie présentielle*», permet dans un premier temps de qualifier les données recueillies par Terrier (2005) de la présence quotidienne effective de la population dans tel lieu. Elle est différente de l'économie «*résidentielle*», qui «*renvoie à* l'offre territoriale *non productive, publique ou sociale (revenus des navetteurs, des retraités et des touristes), mesurée en montants monétaires. L'économie présentielle renvoie plutôt à la* demande effective *sur le territoire, à la consommation (en quelque sorte à la propension locale à consommer) et permet d'approcher une mesure de la transformation des revenus locaux en emplois domestiques*» (Davezies, 2009, p. 53). Empiriquement, pour l'économie présentielle, il s'agit de comprendre le phénomène de transformation des revenus en activités, que ces revenus proviennent de résidents du lieu – on parlera alors d'économie présentielle «*domestique*» – ou d'excursionnistes, de nouveaux résidents ou de touristes, ces derniers pouvant se décliner en touristes d'agrément, d'affaire, de santé, etc. – c'est-à-dire des présences nécessitant une mobilité, ce qui conduira à parler d'économie présentielle «*basique*».

Au regard de la littérature sur l'économie résidentielle (et présentielle), nous soutenons que la valeur territoriale est moteur du développement, dans sa dimension marchande autant que non marchande. Cette thèse s'appuie sur la prise en considération des effets conjoints de l'accroissement de la mobilité et de la disponibilité de l'information. Au-delà de la compréhension du développement de régions concernées par le tourisme, elle suggère d'envisager de manière nouvelle le développement des régions traditionnellement considérées comme aproductives : « *L'enjeu du développement d'un territoire n'est pas de créer le plus de richesses possibles, mais d'en capter le plus possible. La production marchande n'étant qu'un moyen parmi d'autres de le faire* » (Davezies, 2004, cité par Talandier, 2013). Dans le sillon de la littérature sur l'économie présentielle et résidentielle, notre approche suggère que la valeur territoriale dépend de la coordination et de la gestion des différentes activités basiques, combinée à un évitement des fuites, autrement dit sur les configurations d'un territoire selon ses caractéristiques « productivo-résidentielles » (Davezies, Talandier, 2014). L'attractivité territoriale, dans ce sens, est définie comme « *la capacité des régions à attirer des touristes* [nous dirions ici plus généralement des consommateurs] *originaires des autres régions* […]*, mais aussi par leur capacité à conserver leurs propres habitants comme touristes sur le territoire* » (Lejoux, 2006, p. 38).

D'un point de vue historique, l'avènement de l'économie présentielle comme enjeu pour les régions résonne aujourd'hui avec l'économie dite « touristique » que certains territoires connaissent depuis de nombreuses décennies. Dans les deux cas, la question de la mobilité des personnes est bien entendu fondamentale, tout comme celle du pouvoir d'achat des consommateurs potentiellement mobiles. Dans ce contexte, le tourisme n'a pas seulement « bénéficié » de l'augmentation de la mobilité, mais a contribué à cette évolution. Comme l'a mis en évidence Cuvelier (1998), le tourisme a participé au régime fordiste en ce que la consommation touristique a été non seulement rendue possible, mais aussi valorisée en tant que pratique : le tourisme est au cœur de la régulation fordiste. « *En fait, elle* [la pratique touristique] *répondait à des attentes et à des insatisfactions provoquées, en partie, par les excès du mode de travail fordiste. L'accès à ces nouvelles réalités fut rendu possible par la progression des salaires. La pratique touristique fordiste et les produits qui lui sont associés vont par conséquent se caractériser par l'achat en masse de prestations de service et de biens standardisés sur des espaces particuliers* » (Cuvelier, 1998, p. 135). Nous soulignons ici cet aspect, car c'est précisément tout l'enjeu pour les régions de créer de l'attractivité pour des externes dont les besoins peuvent être différents des besoins des locaux, dont la présence est cependant nécessaire également.

Comme on le verra empiriquement dans la partie III, cette question de l'attractivité et du pouvoir casanier évolue historiquement. Le caractère exportateur des flux est à géométrie variable à partir de l'après-guerre ; le pouvoir d'achat et la mobilité concernent une proportion de plus en plus grande de la population, ce qui n'était pas le cas auparavant, puisque seule une petite proportion de la population occidentale

était concernée. L'enjeu pour le développement des régions dépendant des présences évolue entre la seule attractivité des externes et l'importance croissante de l'évitement des fuites, pour des raisons directes de flux de revenus, et indirectes de mise en scène. Ainsi, d'un point de vue spatial, c'est bien l'ensemble du développement urbain qui est pertinent, comme le soulignaient Harvey et Lefebvre (voir également conclusion partie III et conclusion).

Si l'on revient maintenant aux principes de la théorie de la base en l'appliquant à nos cas, on retrouve plusieurs exemples archétypiques des activités indirectement basiques ou induites. Le tourisme d'agrément, puis d'autres formes de présences, ont fonctionné comme moteur du développement régional au même titre que d'autres industries dans d'autres régions. Les exemples tirés des cas remontent au XIXe siècle et illustrent les schémas classiques de développement : lorsque la mobilité de l'ensemble des individus était faible et ne concernait que le potentiel d'attractivité de consommateurs externes, limitant les fuites et favorisant l'industrie et l'artisanat local (faible division spatiale du travail). Il s'agit de schémas classiques du développement de « stations touristiques », notamment alpines et françaises, réalisées elles plus tard, au XXe siècle, durant les Trente Glorieuses (Vlès, 1996). Dans ces lieux, il n'est pas question tout d'abord d'un véritable phénomène d'urbanisation, où les infrastructures urbaines sont des aménités dont les coûts de réalisation et d'entretien sont partagés par les entreprises générant des revenus basiques. Cependant, dans les cas qui nous concernent, chaque entreprise développe dans un premier temps ses propres infrastructures, et les phénomènes de concurrence interne structurent cette dynamique.

À Finhaut

À Finhaut, mis à part le tabac fabriqué au Châtelard, dont il n'est pas impossible que la marque territoriale joue une importance pour sa vente sur le marché (chapitre 4, point 4.2.), aucun bien industriel n'est exporté. Hormis probablement quelques produits de l'agriculture locale, c'est la croissance des revenus basiques via la présence des touristes qui entraîne une croissance des activités non basiques et surtout indirectement induites, autrement dit c'est le moteur du développement régional.

En 1892, 5 pensions et hôtels sont soumis à la taxe industrielle, puis 8 en 1895. En 1899 et en 1900, les hôtels Mont-Fleuri et Giétroz-Terminus sont construits. Or c'est à compter de 1899 que les entrepreneurs et autres métiers de la construction sont taxés. Les revenus indirectement induits concernent en particulier les entreprises de construction. Ainsi, en 1900, sans qu'il soit possible ici de présenter de preuve absolue de corrélation entre ces événements, on peut supposer que les constructions évoquées ci-dessus ont été effectuées par des artisans taxés auprès de la commune cette année-là, soit : Ramoni maître maçon/entrepreneur (4 000 fr.), Cretton Constant charpentier (300 fr.), Alba Charles tailleur de pierres (3 500 fr.), Pedroni ferblantier (1 000 fr.), Décaillet et Cie gypseurs (3 000 fr.), Coquoz Maurice serrurier (1 500 fr.). Si Décaillet, Pedroni et Alba sont taxés pendant trois ans, Cretton l'est jusqu'en 1908

(hormis en 1906), Coquoz jusqu'en 1913 (hormis entre 1904 et 1906) et Ramoni jusqu'en 1904. Il est raisonnable de penser qu'il s'agit de mandats de construction restant dans la commune. Dans ce cas, on peut donc parler de développement induit typique dans un contexte de faible mobilité.

Pour avoir du présentiel, il faut de l'accessibilité : à Finhaut, cela implique l'amélioration des liens concrets avec la plaine, l'inscription de la scène territoriale dans un réseau de mobilité des personnes rendant possible l'accumulation des transactions. Du point de vue de l'exploitation, l'impact du chemin de fer sur les hôtels est visible (de 57 000 fr. de montants taxés en 1904 à 100 100 fr. en 1908), mais également sur d'autres branches, et notamment le commerce. Après la construction du chemin de fer qui a produit d'importants revenus en termes d'imposition et de recettes locales, les résultats sont également positifs à long terme pour d'autres catégories professionnelles. Mais ces résultats restent très inférieurs en chiffres absolus : le résultat des blanchisseuses passe de 200 fr. en 1903 à 850 fr. en 1904 et 1 800 fr. en 1906 et 1907, le coiffeur Émile Lugon Moulin s'installe vraisemblablement en 1906 et réalise 100 fr. de bénéfice (il paiera la taxe industrielle jusqu'en 1943), les bouchers également augmentent leurs bénéfices en passant de 1 400 fr. en 1903 à 2 950 fr. en 1907.

Durant cette phase de développement endogène antérieure à 1910, 52 % des résultats industriels produits sur le territoire communal sont désormais le fait des pensions et des hôtels. Un quart des bénéfices totaux est désormais le résultat d'activités indirectement basiques, c'est-à-dire indirectement dépendantes de la présence d'externes, avec en particulier 19 % des montants pour les entrepreneurs œuvrant alors à la construction des hôtels. Après cette phase de développement et la construction du train, on constate en revanche, en 1913, que la part des entreprises sises sur la commune est comparable à celle observée à la fin du siècle précédent, trois quarts des recettes revenant aux pensions et aux hôtels. La différence tient, d'une part, à la diversité du quart restant, avec seulement 3 % des montants aux entrepreneurs et, d'autre part, à l'augmentation du total des recettes. Pour les pensions et les hôtels, les montants passent de 13 550 fr. en 1895 à 87 400 fr. en 1913, soit une croissance annuelle d'environ 11 %.

À Montreux

À Montreux, on observe une rapide augmentation de la population : 30 % au Châtelard et 54 % aux Planches entre 1850 et 1859, et, entre 1860 et 1869, 56,5 % au Châtelard et 36 % aux Planches. En 1890, la population est de 8 907 personnes et en 1914 de 17 850 personnes. Au niveau des flux migratoires, la situation montreusienne est remarquable, puisque c'est alors une région d'immigration, contrairement à la Suisse en général, qui verra ses flux migratoires s'inverser vers 1885-1890 (Veyrassat, 2012). Montreux se distingue alors de la moyenne nationale quantitativement, mais aussi qualitativement. La figure 54 montre la situation de l'emploi dans le district

de Vevey[250] en 1860. Sur les 3 041 personnes ayant une occupation lucrative dans l'industrie (les 30 % de la figure 54), 1 169 travaillent plus précisément dans la construction, l'ornement et l'ameublement, soit 38 %. L'alimentation n'occupe que 385 personnes. À cette époque, le recensement ne distingue pas encore dans sa nomenclature de rubrique « hôtellerie ». Cette information est intéressante d'un point de vue qualitatif plus que quantitatif, car on comprend avec cette absence de catégorie que, contrairement au niveau local, au niveau national le tourisme n'est pas encore regardé comme un phénomène digne d'être pris en considération.

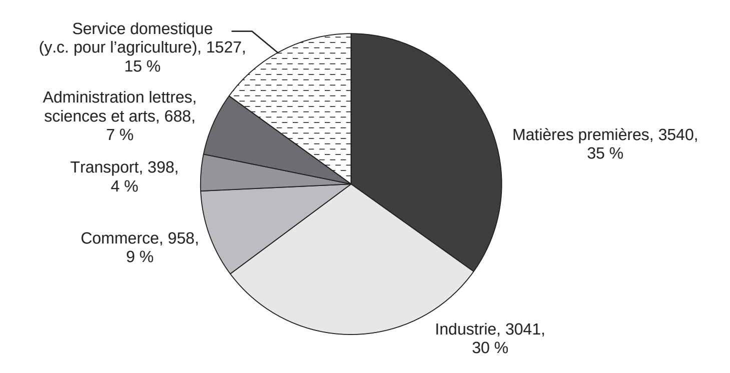


Figure 54. Personnes ayant une occupation lucrative dans le district de Vevey en 1860. Source : Recensement fédéral 1860 (OFS).

Sur les 958 travailleurs recensés dans la catégorie « commerce », 611 sont réunis dans la catégorie « branches non spécifiées » qui, on peut le penser, concerne les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Dans l'ensemble, on peut dire que les métiers concernés par le tourisme, hormis ceux de la construction, pèsent encore faiblement dans la région. Cela dit, comme les chiffres concernent le district de Vevey, ville qui présente un tissu économique plus industriel que sa voisine, on peut penser qu'à un niveau plus local cette proportion était plus importante. Avec l'apparition en 1870 de la catégorie « hôtels, restaurants, pensions, louage de chambres ou d'appartement », à défaut d'un gain de précision au niveau géographique, on en gagne au niveau de la branche : 595 personnes sont recensées dans cette catégorie, comprenant les personnes « réellement occupées » (279 hommes et 66 femmes), ainsi que les « gens de service » (31 hommes et 219 femmes). Le commerce « proprement dit » occupe quant à lui 831 personnes, hommes, femmes réellement occupés et gens de service compris[251]. On ignore l'importance des travailleurs dans l'économie présentielle : plus tard, les nombreuses demandes pour la main-d'œuvre étrangère

[250] Les données issues du recensement de la population ne sont disponibles au niveau communal qu'à partir de 1920.

[251] Recensement fédéral du 1er décembre 1870, Troisième Volume, La population d'après les professions et conditions, Bureau de statistique.

saisonnière concernant l'hôtellerie ne sont pendant plusieurs années pas soumises à l'office du travail pour préavis[252], et ne sont donc probablement pas comptabilisées statistiquement.

Sur les 9 106 personnes ayant une activité économique dans le secteur de l'industrie en 1910, 2 840 concernent la construction et l'ameublement de bâtiments (figure 55). Par rapport au recensement de 1860, la proportion est en baisse (ici 31 %), mais dans l'absolu le secteur a crû énormément, prenant notamment le pas sur l'agriculture et les autres productions de la nature : de 3 540 on est passé à 2 531 personnes ayant une activité économique dans le secteur primaire.

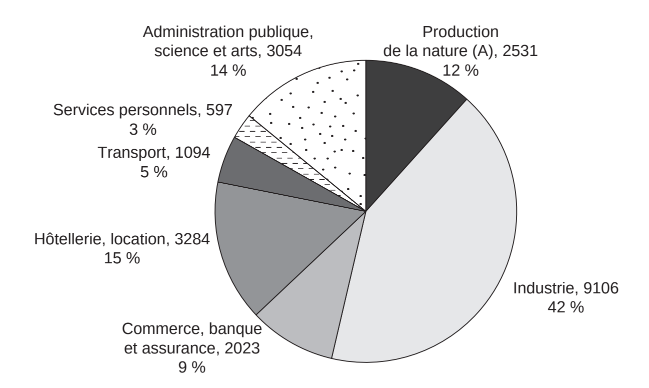


Figure 55. Personnes ayant une activité économique dans le district de Vevey en 1910. Source : Der Ergebnisse der Eidgenössischen Volkszählung 1910 (OFS).

Le nombre de personnes travaillant pour l'hôtellerie et la restauration a même dépassé ce secteur : 3 284 (pour 595 dans cette catégorie en 1860). Au sein de la catégorie « commerce, banque et assurance », notons encore que la catégorie « banque et bourse » emploie 180 personnes, et le « commerce proprement dit dans un magasin », 1 776. En ce qui concerne la catégorie « hôtellerie, location », 3 092 personnes sont recensées dans la sous-catégorie « auberges et pensions », 19 dans la sous-catégorie « cafés et restaurants sans alcool »[253], et enfin 173 dans la sous-catégorie « location d'appartement ». À noter encore que 292 personnes travaillent pour la poste (y compris téléphone et télégraphe), sur les 1 094 personnes recensées dans la catégorie « transport ».

On peut noter que l'arrivée des touristes a des conséquences positives pour des artisans a priori non directement concernés par cette activité. Elle facilite ainsi la tâche commerciale des viticulteurs d'une terre escarpée : ils écoulent leurs produits

[252] Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1962, AA Mtx 1962, Archives de Montreux.
[253] Il faut également noter que 597 personnes avec activité professionnelle sont recensées dans la catégorie « service personnel » (en allemand « Persönl. Dienste u. and nicht genau bestimmbarer Berufsthätigkeit »).

sur les lieux mêmes de leur production (activité indirectement basique) (Rambert, 1899 [1877]) ; c'est une externalité dont profitent les locaux.

Un autre exemple qualitatif du développement via des activités indirectement basiques est celui de la menuiserie Held (Rieben, 1972), fondée en 1864 à Villeneuve. Elle connaît une rapide expansion, notamment grâce aux commandes d'Ami Chessex. Le fondateur, Georges Held, orphelin bavarois, installe ensuite son atelier et sa famille en 1869 à Montreux. À la fin des années 1880, le couple a mis au monde 11 enfants, et 25 ouvriers sont engagés. Lorsque Albert Held, l'aîné des fils, reprend l'entreprise à la mort du fondateur, en 1890, dans le sillon de la fascination de l'époque pour la technologie, et contrairement à son père, il mécanise son atelier et anticipe les besoins de l'hôtellerie. Durant les années 1910, il attire dans son entreprise les meilleurs ouvriers et machinistes, dont par exemple Frédéric Klein, Alsacien formé à Paris, ou encore Eugen Kohler, Bâlois maître de l'architecture d'intérieur. La menuiserie Held participe à de nombreux, prestigieux et importants chantiers, dont le Grand-Hôtel de Leysin, le Caux-Palace, le Palace de Gstaad, le Villars-Palace, le Lausanne-Palace, le Beau-Rivage (Ouchy), les gares de Montreux, Lausanne, Romont, Fribourg, Neuchâtel, ainsi que plusieurs bureaux de postes, etc.

Autre exemple, celui de la Société des usines de Grandchamp et de Roche (dont le siège est à Grandchamp près de Veytaux) qui profite directement du boom de la construction de cette époque, avec sa production de plâtre, de ciment et de chaux. Grâce à la production de ciment artificiel dans l'usine de Roche, les produits sont employés dans divers chantiers importants également à l'extérieur de Montreux : les fortifications de St-Maurice, l'Université de Lausanne, ainsi que le chantier du tunnel du Simplon. L'usine emploie de 150 à 200 ouvriers selon la saison. On compte encore d'autres entreprises concernées par l'industrie du bâtiment à Montreux à la fin du XIXe siècle : trois architectes, trois architectes-entrepreneurs, neuf entrepreneurs de maçonnerie, cinq de charpenterie, six de ferblanterie et toiture, quatre d'appareillage d'eau et de gaz, six de menuiserie, six de serrurerie, quatre de gypserie et peinture, une de sculpture et décoration, trois de vitrerie, trois de poëlerie et fumisterie[254], ainsi que sept notaires[255]. D'autres artisans apparaissent, comme des marbriers (taillage de pierres de cimetière pour l'un et l'autre, dont un avec une scierie à diamants, la seule de son genre en Suisse), services de pompes funèbres, scieries, exploitation du tuf, fabrique de chocolat. À noter également un atelier de fabrication de bicyclettes tenu dès 1890 par MM. R. Balissat et Fils, qui livrent entre 30 et 35 bicyclettes et motocycles par an.

Un autre exemple parlant est celui de la fabrique d'argenterie Béard. En 1888, Noël Béard se lance dans la vente de porcelaine et de verrerie, avant que son fils Henri ne reprenne l'entreprise en 1906. Il s'agit d'un commerce qui répond alors

---

254 Rapport du Cercle de Montreux. Statistique industrielle et commerciale. 1899. S3, Archives de Montreux.

255 Dubochet J., *Notice sur Montreux*, 1896, CFV Adoc 2.1/281, Archives de Montreux.

aux besoins de l'hôtellerie dans le domaine de la verrerie et de la porcelaine et offre également un service de réparation d'orfèvrerie argentée. Noël, le fils d'Henri, reprend l'entreprise en 1932. C'est en 1948 que la société prend de l'ampleur en se lançant dans la production et en s'installant à Clarens dans une nouvelle usine (un second bâtiment sera ouvert en 1974), après être devenue société anonyme en 1944. Elle ouvre alors des succursales de vente à Zurich, à Genève, exporte au Moyen Orient. En 1958, Noël Béard crée une usine au Caire, à Nice, ouvre des bureaux à Paris, à Bruxelles, et en RFA[256]. Après sa mort, ses fils Michel et Jean-Noël reprennent l'entreprise en 1986. À la suite du décés de ce dernier, l'entreprise est vendue à Sambonet Paderno, fabriquant d'argenterie italien. En 2001, la production cesse à Clarens, mais l'entreprise poursuit sa stratégie d'expansion avec les activités de vente. Cet exemple permet d'aborder non seulement la question du développement régional basé sur la complexification urbaine, mais aussi celle des enjeux du maintien de cette complexité (partie III point 8.2.).

6.1.2. Théorie de l'urbanisation

L'approche par l'urbanisation est complémentaire de la théorie de la base, car elle interroge plus spécifiquement les revenus induits par la production à l'exportation (figure 56). Généralement, ces activités induites sont différentes des activités basiques : on parle de services résidentiels, publics, etc. En ce qui concerne les services tels que la santé, ou les loisirs (musées, cinémas, infrastructures sportives, etc.), le phénomène d'urbanisation survient lorsque les revenus induits atteignent certains seuils (nécessité de construire des hôpitaux, des systèmes de transport public, des institutions culturelles, etc.). Dans les régions à base industrielle, ces activités sont destinées aux travailleurs locaux. Dans les régions touristiques, en revanche, on peut parler d'un phénomène de couplage entre des infrastructures de service public et à visée exportatrice. Par exemple les commerces, les infrastructures de transport, de loisirs, etc. La dynamique de développement urbain grâce au levier présentiel peut suivre un cercle vertueux : dans tous les territoires, en tenant compte du potentiel de mobilité et de pouvoir d'achat des consommateurs, plus il y a tendance à l'urbanisation, plus il y a de potentiel de production des revenus basiques grâce à l'économie présentielle, le marché local étant de plus en plus à même de susciter la dépense des touristes comme des habitants, quantitativement et qualitativement.

Contrairement aux espaces régionaux traditionnellement considérés par l'économie territoriale, les territoires concernés par le tourisme et les territoires de montagne en particulier constituent un type d'intégration urbaine se situant entre le développement induit urbain et le développement d'activités exportatrices. Plutôt que de « station », on parle ainsi du développement de territoires concernés par le tourisme dans la mesure où, à l'inverse des modèles économiques de développement du tourisme et

256 www.beard.ch.

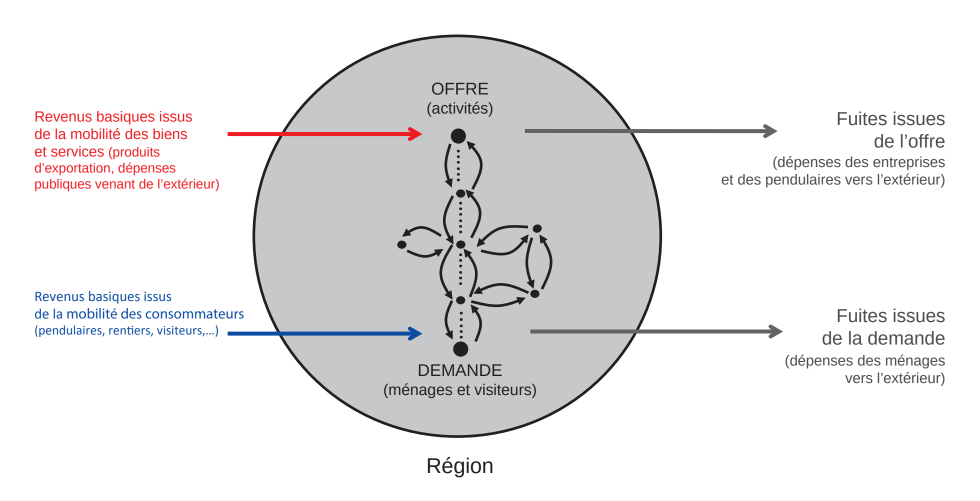


Figure 56. Adaptation de la théorie de l'urbanisation pour le cas des stations touristiques. Source : D. Guex, d'après Perrin (1974) et Segessemann et Crevoisier (2015).

notamment des stations touristiques créées *ex nihilo* (Vlès, 1996), le développement ne relève pas d'une branche d'activité spécifique, mais du couplage entre les infrastructures exportatrices et induites : non seulement en termes de flux, mais via la juxtaposition de références à certains cadres transactionnels constituant le potentiel de création de valeur des transactions territoriales.

Dans le cas d'un développement urbain comprenant des activités basiques traditionnelles et des activités urbaines générant des flux basiques et non basiques, les activités se révèlent difficilement distinguables, puisqu'elles sont de plus en plus complémentaires, voire se confondent d'un point de vue économique. Les flux monétaires sont statistiquement distingués entre la consommation locale et la consommation touristique via les comptes satellites. Les traitements statistiques nationaux mis en place récemment (adoption du compte satellite du tourisme en 1999 par l'OMT) ont pour objectif d'évaluer le poids du tourisme dans les économies nationales, à travers les emplois, la valeur des investissements, la valeur des recettes, etc. Il s'agit, par exemple, de considérer que les emplois dans la restauration ne sont pas uniquement des emplois touristiques, mais qu'un ratio touristique est calculable, c'est-à-dire la part de ces emplois dans la restauration qui peut être imputée au tourisme. Autrement dit, il s'agit de mesurer quelle est la proportion des revenus tirés de la consommation des touristes et quelle est celle des revenus tirés de la consommation des locaux. Malheureusement, l'OFS ne calcule ce ratio qu'à l'échelle de la Suisse, dans le Compte Satellite du Tourisme. Ce ratio a été estimé pour 2008 à 29 %, c'est-à-dire que 29 % des emplois dans la restauration seraient imputables au tourisme (OFS, 2012).

Notre mobilisation de l'approche de l'urbanisation et du développement régional est ici qualitative et historique. Dans la mesure de nos possibilités, nous tentons

d'apprécier l'importance du phénomène de couplage au fil du temps pour nos trois cas, notamment via la mise en rapport des revenus basiques et des revenus générés par la base locale. Comme précédemment, nous prenons quelques exemples illustrant ce phénomène d'urbanisation.

À Montreux

Jusqu'à la fin de la Belle Époque, les infrastructures urbaines réalisées sont pour la plupart dédiées uniquement aux touristes : il y a distinction sociale dans les activités.

Un autre signe d'urbanisation montrant que l'ensemble de la population bénéficie des revenus induits avec des activités non couplées aux activités basiques (ou faiblement), est la création en 1877 d'une infirmerie. D'après Donzé (2007), en comparaison avec les autres infirmeries du canton de Vaud, l'établissement de santé populaire de Montreux est de taille importante et présente l'avantage de prendre place dans un bâtiment flambant neuf. Le destin financier de l'infirmerie est intéressant, car il incarne la relation de distance, mais aussi de complémentarité, qui s'instaure entre deux types de population : les travailleurs, d'une part, et la classe bourgeoise, d'autre part, c'est-à-dire les touristes et les riches entrepreneurs locaux. Ce sont des fonds privés qui constituent les 100 000 fr. de l'investissement de départ (via une S.A. créée en 1874) et qui permettent la construction du bâtiment, complété dans une moindre mesure par des financements communaux extraordinaires (11 %). Les communes cependant n'interviendront pas dans les frais d'exploitation, et les administrateurs se reposent entièrement sur le modèle philanthropique de départ, qui ne sera abandonné qu'en 1927. Or, rapidement, le nombre des malades augmentant, ce modèle se trouve mis en difficulté : la fortune, comptabilisée comme recette et non capitalisée au bilan, diminue d'année en année, si bien qu'à la fin du siècle, l'infirmerie vit sur les crédits de la Banque de Montreux et sur le produit de ventes de charité. Selon la logique du modèle philanthropique, l'établissement n'a pas pour objectif de dégager des bénéfices, mais néanmoins il contribue à sa mesure au commerce local : «*L'infirmerie permet de renforcer des liens de clientèle entre l'élite locale qui siège dans les organes administratifs et les fournisseurs de biens, qui sont souvent des négociants ou des entrepreneurs de la localité*» (Donzé, 2007, p. 159). À travers la création du capital de départ et, plus tard, les ventes de charité, la population aisée de Montreux se distingue dans un entre-soi de type urbain, sans compter les intérêts commerciaux indirects que l'exploitation de l'infirmerie permet à certains membres de ce réseau de retirer.

Pour ce qui est des commerces, activité la plus symptomatique de ce phénomène de couplage, le commerce de détail connaît une croissance «*considérable*» d'après Dubochet[257], mais dans des proportions que l'on ignore. Il s'agit pour l'essentiel

[257] Dubochet J., *Notice sur Montreux*, 1896, CFV Adoc 2.1/281, Archives de Montreux.

d'épiceries et de marchands de comestibles offrant «*d'excellentes denrées*», de «*marchandes de modes et d'habiles couturières* [qui sont] *à même de satisfaire les clientes les plus difficiles*»[258], de «*bijouteries, fleurs, librairies, pierres précieuses, articles de Paris, Vienne, Venise et Florence*»[259], et enfin de bazars, dont le grand bazar de Montreux est «*dans son genre le plus beau magasin de Suisse*»[260].

On imagine aisément que le commerce en général en ville de Montreux durant l'entre-deux-guerres s'adresse à une clientèle de plus en plus large, non seulement des externes à fort pouvoir d'achat, mais également plus modestes, ainsi qu'aux locaux. Durant cette période, les activités basiques traditionnelles (hôtellerie) perdent en importance. Les emplois administratifs sont salutaires lorsque ce nombre d'emplois est en baisse. Quelques nouvelles activités apparaissent, avec en premier lieu l'installation en 1943[261] des caisses de compensation et d'allocations familiales à Clarens, dans les anciens hôtels Régis et des Dents du Midi. Plus tôt d'ailleurs s'était également installé temporairement le bureau fédéral du contrôle des prix. L'installation de ces administrations témoigne par ailleurs de la place que prend Montreux à l'échelon cantonal. La ville n'accueille plus seulement des étrangers, mais c'est une ville qui compte administrativement pour le canton. Il s'agit pour les autorités publiques cantonales et fédérales d'aider la commune par un autre biais que des soutiens financiers directs: ces implantations sont motivées par la surcharge des investissements anciens qui gangrènent l'économie privée locale (partie III, chapitre 8, point 8.2.2.). Avec ce nouveau type d'emplois, Montreux se distancie de son économie présentielle traditionnelle et conforte le sillon tertiaire qui n'est pas exportateur industriel traditionnel, mais qui contribue à la complexification urbaine et donc au développement territorial. À noter également à ce propos l'installation en 1930 de la station météorologique de Naye (Dechêne, 2002), un institut qui comprend six stations d'observation sur trois alignements: Glion-Dent-de-Jaman, Naye-Sonchaux et Villeneuve-col de Chaude. Avec cette installation, certes anecdotique, les sommets ne servent plus seulement au loisir des étrangers, mais aussi au recueil d'informations utiles à la population résidente, une activité qui par ailleurs crée des emplois en altitude autres que ceux du service.

Durant l'entre-deux-guerres, et contrairement à la situation qui prévalait durant la Belle Époque, pour les chemins de fer de montagne et les infrastructures de loisir (plage, patinoire, etc.), les usagers ne se limitent plus à l'aristocratie et à la bourgeoisie, mais incluent aussi désormais une part plus large de la population locale. Les sports d'hiver deviennent de plus en plus populaires, pour une clientèle externe au moindre pouvoir d'achat, et donc également pour les habitants de Montreux. À

258 Dubochet J., *Notice sur Montreux…*, p. 14.
259 Rapport du Cercle de Montreux, Statistique industrielle et commerciale, 1899, S3, Archives de Montreux.
260 Dubochet J., *Notice sur Montreux*, 1896, p. 14, CFV Adoc 2.1/281, Archives de Montreux.
261 Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1943, AA 33/3 Chd 1943, Archives de Montreux.

l'image du tourisme dans son ensemble, les sports réunissent désormais différentes populations : les touristes, les locaux et les nouvelles vedettes internationales, les sportifs. Les patineurs français Andrée Joly et Pierre Brunet (11 fois champions de France, 4 fois champions du monde et 2 fois champions olympiques) viennent notamment s'entraîner à Caux en 1924. Le Caux Club des Patineurs est fondé en 1929. En 1924, une compétition de ski est organisée à destination des hôtes, mais le ski-club est créé en 1925 à l'attention des résidents, tout en restant ouvert aux membres de passage. C'est probablement à leur intention également (et grâce à leur mobilisation) que sont construits de nouveaux téléskis durant les années 1950. Les nombreux membres du ski-club local bénéficient d'ailleurs de tarifs préférentiels auprès des chemins de fer et des remontées mécaniques.

On peut dire aujourd'hui que le statut hivernal du chemin de fer et des remontées mécaniques aux Rochers-de-Naye en tant qu'infrastructures contribuant à la production de revenus basiques est assez faible. La station présente une offre limitée, peu propice à attirer une clientèle externe, si ce n'est la clientèle locale ou éventuellement une clientèle de niche adepte du *freeride*, et sensible au caractère « authentique » qu'a pris la station grâce à l'absence du développement d'installations[262]. En revanche, notons que le chemin de fer des Rochers-de-Naye reste une infrastructure d'importance en été, source de revenus basiques, bien que contrairement au MOB, il ne relie pas deux lieux, mais permet d'atteindre un sommet.

Comme le chemin de fer à crémaillère Glion-Naye qui permet une mobilité de plus en plus fréquente des habitants des hauts de Montreux vers le bas, le tramway, qui avait jusqu'en 1914 assuré une fonction de support de mobilité exclusivement destiné aux externes et avait d'abord été un objet attractif en raison de son caractère innovant exclusif, devient une externalité urbaine typique du processus de couplage basique et non basique. Dès 1938, il avait été question d'une transformation du tramway en trolleybus, les voitures (qui dataient de 1913) n'étant plus assez performantes (Desponds, Lüthi-Graf, 2004). C'est en 1946 qu'est reprise cette idée. La Société romande d'électricité (SRE) qui reste maîtresse de la Société électrique Vevey-Montreux (SEVM) reçoit une nouvelle concession pour la transformation, qui sera réalisée en plusieurs étapes. Finalement, la nouvelle ligne est mise en service en janvier 1958. De même, la ligne du MOB est également un moyen de transport utile aux résidents de ces différents lieux (y compris au niveau de la commune de Montreux elle-même avec les arrêts Montreux-Collège, Vuarennes, Belmont, Châtelard, Planchamp, Fontanivent, Chernex, Sonzier, Chamby, Sendy-Sollard, Les Avants, et Jor).

[262] www.cyrilneri.ch.

6.1.3. De la théorie de la base « revisitée » à la scène territoriale au regard des flux de revenus

Le modèle de la théorie de la base était particulièrement adapté à une économie dans laquelle l'industrie traditionnelle représentait le principal levier de développement pour les régions. Ce modèle, destiné avant tout à mesurer les impacts locaux de différentes activités économiques, a donné lieu à de nombreux travaux visant non plus à mesurer les flux de manière statique, mais à comprendre comment une région parvenait à maintenir sa base économique (industrielle). La théorie de la base « revisitée » (ou « élargie ») consiste à prendre en compte l'ensemble des flux basiques d'une région ; non seulement ceux de l'industrie exportatrice traditionnelle, mais aussi ceux des touristes, des résidents, des rentiers, des étudiants, bref de l'ensemble des consommateurs ayant perçu un revenu dans un lieu et venant le dépenser dans un autre (voir *infra*).

L'intérêt de la théorie de la base revisitée tient à ce que ses caractéristiques générales et les activités économiques qu'elles concernent rejoignent des problématiques qui jusque-là étaient réduites à la « boîte noire » du tourisme. Tandis que les théories de la base et de l'urbanisation nous permettent d'aborder le développement des territoires concernés par le tourisme, la théorie de la base revisitée nous apporte un point de vue plus spécifique : quels phénomènes ont rendu possible le couplage entre les activités produites par les touristes et par les locaux ?

D'abord, la mobilité des personnes, qui autrefois consistait en une pratique non quotidienne, le fait de « partir en vacances » : désormais, les individus se déplacent de plus en plus fréquemment, pour de courtes durées, quotidiennement même si l'on prend le cas des pendulaires. De plus, la mobilité a aussi évolué du point de vue des distances, puisqu'il est désormais possible d'être mobile sur de longues distances beaucoup plus aisément qu'auparavant. Ensuite, en ce qui concerne les revenus du tourisme, non seulement les salariés, mais aussi d'autres populations dépensent des revenus à l'étranger (par exemple les rentiers, avec le phénomène d'installation de retraités dans des régions autres que celles dans lesquelles ils ont vécu en tant que travailleurs). Notons également la question des revenus patrimoniaux, avec l'installation de personnes fortunées dans certains lieux. Enfin, la question des styles de vie rejoint de manière encore plus claire les problématiques habituellement traitées dans le champ du tourisme, puisque certaines activités culturelles, sportives, des services personnalisés tels que le *wellness*, constituent traditionnellement un enjeu central dans l'attractivité des régions touristiques. Certaines pratiques autrefois réservées aux touristes sont le fait de résidents, et des pratiques autrefois pensées comme étant uniquement le fait de résidents sont également le fait des touristes. En termes de flux, cette large problématique de concurrence et de division spatiale de la consommation est fondamentale. Comme le dit Harvey (2004) : « *Les enjeux vont en l'occurrence au-delà des seules redistributions dues au tourisme, quand bien même celles-ci auraient effectivement leur importance* » (p. 56).

Avec l'évolution des modes de vie, des formes de mobilité et des formes de revenu, les thématiques de résidence, de consommation au quotidien et de tourisme se superposent de plus en plus. La thématique résidentielle est traitée par l'économie territoriale de trois manières. Premièrement, elle serait fondamentalement liée au développement industriel, et gagnerait en importance avec le développement des industries «créatives»; d'après Florida (2002) et dans la logique de la sociologie urbaine classique (Tönnies, 1944 [1887]), l'ouverture culturelle des villes serait attractive pour les individus, en l'occurrence des travailleurs au fort potentiel créatif et donc de grande valeur pour l'industrie. Deuxièmement est abordée la question des aménités, c'est-à-dire des éléments qui incitent les personnes à s'installer dans telle ou telle région pour y travailler, par exemple en ce qui concerne les compétences à disposition sur place, ou encore le climat (Glaeser, Gottlieb, 2006). Pour Glaeser *et al.* (2001) enfin, c'est à travers la consommation que se distinguent désormais les villes. La ville peut être vue directement comme une «*entertainment machine*», au-delà du seul potentiel de consommation, comme un lieu d'épanouissement culturel (parcs, musées, orchestres, architecture, etc.). Pour nous, il s'agit là d'un élément fondamental au sens où les espaces d'interaction (marchands ou non) peuvent être considérés comme des «espaces publics» au sens de Habermas (partie I), dans le cadre desquels la société se développe, de manière générale, au-delà des enjeux proprement économiques (conclusion, point 2.4.).

Conceptuellement, nous pouvons rapprocher ce constat des recherches en géographie (MIT, 2002; Stock, 2004): un touriste pratique l'espace autant qu'il le pratique dans son lieu de résidence principale. Il n'endosse pas de rôle, mais mobilise des ressources pour habiter le lieu. Socio-économiquement et territorialement parlant, cela implique une confusion possible entre des activités basiques et induites, du moins par rapport aux premières conceptions de la théorie de la base. Cette constatation théorique n'est pas sans implications concrètes. D'une part, il s'agit de prendre en compte qualitativement l'importance du phénomène excursionniste, mais aussi le phénomène résidentiel, deux dynamiques potentiellement complémentaires. D'autre part, plus spécifiquement dans le cas d'une urbanisation rapide et importante comme celle de Montreux, les diverses dimensions d'une économie de marché impliquant un territoire pourraient être influencées tant par les revenus basiques exportateurs touristiques traditionnels (séjour) que par les revenus résidentiels.

Empiriquement, on peut donc poser la question suivante: quelles sont les activités locales captant des revenus? Cette question permet de poser la question générale des revenus présentiels, c'est-à-dire des revenus à l'exportation et des revenus issus de la consommation du tourisme interne (les visiteurs qui voyagent dans leur propre pays), mais aussi des revenus excursionnistes, ainsi que des résidents, dont les revenus dépensés sur place ne sont pas produits sur place. On différencie donc trois types de revenus présentiels:

– Les revenus touristiques (des excursionnistes [y compris le tourisme d'achat] aux touristes en séjour);

– Les revenus résidentiels qui sont issus de la consommation de biens et de services par des résidents dont les revenus ont été générés ailleurs (par exemple pendulaires, rentiers) ;

– Les dépenses des locaux qui ont acquis leur revenu sur place (revenus domestiques).

Ces différents types de revenus et d'activité se succèdent et/ou se complètent. L'intérêt de ces nuances se donne à voir au regard de l'évolution socio-économique générale et de l'histoire du tourisme et des différences dans les mises en scène territoriales. En allant ainsi au-delà d'une approche « sectorielle », on peut véritablement envisager le profil d'une région, quelle que soit sa catégorisation préalable en tant que région « industrielle » ou « touristique ». Cela peut être particulièrement utile pour l'appréciation de très nombreuses régions, et notamment des grandes villes et des métropoles, dont la valeur dépend particulièrement de la combinaison d'activités productives et présentielles (conclusion, point 2.2.).

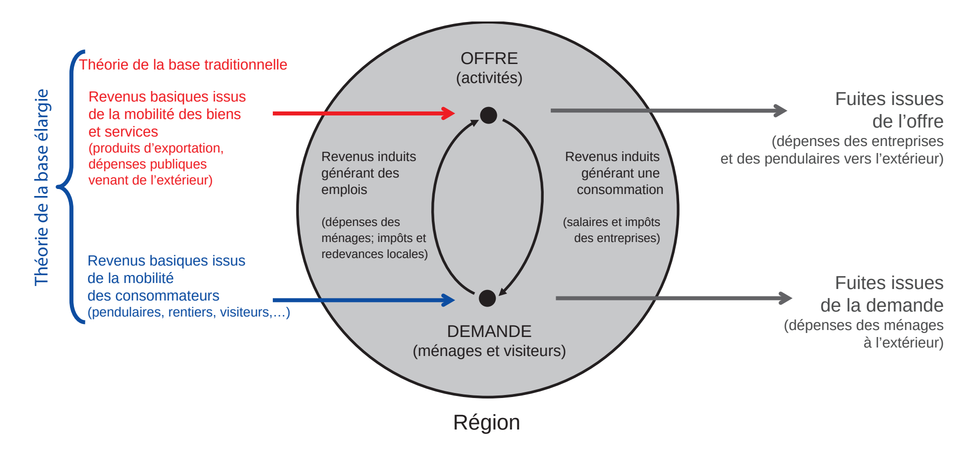


Figure 57. Théorie de la base revisitée (ou élargie), c'est-à-dire tenant compte de l'ensemble des revenus basiques. Source : Segessemann, Crevoisier (2015).

6.2. LES TRANSACTIONS ÉCONOMIQUES TERRITORIALES (TETS) : GÉNÉRATION DE FLUX BASIQUES

Les transactions économiques concernent toutes un territoire et participent à sa mise en scène. On propose ici une typologie des transactions économiques territoriales (TETs) au regard de deux critères : celui de la mobilité concrète (les transactions reposent sur la mobilité des personnes vers les biens ou sur la mobilité des biens vers les personnes), et celui de la référence symbolique au territoire dans la construction de la valeur (figure 58). On parle, d'une part, de transactions « *présentielles* » lorsque

les transactions concernent la mobilité des personnes vers les biens (le séjour, l'excursionnisme, ou la résidence), et de transactions «*non présentielles*» dans le cas de transactions reposant sur la mobilité des biens vers les personnes. On parle, d'autre part, de transactions économiques territoriales lorsqu'il y a référence symbolique au territoire dans la construction de la valeur (TETs). Ici, le lien avec le territoire n'est pas la démarcation géographique d'un prix devant être payé, mais la signification du territoire pour les acteurs. Dans le cas où il y a référence au territoire, mais mobilité des biens vers les personnes, on parle de transaction «*référentielle*».

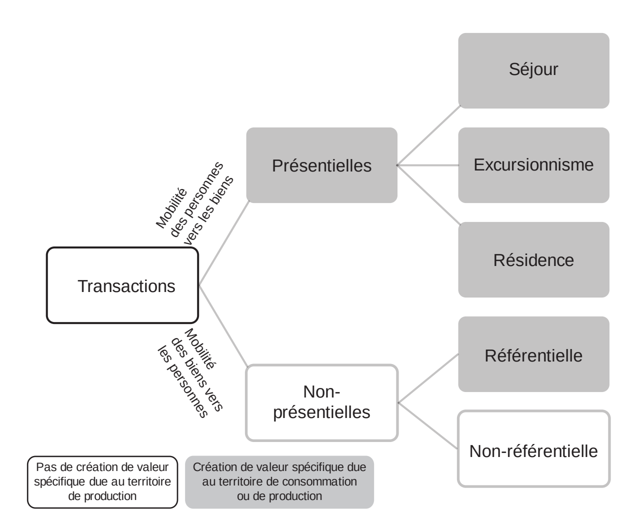


Figure 58. Typologie des transactions économiques territoriales. Source : D. Guex.

Les transactions présentielles, qui dépendent de la mobilité de consommateurs, représentent une partie croissante du potentiel du développement des régions pour deux raisons. Premièrement, la mobilité de la population est de plus en plus facile et c'est une tendance historique. Deuxièmement, le territoire en tant que référence symbolique et/ou support de présence sur place permet la création de plus de valeur. Par conséquent, non seulement de plus en plus de territoires sont concernés par la génération de flux basiques dépendant de la mobilité des personnes, mais même des entreprises qui comptent traditionnellement sur la mobilité des biens développent leur modèle d'affaires avec une composante présentielle, comme par exemple Disney avec les parcs Disneyland, LEGO avec les Legolands (partout dans le monde également), Volkswagen avec le parc Autostadt à Wolfsburg, etc. Cette innovation constitue la valeur d'une entreprise comme la valeur d'un lieu, au niveau de ses scènes symbolique et concrète. Dans ces exemples, les entreprises sont très grandes et font souvent partie de l'identité locale : le territoire dépend plus de ces sociétés que la société dépend du territoire. Doit-on parler de scène entrepreneuriale plutôt que de scène territoriale ? Dans des nombreux cas comme

celui de Volkswagen, les entreprises ont fait la réputation du territoire d'un point de vue économique. Ils ont investi dans la scène territoriale pour augmenter la valeur économique de leurs produits via des activités présentielles ou non, contribuant ainsi à l'augmentation de la valeur territoriale. Quant aux systèmes de production territoriaux décentralisés, où beaucoup d'acteurs plus modestes interagissent, les territoires ont tendance à avoir une réputation plus visible, parfois plus que des entreprises sur la scène symbolique.

D'un point de vue systémique, on identifie donc deux phénomènes centraux :

– La combinaison/complémentarité des TETs (référence symbolique au territoire dans la création de valeur) ;

– La combinaison de l'ensemble des transactions, y compris celles concernant le territoire concrètement à un moment ou à un autre (via la production de biens ou la consommation de biens sur place).

6.2.1. Les transactions présentielles

On parle désormais de toutes sortes de tourisme : tourisme d'affaires, tourisme médical, fiscal, etc., et la notion de « tourisme » dépasse trop largement la définition classique (pratique d'agrément). Deux concepts éclairent notamment ce phénomène : celui de « migration *d'agrément* » (Gosnell, Abrams, 2011 ; Taylor, Martin, 2001) et celui d'« *après-tourisme* » (Bourdeau *et al.*, 2012). En l'occurrence, les touristes ne séjourneraient plus temporairement dans une « station touristique », mais s'installeraient pour une plus longue durée dans un lieu afin de jouir des aménités disponibles. Cela peut concerner des types très divers de population, comme des retraités s'installant dans un autre lieu que celui qui a été leur lieu de travail jusqu'alors, ou encore de travailleurs pendulaires et/ou à domicile. Ces concepts ont certes l'avantage de pointer des phénomènes importants, mais présentent deux limites principales. D'une part, ces néologismes font toujours référence au « tourisme », et donc à la notion de pratique du séjour d'agrément, d'évasion d'un « quotidien ». D'autre part, d'un point de vue économique et territorial, cette conception traditionnelle du tourisme sous-entend que le tourisme est une activité productive comme une autre. Autrement dit, de tels concepts ne prennent pas en compte l'ensemble de la problématique de la mobilité des personnes.

De notre point de vue, ces enjeux pourraient être considérés de manière systémique comme différentes transactions présentielles. En termes de potentiel de développement, l'économie présentielle est non négligeable pour l'ensemble des régions, car elle consiste pour une part en une valorisation des connaissances domestiques. Elle repose en partie sur des transactions non marchandes ainsi que sur une double nature des flux monétaires au niveau du territoire (basique et non basique). La problématique des taux de change est en outre fondamentale : plus les biens et les services sont chers, plus la région devra innover afin que la

valeur de ses biens et de ses services soit appréciable à l'étranger en dépit d'un prix élevé. La question du contexte national par rapport à l'étranger est ainsi fondamentale pour les stations, même si ce problème reste le même pour nos trois cas, étant donné qu'ils sont tous les trois situés en Suisse, un petit pays avec une monnaie structurellement forte depuis la fin des années 1970. Pour cette raison, on distinguera les revenus basiques exportateurs des revenus basiques internes (suisses), étant entendu que ces derniers comprennent également les revenus issus de la consommation des excursionnistes.

La génération de flux basiques via les présences dépend naturellement de l'accessibilité du territoire par les externes. À la différence d'un développement basé sur l'industrie exportatrice traditionnelle, la mobilité routière est une ressource autant qu'une contrainte. Dans nos trois cas, la question de l'accessibilité est fondamentale également pour cette raison. Montreux est une station de séjour, mais également une station d'étape pour les touristes en «tour» et pour les excursionnistes, de manière intense avec le développement de l'automobile, mais également grâce à son positionnement sur la ligne du Simplon et sur celle du MOB. «*Pour beaucoup de Vaudois, Montreux est l'exemple d'une station moribonde, une sorte de musée de l'époque victorienne et un bouchon pour la circulation automobile. En traversant la localité, le visiteur se demande ce qui a pu motiver l'attrait qu'elle a exercé, question que l'on relève dans bon nombre de guides touristiques contemporains*» (Bridel, 1970). En 1970, l'ouverture de l'autoroute permet une fluidité bienvenue du trafic au niveau du lac. La circulation est également améliorée à l'époque par la suppression du passage à niveau de Vernex. L'amélioration de la mobilité passe également par la destruction de certains hôtels; ainsi, des travaux de réfection de la route cantonale Lausanne-St-Maurice prévoient la démolition[263] de l'hôtel Joli-Site et de la Villa Florentine[264]. L'hôtel du Châtelard à Clarens est lui démoli en 1962, en raison du nouveau tracé de la rue Gambetta (Chaney, Gonthier, 2001). Le territoire devient attractif, mais également répulsif pour les pendulaires au fil du temps et également un lieu privilégié pour l'emploi par les frontaliers (figures 59 et 60).

À Zermatt l'accessibilité du territoire pour les externes uniquement par le train est considérée aujourd'hui comme une ressource fondamentale – au sens où elle met en évidence et relève différentes dimensions patrimoniales; industriel via le train lui-même, et romantique via la mobilité pédestre au sein du village. Mais tel n'a pas toujours été le cas puisque durant l'après-guerre la liaison par la route était clairement envisagée – projet non réalisé pour des contraintes topographiques et de coûts, notamment.

[263] «Nouvelles de Montreux», in *Gazette de Lausanne*, 9 décembre 1967, p. 5.

[264] Le bâtiment a vraisemblablement échappé à la démolition du fait qu'il avait été transformé en bureaux en 1993 (Collectif, 2006).

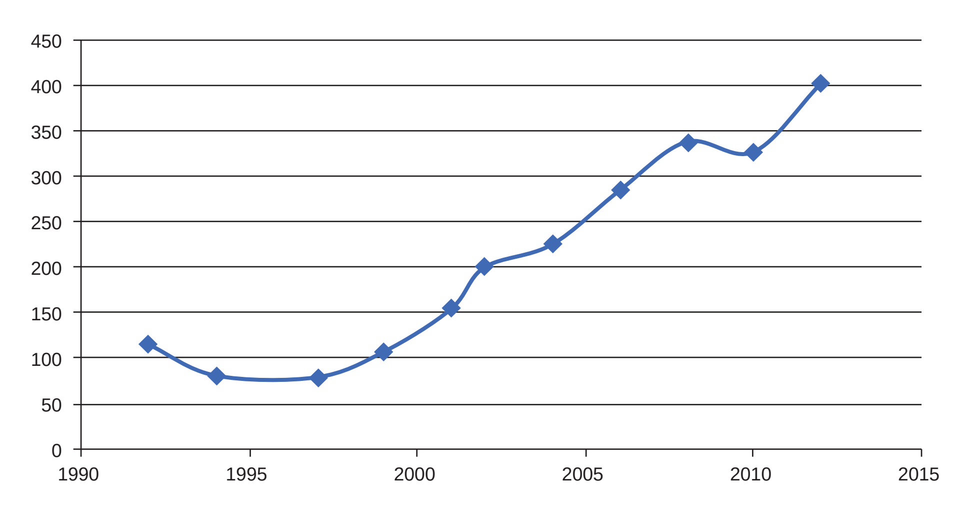


Figure 59. Nombre de travailleurs frontaliers à Montreux entre 1992 et 2012. Source : Rapports de gestions de la commune de Montreux pour les années 1992 à 2012, Mtx 1992-2012, Archives de Montreux.

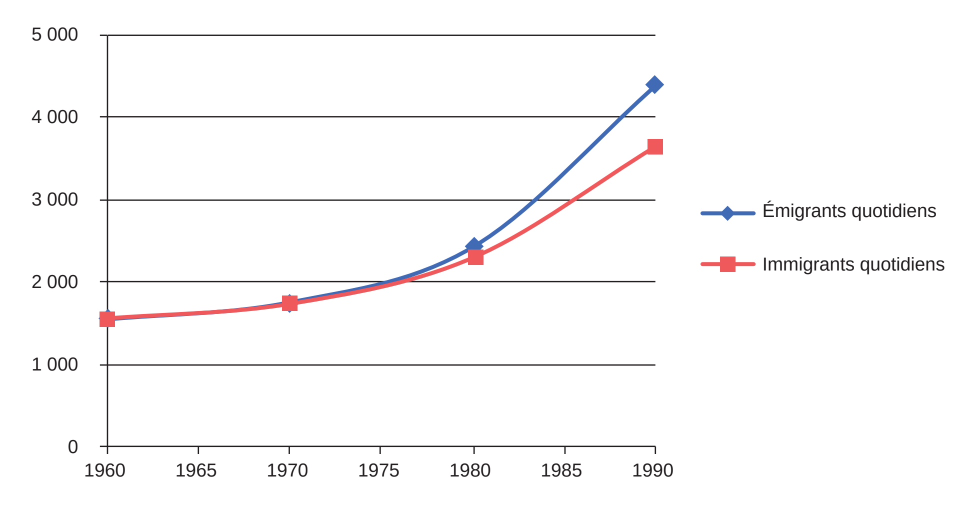


Figure 60. Pendularité à Montreux entre 1960 et 1990. Source : Recensements fédéraux de la population, OFS.

À Finhaut, le problème est inverse ; le territoire n'est qu'un lieu de passage sur la ligne de chemin de fer Martigny-Chamonix, et la non-accessibilité du village par la route jusqu'en 1968 est une forte limite à l'attractivité du territoire, tandis que l'absence d'une complexification urbaine suscite aujourd'hui des fuites.

a. Séjour

On peut parler d'une station dès lors que le développement territorial est principalement soutenu par des revenus basiques présentiels de séjour. Les séjours constituent – pour la plupart de nos cas – la principale source de revenu basique et soutiennent en cela le développement territorial, au regard des décennies écoulées depuis le milieu du XIXe siècle. Si l'on retient la prédominance de ce type de présences pour la catégorisation d'un territoire comme une « station », alors on peut dire que Zermatt est une station, que Montreux l'a été entre 1830 et le milieu du XXe siècle, et que Finhaut l'a été partiellement entre les années 1880 et l'entre-deux-guerres. L'hôtellerie est ici considérée comme l'indicateur principal de l'importance des présences de séjours dans les territoires.

Contrairement à ce qui est observé généralement dans la littérature sur le développement du tourisme des stations de montagne en France (Dubœuf, 2006) et à ce que l'on peut observer dans l'ensemble de la Suisse[265], la station de Zermatt n'est pas confrontée à un déclin de l'hôtellerie. À partir de l'entre-deux-guerres, certains hôtels ont été transformés, comme l'hôtel Breithorn qui accueille désormais le restaurant McDonald's, et l'hôtel du Parc et d'autres pensions qui ont été convertis en appartements. Mais à Zermatt le nombre d'hôtels a surtout fortement et continuellement augmenté : 38 en 1934, 41 en 1950, 59 en 1960, 78 en 1970, 92 en 1980, 105 en 1990, 117 en 2010. L'autre particularité de l'hôtellerie à Zermatt est qu'elle est constituée par de petites pensions et des hôtels dont les propriétaires sont des locaux, et notamment des particuliers bourgeois. En 1963, des propriétaires aux patronymes locaux tels que Julen, Perren, Aufdenblatten et Taugwalder, etc. sont associés à 41 établissements sur un total de 58, les autres étant répartis entre les hôtels appartenant à la bourgeoisie, à la famille Seiler ou à Walter Zimmerman (ancienne Société des hôtels de Zermatt)[266]. Parallèlement, les locations d'appartement sont également importantes, mais ne mettent vraisemblablement pas en péril l'hôtellerie. Enfin, pour l'ensemble de ces présences de séjour, la fréquentation concerne sinon l'ensemble de l'année, du moins de longues saisons d'hiver (de décembre à avril) et d'été (de juin à septembre).

À Finhaut, dès l'après-guerre, les présences de séjour ne sont plus autant créatrices de valeur qu'elles ne l'étaient auparavant. Les présences restent, pour une part, liées à la rente de situation et concernent, par ailleurs, une clientèle à faible pouvoir d'achat (préventorium[267], colonies[268], locations). Depuis les années 1980, les séjours en hôtellerie sont très faibles, les colonies également en perte de vitesse avec la reconversion de bâtiments (voir *infra*). Restent les locations qui concernent les professionnels des chantiers du barrage.

---

[265] Depuis le début des années 1970, le nombre de lits hôteliers en Suisse reste stable à environ 275 000 (avec une baisse entre les années 1995 et 2005 en particulier) (OFS, Statistique hôtelière).
[266] Kur- und Verkehrsverein Zermatt (1963). Jahresbericht.
[267] L'hôtel Bristol devient en effet le préventorium Clairval.
[268] Grand-Hôtel et hôtel Mont-fleuri notamment.

Au xix[e] siècle, à Montreux, comme dans la plupart des territoires concernés alors par le tourisme en Suisse, les personnes présentes en séjour sont principalement des étrangers. Des hôtels et d'autres infrastructures sont érigés au fil de l'accumulation des transactions territoriales et en vue de leur accumulation future, mais aussi pour des raisons spéculatives (partie III). À côté d'une clientèle en « tour » (notamment avec Cook), les clients sont alors fidèles, séjournent plusieurs semaines sur place et reviennent chaque année. Au total, on compte ainsi 27 068 étrangers ayant séjourné à Montreux en 1898[269], c'est-à-dire autant d'« arrivées » touristiques dans la région. À titre de comparaison, en 1965, les arrivées s'élèvent à 150 625, pour un nombre de lits hôteliers recensés pratiquement équivalent (respectivement 4 735 et 4 853) (en décembre et en janvier, les Anglais représentent 50 % de la clientèle[270]). La dynamique de mise en scène connaît depuis 1914 un cercle présentiel de séjour vicieux qui débute dès les années de la Grande Guerre, années que l'on évoque ici.

À Montreux, à partir de 1916, des établissements accueillent des internés[271]. Cette situation résulte d'un accord de 1915 entre la Suisse et les États voisins. Leur nombre est égal pour chacun des pays, et ce sont des médecins militaires membres de commissions d'enquêtes qui choisissent les prisonniers à envoyer en Suisse. Lors de cette première guerre, 12 000 prisonniers sont hébergés en Suisse (De Weck, 2008). Une première vague d'internés arrive à Montreux en 1916, la seconde en 1917. Les établissements intéressés doivent se manifester, ce que fait par exemple le Pavillon des Fougères (Dechêne, 1998), qui reçoit des Belges, et le Montreux-Palace, qui reçoit des Anglais (Collectif, 2006). Chaque pays paie pour ses ressortissants : 6 fr. pour les officiers, 4 fr. pour les sous-officiers et soldats. Grâce à cette présence, les hôtels peuvent couvrir leurs frais d'exploitation. D'autre part, certaines familles étrangères rendent visite aux internés, mais, en raison du rationnement (cartes de ravitaillement en 1917), on donne la priorité à la parenté de 1[re] ligne, pour un séjour de dix jours au maximum. Les comptes des hôteliers sont surveillés. Quand les soldats se portent mieux, ils travaillent, par exemple pour une fabrique de jouets en bois à Montreux, leur salaire étant réparti entre les frais d'internement et une caisse pour les internés. Un orchestre symphonique sera même constitué par des internés logés au Carlton à Villeneuve. C'est une nouvelle vie qui prend place à Montreux, avec aussi des couples qui se forment, comme la bonne du Pavillon des Fougères qui se marie avec un sous-officier français. Mais cette occupation des lieux marque surtout un changement profond ; de manière caricaturale, certes, il s'agit des débuts d'un tourisme fonctionnaliste, qui concerne une population de groupe, en nombre, qui remplit la station, mais dont le pouvoir d'achat est quasiment inexistant, et dont

[269] Rapport du Cercle de Montreux, Statistique industrielle et Commerciale, 1899, S3, Archives de Montreux.
[270] Rapport du Cercle de Montreux…
[271] C'est également le cas pour Finhaut.

on redoute le départ[272]. Le processus de valuation de ces transactions présentielles dépend de la guerre, mais porte des conséquences pour les années suivantes. L'occupation des hôtels par les internés n'a pas que des avantages pour les hôteliers, qui se voient contraints à quelques travaux d'entretien à la fin de la guerre, lors du départ des internés à la fin de novembre 1918. Au Pavillon des Fougères, les parquets ont été abîmés par les souliers à clous, les rideaux et les tentures sont jaunis et défraichis par le tabac, les carreaux fendus dans les salles de bains, les miroirs et la literie abîmés ; le coût des travaux s'élève à 30 000 fr. (Dechêne, 1998). La rénovation de l'hôtellerie sera un problème fondamental pour Montreux durant l'entre-deux-guerres.

À partir de 1970, le nombre d'hôtels baisse (figure 61) : des pensions, des petits hôtels de famille surtout, mais aussi de plus importants établissements ferment. L'une des tendances engagées durant l'entre-deux-guerres et qui se confirme est la baisse de la durée moyenne des séjours. De plusieurs semaines, on passe à quelques jours seulement : à Montreux la durée moyenne est 6,2 jours en 1947, 4 jours en 1950, et remonte légèrement durant les années 1960 (avec un maximum atteint de 4,6 jours en 1966), avant de baisser à nouveau, avec 3,6 jours en 1973 et 2,8 jours en 1992[273]. Certains hôteliers se concentrent sur le marché estival, fermant leur établissement pendant l'hiver, solution radicale pour limiter les frais d'exploitation[274]. Une autre tendance importante tient dans l'évolution de la provenance des touristes. La clientèle britannique diminue, l'américaine augmente, mais c'est surtout la clientèle suisse qui est devenue importante (figures 62 et 63), contrairement à la situation qui prévalait durant la Belle Époque[275]. D'après l'enquête par échantillon effectuée par le Centre International de Glion en 1982, après la fermeture de nombreux établissements, la clientèle n'est alors pas une clientèle populaire, et les plus de 46 ans sont surreprésentés (68,8 %) (Centre International de Glion, 1982). Malgré cette montée en gamme, en complément de la baisse continuelle de l'importance des séjours (nombre d'hôtels, de lits, durée des séjours), c'est le développement d'autres présences qui permet de comprendre la trajectoire de développement de Montreux depuis l'entre-deux-guerres.

---

[272] Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1944, AA 33/3 Chd 1944, Archives de Montreux.

[273] Statistique hôtelière, OFS.

[274] Une solution est mise sur pied à l'hôtel Continental, où les moyens matériels de production sont délocalisés temporairement : en automne, la propriétaire fait transporter les meubles de l'hôtel dans un autre établissement dont elle est propriétaire et qui ouvre, lui, uniquement en hiver, il s'agit en l'occurrence du Prätschli à Arosa. (source : entretien)

[275] 16 % de clientèle suisse en 1896, soit la moitié (Rapport du Cercle de Montreux 1899, Statistique industrielle et commerciale, Archives de Montreux, S3).

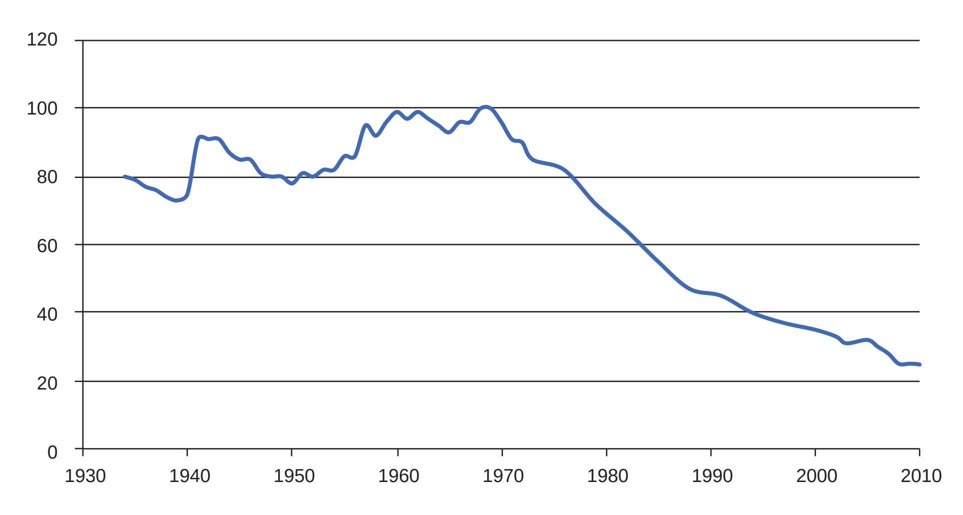


Figure 61. Nombre d'hôtels recensés à Montreux dès 1934. Source : Statistique hôtelière, OFS.

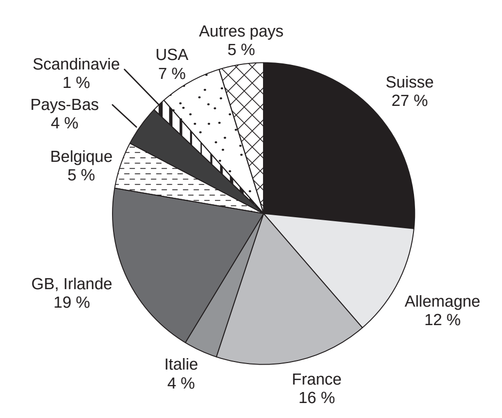


Figure 62. Provenance des touristes à Montreux et Veytaux en 1968. Source : Le tourisme en Suisse 1970, Bureau fédéral de statistique, Berne 1971, Statistiques de la Suisse/ 461[e] fascicule.

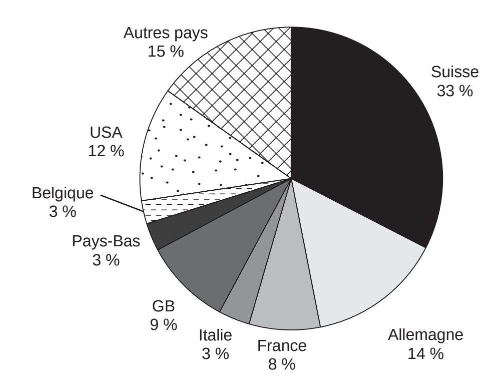


Figure 63. Provenance des touristes à Montreux en 1992. Source : Le tourisme en Suisse. Rétrospective de l'année 1993, Office fédéral de la statistique, Berne 1994, Statistiques de la Suisse/461e fascicule.

b. Excursionnisme

La présence des excursionnistes se distingue de la présence de touristes en séjour d'un point de vue socio-économique en ce qu'elle entraîne, en principe, moins de flux de revenus sur le territoire (pas de nuitées, possible absence de dépense sur place). Néanmoins, au-delà des flux monétaires, cette forme de présence compte pour la scène territoriale dans la mesure où il s'agit d'un processus de valuation et de présences qu'il faut gérer concrètement et qui a d'importants effets symboliques. Historiquement, la présence des excursionnistes (ainsi que des locaux) a une forte signification du point de vue social : elle traduit l'accession d'une partie grandissante de la population à un certain nombre de dépenses, dont les loisirs.

Dans le cas de ce type de présences, le territoire est moins une « station » qu'une « place centrale », au sens que l'on pourrait lui donner au regard du modèle de Christaller (1955). La théorie des places centrales de Christaller propose une hiérarchie des villes selon leur activité commerciale, en termes d'attractivité des dépenses. « *L'aire de marché de chaque commerce est donnée par la conjonction de deux éléments jouant en sens contraire : les* économies d'échelle *(déterminant la qualité et le coût du service commercial) et les coûts (et pertes de temps) de la* distance. *L'élément distance est lié à* la fréquence des achats *(plus les achats sont fréquents et plus ils exigent une proximité élevée entre commerce et consommateurs et donc dimension réduite de l'aire de marché).* […] *On admettra alors que la population d'une ville est proportionnelle à la population totale servie par les commerces de la ville* » (Aydalot, 1985, p. 366). C'est la logique géographique de l'étendue de l'aire de marché de l'ensemble du centre urbain qui nous importe chez Christaller, autrement dit les caractéristiques quantitatives et qualitatives de l'*hinterland*. Le contour de la zone de chalandise est influencé par les distances, les temps d'accès, l'attractivité du centre urbain et sa concurrence. Néanmoins, un centre urbain considéré dans le cadre

de l'économie présentielle diffère de celui de Christaller au sens où les mécanismes constitutifs des types d'espace sont différents : on parle de structuration de l'espace par l'exportation (analyse de développement), et chez Christaller, d'une simple mise à disposition pour la consommation (une analyse spatiale).

En raison notamment de son positionnement géographique sur la Riviera vaudoise, à proximité de Lausanne par exemple, Montreux connaît une fréquentation excursionniste importante dès l'entre-deux-guerres. La Fête des Narcisses, mais aussi un peu plus tôt dans l'année la cueillette des narcisses sur les hauts de Caux, de Glion et des Avants attire la population romande. A priori, cela ne produit pas ou peu de revenus, mais c'est sans compter la tarification de l'accès aux pâturages fleuris par les paysans de montagne[276], ou encore les chemins de fer locaux qui permettent leur accès, et la restauration. Plus récemment, le festival de jazz attire également les excursionnistes (parallèlement aux personnes en séjour), de même que le marché de Noël.

À Finhaut, l'excursionnisme se développe à mesure de l'amélioration de l'accessibilité, en particulier dès 1968 avec l'accès au village par la route, et dès 1975 après la fin des travaux du barrage d'Émosson. L'excursionnisme à Finhaut concerne surtout le barrage d'Émosson et les montagnes alentour ; symboliquement parlant, le territoire de Finhaut ne bénéficie que faiblement de cette fréquentation, pas plus qu'en termes de revenus. Comme l'excursionnisme est le type de présence principal à Finhaut aujourd'hui, cette absence de génération de revenus est un problème pour le développement du territoire.

À Zermatt l'excursionnisme reste peu significatif au regard de l'importance des présences de séjour. Il faut compter une heure de trajet en train entre Viège et Zermatt, Viège se trouvant par ailleurs excentrée par rapport aux villes suisses romandes et alémaniques (depuis 2007, néanmoins, grâce au tunnel du Lötschberg et à l'amélioration de l'interface dans la vallée, Viège est à une heure de Berne en train). Mais l'excursionnisme compte, au niveau du ski notamment. Il fait partie de la stratégie de développement de Zermatt, que ce soit du côté suisse comme du côté italien. Un éventuel futur domaine skiable reliant celui de Zermatt à celui du Mont-Rose (à l'est de Breuil-Cervinia dans le val d'Ayas, Champoluc) permettrait de proposer 600 km de pistes, contre 250 actuellement. Dans ce cas, et contrairement à la concurrence internationale sur ce créneau, l'ensemble des pistes seraient accessibles à ski. Bien que les acteurs de Zermatt ne soient pas en première ligne sur ce projet (soutenu par un Interreg[277]), le développement vers le sud constitue un objectif important, « *étant donné que* [les deux domaines de Cervinia et de Monterosa] *se trouvent dans le bassin économique de grandes villes telles que Milan et Turin, où la concentration de population est élevée* »[278].

[276] Kleinmann G., La cueillette des narcisses. Télévision suisse romande, 1961.

[277] Programme de coopération territoriale européenne.

[278] « Einmaliges Skigebiet », in *Zermatt Magazin,* Zermatt Tourismus, *9*, 2014, p. 17-21.

c. Résidence

La résidence est la troisième forme de présence identifiée pour les types de revenus basiques présentiels. Historiquement, elle est relativement récente, hormis pour Montreux en ce qui concerne nos cas, qui non seulement était accessible en toute saison, mais a depuis le milieu du XIX[e] siècle été habitée par des externes à l'année. Pour les cas de Finhaut et de Zermatt, le phénomène n'a été rendu possible que depuis l'entre-deux-guerres grâce à l'accès par le train à l'année, mais le phénomène n'a jamais été comparable à celui de Montreux.

Pour les territoires concernés par le tourisme, l'arrivée de nouveaux résidents est intéressante en termes de revenus lorsque les individus en question recèlent un fort pouvoir d'achat (et une base taxable importante). On ne parle pas ici de la venue de travailleurs externes, qui sont considérés comme des locaux du point de vue des flux de revenus (revenus gagnés sur place et dépensés sur place – ou ailleurs dans le cas de fuites). Dans le sillon des principes de l'économie résidentielle, on parle de résidents basiques lorsque les gains (ou la fortune) sont produits dans un territoire autre, puis dépensés sur le territoire qui nous importe ; rentiers, retraités, étudiants, exilés fiscaux, etc. Du point de vue du territoire, parallèlement aux motivations monétaires les aménités résidentielles en général sont fondamentales pour l'attraction des résidents. Elles reposent, comme pour les autres présences, sur les aspects patrimoniaux et sur les facilités urbaines – autrement dit, sur la valeur territoriale.

L'un des effets de l'attractivité des résidents est le phénomène de gentrification. Perlik (2011) parle de « *gentrification alpine* » pour éviter des termes tels que « exurbanisation » (où il n'y a plus du tout d'urbanité), ou rurbanisation… Avec ce concept, on peut éviter de penser la montagne en tant qu'espace pour la penser comme territoire existant grâce à la multi-localité de ses résidents. Le phénomène de gentrification alpine met en évidence le lien capital entre centre urbain et ce qu'on appelle encore stations touristiques ou villages de montagne.

Enfin, un type de phénomène résidentiel est particulièrement problématique en Suisse et dans certains de nos cas : les résidences secondaires. Le principe en termes de flux est comparable aux présences de séjour (présence limitée dans le temps), mais il suppose un bâti autre, et surtout une présence et une consommation effective sur place faible (le phénomène des « lits froids » ou des « volets clos »). Fiscalement parlant, ce type de présence est également peu rémunérateur pour le territoire (uniquement via les taxes de séjour et les taxes foncières, mais non l'imposition des personnes physiques). Depuis l'acceptation en Suisse de l'initiative populaire dite « Weber », intitulée « Pour en finir avec les résidences secondaires » en mars 2012, les territoires sont contraints de limiter leur développement (le principe voté est la limitation à 20 % des logements). D'après l'OFS, au 31 décembre 2011, sur les 14 510 logements recensés à Montreux, 5 732 étaient occupés en permanence, soit 40 %. En 2000, ce taux s'élevait à 71 % (soit 9 553 logements occupés en permanence sur un nombre

total de 13 512 logements)[279]. Le nombre effectif de logements étant passé de 13 512 à 14 510, on peut penser que durant la dernière décennie, nombre d'habitants ont quitté la commune, le logement qu'ils occupaient en permanence ayant été revendu en tant que résidence secondaire. À Zermatt, des mesures ont déjà été prises via une réglementation communale ayant évolué en trois étapes : 2005, 2007, et 2011 (quotas de surfaces constructibles attribuées pour la construction de résidences secondaires). Le territoire ne présente pas, en outre, un profil d'accueil favorable aux riches résidents, notamment étrangers, comme c'est le cas à Montreux.

À Montreux

À Montreux, dès le XIXe siècle, l'installation plus ou moins temporaire de résidents fortunés est considérée comme un apport supplémentaire parallèle aux séjours. À la suite du déclenchement de la guerre franco-allemande de 1870, de nombreux riches étrangers viennent s'établir dans la région lémanique[280]. Les sources nous manquent à ce sujet pour mesurer les capitaux en provenance de l'étranger[281], mais on peut imaginer que les gestionnaires de fortune (dont le secteur de gestion de fortune de la Banque Cantonale Vaudoise) (Beroud, 2011) profitent de cette situation. D'autre part, ces nouveaux résidents apportent des capitaux bienvenus aux communes, notamment via les montants encaissés sur les droits de succession. Ainsi par exemple, si on ignore le montant exact de la somme, on sait que la commune du Châtelard touche un montant suffisamment important lors de la succession de Vincent Dubochet[282] pour qu'elle décide d'affecter 100 000 fr. de cette somme à la rectification de l'avenue Belmont (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000). Les communes qui profitent occasionnellement de rentrées exceptionnelles via les successions ont par ailleurs pour caractéristique de dépendre financièrement des revenus de l'imposition, comme on le voit par exemple avec la situation des Planches en 1911 (figure 64).

[279] OFS, Recensement des bâtiments et des logements RFP2000 et RegBL, 2011. Les méthodes de recensement divergeant entre deux enquêtes pourraient partiellement expliquer cette différence. Le RFP2000 est basé sur le domicile économique et le RegBL pourrait renvoyer au domicile légal. Néanmoins, ces chiffres ont été publiés tels quels à la suite de l'acceptation par le peuple de l'initiative dite Weber « pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires », le 12 mars 2012.

[280] Ils sont 735 sur 4 092 habitants en 1860, 1 767 sur 6 381 en 1870 (d'après les recensements de la population, OFS).

[281] Les banquiers privés, par définition, ne publient pas de résultats et sont donc absents des archives.

[282] L'installation de Vincent Dubochet (né en 1796) à Clarens est à relativiser dans la mesure où ce n'est pas uniquement l'attractivité de Montreux en tant que station touristique qui motive la construction de sa résidence (et des villas [chapitre 4 point 4.2.]), mais le fait qu'il est lui-même un enfant du pays. Jeune, lorsqu'il part de Montreux pour Paris à l'invitation d'un ingénieur avec qui il avait collaboré, il récolte auprès de sa famille l'argent nécessaire au voyage (Dechêne, 1998). Il devient directeur de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage à gaz et, plus tard, administrateur des compagnies de chemin de fer Paris-Strasbourg et de l'Ouest-Suisse. Il revient dans sa commune d'origine après avoir fait fortune, son parcours lui assurant de devenir une figure mythique de la région. Son homonyme, Julien Dubochet (1838-1896), marque également l'histoire financière de la région, puisqu'il est le fondateur de la première banque établie à Montreux en 1861.

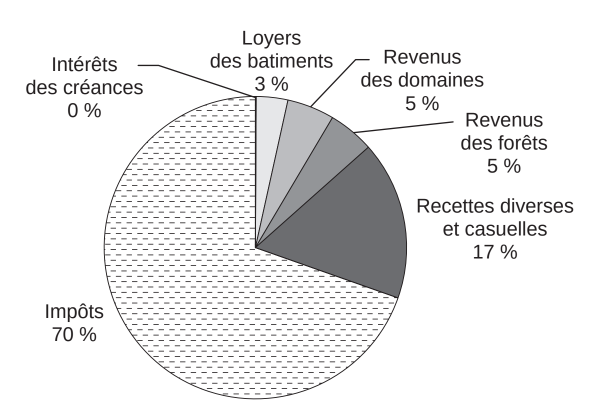


Figure 64. Recettes de la commune des Planches en 1911. Source : Rapport de gestion de la commune des Planches pour l'année 1911.

Les droits de succession apportent donc régulièrement un certain bol d'air pour les communes de Montreux. Il en résulte que les budgets sont systématiquement établis à la baisse à partir des années 1940, ne tenant compte que des impôts sur la fortune et sur le fruit du travail, pour se rendre compte de la « *vraie situation* »[283], dans l'attente de bonnes surprises à la clôture des comptes. En 1943[284], par exemple, les droits de mutation sont budgétés pour 40 000 fr., mais rapportent 96 960,75 fr., et en 1944[285], toujours budgétés à 40 000 fr., ils dégagent 103 818,75 fr.

Dans certains cas, les résidents sont proactifs dans la dynamique de mise en scène. Ainsi, l'armateur Eugène Eugenides installe à Clarens, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, le siège de sa société Sofimar (Rieben, Rossel, 1981). Il contribue à développer à Montreux la présence des autocaristes[286]. Par exemple en 1953, en qualité de consul général honoraire de Finlande, il organise dans la Villa Karma où il réside une réception en présence de deux conseillers d'État notamment, à l'occasion de l'arrivée sur la Riviera vaudoise du premier car de la compagnie finlandaise Suomen Turistiauto[287]. On ignore dans quelle mesure Eugenides a été sollicité par les autorités locales, ou si c'est son initiative qui a conduit à l'ouverture de ce nouveau marché nordique des autocaristes. Cependant, il est intéressant de noter l'implication de l'homme d'affaires à Montreux.

---

[283] Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1942, AA 33/2 Chd 1942, Archives de Montreux.
[284] Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1943, AA 33/3 Chd 1943, Archives de Montreux.
[285] Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1944, AA 33/3 Chd 1944, Archives de Montreux.
[286] Il crée en outre une société de gestion, Evge, à La Tour-de-Peilz, et dirige la compagnie de navigation Home-Lines (C. P., « Réception à La Tour-de-Peilz », in *Gazette de Lausanne,* 3 juillet 1953, p. 4).
[287] « Clarens », in *Gazette de Lausanne,* 7 avril 1953, p. 5.

Durant l'après-guerre, alors que les finances de la commune du Châtelard sont toujours au plus mal depuis les années 1930 (partie III point 8.2.2.), et parallèlement aux solutions traditionnelles consistant à attirer toujours plus d'externes en séjour, il «*reste la perspective d'attirer des résidents, ce qui devrait être étudié avec soin, étant donné la forte attraction que peut exercer sur les résidents étrangers le régime fiscal de faveur qui leur est accordé chez nous*»[288]. Au cours des années 1980 cette stratégie de développement résidentiel sera finalement clairement mise en œuvre, mais il est intéressant de noter que les réflexions allant dans ce sens avaient déjà été menées durant les années 1960.

En 1978, lorsque Raymond Jaussi quitte définitivement la tête de l'OT (il dirigeait l'office depuis 1948), il devient responsable de la promotion économique de la Ville de Montreux, un poste nouvellement créé qui consiste à rendre attractive la commune pour les sociétés et les privés principalement[289]. Ce changement professionnel en dit long sur la diversification de l'économie présentielle à Montreux, où l'expérience dans la mise en place de ces activités traditionnelles de séjour est mise au service de la «promotion économique». En 1988, une association régionale est créée à cet effet, Promove, ou «Association pour la promotion économique de la Riviera».

À Finhaut

À Finhaut, la problématique résidentielle ne relève pas de l'attractivité, mais plutôt de l'évitement des fuites, pour des habitants qui pour une part acquièrent leur revenu au-delà des frontières communales (figure 65). Les autorités soutiennent, dans la mesure du possible, les activités et les infrastructures résidentielles, tout en sachant que ces mêmes activités sont indispensables à la génération de revenus basiques de séjour. En 1975, par exemple, le boucher Heitz cesse son activité. C'est alors le comité de la société de développement qui négocie avec Vallorcine afin de continuer la livraison de viande à Finhaut au magasin de la place[290]. Pendant les années 1990, l'objectif est de stopper l'hémorragie de la population, grâce au tourisme, et plus précisément grâce au projet des remontées mécaniques de Tête de Balme. La population faiblit en effet, et l'emploi au niveau local également, avec, par exemple, la restructuration de l'usine électrique du Châtelard (dont l'effectif passe de 20 à 10 employés)[291]. Si les projets d'infrastructure n'aboutissent pas et ne parviennent donc pas à créer des emplois au niveau local, les autorités investissent pour le maintien des résidents. En 1987, la commune envisage un projet global, qui consiste

[288] Procès-verbal de la séance de la commission plénière pour la modernisation de l'équipement touristique montreusien du 8 avril 1963, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.
[289] Source : entretien.
[290] Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1976, Archives communales de Finhaut.
[291] Guex P., «Finhaut ne veut plus vieillir, ni dépérir», *Le Nouvelliste*, 13 novembre 1985, p. 8.

en l’acquisition du Bel-Oiseau (12 appartements) et du Victoria (8 appartements), la construction d’un abri antiatomique pour 250 personnes, conformément à la loi sur la protection civile[292], l’aménagement de locaux commerciaux et culturels[293], une poste, ainsi que le réaménagement du carrefour et la création de caves et de places de parc[294]. Le projet se déroule en plusieurs phases. La commune bénéficie de subventions cantonales et fédérales à la relance économique, mais les autorités envisagent surtout un autofinancement du projet, les appartements étant loués et vendus[295]. Cette politique d’investissement n’a donc pas pour conséquence une hausse d’impôt. Le complexe Victoria est inauguré en 1995[296]. Plusieurs familles viennent s’y installer et, de ce point de vue, on peut dire que l’objectif du maintien d’une présence non touristique dans le village par le biais de cette réaffectation est une réussite.

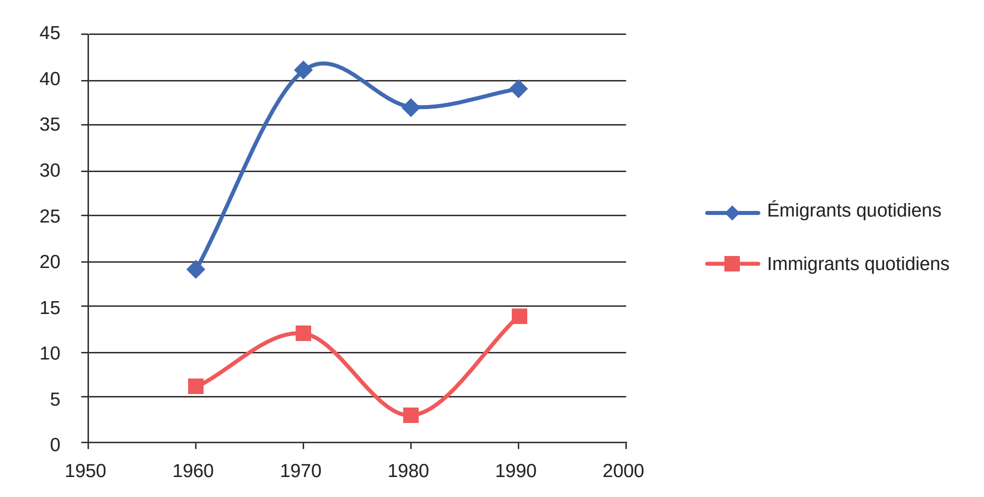


Figure 65. Navetteurs de et vers Finhaut. Source : Recensements fédéraux de la population 1960, 1970, 1980, 1990.

D’une manière générale, durant les années 1990, la commune, par l’intermédiaire du président Maxime Gay des Combes notamment, outre le soutien au projet de Tête de Balme, entend « *désormais porter aussi l’accent sur l’environnement, la qualité de vie* »[297]. Parallèlement au projet du Bel-Oiseau et du Victoria, la commune, tout en affichant la volonté de se désendetter, consent au cofinancement d’une déchetterie, en

[292] Giroud M., « Le futur en marche », in *Le Nouvelliste*, 17 décembre 1987, p. 26.
[293] Une galerie d’art, un *carnotzet*, un salon de coiffure, une lavanderie, une boutique artisanale, des locaux techniques et les bureaux de l’École suisse de ski (Gay, « La magie de l’hydroélectricité : Finhaut inaugure un nouveau complexe ainsi qu’une exposition », in *Le Nouvelliste*, 17 juillet 1995, p. 5).
[294] Guex P., « Au peuple le dernier mot », in *Le Nouvelliste*, 26 novembre 1993, p. 13.
[295] Guex P., « Au peuple… », p. 13.
[296] Gay, « La magie de l’hydroélectricité : Finhaut inaugure un nouveau complexe ainsi qu’une exposition », in *Le Nouvelliste*, 17 juillet 1995, p. 5.
[297] Guex P., « Le temps de la persévérance », in *Le Nouvelliste*, 8 juin 1993.

partenariat avec la commune de Trient (68 % du coût total des travaux de 150 000 fr. sont assumés par la commune de Finhaut). Il est question par la même occasion de réorganiser le système de ramassage des ordures ménagères. À la même période, des travaux de protection contre les avalanches sont réalisés. Subventionnés à 71 % par la Confédération et à 20 % par l'État du Valais, ils constituent néanmoins un coût de 180 000 fr. pour la commune[298]. Avec la non-réalisation du projet de Tête de Balme et les refus successifs de la population concernant de nouvelles réalisations autres que résidentielles grâce aux revenus des concessions, la scène territoriale de Finhaut repose aujourd'hui sur les résidents issus de la communauté locale en grande majorité, et sur les excursionnistes, présences dépendant toutes deux de l'hydroélectricité.

À Zermatt

Contrairement à d'autres régions touristiques de Suisse, et notamment le Valais romand, les différents épisodes concernant la législation sur l'aménagement du territoire n'ont pas été problématiques à Zermatt, à l'image de l'ensemble du Haut-Valais. À la suite du refus de l'assouplissement de la lex Friedrich en votation populaire en 1995, tandis que certains députés valaisans s'indignent[299], les quotas sont considérés comme suffisants dans l'ensemble du Haut-Valais[300]. Lors de l'acceptation de l'initiative Weber en 2012 «*pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires*», des mesures ont déjà été prises à Zermatt, via une réglementation communale ayant évolué en trois étapes: 2005, 2007, et 2011 (quotas de surfaces constructibles attribuées pour la construction de résidences secondaires). Pourtant, comme cela avait été le cas à l'époque des oppositions aux chemins de fer de montagne menées par les promoteurs du *Heimatschutz* (chapitre 5, point 5.2.1.), ce sont le Cervin et Zermatt qui sont situés symboliquement au cœur du débat par les initiants, via un photomontage choc figurant sur l'affiche de campagne à l'échelle de toute la Suisse.

Au-delà du phénomène d'anticipation et de création de normes à l'échelle locale, ce sont les raisons de la mise en place des règlements qui sont intéressantes. Certes, le phénomène des «lits froids» ou des «volets clos» est problématique en termes d'attractivité des consommateurs externes. Mais plutôt que l'attractivité des externes, ce sont deux autres problématiques qui mènent à une régulation: d'une part, celle soulevée par le mitage du territoire, et d'autre part, celle du maintien de la population locale sur place (surtout les employés, et en particulier les employés étrangers [Heldner, 2011]), difficile en raison de la hausse des prix de l'immobilier. Ces deux arguments, concernant l'attractivité à long terme et le maintien des habitants, se complètent et permettent de trouver un consensus.

---

298 Guex P., «Au nom de la sécurité», in *Le Nouvelliste*, 9 juillet 1993, p. 6.

299 Boder W., «Le Conseil fédéral ignore superbement le combat romand contre la lex Friedrich», in *Le Nouveau Quotidien*, 6 décembre 1995, p. 9.

300 Bonvin J.-M., Sartoretti T., «En janvier, choisissez entre l'abonnement au poids ou le téléski VIP», in *Le Nouveau Quotidien*, 1994, p. 19.

De même, le maintien de la propriété des hôtels et de leur exploitation permet un partage de la rente touristique entre les bourgeois[301]. Cette dernière est exploitée, soit via l'hôtellerie, soit via la location d'appartements. Le maintien de la propriété par les acteurs locaux a eu certes des effets en termes de mitage depuis les années 1980 surtout, mais dans la mesure où l'exploitation du potentiel d'hébergement à un haut niveau est réalisée, le développement du bâti n'a pas été corrélé avec une baisse de l'activité hôtelière ou commerciale de proximité.

6.2.2. Les transactions non présentielles

Contrairement aux transactions présentielles, les transactions «*non présentielles*» ne reposent pas pas sur la mobilité des personnes vers les biens, mais sur la mobilité des biens vers les personnes. L'ancrage territorial concerne le bien, et non plus la personne qui le consomme : il est produit localement et fait ou non référence au territoire en termes de représentation symbolique ; c'est ce qui permet de distinguer les transactions «*référentielles*» des transactions «*non référentielles*». Même si le consommateur n'est pas concrètement sur le territoire, il participe à la mise en scène et à la constitution de la valeur territoriale. Le territoire n'est impliqué concrètement que dans la phase de production – si production effective sur le même territoire annoncé il y a – d'où la prolifération des labels d'origine, de provenance, et autre *made in* : le territoire fonctionne comme un «*dénominateur symbolique commun*» (Pecqueur, 2001). Cela revêt une importance fondamentale en termes d'aménagement du territoire, de gestion des aménités, et des patrimoines romantique et industriel. Les deux dimensions concrète et symbolique sont fondamentalement interdépendantes ; par exemple, si une région connue pour sa production d'eau minérale est confrontée à une pollution du sol, la valeur de cette eau



Figure 66. Publicité pour l'eau de Montreux. Source : Collection du Musée de Montreux.

[301] D'après les sources de Heldner (2011), dans l'ensemble, les bourgeois seraient propriétaires soit de terrains soit de bâtiments ou au minimum d'un appartement.

baissera probablement et cela, même si les principaux effets de cette pollution sont rapidement maîtrisés.

d. Transactions référentielles

Les transactions référentielles ont surtout gagné en importance au cours des dernières décennies. Cependant, dans la mesure où c’est bien une économie post-industrielle que l’on identifie depuis le xix[e] siècle pour nos trois cas grâce au tourisme, certains exemples sont disponibles. Par exemple, en 1899, on compte trois fabriques d’eaux minérales à Montreux[302] : J. Allamand, Gianetti Frères et Messager Frères. En 1884, il est vendu 13 271 bouteilles, en 1890, 128 597, en 1895, 231 941 et en 1899, 300 000, exportées en France et en Angleterre[303]. La production d’eau minérale s’inscrit dans la tradition climatique de Montreux. Mais le statut de ville d’eau n’est qu’envisagé, et non réalisé.

Au début des années 1930, les acteurs locaux ont eu l’occasion de positionner l’offre présentielle de Finhaut grâce aux propriétés radioactives de l’eau découvertes par le Professeur Maillard (Benedetti, 1998). Hormis la demande d’une seconde expertise de l’eau par la commune, rien de significatif ne semble avoir été entrepris pour le développement d’une activité de séjour motivée par cette découverte[304]. En revanche, conformément aux conseils prodigués par le Professeur Maillard, les autorités décident d’exploiter l’eau pour de la mise en bouteille. Mais les moyens mis en œuvre pour cette entreprise ne sont pas à la hauteur du défi industriel : une concession est accordée pour la mise en bouteille de la Radi-eau à E. et O. Lugon[305], alors spécialisés dans la distillerie. Leur entreprise figure depuis 1905 au registre des taxes industrielles, comme dépôt de bière, distillerie, etc. Bien que l’on ignore s’ils disposaient d’une formation spécifique, ou s’ils profitaient de relations privilégiées en plaine, on peut penser que les Lugon ne s’inscrivaient pas dans les mobilités nécessaires au développement d’une telle production, tant pour l’élaboration d’une installation de mise en bouteille que pour la publicité, autrement dit pour s’introduire, voire s’affirmer sur un marché de l’eau déjà établi au niveau européen, avec ses stations exportatrices prestigieuses (Marty, 2008).

---

302 Rapport du Cercle de Montreux, Statistique industrielle et commerciale, 1899, S3, Archives de Montreux.

303 Rapport du Cercle de Montreux…

304 Nous n’avons pas trouvé d’informations relatives à des infrastructures concrètes spécifiques au tourisme de santé à Finhaut pour cette époque. En revanche, symboliquement, une démarche a été effectuée, en témoigne l’affiche faisant mention de l’eau radioactive (figure 67). Nous n’avons pas non plus trouvé d’informations relatives à cette campagne publicitaire.

305 Séances du conseil communal 1931, Archives communales de Finhaut.



Figure 67. Affiche Finhaut-Giétroz, 1938. Source : Compagnie du chemin de fer Martigny-Châtelard, Fiedler SA, Médiathèque Valais-Sion.

À Zermatt, les produits faisant référence au Cervin sont innombrables (chocolat, cigarettes, crayons, etc.), et d'ailleurs collectionnés par le musée local. La valeur symbolique du Cervin est telle que ce dernier fonctionne comme un symbole évoquant le concept même de montagne, mais aussi les territoires du Valais, ou de toute la Suisse. Outre les fameux cas du Toblerone, ou encore de Caran d'Ache, de nombreux industriels associent l'image du Cervin à leur produit. Si la popularisation de cette image sert indirectement la génération de présences touristiques sur place, certains industriels s'associent directement à la station, voire investissent les lieux. Ainsi, à la fin de septembre 1992, Nicolas Hayek organise une opération publicitaire d'envergure pour fêter la cent-millionième Swatch à Zermatt[306]. Durant tout le week-end, 1 200 invités et 100 000 personnes assistent notamment à l'événement majeur que représente le concert de Jean-Michel Jarre, le spécialiste

[306] Passer C., « Le tic-tac de la Swatch fait boum-boum à Zermatt », in *Le Nouveau Quotidien*, 27 septembre 1992, p. 3.

de spectacles musicaux, de sons et lumières, alors au plus haut de sa renommée. Un événement qui, d'une part, fait bouillonner la station pour une fin de saison et, d'autre part, associe la destination au succès mondial, estampillé « tradition qualité suisse » autant qu'impertinence et modernité. L'association d'industriels à Zermatt et au Cervin se fait également par le biais du sponsoring d'événements. Swatch est également présent à ce niveau avec la *Swatch Skiers Cup* (dès 2013), une compétition de *freeride*.

e. Transactions non référentielles

Finalement, dans cette typologie (figure 58) apparaît la catégorie des transactions non présentielles et non référentielles ; c'est le cas de l'industrie traditionnelle d'exportation. Le principe est ici le même que pour les autres transactions (partie I), mais la création de valeur ne repose pas sur la référence symbolique au territoire. Comme dans le cas des transactions référentielles, dans la mesure où il y a ancrage concret sur le territoire via la production, il y a participation à la dynamique de mise en scène. Sachant que le développement socio-économique de nos cas dépend principalement de transactions présentielles, on retrouve également peu d'exemples de ce type de transactions et d'activités. Montreux est le cas qui a connu le plus grand nombre d'activités de production de ce type de biens ; ainsi, on a eu l'occasion d'évoquer plus haut le cas de l'argenterie Béard (voir également partie III, chapitre 8, point 8.2.4.). Actuellement, les entreprises concernées par la production de ces biens sont peu nombreuses à Montreux. On interprète ici leur disparition, (comme par exemple celle de l'imprimerie Corbaz [voir également partie III, chapitre 8, point 8.2.4.]) en raison des effets de l'économie présentielle : la hausse du prix du foncier. Les propriétaires n'étant plus ancrés territorialement gèrent leur patrimoine selon leur potentiel de rendement – en l'occurrence, un potentiel plus fort en exploitation immobilière qu'en exploitation industrielle ou artisanale traditionnelle.

Mais durant les phases de crise et dans un contexte fordiste, le développement industriel traditionnel est une référence ; ces territoires se démarquent des villes industrielles précisément. Non seulement le tourisme n'est pas considéré comme une « industrie », mais les impératifs présentiels limitent le développement d'activités non présentielles qui pourraient dévaloriser la scène territoriale. Les propos de Jean Écuyer[307] illustrent clairement cet état d'esprit :

> « [...] *Fait qui mérite d'être signalé à qui ne connaît pas bien Montreux : les industries qui y existent ne portent en rien préjudice à l'agrément et à la beauté de notre région. À Montreux, pas de grandes cheminées crachant une fumée noire et nauséabonde ; pas d'ateliers dont le bruit pourrait gêner le voisinage ; pas de bâtiment industriel aux façades*

[307] Écuyer J., « Commerce et industrie assurent la stabilité économique de la ville », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne,* numéro spécial du *Journal de Montreux,* 15 juillet 1950.

noircies ou entouré d'amas de ferraille ou de matières premières. L'industrie locale[308] *"respecte" le tourisme. Elle est "muette", et discrète. Et ceux qui, actuellement encore, cherchent à faire venir chez nous de nouvelles industries, pour consolider le fond de l'économie locale, tiennent compte de ces exigences.* […] »

L'« exigence » évoquée ci-dessus par Jean Écuyer est la valeur territoriale, qui repose sur l'économie présentielle. La vocation industrielle de Montreux est également contrariée par la morphologie du territoire, qui laisse peu de place à l'installation de « *grandes cheminées crachant une fumée noire et nauséabonde* ». Les possibilités de développement via des activités non présentielles sont rapidement écartées. Au-delà des représentations qui nous apparaissent caricaturales, les acteurs locaux définissent, au sortir de la guerre, la stratégie de croissance de Montreux à défaut d'autres possibilités qui réussissent à de nombreuses communes suisses[309].

La production d'énergie hydroélectrique est une activité suscitant des transactions non référentielles, particulièrement importante pour nos cas. À Finhaut, l'hydroélectricité concurrence rapidement (dès les années 1920) l'économie présentielle (voir l'encadré partie III, chapitre 8, point 8.1.3. « L'hydroélectricité et les barrages à Finhaut »). De plus, dans ce cas, l'énergie hydraulique est vendue à une entreprise externe au territoire, ce qui fait que d'un point de vue local, la scène territoriale ne comprend pas économiquement à proprement parler de production hydroélectrique, mais bénéficie d'une rente monétaire hydroélectrique. À Zermatt, la situation est plus complexe. D'une part, la production d'énergie est organisée localement depuis la fin du XIXe siècle, et concerne deux rivières ; cela apporte des emplois et des revenus productifs à la commune. D'autre part, l'énergie hydraulique provenant des glaciers est vendue pour alimenter le barrage de la Grande Dixence (val des Dix), ce qui permet à la commune de bénéficier d'une rente, sans pour autant qu'il y ait désagrément paysager (pas de grand barrage dans la vallée, et négociation avec la compagnie productrice à l'époque pour le maintien d'un débit minimal de la Viège).

---

308 En 1950, les « industries » dont il est question sont : une fabrique de chocolat, un atelier de cartonnage, une fabrique d'argenterie, plusieurs imprimeries, une fabrique de produits chimiques et pharmaceutiques, et moult ateliers de mécanique de précision, des entreprises artisanales et des entreprises de construction.

309 Il faut également noter un coup dur pour l'industrie locale en 1951, avec le licenciement de quarante personnes dans l'industrie chocolatière. Ainsi le tourisme, et plus précisément les congrès, apparaissent comme la seule solution significative pour l'avenir économique de la ville de Montreux. (Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1951, AA 33/4 Chd 1951, Archives de Montreux).

Conclusion partie II

Dans cette partie, nous avons abordé les spécificités des transactions au regard des jeux multiples qui peuvent s'opérer entre différentes spatialités et temporalités, sur les diverses scènes, dans le processus de création de valeur.

Au chapitre 4, nous nous sommes particulièrement intéressés aux mobilités sises dans la scène marchande, en distinguant des cadres transactionnels différents. Cela a permis de comprendre que dans une perspective territoriale, c'est-à-dire lorsqu'est pensé l'ancrage situationnel de ces transactions, les cadres jouent un rôle particulièrement important dans la mise en scène du territoire : les transactions marchandes selon différents cadres structurent concrètement, et symboliquement également, la scène territoriale (par exemple, une faible complexification due à une économie millénaire prégnante, ou un sur-régime dû à une sur-accumulation d'investissements relevant du capitalisme).

Au chapitre 5, nous avons vu que le sentier parcouru en termes d'inscription dans diverses formes de mobilités et, notamment, diverses formes de mobilités marchandes avait une importance dans les processus de création de valeur : la valeur des patrimoines romantiques et industriels repose sur le temps qui passe, et la spécificité territoriale. Ainsi, une accumulation d'infrastructures dédiées à la mise en scène du patrimoine romantique à une époque *x* peut nuire à la valuation du territoire à un temps *y*, tout en étant valuée positivement à un temps *z* en raison de la spécificité territoriale que ce type d'infrastructure confère au territoire par rapport à d'autres. On s'est donc intéressé, avec la question du patrimoine, aux mobilités et aux jeux subtils sur la temporalité et sur la spatialité également, entre les diverses dimensions de la scène territoriale.

Enfin, au chapitre 6, nous nous sommes penchés sur les mobilités concrètes, c'est-à-dire des biens et des personnes. Avec les phénomènes d'urbanisation et les mécanismes de développement, on a pu voir que c'est non seulement la mobilité

des biens, mais également celle des personnes, et particulièrement cette dernière dans le cas de territoires dont l'économie est à dominante présentielle, qui comptent dans les trajectoires de développement au niveau des flux de revenus.

Nous avons intégré plus spécifiquement les enjeux temporels et spatiaux dans la conception du processus de valuation et de transaction. Cela nous a permis de distinguer, en faisant référence à divers champs et littératures, plusieurs formes de transactions, dans des cadres transactionnels différents. Il nous semble particulièrement important de souligner, au regard des enjeux théoriques explicités dans la première partie, que c'est bien autour du territoire en tant que scène que s'articulent les enjeux du développement régional : chaque flux basique ou non basique va dépendre du processus de valuation. Nous posons l'hypothèse que dans un contexte de très fortes mobilités, la dimension concrète dans les dimensions marchandes est de plus en plus valuée. Mais pourquoi ? Pourquoi les biens et les services qui font référence à tel ou tel territoire, ou qui s'y consomment ont-ils une valeur plus élevée que d'autres ?

Le potentiel du territoire dans la société postindustrielle nous semble résonner, face à la croissance constante et exponentielle des mobilités, dans le fait que par contraste, l'expérience du territoire est unique, tangible, spatio-temporellement lisible. On pourrait comprendre le potentiel de valeur des territoires dans ce contexte en le pensant comme l'œuvre d'art chez Walter Benjamin (2013 [1955]), où l'aura de cette dernière consiste en «*l'unique apparition d'un lointain quel que soit sa proximité*». Concrètement, aucune reproduction n'est possible. Mais symboliquement, la copie est accessible. Le territoire a un potentiel de différenciation par rapport aux autres, tout comme un potentiel de mise en lien avec les autres, à travers les différentes formes de mobilités. Économiquement, il y a création de valeur à travers des transactions présentielles et non présentielles : des biens se différencient soit parce qu'ils sont consommés dans le territoire, soit parce qu'ils y font référence. Comme le capital symbolique d'un lieu chez Harvey (2001), le caractère unique permet l'exploitation de la rente de monopole. La valeur territoriale résultera, en un sens, de la mise en scène du potentiel monopolistique du territoire, entre l'inscription dans les différentes formes de mobilités et les configurations locales régulationnistes évitant la banalisation du territoire – la perte de son caractère unique par rapport à d'autres.

Grâce au développement des technologies de communication écrite, radiotéléphoniques et télévisées, puis aujourd'hui, au travers des NTICs, à une disponibilité des informations en tout temps, une certaine forme d'ubiquité s'est développée. Par ailleurs, le développement de l'économie de marché et du capitalisme a eu pour effet la généralisation des processus de valuation quantitatifs et monétaires, ce qui constitue une forme de nivellement valuatif. Nous pensons qu'en réaction à cette prise d'importance considérable et de moins en moins tangible des mobilités constituant le social, on peut comprendre le paradoxe selon lequel, en réaction à ce développement abstrait à double dimension, les aspects concrets, expérientiels sont de plus en plus déterminants dans le processus de valuation. C'est à ce niveau que l'aspect territorial

comme élément abstrait et concret de création de valeur de biens et de services revêt un potentiel fort. S'il se décline symboliquement et sur le marché, le territoire est indissociable de sa dimension concrète.

S'ils entretiennent une relation symbolique avec le territoire par rapport à une relation communautaire existant dans un contexte préindustriel, les individus sont, dans le contexte postindustriel, en quête d'expériences spécifiques, et nous pensons que la référence territoriale et/ou la fréquentation concrète de territoire est une réponse à ces attentes. On considère l'objet territoire dans cette quête de l'expérientiel, construit entre le concret et le symbolique, et non plus comme étant le support d'une création de valeur substantielle (chapitre 2). Enfin, si cette hypothèse semble a priori concerner principalement les consommateurs, la thèse que nous défendons suppose que l'ensemble des acteurs concernés participe précisément de manière collective, dans un processus socio-économique complexe, à la construction de la valeur territoriale.

Nous pensons qu'il y a contre-productivité de la dynamique de mise en scène dans le développement de la valeur territoriale lorsque le cadre transactionnel capitaliste devient prédominant d'un point de vue territorial, c'est-à-dire lorsqu'il y a exploitation plus que construction de la valeur territoriale. Par exemple, supposons un hôtel propriété d'une chaîne hôtelière cotée en bourse. La gestion locale de l'entreprise dépend non pas des résultats réalisés sur place, mais de l'échelle globale, non seulement de l'ensemble des résultats de l'entreprise, mais surtout des mécanismes boursiers (Orléan, Diaz-Bone, 2013) augmentant (ou diminuant) la valeur du titre. La continuité dans la gestion de l'établissement et dans l'insertion des acteurs dans la scène territoriale peut, dans ce cas, être mise en difficulté. Du point de vue des autres acteurs de la scène territoriale qui sont, de près ou de loin, dépendants d'un tel acteur, dans le cas d'une fermeture d'hôtel, par exemple, il y a oubli de la reconnaissance, dans le sens que la valuation de la part des administrateurs fait fi des enjeux concrets de la scène territoriale, et agit en privilégiant la valeur marchande du territoire.

Partie III

Développement, déclin et valeur territoriale à Finhaut, Montreux et Zermatt

La première partie a présenté, de manière générale et conceptuelle, les principaux éléments qui constituent la transaction économique territoriale et la scène territoriale. Dans la deuxième partie, nous avons développé les spécificités que peuvent revêtir les transactions au regard des flux de revenus, et les particularités des mises en scènes, à travers les transactions dans des cadres différents, lesquels donnant également forme à des processus de patrimonialisation distincts.

Cette troisième partie est la recomposition dynamique, générale et spécifique des éléments présentés jusque-là, sachant que le tourisme a permis un développement théorique utile à la compréhension du développement de différents types de territoires. Nous allons maintenant traiter, dans cette dernière partie, du cas de territoires alpins concernés par le tourisme et de la problématique de développement à proprement parler. Ce développement est décrit comme un enchaînement au cours du temps de transactions et de transformations de la scène. Théoriquement, il s'agit ici de considérer la valeur territoriale comme résultant de dynamiques verticales et horizontales : cette valeur s'apprécie ponctuellement dans la diachronicité de l'histoire.

Le chapitre 7 présente les éléments théoriques permettant de comprendre les dynamiques de développement et de déclin. Le territoire est intégré par différentes mobilités, concrètes, symboliques et marchandes. Dans le cas d'un développement, des transactions s'accumulent et/ou la scène se complexifie. Dans le cas d'un déclin, ce sont l'insuffisance des transactions et/ou les blocages dans la scène qui sont en cause.

Le chapitre 8 reconstitue les trajectoires de développement de nos trois cas (Finhaut, Montreux et Zermatt). Depuis la révolution industrielle, chaque territoire a connu des périodes de développement et/ou de déclin. Du point de vue du développement, la patrimonialisation permet de créer de la valeur territoriale en jouant spécifiquement sur les décalages spatio-temporels sur la scène territoriale. Certaines transactions perdurent au cours du temps, des pratiques sont patrimonialisées et deviennent créatrices de valeur : il s'agit d'effets positifs ou négatifs de dépendance de sentier *(path-dependancy)*. Par exemple, des transactions présentielles de séjour peuvent produire des revenus pendant plusieurs périodes, et la référence symbolique à des transactions de séjour d'une certaine période au cours d'une période ultérieure peut contribuer à la création de valeur à travers d'autres types de transactions. Sans être dupes du temps qui passe et de l'évolution de la scène territoriale, les acteurs valuent des éléments relatifs à la spatialité, mais aussi à la temporalité locale. Théoriquement, dans le processus de transaction, les acteurs performent l'espace mais aussi le temps, la trajectoire du territoire lui-même ; ils ne le subissent pas plus diachroniquement qu'ils ne le subissaient synchroniquement avant le *performance turn* (partie I, chapitre 1).

La conclusion de cette troisième partie permettra de remonter en généralité en liant les résultats aux théories de l'urbanisation de Harvey : si ce dernier ne prend pas en compte les formes de vie économiques autres que le capitalisme, sa conception de la ville comme lieu de lutte entre les différentes présences et comme lieu d'investissements capitalistes pour la captation des dépenses se révèle pertinente pour mieux comprendre les enjeux sociaux attachés au développement de territoires dont l'économie dépend des dynamiques présentielles.

7.
Évolution de la valeur territoriale

Le sentier parcouru par les territoires en termes de mise en scène ne peut pas ne pas l'avoir été : les acteurs doivent gérer au fil du temps les conséquences des accumulations de transactions antérieures – la scène territoriale – et suciter l'accumulation de nouvelles transactions selon les diverses mobilités qui mettent le territoire en relation avec d'autres. Les modèles évolutionnaires classiques apportent des éclairages et des outils utiles à cette conceptualisation dans le temps.

L'irréversibilité est le principe fondamental des modèles de l'économie évolutionnaire *(evolutionary economic)* (Boschma, Frenken, 2005). On parle ainsi de dépendance de sentier *(path-dependancy)*. Pour Streeck, l'irréversibilité est « *l'essence de l'histoire* ». Mais « *l'irréversibilité ne signifie pas, bien sûr, que par exemple la transition d'une dictature militaire vers une démocratie ne puisse pas, pour le dire familièrement, être inversée* »[310] (Streeck, 2009, p. 11). L'idée est que ce qui se passe d'un point de vue territorial est irréversible ; ici, lorsque la scène dépend à un moment *x* de différentes mobilités (ainsi que toutes les avancées en termes de qualité de vie et d'émancipation qui ont accompagné cette mise en relation), un retour en arrière n'est pas possible. Table rase du passé n'est jamais faite. Cela dit, les modèles évolutionnaires doivent être adaptés pour une approche résolument territoriale.

Une première limite est que dans les modèles de l'économie évolutionnaire (Boschma, Frenken, 2005), la courbe de l'évolution des systèmes de production fluctue en fonction de variables quantitatives (seuil critique) ou « accidentelles » (aléatoires). Autrement dit, ces modèles prennent en considération le phénomène

[310] « *Irreversibility does not, of course, mean that, for example, a transition from a military dictatorship to a democracy cannot in a colloquial sense be reversed, worth the military returning to power.* »

temporel, sans toutefois proposer d'explication à ces changements. Ils ne permettent pas de comprendre l'origine de l'innovation dans la mesure où ils laissent de côté toute considération qualitative du développement territorial. Les « incidents » (positifs ou négatifs) sont des points statiques sur une trajectoire dans un espace abstrait. Or, dans les approches territoriales où l'espace est conceptualisé comme concret, on constate que ce sont les incidents qui font l'histoire, précisément parce que l'espace concret est dynamique : les « incidents » sont provoqués de manière endogène.

D'autres concepts tirés de l'économie évolutionnaire sont également utiles à la compréhension des processus de développement ; le concept de *lock-in* (Martin, 2010 ; Martin, Sunley, 2006) évoque l'impossibilité à changer de type d'activité en raison d'éléments (financiers, culturels, etc.) hérités du passé et contraignants (les *lock-ins* négatifs sont les résultats de *lock-ins* positifs). On peut évoquer également le concept de résilience qui s'applique plus à l'explicitation d'un processus de développement influencé de manière exogène. La première notion de résilience, qui est aussi appliquée en psychologie, en écologie, etc., envisage en effet le retour à la normale après un choc (Hill *et al.*, 2008). Dans la perspective évolutionaire, il s'agit d'une adaptation et d'une reconfiguration industrielle, technologique et institutionnelle de la structure régionale (Boschma, 2014).

Dans le cadre de cet ouvrage, la dépendance de sentier est mobilisée pour rendre compte de l'interdépendance entre le passé et le présent, et entre le présent et les projets pour le futur. Empiriquement, il faut envisager les conséquences d'une configuration économique d'une époque sur les suivantes et repérer qualitativement les processus d'innovation, d'adaptation, voire d'anticipation à de nouvelles formes de mobilités, via les scènes concrète, symbolique et marchande.

La seconde limite des modèles évolutionnaires est leur focalisation, comme l'ensemble des modèles en économie territoriale, sur la problématique industrielle traditionnelle. Or, on a pu voir que la diversité des cadres transactionnels était, d'une part, à l'origine de la création de valeur économique des transactions présentielles et, d'autre part, avait des conséquences différentes en termes de mise en scène. Dans la deuxième partie, nous avons présenté les concepts de patrimoines romantique et industriel, issus de transactions antérieures et permettant la production de nouvelles transactions. Selon l'accumulation des transactions, la valeur patrimoniale et, *in fine*, territoriale évolue positivement ou négativement.

Théoriquement, le rythme de l'insertion des différents territoires dans de nouvelles formes de mobilités marchandes (diversité des cadres transactionnels) a indirectement des conséquences sur le potentiel de création de valeur dans les transactions postérieures : au-delà des transactions effectuées à un temps *x* et des flux monétaires produits. Le type de transaction a une importance symbolique dans la création de valeur potentielle des transactions ultérieures : des accumulations de transactions marchandes à un moment donné constituent la scène territoriale qui suscite ensuite de nouvelles transactions. En effet, dans le même temps, ces transactions constituent

une mise en scène spécifique au vu des valuations ultérieures : par exemple, si à un moment *x* l'accumulation a pour conséquence un développement important de l'immobilier, le territoire sera particulièrement marqué concrètement, symboliquement et financièrement par ces immeubles et pas forcément de manière positive.

Dès lors, on peut imaginer une typologie de processus évolutionnaires territoriaux :

A. Développement par inscription du territoire dans les mobilités.

B. Développement par complexification locale.

C. Déclin par blocage local.

D. Déclin par contournement.

Considérant ces quatre dynamiques, on définit la valeur territoriale comme étant le reflet d'un niveau de développement de la scène territoriale qui résulte de la capacité d'un lieu à s'inscrire dans diverses formes de mobilités (symboliques, concrètes et marchandes) évoluant au cours du temps, et à se complexifier de manière à permettre dans la durée le maintien, voire le développement de sa valeur.

A. Développement par inscription du territoire dans les mobilités

Historiquement, les transactions marchandes basiques dépendent de la présence d'externes sur place, c'est-à-dire les premiers touristes. Le territoire s'inscrit dans des mobilités concrètes. Ces transactions concernent dans un premier temps des biens et des services mettant en scène le patrimoine romantique. Les premiers externes identifient les éléments de la scène territoriale organisée dans la logique de l'économie millénaire comme des éléments de patrimoine. Le territoire s'inscrit dans des mobilités symboliques. Les externes valuent les biens et les services en fonction du sens qu'ils leur attribuent (valeurs socio-culturelles), et en fonction de leur valeur marchande. Le territoire s'inscrit dans des mobilités marchandes. Les transactions territoriales successives concernent des biens et des services (hôtels, etc.) qui reposent sur des connaissances domestiques et constituent la mise en scène territoriale. On peut parler d'une dynamique de développement par inscription du territoire dans les mobilités (figure 68).

Quand on parle d'industrie touristique, on parle de la sophistication organisationnelle et de la marchandisation de connaissances domestiques établies dans le cadre de l'économie millénaire et de l'économie de marché (héberger, nourrir, guider, divertir, etc.). Le caractère domestique et initialement non marchand de ces connaissances constitue la force de cette industrie comme sa faiblesse. Il y a facilité d'entrée et de sortie des échanges marchands et de la dynamique de mise en scène. Au fil de l'accumulation des transactions, la scène territoriale se complexifie au niveau des cadres transactionnels.

L'accumulation des transactions mène ensuite à un niveau d'urbanisation suffisamment développé pour qu'il puisse répondre à la demande des externes, notamment en termes de mobilité et, plus généralement, de confort. Ces réalisations passent presque systématiquement par une dynamique d'organisation du capital (des entreprises familiales en S.A.) et d'attraction des investisseurs externes, ce qui implique l'accumulation de transactions relevant d'un nouveau cadre transactionnel. Cela permet le développement de la scène territoriale favorisant la dépense des touristes (hôtels, chemins de fer, etc.), mais qui devrait par ailleurs être contenu, afin de ne pas détruire les ressources patrimoniales (et notamment les ressources foncières) ; les diverses activités économiques se couplent de manière à créer et à recréer la valeur territoriale. La conséquence d'un développement par l'insertion dans les diverses mobilités est la complexification de la scène territoriale.

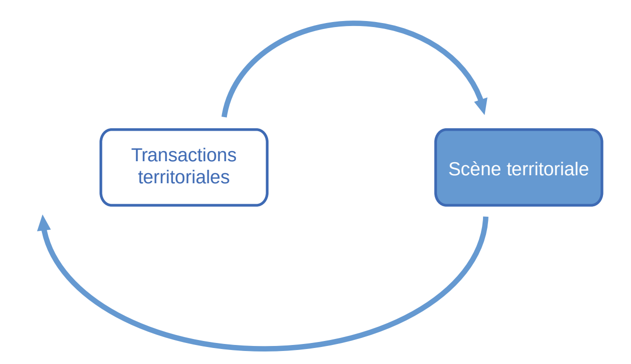


Figure 68. Développement par inscription du territoire dans les mobilités. Source : D. Guex.

B. Développement par complexification locale

Le territoire peut également connaître un développement grâce à l'urbanisation. Ce sont les multiples présences sur place qui permettent la création de nouvelles infrastructures et prestations. Celles-ci sont destinées aux externes, mais pas seulement.

Au XIXe siècle, la diversité des mobilités était réduite ; il s'agissait pour les territoires alpins de s'adapter aux mobilités concrètes (de personnes), d'une population spécifique, « étrangère » (bourgeoise et aristocratique, citadine). Avant de parler systématiquement de « tourisme » en Suisse, on parle d'« industrie des étrangers ». Ce terme ne nous informe pas sur la provenance de la clientèle – les touristes ou les entrepreneurs suisses, citadins, sont considérés comme des étrangers, comme Seiler à Zermatt par exemple – mais plutôt sur l'interprétation qui est faite de cette activité économique. Il n'est pas alors question que les locaux puissent être des consommateurs de loisirs, par exemple d'excursions en chemin de fer à crémaillère.

Or, si cela est une évidence aujourd'hui, il est nécessaire de réaliser le « saut » que cela représentait pour les acteurs locaux. Le terme « office du tourisme » apparaît d'ailleurs lorsqu'il y a présence d'étrangers et présences locales significatives en termes de flux. Si on peut les considérer comme des « *ancêtres des offices du tourisme* » (Humair, 2011a, p. 26), les sociétés de développement et leurs similitudes avec les offices du tourisme d'aujourd'hui interpelle (les sociétés de développement aujourd'hui font toujours le lien entre les habitants et les autorités, mais leur caractère touristique a disparu lors des créations des offices du tourisme). La différence tient au fait que le divertissement est organisé de manière marchande à un moment donné, et que cette mise en scène est identifiée comme « porteuse de croissance » en raison de la provenance externe des participants à l'échelle de la région. Certes, historiquement, avec l'augmentation progressive du pouvoir d'achat, le potentiel de mobilité pour la consommation a crû, de même que la zone de chalandise des régions et, *in fine*, leur potentiel de développement. Autrement dit, à chaque époque correspond un idéal-type de scène territoriale : ainsi, l'excursionnisme n'est pas possible en 1870, mais il est omniprésent un siècle plus tard.

La complémentarité de cette attractivité pour les dépenses d'externes doit être complétée par la consommation domestique non seulement en termes de flux pour éviter les fuites des particuliers, mais également afin de gagner en qualité dans une perspective patrimoniale, c'est-à-dire dans une optique de création et de recréation de ressources – de ce qui fait la spécificité territoriale. Ainsi, telle activité culturelle ou tel type de commerce local. De plus, dans le cas où l'organisation des entreprises concernées s'inscrit à un niveau local, les fuites des revenus des entreprises sont également évitées. Il en va de même pour les cadres et les personnes à haut revenu.

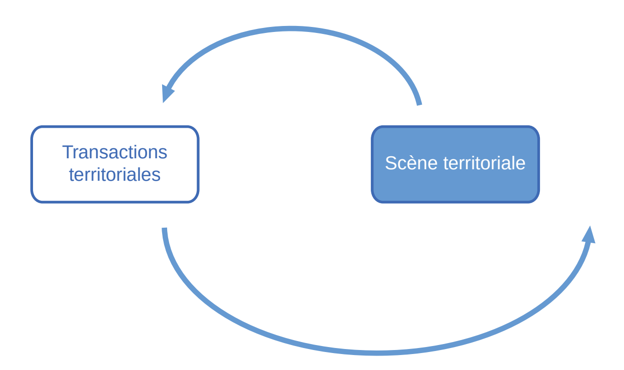


Figure 69. Développement par complexification locale. Source : D. Guex.

Parce qu'elle est une institution relevant du cadre de l'économie millénaire et qu'elle s'inscrit dans l'économie de marché, la bourgeoisie est une institution qui participe à la complexification locale (partie II, chapitre 4, point 4.3.).

Jusqu'à l'arrivée du tourisme dans les régions, la combinaison institutionnelle entre les échelles cantonale et fédérale ne posait pas problème, dans la mesure où elle servait littéralement l'organisation économique millénaire des habitants; il n'y avait pas disjonction entre les enjeux politiques, communautaires et économiques, la bourgeoisie gérant dans un esprit communautaire l'ensemble des propriétés communes. Néanmoins, ce n'est pas seulement l'arrivée des touristes qui influence l'évolution institutionnelle, mais la venue d'entrepreneurs en provenance de l'extérieur. C'est la différence qui permet de distinguer les cas de Zermatt et de Finhaut. Dans le premier cas, Alexandre Seiler, entrepreneur valaisan originaire de la vallée de Conches, développe des hôtels à Zermatt et suscite des réactions de la part des locaux, tandis qu'à Finhaut, aucun acteur de ce type ne vient troubler l'économie locale au point de remettre en question l'organisation politique institutionnelle territoriale.

Les entrepreneurs tels que Seiler s'appuient sur les institutions cantonales et fédérales, tout en désirant pénétrer les institutions communautaires locales et s'intégrer ainsi au mieux aux acteurs locaux participant à la mise en scène territoriale. En 1871, cela fait près de vingt ans que Seiler exploite des hôtels à Zermatt. Il adresse une demande pour intégrer la bourgeoisie, demande motivée par l'importance de son entreprise pour l'ensemble de la communauté locale d'un point de vue économique (Kämpfen, 1942). Pour Seiler, l'intégration à la bourgeoisie locale représente des intérêts politiques en termes de réclamation du droit de cité d'un citoyen rapidement devenu incontournable dans la commune. Néanmoins, des intérêts financiers motivent vraisemblablement cette demande: l'incorporation signifierait la gratuité pour l'estivage de ses bêtes et pour la coupe pour le bois de chauffe de ses hôtels (Julen, 1991). Après une longue bataille juridique, la famille Seiler acquiert la bourgeoisie de Zermatt en 1889.

C. Déclin par blocage local

Dans un contexte de croissance de la mobilité des personnes, de l'information et du capital, les territoires alpins suisses se sont complexifiés depuis le XIX[e] siècle et ont eux aussi contribué à stimuler ces formes de mobilité. Une certaine ouverture aux présences d'externes et aux logiques de l'économie de marché a été nécessaire, mais des régulations ont également conduit ce développement. L'enjeu pour les territoires qui dépendent particulièrement de l'économie présentielle se décline ainsi entre la nécessité d'attirer des personnes (y compris leur pouvoir d'achat, des entreprises et leurs connaissances), tout en évitant les fuites, mais en laissant néanmoins l'ouverture nécessaire pour que la scène se restaure et s'adapte progressivement aux conditions permettant les divers types de présence. Dans le cas d'une fermeture, c'est à un déclin par blocage que l'on fait face (figure 70).

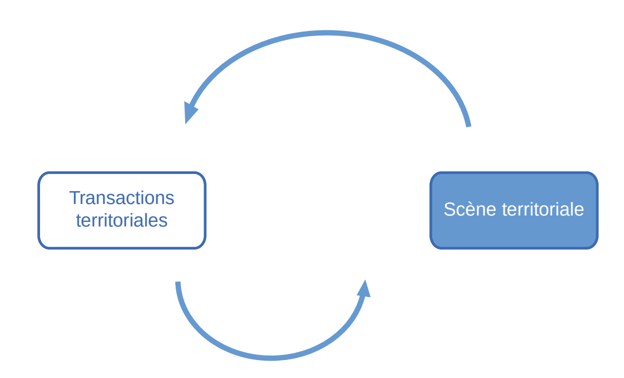


Figure 70. Déclin par blocage local. Source : D. Guex.

Face aux mobilités, la scène territoriale doit s'adapter, au risque de voir se développer des situations négatives, concrètement, symboliquement ou économiquement. Par exemple, concrètement, un site naturel fréquenté de manière intensive sans que cette fréquentation soit régulée, peut subir des dommages environnementaux. Dans des cas de pollution, la santé des personnes présentes peut être atteinte. Symboliquement, l'adaptation aux nouvelles formes de mobilités à travers les différents médias est nécessaire. Les acteurs de la scène territoriale doivent être actifs symboliquement parlant. La perte de maîtrise de l'image d'un territoire par les acteurs locaux, ou son détournement peut être problématique si elle est instrumentalisée par d'autres (d'autres territoires, des entreprises, etc.). Au niveau des mobilités marchandes, l'accumulation de transactions dans différents cadres est nécessaire, au risque de rester en retrait, de ne pas parvenir à trouver les ressources financières nécessaires à la réalisation d'infrastructures lourdes, par exemple.

D. Déclin par contournement

Dans les trois cas de blocage, et d'autant plus lorsque les trois cas de figure se combinent, il y a risque de déclin par contournement, également aux niveaux concret, symbolique et marchand : moins de présences (contournement du territoire par les personnes vers d'autres territoires), moins d'informations et de connaissances, moins de revenus et d'investissements. Mais le déclin par contournement n'est pas forcément causé par un blocage (figure 71). Il peut également être la conséquence de suraccumulations – également sur les trois dimensions de la scène territoriale.

Les mobilités concrètes, symboliques et marchandes sont plus ou moins régulées localement. Deux situations négatives peuvent se présenter en ce qui concerne la scène marchande, une suraccumulation des transactions marchandes consécutive à une surfréquentation des externes qui n'est pas régulée localement et qui peut être combinée à une suraccumulation de transactions financières menant à un « *sur-régime* » (Tissot, 2012). Dans les deux cas, passé un point de non-retour, on

assiste à un déclin par contournement, où la scène territoriale est contournée par les consommateurs et les investisseurs.

Économiquement, selon le réseau entretenu avec des acteurs des grands centres urbains notamment, le capitalisme à proprement parler se développe. C'est une mobilité relative à la scène marchande qui est appropriée ou non par les acteurs; des transactions relevant d'un autre cadre transactionnel participent au développement de la scène territoriale en apportant, de l'extérieur, les capitaux nécessaires aux investissements. L'économie de marché, elle, reste la base réelle des transactions sises sur le territoire. Mais le capitalisme débouche toujours, s'il n'est pas contrôlé par de puissantes institutions, sur une suraccumulation et, à terme, à des crises majeures entraînant la dévalorisation des actifs territoriaux. Après 1914, certains investisseurs se sont probablement «refaits» ailleurs; les conséquences de la bulle ont dû être gérées par ceux restés sur place, qui n'ont pas pu se reconvertir. Certains de ces derniers agissaient pleinement dans le cadre capitaliste. Pour autant, ils n'étaient pas des capitalistes au sens où ils étaient des entrepreneurs ancrés dans le territoire, et ne bénéficiant pas de la marge de manœuvre d'un autre type d'acteur capitaliste, le détenteur d'actions, qui agit selon les principes de la théorie du portefeuille, disperse ses investissements et minimise ainsi les risques de perte de son capital, en bref, qui peut contourner la scène territoriale. À la Belle Époque, ce type d'acteur capitaliste existait certes déjà, mais les transactions financières complètement déconnectées des transactions économiques réelles n'étaient pas si déterminantes pour l'ensemble de la société. Aujourd'hui, la disponibilité de l'information et la mobilité du capital ont considérablement fait évoluer la situation.

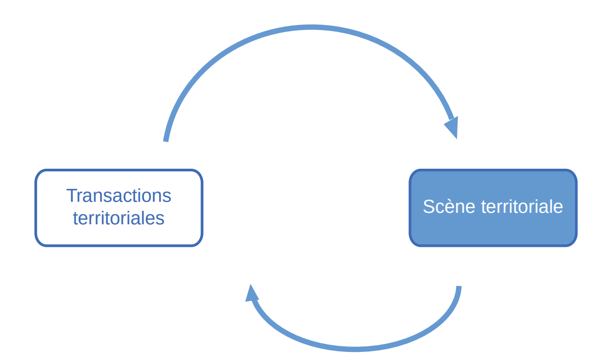


Figure 71. Déclin par contournement. Source: D. Guex.

Lorsqu'elle évolue vers un capitalisme non contrôlé, l'économie présentielle tend à la privatisation des ressources communes – sol, eau, électricité – qui était pour cette dernière exceptionnelle au début du XXe siècle, mais qui est aujourd'hui aussi banale que celle de l'eau. «*La consommation du paysage nécessite* [donc] *l'achat d'un point de vue*» (Facchini, 1993, p. 15). «*Pour satisfaire sa demande de*

paysage, il suffit de s'approprier privativement le sol» (Facchini, 1993, p. 15). La question de la propriété est donc incontournable, propriété foncière et propriété des entreprises, littéralement du «capital territorial». La dépendance de sentier à ce titre est fondamentale pour les acteurs locaux publics: une fois les propriétés cédées, la récupération de ces biens est difficile. Le problème de l'économie présentielle dans un cadre transactionnel capitaliste est qu'elle vient renforcer la tendance à la privatisation des ressources (et notamment foncières) en raison de l'effet de rente créé.

Le capitalisme induit un développement spécifique de la scène territoriale, permet le développement de transactions marchandes dans un premier temps, mais comprend le risque d'un contournement. Pour les premiers investisseurs touristiques, les investissements sont rentables car les prix des terrains sont acquis au prix de leur valeur d'usage agricole, mais sont rémunérés au prix de la valeur d'échange touristique. «*Le processus de formation et de reproduction d'un territoire est celui de la constitution et de la transmission d'un patrimoine de ressources publiques à telle ou telle échelle spatiale. Ce patrimoine est un ensemble de ressources libres, des ressources naturelles, des ressources-externalités et des ressources produites – mais aussi des œuvres – qui ne font pas l'objet d'une appropriation privative. Elles sont à la disposition potentielle de tous ceux qui s'activent dans cet espace. Cela signifie qu'il est le résultat d'un processus de structuration en ressources d'éléments naturels, d'externalités positives, de produits libres et d'œuvres non protégées par des acteurs propres à l'espace considéré et que ces ressources ne deviennent effectives qu'à la suite d'un processus d'activation engagé par l'utilisateur*» (Billaudot, 2005, p. 105). Il peut théoriquement y avoir accumulation de transactions par inscription du territoire dans des mobilités marchandes capitalistes, forts investissements, mais nulle inscription du territoire dans les mobilités concrètes: on se retrouve dans le cas des «villes fantômes», connues notamment en Espagne, où subitement, en 2008, ces zones ont connu un déclin par contournement des usagers, et également par contournement des investissements: les faillites ont littéralement laissé en plan les chantiers en cours.

8. Trajectoires de développement de Finhaut, Montreux et Zermatt

Dans les trois cas présentés, la situation avant 1914 a des conséquences fondamentales sur la suite du développement. Pendant tout le XIX[e] siècle, les territoires se développent en s'insérant dans de nouvelles mobilités, ce qui complexifie les scènes territoriales localement. Chaque scène territoriale subit différemment les effets de la Première Guerre mondiale. Pour tous les territoires, les conséquences sont une baisse des flux de revenus provoquée par la baisse de la fréquentation. À long terme, un décalage se crée entre les scènes territoriales auparavant inscrites dans les réseaux de mobilité des consommateurs et les éléments plus généralement valués : d'autres activités/produits/codes esthétiques, etc. 1914 est donc un tournant pour les scènes territoriales. Après cette date les trajectoires de nos trois cas divergent.

Durant l'entre-deux-guerres, les pays voisins de la Suisse mènent d'intenses campagnes publicitaires, offrent des avantages aux touristes étrangers séjournant dans leur pays (ainsi la création d'une devise touristique en Italie, inférieure de 20 % à la lire, des rabais sur l'essence, les chemins de fer). La Suisse réagit, les Chemins de fer fédéraux (CFF) proposant des rabais sur les billets destinés aux voyageurs étrangers en 1931-1933 et l'État assurant une garantie du cours de la livre aux touristes britanniques en 1933-1934. Durant cette période, le corporatisme joue un rôle fondamental, au niveau fédéral et, comme on le verra, également au niveau local. La Société suisse des hôteliers (SSH) est à l'origine de toutes les mesures fédérales prises, et facilement acceptées, par la Confédération. Tout en limitant le libéralisme (partie I, chapitre 3, point 3.2.3.) et en se battant contre les prix cassés, elle est active dans la rénovation du secteur en insistant sur son image et sur la qualité. La SSH

soumet à ses membres une taxe publicitaire versée à l'Office national suisse du tourisme (ONST). Le marketing change de direction durant ces années. La Fédération suisse du tourisme est fondée en 1932, l'Office central suisse du tourisme, qui réunit les services publicitaires des CFF et de l'ONST, en 1937. Jusque-là, les CFF jouaient un rôle central, ils sont désormais un moyen, et non une fin.

La politique de la SSH est de maintenir des prix élevés, et de tendre vers un tourisme qui se distingue du sillon qui se trace alors en Europe : les vacances populaires. Or, les acteurs locaux entrés sur le marché précédemment se heurtent à une situation difficile, car ils ne sont pas en mesure de proposer une offre à forte valeur ajoutée : les scènes territoriales sont incohérentes, peu valuées, la valeur territoriale dépend du sentier parcouru, les scènes territoriales sont contournées. Ainsi, en 1935, après les hôteliers tessinois, des hôteliers montreusiens[311] s'associent à Duttweiler et à son « Hotelplan » (Narindal, 2012). Paradoxalement, le caractère novateur de cette initiative permet de susciter de la propagande gratuite pour la scène territoriale, contrariant encore les dirigeants locaux de la SHM qui s'efforcent de cibler leur action en direction d'une clientèle aisée. Certains hôtels sont même directement repris par des organisations syndicales pour promouvoir les vacances des travailleurs, comme l'hôtel de Sonloup, aux Avants, racheté par la Fédération suisse des cheminots (Cochard, 2010). Certains moyens de transport sont rapidement bénéficiaires de subventions ou de prêts (par exemple les bateaux de la Compagnie générale de navigation [CGN], cette dernière s'attelant à grands frais à la restauration de sa flotte Belle Époque [point 8.2.2.]).

Le problème posé après la période de sur-régime est celui de la captivité des acteurs (les hôteliers avec leurs hôtels, les investisseurs avec leurs investissements, les communes avec leurs infrastructures, tous avec des dettes). Cette captivité conduit les acteurs à Montreux et à Zermatt à être à nouveau proactifs, c'est-à-dire à innover, à proposer des nouvelles solutions en matière d'utilisation des infrastructures pour l'inscription dans de nouvelles mobilités, ce qui n'a pas lieu à Finhaut. En ce qui concerne les chemins de fer, par exemple, le problème principal est que ces lignes ne garantissent pas des revenus suffisants pour couvrir des frais d'exploitation importants, et encore moins pour dégager des bénéfices : leur gestion est intégrée à l'ensemble de la scène territoriale, dans laquelle les acteurs publics jouent un rôle prépondérant – ils entretiennent des aménités à un coût important. Ces infrastructures constituent toujours des aménités (patrimoniales) aux différentes présences, contribuant directement ou indirectement à la valeur territoriale.

En ce qui concerne les présences de séjour individuelles, après la Seconde Guerre mondiale, concrètement, symboliquement, et financièrement les scènes territoriales ne peuvent plus correspondre aux nouvelles attentes des consommateurs. Les

[311] On ignore malheureusement leur nombre.

infrastructures hôtelières sont anciennes, démodées, la fonctionnalité des produits et des services touristiques ne répond pas aux demandes en termes de loisirs, les prix sont trop élevés. Et, pendant ce temps, les territoires attractifs pour les dépenses se multiplient, pour les loisirs dans un premier temps surtout. Les Grisons et le Valais en Suisse, principalement, mais aussi l'étranger. Tandis que la concurrence a terriblement augmenté, dans cette activité économique où le confort et la modernité sont des éléments indispensables pour les consommateurs, les territoires entrant sur le marché du tourisme d'agrément sont décidément favorisés, car les motifs valorisants dans les transactions antérieures ne se sont pas encore sédimentés au niveau de la scène territoriale ; des territoires plus ou moins vierges sont plus adaptés. C'est sur ces territoires que vont être créées les stations « *ex nihilo* ».

8.1. Finhaut

8.1.1. xixe siècle : inscription dans les mobilités et exploitation de la rente de situation

Au milieu du xixe siècle, Finhaut se présente comme un village dont l'économie ne suffit pas à empêcher l'émigration. La population baisse en effet dans un premier temps (de 470 habitants en 1850 à 400 en 1880). Les acteurs locaux n'interviennent pas pour tirer parti de leur situation de lieu de transit : formellement, d'après la Société des guides du Valais, aucun règlement ou tarification n'est en vigueur dans un premier temps sur la route Salvan-Finhaut[312], et d'après les éléments que nous avons pu recueillir, la profession de guide n'est pas embrassée par les locaux. Quelques auberges accueillent des gens de passage, mais pas directement au village. La géographie des lieux constitue le territoire en une scène territoriale, dans la mesure où il est situé sur les trajectoires des consommateurs mobiles de cette époque. La scène se complexifie ensuite, durant les années 1895 avec la construction, au sein du village, d'établissements destinés aux personnes présentes pour des séjours.

Durant les premières décennies de la trajectoire, les personnes résidant à Finhaut sont très largement originaires de la commune : en 1888 (OFS), 374 personnes sur 396 habitants. En 1900, on compte 27 Valaisans originaires d'une autre commune, 10 personnes originaires d'un autre canton suisse, et 32 étrangers. Dans un territoire comme Montreux, où l'immigration, notamment nationale, est importante, on observe une certaine mixité. À Finhaut, la population non touristique est fignolaine : paysans, artisans et petits commerçants. De plus, cette population s'exprime encore volontiers en patois. Entre les hameaux de la commune, la communication a lieu le dimanche après la messe, à l'occasion de la criée publique. Les premiers médecins dont il est fait mention à Finhaut ne concernent en outre pas la population. Pour

312 Règlement du 30 mars 1858 des sociétés de guides du Valais.

cette dernière, avant 1925 et la création d'une caisse maladie, il n'y a pas de médecin[313].

Le nombre de personnes ayant une activité lucrative dans l'hôtellerie croît de manière importante, sans pour autant que ce développement de l'activité touristique n'impacte de manière conséquente la structure socio-économique du district : l'agriculture est encore tout à fait prédominante. Grâce aux activités présentielles de séjour avant 1914, les activités locales artisanales s'intensifient progressivement au fil de la croissance. Cette mutation de l'économie locale est due à l'importance croissante des revenus basiques, produisant des revenus induits. Jusqu'en 1893, la commune n'encaisse des taxes industrielles que de la part des hôtels et des pensions (5), hormis la fabrique de tabac au Châtelard (dont le propriétaire est également celui de l'hôtel Suisse), celle-ci étant la seule exception. Mis à part le tabac qui y est fabriqué, aucun bien industriel n'est exporté. L'année 1895 voit apparaître trois nouveaux établissements de séjour : l'hôtel du Perron, le Chalet Suisse et la Pension Glacier du Trient. En 1896, c'est l'hôtel Mont-Fleuri qui ouvre.

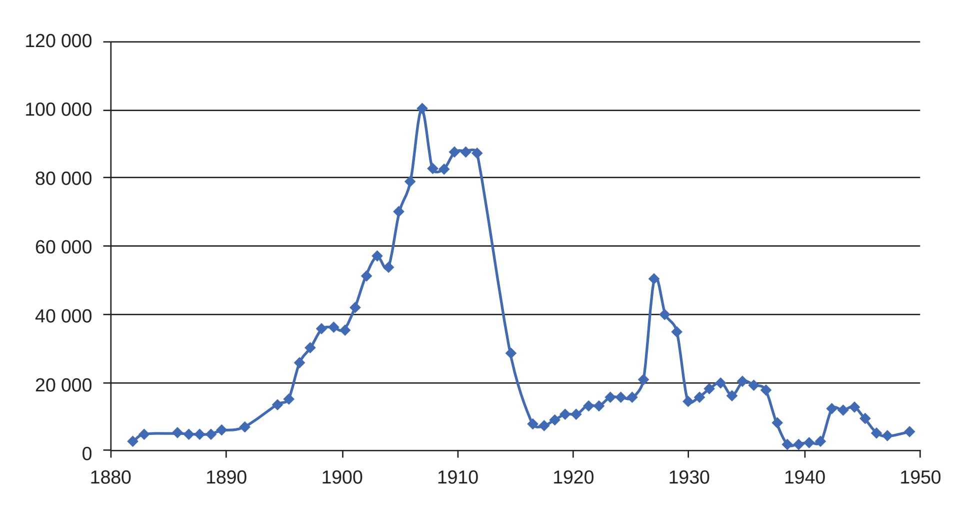


Figure 72. Totaux des montants taxés pour les pensions et hôtels à Finhaut entre 1880 et 1952. Source : Taxe industrielle, Commune de Finhaut (1882-1952).

Les acteurs financiers qui œuvrent à la réalisation du chemin de fer Martigny-Châtelard (MC) à partir du dépôt de la concession en 1902 sont externes. Non seulement le MC ne puise pas ses ressources financières au niveau de la scène territoriale, mais il en va de même au niveau des ressources humaines. Le MC

[313] D'après Charles Lugon-Moulin, seul le Dr Brocard venait une fois par semaine, à la vieille poste. En 1925, une caisse maladie est créée et, en même temps, le premier contrat signé avec un médecin, le Dr Propst, un Bernois.

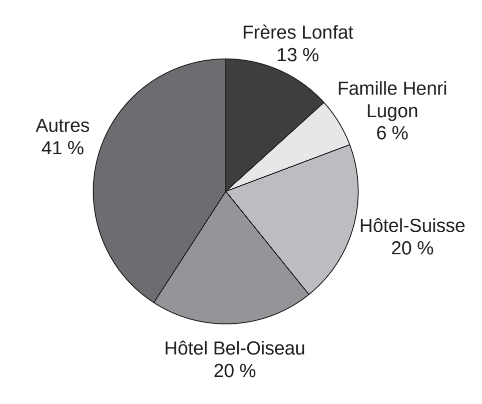
externalise son exploitation en la confiant aux CFF, tout comme la Compagnie du chemin de fer Viège-Zermatt.

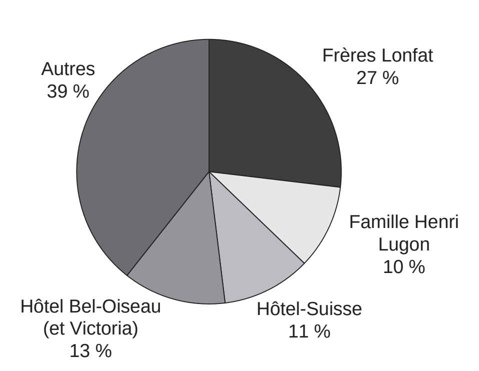
Mais ce désencastrement n'a pas de grandes conséquences dans un premier temps dans la mesure où le contournement ne contrarie pas l'accumulation des transactions via les présences de passage ou les séjours. Au niveau des bénéfices des hôtels et des pensions taxés, on observe une progression jusqu'en 1908, année au cours de laquelle les montants totaux taxés s'élèvent à 100 100 fr. Si les années 1909 à 1913 sont également excellentes, on note cependant que c'est bien durant cette année 1909 que Finhaut connaît, du moins au niveau de l'imposition des entreprises concernées par l'hébergement, son apogée « touristique ». Sans doute les hôteliers de la région ont pu, après ces deux années de mise en service, apprécier là toutes les retombées positives du chemin de fer. La part de l'hôtellerie dans la production de revenus basiques est alors prépondérante pour l'ensemble de la scène territoriale. L'exemple de l'hôtel Suisse permet d'apprécier l'influence de l'économie présentielle sur la population de Finhaut, dans la mesure où quelques familles sont propriétaires de ces entreprises (figure 73).

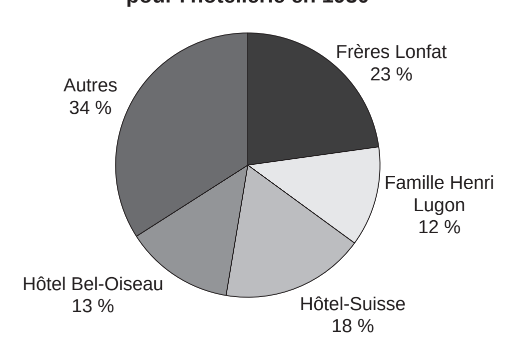
L'hôtel Suisse est une entreprise familiale, dont l'expansion repose sur le dynamisme d'un entrepreneur. Eugène Vouilloz fait d'abord construire son auberge sur un terrain communal non pas acquis par l'hôtelier, mais accordé seulement sous réserve que la commune en redevienne propriétaire dès lors que le bâtiment n'existerait plus[314]. On pourrait penser que cette politique vraisemblablement informelle de droit de superficie se justifiait par le caractère alors pionnier et exceptionnel d'une telle entreprise. Or, ce n'est pas le cas, puisque lorsqu'en 1898 Eugène Vouilloz souhaite acheter un terrain à proximité de son établissement pour l'agrandir, cette demande est refusée par le Conseil[315]. Si ce refus pourrait ne pas être sans lien avec une volonté de deux des membres du Conseil, également hôteliers (Justin Lugon du Chalet Suisse et Daniel Lonfat du Grand-Hôtel et président de la commune), de limiter la concurrence, il peut également s'expliquer par le maintien d'une pratique courante et systématique consistant à ne pas vendre de terrain communal à certaines fins de développement. On peut dire du moins que le développement de cette activité n'est pas soutenu dans le cas présent par les autorités locales.

De plus, l'importance quantitative de l'hôtel Suisse sur l'ensemble de l'hôtellerie de Finhaut nous permet de relativiser l'importance du village de Finhaut en tant que tel, c'est-à-dire en particulier du lieu-dit La Cotze et de la zone progressivement construite de là au Léamon (en haut du village, côté est). Pour rappel (voir la figure 9), le territoire communal est vaste et dispersé. Le Châtelard (où est situé l'hôtel Suisse) se situe dans le fond de la vallée, à 40 minutes à pied du village de Finhaut, qui se situe sur les hauteurs de la vallée du Trient. Au-dessus du village et notamment dans le secteur d'Émosson (là où sera construit le barrage) se trouvent des restaurants d'altitude, et certains hôtels

[314] Séances du conseil communal 1880, Archives communales de Finhaut.
[315] Séances du conseil communal 1898, Archives communales de Finhaut.







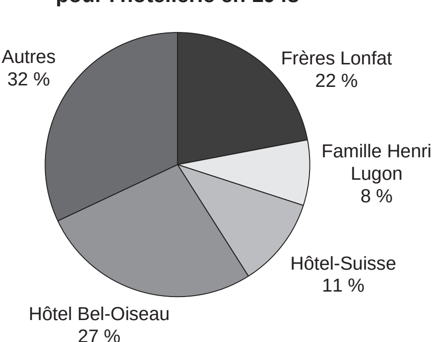


Figure 73. Répartition des montants taxés pour les hôtels et les pensions en 1896, 1913, 1930 et 1948. Note : les hôtels des frères Lonfat regroupent le Grand-Hôtel de Finhaut, l'hôtel Beau-site, l'hôtel Bristol ; les hôtels de la famille Henri Lugon regroupent l'hôtel du Perron II, l'hôtel Giétroz Terminus, la Pension Regina. Source : Taxe industrielle, Commune de Finhaut (1896, 1913, 1930, 1948).

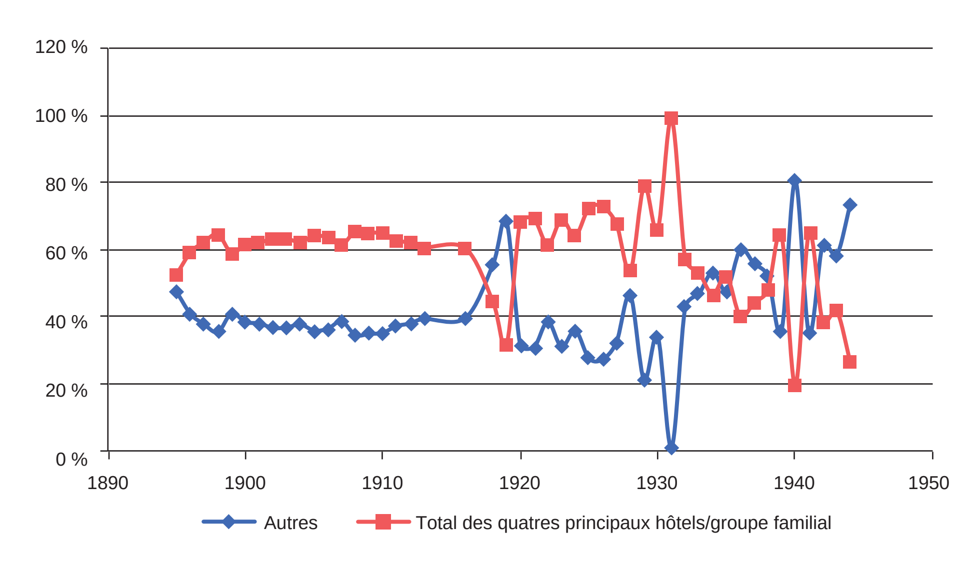


Figure 74. Montants taxés pour les hôtels et les pensions entre 1895 et 1944. Source : Taxe industrielle, Commune de Finhaut (1920-1925).



Figure 75. L'Hôtel Suisse et la Gare à Châtelard-Frontière. Carte postale. Source : Collection privée.

sont situés à Giétroz. Cette disparité topographique dans l'accumulation nous semble particulièrement significative, d'une part en raison de l'importance de l'hôtellerie de transit, mais également au regard de celle des établissements d'altitude, d'abord complément d'une activité hôtelière au village, puis progressivement indépendante (les restaurants d'altitude ne sont plus des « annexes » des hôtels du village, mais sont gérés à part entière). Bien que quantitativement les restaurants ne jouent pas un rôle fondamental durant cette période, leur présence est néanmoins qualitativement très importante, car elle participe de la complexité de la scène. Des établissements situés au village et en altitude sont tenus par les mêmes familles.

Jusque dans les années 1880 à Finhaut, les enjeux d'organisation financière consécutifs à la fréquentation touristique sont politiquement inexistants (Sauthier, 2013a). Ces enjeux politiques ne se situent ni dans l'insertion dans les mobilités ni dans la complexification locale. D'après nos informations, la récolte des taxes industrielles ne débute qu'en 1881. Il se pourrait que, compte tenu de la relative autonomie des communes valaisannes en termes d'imposition par rapport aux dispositions cantonales en vigueur à cette époque, l'hôtellerie de passage ne soit pas à proprement parler considérée comme une industrie, par opposition au tourisme de villégiature, qui s'affirme justement pendant les années 1880 et surtout 1890. Il n'en reste pas moins qu'aucune taxe industrielle ne permet à la commune de financer une quelconque infrastructure, si tant est qu'elle l'ait envisagé – ce qui ne semble pas être le cas. De leur côté, les acteurs privés financent leurs infrastructures d'hébergement. Cette double dynamique permet des présences d'externes, mais non le développement de l'urbanisation ; à long terme, cette limitation du développement aura des conséquences importantes.



Figure 76. « Chez Ernest », café-restaurant à Émosson. Carte postale. Source : Collection privée.

Les hôteliers de Finhaut restent vraisemblablement ancrés au niveau du territoire communal pour le développement de leurs affaires, et les propriétaires – d'après les informations que nous avons pu recueillir – n'ouvrent pas le capital de leur entreprise à des actionnaires extérieurs, pas plus que des investisseurs extérieurs n'interviennent directement dans un établissement qui leur serait propre. Les fonds nécessaires au développement des hôtels sont vraisemblablement mobilisés au sein même de la communauté via d'autres acteurs locaux. En l'absence d'archives pouvant nourrir cette information, nous nous en remettons aux témoignages anonymes recueillis à l'occasion de la fréquentation du terrain : les établissements se sont multipliés notamment grâce aux cautions accordées aux futurs exploitants par leurs proches. Ces créditeurs ont été probablement des agriculteurs accordant leur confiance sur la base de rapports millénaires, et non des investisseurs déterritorialisés s'accordant sur les risques éventuels d'investissements dans les hôtels. Que certains acteurs locaux se soient alors vraisemblablement engagés financièrement dans l'hôtellerie ne fait pas des habitants de Finhaut une population homogène vis-à-vis de l'économie présentielle. À Finhaut, entre les années 1880 et l'entre-deux-guerres, un fossé se creuse entre les habitants interagissant économiquement dans des cadres différents, sans complémentarité. Comme en témoigne Charles Lugon-Moulin[316], les habitants vivant du tourisme se distinguaient des agriculteurs : « *La Cotze et le Léamon* [l'est et l'ouest du village de Finhaut lui-même], *c'était pas la même chose, on n'était pas tellement d'accord. Le Léamon c'était plutôt des paysans, alors qu'à La Cotze c'était les hôteliers, le buraliste, c'était les grands.* »

À partir des années 1895 surtout, s'il y a complexification de l'offre touristique en termes de confort notamment, au Châtelard et au village, on ne parle toujours que d'un tourisme artisanal en raison de la simplicité des structures juridiques et financières des entreprises ainsi que des services que ces dernières offrent ; la scène territoriale est reliée à d'autres, mais seules l'accumulation de séjour et les (ré)investissements des locaux contribuent à la mise en scène. De fait, les acteurs principaux sont peu nombreux et issus du territoire. L'organisation urbaine ne franchit pas de seuil suffisant pour engendrer un développement endogène soutenu, nourri par une réinjection des profits dans la mise en scène territoriale.

Jusqu'en 1914, à Finhaut comme dans d'autres cas, les infrastructures et les activités de divertissement sont l'œuvre des hôteliers. À l'époque, la randonnée constitue une activité touristique de premier plan. Les acteurs engagés dans des activités touristiques sont coordonnés de manière informelle au niveau local : les liens faibles avec l'extérieur – hormis les touristes eux-mêmes – contrarient le développement de la dimension symbolique de la scène territoriale. On ignore si à titre individuel la plupart des hôteliers étaient actifs au sein de la Société des maîtres d'hôtels de la vallée du Rhône et de Chamonix (future Union valaisanne du tourisme), créée en

[316] Entretien Charles Lugon-Moulin.

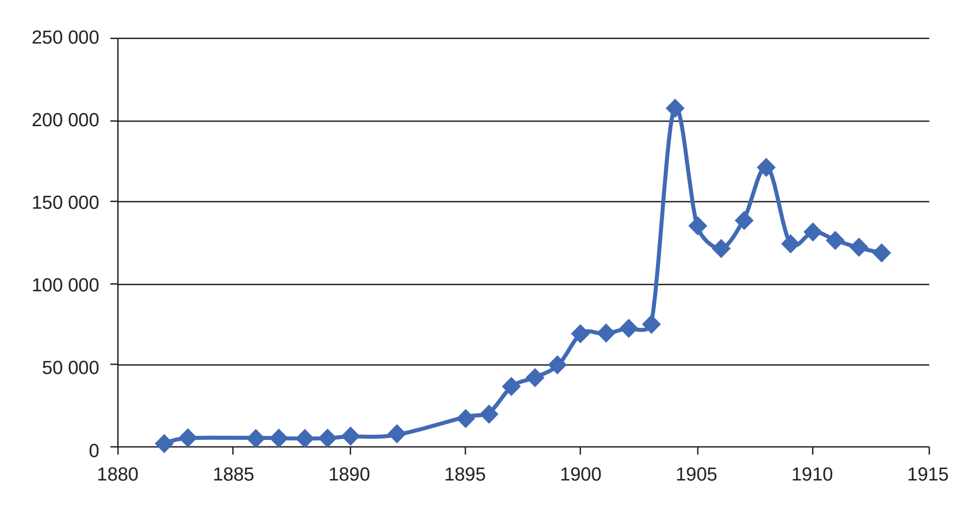


Figure 77. Total de l'ensemble des montants soumis à la taxe industrielle de 1882 à 1913. Source : Taxe industrielle, Commune de Finhaut (1892-1913).

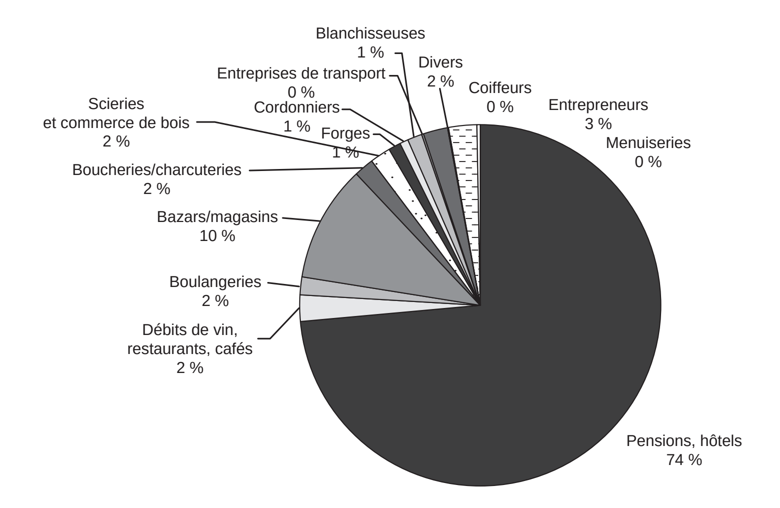


Figure 78. Les montants taxés selon les diverses branches en 1913. Source : Taxe industrielle, Commune de Finhaut (1913).

1879 (Erné, 1987). C'était le cas du moins de Joseph Chappex (hôtel Bel-Oiseau) et d'Alphonse Lonfat (Grand-Hôtel notamment), puisqu'on sait d'eux qu'ils ont été délégués auprès de la Société suisse des hôteliers pour le Valais[317]. Pour ces deux acteurs du moins, on peut imaginer que les associations professionnelles ont joué

[317] « Les Hôteliers suisses à Interlaken », in *Le Confédéré*, 18 juin 1928, p. 2.

le rôle de plateforme, de mise à disposition d'informations, en d'autres termes, d'apprentissage. Quant au relais de ces informations au restant des acteurs, nous ne saurions l'infirmer ou l'affirmer. En 1898 néanmoins, l'assemblée générale de l'association se tient à Finhaut (Erné, 1987).

D'un point de vue général, les montants taxés croissent à un rythme plus soutenu à partir de 1895 (figure 77). Les volumes des revenus basiques concernent essentiellement les pensions et les hôtels avec une phase de construction bénéficiant aux entrepreneurs et une part grandissante des bazars et des magasins. Durant les dernières années du XIXe siècle et au tournant du siècle, les bénéfices des débits de vin, par exemple ceux d'Auguste Vouilloz et d'Emmanuel Lonfat (premiers débits de vins mentionnés dans les registres de la taxe industrielle de Finhaut), ne rivalisent alors pas avec ceux des établissements de séjour : 100 fr. pour les premiers et une moyenne de 1 693,75 fr. pour les pensions et les hôtels. Il en va de même pour les artisans : 300 fr. pour les scieries de Jean-Joseph Vouilloz au Châtelard et Auguste Lonfat à La Cotze, 150 fr. pour la forge de Valentin Hugon et 400 fr. pour celle d'Eugène Lugon.

Le total des montants pour les entreprises taxées à Finhaut explose en 1904, en raison des travaux de la ligne de chemin de fer : la construction permet aux finances communales de dégager des revenus directs via la taxe industrielle, mais produit aussi une série de revenus pour les magasins et certains cafés et restaurants. Ainsi, cette année-là, l'entreprise du Martigny-Châtelard paie une taxe industrielle sur un bénéfice de 112 500 fr., soit près de 57 % du total[318]. Les corps de métier bénéficiant de ces travaux sont les boulangers (3 000 fr. au total en 1903 et 5 000 fr. au total en 1904), les blanchisseuses (200 fr. au total en 1903, 850 fr. en 1904 et 1 050 fr. en 1905) et les cordonniers (600 fr. en 1903 et 1 600 fr. en 1904). Certains commerçants n'apparaissent que pendant ces années-là : dans la catégorie « débits de vins et magasins italiens » en 1904, on trouve 7 occurrences pour un total de 10 500 fr. en 1904 et 3 occurrences pour un total de 32 500 fr. en 1905. Pour ces deux années, les frères Diacoli sont taxés respectivement sur des montants de 4 000 fr. et de 30 000 fr. Par ailleurs, on compte jusqu'à cinq boucheries à Finhaut entre les années 1905 et 1907 (quatre en 1908). Seul Maurice Fournier (imposé depuis 1898) poursuit son activité jusqu'à la guerre, tandis que le second boucher encore présent après les travaux du chemin de fer, Eugène Chappot, commence, lui, son activité en 1906. En 1904, les recettes totales de la taxe industrielle font plus que doubler, grâce aux travaux qui concernent certes une infrastructure de transport, mais destinée avant tout à la circulation des étrangers. Il y a donc développement sans qu'il y ait développement de la valeur territoriale sur la scène symbolique.

À partir de 1904 et du chantier pour la ligne de chemin de fer, la dynamique d'urbanisation prend de l'importance, sans que l'on puisse toutefois parler de

[318] Le total des taxes acquittées par les entrepreneurs atteint 114 700 fr. Le total en 1904 des pensions et des hôtels ne représente donc que 28 % du total des montants taxés.

couplage : c'est la dimension fonctionnelle pour les ouvriers de l'offre urbaine qui soutient les revenus induits, et non leur dimension touristique au sens d'une production de revenus reposant sur des valuations du patrimoine romantique. Or, d'un point de vue concurrentiel, gardons à l'esprit qu'à cette même époque d'autres territoires se développent exclusivement sur les activités de séjour, c'est-à-dire que les acteurs concernés dans ces territoires-ci sont contraints de susciter de l'attractivité par une dynamique de mise en scène sans pouvoir exploiter de rente de situation. Le chantier de la ligne de chemin de fer, puis son exploitation constituent un point d'inflexion au niveau des flux en ce que le marché touristique local est concurrencé par le marché domestique. Dans l'ensemble, Finhaut est de plus en plus concerné par l'économie de marché. La commune connaît une présence d'externes de plus en plus importante, grâce aux touristes de passage et en séjour et grâce aux habitants, y compris temporaires (ouvriers).

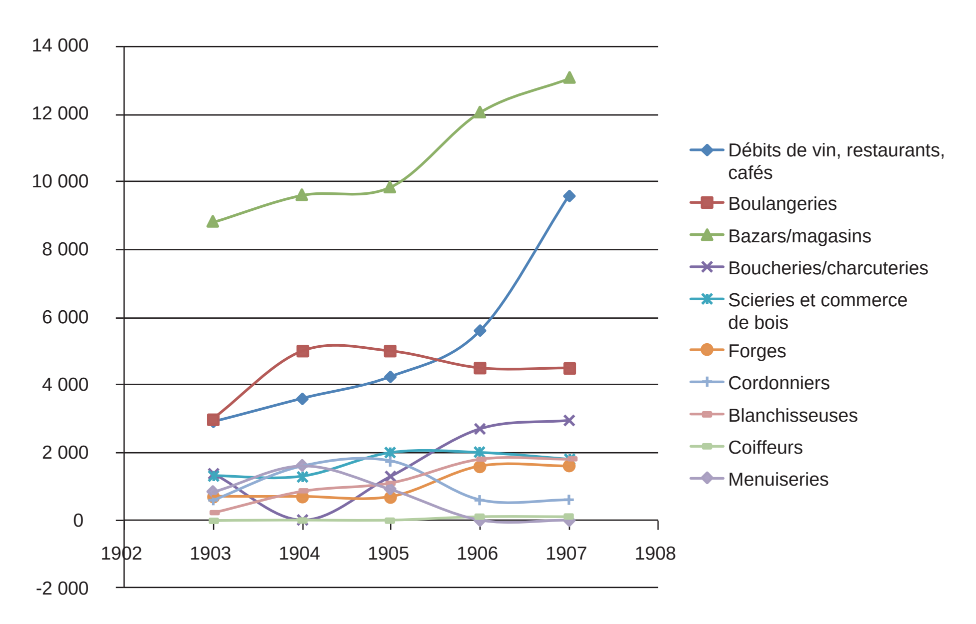


Figure 79. L'impact de l'arrivée du chemin de fer en 1906 : montants taxés entre 1903 et 1907 pour certains artisans/commerçants. Source : Taxe industrielle, Commune de Finhaut (1903-1907).

8.1.2. Entre-deux-guerres : les débuts d'un blocage par contournement

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale est durement ressenti à Finhaut, comme partout en Suisse. Les mobilités des personnes sont stoppées du jour au lendemain, en pleine saison. Pourtant, le fait que la dynamique de mise en scène n'ait pas franchi de seuil en termes de volume des activités de séjour ni

d’accumulation dans le cadre capitaliste est positif dans un premier temps : le tissu économique régional peut se reposer sur l’économie millénaire. La dépendance du sentier d’une dynamique de développement faible en volume avant 1914 a d’abord des conséquences positives. Pour se complexifier et se réinscrire dans de nouvelles mobilités après la Première Guerre mondiale en revanche, la scène territoriale subit cette dépendance. En effet, l’exploitation de la rente de situation ne suffit rapidement plus à maintenir des présences et des dépenses aussi importantes que précédemment.

L’hôtellerie à Finhaut rencontre des difficultés dès les premières années de la Grande Guerre. La pension du Glacier du Trient fait faillite en 1915 (Attinger, 1999-2000), l’hôtel Mont-Fleuri en 1919[319]. D’autres faillites surviennent plus tard avec la crise des années 1930 : l’hôtel des Alpes, du Perron, du Terminus, de l’Éden[320]. Au niveau de la fréquentation, dans un premier temps et rétrospectivement au regard des chiffres sur l’emploi, on pourrait croire à une embellie touristique. En 1930 (figure 80), le tourisme a pris de l’importance au niveau des personnes ayant une activité lucrative, au moment où les activités présentielles de séjour sont en baisse : 71 personnes (24 %) sont recensées dans la catégorie « commerce, hôtellerie, transports ». Ce chiffre dépasse de justesse celui de la catégorie « industrie et métiers », avec 68 emplois. Rappelons qu’alors aucun chantier d’importance n’est en cours, comme c’était le cas en 1920. Le secteur primaire garde encore une importance considérable sur le territoire. Par rapport aux chiffres de 1920, la proportion a augmenté : le nombre de personnes ayant une activité lucrative atteignait 383, pour 171 travaillant dans l’industrie.

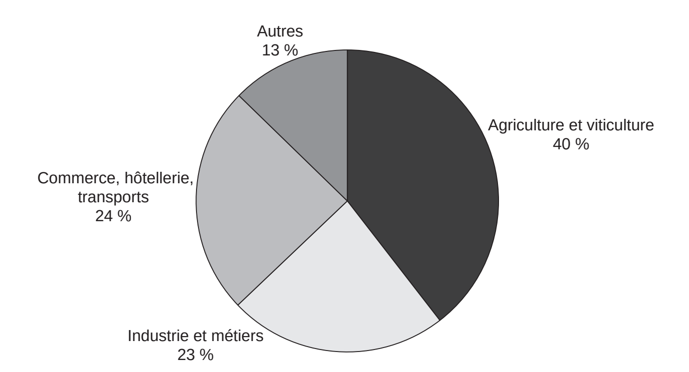


Figure 80. Personnes ayant une activité lucrative à Finhaut en 1930. Source : Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1930. Résultats par cantons, 10e et 12e volumes.

[319] « Hôtel à vendre », in *Le Confédéré*, 17 mai 1920, p. 4.
[320] Carrier M., « Le tourisme dans le val du Trient (II) », in *Le Confédéré*, 30 avril 1970, p. 1.

Une appréciation qualitative de la situation nuance cette analyse. Pour les hôteliers qui exploitent toujours leur affaire durant l'entre-deux-guerres, les établissements ne sont ouverts que de mai/juin à septembre[321]. La difficulté consiste à attirer des externes pour des séjours, autrement que par la rente de situation, par exemple en mettant sur pied des infrastructures de loisirs (voir *infra*) et en étant proactifs sur les dimensions concrète et symbolique de la scène territoriale. Or, jusqu'aux années 1930, on n'observe que peu de démarches allant dans ce sens. Dans la mesure où les revenus basiques de la scène territoriale dépendent encore largement des professionnels de l'hôtellerie de séjour traditionnel, on pourrait s'attendre à ce que parmi les acteurs locaux les hôteliers prennent cette responsabilité. Ce n'est pas le cas. Les transactions s'accumulent sans que la mise en scène ne soit positive d'un point de vue qualitatif : il y a exploitation de la rente de situation et de la rente touristique. Au-delà des hôteliers considérés d'un point de vue individuel, aucune émanation collective n'est active dans ce sens. La société de développement, organe créé en 1904 par un groupe d'hôteliers, semble disparaître pour un temps, pour ressurgir durant les années 1930. En 1934, à l'initiative de la compagnie du chemin de fer Martigny-Châtelard, les présidents des sociétés de développement et les hôteliers de toute la vallée du Trient se réunissent même pour la mise au point d'une brochure[322].

Le relais promotionnel de Finhaut, actif en termes de propagande, est depuis les années 1930 le Martigny-Châtelard, notamment via son directeur M. Cyrille Sauthier. Celui-ci organise divers événements, comme par exemple une journée de promotion pour les journalistes suisses-alémaniques[323]. Outre son dynamisme[324], M. Sauthier mobilise ses relations pour mettre en place des événements promotionnels. Il s'agit d'une stratégie informelle, également au sein de la vallée du Trient, puisque pour la mise sur pied d'une émission radiodiffusée depuis Finhaut en 1936, il fait appel en premier lieu au curé Poncet, personnage fort actif non pas formellement sur le terrain professionnel du tourisme, mais en tant qu'animateur culturel local (voir *infra*). Cet événement est tout à fait notable pour Finhaut en termes de propagande. Cependant, il faut constater les limites de cette stratégie : elle vise le public romand, met en avant les qualités culturelles locales (les sociétés de chant se produisent, Adrien Gay-des-Combes raconte des histoires de chasse, etc.). En d'autres termes, il ne s'agit pas là d'un acte de propagande visant la fréquentation d'étrangers pour de longs séjours, mais d'un événement publicitaire à dimension régionale, concernant en premier lieu la ligne de chemin de fer et encourageant la fréquentation excursionniste. Hormis

[321] Certains documents d'archives comme les livres d'or, ou encore les livres de recettes nous informent sur cette courte saisonnalité. C'est le cas par exemple en 1968 pour l'hôtel du Mont-Blanc, dernière année d'exploitation de « Tante Lina », pour le Grand-Hôtel durant les années 1960, ou encore pour le Bel-Oiseau, pendant les années 1970.

[322] « Finhaut », in *Le Confédéré*, 4 mai 1934, p. 2.

[323] « Une bonne journée de propagande en faveur de l'industrie hôtelière et touristique valaisanne », in *Le Confédéré*, 3 mai 1940, p. 2.

[324] Interview Charles Lugon-Moulin.

cette journée radio, d'après nos informations, Finhaut la station reste en marge de cette stratégie promotionnelle.

Durant les années 1930, à Finhaut, la diversité des présences suscite un dynamisme inédit pour l'attractivité du territoire. La vie de société des villageois a en effet un impact positif sur le divertissement des hôtes, après la Grande Guerre et l'entretien d'une activité culturelle amenée à Finhaut par les internés français : le théâtre. Cette activité est novatrice pour l'époque pour les habitants d'un village montagnard et pieux. Pendant les travaux d'Émosson, la femme d'un ingénieur se charge de la mise en scène pour les femmes – le théâtre n'étant pas encore une activité mixte. À partir de 1934 surtout, le curé Poncet met en scène des pièces avec des comédiens amateurs du village, « Le Théâtre Valaisan ». Plutôt que d'adapter des pièces de boulevard rappelant un contexte urbain, le curé Poncet écrit des pièces parlant à cette identité montagnarde (paysannerie, chasse, mais aussi tourisme : *L'Avalanche* [1933], *Les Rogations* [1936], *L'Auberge du Génépi* [1937]). Les pièces sont jouées à Finhaut, mais la troupe se produit également dans d'autres villages, comme avec la pièce *Un tiers du mulet* (1938), jouée à Martigny, à Chamoson, à Montana dans un sanatorium, à Sierre et à Chamonix. Le Théâtre Valaisan s'exporte, et draine des spectateurs également depuis la Suisse romande. « *L'apothéose* »[325] est à dater de 1939, avec une pièce de Ramuz, *La Séparation des races*. Chaque été, la troupe se produit tous les dimanches, durant les mois de juillet et d'août, deux fois par jour (après-midi et soir). Cette activité, éprouvante pour les comédiens amateurs, a indéniablement dynamisé la scène territoriale avec le développement de transactions présentielles (de l'avis de Charles Lugon-Moulin, pour les restaurateurs et pour le Martigny-Châtelard, qui propose des tarifs spéciaux) et l'a insérée dans les mobilités symboliques, puisque le théâtre permet de faire connaître Finhaut : il met en scène symboliquement Finhaut, ce que ne parvient pas à faire la société de développement.

Au niveau des fuites, grâce au chemin de fer, les entreprises peuvent désormais s'approvisionner hors de la scène territoriale, ce qui minimise les flux induits au niveau local. En termes d'attractivité en revanche, le développement de la mobilité ne sert pas l'exploitation de la rente de situation, ni de la rente touristique[326] dans un contexte de mobilité des personnes toujours plus intense. Les revenus présentiels durant l'entre-deux-guerres ne sont plus aussi importants que précédemment : toutes les bases présentielles s'affaiblissent, tandis que d'autres territoires en concurrence gagnent eux en attractivité. On ne parle pas ici systématiquement d'autres « stations », mais également des centres urbains de plaine, qui drainent les travailleurs, les consommateurs et les touristes. Plus spécifiquement néanmoins, c'est durant cette période également que la concurrence sur le marché des stations

[325] Interview Charles Lugon-Moulin.

[326] On peut parler de rente touristique pour qualifier ce qui est exploité d'un point de vue présentiel et résulte du passé parcouru.

touristiques d'agrément, et en particulier des sports d'hiver, croît de manière importante. Les limites antérieures à 1914 concernant le développement de l'organisation urbaine favorisant les séjours de plus longue durée se reproduisent à ce niveau : le caractère hétéroclite de la scène territoriale, ainsi que ses propriétés autarciques et son volume limité empêchent le passage d'un seuil dans l'organisation urbaine (partie II, chapitre 6, point 6.1.2.). La dynamique de mise en scène entre dès les années 1930 dans un cercle vicieux. La part des résultats taxés à Finhaut revenant aux pensions et aux hôtels diminue entre 1929 et 1938, de 42 % à 33 %[327], soit une baisse moyenne de 7,7 % par an. Cette évolution est due à la croissance des coûts d'exploitation de l'hôtellerie, à la stagnation générale du nombre de nuitées combinée aux revenus induits par les chantiers et à la croissance de l'excursionnisme.

Pour faire face aux besoins résidentiels, la population peut déjà compter sur les revenus de l'hydroélectricité. Par exemple, depuis le début du XIXe siècle, il est question de la réfection de l'église paroissiale. Une partie de l'église a même été démolie en décembre 1914, et réparée en 1917. Le cimetière également est vétuste, trop petit. Un emprunt est décidé en février 1921 pour le cimetière, tandis que l'assemblée primaire accepte en juillet 1927 un crédit pour la construction de la nouvelle église. Puis, en novembre 1927, une convention est signée avec les CFF pour la construction d'une nouvelle église. Les paroissiens s'impliquent pour le remboursement de cet emprunt, mais les CFF apportent également leur soutien.

8.1.3. De l'après-guerre à aujourd'hui : déclin par contournement et par blocage local

À Finhaut, après la Seconde Guerre mondiale, trois éléments contraignent l'accumulation de transactions présentielles et la dynamique de mise en scène : le manque d'accessibilité, la saisonnalité (pas suffisamment d'infrastructures de loisirs pour susciter des présences en hiver) et l'absence d'autre source de revenus basiques ou de diversification des présences à forte valeur ajoutée.

Contrairement à d'autres stations, comme Leysin, Finhaut exploite les propriétés climatiques (via le préventorium, anciennement hôtel Bristol), mais par défaut de propriétés d'agrément, et, chronologiquement, au moment où le tourisme « climatérique »[328] perd de son importance au niveau suisse, durant les années 1950 et 1960. La scène territoriale se trouve à contre-courant, en situation de *lock-in* : les routines présentielles ont été mises en place dans l'exploitation de la rente de situation, en fonction d'une seule dimension de mobilité concrète. La scène territoriale ne se spécialise que par défaut dans le tourisme de santé.

[327] Séances du conseil communal 1929-1938, Archives communales de Finhaut.
[328] Consistant en des cures, en particulier pour soigner la tuberculose.

La Société de développement de Finhaut investit toujours dans l'impression de brochures, qui qui se renouvellent cependant peu[329]. Les responsables sont dans l'attente d'une amélioration des infrastructures, notamment routières, et d'un renouveau général de la scène territoriale, qui sonne rétrospectivement comme un vœu pieux, tant il est connu qu'elle ne peut résulter que d'une accumulation de transactions : « *Il est certain qu'avec les modestes ressources dont on dispose on ne peut faire de grands projets d'amélioration. Les grands travaux d'Émosson marqueront peut-être un tournant pour la station. La liaison routière qui en découle et le point d'attraction que représentera le barrage redonnera un élément de confiance, et les projets ébauchés prendront corps, nous l'espérons.* »[330]. Or, la situation se détériore paradoxalement en 1968, avec l'ouverture de la liaison routière entre le village et la route de la Furka (Martigny-Chamonix, ouverte en 1957), ainsi qu'à la même période avec les travaux du barrage d'Émosson : les « fuites » augmentent, avec les travaux, les présences de séjour sont faibles, et aucun investissement conséquent dans les infrastructures de séjour n'est effectué. À l'instar du Théâtre Valaisan, qui a eu indirectement un effet sur les revenus de proximité (voire éventuellement sur les revenus de séjour), la collaboration de la société de développement avec la paroisse relève d'une dynamique de divertissement local. Au vu de la faible marge de manœuvre financière de la société de développement, cette double affectation des fonds devient un problème récurrent. Ainsi, la fête nationale du 1er août, considérée comme l'événement annuel majeur de la station, répond à différentes demandes présentielles. Les investissements spécifiquement dédiés à ces derniers restent faibles : en 1976 par exemple, le budget de publicité de la société de développement se monte à 3 000 fr., alors que les coûts de la fête du 1er août se montent à 2 500 fr.[331].

Les hôteliers souffrent d'être peu nombreux, isolés, cela ayant pour effet l'absence d'une dynamique collective via la société de développement. Les initiatives concernant le développement des activités basiques restent du ressort d'individualités dont le rôle est fondamental, puisqu'en l'absence, d'une part, de coordination efficace, par exemple par un office du tourisme, et, d'autre part, de ressources financières locales permettant, à ce moment là, un développement endogène, les propriétaires font face seuls au difficile enjeu du renouvellement de leurs infrastructures.

La dimension familiale indique deux choses au regard de la dynamique de dépendance de sentier : les bons résultats de l'hôtellerie locale à long terme (depuis 1860) engendrent une certaine confiance de la part des garants locaux envers cette activité, mais à partir du moment où surviennent les difficultés financières, voire les faillites, la confiance informelle disparaît d'autant qu'elle fut efficace pour la recherche

[329] Barmaz J., « Finhaut. Assemblée générale de la Société de développement », in *Le Nouvelliste*, 20 décembre 1960, p. 11.

[330] Barmaz J., « Finhaut. Assemblée générale… », p. 11.

[331] Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1976, Archives communales de Finhaut.

de fonds. Comparativement à une structure de prêt bancaire traditionnel, pour des montants d'envergure et englobant la quasi-totalité de la scène territoriale comme c'était le cas à Montreux, le *lock-in* n'a pas de conséquences positives à Finhaut : les débiteurs sont sommés de s'acquitter de leur dû, sans contrepartie (réinjections pour la rénovation des infrastructures, création d'emplois de fonctionnaires pour lutter contre le chômage, etc.). En d'autres termes, l'absence de capitaux extérieurs n'a pas redynamisé la scène territoriale, n'a pas entraîné l'implication forcée d'investisseurs extérieurs dans le sauvetage de la station, bien au contraire. L'attachement à la valeur substantive du foncier se fait alors durement ressentir, même pour les hôteliers, quand la vente ne sert qu'au règlement de dettes. D'après Charles Lugon-Moulin[332] par exemple, Alphonse Lonfat se sépare non sans émotion de « *sa plus belle vigne* » à Fully, pour payer ses amortissements en période difficile.

La baisse des revenus issus des activités de séjour a pour conséquence une baisse de l'ensemble des revenus, et exerce un effet négatif sur les activités non basiques, surtout à partir de 1968 et de l'accès routier au village. Bien que les chiffres montrent une stagnation dans l'activité commerçante à Finhaut entre ces années d'après-guerre et les années 1970 (13 commerces, 14 cafés et restaurants, 9 hôtels) (CEPA, 1976 ; OFS), il y a une faible dynamique de mise en scène dans la mesure où la hausse des présences n'engendre pas une hausse des revenus. L'hébergement qui se concentre progressivement sur le marché des colonies n'encourage pas la croissance du commerce. Dès l'ouverture de la route reliant Finhaut-village à la route internationale, les effets négatifs de fuites se font ressentir, avec une baisse des activités locales. Dans le même temps, le relais n'est pas pris par de nouvelles présences externes, l'accumulation des transactions précédentes n'ayant pas constitué une scène territoriale suffisamment attractive pour ces derniers.

L'ouverture de la liaison routière ouvre des possibilités en termes de fuites. La population, ainsi que le nombre d'emplois diminuent à Finhaut au cours des années 1960 (figures 81 et 82), phénomène qui ne contribue pas au développement de ce même commerce local. Territorialement, on distingue néanmoins les commerces situés à Finhaut de ceux situés au Châtelard et à Émosson. D'un point de vue strictement démographique, la situation se maintient à partir des années 1980, grâce aux retombées de la rente hydroélectrique. Mais on ne constate pas pour autant le développement d'une économie résidentielle, dans la mesure où le territoire ne parvient pas à capter les dépenses des personnes générant leur revenu autre part, y compris celles résidant dans la commune. De manière générale, on constate ainsi l'échec d'une économie présentielle : le territoire n'est attractif pour aucun type de présences, car les résidents comme les personnes de passage n'engagent pas ou peu de dépenses sur le territoire, ce qui en conséquence empêche la création de nouvelles activités. Durant les dernières années de la trajectoire, la diversité des commerces

332 Interview Charles Lugon-Moulin.

est extrêmement volatile. Certains établissements entrent sur le marché pour en sortir rapidement. Les emplois et les établissements constants sur la période sont ceux qui dépendent de l'exploitation de la rente de situation (transports, hôtels, restaurants, commerces[333]) et ceux qui dépendent indirectement de l'exploitation de la rente hydroélectrique (restauration, commerces, administration, écoles, sécurité, paroisse).

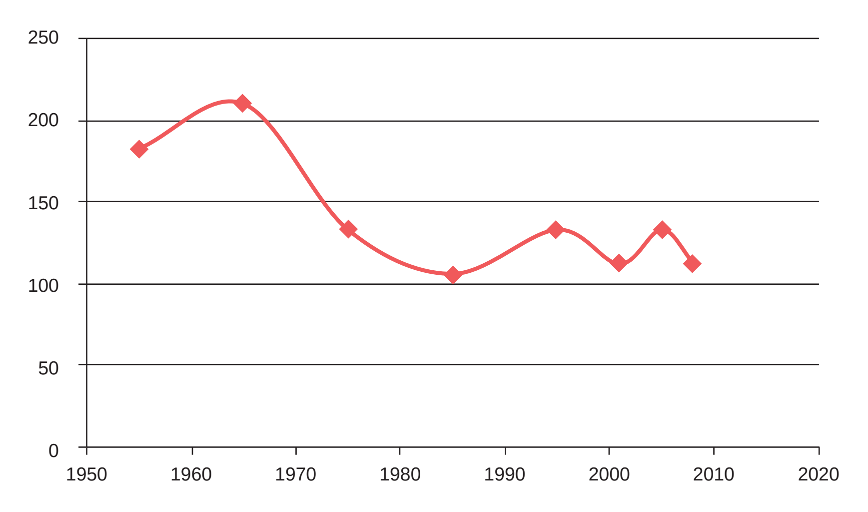


Figure 81. Total des emplois à Finhaut entre 1955 et 2008. Source : Recensements fédéraux des entreprises 1955-2008, OFS.

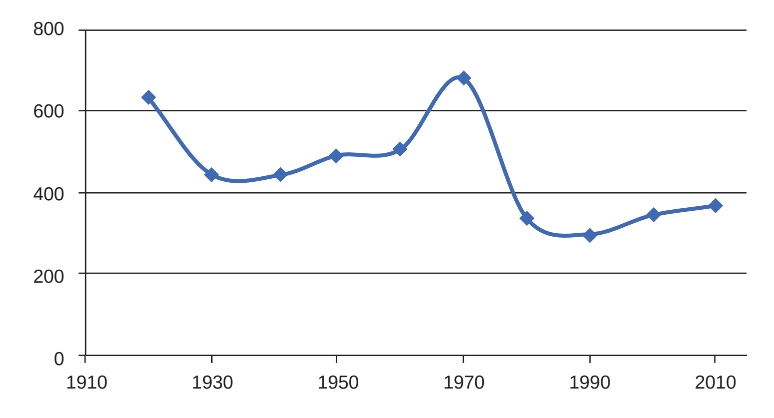


Figure 82. Population de Finhaut entre 1920 et 2010. Source : Recensements de la population, OFS.

333 Notamment le commerce de détail en carburant, vraisemblablement sis à Châtelard-Frontière.

À partir de 1970 et jusqu'à nos jours, la scène territoriale est de moins en moins propice aux présences de séjour. Durant les années 1970, les nuitées annuelles diminuent parfois de moitié, tandis que les nuitées en parahôtellerie restent stables[334]. Malgré l'augmentation (au niveau cantonal) de la taxe de séjour pour la saison 1982-1983[335], les recettes supplémentaires de la société de développement (augmentation de 5 512,35 fr.) ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins de la scène territoriale dans sa nécessaire proactivité. La dynamique de mise en scène subit en outre des contraintes d'accumulation avec l'effet du franc fort et de la concurrence française toute proche. À valeur substantielle égale, le produit au prix le moins cher est avantagé. Ainsi, comme le constatent les acteurs locaux en ce qui concerne la clientèle française en particulier: «*Pourquoi s'arrêter pour manger à Finhaut ou au Châtelard quand à 18 km la région de Chamonix offre des possibilités évidentes à des prix beaucoup plus habituels pour eux?*»[336]

En 1996, on parle de «*pénurie de lits à Finhaut*»[337] pour les particuliers en été et pour les groupes nombreux. Ici encore, une appréciation qualitative de la situation permet de comprendre cette fréquentation. À cette même époque, le projet de remontées mécaniques de Tête de Balme est en cours. En complément de ces nouvelles infrastructures, ce sont les aménagements pour groupes qui sont alors planifiés, plutôt que des rénovations sous forme d'hôtels. C'est à la suite de l'octroi de la concession (mais le projet n'aboutira pas) qu'est racheté par la bourgeoisie de Finhaut, à cet effet, le Mont-Fleuri[338] pour 300 000 fr.[339]. Au fil des ans, l'hébergement pour groupes était apparu comme une solution de première importance pour le développement futur de ce même système. On peut parler d'un effet de dépendance de sentier où les représentations (la forte fréquentation, par une clientèle étrangère, un tourisme de masse standardisé qui a fait ses preuves dans les stations voisines) issues des expériences passées guident les choix stratégiques de complexification locale. Après l'échec de la réalisation de Tête de Balme[340], Finhaut perd l'essentiel de son offre

---

334 Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1976, Archives communales de Finhaut.

335 La taxe par nuitées passe de 0,50 fr. à 0,80 fr. pour les hôtels, de 0,40 fr. à 0,70 fr. pour les chalets, et de 0,20 fr. à 0,35 fr. pour les colonies (Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1982-1983, Archives communales de Finhaut). Elle sera ensuite à nouveau augmentée, notamment en 1996 (Guex P., «Pénurie de lits à Finhaut», in *Le Nouvelliste*, 4 mars 1996, p. 12).

336 Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1978, Archives communales de Finhaut.

337 Guex P., «Pénurie de lits à Finhaut», in *Le Nouvelliste*, 4 mars 1996, p. 12.

338 À l'époque c'est toujours la câblerie de Cossonay qui en est le propriétaire.

339 Gratzl M., «Finhaut dans de beaux draps», in *Le Nouvelliste*, 17 mai 1997, p. 12.

340 Malgré une concession accordée en 1997, et après des recours (CAS, WWF, Pro Natura, Fondation suisse pour la protection de la nature et du paysage) le Tribunal fédéral se prononce en défaveur du projet. Plus tôt, un premier projet situé à peu près au même endroit (en face de Finhaut, au sud), dit des «Esserts», lancé par le promoteur immobilier Jean-Louis Hugon, avait été refusé également à cause du défrichage d'une large zone que nécessitait le projet. Aucune autorisation n'avait été accordée dans ce cas. Durant les années 1960, un téléski (le téléski de la Barmaz) était exploité au-dessus du village. Un projet de téléphérique menant jusqu'à l'alpage du Fenestral avait alors été également brièvement envisagé.

d'hébergement pour groupes. Le Mont-Fleuri, même rénové, connaît par exemple une destinée difficile : la gérance, confiée à Patrick Kasprzak[341], de nationalité belge et en réseau avec cette clientèle, ne répond pas aux attentes des propriétaires. Au début des années 2000, le Mont-Fleuri est le seul établissement de grande capacité qui reste exploitable en l'état à Finhaut. Mais, comme le Bel-Oiseau (et le Victoria) et le Grand-Hôtel, le Mont-Fleuri est finalement transformé en logements.

Au regard de l'ensemble de la trajectoire, l'effet de seuil joue en la défaveur de la dynamique de mise en scène, puisque rapidement, durant les Trente Glorieuses, l'organisation urbaine régresse par rapport à la situation d'avant-guerre. Cette dynamique socio-économique est ainsi fragile d'un point de vue endogène, mais sa fragilité est renforcée par des effets conjoncturels et structurels conjoints : la chronologie des événements s'avère infructueuse pour l'évolution de la valeur territoriale. Les projets hydroélectriques concurrencent à des périodes clés les étapes d'insertion dans diverses formes de mobilités et de complexification[342]. Ces effets de calendrier concernent un autre type d'exploitation de la rente territoriale que celui qui avait constitué le moteur du développement régional auparavant : l'industrie hydroélectrique (voir *infra* l'encadré « L'hydroélectricité et les barrages à Finhaut »).

L'ensemble de la trajectoire peut être instruite par l'analyse de l'évolution du quotient de localisation (figure 83) (partie I, chapitre 3, point 3.1. et annexe « Quotient de localisation des emplois présentiels »). Entre 1860 et 1880, le quotient de localisation des emplois « présentiels » reste globalement stable et inférieur à 1 : le tourisme est, à ce moment-là, à l'état embryonnaire. C'est à partir des années 1890 que ce quotient dépasse 1, valeur sous laquelle il ne redescendra plus. Après une petite augmentation en 1920, ce quotient connaît une très forte hausse entre 1940 et 1965. En effet, le nombre d'emplois dans la catégorie « Commerce, hôtellerie, transports » passe de 58 en 1941 à 123 en 1955, puis 151 en 1965. Il est intéressant de noter que le quotient de localisation des emplois présentiels augmente tendanciellement au XIXe siècle, mais reste relativement faible au regard des décennies qui suivent (jusqu'à 6,2 en 2008). L'évolution de cet indicateur nous renseigne, certes, sur le profil pour une part touristique des emplois des résidents de cette commune[343], mais surtout sur son pâle profil industriel et artisanal qui résiste encore durant l'entre-deux-guerres, mais ne fait que péricliter au fil des décennies suivantes, à mesure de la disparition des petits commerces et des petites entreprises locales (menuiserie, construction, etc.).

---

341 Gillioz V., « Le retour des Anglais », in *Le Nouvelliste*, 3 septembre 1998, p. 15.

342 1917 : après la Grande Guerre et la perte de pouvoir (d'achat) de l'aristocratie européenne et notamment britannique, suivie par les crises de l'entre-deux-guerres. 1953-1955 : au moment du développement du tourisme populaire de loisirs. 1970-1974 : Trente Glorieuses, forte croissance de la concurrence des stations d'hiver.

343 Jusqu'en 1955, nous nous basons sur les chiffres disponibles pour établir cet indicateur, c'est-à-dire les chiffres issus des recensements de la population (voir annexe « Quotient de localisation des emplois présentiels »).

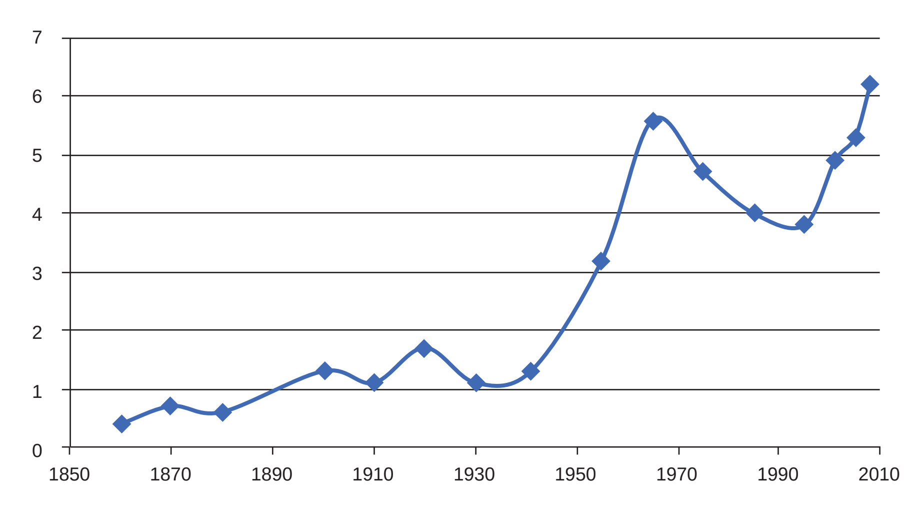


Figure 83. Quotient de localisation des emplois présentiels à Finhaut 1860-2008. Source : d'après les recensements de la population et recensements des entreprises (OFS).

Après les Trente Glorieuses, les effets du contournement et du blocage se combinent. La situation des personnes actives dans le tourisme à Finhaut est toujours difficile ; les marges de manœuvre des privés sont inexistantes, comme celles des acteurs publics dans un premier temps. Tandis que la société de développement envisage de « *développer l'idée touristique au sein de la population* », le président de la commune, Georges Vouilloz, met en exergue les travaux réalisés par la commune (routes, aménagement de places, etc.), utiles aux habitants et « *qui sont bénéfiques pour la station* »[344]. Au fil des ans, les appels à la synergie du tourisme et de la résidence se répètent : « *Dans l'accomplissement de ses tâches,* [le comité de la société de développement] *a besoin d'une aide générale de toute la population intéressée à la promotion de cette industrie touristique qui fait vivre et facilite le domicile à de nombreuses personnes, pour qui, semble-t-il, l'hôtellerie est négligeable. Il nous serait agréable que tout citoyen de la commune puisse se rendre compte une fois de la nécessité de l'environnement touristique.* »[345] Une année plus tard, le ton devient plus grave : « *Nous sommes une petite communauté, assez disparate il est vrai, mais rien ne peut se faire sans l'aide de tous. Aidons-nous, le ciel nous aidera. C'est ce que nous vous souhaitons à tous.* »[346] La réalisation de la piscine cette année-là cristallise le débat, et la nécessité du développement touristique apparaît de plus en plus comme une évidence pour une partie des citoyens : « *Nous espérons pouvoir compter sur*

[344] « La Société de développement de Finhaut rend compte de son activité », in *Le Nouvelliste*, 16 décembre 1969, p. 13.
[345] Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1980, Archives communales de Finhaut.
[346] Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1981, Archives communales de Finhaut.

tous les animateurs du tourisme de Finhaut et Châtelard, tourisme, seule raison de vivre de nos villages, qui feront fi de tous les détracteurs, lesquels, nous pouvons le constater, sont tout heureux de profiter des aménagements que leur esprit a toujours voulu contrecarrer. Allons de l'avant et ne laissons pas mourir nos villages. »[347]

Depuis la fin des travaux du barrage du Grand-Émosson, les présences de touristes les plus importantes pour la scène territoriale sont les excursionnistes, ce qui n'a pas beaucoup d'impact en termes de revenus (partie II, chapitre 6, point 6.2.1.b.). L'ouverture de la route en 1968 ainsi que l'inauguration du barrage d'Émosson constituent un paradoxe pour Finhaut, puisque s'ensuit une augmentation de la présence de touristes sur place, qui ne se traduit pourtant pas dans la valeur territoriale (excursionnisme).

Enfin, à défaut d'une diversité, une présence permanente est soutenue par les revenus de l'hydroélectricité, via la faible imposition que la municipalité pratique, et grâce aux interventions directes de celle-ci pour les infrastructures résidentielles destinées au maintien des locaux sur place (partie II, chapitre 6, point 6.1.2.c.). Cette présence est fondamentale pour la scène territoriale, symboliquement et concrètement, car elle permet le maintien d'une dynamique de mise en scène, même faible en termes de revenus (d'autant plus que le pouvoir casanier est quasiment inexistant en raison de la faible urbanisation).

L'hydroélectricité et les barrages à Finhaut

Barberine

Le premier événement concernant la construction du barrage de Barberine pour Finhaut est antérieur à la Première Guerre mondiale. C'est en 1913 que la Société d'électrochimie de Paris manifeste son intérêt pour l'exploitation des forces motrices de la Barberine et de l'Eau-Noire. À la suite des communes de Salvan et de Vernayaz, l'Assemblée primaire de Finhaut octroie la concession à cette société, pour un prix initial de 50 000 fr. pour la concession, moyennant une redevance annuelle de 6 000 fr., et 15 000 fr. versés directement pour la construction de l'église[348]. La redevance sera selon cette convention calculée au prorata des chevaux de force produits, avec un minimum de 10 000 fr. de garantie. De plus, la commune de Finhaut bénéficie de la gratuité de l'éclairage public, tandis que les particuliers bénéficient d'un rabais de 50 % sur ce service.

---

[347] Rapport de gestion de la Société de développement de Finhaut pour l'année 1981-1982, Archives communales de Finhaut.

[348] « Les Grands Conseils », in *Gazette du Valais*, 23 mai 1913, p. 2.

L'État du Valais octroie également à l'époque la concession à la Société d'électrochimie de Paris. Cependant, après à une décision du Tribunal fédéral[349], il est établi que le droit d'octroyer la concession des forces motrices de la Barberine appartient à la Confédération[350], et non au canton du Valais, dans la mesure où si le cours d'eau ne fait pas frontière avec la France, le versant-rive amenant l'eau du cours d'eau fait lui frontière. À la suite de cette décision, la concession est accordée aux CFF par le Conseil fédéral le 20 juillet 1917. Les conditions conclues avec la Société d'électrochimie de Paris sont identiques, et à celles-ci sont rajoutées la construction de l'usine génératrice sur le territoire de la commune, la construction de l'infrastructure alimentant Giétroz en eau, et 50 lampes publiques destinées au village[351]. Le produit des concessions et des redevances hydrauliques reste dans un premier temps assez faible pour la commune. C'est en particulier à partir du milieu des années 1920 et de l'exploitation du barrage que les montants augmentent. Cependant, la construction du barrage représente, entre 1920 et 1925, une part importante des impôts sur l'industrie et le commerce.

Dans un premier temps, les retombées directes de l'exploitation de l'hydroélectricité (hormis les avantages en nature) n'apparaissent pas comme structurantes pour la scène territoriale. Mais, à partir de cette décennie, la part des recettes de l'hydroélectricité dans l'ensemble des revenus de la commune sera toujours fondamentale. En 1926, la commune encaisse ainsi 16 453,40 fr. de redevance, sur un total de 37 284,60 fr. de recettes (de première catégorie) de la commune, soit 44 % des recettes de cette catégorie[352].

Cependant, ce sont aussi les revenus induits par ce chantier dont il faut tenir compte, quantitativement et qualitativement. Les travaux pour la construction du barrage de Barberine débutent en 1920. Comme cela avait été le cas quinze

---

349 Arrêt du 3 décembre 1914 dans la cause Conseil d'État du Valais, communes de Salvan, Vernayaz et Finhaut contre Conseil fédéral suisse, Berne, Tribunal fédéral.

350 Il s'agit uniquement du droit d'octroyer la concession. La propriété du cours d'eau reste celle de la commune, qui encaisse les revenus de la concession.

351 Message du Conseil fédéral à l'Assemblée concernant la participation de la Confédération à la création d'un office suisse du tourisme, 1917, Berne : Feuille fédérale.

352 Jusqu'en 1960, les comptes des communes valaisannes présentent deux catégories. Le montant de la redevance est identique pour les recettes de la première et de la seconde catégorie, bien que l'ensemble des recettes pour la seconde catégorie se monte cette année-là à 40 769,25 fr., soit un ratio de 40 % de cette catégorie des recettes provenant du produit des concessions de forces hydrauliques (Comptes de la commune et bourgeoisie de Finhaut 1926, Archives du l'État du Valais, Administration cantonale, 2030/1555 [1920-1979]). D'après nos sources, jusqu'en 1934, la répartition des produits des redevances ainsi que de l'impôt CFF est de 50 % pour chacune des catégories. Ce ratio passe à 2/3 pour la 1re catégorie ensuite. La répartition est ensuite de 4/7 pour la 1re catégorie entre 1952 et 1955, avant de repasser à 50 % pour chacune des deux catégories, vraisemblablement sous l'effet du nouveau chantier de Vieux-Émosson.

ans plus tôt avec les travaux du chemin de fer, les revenus induits par ce chantier sont d'une importance considérable pour la commune. On manque d'informations concernant les ouvriers engagés sur le chantier : ils sont pour la plupart italiens (Coquoz, 1992), mais on ignore par exemple leur nombre, ainsi que leur salaire.

Par rapport à 1904-1906 et aux travaux du chemin de fer qui avaient également eu une importance considérable en termes de revenus induits et au niveau des finances communales, la situation est légèrement différente à l'occasion des travaux du barrage de Barberine au début des années 1920. Notons en premier lieu que les taxes industrielles principales pour ces années sont dues par les entrepreneurs – et non par l'entreprise mandatrice des travaux comme c'était le cas pour le chemin de fer. D'après nos estimations, les principales entreprises impliquées directement sur le chantier de Barberine auraient versé 41 % des taxes industrielles de la commune en 1920, 46 % en 1921, 47 % en 1922 et 1925. De plus, les revenus induits par ces travaux sont également d'une importance considérable (cafés, cantines, magasins). Dans des proportions moindres, les artisans locaux bénéficient aussi d'une hausse de leurs activités, comme les boulangers ou les cordonniers. Des chalets, des villas et des appartements sont également loués par les cadres, dont de nombreux ingénieurs (Coquoz, 1992). Les ouvriers quant à eux logent sur le chantier dans des baraquements construits à cet effet. La scène territoriale connaît momentanément une dynamique présentielle intense et spécifique. Les ouvriers comme les ingénieurs, une fois le chantier terminé, quittent Finhaut. À la fin des travaux, les propriétaires de chalets et d'appartements, mais aussi les commerçants, doivent s'inscrire à nouveau dans les mobilités concrètes et créer de la valeur : les biens et les services proposés à la clientèle restent identiques ou presque, mais leur seule dimension fonctionnelle, dont se contentaient les personnes présentes en raison du chantier, ne suffit pas à créer leur valeur économique.

Vieux-Émosson

Le barrage du Vieux-Émosson se présente comme un prolongement du barrage de Barberine. Construit entre 1953 et 1955[353], en amont de Barberine sur Nant de Drance, il dépend de la concession de 1917. Il consiste ensuite en un lac de retenue, servant à turbiner l'eau pendant l'hiver, afin de la déverser dans le barrage de Barberine. Le barrage du Vieux-Émosson n'implique donc aucune renégociation de la concession, et n'a pas non plus d'effets à long terme sur l'emploi local, puisqu'aucune centrale électrique supplémentaire

353 Interview de Gérald Lugon-Moulin.

n'est équipée pour produire de l'électricité. Durant les années 1950-1960, dans le prolongement de l'exploitation de la centrale électrique de Châtelard construite pour Barberine, les professionnels en place continuent de venir de l'extérieur, en particulier de Suisse alémanique.

En termes de revenus directs, le barrage du Vieux-Émosson n'a pratiquement aucun effet sur Finhaut. Bien que manquant de sources concernant ces années, on suppose que les revenus induits par ce chantier sont également moindres, dans la mesure où les ouvriers sont présents principalement entre les mois de juin et d'octobre pour les années 1954 et 1955. On suppose, en outre, que, comme cela avait été le cas pour le chantier de Barberine, des chalets et des appartements sont réservés durant ces saisons. En d'autres termes, si des revenus induits sont perceptibles durant ces saisons de chantiers, ils interrompent la dynamique de présence pour des séjours.

Émosson

Tandis que les CFF font construire le barrage du Vieux-Émosson, les acteurs locaux sont concernés par la négociation d'une nouvelle concession et par le projet d'un nouveau chantier. La société Électricité d'Émosson S.A. est créée en 1954[354]. Le projet du barrage d'Émosson n'avance que lentement, puisque la décision d'entamer les travaux date de 1967. La réalisation de ce barrage de retenue inférieure, qui noie l'ancien barrage de Barberine, nécessite notamment des négociations avec la France, l'ouvrage retenant des eaux des hautes vallées françaises de l'Arve et de l'Eau Noire ainsi que les eaux suisses du Val Ferret et de la vallée du Trient. Afin que le barrage soit entièrement sur sol suisse, une convention est signée en 1964, concernant un échange de terrains et la construction de l'usine électrique sur le sol français à Vallorcine (Coquoz, 1992). D'autre part, des négociations sont menées avec les CFF, détenteurs de la concession et exploitant de l'électricité tirée de Barberine. À l'origine de ce projet on trouve Albert Maret, un ingénieur sédunois, qui convainc la société Motor Columbus AG de l'utilité de l'entreprise et l'amène à créer une nouvelle société (Coquoz, 1992). Motor Columbus est une société argovienne active depuis 1895 dans l'électricité (Kupper, Wildi, 2006). Elle gère alors de nombreux chantiers hydroélectriques (Maggia, Gougra, Zervreila) mais aussi nucléaire (projet Kaiseraugst), en collaboration avec ATEL (Aar et Tessin S.A. d'Électricité), qui produit et commercialise ensuite l'électricité. En 1977, les actions se répartissent à parts égales (50 %) entre EDF et ATEL (Zufferey, 2011-2012).

354 www.emosson.ch.

Comme c'était le cas pour Barberine, la renégociation des concessions aboutit, pour une part, à une rémunération monétaire et en nature (fourniture gratuite pour les rues et bâtiments publics). À partir de 1969, les redevances deviennent plus importantes pour la commune. Les retombées monétaires directes d'Émosson marquent un nouveau tournant pour la scène territoriale. La municipalité collabore ainsi favorablement avec Émosson S.A. pour l'aboutissement de cette réalisation, avec par exemple la vente de l'alpage d'Émosson en 1968 (pour 400 000 fr.)[355]. Outre ces revenus directs, la scène territoriale bénéficie de revenus induits importants. On parle d'un véritable village ouvrier sis à la Gueulaz[356], où prennent place des baraquements et des cantines, sur des terrains loués par la commune[357]. Au village, chalets et appartements sont également loués pendant les travaux. En revanche, à long terme, les emplois créés concernent la centrale électrique de Vallorcine en France voisine.

Nant de Drance

Le dernier chantier concernant la production hydroélectrique à Finhaut n'est pas un barrage, mais une station de « pompage-turbinage ». Le projet « Nant de Drance », lancé en 2007, consiste à construire une station enterrée entre le lac de retenue de Barberine et celui d'Émosson. La centrale permet de gérer la production d'électricité et, en particulier, de répondre aux pics de consommation. Dans un premier temps, il est question de construire quatre turbines, pouvant produire annuellement 600 MW, soit la puissance maximale utilisée alors par les CFF. Les CFF, détenteurs des droits sur le torrent de Nant de Drance, seraient les utilisateurs de cette électricité, tandis que le projet en lui-même est lancé par Atel[358].

Au début de 2007[359], le projet est estimé à 700 millions. À la fin de l'année, le devis du génie civil est chiffré à un milliard[360]. Les CFF, malgré ce coût important, sont intéressés, préférant produire leur énergie que de l'acheter[361]. Après la signature de la concession par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger

[355] Comptes de la commune et bourgeoisie de Finhaut 1968, Archives du l'État du Valais, Administration cantonale, 2030/1555 (1920-1979).
[356] Michellod M., « De Martigny au barrage du Grand-Émosson, en passant par Salvan, Finhaut et la Forclaz », in *Le Nouvelliste*, 2 juillet 1976, p. 19.
[357] Séances du conseil communal 1968, Archives communales de Finhaut.
[358] Carron C., « Sept oppositions à Nant de Drance », in *Le Nouvelliste*, 18 juin 2007, p. 24.
[359] Carron C., « De nombreuses interrogations », in *Le Nouvelliste*, 13 janvier 2007, p. 26.
[360] Carron C., « Un projet aux soins intensifs »,in *Le Nouvelliste*, 23 novembre 2007, p. 26.
[361] Carron C., « Les CFF s'engagent aussi pour Nant de Drance », in *Le Nouvelliste*, 30 avril 2008, p. 25.

à l'été 2008, la société Nant de Drance S.A. est créée en novembre ; les 50 millions de francs du capital-actions (appelé à s'accroître progressivement) sont répartis entre Atel (60 %) et les CFF (40 %)[362]. Comme le permet la loi, l'État du Valais, via les FMV (Forces motrices valaisannes), souhaite acquérir 10 % des parts de la société et siéger au conseil d'administration, ce qui sera effectivement le cas à l'heure du lancement officiel des travaux, le 30 juin 2009 (Atel 54 %, CFF 36 %, FMV 10 %)[363]. Le directeur de la société, et des travaux, Éric Vuilloud, vient des FMV. En 2008, Atel fusionne avec EOS (Électricité Ouest Suisse) et devient Alpiq.

Pour Finhaut, ce nouveau chantier implique principalement des retombées financières directes. En effet, contrairement aux travaux antérieurs, la mobilité des ouvriers (400, notamment en provenance de Slovaquie[364]) est désormais telle que, comme pour les habitants de Finhaut, les revenus sont dépensés à l'extérieur de la scène territoriale. De plus, le chantier étant localisé à Châtelard, les commerces, les cafés et les restaurants du village ne bénéficient que dans une mesure relative de cette présence. Indirectement, comme lors de la construction des barrages, le chantier nuit également à la génération de revenus de séjour dans la mesure où les chalets et les appartements sont loués par la société pour le temps des travaux. Directement, cette présence temporaire mais continue, durant plusieurs années, est la bienvenue pour les propriétaires qui trouvent là une garantie de revenus. Enfin, en plus des barrages d'Émosson et du Vieux-Émosson, Nant de Drance contribue à affirmer davantage l'importance de la production hydroélectrique comme composante de l'identité locale, et indirectement comme motif d'attractivité (voir le Buffet de la Gare, chapitre 5, point 5.3.), même si le projet en tant que tel reste discret, puisqu'enterré, à la différence du barrage.

Si la scène territoriale de Finhaut ne bénéficie pas de ce chantier comme cela a pu être le cas auparavant, en termes de flux via les dépenses des travailleurs, elle bénéficie des retombées financières de la concession et des impôts. Le siège de la société est en effet situé à Finhaut. Les négociations entre Atel, les CFF et Finhaut permettent aux autorités communales de siéger au conseil d'administration tout au long de la concession, tandis que la société bénéficie d'une exonération fiscale au lancement de la société. Par la suite, les impôts sur le capital, le bénéfice et le foncier en plein ramèneront entre

---

[362] Hugon Olivier, « Nant de Drance S.A. s'installe sur la commune », in *Le Nouvelliste*, 13 novembre 2008, p. 6.

[363] Carron C., « Tous pour Nant de Drance », in *Le Nouvelliste*, 1er juillet 2009, p. 25.

[364] Hugon Olivier, « Un géant européen va sortir de la montagne », in *Le Nouvelliste*, 6 juillet 2011, p. 12.

1,5 et 2 millions de francs par an. Entre 2008 et 2009, la situation financière de la commune change radicalement, passant d'une dette de 2,8 millions de francs à un avoir de 2,33 millions. Grâce à l'encaissement de la taxe initiale de pompage-turbinage et de la taxe initiale pour le débit, la commune peut attribuer, outre les sommes nécessaires à l'amortissement de la dette, des fonds pour la rénovation de la salle polyvalente, investir dans le réseau d'eau et l'entretien des routes, travaux par ailleurs nécessaires au chantier[365]. La marge d'autofinancement est alors de 6,39 millions de francs, et la fortune nette par habitant de 6 587 fr.

Dès 2007, le projet rencontre six oppositions en provenance d'associations écologistes mais également d'autres communes. En plus des questions environnementales et de la problématique d'une nouvelle ligne électrique devant passer par la commune de Salvan, il est question de revendications financières pour les communes. C'est notamment le cas de Trient qui revendique son droit à récupérer une partie des retombées financières du projet. En 2009, Trient demande officiellement une compensation financière à Finhaut, en vertu d'une convention signée en 1979, qui faisait suite à l'échange de terrains nécessaires à la construction du Grand-Émosson. Selon cette convention, 50 % des impôts fonciers de ce qui dépend d'Émosson reviendraient à la commune de Trient[366]. D'après nos informations, cette revendication n'a pas abouti, dans la mesure où c'est bien de la concession de Nant de Drance dont il est question pour cet ouvrage. Cependant, cette demande montre que les retombées monétaires dues à la production hydroélectrique constituent autant une pierre d'achoppement entre les communes qu'un motif de collaboration ; les communes de la vallée négocient ensemble avec les CFF pour le retour de la concession de Barberine (voir *infra*), sont opposées en ce qui concerne Nant de Drance, tandis que durant la même période les mêmes élus affichent leurs intentions de coopération au niveau des sociétés de développement. Du point de vue de Finhaut uniquement, les enjeux financiers de Nant de Drance suscitent également des prises de position non consensuelles, dans un contexte politique tendu en raison des conséquences financières du retour de la concession de Barberine. Au printemps 2008, avant la création de la société Nant de Drance S.A., un comité est formé qui lance une pétition, reprochant au président de la commune de Finhaut, Pascal May, de s'être positionné comme « partenaire », au regard d'autres communes qui ont fait opposition[367]. Mais les enjeux du retour de la concession de Barberine (voir *infra*) focalisent vraisemblablement

---

365 Carron C., « L'effet "Nant de Drance" », in *Le Nouvelliste*, 30 juin 2009, p. 22.
366 Carron C., « Trient revendique sa part d'or bleu », in *Le Nouvelliste*, 24 octobre 2009, p. 24.
367 Carron C., « Le Nant fait débat », in *Le Nouvelliste*, 3 avril 2008, p. 25.

les opinions et un consensus de fait semble émerger autour du projet. De plus, en 2009, le projet prend une ampleur supplémentaire, ce qui a pour conséquence une augmentation des retombées fiscales pour la commune. Dès le début des travaux, en effet, il est question d'une amélioration du projet (Nant de Drance Plus), soit une augmentation de la capacité du lac de retenue et de la puissance[368]. Il est prévu que le barrage soit rehaussé, la caverne agrandie, et que six turbines fonctionnent (au lieu de quatre). Cette nouvelle dimension du projet entraîne un surcoût de 300 à 500 millions de francs. Au total, le projet Nant de Drance revient à 1,8 milliard de francs. Avec Nant de Drance Plus, la modification d'autorisation rapporte une taxe de 3,6 millions de francs supplémentaires à la commune de Finhaut[369].

Le retour de la concession de Barberine

La concession de Barberine prenant fin en 2017, le processus de renégociations débute en 2002. Les six communes ayant signé la convention en 1917 sont concernées : Finhaut, Salvan, Trient, Vernayaz, Martigny-Combe et Martigny. Vraisemblablement, les CFF entament la discussion avec les autorités de ces communes, alors interlocuteurs légitimes pour une renégociation d'un contrat ayant toujours cours. Cependant, au fil des ans, un débat émerge en Valais, et on peut dire en 2011 que quatre options existent quant au futur des concessions[370] : le renouvellement des concessions ; la récupération de la propriété des forces hydrauliques ; le développement de partenariats ; ou encore une gestion commune de la manne financière par un fonds souverain cantonal. Barberine ayant constitué le premier ouvrage du canton (et l'un des premiers de Suisse), cette négociation constitue le premier jalon d'une politique de développement, qui concernera de nombreux ouvrages au cours des années suivantes et qui peut prendre divers contours : territorialement, il s'agit de décider d'une dynamique restant locale ou d'une organisation régionale, et au niveau productif, de décider d'une prise en main ou non de la production d'hydroélectricité elle-même, totale ou partielle. En d'autres termes, deux options radicales s'opposent, avec quelques configurations intermédiaires envisageables : développer la production industrielle au niveau régional, ou garantir les revenus monétaires à un niveau local en renouvelant les concessions. D'une part, les communes concédantes, dans les

[368] Carron C., « Vers un super Nant de Drance ? », in *Le Nouvelliste*, 22 octobre 2009, p. 25.
[369] Hugon O., « Un géant européen va sortir de la montagne », in *Le Nouvelliste*, 6 juillet 2011, p. 12.
[370] Méroz C., « L'or bleu du Valais suscite un flot d'émotions », in *Le Nouvelliste*, 25 septembre 2011.

vallées, revendiquent ces revenus, considérant qu'elles retrouvent par ce biais des retombées économiques pouvant être difficilement produites par un développement industriel traditionnel. D'autre part, le canton et les communes de plaine revendiquent une part de ces revenus, directement et indirectement par le biais d'un éventuel rachat de ces forces. Le débat est cependant ramené à la seule question légale de la propriété. Les communes, à l'instar de Pascal May, président de la commune de Finhaut[371], réclament que ce principe ne soit pas remis en cause à l'occasion d'une défense d'intérêts autres que les leurs : « *Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes dans un État de droit qui respecte la propriété privée. Or cette eau nous appartient légalement.* » C'est finalement cette dimension qui s'impose, puisque le processus de négociation du retour des concessions ressemble précisément à celui de 1917 : les CFF négocient de façon bilatérale avec les communes concernées, une négociation qui aboutit, en 2010, pour un montant de 343,7 millions de francs pour les six communes. Au début de 2011, après acceptation des assemblées primaires, l'acte de concession est signé par les six communes concernées, ce qui donne lieu à un premier versement de la part des CFF : 24 %, soit 82,5 millions de francs. Finhaut encaisse 26,2 millions de francs[372]. Les versements sont programmés en diverses tranches, soit 20 % prévus d'ici à 2017, et le reste payé annuellement jusqu'en 2097. Avec l'indexation sur le coût de la vie, il est question d'un revenu total pour la commune de Finhaut d'environ 111 millions de francs[373]. L'État du Valais quant à lui, à la suite de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2010 de la réforme sur les chemins de fer, souhaite récupérer 60 % des redevances par un impôt cantonal. Jusque-là, les CFF étaient exonérés de tout impôt cantonal et communal du fait de leur statut[374].

Grâce aux négociations concernant le retour des concessions, la commune de Finhaut bénéficie de ressources financières considérables pour une commune de 400 habitants. D'importantes tensions naissent entre les citoyens, cristallisées autour de l'utilisation de ces ressources. Sur le principe, il est question de l'avenir « touristique » de Finhaut, à travers différents projets, plus ou moins coordonnés entre eux. La question de la création d'un domaine skiable à Tête de Balme est d'actualité durant les années de la négociation sur le retour des concessions, un projet soutenu notamment par le président de l'époque Gay-des-Combes (Sauthier, 2013). D'autre part, le parc d'attractions du Châtelard (SATEB)

[371] Hugon Olivier, « Les communes trinquent à l'or bleu », in *Le Nouvelliste*, 14 janvier 2011, p. 26.
[372] Rausis O., « Acte de concession signé par les six », in *Le Nouvelliste*, 5 février 2011, p. 21.
[373] « À un petit vote du pactole », in *Le Nouvelliste*, 8 janvier 2011, p. 19.
[374] Rausis O., « Acte de concession… », p. 21.

(partie II, chapitre 5, point 5.3.), toujours dirigé par la famille Philippin, reste le seul pôle de loisirs (générateur direct de revenus) de la commune. Cependant, c'est un autre projet d'envergure dont il est question à propos du placement des montants désormais à disposition de la commune et qui sera soutenu par le nouveau président Pascal May : les Thermes du Mont-Blanc. Si le projet de Tête de Balme va échouer au niveau fédéral, c'est au niveau communal que le projet d'investissement dans un centre thermal rencontre des difficultés.

En mai 2009, le conseil communal mandate l'École hôtelière de Lausanne pour l'étude d'un projet de spa, d'hébergement et d'illuminations[375]. Des contacts sont pris alors par le président Pascal May avec Christian Constantin (promoteur immobilier, président du FC Sion). Le bureau d'architectes de ce dernier imagine un projet, dévoilé par la commune à la fin 2009[376]. Le projet n'est pas accueilli avec enthousiasme par la population. Certains dénoncent la « *précipitation dans laquelle ce projet a été élaboré* », projet pour lequel il est question d'un investissement de 100 millions. Afin de procéder à un débat ouvert, la majorité de l'entente au conseil communal propose la création d'une fondation « Finhaut demain », dont le cahier des charges serait de gérer le développement de la commune. Au printemps 2010, la population réunie en assemblée primaire extraordinaire refuse la création de cette fondation. Cependant, lors de cette assemblée, l'aménagement d'appartements protégés dans le bâtiment de l'ancien bazar est accepté. L'assemblée primaire refusera ensuite également d'adapter le plan d'affectation des zones, qui prévoyait de créer une zone mixte d'utilité publique et touristique au milieu du village[377].

À cette époque, les négociations concernant le retour des concessions sont proches de leur terme. La situation est donc la suivante : en tant que propriétaire de l'eau, Finhaut s'apprête à toucher les premiers versements du retour de la concession de Barberine, tandis que l'affectation de cette manne provoque d'importantes tensions entre les citoyens de la commune. Au vu des décisions prises par la majorité des Fignolins, la question du maintien des habitants sur place mérite en premier lieu un soutien financier. Si on ignore les arguments des contestataires, on relève cependant ceux des défenseurs du projet thermal et immobilier : sans investissements, Finhaut serait condamnée à devenir un « *village-dortoir* »[378]. Pour les défenseurs de cet investissement, il est question de promouvoir l'emploi dans la commune. Cependant, si une

[375] Rausis Olivier, « Une nouvelle ère touristique s'ouvre », in *Le Nouvelliste*, 19 mai 2009, p. 30.
[376] Carron C., « Piscines avec vue… », p. 19.
[377] Rausis O., « Frein au développement », in *Le Nouvelliste*, 14 janvier 2011, p. 26.
[378] Dorsaz M., « La fondation ne verra pas le jour », in *Le Nouvelliste*, 17 mai 2010, p. 24.

partie de la population n'adhère pas à ce projet, on peut penser qu'elle doute du potentiel de création d'emplois par ce biais. Pour la majorité au conseil communal et le président, les contradicteurs font preuve de mauvaise foi. Pour eux, l'investissement est une évidence : on retrouve dans cette confiance dans l'avenir et cette foi en le développement économique les traits des politiques publiques libérales de la Suisse et des États occidentaux des trente dernières années. À l'échelle de Finhaut, face à cette politique, la critique trouve difficilement ses repères sur le plan des idées. Bien que des considérations strictement personnelles ne soient pas à exclure, nous interprétons dans ce sens la tournure que prend alors le débat : les tensions montent d'un cran lorsque le président reçoit des menaces anonymes et finit par porter plainte. Il ne «*comprend pas pourquoi ce projet a provoqué autant de haine et de méchanceté*»[379]. À ce stade, dans le reste du canton, tandis que l'avenir d'autres communes concédantes dépend également du retour des concessions, le cas de Finhaut devient un «*épouvantail*»[380] : les communes concédantes se prévalent de pouvoir gérer au mieux cette manne financière, tandis que du côté des partisans du fonds souverain et de la reprise en mains de l'appareil productif, on se contente d'une simple observation des faits.

Le projet de spa et immobilier n'ayant pas convaincu l'ensemble de la population, et malgré le refus de la création de la fondation «Finhaut demain», les ressources financières sont toujours une réalité, et une stratégie d'investissement doit être établie. Toujours convaincue de l'avenir des infrastructures touristiques sur le sol communal, les autorités présentent en septembre 2010 un concours d'idées pour «un développement touristique global et durable», par un comité réunissant principalement des personnalités externes à la commune, à l'exception de l'historien Raymond Lonfat, originaire de Finhaut[381]. Au printemps 2011, on parle d'un échec à propos de ce concours[382], avec seulement trois projets présentés. Prenant acte du manque d'enthousiasme pour la construction d'infrastructures lourdes ou «durables» grâce aux revenus de la concession de Barberine, le projet d'investissement suivant concerne dans une moindre mesure Finhaut, mais toujours prioritairement le tourisme. Il est question d'investir dans le groupe hôtelier Best Mont Blanc Chamonix, société de l'ancien saxonnien Alain Felley (administrateur du casino de Saxon), en acquérant 50 % du capital-actions, un rachat se montant à

379 Dorsaz M., «La fondation…», p. 24.
380 Fauchère P., «"Nous ne devons pas répéter la même erreur"», in *Le Nouvelliste*, 2 mars 2011, p. 3.
381 Rausis O., «Finhaut prépare son avenir touristique», in *Le Nouvelliste*, 9 septembre 2010, p. 26.
382 Hugon O., «Un concours d'idées en manque… d'idées», in *Le Nouvelliste*, 24 mars 2011, p. 23.

12,35 millions de francs présenté comme un «*placement sûr*»[383], un placement «*rentable et récupérable… et un gros coup marketing*»[384]. Parallèlement, il est question de racheter le Beau-Séjour pour le transformer en hôtel, qui serait exploité par le groupe, de même que le café des Alpes. Sont projetés encore le rachat du rez-de-chaussée du Bristol ainsi que l'hôtel Suisse, dans l'idée de la réalisation d'un centre de recherche biomédicale Biotech Placent, lancé par le médecin Michel Fontaine. Comme pour les précédents projets, cet investissement est refusé par la population: en mars 2011, deux budgets sont rejetés, l'un extraordinaire et l'autre ordinaire. En conséquence, les investissements sont limités et consolident l'organisation urbaine servant aux habitants et, à l'occasion, aux touristes: aménagement d'une salle villageoise dans une ancienne grange acquise à Giétroz, aménagement de WC publics, encouragement à l'agriculture, ainsi qu'un fonds de rénovation des résidences principales[385]. L'indexation est en outre portée à 170 %, le maximum légal (contre 155 % auparavant), ce qui fait de Finhaut l'une des communes les plus attractives du canton, avec Bagnes, Hérémence, et Salvan.

Les tensions concernant les conséquences du retour de la concession de Barberine et du projet Nant de Drance mettent en exergue une rupture que nous interprétons comme remontant au début de la trajectoire de Finhaut. La situation de la scène territoriale, dans son ensemble, est marquée par un manque progressif de cohérence; l'entité territoriale collective reste symboliquement autarcique, tandis qu'elle est baignée dans un contexte qui la relie concrètement (division spatiale du travail, mobilité) à un ensemble régional plus vaste et aux centres urbains; le Valais et la Suisse romande, d'un côté, et Chamonix de l'autre. L'exploitation de la rente territoriale via les revenus de l'électricité bénéficie en conséquence au soutien de l'habitation du lieu. La population de Finhaut décide, en fait, d'un *statu quo*, sans développement d'infrastructures susceptibles de créer de nouvelles présences massives dans la scène territoriale, mais favorable au maintien des personnes présentes.

8.2. Montreux

8.2.1. xixe siècle: inscription dans les mobilités sans régulation

La mise en scène du patrimoine romantique remonte à la fin du xviiie siècle à Montreux. Symboliquement, le territoire s'insère dans les mobilités avant que concrètement nombre de personnes externes soient présentes sur place. La dynamique de mise en scène prend de l'importance à partir de 1830, avec les premières véritables

383 Guex P., «Le Fignolin mise sur la pierre», in *Le Nouvelliste*, 9 février 2011, p. 23.
384 Guex P., «Un gros budget 2011 pour investir large», in *Le Nouvelliste*, 16 février 2011, p. 26.
385 Guex P., «Un gros budget…», p. 26.

pensions, avant de s'imposer effectivement vers 1850. Des étrangers viennent dans la région admirer le paysage sur les traces de Byron et de Rousseau. Dans un premier temps, ces étrangers résident chez l'habitant. Le territoire se distingue non par la prédominance d'un élément naturel exceptionnel (comme un glacier), mais par la combinaison des diverses dimensions du patrimoine romantique. Le lac et les montagnes à l'horizon (de l'autre côté du lac) y tiennent une certaine importance[386], mais sont harmonieusement complétés par le climat (doux), les montagnes en contrefort (les belvédères, les sommets, les cascades, les champs de narcisses), la paysannerie de montagne (les chalets), la viticulture, la pêche, et l'attachement des Montreusiens – malgré l'urbanisation rapide – à l'esprit des «*cellules villageoises primitives*»[387].

Grâce aux premières données disponibles pour une appréciation de la situation de l'emploi (quotient de localisation des emplois présentiels), on peut dire que le profil économique régional est déjà présentiel en 1860 avec un quotient de 2 (figure 84). En chiffres absolus, 958 personnes ont une occupation lucrative dans le commerce, sur un total de 10 152. Il s'agit donc d'environ une personne sur dix travaillant dans le commerce en général (une catégorie qui comprend vraisemblablement l'hôtellerie et la restauration). Bien que l'on imagine le commerce en tant que tel jouant un rôle également important à l'époque (la région est un lieu d'échange, notamment à Vevey [Dupont, Frey, 1989]), on réalise, au regard des chiffres des recensements suivants – qui proposent des statistiques spécifiques à l'hôtellerie – que c'est bien l'essor du tourisme qui dynamise la région du point de vue de l'emploi: le quotient croît. Il peut paraître paradoxal que ce quotient de localisation des emplois présentiels baisse dans le district de Vevey à la fin du XIXe siècle. Pour bien interpréter cette baisse il faut se rappeler que le quotient de localisation est un indicateur comparatif, c'est-à-dire qu'il prend en compte les données au niveau national. Ainsi, il faut plutôt voir la courbe ascendante et descendante (1860-1910) comme un signe que la région est précoce en termes d'économie présentielle avant 1870, et qu'elle reste (quotient supérieur à 1) en moyenne toujours plus concernée par l'économie présentielle que le reste de la Suisse.

386 «*Au fond du cœur, il* [le touriste arrivé de nuit à Montreux, qui se rend au matin à la fenêtre de sa chambre] *a ressenti comme un choc. Car à l'éblouissement du soleil miroitant sur le lac a succédé la vision de quelque chose d'indéfinissable, de trop grand pour être décrit. Cette sorte d'immense fresque, faite de ciel, de rochers, d'eau, de verdure dépasse ses capacités d'enregistrement visuel.*» (Chavannaz J., «Paysages montreusiens», in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne,* numéro spécial du *Journal de Montreux*, 15 juillet 1950)

387 «[…] *c'est à ce phénomène original que Montreux doit d'avoir gardé un esprit bien à elle en dépit de son activité essentiellement internationale. Et c'est là ce qui fait l'un de ses charmes.*» (Burnand G., «Sans le tourisme, Montreux ne serait pas une ville», in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne*, numéro spécial du *Journal de Montreux,* 15 juillet 1950)

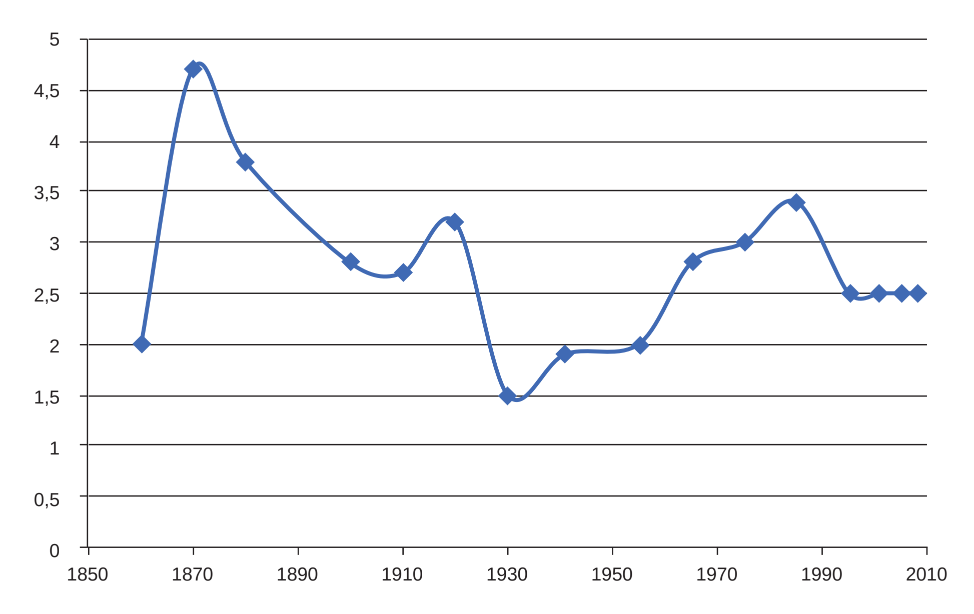


Figure 84. Quotient de localisation des emplois présentiels à Montreux 1860-2008. Source : d'après les recensements de la population et les recensements des entreprises (OFS).

Le recensement de 1880 offre une donnée intéressante : 15 % des personnes recensées dans la commune sont « *en passage ou en séjour momentané* ». De manière générale jusqu'en 1914, la clientèle reste une clientèle aisée et étrangère. Dans le rapport à la clientèle et les conditions de son séjour, dans une logique de classe, l'hôte se distingue hiérarchiquement des acteurs locaux. En 1880 également, seuls 67 % de la population pratiquent le français comme langue maternelle (21 % de germanophones, 3 % d'italophones et 9 % de locuteurs d'autres langues). On peut donc penser qu'en plus d'une part de résidents anglais, la station attire des travailleurs extérieurs au territoire cantonal[388], c'est-à-dire suisse-alémaniques, et pas forcément « allemands », comme le note Rambert (1899 [1877], p. 131) :

« *Quelques-unes des meilleures pensions, soit anciennes, soit nouvelles, sont indigènes. Néanmoins, l'industrie des hôtels et pensions est exploitée, en grande partie, par des Allemands. La plupart des cafetiers sont aussi allemands, de même que l'immense majorité des sommeliers et gens de service. Parmi les maîtres de métier, les enfants du pays sont en minorité ; et quant au commerce que développe la présence des étrangers, les enseignes des magasins disent assez que les bourgeois de Montreux y ont une faible part.* »

[388] Entre 1850 et 1910, la courbe des étrangers ne suit pas celle du total de la population. À titre de comparaison, ce sera le cas durant les Trente Glorieuses : entre 1950 et 1980, le taux de croissance annuel de la population étrangère est de + 2,7 %, et celui de la population suisse de – 0,1 %.

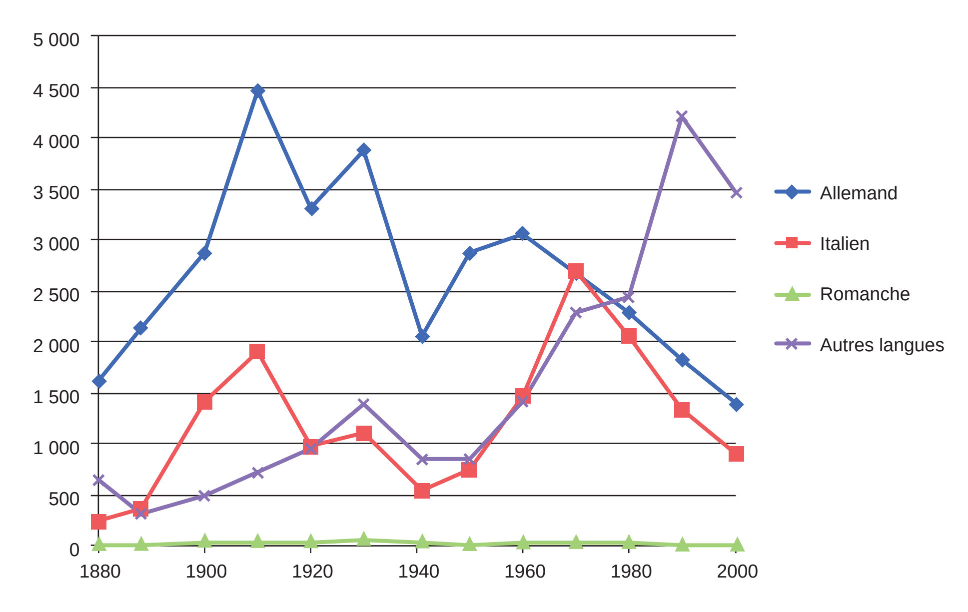


Figure 85. Langue maternelle des Montreusiens, outre le français, 1880-2010. Source: Recensements de la population, OFS.

En 1900 (avant la construction des palaces de Caux et de Montreux), 32 % des établissements des quatre principales «stations» lémaniques (Genève, Lausanne, Évian et Vevey-Montreux) se trouvent à Montreux (Humair, 2011c). Constituant toute forme de référence romantique en ressources (paysage, culture alpestre/viticole, romantisme littéraire), l'accumulation des transactions attire toujours plus de présences de séjour sur le territoire, via une clientèle à fort pouvoir d'achat. Jusqu'en 1914, le nombre de lits hôteliers augmente fortement (figure 86), comme la taille des établissements (figure 87).

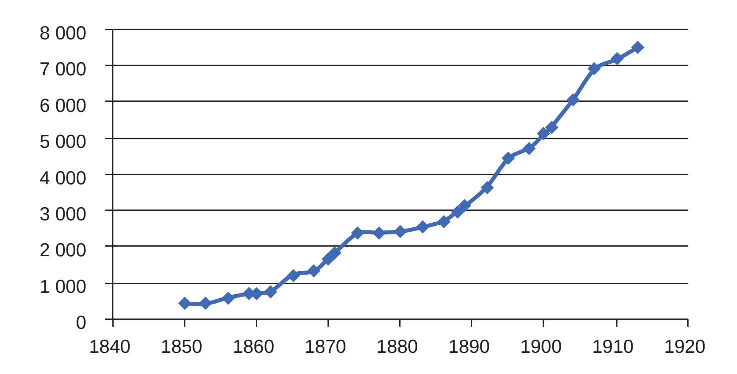


Figure 86. Nombre de lits hôteliers à Montreux entre 1850 et 1913. Source: Statistique hôtelière, OFS.

Année	Différence d’années	Hôtels (total)	Nouveaux hôtels	Nombre de lits (total)	Nouveaux lits	Moyenne lits/hôtels
1835		2		60		
1850	15	8	6	250	190	31,6
1860	10	18	10	810	560	56
1870	10	34	16	1395	585	36,6
1890	20	57	23	2625	1230	53,5

Figure 87. Statistiques concernant l’hôtellerie à Montreux entre 1835 et 1890.
Source : Mettler (1979), repris par Lapointe Guigoz (2011).

Dans un premier temps, l’offre se développe considérablement sous l’effet de la concurrence interne, puis externe. Dès 1870, on observe une complexification des infrastructures produisant des flux basiques, due à l’accumulation des transactions marchandes et aux investissements effectués dans une logique capitaliste à partir des années 1885-1890 : les mobilités des personnes, des capitaux et de l’information font se cristalliser sur la scène territoriale des éléments concrets et symboliques marquant une différenciation singulière avec l’histoire ancestrale de ce territoire. Différents types d’entreprises se développent, de la pinte familiale au Palace. Cette complexification se constate, par exemple, à l’évolution des prix des chambres[389] (figure 88). On observe qu’à partir des années 1890, l’offre de standing se distingue de plus en plus des offres les moins prestigieuses en termes de confort. Cela dit, il faut encore compter sur le fait que les Guides Baedeker, tout comme les guides touristiques modernes disponibles aujourd’hui, ne répertorient pas la totalité de l’offre d’hébergement dans les territoires[390].

Les séjours d’étrangers sont le moteur principal du développement économique local : ils entraînent des flux basiques et encouragent les investissements. On observe une dynamique endogène, avec au centre la Banque de Montreux, qui draine des investissements de toute la Suisse romande. La concurrence interne (concurrence entre les hôtels, entre les hameaux, par exemple Clarens, Territet, Caux, Les Avants) et externe évoluant continuellement, les acteurs locaux doivent (ré)investir dans la scène territoriale et convaincre des investisseurs afin de maintenir ou d’augmenter la fréquentation de leur établissement et d’accroître la valeur d’échange de leurs actifs ; la mise en scène du patrimoine romantique se fait par les infrastructures les plus récentes. Dans un contexte de rénovation des transports et des habitations offrant un mode de vie « moderne », la scène territoriale fait figure de pionnière grâce aux établissements de la place mettant à la disposition de la clientèle externe des infrastructures inédites.

[389] À titre de comparaison, à l’époque, un an d’abonnement au *Journal des étrangers* coûte 15 fr. pour la Suisse, une place dans les loges du kursaal, 7 fr. (strapontin 2 fr.), un télégramme pour New York, 1,70 fr., et les tarifs pour le golf sont de 60 fr. à la saison pour les messieurs, et de 40 fr. pour les dames (Desponds, 2008).
[390] Le Guide Baedeker répertorie 6 hébergements en 1852, 15 en 1863, 38 en 1873, 46 en 1883, 52 en 1893, 60 en 1903 et 80 en 1913. Les prix ne sont pas systématiquement indiqués, en particulier pour les années 1883 et 1893.

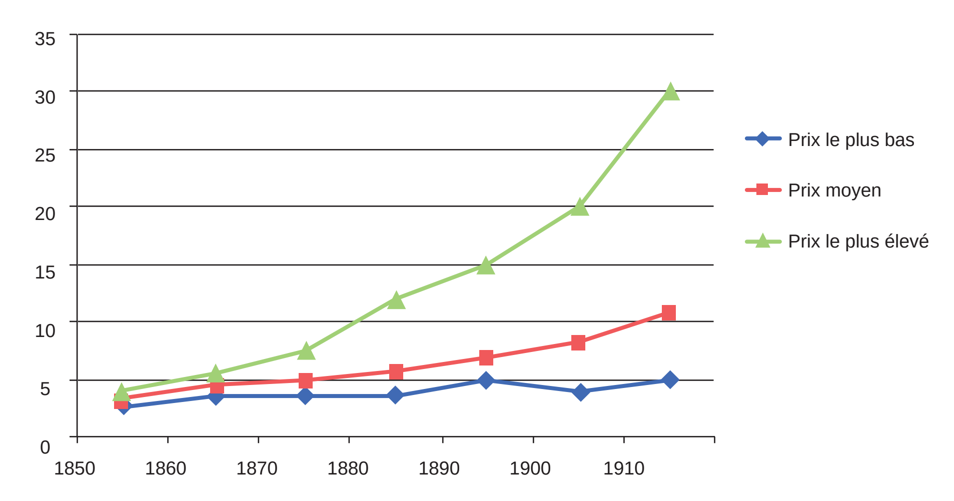


Figure 88. Prix des chambres d'hôtel à Montreux 1850-1913 (en francs). Source : Guides Baedeker des années 1852, 1863, 1873, 1883, 1893, 1903 et 1913.

L'artisanat et la petite industrie se développent localement pour fournir les biens et les services dont ont besoin les étrangers. Grâce aux revenus basiques étrangers, les locaux, les nouveaux habitants et les travailleurs immigrés bénéficient des revenus non basiques induits par ces activités. On compte comme « sociétés financières et industrielles » à Montreux en 1885 : L'Abeille (Société d'épargne), la Banque de Montreux, La Tonhalle, Le Casino de Chillon, la Société des usines de Montreux, la Société des eaux de Peccaux, la Société des eaux des Avants (avec son siège à Vevey, mais une partie des actionnaires et du comité à Montreux), la Société du chemin de fer Territet-Glion, la Société de la Trinkhalle (eaux alcalines de Montreux), la Société du kursaal, la Société des digues de Chailly, la Société des digues de Clarens, la Société des digues de Vuagnard, la Société d'assurance mutuelle pour le bétail de la partie occidentale du Châtelard, pour la partie orientale, de Clarens, de Chernex, des communes de Planches et Veytaux, la Société de la *Feuille d'avis de Montreux*, la Société immobilière des salles de réunions, à Clarens, la Société immobilière de l'Estraz sous-Crin, à Montreux. À noter également 12 sociétés de fours, 6 sociétés de laiteries, 4 sociétés de montagnes (alpages) pour l'exploitation et 7 sociétés propriétaires d'alpages[391].

En 1902, tandis que l'exploitation de la section Montreux-Les Avants a débuté l'année précédente, la seconde souscription d'actions pour l'ouverture du tronçon Montreux-Zweisimmen fait participer les cantons concernés et les communes riveraines à hauteur de 95 %. Il faut dire que le contexte général concernant le financement des chemins de fer évolue rapidement durant cette période, puisque c'est

391 Dubochet J., *Notice sur Montreux*, 1896, p. 14, CFV Adoc 2.1/281, Archives de Montreux.

en 1898 que débute le rachat par la Confédération de lignes de chemin de fer privées (Mazbouri, 2005). Comme le note Veyrassat (2012), à l'époque, c'est dans toute la Suisse que l'on procède à des investissements massifs dans les infrastructures, selon la même chronologie que celle observée à Montreux : ces investissements sont d'abord l'affaire d'entrepreneurs privés, puis interviennent l'État, les cantons et les communes. Pourtant, bien que l'un des arguments invoqués pour la construction soit le désenclavement du Pays-d'Enhaut, il fait peu de doute que les objectifs des initiateurs du projet du MOB à Montreux sont le rendement direct pour les investisseurs, ainsi que la complémentarité pour les hôteliers. Cette seconde raison – les possibilités offertes aux hôtes par ces infrastructures – pourraient laisser penser également que les Dufour (hôteliers aux Avants), notamment, se sont désengagés du projet dès lors que celui-ci avait pour objectif de créer une ligne de communication directe avec une des autres destinations touristiques majeures de la Suisse à cette époque.

Le fait que l'accumulation des transactions soit assez rapide dès le milieu du XIXe siècle, dans un environnement politique local libéral s'inscrivant dans le courant majoritaire au niveau fédéral (pas de restrictions au niveau local du développement du marché) et dans un contexte de faible concurrence des territoires en termes d'attractivité pour les présences de séjour, a pour conséquence un afflux des investissements externes. Les chemins de fer, comme ailleurs en Suisse (Mazbouri, 2005), jouent également un rôle particulièrement important au niveau des possibilités de financement, aux côtés des sociétés hôtelières.



Figure 89. La Banque de Montreux. Source : Collection Musée de Montreux.

L'autorégulation du marché, voire la facilitation de la mobilité des capitaux par les politiques et les entrepreneurs locaux provoque la création de richesses et suscite un effet multiplicateur : c'est la « croissance ». Ainsi, la Banque de Montreux, qui draine une masse de capitaux, inonde la région de prêts, y compris pour les projets qui s'avèrent moins rentables, comme le kursaal. Elle prend position en faveur de cette création en 1878, mais aussi lors de son agrandissement en 1902 (Dupont, Frey, 1989). « *L'établissement financier qui en* [la prospérité] *représente le mouvement dans son ensemble est incontestablement la Banque de Montreux ; c'est elle qui reçoit à l'encaissement les effets sur la contrée dans la proportion approximative de 90 %.* »[392]

Le capital social de la Banque de Montreux se montait à 85 000 fr. lors de sa création en 1868, à 2 000 000 fr. en 1900 et à 4 000 000 fr. en 1906 (Beroud, 2011). Les actions de cette banque sont « *réparties dans toute la contrée* »[393], et non pas aux mains de quelques porteurs. Les affaires de la Banque de Montreux prospèrent également au-delà des communes de Montreux, puisqu'elle compte au moins quatre succursales, dont une à Aigle et une à Château-d'Oex (Dupont, Frey, 1989). La banque investit dans la scène de Montreux, mais dans toute la région également. Au regard des chiffres des années 1890 (figure 90), on constate une croissance rapide durant ces années, qui va prendre encore de l'ampleur avec l'augmentation du capital-actions au cours des années 1900. Avec le triplement de son capital-actions, le bilan de la banque s'élève à 36 000 000 fr. en 1913 (Beroud, 2011).

1891	81 514 462,16
1892	87 479 246,28
1893	93 086 131,26
1894	100 084 972,04
1895	109 837 261,19
1896	123 055 668,15
1897	139 035 154,80
1898	139 544 114,16

Figure 90. « Mouvement compté simple de la Banque de Montreux » (en francs). Source : Rapport du Cercle de Montreux 1899, Statistique industrielle et commerciale, S3, Archives de Montreux.

Montreux est un cas particulièrement représentatif du phénomène de « *sur-régime* » (Tissot, 2012) qui qualifie l'ensemble des activités et des investissements dans l'économie présentielle en Suisse avant 1914. Le « *sur-régime* » consiste en l'implication d'un nombre toujours plus important d'acteurs dans une logique capitaliste, tandis que les modèles de gestion ne prennent pas en considération les risques

392 Rapport du Cercle de Montreux, Statistique industrielle et Commerciale, 1899, S3, Archives de Montreux.
393 Rapport du Cercle de Montreux…

de cet engagement ; une dynamique désencastrée encourage un développement qui, concrètement, ne peut pas rester intéressant à long terme. La sophistication extrême des infrastructures (hôtellerie et chemin de fer) va de pair avec le passage d'une coordination informelle et interpersonnelle des échanges à une coordination financière institutionnalisée (les S.A. sont, par définition, des « personnes morales »), qui s'inscrivent néanmoins toujours à une échelle locale.

L'un des éléments permettant de comprendre cette tendance du développement local est l'augmentation rapide des prix du foncier : en 1879, « [le tourisme] *a amené une aisance générale dans la contrée. Mais chaque médaille a son revers, et, comme contrecoup, il n'est guère de pays, même dans le voisinage des grandes capitales, où le sol et les immeubles bâtis aient atteint un prix aussi exorbitant.* »[394] La concurrence est complètement ouverte, et les transactions s'opèrent dans le cadre capitaliste sur les principes de la seule scène marchande, alors que c'est bien une dynamique de mise en scène qui s'opère ; autrement dit, ces transactions productrices d'une richesse désencastrée ont des conséquences tangibles sur le territoire. D'après Dubochet[395], en 1860, la totalité des bâtiments du Cercle de Montreux était taxée à 4 496 720 fr., à 10 718 420 fr. en 1867 et à 30 614 260 fr. en 1884.

Les communes assistent à cet emballement du secteur privé et s'impliquent dans ce développement en finançant des infrastructures, comme le MOB (achat de 2 000 actions pour 100 000 fr. en 1900), la ligne du Simplon, ou encore le chemin de fer Clarens-Chailly-Blonay en 1904, dont le statut de transport public mis au service de la population locale se dessine certes plus clairement. Ainsi, lors de la construction de la ligne du Simplon, Clarens intervient financièrement pour qu'une halte y soit construite : 900 m^2 de terrain sont attribués et 2 500 fr. sont versés à la compagnie (Chaney, Gonthier, 2001).

La commune du Châtelard procède à un emprunt en 1893, en vue de la construction d'un collège (et d'une école supérieure), et à des travaux de voirie (boulevard Massiez-Vernex-Terrages, avenue Rousseau à Clarens, prolongement de la rue du Torrent à Clarens jusqu'au lac, et élargissement de la rue principale du village de Chernex). Comme cet emprunt est considéré comme inévitable, la municipalité[396] se veut rassurante et propose d'y procéder sous la bonne conjoncture d'alors. En outre, pour la municipalité, les nouvelles routes planifiées « *offriront de superbes emplacements à bâtir* ». Les autorités projettent ainsi de financer cet emprunt par une augmentation du produit des impôts, sans augmentation du taux d'imposition. Autrement dit, la stratégie du conseil est d'attirer de nouveaux résidents étrangers, et donc d'encourager un processus d'urbanisation lui-même basique. Comme pour les entrepreneurs et les investisseurs, la confiance est de mise pour les autorités communales : « *Ayons foi dans l'avenir de notre commune, dans sa prospérité toujours*

394 R.A. d'Estaing de Villeneuve, *Guide pratique pour Vevey, Montreux et environ* […], Vevey [1879], cité par Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000, p. 30.
395 Dubochet J., *Notice sur Montreux*, 1896, p. 27, CFV Adoc 2.1/281, Archives de Montreux.
396 Procès-verbal de séance de la municipalité du Châtelard du 24 avril 1893, B7, Archives de Montreux.

plus grande, dans l'accroissement régulier et continu de ses ressources […]»[397]. À l'heure des discussions, on parle aussi de «décision virile» à prendre. Après le préavis de la municipalité, la commission du conseil communal va encore plus loin que cette dernière, préconisant des travaux pour d'autre routes, des subventions au futur MOB déjà en discussion et la participation communale aux dépenses du cercle. L'emprunt de 1 800 000 fr. (à 3,5 %) est contracté auprès de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), de la Banque de Montreux, de la Banque hoirs de Sigismond Marcel à Lausanne, et auprès de M. J. Dubochet fils à Montreux.

Ce premier emprunt fera date dans les comptes communaux, car il marque le début d'une série de sept emprunts au total, qui mèneront la commune à une situation financière catastrophique entre les années 1930 et 1960. Quatre emprunts sont contractés: outre celui de 1893, un second de 1 000 000 fr. en 1900 (à 4 %), un troisième de 2 000 000 fr. en 1908 (à 4 %), et un quatrième de 4 000 000 fr. en 1913 (à 4,5 %)[398].

8.2.2. Les effets du «sur-régime» pendant l'entre-deux-guerres: déclin par contournement

Le déclenchement de la guerre en 1914 provoque un choc à Montreux comme dans les autres régions touristiques du pays. Durant les cinq derniers mois de l'année, on compte 27 000 arrivées en moins que pendant la même période en 1913 (Mettler, 1979). L'accumulation des transactions concernant des revenus basiques est stoppée, et les conséquences sont d'autant plus fortes que les seuils atteints (et dépassés) d'un point de vue concret, symbolique et marchand ne peuvent que difficilement supporter cet arrêt dans la perspective d'un développement de la valeur territoriale à long terme. Cette situation se traduit pour Montreux, durant l'entre-deux guerres, par un fort ralentissement de la fréquentation. Le nombre de touristes diminue, les coûts d'exploitation augmentent (matières premières, combustibles, intérêts, ressources humaines), et les droits des employés vont croissant[399]. La clientèle suisse gagne en importance: à l'hôtel des Fougères, par exemple, elle représente 60 % en 1920 (Dechêne, 1998). En 1926, les touristes allemands sont deux fois moins nombreux que les touristes suisses en séjour à Montreux. Les crises frappent durement le secteur touristique, mais aussi l'ensemble de l'économie nationale, en particulier après 1929. Comme ailleurs, dans le canton de Vaud (Lausanne, Le Chenit, Vallorbe, Vevey), une soupe populaire est mise sur pied en 1932 (Tabin, 2003).

---

[397] Procès-verbal de séance…

[398] Rapport de la Commission de contrôle de la Commune du Châtelard-Montreux à Monsieur le Président de la Chambre des poursuites et faillites du Tribunal fédéral suisse du 19 février 1937, Archives de Montreux, Chd C7/16.

[399] L'aboutissement à ce niveau est l'adoption d'un contrat collectif de travail dans l'hôtellerie et la restauration vaudoise en 1943. Durant la Belle Époque, par exemple, de nombreux travailleurs dans les établissements hôteliers vivaient des pourboires versés par la clientèle et non des salaires versés par la direction: concierges, portiers, liftiers et grooms.

Jusqu'en 1914, la population augmente (de 3 006 à 17 850 habitants), mais tombe en 1945 à 14 482 habitants. Dès 1920, les données du recensement fédéral de la population[400] incluent des chiffres par commune[401]. Quinze ans plus tôt (en 1930), la situation était à peu près la même, où 49 % des personnes avec activité économique étaient recensées dans la catégorie « commerce et transport »[402]. La part des domestiques est trois fois plus importante à Montreux qu'en Suisse. Cela confirme l'importance des services, tandis que cette proportion n'est encore que de un cinquième pour l'ensemble des travailleurs en Suisse. De ce point de vue et dès les années 1930, Montreux fait l'expérience d'un marché du travail qui va se généraliser au pays entier quelques décennies plus tard.

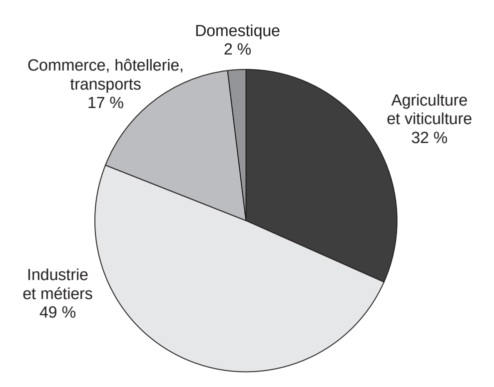


Figure 91. Personnes avec activité économique en Suisse en 1930. Source : Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1930, Résultats par cantons, 10e et 12e volumes.

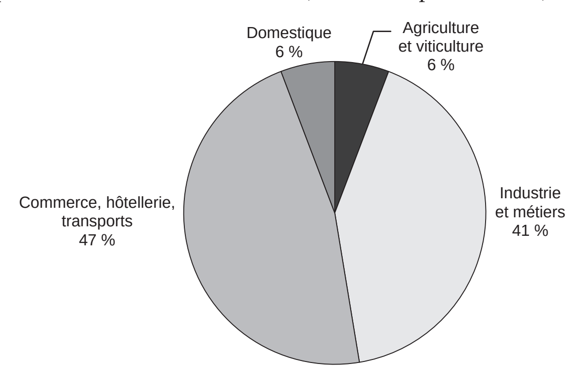


Figure 92. Personnes avec activité économique à Montreux en 1930. Source : Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1930, Résultats par cantons, 10e et 12e volumes.

[400] Les catégories retenues pour le calcul de cet indicateur dans les recensements fédéraux de la population sont : pour 1920 « Commerce et transport », et pour 1930 et 1941 « Commerce, hôtellerie, transport ».
[401] Les chiffres des communes des Planches et du Châtelard ont été cumulés dans les figures (partie I, chapitre 3).
[402] Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1920, Résultats par cantons, fascicules 12 et 13.

L'inscription extrêmement rapide du territoire dans les diverses formes de mobilités a rendu non seulement le développement, mais la survie socio-économique du territoire dépendant des mobilités (*lock-in* dans l'économie présentielle touristique). L'accumulation première du capital est terminée, l'endettement est un fardeau très lourd qui empêche les investissements suffisants dans les infrastructures. Les investissements sont bloqués, alors même que la demande évolue alors très rapidement. De nombreux hôtels ferment des chambres disponibles pour faire baisser les coûts d'exploitation (60 % d'après la SSH, notamment en raison de la main-d'œuvre). Les effets du capitalisme se font ressentir concrètement pour les acteurs engagés localement dans l'économie de marché. Au-delà des travailleurs et des travailleuses de l'hôtellerie, c'est particulièrement le cas des artisans et des entreprises de construction. En effet, ces dernières n'ont plus de chantiers à effectuer, et certaines ont été payées de leurs travaux en actions de sociétés hôtelières. C'est le cas de la marbrerie Rossier de Vevey qui a reçu, en paiement de ses travaux, des actions du Lausanne-Palace et du Villars-Palace, dont la valeur tombe de 1 000 fr. à 5 fr. (Rieben, Rossel, 1980).

La faillite du capitalisme local débute avec la chute des cours des actions des sociétés immobilières : une action de la SIC (Société immobilière de Caux) qui de 200 fr. ne vaut plus que 40 fr. en 1929. La BCV rachète des actions hôtelières « privilégiées » (2 618 actions de 100 fr. du Grand Hôtel de Territet et 333 actions à 125 fr. de la SHNC dès 1924) (Beroud, 2011) : ces sociétés vendent leurs actions pour éponger leurs dettes obligataires et bancaires. Souvent, les intérêts ne sont plus payés par les hôteliers depuis 1915. Les banques sont contraintes de sauver certains hôtels, dont le Lausanne-Palace, sauvetage qui fera grand bruit autour de la BCV. D'autres hôtels sont vendus par les banques, parfois avec des pertes se montant à 20 ou 30 %. La banque s'engage également en ouvrant des crédits pour que les hôteliers parviennent à rénover leurs établissements. Mais on est loin des années de la Belle Époque, les banques privilégiant désormais, en temps de crise, les crédits envers des sociétés « d'utilité publique » (à plus de 50 %).

Dans ces cas-là, l'établissement régulièrement appelé à intervenir est la BCV. En effet, avec l'effondrement de la banque locale, c'est Lausanne qui devient le centre financier du canton ; une page se tourne, car jusque-là les opérations bancaires pouvaient se tenir à une échelle locale à Montreux. La scène territoriale constituait un pôle financier pour la région. La faillite de la Banque de Montreux constitue un événement majeur de l'entre-deux-guerres.

Les problèmes de la Banque de Montreux (Beroud, 2011) débutent dès le début de la guerre, lorsque la BCV intervient pour payer les obligataires du Glion-Naye. Malgré la reprise du tourisme après-guerre, la situation s'aggrave en 1921 en raison de la crise. Entre 1925 et 1926, la banque subit une restructuration : son capital est réduit de 6 à 4,2 millions de francs, elle procède à des amortissements, est à nouveau alimentée par la BCV entre 1926 et 1927, et un contrôleur des comptes est nommé – M. Curchod, futur directeur de la BCV. La situation s'améliore avec la reprise

conjoncturelle, mais la chute de la livre sterling en 1931 va porter un coup fatal à la banque. C'est donc la combinaison de facteurs exogènes et endogènes qui condamne la banque : en difficulté en raison de la fragilité du système territorial qu'elle alimentait, la banque succombe à l'occasion d'un choc externe majeur.

Après la Première Guerre mondiale, le poids de l'hôtellerie est encore important pour les établissements bancaires. Les crédits accordés à ce secteur dépassent ceux de l'industrie et des communes. Cette position privilégiée est d'ailleurs régulièrement mise en cause par les artisans, les paysans et les industriels. La situation de l'hôtellerie vaudoise va même jusqu'à mettre en péril la BCV au début des années 1920, des rumeurs laissant entendre que « la Banque Cantonale allait sauter à cause du [Lausanne-]Palace », une affaire particulièrement coûteuse pour la banque. Cette situation va évoluer durant les années 1930. Non seulement l'État et les communes deviennent le partenaire privilégié de la Banque cantonale durant les périodes de crises, mais la BCV voit croître son secteur de gestion de fortune et de commerce de titres. Cette activité n'est pas sans lien avec le tourisme, puisque la BCV s'occupe de trouver des hôtels et des résidences de luxe pour ses clients, ainsi que des instituts privés où placer leurs enfants.

En 1931, la situation se dégrade très vite pour la Banque de Montreux, les clients se pressant aux guichets pour retirer leur épargne. Malgré une intervention de la BCV au début de 1932, la banque n'arrive pas à suivre le rythme des retraits. En juillet, la Banque nationale suisse demande à la BCV d'examiner toutes les possibilités pour renflouer la banque. La BCV s'installe aux guichets, en garantissant les créances à hauteur de 50 %. Mais elle refuse de reprendre la banque et elle suggère à la commune de la recapitaliser. Après la votation populaire du 30 octobre 1932 qui refuse le projet, la liquidation de la banque débute. On observe des remous dans l'opinion publique, la presse soupçonnant un délit d'initiés concernant un laps de temps de deux jours entre la décision de fermer les guichets et la fermeture effective. Après analyse des comptes, fin 1932, il apparaît qu'une recapitalisation de la banque aurait été désastreuse. Dès 1931 et à la suite de la disparition de la banque, la BCV reprend la gestion de la trésorerie ou des emprunts des hôtels et des sociétés qui traitaient avec elle : la SHNC, le MOB, le Glion-Naye et d'autres hôtels. Le refus du sauvetage de la Banque de Montreux constitue, selon nous, un tournant durant cette phase de transition.

La BCV (Beroud, 2011) gagne une importance considérable sur la place financière vaudoise non seulement avec la chute de la Banque de Montreux, mais également avec la disparition du Comptoir d'escompte de Genève et de petits banquiers privés. Au niveau de la clientèle privée, la BCV récupère ainsi de nombreux clients. Cependant, elle n'est pas la seule à profiter de la chute des petites banques. La Banque William Cuénod & Co de Vevey – qui possédait une succursale à Clarens – se fait notamment racheter par l'UBS. C'est l'occasion pour cette grande banque de s'implanter sur la Riviera vaudoise, tout en profitant du réseau établi par les établissements précédents en maintenant le personnel en place.

La situation du chemin de fer Glion-Naye est particulièrement exemplaire des difficultés rencontrées par les entreprises durant cette période et des responsabilités des banques face à cette situation. Dans un premier temps, à cause de la guerre, la Banque de Montreux demande à la BCV d'intervenir auprès du MOB et du Glion-Naye, pour payer les obligataires (Beroud, 2011). La BCV s'exécute et verse un crédit d'escompte de 2 millions de francs. Cet événement marque un tournant pour la Banque de Montreux, qui n'agira désormais que de concert avec la BCV, jusqu'à sa liquidation en 1932. Dans le cas de l'électrification du Glion-Naye, la BCV est le seul établissement à consentir un prêt. En 1937, la société du Glion-Naye sollicite en effet des prêts auprès de différentes banques. Mais la situation financière de la société impose des conditions trop rigoureuses. La BCV est donc indirectement et systématiquement sollicitée, comme lorsqu'Indelec, société de financement électrique liée à la Banque cantonale bâloise, accepte le prêt à la condition que la BCV se porte garante du paiement des intérêts. Finalement, la BCV intervient directement auprès du Glion-Naye, vraisemblablement avec le soutien de Mogg, sous-directeur de la BCV et siégeant au CA du chemin de fer, et de Curchod, directeur de la BCV. Après des pressions fortes de la part du chemin de fer, un prêt de 400 000 francs. est accordé, à un taux plus avantageux que celui d'Indelec, les multiples engagements de la banque dans la région étant menacés : « *Nous pensons à toute la contrée de Montreux où nous avons de nombreux prêts en cours, soit avec garantie d'immeubles, soit avec d'autres garanties, et notre situation serait encore aggravée au cas où le chemin de fer se trouverait dans la nécessité de suspendre son exploitation du fait de l'usure de son matériel et de l'impossibilité où il se trouverait de le renouveler* »[403]. Par rapport à une situation de plus grande mobilité financière, à une plus large échelle, de tels engagements n'auraient probablement pas été pris : le réseau constitué par ces engagements financiers est encastré à une échelle locale.

En fonction de l'évolution de la conjoncture, la situation devient parfois difficilement tenable pour l'établissement cantonal. Ainsi, en 1932, le conseil d'administration du MOB présente un plan de réorganisation financière, alors que la BCV a émis comme on l'a dit un emprunt de 2 millions de francs en faveur de cette compagnie deux ans plus tôt (Beroud, 2011). Ces décisions doivent être justifiées par des administrateurs, comme Henri Bersier, membre du conseil d'administration du MOB et directeur de la BCV, établissement qui risque une perte importante dans cette affaire. Les arguments dépendent alors essentiellement du contexte conjoncturel, et chacun de trouver une justification pour préserver ses intérêts, financiers ou politiques. Ainsi la BCV soutient-elle directement les transports de la région montreusienne, mais procède de pareille manière pour d'autres sociétés – et ici indirectement pour les infrastructures touristiques de Montreux –, notamment en alimentant généreusement la Compagnie générale de navigation (CGN) (Beroud, 2011).

Si la crise était déjà d'une ampleur conséquente durant les années 1920, la situation de l'hôtellerie durant les années 1930 s'aggrave considérablement, et on assiste à

[403] Archives de la BCV, cité par Beroud, 2011, p. 240-241.

des manœuvres comptables tendant à dissimuler la réalité du problème au public. Ce genre de manœuvre est intéressant pour la compréhension des liens entre valeur symbolique et marchande sur la scène territoriale : les acteurs agissent pour préserver la valeur symbolique. En effet, en 1931, le portefeuille-titres de la BCV contient encore des milliers d'actions hôtelières et immobilières (Grand-Hôtel de Territet, hôtels National et Cygne, hôtel des Trois Couronnes, Société immobilière d'Ouchy, Société foncière de Bon Port à Montreux, Station climatérique de Leysin) (Beroud, 2011). Or, en 1935, les titres disparaissent, pour être discrètement amortis. Pour les dettes obligataires, la banque constitue des « réserves cachées » (seuls les crédits, et non plus les intérêts, sont mentionnés au bilan, tandis qu'une réserve cachée du même montant est constituée) (Beroud, 2011). Si la pratique est courante (une réserve est également créée pour le Lausanne-Palace), la particularité montreusienne tient à ce que ces réserves y portent le nom de personnes (« réserve spéciale pour le règlement des affaires Chessex et Emery »). On note ici que, malgré le statut juridique des sociétés qui ne paient plus leurs intérêts depuis près de vingt ans, et bien que que les personnes en question aient disparu depuis des lustres (Ami Chessex en 1917), les affaires sont personnifiées ; on observe là tout le jeu qui s'opère à la frontière de l'économie de marché et du capitalisme, où l'entrepreneur est symboliquement tenu pour responsable, alors que la situation a objectivement dégénéré grâce à des ressorts autres que ceux qui l'engageaient dans une logique entrepreneuriale dépendante du capitalisme. Pour la BCV, l'objectif de la constitution des réserves est de se protéger, puisque cette stratégie permet de sortir ces affaires du bilan et de neutraliser les pertes en cas de faillite des entreprises. Concrètement, ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la BCV pourra se défaire d'un certain nombre d'actifs, tandis que de nouvelles perspectives s'ouvrent. Pour désigner l'hôtellerie durant l'entre-deux-guerres, on parle, au sein de la BCV, de la « *branche malade* » (Beroud, 2011).

Les hôteliers sont dépendants des banques qui disposent du pouvoir de maintenir ou non les établissements sur le marché : puisqu'elles doivent compter sur le remboursement des prêts, elles permettent aux exploitations de se poursuivre, lorsque la situation le permet. Ce n'est pas le cas pour tous les établissements, et certains sont contraints de cesser leur activité, pour un temps au moins. C'est le cas du Grand Hôtel de Caux qui ferme entre 1919 et 1923 (Lapointe, 2008). Parfois, les hôtels sont vendus, comme l'hôtel de Clarens. Construit en 1860, il avait été agrandi pour devenir le Grand Hôtel de Clarens et proposer 75 chambres. Il est vendu en 1930, pour 90 000 fr. (Chaney, Gonthier, 2001). Avec de tels montants, on comprend que les ventes d'établissements ne constituent pas une solution satisfaisante pour les créanciers.

Les membres de l'organisation pour un renouveau moral et spirituel en Europe (le « Réarmement moral »)[404] font une bonne affaire en 1946 en rachetant le Palace de Caux pour 1 million de francs, bien qu'il soit difficile pour cette association

[404] Dès 2001, le Réarmement moral prendra le nom de « Initiatives et changement ».

de trouver les fonds nécessaires à cet achat. Le très bas prix auquel est conclue l'affaire illustre les opportunités qui se présentent à l'époque pour les privés ayant des projets entrepreneuriaux relevant de l'économie présentielle et disposant des moyens d'investir dans la rénovation des bâtiments. De leur côté, les banques – en l'occurrence le Crédit Foncier Vaudois – se séparent enfin de leurs actifs immobilisés en raison des crises et de la guerre.

À partir de 1932 surtout, le maintien du territoire dans les différentes mobilités dépend d'autres territoires et d'autres échelles territoriales. Conscient de la nécessité de se distancier d'une économie centrée sur le tourisme pour sauver les engagements de la banque dans la région, le directeur de la BCV, M. Curchod, explique en 1936 aux autorités cantonales que la banque, à défaut de mettre directement des sommes importantes à disposition de la commune, serait prête à avancer des capitaux (400 000 fr.) pour l'implantation d'une industrie cinématographique à Montreux. Trois studios de cinéma devraient y être construits, pour un budget de 1,6 million de francs (dont 500 000 fr. par la Confédération, 250 000 fr. par le canton, 250 000 fr. par les communes du Cercle de Montreux et 200 000 fr. de capital-actions). Cependant, le projet ne voit pas le jour. Outre les réticences internes au sein de la BCV vis-à-vis de ce projet, les communes du Cercle auraient vraisemblablement été dans l'incapacité d'assurer leur part du financement.

Jusqu'en 1914, seuls les acteurs privés avaient participé proactivement à la mise en scène ; les acteurs publics s'étaient endettés pour permettre le développement des entreprises privées. Ces dernières étant littéralement anéanties durant l'entre-deux-guerres, les autorités locales doivent intervenir pour soutenir l'accumulation des transactions. Or les ressources manquent.

Avec la faillite des sociétés locales et des entreprises familiales ainsi que de la banque, les difficultés financières communales sont exponentielles pendant l'entre-deux-guerres. En 1920, la commune a recours à un nouvel emprunt, qui aggrave la dette communale, contracté à un taux élevé de 6 %, alors que les emprunts précédents variaient entre 3,5 et 4,5 %[405]. Si cet emprunt est remboursé par l'émission d'un emprunt à 5 % en 1926, le problème subsiste. Un nouvel emprunt est enfin émis en 1931, pour 10 millions de francs à 4 %, affecté au remboursement et à la conversion des emprunts antérieurs, soit ceux de 1908, 1913 et 1923. À partir de cette date ne figurent dans les comptes que trois emprunts, soit ceux de 1893, 1901 et 1931. La situation est également tendue aux Planches, également endettée, mais pas autant qu'au Châtelard où la commune finit par être placée sous le contrôle de l'État de Vaud. De manière générale, le revenu principal des deux communes est toujours issu de l'impôt. La commune du Châtelard en particulier n'a de parts dans aucune société qui aurait permis de financer et de constituer des réserves avant 1914, ni dans l'hôtellerie ni dans des services industriels. Elle ne touche de la Société romande d'électricité et de la Société du gaz que les redevances

[405] Idem.

pour les concessions, mais n'est pas actionnaire de ces sociétés et ne participe pas à leur administration[406]. Comme le constate rétrospectivement la commission de contrôle de l'État de Vaud[407] instaurée à la suite de la mise sous contrôle de la commune, ces emprunts ont été affectés à l'exécution d'importants travaux publics consécutifs au développement de la commune et, dans ce sens, on peut considérer qu'ils étaient inévitables. Cependant, «*on peut se demander si les dirigeants de l'époque prospère ont fait durant celle-ci les actes d'économie que dicte le souci d'une administration prudente*»[408]. Autrement dit, il est question de savoir si ces investissements ont servi à la création de la valeur territoriale ou permis son exploitation par quelques privés, multi-positionnés entre les institutions publiques et les sociétés capitalistes (ainsi Emery qui fait voter les subsides au financement de la ligne du Simplon).

Dans une situation financière très critique, la commune du Châtelard est mise sous contrôle en 1936, une moindre mesure cependant si on considère Vevey[409], qui est mise sous régie. À Vevey, l'État pilote directement les finances communales, tandis qu'à Montreux un contrôle est effectué sur le travail des édiles toujours en place. Outre des considérations politiciennes (contrairement à Vevey, les radicaux en place à Montreux sont des «loyalistes» et ne démissionnent pas du Parti radical bien qu'ils tendent à leur gauche), il est vraisemblable que le canton a tenu compte dans sa décision de l'impact autrement plus négatif qu'aurait eu, envers les étrangers, une mise sous régie. Ici encore, les acteurs interviennent pour la défense de la valeur territoriale en minimisant les risques d'une publicisation d'une faible valeur marchande via la situation des finances communales. Et au niveau opérationnel, dans la dynamique de mise en scène, cette mise sous contrôle permet à la commune du Châtelard de se relever à long terme de son terrible endettement. Elle bénéficie de larges mesures d'assainissement, avec, pour commencer, un prêt de la BCV (garanti par l'État) et des garanties de l'État sur le paiement d'une partie des intérêts des emprunts antérieurs (0,5 % sur 2 %). Cette garantie est renouvelée en 1938, 1940, renégociée en 1941, renouvelée en 1945, avant l'instauration de nouvelles mesures en 1949 et en 1953 qui, cette fois, sont négociées en contrepartie d'une fusion avec la commune des Planches. À ce moment-là, les communes ont déjà pragmatiquement fait de nombreux pas en direction de la fusion, notamment par la coordination des impôts, des écoles et la réorganisation des comptes pour faciliter un budget fusionné[410].

---

406 La SRE a été créée en 1904, regroupant la SEVM, ainsi que la Société des forces motrices de la Grande-Eau.

407 Rapport de la Commission de contrôle de la Commune du Châtelard-Montreux à Monsieur le Président de la Chambre des poursuites et faillites du Tribunal fédéral suisse du 19 février 1937, Archives de Montreux, Chd C7/16.

408 Rapport de la Commission de contrôle…

409 Il serait intéressant de voir si la commune de Vevey souffre également de l'absence d'actions de la Société romande d'électricité, puisqu'elle était également concernée à l'époque par la SEVM (Société électrique Vevey-Montreux).

410 Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1943, AA 33/3 Chd 1943, Archives de Montreux.

Durant ces négociations avec l'État pour la réduction de la dette de la commune du Châtelard, les responsabilités des acteurs privés précédents ne sont pas identifiées. Les autorités cantonales considèrent que les difficultés de Montreux sont clairement dues aux événements exogènes qui touchent la Suisse et l'industrie touristique. Cette appréciation est intéressante au regard de la situation nationale, qui se présente de manière similaire entre la Confédération et la corporation hôtelière. Durant l'entre-deux-guerres, après avoir sollicité les banques pour qu'elles s'investissent dans le renouveau nécessaire de l'hôtellerie suisse, la Société suisse des hôteliers (SSH) se tourne vers les pouvoirs publics (Narindal, 2012). Pour le Conseil fédéral, la branche a certes commis quelque excès avant 1914, mais la cause principale de la situation difficile de l'hôtellerie est à rechercher dans la guerre. Pour cette raison et surtout parce qu'elle est une partie importante dans l'économie nationale, l'hôtellerie mérite le soutien de l'État.

Le cas des finances communales est symptomatique. Montreux a bénéficié d'un formidable revenu touristique, mais qui n'a profité qu'aux actionnaires des sociétés hôtelières et de transport, les pouvoirs publics ne bénéficiant que des impôts des résidents, en toute fin de chaîne. Durant l'entre-deux-guerres, tandis que les autres communes bénéficient des revenus sur les investissements qu'elles ont consentis pour l'exploitation de l'eau et de l'électricité, les secteurs publics des communes du Châtelard et des Planches se retrouvent démunis. Au niveau régional même, la Loterie romande contribue à soutenir cette industrie. Créée en 1937, elle verse ses premiers bénéfices au profit des besoins de l'utilité publique. Ainsi, en 1939, sur les 354 755,76 fr. à distribuer (pour les 6e et 7e tranches), 204 000 fr. sont versés pour le chômage[411] (département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, pour travaux de chômage), 100 755,76 fr. pour la bienfaisance (entraide sociale) et 50 000 fr. pour le tourisme (travaux publics ; fonds d'entraide en faveur des entreprises privées de chemins de fer et de navigation du canton de Vaud)[412].

La société de développement met en place une loterie « Pro-Montreux »[413] à laquelle les hôteliers, mais aussi les autres corps de métier de la station[414] participent, tout comme ils cotisent à la société de développement. Même les professions libérales (médecins, avocats, notaires, dentistes) apportent leur contribution (60 fr. par année), bien qu'elles ne participent pas à la loterie « Pro-Montreux ». Dans la mesure où

---

411 Les chiffres du chômage, connus dès 1934 pour la commune du Châtelard, montrent, au plus fort de l'année, un niveau compris entre 1,62 % et 3,05 % : il augmente entre 1934 et 1936, pour redescendre jusqu'en 1939. Durant la guerre, certainement en raison de la mobilisation, le nombre de chômeurs chute pour devenir nul (ou quasiment) durant les étés 1940 à 1945. L'été reste la saison durant laquelle le nombre de chômeurs est au plus bas.

412 Archives de la Loterie romande, S272/266, Archives vaudoises cantonales.

413 *La situation du tourisme à Montreux. La question des prix. Un programme d'action.* Rapport présenté à la Société Fiduciaire de l'Hôtellerie à Zurich, le 10 décembre 1935, Archives cantonales vaudoises S 120/306.

414 Les établissements financiers cotisent également, mais les auteurs du rapport s'interrogent sur le faible intérêt pour la propagande de la part de ces établissements qui pourtant ont largement investi dans le système territorial.

ces acteurs prennent directement part au financement de la propagande, on peut dire qu'ils se trouvent en première ligne du tourisme et, en ce sens, proactifs dans la dynamique de mise en scène territoriale. Parler d'emplois ou de revenus induits peut donc paraître réducteur. Ils financent directement un support à la production touristique, devenue incontournable, et bénéficient en retour des revenus des touristes qui viennent séjourner – ou s'installer – dans la région. Le même genre de subvention sera mobilisé en 1956 à l'occasion de la réalisation de la piscine du casino (voir encadré *infra* « Le Casino-Kursaal »), au financement de laquelle contribue le « sport-toto ». Cependant, ici, c'est une aide accordée indirectement à une infrastructure touristique par l'organisation d'utilité publique, sous couvert de sa fonction sportive qui reste somme toute relative (figure 93).



Figure 93. La piscine du casino. Carte postale. Source : Collection privée.

Pour revenir à la période de l'entre-deux-guerres qui nous concerne ici, à propos des hôteliers, le fait de ne pas avoir privilégié de la constitution de réserves les rend alors particulièrement vulnérables. Ils éprouvent des difficultés à trouver des capitaux pour rénover leurs installations et se positionner ainsi de manière plus favorable sur le marché, puisqu'ils sont avant tout de grands débiteurs. En conséquence, l'offre présentielle de séjour se réduit : le nombre de lits disponibles passe de 7 490 en 1913 à 4 600 en 1945, soit une baisse annuelle moyenne de 1,4 %. De même, le nombre d'arrivées hôtelières baisse pendant toute la période (de 76 578 à 24 260, soit une

baisse annuelle moyenne de 3,6 %). Les hôteliers montreusiens s'efforcent, dans un premier temps, de maintenir les prix élevés dont ils ont besoin pour couvrir leurs intérêts et leurs dettes, mais que les (nouveaux) consommateurs ne sont pas prêts à payer. En 1935, les prix sont considérés comme bas entre 5 et 6 fr. par jour[415]. En 1927, la pension à l'hôtel Alpina (anciennement Pavillon des Fougères) est à 9 fr., au Régina à 16 fr., au Caux-Palace à 19 fr. (Dechêne, 1998). En 1923, le café au tea-room du Pavillon des Sports était à 1 fr. (Collectif, 2006). On peut penser qu'une offre standard et familiale comme celle de l'hôtel Alpina n'est pas surévaluée. Même en tenant compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation[416], c'est bien une guerre des prix qui se mène, à Montreux comme au niveau suisse : pour que la dynamique de mise en scène entraîne une hausse de la valeur économique territoriale, la question du prix est primordiale dans chaque transaction, à la différence d'autres situations dans lesquelles les niveaux concret et symbolique sont plus déterminants dans l'engagement du processus transactionnel. Et pour comparer les prix, de nouveaux supports sont désormais requis. En raison de ses tarifs, mais aussi de son inefficacité publicitaire, le tourisme vaudois est en retard sur la concurrence : dans les Grisons, le « *Verkehrsverein für Graubünden* » contient la liste de tous les hôtels (appartenant ou non à la SSH) (Narindal, 2012). Dans un rapport qui fait état de la situation du tourisme à Montreux en 1935[417], le manque de coordination concernant la propagande est particulièrement montré du doigt. C'est un élément devenu fondamental face à l'accroissement continu de la concurrence. Dans ce sens, on peut dire que les institutions locales et cantonales ne saisissent pas l'importance de la diversité de l'offre nécessaire à ce moment-là au regard de l'évolution de la demande. Si dans les faits l'offre hôtelière a de tout temps été plurielle (figure 88), cela doit désormais être promu.

Avec la propagande, les acteurs locaux disposent d'une marge de manœuvre au niveau symbolique qu'ils n'ont pas au niveau concret en raison du coût des infrastructures et de l'incapacité à attirer des investissements. En 1921, la Société de développement de Montreux et environs[418] est créée. Elle regroupe la Société de divertissements, la Société d'utilité publique, la Société d'embellissement, le Syndicat des intérêts de Montreux (organe de propagande) et le Syndicat pour la réclame collective de Territet-Glion-Caux. Malgré cette œuvre de coordination, trois différentes sources de propagande pour le tourisme montreusien subsistent durant cette période : les hôteliers eux-mêmes, qui font paraître des annonces pour leurs hôtels, la SHM et la société de développement. Cependant, en raison d'un accord

---

[415] *La situation du tourisme à Montreux. La question des prix. Un programme d'action.* Rapport présenté à la Société Fiduciaire de l'Hôtellerie à Zurich, le 10 décembre 1935, Archives cantonales vaudoises S 120/306.
[416] L'indice des prix à la consommation est de 164 en 1923, 160 en 1927, 128 en 1935 et 152 en 1940 (« Online Datenbasis zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte der Schweiz. Hrsg. von Patrick Kammerer, Margrit Müller, Jakob Tanner und Ulrich Woitek »).
[417] *La situation du tourisme à Montreux. La question des prix. Un programme d'action.* Rapport présenté à la Société Fiduciaire de l'Hôtellerie à Zurich, le 10 décembre 1935, Archives cantonales vaudoises S 120/306.
[418] *La situation du tourisme à Montreux…*

qui la lie à la SHM[419], la société de développement ne relaie qu'une partie de l'offre hôtelière. Sa création constitue malgré tout une avancée, puisqu'elle regroupe une offre et profile Montreux en tant que destination auprès de la clientèle. L'idéal concernant la propagande serait que la société de développement prenne le relais de la SHM et qu'en outre, elle présente la totalité de l'offre hôtelière à Montreux. Cet enjeu se traduit par des débats concernant la mise en place d'une taxe de séjour officielle, qui remplacerait la kurtaxe[420]. D'après le rapport, elle permettrait d'amener plus de 6 000 fr. dans les caisses de la société de développement. Les hôteliers membres de la SHM, qui défend des prix et un standing élevés, ne sont pas favorables à cette solution. On ne dispose pas de chiffres concernant les investissements individuels en termes de publicité, mais, selon les auteurs du rapport, il suffirait que les hôtels renoncent à 50 % de leurs dépenses particulières pour couvrir les frais d'une propagande commune efficace. Un budget global (minimum) de 125 000 fr. est préconisé pour la société de développement (y compris la propagande, 80 000 fr.). L'instauration d'une taxe de séjour permettrait d'apporter 60 000 fr. à ce budget. Finalement, un accord n'est trouvé entre les trois communes (y compris Veytaux) et la SHM qu'en 1942, date d'instauration de la nouvelle taxe de séjour (entre 30 et 60 c. par nuitée) (Mettler, 1979).

D'après l'analyse du montant des cotisations perçues par la société de développement, il semble que les cotisations annuelles des hôteliers sont relativement faibles. Manifestement, les hôteliers ont encore confiance dans l'institution qui fédère leur corporation et ne réalisent pas encore que l'enjeu se situe désormais non seulement dans une hôtellerie moins prestigieuse, mais également au niveau de la propagande. Cette attitude est compréhensible au regard des défis quotidiens imposés aux propriétaires et aux exploitants de ces établissements. Leur priorité demeure d'agir à leur niveau, c'est-à-dire de moderniser leurs propres infrastructures et d'entretenir l'attractivité de leur établissement pour leur clientèle habituelle. La problématique de la propagande leur semble lointaine, particulièrement si elle doit bénéficier à l'ensemble de la scène territoriale plutôt qu'à leur propre établissement. L'expérience leur montre que la modernisation des infrastructures améliore le taux de fréquentation, comme par exemple à Caux, où le Grand Hôtel bénéficie de rénovations en 1925, notamment pour les sanitaires (Lapointe, 2008). Mais un décalage important se creuse

[419] Seuls les membres de la SHM – qui a passé un accord avec la société de développement, comme la SSH avec les CFF – bénéficient de la publicité. Au niveau suisse, cela représente 115 000 des 200 000 lits disponibles. On ignore la proportion des lits ne bénéficiant pas de la publicité à Montreux, et pratiquant ainsi des prix bas.

[420] La kurtaxe, gérée par l'administration du kursaal, est récoltée auprès des membres de la SHM. Elle a été augmentée en 1925 et la moitié de la récolte va à la propagande collective, tandis que l'autre moitié est versée au kursaal (Mettler, 1979). Pour la SHM, le budget de propagande (et les subventions au kursaal) est ainsi proportionnel au nombre de nuitées réalisées dans la station l'année précédente, ce qui constitue un problème, puisque la publicité devrait au contraire être augmentée pour susciter des arrivées et des nuitées supplémentaires. À la fin des années 1920 (vraisemblablement entre 1927 et 1931), la SHM fait un effort particulier en dépensant entre 40 000 et 65 000 fr. chaque année pour des annonces.

partout avec l'évolution de la demande, qui est justement particulièrement sensible à la propagande, en plus de la modernité des infrastructures offertes. Au Caux-Palace, les rénovations ne débutent qu'en 1930 (après cinq années de recherche de fonds), mais l'établissement finit par être mis en vente en 1937[421].

Les actions collectives sur la scène symbolique sont devenues impératives, mais il faut aussi procéder à des opérations de communication correspondant aux conventions de l'époque. En raison du sentier parcouru jusqu'ici, la mise en scène symbolique à l'attention d'une clientèle plus populaire n'est pas aisée. Les hôteliers, notamment, s'attachent à des contenus et à des méthodes de communication désuets. La parution du *Journal (et liste) des étrangers* ne cesse par exemple qu'en 1939 (il avait été remanié cependant en 1924 [Gozzelino, Vuille, 1986]). Aussi, le plan proposé valorise différents supports : affiches, films, diaporamas, vitrines, photographies, prospectus (spécialisés selon qu'ils traitent de la station en général, du climat, des sports).

Comme au niveau national, les enjeux d'une sortie de crise à Montreux dépendent de la relance d'un processus d'accumulation des transactions, si possible à forte valeur ajoutée, dans un contexte où les frais d'exploitation ont augmenté. Le tourisme d'excursion ne fait que débuter, et les revenus domestiques issus de la fréquentation des infrastructures de loisir ne sont alors pas quantitativement élevés. En revanche, ils sont importants d'un point de vue qualitatif.

Outre la participation de la population locale, en tant que consommatrice, à la dynamique de mise en scène, le renouveau des années 1930 dépend d'interventions extérieures. L'une d'elles prend la forme d'une expertise. Le rapport sur *La situation du tourisme à Montreux* est présenté à la Société Fiduciaire de l'Hôtellerie, en raison de la situation catastrophique des hôtels : une stratégie, du moins des conseils, notamment en termes de propagande, sont formulés à l'attention des acteurs locaux, ce qui n'est pas le cas par exemple pour Finhaut. Progressivement, les repères sont renouvelés et conduisent les acteurs locaux à s'engager dans un nouveau processus : en 1943, on parle déjà[422] de « *Montreux, ville de congrès* » ; il apparaît désormais comme vraisemblable aux acteurs que la valeur peut être créée par d'autres éléments que ceux qui ont fait de Montreux une station d'agrément pour une clientèle aristocratique et bourgeoise individuelle. D'autres formes de mobilités, à différents niveaux, sont considérées comme pouvant constituer la dynamique de mise en scène.

---

421 Il devient l'hôtel Esplanade en 1938, puis sera finalement racheté par le Réarmement Moral en 1946.

422 Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1943, AA 33/3 Chd 1943, Archives de Montreux.

8.2.3. De l'après-guerre jusqu'aux années 1980 : développement par inscription dans de nouvelles mobilités et par complexification

À Montreux, le problème du niveau de développement atteint en 1914 par une économie peu diversifiée (complètement dépendante de l'économie présentielle de séjour) rend inexistante la marge de manœuvre de la scène territoriale pour s'insérer dans les nouvelles formes de mobilités. Au plan financier, jusque dans les années 1960, les communes disposent d'une marge de manœuvre faible ou inexistante, contrairement à de nombreuses communes suisses et européennes qui investissent alors dans de nouvelles infrastructures, pour intervenir de manière radicale dans la création ou le renouvellement des infrastructures. Ayant pris le relais des acteurs privés, ruinés par la crise et principaux acteurs de la mise en scène territoriale jusqu'alors, les pouvoirs publics locaux, tout comme les associations d'acteurs ne peuvent mener que des actions limitées. La commune du Châtelard est contrainte au remboursement de ses dettes, tandis que ses revenus ne permettent pas le financement de l'entretien ou du développement des infrastructures et des autres aménités territoriales, ce qui est d'autant plus problématique que le relais n'est pas pris par des acteurs privés – ou ne l'est que dans une très faible mesure.

La dépendance de sentier remontant au tourisme aristocratique et bourgeois du XIXe siècle ne permet pas une refonte de la scène territoriale pour une mise en scène adaptée au tourisme fonctionnel populaire de masse. Des actions isolées témoignent de cette tentative d'insertion du territoire dans de nouvelles formes de mobilités, comme par exemple la création de la SET[423], qui a, entre autres, pour projet la réhabilitation d'infrastructures destinées à des séjours individuels d'agrément pour des séjours longs en école. Pour maintenir et développer les mobilités et l'accumulation des transactions par les présences, les acteurs locaux se coordonnent surtout pour l'inscription du territoire dans de nouvelles mobilités des personnes : c'est la concrétisation d'une dynamique amorcée durant l'entre-deux-guerres. Deux organisations principales sont créées à cet effet durant l'immédiat après-guerre : l'office du tourisme (OT) en 1946 et la Fondation pour la modernisation de l'équipement touristique de la ville de Montreux en 1948.

La création de l'OT en 1946 permet de coordonner les acteurs locaux, et également de penser l'inscription du territoire dans de nouvelles formes de mobilités, grâce notamment à son directeur, Raymond Jaussi. Cependant, cette organisation ne suffit

[423] La Société d'expansion touristique S.A. est créée en 1959 par Walter Hunzinker (à l'origine de l'Institut de recherche en tourisme de l'Université de St-Gall, co-fondateur de l'Association internationale d'experts scientifiques du tourisme, futur vice-président de la Fédération suisse du tourisme), par Frédéric Tissot (promoteur du renouvellement de Leysin après la vague climatique, dans les années 1950) et par Gérard Blitz (fondateur du Club Méditerranée). L'objectif des instigateurs de la SET consiste à développer de manière globale le tourisme populaire, en agissant sur l'offre en amont (œuvrer à la formation professionnelle des acteurs du tourisme) et en aval (en produisant du tourisme « social »). Le second volet sera développé à l'étranger (Turquie, Nigeria, Portugal, Grèce, Maroc) et en Suisse (notamment en créant la station de Zinal).

pas à un renouveau général. En effet, jusqu'au début des années 1950, l'OT manque de moyens, tandis que les besoins se font cruellement ressentir, avec la naissance de nombreuses stations concurrentes en Suisse et en Europe. C'est ainsi qu'est créée une seconde entité juridique, complétant l'OT : la Fondation pour l'équipement touristique de la Ville de Montreux, inscrite au registre du commerce le 30 décembre 1948. La Fondation est créée par les trois communes pour assurer « par tous les moyens » (acquérir, souscrire des actions, parts sociales, etc.) le développement et le perfectionnement de la Ville de Montreux. Il s'agit de créer ou de reprendre des établissements ou des installations à caractère touristique, d'assurer la conservation et l'exploitation du kursaal en partenariat avec la Société des hôteliers de Montreux (SHM) (« *réunir en une seule main la majorité des actions du kursaal et s'intéresser à tout autre organe touristique* »[424]). Les premiers actes de gestion commune ne se font pas sans peine. Ainsi les acteurs commencent par se déchirer avec l'affaire des statuts du kursaal, dans laquelle chaque groupe défend ses propres intérêts. C'est au travers de la Fondation que l'OT trouve les moyens de mettre en œuvre sa politique de renouvellement des infrastructures[425].

La SHM collabore avec ces deux entités, de même que les hôteliers à titre individuel. Par rapport aux situations antérieures (avant 1914 et durant l'entre-deux-guerres), ce ne sont plus les acteurs privés qui se trouvent en première ligne dans la dynamique de mise en scène. L'organe central n'est plus la SHM, mais l'OT. Le passage de témoin entre ces deux sociétés est long et difficile en raison de la dépendance de sentier ; la routine est de penser que le séjour de luxe (et donc les hôteliers historiques) constitue le centre de gravité de la scène territoriale, alors que ce dernier concerne désormais également les séjours à moindre prix, moins longs, jusqu'à l'excursionnisme, ainsi que la clientèle de congrès dont la présence pour les hôteliers dépend de l'OT.

L'inscription dans de nouvelles formes de mobilités débute pendant les années 1950 avec l'idée d'une diversification des présences de séjour. La Fondation pour la modernisation de l'équipement touristique compare alors, par exemple, la situation de Montreux à celle de ses concurrentes (figure 94). D'une dynamique de mise en scène dépendante des présences de séjour d'agrément, et surtout produisant exclusivement des revenus basiques étrangers, la scène territoriale compte de plus en plus de revenus basiques au niveau national (tourisme de séjour interne et excursionnisme), complétant ces revenus basiques étrangers désormais dépendant fortement des congrès et des *incentives*. À Montreux, la haute saison est alors très courte – trois ou quatre mois au maximum.

---

424 Procès-verbal de séance de la commission plénière de la Fondation du 25 juillet 1951, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

425 En 1954, les réalisations suivantes sont souhaitées par la Fondation : « *Grande salle pour congrès, concerts et manifestations sportives, pour le cas où ces trois destinations seraient conciliables ; Aménagement d'une piscine dans les jardins du Casino ; Amélioration du Casino et notamment la salle de spectacles ; Création d'un aérodrome de tourisme dans la Plaine du Rhône.* » Les trois premiers projets finiront par être réalisés.

	Lucerne	Montreux
1952	49,60 %	38,20 %
1953	58,60 %	45,50 %
1954	56,40 %	40,90 %

Figure 94. Comparaison des taux d'occupation des hôtels durant le mois de mai. Source : Rapport aux Conseils Communaux du Châtelard, des Planches et de Veytaux, présenté par les commissions nommées pour étudier le préavis des municipalités concernant les contributions communales à la modernisation de l'équipement touristique, 4 mars 1955. Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

Le projet de grande salle (destinée à accueillir des congrès) repose sur une étroite collaboration entre la Fondation et la SHNC (Société des hôtels National et Cygne), puisqu'il s'agit d'aménager le Pavillon des Sports du Montreux-Palace. Cette réalisation permet le début de l'accumulation de transactions présentielles de séjour grâce aux congrès. L'évolution de ce partenariat montre d'abord la situation d'endogénéité contrainte de la scène territoriale durant l'après-guerre, qui a pour conséquence que les actionnaires d'une société anonyme s'engagent à mettre à disposition une partie de leurs moyens concrets via la grande salle (et investissent dans le renouvellement de l'infrastructure), parce qu'ils ne sont pas en mesure de développer eux-mêmes les activités nécessaires à l'accroissement de la fréquentation. Les intérêts convergent résolument, si bien que l'on trouve les mêmes responsables à la tête des sociétés. La culture germanique, présente auparavant principalement dans l'hôtellerie, prend également pied dans cette nouvelle organisation coordonnée autour de l'OT ; la langue courante entre les acteurs est d'ailleurs l'allemand[426].

En termes de fréquentation, l'innovation concerne avant tout l'attraction des congressistes qui, comme la clientèle bourgeoise américaine, ne dévalorisent pas l'héritage de la Belle Époque, et qui apprécient la situation plutôt centrale du territoire (notamment par rapport à des stations alpines d'altitude), les infrastructures, et les paysages. Les présences d'externes en séjour pour les congrès contribuent très largement au développement de l'économie présentielle entre les années 1950 et 1980. L'un des effets les plus marquants de ces présences est la réalisation en 1967 de l'Eurotel, premier hôtel construit depuis 1917 à Montreux. Parallèlement à ces formes de séjours souvent haut de gamme (les congressistes restant libres cependant du choix de leur hôtel la plupart du temps), la présence des autocaristes est une troisième forme de fréquentation de groupes complétant la fréquentation individuelle.

[426] Source : entretien.



Figure 95. L’Eurotel. Carte postale. Source : Collection privée.

Les présences en internat et école spécialisée représentent également une part importante de l’ensemble des présences produisant des revenus basiques[427]. L’enseignement privé est une présence particulièrement bénéfique : les bâtiments sont occupés, les étudiants paient la taxe de séjour, consomment sur place, leurs proches viennent de surcroît en séjour, et les étudiants restent par la suite attachés sentimentalement au territoire. Si les instituts gèrent les logements, les présences dans ces établissements n’entraînent pas de nuisances en principe, et un mécanisme de hausse modérée des prix des loyers (régulation du marché par l’école, court-circuitant les conséquences de nombreuses demandes encourageant une surenchère et pénalisant les locaux).

---

427 Comme dans d’autres parties du canton de Vaud, les pensionnats et les collèges sont nombreux depuis le XIXe siècle. Quantitativement, la situation n’évolue pas défavorablement durant la seconde partie du XXe siècle. En revanche, le type d’établissements concernés évolue, ainsi que le type de pensionnaires. Tandis que c’est principalement l’éducation des enfants en plus ou moins bas âge qui occupe les pensionnats dans un premier temps, ce sont de plus en plus des formations ciblées pour jeunes gens et jeunes filles qui se dessinent à partir des années 1970. De plus, à Montreux, plusieurs établissements proposent des formations hôtelières, notamment sous l’impulsion de la SET (voir *supra*), qui lance le Centre international de Glion en 1962 (dans les murs de l’ancien hôtel Victoria à Glion). Aujourd’hui, le Glion Institute of Higher Education compte près de 2 000 étudiants, dont 1 000 répartis sur les campus de Glion, de Londres et de Bulle (depuis 1989).

Au fil des ans, le développement s'accélère. Dans les communes, on parle en 1964[428], par exemple, d'activité « intense » dans les domaines touristique, commercial, industriel et de la construction[429]. Cette année-là reste par ailleurs exceptionnelle en raison de l'organisation de l'Exposition nationale de Lausanne, qui coïncide avec l'ouverture du tunnel routier du St-Bernard : deux événements qui ont des conséquences géographiques positives concernant l'accessibilité et la visibilité de la scène territoriale. Le nombre d'arrivées augmente de manière significative (en raison également du raccourcissement du temps de séjour), mais la reprise s'illustre surtout par l'augmentation des nuitées, qui passent de 553 505 en 1946 à 802 139 en 1964[430]. De manière générale, la commune bénéficie d'une croissance des revenus des impôts durant les années 1960, alors que la proportion de ces derniers reste importante dans le total des recettes communales (pour la nouvelle commune, 75 % en 1962, 80 % en 1963)[431]. Avec la fusion des communes du Châtelard et des Planches, les subventions à l'OT se trouvent unifiées, et comptabilisées de manière limpide. Au total, en 1962 les dépenses touristiques de la commune se montent à 220 706,40 fr. En 1969, elles sont de 339 451,25 fr.

Symboliquement, la résilience de la scène territoriale durant l'après-guerre repose sur le réencastrement systématique des valuations territoriales, y compris et en premier lieu strictement financières. Dans l'immédiat après-guerre, l'identité montreusienne est questionnée : le tourisme, qui a « fait » Montreux l'a également conduite à sa perte. Le paradoxe est que tout en ayant permis la création d'une identité forte, ce même tourisme constitue désormais un problème économique de taille, mettant en difficulté les locaux. La réconciliation des habitants avec la scène territoriale se fait par le redémarrage économique. Les aspects positifs de l'économie de marché sont combinés à ceux symboliquement et positivement valués dans le cadre de transactions relevant de l'économie millénaire : la combinaison des patrimoines permet de maintenir une identité touristique positive après la faillite du capitalisme touristique local. Cette dynamique de mise en scène est particulièrement présente en 1950, année du centième anniversaire du tourisme montreusien, relaté dans la presse à diverses reprises[432], ainsi que dans un numéro spécial du *Journal de Montreux*[433].

---

[428] Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1964, AA Mtx 1964, Archives de Montreux.
[429] En 1964, l'office du travail a contrôlé le chômage de 26 personnes.
[430] Statistique hôtelière, OFS.
[431] Rapport de gestion de la commune de Montreux pour les années 1962 et 1963, AA Mtx 1962-1963, Archives de Montreux.
[432] Argenton W., « En marge des fêtes du Centenaire. Le vrai visage de Montreux », in *Journal de Montreux*, 4 juillet 1950 ; Burnand G., « Les fêtes du Centenaire ont pris un brillant départ », in *Journal de Montreux*, 3 juillet 1950 ; Ecuyer J., « Commerce et industrie assurent la stabilité économique de la ville », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne*, numéro spécial du *Journal de Montreux*, 15 juillet 1950 ; Ecuyer J., « Montreux a su rester fidèle à ses anciennes traditions », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne*, numéro spécial du *Journal de Montreux*, 15 juillet 1950.
[433] *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne*. Numéro spécial du *Journal de Montreux* du 15 juillet 1950, Montreux.

Le centenaire du tourisme montreusien est un événement intéressant non seulement par son envergure (il comporte une exposition au casino, un grand cortège, de multiples fêtes tout au long de l'été), mais aussi parce qu'il est l'occasion pour les acteurs locaux d'émettre un discours sur leur propre territoire, c'est-à-dire de valuer symboliquement la trajectoire du territoire elle-même. Dans ces discours, un équilibre se construit entre Montreux l'ancestrale et Montreux « la station », de sorte que considérer Montreux comme une cité « *artificielle* » est une « *erreur* »[434]. En dépit des touristes donc, les acteurs soulignent la vivacité de l'authenticité rurale montreusienne, tandis que le tourisme a lui-même contribué à la vivacité de cette authenticité ; elles sont indissociables. La dimension du savoir-faire est revendiquée comme élément du patrimoine industriel. Des « *traditions typiquement du terroir* »[435] (la Noble Abbaye des Écharpes blanches, les chœurs, les groupes de musiciens, le marché, les foires aux bestiaux) s'accompagnent de traditions « plus récentes », notamment la Fête des Narcisses, événement créé pour les étrangers et devenu une fête populaire. Est comprise en tant que tradition récente également le statut de Montreux « ville de congrès ».

La double identité forgée dans des contextes différents se retrouve en premier lieu entre le titre de la publication spéciale du *Journal de Montreux* (*1850-1950. Cent ans de vie montreusienne*) et le contenu de la publication (reportages, commentaires et hommages). Les rédacteurs et les éditorialistes insistent non seulement sur la dimension touristique de l'identité montreusienne, mais aussi sur « l'authenticité » traditionnelle de Montreux, c'est-à-dire ses personnages historiques et ses dimensions rurales antérieures à 1850. À l'attention des touristes, et dans le même temps des Montreusiens, ils affirment ainsi une identité duale, une « vie montreusienne » qui remonte à 1850 et une existence plus historique encore. Comme on le constate dans le poème qui suit, la ville-station est personnifiée, louée dans son identité binaire et priée de garder cet équilibre :

> « *À toi Montreux, étoile du tourisme*
> *Plus s'allonge le nombre de tes années et plus s'accroissent ta grandeur, ta grâce et ta beauté.*
> *Os de nos os, chair de notre chair, tes racines plongent au plus profond de nos traditions.*
> *Nous sommes fiers de toi.*
> *Puisses-tu, dans l'éclat croissant de ton règne, ne jamais renier tes origines.* »[436]

En une du numéro spécial, le conseiller d'État Edmond Jaquet[437] rend hommage à la centenaire et détaille le « *miracle montreusien* », qui, à l'image du « *miracle suisse* »

[434] Ecuyer J., « Montreux a su rester fidèle à ses anciennes traditions », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne*, numéro spécial du *Journal de Montreux*, 15 juillet 1950.

[435] Michel L., « Voici qui était le vrai Bonivard », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne*, numéro spécial du *Journal de Montreux*, 15 juillet 1950.

[436] *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne*. Numéro spécial du *Journal de Montreux* du 15 juillet 1950, Montreux.

[437] Montreusien, ancien conseiller communal (1926-1931), municipal (1931-1945) et syndic du Châtelard (1942-1945), député libéral au Grand Conseil vaudois (1931-1945) et conseiller d'État (1945-1958, Justice et police, instruction publique) (Kleisl, 2007).

[touristique] tient dans le «*courage*» et l'esprit «*d'initiative*» des Montreusiens, mais aussi dans la «*coexistence harmonieuse de ceux qui restèrent fidèles à une terre ingrate aux côtés de ceux qui se vouèrent à des destinées plus internationales*», en d'autres termes une «*interpénétration de la ville et de la campagne*». Cette «interprétation», complexe, est littéralement le développement du territoire. La valuation symbolique est nécessaire et utile. Et l'effacement des enjeux capitalistes au bénéfice des autres cadres n'a pas lieu que dans les discours.

Dans la période la plus difficile, celle de la relance de l'attractivité de la scène territoriale, la vision d'une scène territoriale présentielle de séjour conduit des acteurs privés à renoncer à des plus-values. C'est le cas en 1959[438], lorsqu'une sous-commission est créée, dans le cadre de la Fondation pour la modernisation de l'équipement touristique, afin d'étudier l'acquisition par la collectivité montreusienne de parcelles utilisées comme courts de tennis à Territet. Les propriétaires (les enfants de M. Lucien Chessex) font pratiquement don de leur terrain à la collectivité dans le but de servir l'usage de ce terrain. L'hoirie Chessex est ainsi disposée à donner la priorité à la Fondation pour l'achat des terrains (au prix de 40 fr. le m^2 pour les 2 748 m^2) si les immeubles gardent la destination qui est la leur à l'époque. Or on enregistre d'ores et déjà des demandes pour la construction de villas sur ces terrains, idéalement situés en bordure du lac à Territet. Ce genre de geste, une offre difficile à refuser, pousse les collectivités publiques à investir. Ainsi, malgré les autres projets en cours, la Fondation se décide à contracter un nouvel emprunt pour acheter ces terrains[439], ne pouvant se résoudre à se séparer d'une installation comme le tennis et constatant que l'occasion de les acquérir est unique et exceptionnellement bon marché (des terrains voisins sur la propriété de l'Esterel sont vendus à cette époque pour 100 fr. le m^2). Pour mener à bien le projet, la municipalité des Planches consent, en outre, à céder gratuitement une parcelle de 500 m^2 sise à côté des terrains.

Dans le cas du rachat des terrains de tennis à Territet, la taxe de séjour joue un rôle fondamental, à côté des municipalités et des partenaires privés. L'UBS à Montreux accorde un prêt de 100 000 fr. à la Fondation pour l'achat du terrain, les intérêts (3,5 %) de 6 700 fr. par année étant financés par la taxe de séjour (3 000 fr.), par les cotisations des membres du club (1 000 fr.), par les abonnements des pensionnats (1 000 fr.), par les entrées des touristes (500 fr.), par le cercle pour le développement des juniors (500 fr.) et finalement par l'office du tourisme (700 fr.). Cet exemple montre le rôle fondamental de la taxe de séjour dans le financement des infrastructures et souligne que les intérêts des particuliers ne sont pas toujours dirigés vers la création de profits à court terme.

438 Procès-verbal de la séance de la commission restreinte de la Fondation pour l'équipement touristique de la ville de Montreux du 5 novembre 1959, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

439 Procès-verbal de la séance de la commission plénière de la Fondation pour l'équipement touristique de la ville de Montreux du 14 juillet 1960, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

Pour les projets de grande salle (des congrès) et de piscine (dans les jardins du casino) durant les années 1950, une demande de prêt[440] de 1 000 000 fr. est adressée au début de 1955 aux établissements susceptibles d'être intéressés par une telle affaire[441], soit la Banque Cantonale Vaudoise, le Crédit Foncier Vaudois, la Banque Populaire Suisse, et l'Union de Banques Suisses, des établissements qui, malgré leur dimension nationale, sont encastrés dans la scène territoriale via leur agence locale. Finalement[442], 1 050 000 fr. sont empruntés auprès de ces mêmes établissements (315 000 fr. pour les deux premiers et 105 000 fr. pour les suivants) et auprès de la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires (210 000 fr.). La Fondation, en tant qu'« émanation des communes montreusiennes », et grâce au financement de l'emprunt par la taxe de séjour (annuité de 50 000 fr.), bénéficie d'un taux de 3 % assimilé à un emprunt communal. Cet épisode montre par ailleurs les avantages tirés de la confusion qui peut exister entre des activités basiques et non basiques ; une entreprise industrielle traditionnelle n'aurait pas pu bénéficier d'un tel taux par manque d'ambiguïté sur sa nature purement exportatrice.

Pendant de nombreuses années, l'accumulation des transactions présentielles de séjour est alors l'objectif prioritaire des autorités et des associations qui agissent proactivement dans ce sens. La figure 97 présente la répartition des recettes de la taxe de séjour pour l'année 1965. On constate à travers ces chiffres (et dans le cumul des subventions présentés à la figure 96) le poids du Festival de télévision (Rose d'Or) et du Septembre musical dans les comptes[443]. Ces événements sont en effet d'une importance majeure pour la scène territoriale. Cependant, contrairement à ce que peuvent laisser penser ces chiffres, la Rose d'Or reste un événement dont l'organisation est relativement bon marché au regard des retombées qu'il entraîne, puisqu'il est organisé en partenariat avec la télévision suisse qui prend à sa charge plus de la moitié des coûts[444]. La figure 96 montre les subventions accordées à l'OT entre 1962 et 1969, cumulant les apports de la taxe de séjour et les subventions communales. En sept ans, elles ont pratiquement doublé. Ces chiffres illustrent non seulement les retombées positives de la politique mise en place par l'OT dès les années 1950, mais également la confiance des autorités envers les responsables du tourisme.

---

[440] Correspondance du conseil administratif de la Ville de Montreux et de la la Fondation pour l'équipement touristique de la ville de Montreux adressé aux banques, le 25 janvier 1955, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

[441] « *Si nous nous permettons d'adresser cette demande de prêt aux quatre établissements bancaires qui disposent de sièges ou d'agences à Montreux, c'est dans l'espoir qu'en raison de leur intérêt à la marche des affaires locales, ils voudront bien participer chacun pour une part à déterminer au prêt sollicité en faveur de la Fondation pour l'équipement touristique de la Ville de Montreux et qu'ils voudront bien se concerter à cet effet.* » (Rapport de la commission restreinte de la Fondation pour la modernisation de l'équipement touristique montreusien du 24 mai 1954, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux)

[442] Convention entre la Fondation et les établissements bancaires concernés, le 26 septembre 1955, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

[443] L'année 1965 a été retenue car elle est représentative au niveau du nombre de nuitées, contrairement à 1964, par exemple, année exceptionnelle en raison de l'organisation de l'Exposition nationale à Lausanne (841 377 nuitées). Cependant, les subventions accordées au Septembre musical sont effectivement extraordinaires cette année-là. Pour les autres années, seule une subvention ordinaire de 50 000 fr. est accordée.

[444] Source : entretien.

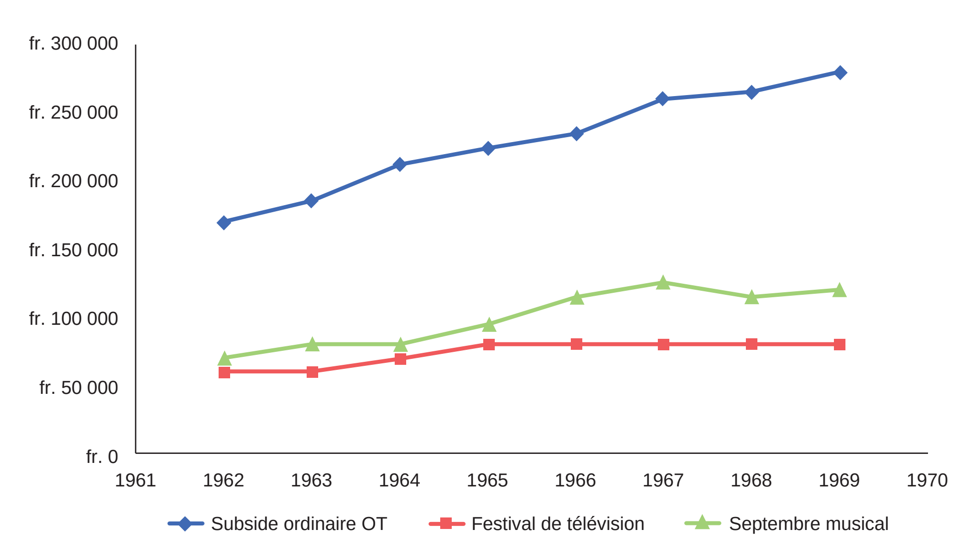


Figure 96. Subventions accordées à l'OT (dont les festivals de télévision et de musique classique) par la commune et la taxe de séjour. Cumul commune et taxe de séjour 1962-1969. Source : Rapports de gestion de la commune de Montreux pour les années 1962 et 1963, AA Mtx 1962-1963, Archives de Montreux.

À partir de 1970 et de l'instauration de la loi cantonale sur le tourisme, une partie des taxes de séjour alimente le fond d'équipement touristique, financé également par l'État de Vaud. En 1980, à Montreux, cette taxe varie de 0,60 à 1,80 fr. selon l'hôtel. Par rapport à la situation précédente, cette nouvelle loi élargit spatialement et sectoriellement le tourisme (hôteliers, cafetiers-restaurateurs, instituts d'enseignement privés sont concernés par cette taxe). Cet élargissement montre la prise de conscience générale de ce qu'implique le tourisme : au-delà des séjours d'agrément, toute forme de présence sur place (et de dépenses de revenus acquis ailleurs). De plus, bien que le produit de cette taxe soit proportionnellement redistribué aux régions concernées, cette nouvelle loi montre l'importance croissante que prend l'État de Vaud dans la stratégie touristique des régions (Rieben, Rossel, 1981).

La marge de manœuvre financière directe de la commune de Montreux dans la dynamique de mise en scène est de courte durée : entre la fusion de 1962 et la fin des Trente Glorieuses. Ainsi, parce qu'elle souhaite éviter sa fermeture, la commune de Montreux rachète l'hôtel Continental en 1965, pour 2,4 millions de francs[445], avec l'idée d'une éventuelle démolition et reconstruction par un repreneur. Cette décision est accompagnée par le rachat de l'hôtel de Glion (pour 350 000 fr. mobilier compris), en vue de l'élargissement de la route cantonale Montreux-Caux. Cependant, une fois cette opération réalisée, les autorités communales imaginent déjà la construction d'un

[445] « La commune de Montreux acquéreur de deux hôtels », in *Gazette de Lausanne*, 26 juin 1965.

Nuitées	**642 777**
Produit	fr. 514 864,90
Retenues [frais d'administration et réserve]	fr. 36 433,75
Ristourne aux stations	fr. 56 144,15
à répartir	**fr. 422 287,00**
Subside ordinaire OT	fr. 144 000,00
Loc. salle spectacles	fr. 10 000,00
Golf-club	fr. 17 000,00
Lyre de Montreux	fr. 5 200,00
Festival de télévision	fr. 40 000,00
Manifestation de printemps	fr. 10 000,00
Section Sports	fr. 15 000,00
Pavillon des eaux	fr. 1 462,50
Porteurs de la gare	fr. 2 000,00
Septembre musical ordinaire	fr. 50 000,00
Septembre musical extraordinaire I	fr. 12 500,00
Septembre musical extraordinaire II	fr. 17 000,00
Etude grande salle	fr. 15 000,00
Subside à la Commune de Montreux pour éclairage attractif	fr. 12 000,00
Subside au Casino pour orchestres	fr. 30 000,00
Fondation pour équipement touristique [princpalement piscine, mais aussi tennis et étude club-house]	fr. 41 500,00
Société du Musée du Vieux-Montreux	fr. 1 000,00
La Rambertia [jardin botanique aux Rochers de Naye]	fr. 100,00
ASSO [Association Suisse des Sous-Officiers], subside pour Journées blanches	fr. 1 000,00
Fonds pour organisation de grandes manifestations	fr. 1 000,00
Total	fr. 425 762,50

Figure 97. Produit et répartition de la taxe de séjour, année 1965. Les cellules grisées correspondent aux postes gérés par l'OT. Source : Rapport de la Commission de la Taxe de séjour aux municipalités de Montreux et de Veytaux sur son activité durant l'année 1965, Mtx 1965, Archives de Montreux.

nouvel hôtel sur l'emplacement restant[446]. À cette époque, l'Eurotel (figure 95) est déjà en construction et, depuis la fin de la guerre, la fréquentation des établissements est en hausse. Les perspectives sont enthousiasmantes en raison d'une conjoncture

[446] « La commune de Montreux… »

très favorable. Finalement le Continental sera effectivement démoli, puis reconstruit, sans toutefois avoir jamais véritablement répondu aux attentes des responsables publics à l'époque de son rachat (partie II, chapitre 5, point 5.3.).

Après les belles années 1950 et 1960, le développement connaît un ralentissement. Comme le note Tissot (2012, p. 35), la crise des années 1970 est une crise structurelle et conjoncturelle, «*une rupture fondamentale non seulement dans la substance économique des sociétés, mais aussi dans la dimension idéologique qui la supporte*». Contrairement au tourisme suisse dans son ensemble, Montreux ne peut que difficilement maintenir ses taux de fréquentation en comptant sur la clientèle suisse et la para-hôtellerie. De plus les «*Trente Nerveuses*» (Tissot, 2012) se traduisent dans les chiffres par d'importantes différences selon les années, contrairement aux Trente Glorieuses durant lesquelles la tendance était systématiquement orientée à la hausse. Une récession conjoncturelle se fait brutalement sentir en 1974-1976[447], avec en 1974 une baisse des nuitées de 19,5 % par rapport à l'année précédente, et de 4,25 % en 1975. En 1977[448], une reprise se dessine, avec une augmentation des arrivées et des nuitées (+ 8,82 %), les recettes des impôts sur les personnes morales sont en augmentation, hausse soutenue également par l'arrivée de nouvelles entreprises. Mais en 1978, le nombre des nuitées est à nouveau en baisse (– 9,63 %).

Entre les années 1950 et 1970, les congrès et les autres événements culturels n'étaient pas une fin en soi, mais permettaient de susciter des transactions présentielles de séjour. Ce n'est plus le cas à partir des années 1980, où l'événementiel est désormais prioritaire. Ce dernier revêt en effet une grande valeur, ce qui, dans un contexte de nouvelles mobilités symboliques à l'importance croissante, est fondamental pour la valeur territoriale. Claude Nobs, le directeur du Montreux Jazz Festival (MJF)[449] est le leader incontesté à Montreux (et en Suisse) de l'événementiel. Ainsi, il crée et préside en 1996 l'association Top Events of Switzerland, qui réunit le Salon international de l'art de Bâle, l'Open de golf de Crans-Montana, le tournoi de polo de St-Moritz, le festival de musique classique de Lucerne, le festival du film de Locarno, le tournoi de tennis de Gstaad et le Montreux Jazz Festival[450].

---

[447] Rapport de gestion de la commune de Montreux pour les années 1974, 1975 et 1976, AA Mtx 1974-1976, Archives de Montreux.

[448] Rapport de gestion de la commune de Montreux pour 1977, AA Mtx 1977, Archives de Montreux.

[449] Le MJF émerge au fil des années 1960 : Claude Nobs est d'abord engagé par Raymond Jaussi à l'OT comme aide-comptable, mais il est en charge des concerts organisés dans le cadre de la Rose d'Or. À partir de 1967, le festival devient un événement à part entière, soutenu en tant que tel par l'OT. Depuis la débâcle de l'OT au milieu des années 1990, le festival est indépendant. Ces dernières années, via la société Montreux Jazz International S.A., le festival a développé un *business model* dans lequel il s'exporte ; non seulement par des événements *live* comme c'était déjà le cas durant les années 1990 aux États-Unis et au Japon notamment, mais également via ses archives. En effet, des «Montreux Jazz Café» dans lesquels sont diffusées les archives du festival sont ouverts en divers lieux, à des points stratégiques dans les réseaux de mobilité des consommateurs : les gares (par exemple la gare de Lyon, à Paris), les aéroports (Genève, Zurich, Abu Dhabi), les centres commerciaux (Harrod's à Londres).

[450] Debraine L., «Top Events of Switzerland, la culture et le sport comme armes touristiques», in *Le Nouveau Quotidien*, 31 mai 1996, p. 27.

8.2.4. Depuis la fin du xxe siècle : déclin par contournement ?

Après les Trente Glorieuses, la logique de fonctionnement des années d'après-guerre atteint ses propres limites, les financements publics étant démultipliés, tandis que les engagements des privés sur la scène territoriale faiblissent, et sans qu'il y ait redistribution populaire, par exemple en termes de développement d'emplois pourvus par des locaux. Schématiquement, la situation devient comparable à celle d'avant 1914, dans la mesure où les institutions publiques financent des aménités permettant à des sociétés privées de dégager des profits.

Cette situation évolue ensuite négativement. Au regard des finances de l'OT, contrairement aux années 1950 et 1960, les apports communaux durant les années 1970 dépassent largement les apports de la taxe de séjour[451]. Cette disproportion est importante, car elle signifie un déséquilibre en termes de financement des aménités ; la part d'autofinancement en provenance des entreprises privées s'amoindrit, tandis que les subventions publiques s'accroissent, et le nombre de nuitées chute (figure 98). En 1993, la commune emprunte 18 millions de francs et son encours de dettes s'élève à 95 millions de francs en 1994[452]. Cette situation n'est pas sans lien avec la construction du nouveau centre des congrès, un projet à 45 millions de francs. Or, la diminution de la proximité des acteurs et la perte de cohérence de la scène territoriale nuisent à la compétitivité de « Montreux, ville de congrès ».

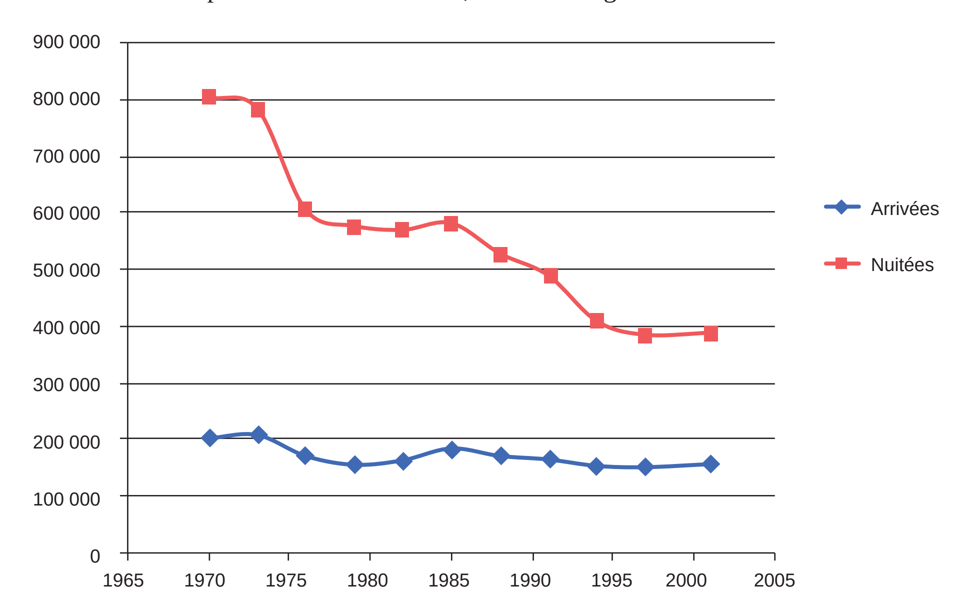


Figure 98. Arrivées et nuitées à Montreux entre 1970 et 2001. Source : OFS.

451 Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1991, AA Mtx 1991, Archives de Montreux.

452 Guhl C., « La commune de Montreux retrouve le sourire », in *Gazette de Lausanne*, 16 mai 1994, p. 17.

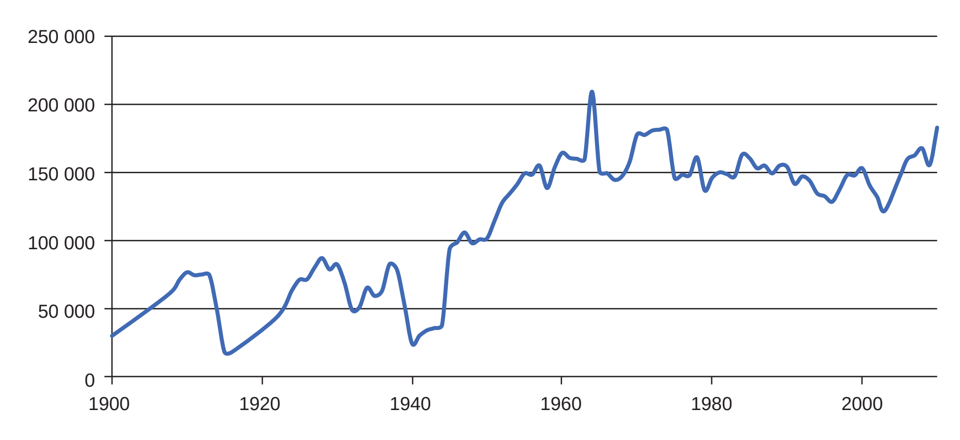


Figure 99. Nombre d'arrivées hôtelières à Montreux dès 1900. Source : OFS (dès 1934), auparavant chiffres de l'office du tourisme de Montreux et des Guides Baedeker.

À l'heure de la prise de décision pour de tels investissements, comme à de multiples reprises, les acteurs publics semblent partir du principe selon lequel, comme eux, les nouveaux partenaires privés ont pour objectif le développement de la valeur territoriale telle qu'ils la conçoivent, c'est-à-dire à long terme, par le développement de la mise en scène, l'accumulation de transactions marchandes, en l'occurrence présentielles. Or ce n'est pas forcément le cas. Ainsi, lorsqu'est revendu le symposium pour le marketing[453], les termes informels de ce partenariat cèdent face aux impératifs stratégiques d'une entreprise externe. Dans la mesure où, malgré les termes de la vente, l'entreprise en question finit par abandonner le congrès, des opportunités de transactions (via la présence des congressistes) échappent au territoire, l'entreprise décidant de sa stratégie en relation avec d'autres échelles. Il s'agit là, selon nous, d'un élément de dépendance de sentier, une forme de naïveté face aux enjeux des grandes entreprises internationales à partir de la fin des Trente Glorieuses. Malgré ces évolutions, parce qu'elles ont tenu un rôle central durant la période de renaissance de l'économie présentielle à Montreux, les autorités locales comme dans l'exemple du congrès du marketing s'investissent selon des modalités qu'elles jugent alors pertinentes en fonction du *sentier* parcouru. Le territoire s'inscrit dans de mouvelles mobilités marchandes, n'anticipant pas les effets négatifs potentiels dus à un certain désencastrement. La situation du Palace est également exemplaire de ce point de vue (voir partie III, chapitre 5, l'encadré « Le Montreux-Palace »).

[453] La SODEM (Société pour le développement économique de Montreux) est créée en 1983 pour racheter le symposium pour le marketing, un événement important pour Montreux que les organisateurs souhaitent alors abandonner. Le symposium est ensuite vendu à Midem Organisation en 1990, détenue par la société anglaise Reed Exhibitions Compagnies, leader du secteur. À travers cette vente, l'OT espère pouvoir développer de nouvelles activités dans l'organisation de ce type d'évènements, mais le Midem abandonne l'organisation au bout d'un an.

Au fil du temps et, finalement, à l'apogée avec la construction du centre des congrès (et de l'Auditorium Stravinsky), il y a décalage entre les investissements publics consentis et la production de flux basiques, d'un côté, et la fuite des bénéfices non réinvestis, mais versés en dividendes aux acteurs extra-locaux, de l'autre. La situation des années 1950 est complètement inversée au moment de la crise des années 1990 : le Palace, devenu filiale d'un groupe international[454], se plaint de la situation de partenariat avec la commune et des résultats peu probants du nouveau centre des congrès[455]. Il nous semble particulièrement révélateur qu'après une seule année d'exploitation du nouveau centre des congrès, le Palace inaugure sa propre infrastructure dédiée à l'organisation de conférences (la rénovation du Pavillon des Sports en « Petit Palais »), ainsi que son propre secteur commercial. L'encastrement des activités via les acteurs et leur réseau facilite la mise en œuvre de projets dont l'objectif est la génération de présences, même de petite dimension, qui peuvent encourager la fréquentation, et constituer un levier pour le développement régional. *A contrario*, le désencastrement local des acteurs concernés et la divergence de leurs objectifs ne contribuent pas à produire des transactions territoriales dont l'accumulation contribue à la gestion et au développement de la valeur territoriale plutôt qu'à son exploitation (manque de complexification locale). C'est d'autant plus le cas dans un contexte conjoncturel difficile où d'autres secteurs sont alors plus profitables, si l'on pense, par exemple, à l'ensemble des activités de SAirGroup, actionnaire majoritaire pendant les années 1990.

Non seulement les intérêts privés divergent, mais les acteurs publics locaux ne voient alors plus la présence via le séjour comme l'enjeu principal de la commune. À partir des années 1970, les frais d'infrastructures lourdes ne sont pas – comme à Zermatt – systématiquement avalisés par la population, car les liens entre cette dernière et les activités présentielles associées à ces projets ne sont pas clairs ; les investissements publics à destination des habitants sont privilégiés par la population. Ainsi, le casino de Montreux, qui rencontre des difficultés durant les années 1970 (voir *infra* l'encadré « Le Casino-Kursaal ») n'est plus considéré comme fondamental par la population, contrairement à l'avis des responsables politiques qui avaient voté les crédits pour son sauvetage. Cette votation montre que le principe de l'économie présentielle ne signifie pas, pour la population, la porte ouverte à tous les financements publics, notamment si la redistribution n'est pas claire (y compris en termes d'emplois). Néanmoins, à l'époque, si la population n'est pas financièrement solidaire des acteurs privés engagés dans les activités présentielles, les banquiers le sont : les créanciers bancaires proposent un plan d'assainissement qui sauve l'établissement.

Les autorités et les associations perdent leur contrôle, puis leur influence, sur les événements et les infrastructures tout en maintenant les financements. Comme

[454] Sodereal Holding S.A., actionnaire en 1973, filiale de Paribas qui crée Swisshôtel en 1984, dont les parts sont rachetées en 1986 par SAirGroup.
[455] Z. J., « En déficit, le Montreux-Palace met en cause l'Office du tourisme », in *Journal de Genève*, 16 juin 1997, p. 11.

le casino, le festival est désormais une aménité indépendante, qui n'est plus pilotée – mais peut-être seulement informellement co-pilotée – par les acteurs publics locaux. Même si, malgré l'indépendance de son statut, le Montreux Jazz Festival reste un élément suscitant de nombreuses transactions territoriales, et donc central pour la dynamique de la scène territoriale.

Dans les rapports de gestion communaux, jusqu'au début des années 1990, les « considérations générales » sur l'année écoulée traitaient systématiquement du « tourisme », soit des activités présentielles de séjour et résidentielles, c'est-à-dire par exemple du nombre de nuitées, soit des événements importants tenus dans la station. Désormais, c'est l'immobilier dont il est question. Ainsi, en 1991[456], on parle en premier lieu de la diminution des projets de mise à l'enquête, qui annonce une dégradation du marché immobilier, qui plus est qualifié de « *principal secteur économique de Montreux* ». En 1993, à l'heure de l'austérité des finances communales et d'une baisse drastique des nuitées, le délégué à la promotion économique Michel Graber mentionne le secteur de l'immobilier comme le domaine amorçant une reprise : « *Des institutions privées, des caisses de retraite cherchent des immeubles pour des placements financiers.* »[457] Avant et après la crise de 1992-1993, l'immobilier est considéré comme un secteur primordial par la commune et par le délégué à la promotion économique de l'époque. Cependant, il est certes question de l'installation de résidents fortunés, mais également simplement de placements, et d'autant plus dans des situations conjoncturelles où l'immobilier, et le territoire suisse, constituent une combinaison de refuge pour les capitaux.

Les débats montrent que contrairement aux années d'après-guerre, la venue de riches étrangers n'est pas perçue d'abord – du moins par une partie de l'échiquier politique – comme la solution aux finances communales (sauf à envisager leur décès et la perception des impôts sur les successions), mais comme levier de « développement de l'économie locale ». Mais l'établissement de résidents fortunés ne concerne pas l'ensemble de la dynamique immobilière de l'époque. En effet, et surtout à partir des années 2000, il est question de résidences secondaires surtout. Outre l'absence de rentrées fiscales pour la commune dans ce cas, si les promoteurs immobiliers sont gagnants concernant la construction de résidences, il est plus question d'une exploitation de la valeur territoriale que de transactions permettant son développement à long terme. Entre l'économie résidentielle à Montreux durant les années 1950 qui concerne la présence effective, c'est-à-dire la consommation de biens et de services, d'une part, et l'établissement dans la commune et l'économie résidentielle des années 2000 qui concerne surtout des résidences secondaires, d'autre part, les effets en termes de flux ne sont pas similaires, car dans le second cas les nouveaux arrivés sont beaucoup moins captifs du territoire. En revanche, en raison de l'effet de dépendance de sentier, la confiance des autorités envers cette stratégie reste effective ; il y a un

[456] Rapport de gestion de la Commune de Montreux pour l'année 1991, AA Mtx 1991, Archives de Montreux.
[457] Cité par Mévaux M.-F., « Trop d'investissements à Montreux », in *Journal de Genève*, 20 août 1993.

décalage entre les attentes et les effets d'une telle dynamique de développement. Or, la situation a grandement évolué entre les années 1960 et 2000, avec un accroissement considérable des mobilités. Les représentations issues du sentier parcouru ont peut-être contribué à influencer les responsables des années 1990 et suivantes, pour qui il pouvait sembler évident que la construction de nouveaux logements serait suivie de l'installation de résidents permanents. De plus, comme historiquement le nombre de résidences secondaires était faible[458] (figure 100), leur multiplication n'a pas été envisagée comme pouvant être nuisible à la valeur territoriale à long terme (voir *infra*). En 1985, une taxe communale de séjour sur les résidences secondaires est introduite[459]. Comme on le voit avec les figures 101 et 102, le produit de cette taxe récoltée sur les résidences secondaires passe de 31 % à 42 % en onze ans.

Commune	**Total**	**Domicile principal du propriétaire**								
		Lausanne et environs	Reste du canton de Vaud	GE	NE	FR	VS	BE	Reste de la Suisse	Etranger
Montreux-Châtelard	317	90	152	71	1	2	6	11	13	24
Montreux-Planches	32	2	9	1	0	0	0	20	0	0
Total Montreux	349	92	161	72	1	2	6	31	13	24

Figure 100. Les résidences secondaires à Montreux en 1968. Source : Bridel, Gonvers (1968).

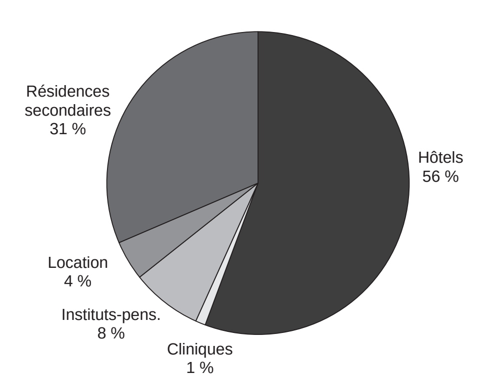


Figure 101. Répartition des produits de la taxe de séjour en 1991 en fonction de l'hébergement. Source : Rapport de gestion de la Commune de Montreux pour l'année 1991, AA Mtx 1991, Archives de Montreux.

458 Dans leur enquête, Bridel et Gonvers (1968) ne mentionnent pas Montreux comme étant un «*point chaud*» pour les résidences secondaires à l'époque. En revanche, ils relèvent l'importance du phénomène dans les cas suivants : les communes alpestres du district d'Aigle (Gryon, Ormont), Faoug et Bellerive, Yvonand et Concise, St-George, Arzier et St-Cergue (les trois dernières ressentant la proximité de Genève).

459 Rapport de gestion de la Commune de Montreux pour l'année 1985, AA Mtx 1985, Archives de Montreux.

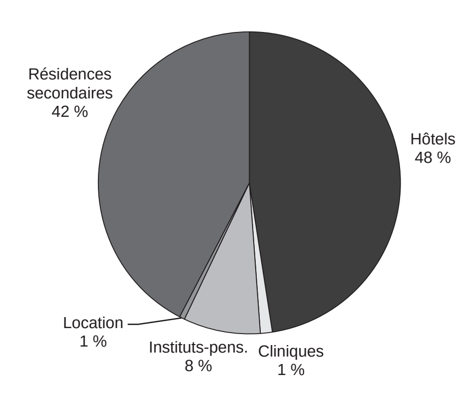


Figure 102. Répartition des produits de la taxe de séjour en 2002 en fonction de l'hébergement. Source : Rapport de gestion de la Commune de Montreux pour l'année 2002, AA Mtx 1991, Archives de Montreux.

D'après l'OFS, au 31 décembre 2011, sur 14 510 logements recensés à Montreux, 5 732 étaient occupés, soit 40 %. En 2000, ce taux s'élevait à 71 % (soit 9 553 logements occupés en permanence sur un nombre total de 13 512 logements) (voir également partie II, chapitre 6, point 6.2.1.c.)[460]. Le nombre effectif de logements étant passé de 13 512 à 14 510 seulement, on peut penser que, durant la dernière décennie, nombre d'habitants ont quitté la commune, le logement qu'ils occupaient en permanence ayant été revendu en tant que résidence secondaire. La population résidente est passée de 22 454 à 24 884 habitants. La conséquence de ces nombreuses constructions et de la venue de résidents permanents et secondaires à fort pouvoir d'achat est une hausse des prix du foncier. Le prix moyen des appartements à Montreux a augmenté de 4,5 % en 2009, de 10 % en 2010 et de 2,5 % en 2011[461]. À cette date, le prix du m^2 se situe entre 8 000 fr. et 12 000 fr. équipé, pouvant aller jusqu'à 15 000 fr., voire 20 915 fr. pour le cas d'un appartement cité comme exemple dans cet article : un attique de deux pièces avec vue sur le lac et les Alpes à Chernex, agencement de standing, terrasse de 120 m^2, le tout pour 3,2 millions de francs. En 1996, un appartement de 4,5 pièces, 122 m^2 (+ 78 m^2) avec terrasse et balcon, vue, était affiché à 870 000 fr.[462], soit 4 350 fr. le m^2. Un prix qui a donc quintuplé en quinze ans. Cela conduit à l'éloignement des résidents locaux à moindre pouvoir d'achat ainsi qu'à l'éviction d'infrastructures centrales pour la création de valeur via des présences de séjour : les hôtels. Outre l'aspect social et politique de cette problématique, économiquement les conséquences de ces évictions

[460] OFS, Recensement des bâtiments et des logements RFP2000 et RegBL (2011). Les méthodes de recensement divergentes entre deux enquêtes pourraient partiellement expliquer cette différence. Le RFP2000 est basé sur le domicile économique et le RegBL pourrait renvoyer au domicile légal. Néanmoins, ces chiffres ont été publiés tels quels suite à l'acceptation par le peuple de l'initiative dite Weber « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires », le 12 mars 2012.

[461] McGuire V.C., « House Hunting in… Switzerland », in *The New York Times*, 3 août 2011.

[462] « Le journal de l'immobilier », in *Gazette de Lausanne*, 24 janvier 1996, p. 43.

sont également fâcheuses, les hôtels créant des emplois pour la consommation et des biens et services sur place, contrairement aux résidences secondaires, *a fortiori* si ces dernières sont peu occupées.

Les activités non présentielles sont également victimes de cette hausse. À Clarens, les bâtiments de l'ancienne usine Béard (partie II, chapitre 6, point 6.1.1.) n'abritent plus aujourd'hui de production d'argenterie. L'activité de Sambonet Béard S.A. a été reprise en 2007 en Suisse par Berndof, qui a établi une succursale pour la Suisse romande à Clarens. En 2010 est né un projet de transformation de l'usine désaffectée en EMS (établissement médico-social). Après un développement multi-local et une transmission familiale, la société a arrêté sa production locale quelques années après son rachat par une multinationale. La valeur territoriale présentielle est trop forte au niveau du marché, seule une volonté d'ancrage motivée par une valuation non marchande pourrait maintenir la production. Or, les propriétaires n'étant que juridiquement liés au territoire via la propriété de l'entreprise, la probabilité d'une telle stratégie est faible. Il est prévu que le site de production soit reconverti en une structure d'accueil, alors que la commune est déjà suffisamment pourvue en places d'EMS. L'Association des soins coordonnés de la Riviera espère que la Fondation Partenaire Logement de Sion trouvera le moyen d'y installer des structures intermédiaires telles que des appartements protégés[463].

Un second exemple est celui de l'imprimerie Corbaz (Rieben, Rossel, 1980). Héritière de l'éditeur et du libraire de la place Benjamin Corbaz depuis 1782, elle a publié *Le Messager de Montreux* depuis sa création par Charles Corbaz en 1899. Elle se modernise durant l'entre-deux-guerres et imprime ensuite *Le Messager de Montreux* et la *Feuille d'Avis de Montreux* qui fusionnent pour créer le *Journal de Montreux*. Georges Corbaz collabore avec Fred Waefler, pionnier de la publicité horlogère, et imprime son *Journal suisse d'horlogerie*. En 1979, la S.A. de l'imprimerie Corbaz emploie 150 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 16 millions de francs. Le site de production, avenue des Planches, abrite notamment la rédaction de *La Presse Riviera-Chablais*. Il est aussi question de publication d'ouvrages, y compris concernant l'histoire de Montreux, comme par exemple ceux de Mettler (1979) ou König (1992). La S.A. est propriétaire de l'Imprimerie de la Plaine du Rhône, à Aigle, qui imprime notamment des ouvrages d'art et de valeur. En 2003, l'Imprimerie Corbaz est rachetée par Édipresse S.A.[464]. Tandis que les bâtiments sont progressivement désaffectés, la municipalité de Montreux espère un temps mobiliser ces terrains pour y construire son nouvel Hôtel de Ville[465]. Ce sont finalement des appartements (principalement des PPE [propriétés par étage],

463 Ismail M., « L'ex-usine d'argenterie Béard de Clarens renaîtra en EMS », in *24 Heures*, 7 janvier 2010.

464 Béda C., « Montreux tourne une page de son histoire industrielle », in *24 Heures*, 28 octobre 2011.

465 Le projet, estimé à 35 millions de francs, devait d'abord prendre place sur le site d'Etraz, un espace vert. Soutenu par 90 % du conseil communal et par la totalité des partis politiques, il a néanmoins été refusé via un référendum par la population en 2006 (Russier S., « Montreux n'aura pas son luxueux Hôtel de Ville », in *Le Temps*, 22 mai 2006).

soit six immeubles pour 86 logements[466]) qui ont été construits («Montreux-Harmony»). En raison de la concurrence ardue sur le marché de l'édition, et malgré un élargissement de son secteur d'action géographique et la diversification et le développement d'un secteur «haut de gamme», l'Imprimerie Corbaz n'a pas pu garder son indépendance, acquise en tant que partie prenante de la mise en scène territoriale. De plus, dans ce cas on constate que la commune – en plus du fait qu'elle désire investir dans un flamboyant hôtel de ville, édifice destiné à l'accueil de ses résidents s'il en est – trahit sa perte de maîtrise du foncier local, face à un groupe dont les intérêts à court terme font privilégier la valeur foncière du site sur sa valeur productive.

Depuis les années 1990, les mobilités quotidiennes (excursionnistes, pendulaires, *shoppers*) viennent s'ajouter aux présences de séjour traditionnelles. Ces formes de présences sont complémentaires: tandis que la présence résidentielle constitue un apport important en termes de revenus (via la vente du foncier et à travers l'imposition pour les résidents permanents), elle contribue aussi au mitage du territoire et exerce ainsi un impact négatif sur le paysage. Il est vrai que, dans un premier temps, ces investissements dans l'immobilier ont contribué à la sauvegarde de certains éléments de patrimoine industriel – c'est-à-dire les bâtiments Belle Époque principalement. Cet aspect a participé au maintien de la fréquentation excursionniste. Si cette dernière produit peu de revenus par comparaison avec du résidentiel, elle présente l'avantage de n'avoir qu'un très faible impact sur le patrimoine romantique (et industriel). De plus, la présence des excursionnistes contribue à maintenir l'image de «station touristique» de Montreux, en démultipliant les informations y relatives, à travers les interactions entre personnes et au niveau de la scène symbolique. Bien que sur l'ensemble de l'année Montreux soit fréquentée par des excursionnistes, l'été reste la saison principale pour ce type de présence, avec notamment le festival de jazz qui joue ici un rôle prépondérant. Durant les dernières décennies, la présence touristique traditionnelle baisse continuellement. Cependant elle persiste, restant centrée sur le haut de gamme. Les présences qui permettent son maintien dépendent du double effet de patrimonialisation qui a renforcé la valeur territoriale à long terme, de même que l'engagement d'investisseurs externes successifs. Il ne s'agit pas ici de condamner le développement de l'événementiel comme problématique dans la dynamique de mise en scène, qui porterait atteinte aux présences de séjour. Au contraire, la volonté des acteurs a probablement été de permettre le maintien d'infrastructures hôtelières (ainsi Claude Nobs avait défendu, durant les années 2000, le maintien de l'hôtel des Bains à Vernex, finalement détruit pour laisser la place à un immeuble résidentiel neuf).

La valeur territoriale durant les Trente Glorieuses dépendant de l'accumulation des transactions territoriales présentielles, les présences étaient la fin plutôt que le moyen d'atteindre des objectifs financiers. Ensuite, les activités présentielles on chuté

[466] Un 5,5 pièces sis dans les bâtiments de tête (mais pas en attique), est vendu à 2 090 000 fr. pour 177 m^2 de surface PPE, soit environ 12 000 fr. le m^2 équipé.

avec la disparition de nombreux hôtels, restaurants et commerces, et les prix du foncier ont grimpé. Cette situation ne peut pas être analysée comme les effets d'un pur déterminisme économique : en comparaison avec d'autres territoires (voir *infra* Zermatt), des marges de manœuvre au niveau local auraient pu être imaginées. Au contraire, les acteurs locaux ont contribué au développement de telles logiques à un niveau régional, voire national, notamment avec des politiques de moins-disant fiscal et une contribution à l'institutionnalisation des forfaits fiscaux. Le développement de ces pratiques complémentaires aux logiques entrepreneuriales a, dans un premier temps, alimenté la valeur territoriale dans un contexte de plus faibles mobilités, lorsque le développement des territoires était de manière générale moins sensible aux enjeux présentiels. Dans un second temps, la dépendance de la scène territoriale à ces pratiques d'attractivité des revenus est devenue problématique car ces dernières ne permettent pas le soutien nécessaire à la dynamique de mise en scène générant non seulement des revenus, mais surtout des activités.

Le Casino-Kursaal

L'idée de la construction du kursaal remonte à 1874[467]. En 1879, un comité est composé, dont font partie les hôteliers Faucherre (hôtel National, construit à Bon-Port en 1873-1874) et Chessex. Ce comité décide en 1880 d'acheter à 22 propriétaires des terrains viticoles, soit une surface de 6 000 m^2, pour 50 494 fr. (8,50 fr. le m^2). Dans le même temps est créée la S.A. du Kursaal. Les travaux, qui se montent à 114 000 fr., sont effectués par les frères Chaudet dont l'entreprise est à Clarens. L'inauguration a lieu en novembre 1881, et le prix d'entrée est alors de 20 fr. par couple.

À la suite de problèmes de gestion de la part des gérants, un comité prend en main directement la conduite de l'établissement. Celui-ci n'aurait, sans doute, pas pu être directement rentable, étant donné l'interdiction des « maisons de jeu » (établissements entièrement dédiés aux jeux d'argent) depuis la Constitution de 1874, et qui avait notamment causé la fermeture du très prospère casino de Saxon en Valais. Grâce à une gestion plus parcimonieuse sans doute, et peut-être à une appréciation souple des limitations des jeux dans ce type d'établissement hybride, les années suivantes la situation s'améliore, avec notamment en 1885 un résultat bénéficiaire de 6 833 fr. (33 080 fr. de recettes pour 26 247 fr. de dépenses). Une large partie des dépenses est consacrée à l'orchestre (un chef et quatorze musiciens engagés en 1884 pour 26 000 fr.). Dès 1887, une kurtaxe est instaurée (taxe à la semaine, entre 1 et 2,50 fr. selon la classe et la distance

[467] Mayer A., *Historique du Casino de Montreux*, PP 192, Archives de Montreux.

de l'hôtel) pour subvenir aux «*frais considérables occasionnés par l'entretien d'un très bon orchestre dont les concerts journaliers sont de plus en plus appréciés*»[468], une taxe de séjour qui va perdurer.

Contrairement aux chemins de fer, le kursaal a l'avantage d'être une infrastructure dont la fonction n'a pas particulièrement évolué depuis le tournant du siècle. Cependant, cette structure est confrontée à des restrictions juridiques. En plus de la baisse de la fréquentation générale, cela va mener l'établissement à connaître de nombreuses difficultés durant l'entre-deux-guerres. La pratique des jeux suscite, tout d'abord, un débat politique qui aboutira à l'adoption d'un texte en votation populaire interdisant les jeux dans les kursaals en 1920. Bien que l'interdiction entre en vigueur en 1925, le kursaal[469] de Montreux boucle cette année-là son exercice sur un déficit de 38 854 fr. Depuis 1914, le déficit cumulé se monte à 221 838 fr. Afin d'y remédier, le CA réduit le nombre de musiciens, de concerts, et diminue de moitié sa cotisation à la société de développement. Les problèmes financiers du kursaal résultent non seulement de l'exploitation de l'établissement lui-même, mais aussi du golf dont la société est propriétaire, et qui pèse lourd dans les comptes. Il finira par être vendu à l'office du tourisme en 1943, pour 120 248 fr. Acquis avant 1914, le golf est un exemple des héritages de la Belle Époque qui lors de leur création étaient financièrement gérables, mais qui peuvent contribuer à détériorer une situation tout entière quand la période est plus difficile. De plus, comme c'est le cas pour les chemins de fer, une infrastructure comme le golf nécessite des investissements permanents pour maintenir la qualité du site. Depuis son rachat, 600 000 fr. ont été investis dans le golf par l'administration du kursaal. À plusieurs reprises, le CA souhaite le vendre, notamment en 1925, pour 220 000 fr. Mais, finalement, en 1930, le CA décide d'acheter de nouveaux terrains pour agrandir le golf et le porter de 9 à 18 trous, le tout pour 80 000 fr. Vraisemblablement en l'absence d'offres de rachat, malgré les déficits mais conscients de la valeur de cette infrastructure dans la construction du marché de la station, les administrateurs sont contraints d'investir. Avec la crise, la situation se dégrade pourtant encore : en 1932 le kursaal est fermé en hiver, et les coupons ne sont pas payés.

Différents projets sont envisagés[470] en 1959 (de 1,6 à 4,5 millions de francs), de même qu'une reconstruction totale du bâtiment (7,6 millions de francs).

---

468 Dubochet J., *Notice sur Montreux*, 1896, p. 17, CFV Adoc 2.1/281, Archives de Montreux.
469 Mayer A., *Historique du Casino de Montreux*, PP 192, Archives de Montreux.
470 Procès-verbal de séance de la commission restreinte pour la modernisation de l'équipement touristique et sportif de la Ville de Montreux du 13 janvier 1959, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

C'est finalement en mars 1961[471] que la commission plénière de la Fondation se prononce pour la rénovation du casino et délègue ses pouvoirs à une commission restreinte chargée d'étudier le projet en détail. La dépense prévue est de 4 400 000 fr.[472]. C'est une dépense majeure au regard des deux précédentes qui ensemble atteignaient 1 million de francs. Les travaux sont réalisés en deux étapes (et terminés en 1964): en premier lieu, une «*rénovation des secteurs productifs*»[473], soit le dancing, la terrasse et la salle de jeux, puis dans un deuxième temps, la salle de théâtre, l'entrée et les façades, ainsi que le hall et le tea-room. Il s'agit donc prioritairement de faire en sorte que l'exploitation de l'établissement puisse se poursuivre au mieux sans intervention de financements extérieurs. Un parking d'une capacité de 50 places est également construit à proximité. Tout comme les travaux de la grande salle du Pavillon et de la piscine, le financement est supporté en partie par des fonds publics, soit pour un tiers par la taxe de séjour, un tiers par les municipalités et un tiers par la Société du Casino-Kursaal S.A. Ce travail de rénovation a un impact positif immédiat, puisque le dancing Le Lido, auquel 150 000 fr. du budget sont consacrés, est amorti dès 1963[474].

Pendant un concert de Franck Zappa, le 4 décembre 1971, un incendie détruit complètement le bâtiment. Dans un premier temps, c'est le Pavillon des sports du Palace – alors occupé par le Strob-Club – qui est réquisitionné pour y installer des salles de jeu et un night-club, jusqu'en 1975[475]. Pendant ce temps, le casino est reconstruit, pour un coût budgété en 1972 à 20 millions de francs, mais pour un total qui se monte en 1976 à 30,7 millions de francs. Sous l'effet de la bonne conjoncture, le projet prend alors grande allure, mais les difficultés financières se profilent rapidement, en raison également de manquements dans la gestion de l'établissement. Les pouvoirs publics sont sollicités en 1977, les communes devant garantir l'amortissement d'un prêt de 3 millions de francs qui serait contracté par la Société du Casino-Kursaal SA, ainsi que l'intéressement à l'augmentation du capital-actions[476] (Miéville, 1977). Sans l'apport communal qui se monte à 4 400 000 fr., la société ne pourrait faire face à ses obligations, laissant les créanciers bancaires en position de force pour la reprise de l'établissement. C'est finalement ce scénario qui devient effectif, à

---

471 Procès-verbal de séance de la commission plénière pour la modernisation de l'équipement touristique et sportif de la Ville de Montreux du 8 mars 1961, Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960, Archives de Montreux.

472 Le prêt est dans ce cas accordé par l'UBS (Mayer A., *Historique du Casino de Montreux,* p PP 192, Archives de Montreux).

473 Mayer A., *Historique du Casino de Montreux,* PP 192, Archives de Montreux.

474 Mayer A., *Historique du Casino…*

475 Guhl C., «La Riviera perd sa boîte la plus kitsch», in *Gazette de Lausanne,* 13 janvier 1994, p. 17.

476 Miéville D. S., «Porte ouverte à l'aide publique au casino de Montreux», in *Gazette de Lausanne,* 28 juin 1977, p. 32.

la suite du refus en votation populaire de cet apport communal. Les créanciers bancaires proposent en effet un plan d'assainissement financier de la Société du Casino-Kursaal en 1978 : la part des pouvoirs publics passe de 53,1 % à 4,7 %. Il faut souligner ici que le plan proposé sauve littéralement l'établissement en tant qu'élément de la scène territoriale, car les établissements bancaires auraient eu, à ce moment-là, la possibilité de s'en séparer, et de récupérer la valeur immobilière du site. Cette démarche est à souligner dans la mesure où elle signifie que les banques sont encore favorables au maintien d'activités présentielles, selon la même logique, semble-t-il, que celle qui prévalait durant l'entre-deux-guerres : les engagements dans d'autres dimensions de la scène territoriale les encouragent certainement à soutenir l'ensemble de celle-ci.

À partir de ce moment, la Maison des Congrès ne bénéficie plus de l'apport direct des recettes du casino[477]. L'autre conséquence est la moins-value subie par les actions de la société. Pour les actionnaires comme la Fondation, la perte se monte à 145 653,28 fr.[478]. En 1985, la commune de Montreux, au bénéfice d'un droit de préemption, envisage de se réapproprier ses parts du Casino-Kursaal, les banques propriétaires du capital désirant se défaire des leurs (81 %). L'ensemble de la propriété est estimé alors à 20 millions de francs[479]. Finalement, la Ville ne se porte acquéreur de 15 % du capital-actions de la société qu'en 1989[480], tandis que la majorité des actions ont vraisemblablement été acquises entre-temps par Montreux-Palace S.A. qui se profilait déjà en 1985, et était précédemment exploitant des établissements du casino[481].

Les jeux étant alors strictement règlementés, les comptes se trouvent dans le rouge en 1991[482]. À la demande de la Société du Casino-Kursaal, le Conseil d'État modifie alors un arrêté de 1990, faisant passer les gains maximum de 50 fr. à 500 fr.[483]. En 1993, le Conseil d'État intervient à nouveau pour permettre l'exploitation de 150 machines à sous supplémentaires, et pour autoriser l'augmentation du paiement maximal de 100 fr. à 500 fr. la mise. L'enjeu du casino dans la scène territoriale concerne alors non seulement les responsables politiques locaux, mais également cantonaux ; la fréquentation d'infrastructures présentielles est toujours de mise aux différents échelons politiques. À cette date,

---

477 « La Ville de Montreux cède le casino aux créanciers bancaires », in *Gazette de Lausanne*, 12 mai 1978, p. 3.

478 Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1978, AA Mtx 1978, Archives de Montreux.

479 « Montreux : casino à vendre », in *Journal de Genève,* 22 avril 1986, p. 14.

480 « Le Casino dans les chiffres rouges », in *Journal de Genève,* 7 juin 1991, p. 35.

481 « À vendre : le casino de Montreux », in *Journal de Genève,* 26 septembre 1985, p. 25. La société du Palace exploite l'établissement jusqu'en 2001, date de sa revente au groupe Barrière (voir *infra*).

482 « Le Casino dans les chiffres rouges », in *Journal de Genève,* 7 juin 1991, p. 35.

483 « Gains plus importants à Montreux », in *Gazette de Lausanne,* 16 octobre 1991, p. 26.

la commune est alors propriétaire de 19 % des actions, Montreux-Palace S.A. de 36 % (la société d'exploitation est en revanche propriété à 100 % de Montreux-Palace S.A.), et l'établissement affiche chaque année un déficit. Ses responsables attendent alors déjà la nouvelle loi sur les maisons de jeu, prévue pour 1996. Malgré ses mauvais résultats[484], la perspective du retour des grands jeux encourage le président de la société d'exploitation, Jean-Jacques Cevey, à croire au potentiel d'attractivité du casino[485]. La présence de Montreux-Palace S.A. dans le capital-actions de cette société déficitaire est également remarquable ; comme les banques anciennement actionnaires majoritaires, le Palace a intérêt à maintenir cette infrastructure, même à perte, en tant qu'aménité. Il en va différemment au début des années 2000, lorsque la législation sur les jeux s'assouplit : l'établissement promet non seulement d'être rentable, mais de dégager des bénéfices.

En février 2001, le groupe français Lucien Barrière devient le nouvel actionnaire majoritaire du casino de Montreux en rachetant 69,3 % de parts de Montreux-Palace SA. Il est question de 30 millions de francs d'investissements pour le groupe Barrière, dans la perspective de l'attribution d'une nouvelle concession par le Conseil fédéral (via la commission fédérale des maisons de jeu) qui souhaite ainsi éviter la fuite de centaines de millions dépensés dans les casinos étrangers par les Suisses. La commune de Montreux reste propriétaire de 17 % des actions, le solde étant réparti entre petits actionnaires ne dépassant pas 5 % chacun. L'objectif du groupe est de développer non seulement le secteur du jeu, mais également la restauration et l'évènementiel. Il est question que le personnel passe ainsi de 85 à 200 personnes[486].

À l'heure des débats pour l'attribution des concessions pour les casinos, dans les kursaals existants (seuls les machines à sous et le jeu de la boule sont autorisés depuis 1993), les sociétés étrangères sont mobilisées par les maisons suisses en tant que partenaires : leurs compétences sont indispensables (croupiers, chefs de table, superviseurs nécessitent des formations spécifiques inexistantes en Suisse, et plusieurs années d'expérience)[487]. Dans le canton de Vaud, la compétition pour l'attribution de la patente A[488] a lieu entre Lausanne et Montreux. La seconde revendique ses « cent ans de tradition », ainsi que son

---

[484] En 1993, à la suite de l'inauguration de l'Auditorium Stravinsky, le casino perd l'organisation de certains concerts du MJF. Il propose l'organisation d'un festival « Montreux Dance Sensation » au mois de juillet, interdit par la commune, « pour des raisons d'ordre public et notamment de prévention de la toxicomanie » (« Le casino de Montreux critique les autorités », in *Journal de Genève*, 10 juillet 1993, p. 15).

[485] Mévaux, M.-F., « Le Casino sauve la mise en attendant les grands jeux », in *Gazette de Lausanne*, 29 septembre 1993, p. 20.

[486] Busslinger L., « La tradition, point fort de Montreux », in *Le Temps*, 25 septembre 2001.

[487] Busslinger L., « Sans partenaire étranger, pas de salut en Suisse », in *Le Temps*, 16 juin 2001.

[488] Mises et nombre de machines à sous illimités (Busslinger L., « Le groupe Barrière joue Montreux à coup sûr », in *Le Temps*, 28 août 2001).

partenariat avec le groupe Barrière[489]. Les négociations menées avec le groupe avant l'attribution des patentes ont permis de renforcer le dossier de Montreux, mais aussi à Barrière d'assurer ses risques de pertes en cas de non-attribution du précieux sésame : si une patente B[490] était attribuée et ne permettait pas d'assurer la rentabilité de l'établissement, Montreux-Palace S.A. (l'ancien propriétaire, c'est-à-dire à l'époque SairGroup) s'en trouverait à nouveau propriétaire. De plus, le dossier montreusien oppose aux arguments d'une gestion d'utilité publique lausannoise (le casino d'Ouchy serait géré par la Romande des Jeux) la création par le groupe Barrière d'une fondation. Celle-ci a pour but la redistribution de 2,7 millions de francs par an dans la région (« *le bassin de la clientèle du casino, donc au niveau romand* »), dans les domaines de la culture, de l'action sociale, du sport et du tourisme[491]. Finalement, Montreux, comme les stations grisonnes et valaisannes (Crans-Montana), sont les gagnantes de cette distribution fédérale, au détriment des grands centres comme Zurich, Lausanne et Genève[492]. Conformément aux attentes, le groupe Lucien Barrière investit plus de 30 millions de francs dans le projet de rénovation du bâtiment. Il s'agit de redonner de l'allure à un édifice peu emblématique construit après l'incendie du bâtiment Belle Époque en 1971 : amélioration des extérieurs, attribution de la grande salle au jeu (anciennement pour les concerts), maintien du studio de musique « Mountain Studio »[493] et décoration « jazz », salle de banquet à l'étage, restaurant gastronomique[494]. L'établissement ouvre finalement ses portes à l'été 2003, après 42 millions de francs d'investissement, employant 30 spécialistes venus de France parmi les 160 employés (220 prévus en saison). Le directeur, Gilles Meillet, vient lui du casino de La Baule[495]. Avec ce nouvel actionnaire majoritaire, Montreux bénéficie certes d'un savoir-faire spécifique et utile à la scène territoriale dans son ensemble, mais comparativement au début de la période, les acteurs locaux ont perdu de leur influence sur cette infrastructure et ne profitent pas des éventuels bénéfices directs pouvant être réinvestis localement. Le casino ne sert désormais qu'indirectement les intérêts de la scène territoriale, et directement ceux d'un groupe international.

---

489 Roulet Y., « Deauville, un exemple pour Montreux », in *Le Temps*, 13 juillet 2001.

490 Mises plafonnées, trois types de jeu de table et 150 machines à sous (Busslinger L., « Le groupe Barrière joue Montreux à coup sûr », in *Le Temps*, 28 août 2001).

491 Dufour N., « Deux nouvelles fondations privées font irruption dans le paysage culturel suisse », in *Le Temps*, 10 décembre 2002.

492 Busslinger L., « En sélectionnant les casinos, la Confédération s'octroie la part du lion sans craindre les cantons », in *Le Temps*, 26 octobre 2001.

493 La Fondation Casino Barrière envisage actuellement de relancer le studio (source : entretien).

494 Busslinger L., « Ambitieux, le groupe Barrière dévoile ce que sera le futur casino de Montreux », in *Le Temps*, 10 avril 2002.

495 Busslinger L., « Seul vainqueur romand de la course aux concessions A, le casino de Montreux rouvre ses portes lundi », in *Le Temps*, 21 février 2003.

8.3. Zermatt

8.3.1. xixe siècle : mobilités canalisées via la rivalité structurante entre Seiler et la bourgeoisie

Contrairement à d'autres montagnes déjà emblématiques de l'arc alpin, tel le Mont-Blanc ou la Jungfrau, le Cervin n'est pas visible depuis un centre urbain, et est encore complètement méconnu jusqu'au tournant du xixe siècle (Gos, 1923). La région est habitée et parcourue par des Hauts-Valaisans et des Italiens, passant d'un côté ou de l'autre du col du Théodule, entre le Cervin et le Breithorn, franchi au xvie siècle (Flückiger-Seiler, 2001). En raison de l'enclavement de Zermatt au fond de la vallée St-Nicolas, les échanges avec les habitants du versant italien du col du Théodule n'étaient pas moins fréquents que les échanges avec les Valaisans, d'abord pour des raisons de commerce, puis pour l'alpinisme et le ski (Bini *et al.*, 1988, p. 225). Vainqueur du Mont-Blanc et passant précisément par le Col du Théodule, Horace-Benédict de Saussure aiguise la curiosité de ses nombreux lecteurs européens en parlant du Cervin dans le récit de son *Voyage dans les Alpes*.

Les premières présences d'étrangers séjournant à Zermatt concernent essentiellement des curieux de géologie et de météorologie tels que de Saussure. L'intérêt pour le Cervin en tant qu'élément paysager, puis pour sa conquête naît plus tard, entre les années 1830 et 1850. Les premiers acteurs s'engageant dans l'accueil des étrangers sur place sont des externes : Clemenz, puis Seiler. Avocat et notaire, Joseph Anton Clemenz n'est pas issu de la bourgeoisie de Zermatt, mais de Viège (Giroud, 2005). Pour les habitants du village, cette distance géographique fait de Clemenz un étranger au même titre que les Britanniques, qui constituent l'essentiel de la clientèle d'alors (60 % des arrivées durant les années 1850) (Anthamatten, 1982). Le tourisme est au xixe siècle considéré comme « *une industrie tenue par des étrangers pour les étrangers* » (Antonietti, 2000, p. 52). Il en va de même avec le second et principal pionnier de l'hôtellerie à Zermatt : Alexandre Seiler.

Alexandre Seiler est un commerçant – auparavant marchand de savon à Sion – et souhaite développer le tourisme à Zermatt, un projet que ne partagent alors pas les Zermattois. Avec son entreprise rapidement florissante, Seiler est un acteur central dans le processus de développement. La figure 103 présente les bénéfices taxés, après déductions, des hôtels Seiler, entre 1865 et 1920. Si on observe une hausse en 1874, elle n'est pas nécessairement due à une rapide augmentation du bénéfice de l'entreprise cette année-là, mais reflète principalement l'augmentation de l'imposition qui est alors décidée. Autrement dit, la courbe des bénéfices taxés reste stable jusqu'aux années 1890. C'est à cette période que la première génération cède l'entreprise à la suivante. La première génération Seiler a multiplié les contrats de gérance (le Riffelhaus, le Zermatterhof en 1879, le Schwarzsee en 1890, le Gornergrat Belvédère en 1895) et acheté ou construit d'autres hôtels : le Mont-Cervin en 1867, le Riffelalp en 1884. La seconde génération étend l'entreprise (le Buffet de la Gare en

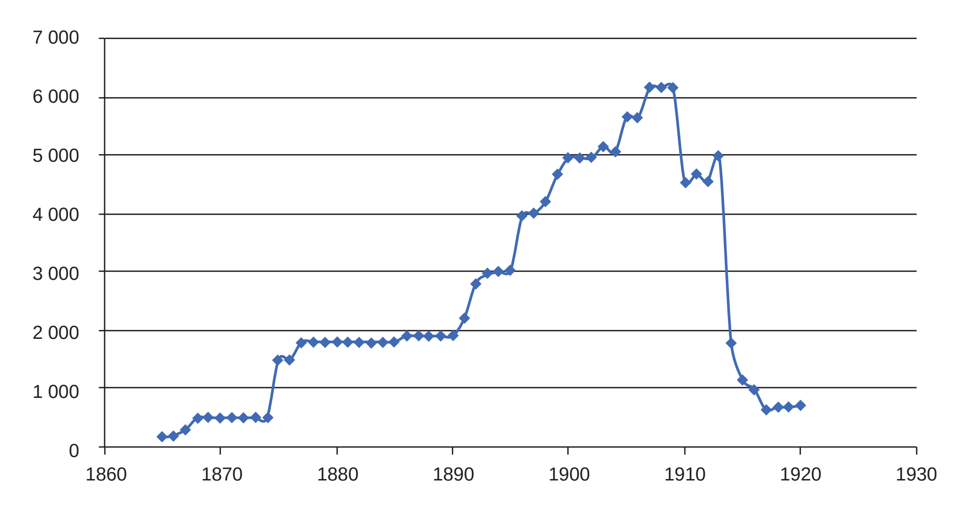


Figure 103. Bénéfices taxés, après déductions, des hôtels Seiler, entre 1865 et 1920 (en francs). Source : Taxes industrielles, Archives de l'État du Valais, Sion.

1891, le Victoria & Angleterre en 1904, agrandi de 100 chambres entre 1905 et 1908 [Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000]).

Face à Seiler, la bourgeoisie locale réagit via trois de ses membres, Joseph Ruden, Matthias Welschen et Joseph Kronig (tous trois ecclésiastiques[496]) qui construisent une auberge de 18 lits au Riffelberg (Anthamatten, 1991). Cependant, les compétences de gestion de cet hôtel manquent aux bourgeois locaux et c'est Seiler, dès l'ouverture, qui exploite l'établissement. Pour Seiler et pour la bourgeoisie, le modèle d'affaire de la séparation de l'exploitation et de la propriété est positif : elle limite les risques de chacun des acteurs qui sont complémentaires. Dès les premières années du développement touristique de Zermatt, une relation concurrentielle mais complémentaire naît entre la bourgeoisie et Seiler. Cette relation structure durablement l'offre à Zermatt. Propriétaire d'hôtels mais ne les exploitant pas dans un premier temps, la bourgeoisie

[496] Il n'est pas surprenant que l'Église, institution dont les membres sont mobiles, soit concernée au premier chef par les mobilités des personnes, mais ne développe pas de projet entrepreneurial pour autant. Si l'évêque de Sion se plaint dans une lettre que les règles religieuses ne sont pas respectées à Zermatt (les jeûnes et la présence aux offices [Antonietti, 2000]), le curé de Zermatt tente d'en négocier un assouplissement, compte tenu des obligations des guides envers la clientèle. Finalement, ces négociations aboutissent notamment à l'établissement d'un horaire plus matinal pour les messes. Comme le souligne Antonietti (2000), cette obligation de se rendre à la messe pour les guides avant le départ pour les sommets devient plus tard une spécificité. En effet, cette particularité zermattoise ayant trait à la tradition (religieuse), elle renforce encore l'état d'esprit traditionnel et conservateur des locaux, et contribue indirectement à distinguer la scène territoriale au regard de la concurrence (Antonietti, 2000, p. 64) (voir *infra*). Un autre compromis vis-à-vis de la religion peut être souligné. Depuis 1970 (avec un règlement édicté en 1984), l'exploitation des commerces est autorisée le dimanche et les jours de fête de 8 h à 12 h et de 16 h à 19 h en hiver, et de 14 h à 18h30 en été. Hors saison, il y a fermeture, exception faite pour les bazars, les magasins de sport et les kiosques. (« L'assemblée primaire prend d'importantes décisions », in *Le Nouvelliste*, 23 janvier 1987, p. 37)

est impliquée dans l'expansion de l'économie touristique à Zermatt. Ce rapport va sans doute conduire à un état d'esprit de la population réfractaire à l'idée de l'économie touristique et aux transformations sociétales que la présence d'externes induit dans le village, tandis qu'elle tirera indirectement de plus en plus ses revenus de cette activité, en particulier en ce qui concerne les guides au niveau des particuliers, mais également au niveau de la bourgeoisie : son action est commune (via la construction du Riffelhaus, puis du Zermatterhof), et les bourgeois s'investissent individuellement en tant qu'hôteliers privés, instrumentalisant leur qualité de bourgeois, non sans poursuivre la défense idéologique de la propriété zermattoise.



Figure 104. Publicité pour les hôtels Seiler, après 1904 (à la suite du rachat de l'hôtel d'Angleterre, devenu Victoria, en bas à droite). Source : Rébuffat (1983).

Si, dans un premier temps, avec l'hôtel Monte Rosa, il semble plutôt se satisfaire d'une demande spécifique et peu importante quantitativement parlant (les premiers curieux de géologie et de botanique qui auparavant logeaient chez le Dr Lauber), Seiler développe très rapidement ses établissements. En tant que commerçant de la plaine, polyglotte, Seiler met en scène le patrimoine romantique via ses hôtels, en restant proche des praticiens de l'alpinisme, tout en répondant aux attentes des simples curieux, et plus tard de la clientèle mondaine. Cette double fréquentation contribue d'ailleurs à la réputation des hôtels Seiler : « *Les bons clubistes descendent toujours au Mont-Rose !* » (Christen, 1918, p. 59). De plus, et dans le même temps, sa propre réputation d'hôtelier est considérable : « *Sa notoriété était devenue presque européenne. On parlait de lui dans le Times, Whymper, vainqueur du Cervin, avait*

fait plus pour la réputation du père Seiler que toute la publicité du monde.»[497] Le changement de génération durant les années 1890 coïncide avec une évolution plus générale de la dynamique du tourisme en Suisse – qui sort de la crise des années 1870 (Humair, 2011c) et qui se dessine un profil éminemment dynamique d'un point de vue financier (partie II, chapitre 4, point 4.3.). À ce titre, le pragmatisme de Seiler père et son potentiel d'expansion commerciale au sein de la scène territoriale est poursuivi et dépassé par ses successeurs.

En comparaison avec d'autres hôtels (Zermatt et Finhaut, figure 105), on constate les différences entre les types d'établissement existant à Zermatt et à Finhaut. L'hôtel de la Poste à Zermatt est un établissement comparable à l'hôtel du Mont-Blanc à Finhaut. Comme celui-ci, l'hôtel de la Poste ne bénéficie pas de la situation de l'hôtel Suisse au Châtelard (en fond de vallée sur la ligne de chemin de fer). L'hôtel de la Poste ne fait pas partie d'une société, mais est une affaire familiale. Il passe d'ailleurs par différents propriétaires. L'hôtel Suisse est un important établissement à Finhaut. Si, dans un premier temps, les montants des taxes payées par Vouilloz sont proches de ceux du Monte Rosa, on constate pour celui-ci que les taxes progressent de manière importante à partir des années 1880.

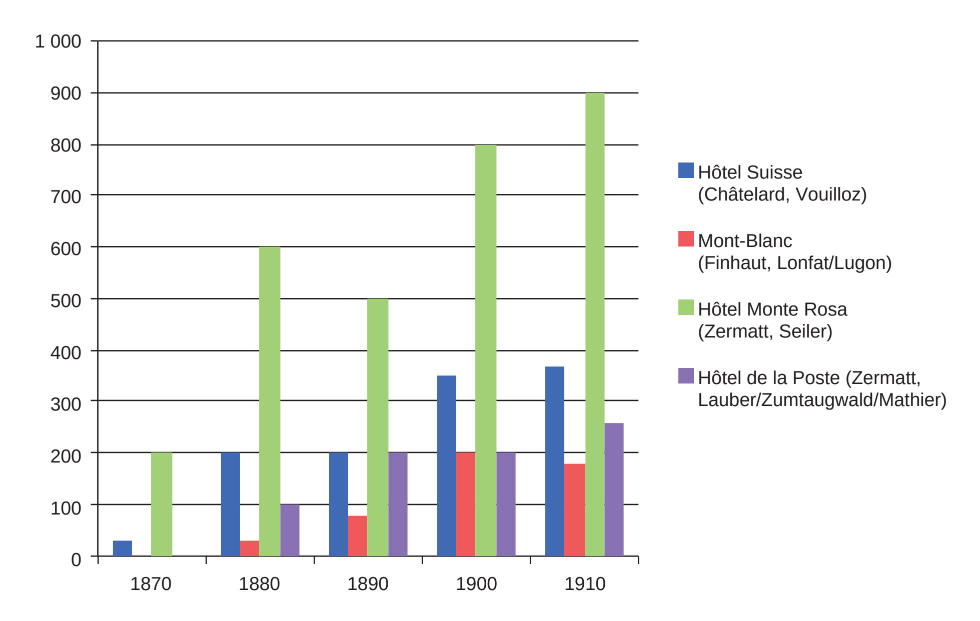


Figure 105. Comparaison d'établissements Finhaut-Zermatt. Bénéfices taxés des hôtels Suisse et Mont-Blanc (Finhaut) et Monte Rosa et Poste (Zermatt), en 1870, 1880, 1890, 1900 et 1910. Source : Taxes industrielles, Archives de l'État du Valais, Archives de Finhaut.

[497] Grellet P., « Alexandre II », in *Gazette de Lausanne*, 27 décembre 1945, p. 1.

Comme à Finhaut, la mise en commun à Zermatt des intérêts à travers des structures institutionnelles propres à l'économie de marché n'est pas une réalité au XIXe siècle. L'institution de la bourgeoisie suffit aux acteurs locaux, et Seiler de son côté structure sa propre organisation via sa société. La première société de développement à Zermatt est créée en 1898[498], soit dix ans après la création de la Société des maîtres d'hôtels de la vallée du Rhône et de Chamonix en 1879 – dont Seiler a été le premier président – et sept ans après la mort de ce dernier.

Comme l'indique l'intérêt que Seiler lui porte, l'alpinisme à Zermatt est une activité fondamentale : d'une part, elle entraîne une importante proportion des nuitées durant la première partie du développement et crée du travail pour les guides et d'autre part, elle suscite une importante curiosité de la part des non-alpinistes. Les premiers sommets de 4 000 m d'altitude sont vaincus dès 1813, le Breithorn, à proximité du Petit-Cervin et du col de Théodule, puis surtout le Mont Rose en 1855. Mais c'est le Cervin qui provoque de très importantes retombées médiatiques. Une véritable légende se construit au fil des événements survenus entre 1857 et 1865. Rétrospectivement, les dates de ces Premières [ascensions] n'évoquent pas d'exploit particulier. Cependant, il est important de se remettre dans le contexte de l'époque, et de réaliser l'exploit que constitue en 1865 la Première du Cervin, réalisée plus de 45 ans après celle du Breithorn, par l'anglais Edouard Whymper (partie II, chapitre 5, point 5.2.2., encadré « Le Cervin, l'alpinisme et les guides ») et 10 ans après celle du Mont Rose.

Les guides participent aux exploits, mais restent à l'ombre des touristes, et sont donc « immobiles », médiatiquement parlant. Acteurs de l'économie de marché, ils se revendiquent d'une identité relevant de l'économie millénaire. Ainsi, Rudolf Taugwalder, après son accident dans les Andes, refuse de pratiquer une « basse » activité marchande, mais finit par trouver un moyen de valoriser économiquement son expérience de guide, malgré son handicap, et de contribuer ainsi à la mise en scène territoriale. Ainsi son fils Hannes raconte : « *Lorsque mon père revint de sa dernière expédition aux Andes avec des membres gelés, le Conseil de la bourgeoisie voulut lui céder, sur la place du village, un coin du jardin de l'hôtel. On lui conseillait d'installer un magasin de souvenirs, pour assurer à nouveau un revenu à sa famille. Il ressentit cette offre comme une provocation incompréhensible. "Que croyez-vous donc ? s'indignait-il contre les conseillers, je n'ai pas une âme de boutiquier !"* » (Taugwalder, 1989, p. 161). L'alpinisme en revanche (ou en l'occurrence les récits à propos de l'alpinisme) est une pratique commerciale acceptable : « *Le boutiquier est, lui, carrément, un agent de l'économie de marché. Ou il vend ce qu'il fabrique, et c'est un artisan boutiquier ; ou il vend ce que d'autres ont produit, il est dès lors à l'étage des marchands. La boutique, toujours ouverte, a l'avantage d'offrir un échange continu, alors que le marché se tient un ou deux jours par semaine. Plus encore, la boutique, c'est l'échange assorti du crédit, car le boutiquier*

[498] *Journal et liste des étrangers de Zermatt*, n° 20, 1er octobre 1900.

reçoit sa marchandise à crédit, il la vend à crédit. Ici, toute séquence de dettes et créances se tend à travers l'échange» (Braudel, 1985, p. 24). Hormis quelques guides admis dans le «*cercle privilégié*» des Seiler (Antonietti, 2000, p. 85) (comme par exemple Augustin Gentinetta [1860-1920] ou de Glis, qui avait épousé l'une des filles de Peter Taugwalder fils), la plupart des guides zermattois ne fraternisent que le temps des ascensions avec les étrangers. La plupart sont issus de la bourgeoisie, et pratiquent leur activité de guide à temps partiel, maintenant une exploitation agricole et/ou hôtelière de petite importance.

8.3.2. Entre-deux-guerres: développement par complexification et inscription dans de nouvelles mobilités

En 1929, un changement fondamental survient dans la dynamique de mise en scène avec le début de l'exploitation du chemin de fer Viège-Zermatt en hiver. Depuis le début de l'exploitation en 1891, il ne circule qu'en été. Il y a donc un quadruplement (sur l'année) du potentiel de l'accessibilité du territoire. Le fait que la présence de touristes passe de quelques semaines à de nombreux mois au milieu de l'entre-deux-guerres démultiplie les transactions réalisées. Les diverses mobilités sont plus intenses, mais institutionnellement et culturellement la scène territoriale présente une forte inertie.

En ce qui concerne la complexification, par rapport à la situation antérieure à 1914, les transactions marchandes entre locaux se développent pendant l'entre-deux-guerres sous l'effet de l'augmentation générale des mobilités. De plus, dans la mesure où, avec l'évolution du contexte socio-économique au niveau international entre 1914 et 1945 (partie I, chapitre 3, point 3.2.), les flux exportateurs touristiques diminuent fortement, la consommation locale prend une part grandissante. On constate en effet une importance croissante des commerces entre 1913 et 1920 (figure 106). La diversification concerne également les acteurs qui n'étaient traditionnellement impliqués que dans la fourniture de biens et de services exportateurs, comme la famille Seiler qui paie en 1920 une taxe pour une boucherie. Le phénomène de diversification dépend certes principalement des flux exportateurs, mais plus uniquement. Avec l'évolution de l'accessibilité, les flux entrants sont de plus en plus importants, mais les flux sortants restent limités. Cet effet a une importance fondamentale non seulement d'un point de vue monétaire, mais également symbolique sur le long terme, avec une population locale qui reste présente, s'identifie fortement au territoire et participe à son développement.

De manière générale à partir des années 1920, des commerces indéterminés (*Handlung*, bazar) sont mentionnés au registre de la taxe industrielle, ainsi que des commerces spécialisés (articles de sports, cordonneries, coiffeur, optique, broderie, photo, fleuriste, librairie). L'étendue de l'économie de marché s'observe à travers celle des contribuables soumis à l'impôt industriel: charpentiers, couturiers, scieurs, médecin, instituteurs, postiers, facteur, opérateur du télégraphe, gardes-frontières, chef de dépôt, imprimeur. Les employés du Gornergratbahn figurent également au registre de l'impôt industriel: on compte 12 employés en 1926.

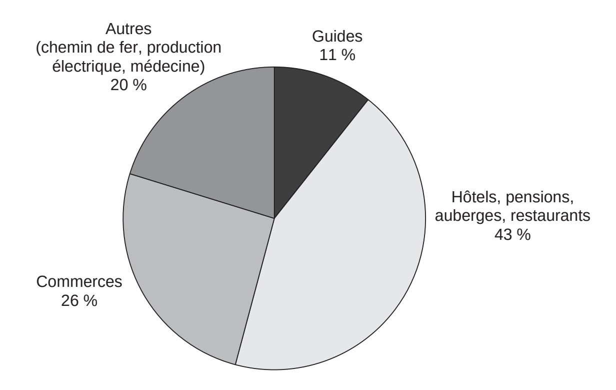


Figure 106. Répartition des bénéfices taxés sur l'ensemble de la commune de Zermatt, en 1920. Source : Taxes industrielles, Archives de l'État du Valais, Sion.

La situation à Zermatt en 1920 est semblable à la situation de l'ensemble du district du point de vue de l'importance du secteur primaire. Par rapport au district, le secteur tertiaire est plus important, mais il ne représente que 25 % de l'ensemble des personnes occupées en 1920 : tous les locaux ne sont pas dépendants du tourisme au niveau de l'emploi. Contrairement à d'autres régions en Suisse, la crise de l'entre-deux-guerres n'a pas pour conséquence une « crise sociale » avec un chômage accru.

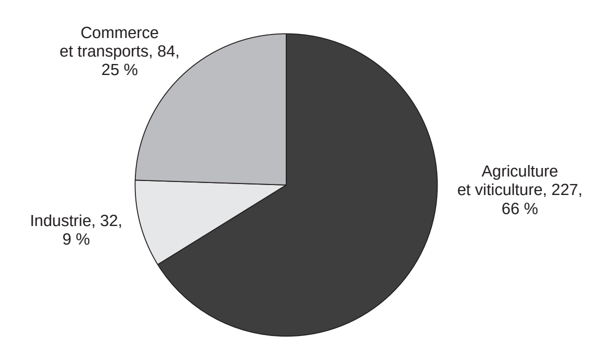


Figure 107. Personnes ayant une activité économique à Zermatt en 1920 (excepté le personnel et les pensionnaires d'établissements). Source : Recensement de la population 1920, OFS.

Outre les touristes, les personnes présentes recensées sont exclusivement originaires de la localité (les natifs de la commune et du Valais représentent 98 % de la population en 1920, 96 % en 1930 et 94 % en 1941 [OFS, Recensements de la population]). La baisse du nombre d'habitants observée entre 1910 et 1920 est sans doute le fait de locaux s'expatriant, ne trouvant pas (ou ne désirant pas trouver) de débouché professionnel dans l'hôtellerie, comme on a pu le voir avec l'exemple de Rudolf Taugwalder. La

situation, notamment durant les conflits mondiaux, évolue rapidement. «*Pour vivre, les guides des deux versants faisaient un peu de contrebande;* [Carrellino, guide fameux de Valtournenche] *était un vrai spécialiste. Nous nous échangions des sacs de farine et de maïs, de riz, de sel et de tabac*» (Bini *et al.*, 1988, p. 216-217).

Dans un premier temps, l'activité agricole reste importante, surtout parce qu'elle permet d'être exercée à temps partiel, pour les hommes, sans compter sur le travail systématique de l'ensemble de la famille. Cette situation est rendue possible car l'agriculture évolue désormais elle-même selon les impératifs de l'économie de marché. Ainsi, un commentateur relève en 1932: «*Depuis quelques années et grâce à l'association des propriétaires, le bétail bovin a changé du tout au tout, soit comme aspect, soit comme rendement. Au lieu des petites vaches, dites valaisannes, au manteau foncé, aux tétines grêles, d'un minime rendement en lait et de peu de poids à l'abattage, on ne voit guère maintenant que de belles bêtes tachetées froment, se rapprochant de la Vaudoise à Jean François, sauf le troupeau Seiler, formé de 17 ou 19 superbes Concoises.*»[499]

On observe une disjonction progressive entre les impératifs de l'économie de marché auquels nul acteur ne peut désormais échapper, et les institutions, les représentations et les symboles millénaires persistants. Ainsi, dans un premier temps, le rythme de naguère persiste, avec notamment la tenue de la foire: «*Le lendemain de la St-Maurice a lieu la foire de Zermatt. À cette occasion, l'on va chercher les moutons à la montagne où ils ont divagué tout l'été.* […] *Trois ou quatre camelots dressent leurs éventaires sur la place de l'église et le marchand de poules vend ses poussines ou procède par échanges, toujours à sa perte, si on l'en croit. Quelques gens de Taesch et Randa sont venus aux emplettes et grands et petits font passer de leurs poches à l'escarcelle des camelots les petits sous de la foire, comme du reste un peu dans toutes les foires. Le soir, la jeunesse danse.*»[500]

La complexification et l'inscription dans les mobilités, en particulier grâce à l'exploitation annuelle du chemin de fer, ne constitue pas un changement radical au niveau de l'organisation du territoire et des routines locales. Au contraire, ce développement fait ressortir les spécificités territoriales culturelles et institutionnelles, ce qui contribue toujours plus à la valeur territoriale. En son temps, Seiler père avait focalisé les réserves des locaux face aux conséquences de l'augmentation des mobilités. Ainsi réagit le grand-père de Hannes Taugwalder: «*Il voyait une nouvelle époque advenir, que les droits anciens, les droits de l'alpage, de l'eau, d'exploitation de la forêt, que soudainement tout cela n'était plus si important, tandis qu'auparavant ils étaient presque sacrés. Il est ainsi devenu un opposant résolu à Seiler.*»[501]

499 «Lettre de Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 28 septembre 1932, p. 3.
500 «Lettre de Zermatt»…, p. 3.
501 «*Er sah, dass eine neue Zeit kam, dass die alten Rechte, Alprechte, Wasserrechte, das Recht, im Wald Streue zu holen, dass all das plötzlich nicht mehr so wichtig war, und vorher war es fast heilig. Deshalb war er ein ziemlich starker Opponent von Seiler.*»

(Antonietti, 2000, p. 66) Cet état d'esprit persiste durant l'entre-deux-guerres et Stanislas Kronig (président entre 1917 et 1924), dans sa chronique du village en 1927, considère que le travail dans les hôtels n'est pas souhaitable : « *Il ne peut rien sortir de bon qu'aujourd'hui trop de gens se tournent vers l'industrie des étrangers ou les métiers de guides de montagne et trop peu veulent se consacrer à l'agriculture ou à d'autres métiers* […] *Pour les jeunes filles qui, par profit, se retrouvent dans les hôtels plutôt que sur les bancs d'école, l'agriculture et le soin du bétail leur offriraient plus de considération* » (cité par Antonietti, 2000, p. 58). Les réserves idéologiques des acteurs locaux concernent deux dimensions dans le sillon du développement connu jusqu'alors : la question de l'occupation des femmes et la question de la propriété.

D'après Edward Whymper, qui gravit le Cervin en 1865 mais fréquenta Zermatt jusqu'à sa mort en 1911 : « *Les Zermattois évaluent fortement la valeur de leurs terres, et demandent des prix équivalents à ceux que l'on peut obtenir dans la ville de Londres.* »[502] (cité par Antonietti, 2000, p. 56). Comme le travail des femmes, le sol n'est pas considéré comme ayant une valeur économique potentielle au-delà de sa valeur d'usage, c'est-à-dire qu'il ne saurait avoir une valeur d'échange marchande. Le cadrage systématique de transactions dans l'économie de marché implique de considérer la valeur d'échange marchande de ces deux éléments fondamentaux de la société ancestrale. En ce qui concerne le sol, bien que, dès l'entre-deux-guerres, les constructions augmentent, les locaux ne sont pas inactifs dans l'exploitation de ces constructions, soit dans les hôtels, soit dans la location d'appartements. En ce qui concerne les femmes, à l'image de Barbara Taugwalder et de sa fille (partie II, chapitre 4), les activités touristiques sont l'occasion de valoriser économiquement des connaissances domestiques, et donc de s'insérer, progressivement, malgré les résistances idéologiques, dans l'économie de marché. La marge de manœuvre des femmes dans les transactions territoriales est de considérer le double aspect de l'activité relatif à deux cadres transactionnels : d'une part, une valeur d'usage non marchande relevant des valeurs ancestrales et, d'autre part, une valeur d'échange qui fait sens aux acteurs présents (habiter sans exploiter la terre, mais pour des motifs de loisirs, nourrir des personnes, non pour leur unique subsistance, mais pour le plaisir relevant de la gastronomie, dans un lieu spécifique). On peut parler d'un rejet idéologique qui n'est pas relatif aux seuls principes de l'économie de marché (car, dans ce cas ni la bourgeoisie ni les guides ne se seraient investis dans des activités commerciales touristiques), mais plus généralement à des *valeurs* associées à l'économie de marché.

En dépit des importants revenus produits et d'une boucle d'accumulation capitaliste qui structurait le modèle entrepreneurial de Seiler, l'ensemble de la scène territoriale n'a pas été complètement métamorphosé. Cela s'explique notamment parce que les travailleurs de l'hôtellerie venaient principalement de l'extérieur (Merki, 2004), et également parce que des acteurs externes autres que Seiler ont relativement tardé à

[502] « *The Zermatters set a high value on their land, and ask prices equivalent to those which are obtainable in the City of London.* »

être actif localement, la courte saisonnalité ayant probablement, dans les deux cas, influencé cette situation.

Bien que le développement des infrastructures pour les présences de séjour soit important avant 1914 (environ 20 établissements [« pensions » ou « hôtels »] taxés en 1913), le nombre d'acteurs impliqués reste faible, et la marge de manœuvre de ces derniers importante (grâce à leur complémentarité). D'après les informations que l'on a pu récolter, si l'entreprise Seiler rencontre des difficultés durant l'entre-deux-guerres, sa situation n'est pas aussi dramatique que celle de nombreuses sociétés montreusiennes, par exemple. Quant à la bourgeoisie de Zermatt, ses dettes sont vraisemblablement faibles, et malgré la chute du gérant de ses hôtels Gindraux[503], la faillite ne semble pas à l'horizon (pas de contrôle des finances communales par l'État par exemple).

L'entreprise Seiler concentre son activité sur l'hôtellerie et la restauration. Dans un premier temps, les liens qui unissent l'entreprise à la tradition de l'alpinisme ressortent dans le paysage touristique de Zermatt. Mais par son engagement de plus en plus important dans cette thématique, puis surtout dans les installations pour le ski alpin, et finalement sur l'ensemble du territoire, c'est la bourgeoisie qui devient l'acteur principal dans la mise en scène à partir de l'entre-deux-guerres.

8.3.3. De l'après-guerre à aujourd'hui : complexification et inscription continuelle dans les nouvelles mobilités

Entre l'avant et l'après-guerre, ainsi que durant les premières années des Trente Glorieuses, la baisse de l'importance du secteur primaire est significative : sa part passe de 48 % des personnes exerçant une profession à Zermatt en 1930, à 23 % en 1950, puis 8 % en 1960 (figure 108). En 1960, c'est le nombre de personnes exerçant une profession dans le secteur secondaire qui est le plus important. Cependant, ce chiffre de 872 doit être relativisé, notamment en raison de l'importance des chantiers d'hydroélectricité. Autrement dit, s'il n'est pas exclu qu'un certain nombre de personnes recensées dans cette catégorie travaillent dans l'industrie ou l'artisanat traditionnel et dans la construction au village même, ces chiffres ne reflètent pas ici une forte croissance de la construction ou de l'industrie au sein même du village. Les chiffres tirés du recensement des entreprises de 1975 (figure 109) confirment la tendance générale : c'est bien le secteur tertiaire, et en particulier l'hôtellerie et la restauration, qui comptabilise le plus grand nombre de personnes occupées dans la commune à partir des années 1950. Au regard de la moyenne suisse durant l'ensemble de la trajectoire, la scène territoriale est structurée par l'économie présentielle à partir des années 1930 (figure 110).

[503] En 1909, la gestion des hôtels de la bourgeoisie a été mise aux enchères. Seiler a perdu les enchères face à Gindraux, un hôtelier biennois qui, d'après les registres de la taxe industrielle, était d'ores et déjà actif à Zermatt depuis 1901 via un bazar, et détenait la propriété de l'hôtel Beau-Site (1907) (Neuenschwander Feihl, Barbey, 2000).

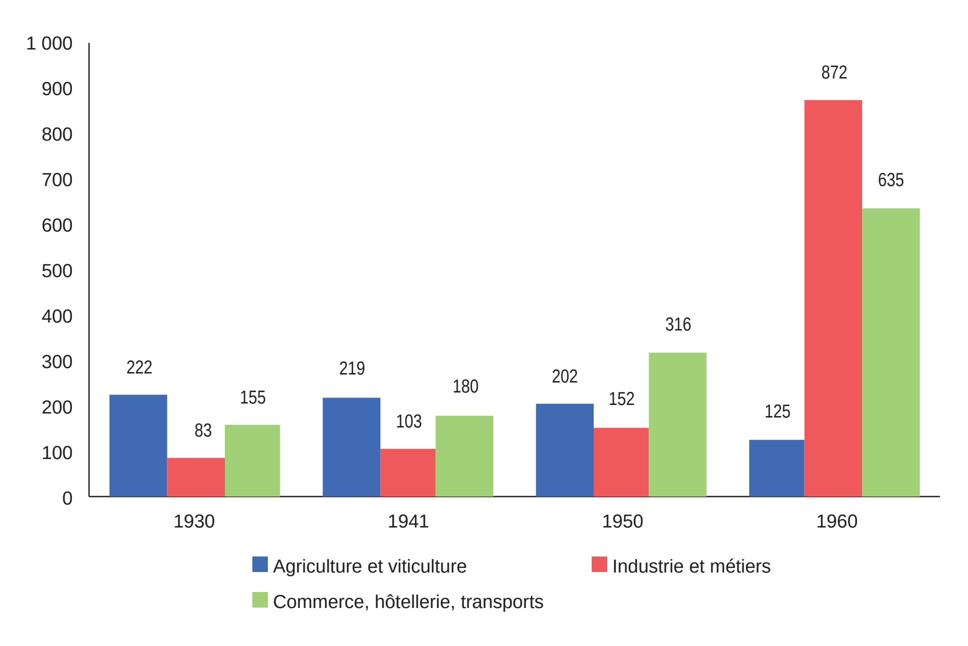


Figure 108. Personnes exerçant une profession à Zermatt entre 1930 et 1960. Source : Recensements de la population 1930, 1941, 1950, 1960, OFS.

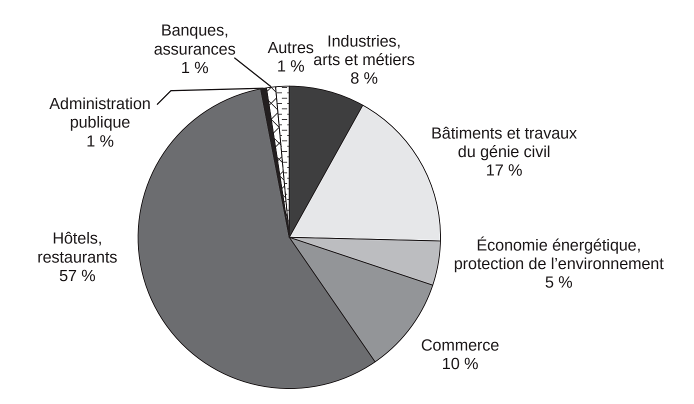


Figure 109. Personnes occupées à Zermatt en 1975 (total : 2602). Source : Recensement des entreprises 1975, OFS.

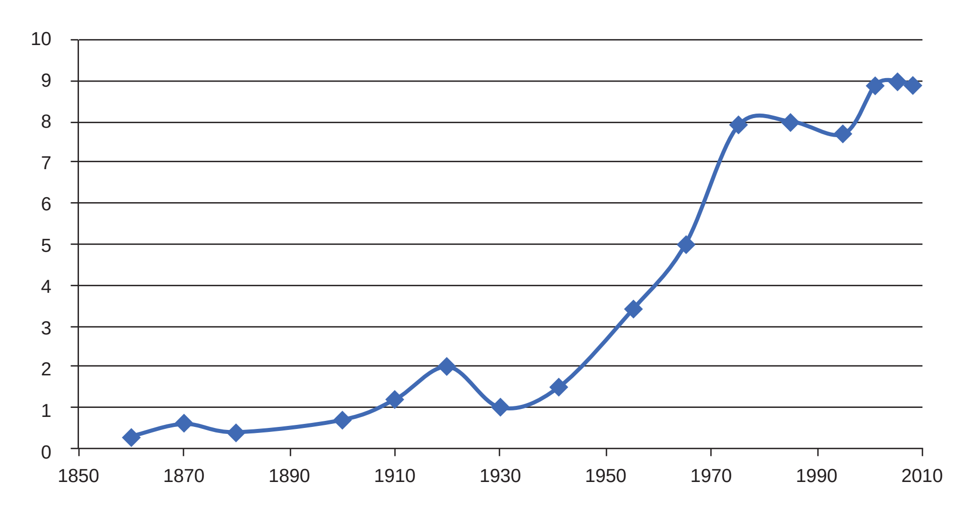


Figure 110. Quotient de localisation des emplois présentiels à Zermatt. Source : Recensements de la population et des entreprises, OFS.

En ce qui concerne les emplois rétribués, les options touristiques outre l'hôtellerie sont peu nombreuses au cours de l'immédiat après-guerre. Lors des crises, la plupart des habitants subviennent eux-mêmes à leurs besoins et ne sont que partiellement dépendants des revenus tirés du tourisme (par exemple pour les guides, les petits exploitants de pintes et cafés). Le personnel employé pour l'exploitation des hôtels et la construction des infrastructures provient généralement d'autres communes valaisannes ou suisses (Antonietti, 2000 ; Merki, 2004), et les crises venues, faute de travail, ils ne remontent tout simplement pas à Zermatt l'été venu. Comme le relève Alfons Franzen[504] « *de* [son] *temps, il n'y avait pas beaucoup de choix : on devenait soit moniteur de ski, soit guide ; c'étaient pour ainsi dire les deux seuls moyens de gagner sa vie* » (Bini *et al.*, 1988, p. 212). On peut dire que le travail de guide est alors considéré comme prestigieux. On retrouve là l'absence idéologique dans l'affirmation des valeurs traditionnelles, puisque tout en étant une activité marchande, cette activité permet d'affirmer l'appartenance des locaux au territoire grâce à leur connaissance de ce dernier ; certes on gagne sa vie en pratiquant cette activité, mais surtout on vit cette vie également.

Après-guerre, la scène territoriale d'un point de vue qualitatif répond à la demande (tourisme de masse populaire hivernal, demande nationale). La complexification de la scène se joue particulièrement au niveau des remontées mécaniques. À ce niveau, c'est la concurrence interne entre les différentes sociétés de remontées mécaniques qui coordonne et dynamise la complexification (voir *infra*).

504 Né en 1924, guide depuis 1947. Son père travaillait pour la Société des hôtels Seiler (pour l'entretien des mulets et des vaches).

Au-delà des effets concurrentiels internes la complexification passe également par la coordination des acteurs. L'office du tourisme de Zermatt, balbutiant durant l'après-guerre, est réorganisé. En 1961, une centaine de membres participent à l'assemblée extraordinaire pour réviser les statuts de la société, qui datent de 1933[505]. Au-delà de la démarche, l'affluence à l'assemblée est un signe encourageant : les acteurs locaux sont sensibles à une convergence des intérêts. Cette mobilisation générale est d'autant plus mesurable que la société de développement perçoit également des cotisations à partir de 1961 non seulement des hôteliers et des commerçants, mais également des habitants[506]. Les changements concernent aussi la professionnalisation du désormais office du tourisme, avec à sa tête Constant Cachin, ancien directeur des sociétés de développement de Lenzerheide, de Klosters, et collaborateur de la direction des hôtels Seiler depuis 1955[507]. Ce directeur expérimenté « *carbure au super* »[508], autrement dit est particulièrement actif pour attirer de la clientèle, et notamment l'organisation de nouveaux congrès. Il reste à la tête de l'office du tourisme durant 25 ans.

Au regard de l'ensemble de la trajectoire, l'essor de l'hôtellerie dépend largement de l'importance prise par les sports d'hiver, mais aussi dès la fin de la guerre par la saison d'été, c'est-à-dire de la durée d'exploitation et de la fréquentation sur l'année. Outre la fréquentation pour les séjours d'agrément, dès les années 1960, de nombreux congrès bénéficient à l'ensemble de l'hôtellerie. Outre les flux importants et les effets traditionnels sur la scène symbolique de ces transactions territoriales, certaines de ces présences peuvent avoir un impact plus important encore sur la scène symbolique, puisqu'il s'agit notamment d'importantes assemblées des milieux touristiques. L'année 1965 – celle du centenaire de l'ascension du Cervin, et « l'année des Alpes » – illustre cette situation, avec les congrès de l'Union valaisanne du tourisme et de l'Association hôtelière du Valais (première assemblée depuis six ans), de l'Office national suisse du tourisme, de la Société suisse des hôteliers[509] : Zermatt se positionne comme la référence suisse en matière de tourisme, en tant que station, au-delà de l'image du Cervin.

Le développement de l'attractivité par l'office du tourisme est permise par une complexification coordonnée, d'une part, et par le dépassement d'une masse critique qui permet de bénéficier de ressources financières suffisantes, d'autre part (par exemple, plus tard, plus de 2 millions de francs par année pour la taxe de séjour dans les années 1980[510]). De plus, le nombre de nuitées étant toujours plus important, les ressources croissent d'année en année et le potentiel de financement d'infrastructures et de publicité augmente systématiquement. L'office du tourisme soutient et accompagne les projets, qu'il suscite parfois ou qui proviennent d'acteurs locaux ou non.

---

505 J., « On bouge à Zermatt », in *Feuille d'avis du Valais,* 8 avril 1961, p. 7.
506 J., « On bouge à Zermatt »…, p. 7.
507 www.wikivalais.ch.
508 « Neige… et congrès », in *Le Nouvelliste,* 4 juin 1965, p. 28.
509 « Neige… », p. 28.
510 Comptes de la commune de Zermatt, Archives de l'État du Valais, Sion.

À l'époque de cette complexification par la coordination autour de l'OT, un exemple intéressant montre que les blocages locaux ont des conséquences à court terme et non à long terme pour l'inscription du territoire dans les mobilités et pour la production de transactions présentielles : la crise du typhus.

Au niveau des infrastructures et au-delà de l'office du tourisme, les autorités communales sont contraintes, en raison de la forte augmentation de la fréquentation, d'accroître également les dépenses. Dès les années 1950, les infrastructures issues des périodes antérieures ne peuvent plus répondre aux impératifs de la forte croissance démographique[511]. En 1963, une crise sanitaire majeure illustre les difficultés de gestion de la scène territoriale : l'épidémie de typhus ajoute aux projets de développement d'infrastructures de loisirs (visant le développement des activités basiques) la nécessité du renouvellement, de l'entretien et du développement des infrastructures de base (utiles aux locaux et aux externes), en l'occurrence le réseau d'eau potable. Les acteurs locaux réalisent brutalement que les tares d'une organisation urbaine peuvent mettre en péril la santé de l'ensemble des personnes présentes à Zermatt, et conduire à l'arrêt brutal de la fréquentation.

Car malgré des mises en garde des autorités cantonales durant les années 1950 (réseau d'égouts non défini, contamination des eaux de consommation par des eaux usées, absence d'usine d'incinération, etc.), les travaux nécessaires à l'assainissement n'ont pas été effectués au cours des années 1960 (crédits refusés par l'assemblée primaire en 1961) (Vouilloz Burnier, 2010). En mars 1963, les premiers cas de fièvre typhoïde sont déclarés. Rapidement, l'épidémie se répand. Trois personnes décèdent, 440 personnes tombent malades, l'armée doit intervenir, et la plupart des hôtels ferment pendant trois mois. Au niveau des présences de séjour, les conséquences de cet événement sont contrôlées grâce à la mobilisation de nombreux partenaires, institutionnels et privés : dédommagement des personnes contaminées[512] (opération financée par les hôteliers de Zermatt, la SSH et l'ONST), autres stations accueillant les hôtes, transport de ces derniers offerts par les CFF et les PTT, frais médicaux remboursés, etc. Sans doute, l'élan de solidarité dont a bénéficié Zermatt lors de cet épisode n'était-il pas dépourvu d'intérêts pour les parties prenantes à cette opération. En effet, malgré leur statut de concurrent pour certains territoires, chacun a été atteint par l'événement et d'abord en tant que partenaire. Le Cervin et Zermatt symbolisant la Suisse, ces lieux frappés par la maladie portent atteinte à la valeur d'autres territoires, ou d'institutions pour ce qui est des offices fédéraux. Du point de vue de la gestion des présences, cet épisode montre les limites de l'organisation autarcique de la scène territoriale et la nécessité d'investissements dans les infrastructures répondant

[511] Population doublée entre 1950 (1 395 hab.) et 1960 (2 731 hab.).

[512] 434 cas sont concernés par la médiation, dont le personnel hôtelier figurant parmi les victimes. Le montant des indemnités se monte à 856 000 fr., en moyenne 2 000 fr. par cas. Une action de vacances gratuites pour les familles des victimes est également mise en place. (G. D., « L'indemnisation des victimes de l'épidémie de Zermatt », in *Gazette de Lausanne*, 17 avril 1964, p. 1)

aux impératifs des standards du marché. Il illustre les limites de la persistance des institutions millénaires en termes de gestion commune, qui impliquent une collaboration avec les institutions des échelles cantonale et fédérale. Par la suite, cet événement mène à la révision de la loi sur les épidémies qui datait de 1886[513]. Dès lors, les autorités communales de Zermatt prennent en considération les besoins de l'ensemble des personnes présentes et l'impact que ce volume peut avoir en termes de coût des infrastructures, destinées à la population locale comme à la population touristique. La commune procède à de nombreux et divers investissements, dans le réseau d'eau, dans l'élimination des déchets, mais également dans les infrastructures de loisir et les infrastructures scolaires. De ce fait, l'endettement de la commune s'accroît fortement pendant les années 1980 et 1990, situation aggravée par la crise et la hausse des taux d'intérêt, rétablie durant les années 2000 par une hausse des revenus des impôts[514]. Cette dernière n'est vraisemblablement pas sans lien avec l'augmentation du nombre d'habitants et de constructions à Zermatt au cours des années 1990, qui elle-même est source d'autres problématiques relatives à la démographie et à l'attractivité de la scène territoriale (partie II, chapitre 6, point 6.2.1.c.). Ces différents épisodes montrent la difficulté de trouver les ressources nécessaires à l'entretien des infrastructures sans réduire le potentiel d'attractivité et la valeur territoriale.

L'inscription de l'ensemble de la population, et surtout d'une population immigrante (d'abord suisse et valaisanne) dans l'économie touristique à Zermatt conduit à une évolution de la gouvernance, avec la distinction depuis 1968 de la commune bourgeoise et de la municipalité.

Ce n'est qu'en 1968 que la population locale, et notamment la population immigrée (y compris à l'échelle suisse), revendique institutionnellement le passage à une forme de vie démocratique cohérente avec l'économie de marché prépondérante. C'est cette année-là en effet qu'un conseil communal est élu et que le conseil bourgeoisial opère parallèlement à ce dernier. Cet événement constitue une rupture d'un point de vue politique. Cependant, hormis le fait que la commune, en sus de la bourgeoisie, soit impliquée dans les processus de complexification et d'inscription dans les mobilités, la situation reste fondamentalement la même d'un point de vue territorial car, quel que soit leur statut, les locaux demeurent les premiers acteurs concernés par les transactions avec les externes. Par ailleurs, au-delà des institutions formelles, les valeurs associées à la communauté ancestrale restent pertinentes d'un point de vue identitaire et également dans le processus de construction du marché touristique moderne. Autrement dit, si la dépendance de sentier est problématique avant 1968 d'un point de vue politique, elle est une ressource d'un point de vue socio-économique, pour la limitation de la mobilité financière et la gestion des risques, et pour le développement de la mobilité produisant

[513] «On tire les leçons de Zermatt», in *Journal de Genève*, 7 mars 1970, p. 9; «Une nouvelle loi sur les épidémies», in *Gazette de Lausanne*, 10 mars 1970, p. 8.

[514] Comptes de la commune de Zermatt, Archives de l'État du Valais, Sion.

des transactions présentielles, c'est-à-dire pour la construction du marché touristique. Les deux aspects participent de la valeur territoriale.

L'inscription intense du territoire dans différentes mobilités à partir des années 1950 apparaît regrettable, d'un point de vue idéologique, aux yeux d'un certain nombre d'acteurs qui dénoncent les conséquences de cette dynamique de développement. La dynamique de mise en scène a été alors intense, les transactions se multipliant. Mais la dépendance de sentier au cadre de l'économie millénaire a limité les conséquences de ce processus, ce qui a permis la préservation de la spécificité du territoire. Cette omniprésence patrimoniale est instituée par les locaux, mais aussi par les externes, autrement dit les valeurs des différentes personnes présentes se couplent. Pour les externes, on peut relever entre autres les attaques symboliques qu'ont constituées le projet de chemin de fer au sommet du Cervin et de route entre Täsch et Zermatt. Pour les locaux, la question du foncier et de la croissance démographique reste le problème principal : «*La vie à Zermatt était plus belle dans les années 1945 à 1960. Les saisons étaient bonnes, la clientèle excellente, le village encore adapté à son rôle et les gens familiers et gentils. Tout ceci est en train de disparaitre*» (Bini *et al.*, 1988, p. 207). «*Le problème est que nous sommes trop nombreux. Il faut toujours construire plus de maisons, d'hôtels et de résidences pour touristes*» (Bini *et al.*, 1988, p. 205).

L'insertion dans les mobilités est toujours plus importante, regrettée par certains, mais maîtrisée par une dynamique de complexification locale efficace, qui a tendance à faire augmenter la valeur territoriale, et ainsi de suite.

La famille Seiler, groupe d'acteurs extrêmement soudés, prépondérant dans le développement durant plus d'un siècle et à travers lequel la scène territoriale s'est insérée dans les mobilités touristiques hivernales, joue un rôle moins prédominant à partir de l'après-guerre. Certes, le développement de Zermatt est tel que quantitativement les Seiler et leur entreprise sont moins incontournables. Mais il faut noter également que, malgré l'engagement des membres de la famille dans l'entreprise aujourd'hui encore, cette dernière s'agrandit progressivement et s'éparpille, parce que ses membres sont mobiles. Au contraire, dans ce même contexte de mobilité des personnes et de la connaissance, la «famille» de la bourgeoisie se restreint, et structure toujours plus la scène territoriale (voir *infra*). Dans le contexte d'une complexification constante de la scène territoriale toujours destinée à l'économie présentielle de séjour, le relatif affaiblissement de la famille Seiler en tant que principal concurrent de la bourgeoisie, n'a pas eu de conséquences négatives. Avec l'accroissement de la mobilité des personnes, la station s'est inscrite, surtout à partir des années 1990 et 2000, dans la concurrence internationale des stations et a, pour ce faire, optimisé sa stratégie *premium*. Ce positionnement face à la compétition externe a nécessité une coordination toujours plus intense des acteurs, qui s'est traduite par la fusion de plusieurs entités[515] et qui a

[515] Outre les exploitations de la bourgeoisie réunies en une seule société et la fusion des remontées mécaniques, notons également la fusion en 2006 des offices du tourisme de Zermatt, de Täsch et de Randa.

également renforcé la station d'un point de vue financier et permis l'autonomie des principales sociétés. En 2013, les principaux acteurs ont signé une charte, prévoyant des investissements pour 1,2 milliard de francs durant les années suivantes[516]. Cette charte réunit les communes municipale et bourgeoise, le Matterhorn Group, l'association hôtelière, l'association des commerçants, le Matterhorn Gotthard Bahn, la Zermatt Bergbahnen AG, et l'office du tourisme de Zermatt.

Depuis 1996, les établissements de la bourgeoisie sont réunis sous l'égide du Matterhorn Group, qui occupe actuellement 300 employés[517]. Parallèlement, la bourgeoisie est actionnaire majoritaire des Zermatt Bergbahnen AG depuis la fusion des remontées mécaniques en 2002 (voir *infra*). Elle est enfin propriétaire de 1 000 hectares de forêt. Aujourd'hui, on compte environ 1 500 bourgeois, principalement issus des familles historiques telles que les Perren, Biner, Furrer, Aufdenblatten, Julen, Inderbinen, Kronig, Lauber, Ruden, Taugwalder, Graven, Zumtaugwald, etc. Le droit de bourgeoisie est attribué sur demande. La bourgeoisie, comme le prévoit la législation, rétribue la collectivité publique (communale, cantonale, fédérale). Son règlement prévoit le versement de profits bourgeois aux bourgeois, qui peuvent être versés en nature (par exemple du bois de chauffage) ou en liquide (dans ce cas uniquement aux bourgeois résidant dans la commune). Les directives économiques de l'institution sont résolument tournées vers le long terme :

« *La bourgeoisie de Zermatt détient et fait fructifier la fortune bourgeoise, et, tenant compte des possibilités financières, vise l'obtention de marges raisonnables pour ses membres. La bourgeoisie entretient la fortune bourgeoisiale avec le soin nécessaire, en particulier au regard des actifs financiers du point de vue de la gestion d'entreprise.* […] *La bourgeoisie de Zermatt est un partenaire ouvert, compétent et loyal. En tant que partenaire de plein droit, loyal et fiable, la bourgeoisie entretien des collaborations à la fois étroites et de grande ampleur avec d'autres institutions et acteurs de premier plan. Ce faisant, elle aspire à un rapport équilibré entre les contributions et les bénéfices.* »[518]

Le fait que la bourgeoisie propose des rétributions en nature confirme cet état de fait : le développement de la valeur marchande de la production territoriale dans le tourisme n'a pas évincé la valeur principale d'usage, telle que valuée dans le cadre de transactions relevant de l'économie millénaire. La recréation des ressources est un

---

516 « *Top sein – top bleiben* », in *Zermatt Magazin,* Zermatt Tourismus, *9*, 2014, p. 47-49.

517 www.burgergemeindezermatt.ch.

518 « *Die Burgergemeinde Zermatt erhält und vermehrt das Burgervermögen und strebt unter Beachtung der finanziellen Möglichkeiten für die Burger einen angemessenen Burgernutzen an. Die burgergemeinde verwaltet das Burgervermögen mit der erforderlichen Sorgfalt und insbesondere in Bezug auf das Finanzvermögen nach betriebswirtschaftlichen Kriterien.* […] *Die Burgergemeinde Zermatt ist ein offener, kompetenter und fairer Kooperationspartner. Die Burgergemeinde verfügt als gleichberechtigter, fairer und verlässlicher Partner über enge und breite Kooperationen mit anderen Institutionen und Leistungsträgern. Dabei strebt sie ein ausgeglichenes Verhältnis zwischen Geben und Nehmen an.* » www.burgergemeindezermatt.ch.

objectif affiché. C’est également ce qui se reflète dans la stratégie de la bourgeoisie pour les années à venir, présentée en 2012. Plutôt que d’afficher des perspectives de croissance, comme c’est généralement le cas de sociétés d’une telle importance financière, la bourgeoisie consacre son premier axe stratégique aux alpages, aux pâturages et aux forêts et, plutôt que de faire référence à leur potentiel foncier, souligne leur valeur historique et culturelle : « *En raison de leur importance historique, culturelle et écologique, la bourgeoisie de Zermatt entend entretenir, préserver et encourager l’exploitation des alpages et pacages bourgeoisiaux*. »[519] Les principes de l’économie millénaire pérennisés dans l’institution sont donc combinés aux enjeux de l’économie de marché. Et les enjeux de l’économie de marché sont combinés avec ceux du capitalisme. Concernant l’hôtellerie, la restauration, les commerces et la location de biens immobiliers (Matterhorn Group), la bourgeoisie, tout en maintenant des représentants au conseil d’administration, par volonté de dépolitisation de cette activité privée-publique, s’en remet à une direction commerciale extérieure. Les objectifs sont des investissements de renouvellement des activités existantes. Enfin, pour l’actionnaire majoritaire des Zermatt Bergbahnen AG, la stratégie d’investissement et de rétribution du capital se veut également mesurée.

Cependant, si la stratégie affichée ici apparaît spécifiquement comme arrangement de redistribution locale dans le cadre de l’économie de marché, cela n’a pas toujours été le cas et la bourgeoisie a elle aussi été soupçonnée de n’être qu’une société avide de profits, instrumentalisant son pouvoir institutionnel local dans le cadre capitaliste. Ainsi, pendant les années 1960, lors du projet de réalisation du téléphérique du Petit-Cervin, le projet de la bourgeoisie s’est heurté à l’opposition des milieux écologiques et a été dénoncé par un acteur local, Walter Zimmermann, directeur de la Société des hôtels de Zermatt, au motif que les terrains en question appartenaient à la commune. Une partie des habitants de Zermatt, les non-bourgeois, seraient ainsi spoliés de leur propriété et des éventuelles rétributions qui pourraient en découler. Le conflit devint juridique et porta sur la qualification des terres (Sauthier, 2014) : considérées comme relevant du domaine public tant qu’elles sont incultes (selon le Code civil suisse de 1912) et définies par le Code civil valaisan de 1933 comme « *les routes et chemins publics autres que les routes cantonales, les rivières, les torrents, les canaux publics, les régions impropres à la culture, tels que rochers, éboulis, névés et glaciers rentrent dans le domaine public des communes* » (Grand Conseil du Valais 1932, cité par Sauthier [2014]). Tandis que l’interprétation de cette loi ne fait pas de doute dans le cadre d’une économie millénaire, elle peut prendre diverses formes dans le cadre de l’économie de marché et du développement touristique. Quand la bourgeoisie revendique l’application de la notion de potentiel « cultivable » au tourisme, et donc aux glaciers, qui lui attribue la propriété de

---

519 « *Aufgrund ihrer historischen, kulturellen und ökologischen Bedeutung ist es das Ziel der Burgergemeinde Zermatt, die burgereigenen Alpen und Senntümer zu erhalten, zu pflegen und deren Betrieb zu fördern.* » www.burgergemeindezermatt.ch.

l'ensemble de ces terres[520], la commune interprète la loi au sens propre et considère ces terrains comme incultivables, définition qui lui confirme la qualité de bien public de ces terres, et leur exploitation dans le cadre de l'économie de marché (touristique). On peut considérer que, d'un point de vue politique, une partie des conflits entre bourgeoisie et commune qui transparaissent dans cette affaire sont réglés en partie avec la création en 1968 d'un conseil communal indépendant du conseil bourgeoisial. Bien que la justice cantonale donne raison à la commune et que des recours soient lancés par la bourgeoisie au Tribunal fédéral, la commune ne remet pas en question la nouvelle demande de concession déposée par la bourgeoisie en 1970, à laquelle est associée la commune[521]. Ce consensus a sans doute été influencé par la pression des projets d'installation du côté italien ; et l'ensemble des habitants a été impliqué en termes de redistribution. La complexification locale est ici passée par une anticipation du blocage.

L'anticipation des blocages éventuels est doublée d'une anticipation des effets pervers qu'impliquerait un désencastrement du capital. Récemment en effet, et toujours dans l'idée de stimuler l'inscription du territoire dans les mobilités des personnes, les entreprises locales fusionnent pour renforcer le monopole zermattois. Sous la pression externe, les différentes sociétés de remontées mécaniques de Zermatt sont poussées à la fusion au début des années 2000. Afin d'éviter à des acteurs externes, en l'occurrence la Compagnie des Alpes[522], de pénétrer l'actionnariat des sociétés toujours principalement resté entre des mains locales, le 15 février 2002 les sociétés Sunnegga-Express AG, la S.A. des remontées mécaniques du Rothorn, la S.A. des remontées mécaniques Matterhorn (anciennement Schwarzee[523]) et les installations de sport d'hiver des chemins de fer du Gornergrat fusionnent pour devenir la Zermatt Bergbahnen AG[524], la plus grande entreprise de remontées mécaniques de Suisse[525]. Le capital-actions de 31,4 millions de

---

520 « Des remontées mécaniques rapportent certainement plus que la culture des tomates, à Zermatt du moins. Il n'est donc pas juste de considérer ces glaciers comme zone inculte » (« À qui appartient le versant italien du Cervin ? À deux familles seulement… », in *Le Nouvelliste,* 8 septembre 1983, p. 31). Dans la presse on parle de « la propriété du Cervin », mais techniquement c'est bien de l'ensemble des montagnes, glaciers, etc., et en particulier des terrains situés au Petit-Cervin, dont il est question (Tisonnier L., « De lumineux projets », in *Le Nouvelliste,* 15 février 1982, p. 12 ; Tisonnier L., « Le Cervin rendu à tous ses propriétaires », in *Le Nouvelliste,* 29 février 1984, p. 30).

521 Julen O., « Sommerskisport im Ferienland Schweiz », in *Le Nouvelliste,* 16 avril 1971, p. 34.

522 Groupe français spécialisé dans les installations de tourisme de montagne (domaines skiables et parcs de loisirs ; La Plagne, Les Arcs, Méribel, Tignes, Ménuires, Serre-Chevalier, Chamonix, Valmorel, etc. [www.compagniedesalpes.com]).

523 La Matterhorn AG regroupe l'ensemble des exploitations et participations de la bourgeoisie depuis 1996.

524 Findeln-Sunnegga AG est rachetée en 2003 par cette société (Wirz-Julen, 2005).

525 Les premiers projets d'installations de remontées mécaniques remontent à la Seconde Guerre mondiale, en réaction au projet italien de téléphérique entre Breuil et Testa Grigia, pour la réalisation d'un téléphérique reliant le Gornergrat via Trockener Steg (1938). Mais les projets ne se réalisent pas en raison de la guerre, et la bourgeoisie de Zermatt construit un téléski en 1942 en direction de Sunnegga. Ce téléski, déplacé ensuite entre Sunnegga et Blauherd, est remplacé par un télésiège, qui constituera, pendant trente ans, l'installation centrale de l'entreprise exploitant la remontée du côté de Sunnegga. Par la suite, quatre autres sociétés construisent des remontées dans d'autres secteurs : la Luftseihlbahn Zermatt-Schwarzsee AG (dont le capital-actions est également dans les mains de la bourgeoisie de Zermatt, de la commune et de personnes

francs est réparti de la manière suivante : bourgeoisie 23 %, commune 21 %, chemins de fer du Gornergrat 22 % et les actionnaires privés, en majorité locaux, 34 %. Avec la fusion, le potentiel d'investissement de la société est devenu considérable et, comme c'était déjà le cas auparavant, les rénovations des installations se succèdent. Le directeur Markus Halser[526] relève[527] que pour l'entreprise les investissements sont possibles, car la base financière est réalisée au sein même de l'exploitation. Il s'agit donc d'une logique entrepreneuriale classique d'accumulation et de réinvestissement. Entre 2002 et 2013, la société a investi plus de 360 millions de francs, dont 200 millions dans les installations de transport, 90 millions dans l'enneigement, 50 à 60 millions dans la construction et les bâtiments, et le reste dans le parc à machines. Les projets, notamment d'extension du domaine skiable, sont réalisables grâce à l'élaboration d'un plan global, et à la définition de plans de zones qui, selon nous, permettent de gagner en crédibilité vis-à-vis de différents interlocuteurs. Grâce à ce plan, des accords sont par exemple trouvés avec le WWF et Pro Natura, qui ne font ainsi pas opposition aux projets et permettent de maintenir un rythme d'équipement coordonné à un rythme de préservation.

La commune bourgeoise est un outil de gouvernance permettant de gérer les mobilités et de complexifier la scène territoriale. En ce qui concerne la scène marchande particulièrement, elle permet aux locaux collectivement ou individuellement de rester propriétaire de terrains. Mais cette attitude réservée à l'égard de la mise en marché « sans frontières » du foncier se retrouve informellement au niveau de la culture locale, valuée par les locaux et les externes. Cette dynamique d'ouverture et de fermeture envers les mobilités, marchande, symbolique et concrète, s'observe notamment à travers l'évolution de l'alpinisme.

Plus qu'une histoire, l'histoire de l'alpinisme à Zermatt est devenue un mythe et est entretenue comme tel. Dans ce sens, bien qu'il ne constitue plus la première pratique touristique à Zermatt – même s'il attire une part importante de la clientèle – l'alpinisme participe toujours plus à la dynamique de mise en scène de Zermatt. Outre les lieux de pèlerinage que sont le musée ou le cimetière, les commémorations sont autant d'occasions d'attirer de la clientèle, de réaffirmer la cohésion locale, et de renforcer le mythe. La démocratisation de la pratique de l'alpinisme n'a pas été sans peine, ni sans divergences. D'un côté, le Cervin a été le vecteur d'attractivité pour l'ensemble des consommateurs,

---

domiciliées à Zermatt) qui construit du côté de Schwarzsee, la société du Gornergrat dans le secteur du chemin de fer, la Sessellift Findeln-Sunnegga AG (entreprise familliale créée par la famille Julen pour financer le télésiège qui relie, comme son nom l'indique, le hameau de Findeln à Sunnegga), et enfin la Zermatter Rothorn-Bahn AG du côté de Blauherd, pour concurrencer les installations de Sunnegga (majorité de parts privées mais parts minoritaires détenues par la bourgeoisie et la commune). Ces domaines skiables (hormis celui de la Sessellift Findeln-Sunnegga AG) se développent dans une dynamique de concurrence interne : chaque domaine surenchérit en termes d'installations pour attirer les skieurs (téléphérique du Petit-Cervin, funiculaire de Sunnegga, etc.). Le skieur choisit en effet son domaine skiable jusqu'en 1984, lorsqu'un abonnement commun devient disponible.

[526] Directeur des Zermatt Bergbahnen AG depuis 2011. D'origine grisonne, il a été directeur des Bünder Bergbahnen BWA et président de l'organisation touristique Surselva Tourismus.

[527] « Einmaliges Skigebiet », in *Zermatt Magazin*, Zermatt Tourismus, *9*, 2014, p. 17-21.

et a été mobilisé à cet effet par l'office du tourisme. De l'autre, les alpinistes, membres du Club alpin, ont exprimé leur désaccord quant à cette tendance à l'ouverture. Entre les deux, les guides ont joué l'équilibre des valeurs de leur profession : entre la nécessité de renouveler la clientèle et l'impératif d'entretien de l'exclusivité de la montagne, pour leur propre compte et par respect de son caractère exceptionnel. Par exemple, en 1921, à l'occasion d'une « fête de propagande pour le Valais » à Zurich, dans un cortège à travers la ville, les différentes vallées sont représentées, dont la vallée de St-Nicolas, avec les guides de Zermatt déambulant aux côtés de moines de l'hospice du Grand-St-Bernard[528]. Autre exemple, en 1986, un photomaton géant est installé à proximité de la cabane Solvay (refuge le long de l'arête du Hörnli). Le boîtier de 250 prises de vue est destiné à être utilisé par les alpinistes passant par là, pour se faire immortaliser à 4 000 m d'altitude. Le Club Alpin local est scandalisé par cette installation destinée à « *attirer encore des gens au Cervin* », autrement dit à augmenter encore la mobilité sur le lieu même. Les guides, eux, ont participé au transport de la caméra[529]. Enfin, le 14 juillet 1990, à l'occasion du 125e anniversaire de la première ascension du Cervin, Ulrich Inderbinen, l'un des plus emblématiques guides de Zermatt, alors âgé de 90 ans, escalade le Cervin, tandis que la télévision suisse retransmet l'ascension en direct[530]. Autre événement participant à la démocratisation et à la popularisation de l'alpinisme, la Patrouille des Glaciers est aujourd'hui un événement majeur à Zermatt (elle se tient tous les deux ans). Interrompue en 1949, elle a été reprise le 5 mai 1984. Aujourd'hui, les organisateurs de la course devenue populaire croulent sous les inscriptions. Les sommets de Zermatt drainent ainsi non seulement les alpinistes du monde entier, mais aussi les sportifs populaires suisses voulant participer au mythe.

L'attractivité de Zermatt au fil de la trajectoire repose sur l'omniprésence de son élément patrimonial majeur, le Cervin, mais également sur la combinaison de cet élément avec l'ensemble de la scène territoriale ; d'un côté, les autres attributs romantiques tels que le paysage, le bâti traditionnel, le folklore, etc., et, d'un autre côté, les meilleures infrastructures en termes de confort et de performances technologiques mettant en scène ce patrimoine romantique. Ainsi, désormais, de nombreuses infrastructures d'hébergement et de transport à Zermatt bénéficient doublement du rôle de metteur en scène du patrimoine romantique, et de celui d'élément du patrimoine industriel lui-même.

En ce qui concerne la complexification de la scène au niveau du bâti, la diversité des présences contribue à la valeur territoriale. Le nombre d'habitants a doublé à Zermatt entre 1950 et 1960, la part de la population étrangère étant alors passée de 4 % à 29 %. Comme le nombre absolu des habitants (2 731 en 1960, 3 548 en 1980, 5 720 en 2010), cette proportion reste plus ou moins identique jusque dans les années 1990 et 2000, où elle s'approche de 40 %. La figure 111 montre que l'ensemble des locataires et des

[528] « Nouvelles des cantons », in *Gazette de Lausanne,* 31 octobre 1921, p. 2.
[529] Muret, C., « Caméra géante sur le Cervin », in *Journal de Genève,* 30 juillet 1986, p. 11.
[530] « Dates historiques de Zermatt », Office du Tourisme de Zermatt, juin 2014.

propriétaires (des logements occupés) a crû depuis les années 1970. Le seul chiffre en baisse – le nombre des propriétaire uniques de leur maison – est à interpréter, selon nous, comme reflétant l'absence de construction de chalets individuels, y compris pour les habitants nés sur place dont la famille est propriétaire. Cette situation semble faire écho au mode d'habitation traditionnel local, qui se présente sous forme de hautes maisons de bois habitées à plusieurs étages. Le phénomène de construction de résidences secondaires, et de location de logements pour des durées restreintes (à des touristes) plutôt que des locations à bail date surtout des années 2000. En 2000, sur 4 160 logements recensés à Zermatt, 2 167 étaient occupés en permanence, soit 52 %. En 2011, 6 106 logements étaient recensés, soit une augmentation de 46 %[531]. En 2011, 22 % des logements étaient occupés en permanence à Zermatt.

Des règlements[532] sur la construction de résidences principales et secondaires, ainsi que des polices de construction ont été mis en place dès 1945, ces dernières complétées en 1977. La mise en conformité d'éléments à proprement parler industriels avec certaines dimensions du patrimoine romantique permet d'éviter une rupture entre les dimensions concrète, symbolique et marchande de la mise en scène, et favorise une impression de continuité. On peut supposer que grâce à ces freins à l'imagination des architectes, une certaine unité a été préservée au niveau de l'ensemble du bâti d'un point de vue esthétique. La commune avait d'ailleurs d'ores et déjà pris certaines mesures, comme l'interdiction de construire le long des rives de la Viège «*afin de répondre aux exigences du paysage*»[533]. À cet effet, 3,4 millions de francs avaient été engagés par la commune pour dédommager les propriétaires de dix parcelles (au total 2 500 m^2, soit 1 360 fr. le m^2).

	1970	**1980**	**1990**	**2000**	**Différence 1970-2000**
Locataire	293	390	703	973	232 %
Propriétaire par étage	184	326	470	815	343 %
Propriétaire unique de la maison	196	189	228	190	-3 %
Copropriétaire de la maison	77	109	153	110	43 %
Détenteur d'un logement de service	21	68	35	43	105 %
Détenteur d'un logement gratuit	7	11	10	18	157 %
Détenteur d'un bail à ferme	2	3	3	10	400 %

Figure 111. Logements occupés selon les communes, le nombre de pièces et le statut d'occupation. Source: Recensement des bâtiments et des logements 1970-2000, OFS.

[531] D'après le Recensement des bâtiments et des logements RFP 2000 et le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), OFS, 2012.
[532] Premier règlement en 2005, suivi en 2007 d'un nouveau règlement accepté en votation populaire et mettant un frein drastique à ces constructions.
[533] «L'assemblée primaire prend d'importantes décisions», in *Le Nouvelliste*, 23 janvier 1987, p. 37.

La valuation de la terre par les locaux et l'importance du maintien de la propriété par ces derniers permettent une exploitation de proximité, autrement dit une limitation de la mobilité financière. Non seulement à partir d'un certain seuil ce « protectionnisme » n'est plus problématique, puisque des fonds et/ou des acheteurs peuvent être trouvés sur place, mais aussi cette proximité participe de la valeur créée à chaque transaction présentielle. On entend par là les connaissances domestiques en jeu dans le processus de transaction augmentant *in fine* la valeur territoriale au fil de l'accumulation des processus transactionnels. Aujourd'hui, environ 70 % des hôtels sont dirigés par des membres d'une famille détenant une telle exploitation à Zermatt depuis plusieurs générations (Heldner, 2011). Pour les grands établissements de la bourgeoisie ainsi que pour les remontées mécaniques, en temps voulu et pour répondre aux impératifs de la demande, tout en en gardant la propriété, les directions sont remises à des spécialistes, issus néanmoins du réseau et partageant les mêmes intérêts : les impératifs de développement et d'entretien du domaine, associés à un respect des structures et des représentations traditionnelles de Zermatt.

De manière générale, à partir des Trente Glorieuses, le développement de l'économie de marché entraîne des effets de standardisation qui ne sont pas sans effet sur l'identité locale. Les conséquences de l'augmentation des mobilités se font sentir à tous les niveaux. Le directeur de l'office du tourisme exprime ses craintes, en 1976, de perte de « l'esprit villageois » : « *Grâce à sa clientèle de tradition*[534]*, Zermatt a pu maintenir les chiffres de ces dernières années et a été nettement moins affecté* [durant la crise dès 1974] *que bien des nouvelles stations sans âme villageoise. Ce qui semble lui manquer, c'est l'entente entre ses habitants. Les nihilistes ont la part belle. Il faudrait que se constitue une équipe de gens chevronnés, prêts à rendre service à la communauté et désintéressés.* »[535] La polyactivité d'antan est révolue ; « *certains moniteurs de ski et certains guides, surtout les vieux, s'occupent encore d'élevage et de chasse* [en 1986]. » « *Ces paysans-chasseurs sont les derniers représentants de la vieille race pure de Zermatt* » (Bini *et al.*, 1988, p. 205). Certains témoins de la vie villageoise plus autarcique considèrent d'ailleurs que les gains en termes de qualité de vie pour la population justifient largement les concessions des acteurs envers certains de ces principes. Ainsi Ulrich Inderbinen considère que « *bien sûr, Zermatt a beaucoup changé, mais cela s'est fait graduellement, j'ai donc eu le temps de m'adapter. Je trouve que le village est bien comme il est* [en 1988]. *Je n'ai pas la nostalgie du passé : la vie était trop dure* » (Bini *et al.*, 1988, p. 217-218). Autre ancien, Felix Julen considère la réalité de ce processus avec une philosophie toute locale : « *La Viège ne remontera jamais en amont, elle continuera à couler comme elle l'a toujours fait* » (Bini *et al.*, 1988, p. 227).

---

[534] Ce trait de la clientèle à Zermatt a perduré. Aujourd'hui 80 % de la clientèle en hiver est considérée comme une clientèle d'habitués (Top sein – top bleiben », in *Zermatt Magazin,* Zermatt Tourismus, *9*, 2014, p. 47-49).

[535] Kohler, G., « A Zermatt, les chevaux (crottin) ont remplacé les chevaux (moteur) », in *Journal de Genève,* 11 mars 1976, p. 16.

Le rythme du développement permet le recyclage institutionnel et l'élaboration de compromis entre des symboles et des représentations de l'économie millénaire et les impératifs de l'économie de marché. Le compromis entre économie de marché et préservation du patrimoine romantique touche toute activité productive comme présentielle, et les activités et les présences sont méticuleusement articulées.

Le jeu sur les différents cadres et la combinaison des différents enjeux sont une ressource pour la scène territoriale de Zermatt. Le rapport avec la production hydro-électrique est un exemple supplémentaire de cette articulation. D'un côté, les forces électriques de Zermatt produisent de l'électricité pour la consommation sur place, mais le reste du potentiel tiré des glaciers est vendu à la Grande Dixence. Ainsi, en 1960 les revenus des concessions hydrauliques représentaient 10 % de l'ensemble des revenus pour les finances communales, 79 % des revenus des concessions hydrauliques provenant de la Grande Dixence (concession et redevance comprises, soit un peu plus de 70 000 fr.). À l'occasion des négociations pour cette concession, le cours même de la Viège a été l'objet d'une régulation pour qu'un débit minimum soit maintenu dans le village pour des raisons esthétiques. En outre, les revenus d'exploitation d'EWZ rapportent 50 000 fr. cette année-là, le même montant que les télésièges et les skilifts. Si l'on additionne les revenus de l'exploitation d'EWZ et les revenus directs des concessions, le revenu hydroélectrique pour la commune se montait à 139 234,10 fr., soit 15 % des revenus de la commune. En 1970, l'exploitation d'EWZ rapportait 100 000 fr. (toujours comme les remontées de Sunnegga), et l'ensemble des concessions 337 247,90 fr. Les revenus hydroélectriques directs et indirects (concessions, redevance et exploitation EWZ) représentaient 8 % de l'ensemble des revenus de la commune en 1970 (60 % des impôts). Au fil des années 1970, les revenus de l'hydroélectricité ont perdu de leur importance pour les finances communales (5 % en 1975), tandis que l'exploitation des installations Sunnegga rapportait de plus en plus.

Entre les impératifs consécutifs à l'augmentation des mobilités et l'anticipation de leurs conséquences traduites sur la scène territoriale, la culture socio-économique du compromis est acquise au fil des épreuves, dont l'épidémie de typhus (voir *supra*) n'est pas des moindres. « *Si l'on sait tirer, sur toute la ligne, les conséquences de la cruelle épreuve qui a frappé Zermatt, tout rentrera dans l'ordre. On peut même attendre de nouveaux progrès. À la condition bien entendu de réhabiliter comme il se doit la mission noble et salutaire des vacances à la montagne, contrepoids aux maux de notre époque engagée dans une course à l'argent et aux jouissances matérielles qui gagne de proche en proche, allant jusqu'à l'aliénation lucrative des dons les plus précieux de la nature, des sites et des eaux, des biens sacrés de notre patrimoine national. Ce qui ne saurait rester impuni.* »[536]

---

[536] « Un rapport éloquent : celui des hôtels Seiler, à Zermatt », in *Feuille d'Avis du Valais,* 9 juillet 1963, p. 15.

La trajectoire de Zermatt montre que ce qu'amena institutionnellement la Constitution fédérale de 1848 concernait principalement les espaces urbains ou proches des villes, et ne toucha que tardivement les régions rurales reculées. Les «*intérêts généraux de tous les habitants, qui ne se confondaient pas toujours avec ceux des bourgeois*» (de Courten, 1929, p. 28) ne furent pas en effet formellement problématisés à Zermatt avant le milieu du xxe siècle. La bourgeoisie est restée la référence institutionnelle principale jusqu'en 1968, date à laquelle «des habitants» se sont lancés dans la course au conseil municipal, face aux conservateurs bourgeois. Au-delà de considérations strictement politiques, d'un point de vue socio-économique, c'est à partir des années 1950, et surtout 1960 avec la croissance démographique[537], que la population a commencé à compter[538]. Du point de vue de la création des flux, cette immigration est importante dans le contexte suisse et valaisan, car non seulement l'émigration massive vers la plaine est évitée, mais en plus le village connaît une croissance démographique. Au-delà de cette production de flux internes, ces nouvelles présences sont importantes du point de vue de la mise à disposition de biens et services suscitant ensuite des flux exportateurs. Plus qu'un couplage quantitatif, c'est un couplage qualitatif qui a lieu à Zermatt, pour constituer une scène territoriale où les dimensions patrimoniales sont constamment et conjointement valuées. Malgré l'augmentation du bâti et des résidences secondaires durant les années 1990 et surtout 2000, on ne peut pas parler d'économie résidentielle pour qualifier la scène territoriale de Zermatt qui illustre le cas d'une économie présentielle dépendant des séjours. Enfin, bien que l'économie non présentielle à Zermatt soit pour ainsi dire inexistante (faible production industrielle, faible production artisanale), la scène symbolique revêt une forte valeur grâce à la diffusion de l'image du Cervin (notamment au niveau de la culture de l'alpinisme) et à la consommation de biens en Suisse et à l'étranger y faisant référence (notamment le chocolat Toblerone et les crayons Caran d'Ache).

---

[537] Forte augmentation de la population (presque doublée) entre 1950 et 1960, composée de la manière suivante: 36 % de bourgeois de Zermatt, 29 % d'étrangers, 26 % de Valaisans non Zermattois et 9 % de Suisses.

[538] Durant les années 1950, Zermatt ne connaît pas de croissance démographique. Le temps de la reconquête n'est pas encore là, contrairement à ce que peut laisser supposer un regard rétrospectif: le tourisme hivernal débute, mais n'a pas encore éloigné l'idée d'exode rural.

Conclusion partie III

Nous avons présenté dans cette partie une lecture des trajectoires des stations à travers les relations entre transactions et scène territoriale. Nous avons montré dans les études de cas ces dynamiques d'insertions des territoires dans les mobilités mettant en lien le territoire avec d'autres territoires, et des dynamiques de complexification locale.

9.1. Résumés des études de cas et concepts évolutionnaires

9.1.1. Finhaut : valeur territoriale limitée par l'insertion restreinte dans les mobilités

Le développement de Finhaut est caractérisé par une faible insertion dans les mobilités, doublée d'une absence de complexification locale. À partir de l'entre-deux-guerres, il y a déclin par contournement, par blocage local au niveau de la scène, et par une forte dépendance de sentier à ces deux éléments et à leur combinaison.

La dynamique de mise en scène à Finhaut au XIXe siècle dépend grandement de la situation de passage, et de la rareté de l'offre en ce qui concerne les présences de séjour dans d'autres territoires, c'est-à-dire dans un contexte de faible concurrence. Le territoire s'inscrit de fait dans un réseau de mobilité des personnes. La scène territoriale bénéficie d'un effet de rareté, ce qui n'a pas pour effet de conduire les acteurs locaux à établir d'autres types de liens avec d'autres territoires : ils ne sont pas encouragés à s'inscrire dans d'autres formes de mobilités, symboliques et marchandes. L'exploitation de cette rente de situation permet d'atteindre d'importantes capacités hôtelières à la veille de la Première Guerre mondiale (750[539] lits pour 14 établissements).

[539] À titre de comparaison, notons que la scène territoriale de Montreux connaissait à la même époque un chiffre dix fois plus important.

Le transport des personnes par le rail au début du XX[e] siècle apporte un flux monétaire relativement modeste, dans la mesure où les bénéfices d'exploitation sont perçus à Genève. Autrement dit, la scène territoriale est liée et dépendante financièrement d'un territoire autre. En revanche, grâce à cette mobilité des personnes, des activités se développent à travers l'hôtellerie et la restauration. Les revenus de séjour entraînent alors peu de fuites, et cette forme d'insertion dans les mobilités suffit à stabiliser la scène territoriale tant qu'elle se profile sur l'exploitation de la rente de situation. Cette dernière n'est plus possible à partir de l'avènement de l'automobile individuelle. De plus, l'enclavement de Finhaut au niveau routier (pas de liaison du village de Finhaut à la route de la Forclaz entre 1957 et 1968) est accentué par le fait d'avoir pu bénéficier dès 1906 (en été) d'un désenclavement ferroviaire. Les effets de cette situation sont d'abord une difficulté, pour les externes potentiels, d'être présents – hormis au Châtelard où au contraire on mesure positivement la mobilité croissante des personnes, et ce d'autant plus que l'effet-frontière est ici positif (commerces, essence)[540]. Cet enclavement du village encourage néanmoins la consommation locale et permet d'éviter un certain nombre de fuites. Mais les flux internes restent faibles, car des seuils ne sont pas franchis en termes d'urbanisation.

Le développement passe également par l'hydroélectricité et par la présence des ouvriers, dès la construction du chemin de fer (1906), puis durant les années 1920. Après la Première Guerre mondiale, la combinaison de la baisse des revenus présentiels de séjour et de l'apparition, puis de la croissance des revenus de la rente hydroélectrique a pour effet l'accentuation progressive d'une dynamique dite de *lock-in*, qui consiste en l'impossibilité de la complexification locale. Dès les années 1950, la scène territoriale repose uniquement sur l'exploitation de la rente touristique, autrement dit sur ce qu'il résulte de l'accumulation des transactions présentielles de séjour ayant eu lieu durant la Belle Époque et pendant l'entre-deux-guerres. C'est pour cette raison que durant l'après-guerre, en particulier, le tourisme exerce encore un effet important sur l'emploi sur la scène territoriale. On constate, entre 1917 (date de la concession de Barberine) et aujourd'hui, une baisse progressive des activités et des revenus relatifs aux présences de séjour : l'inscription de Finhaut dans les mobilités des touristes est de plus en plus faible.

Le quotient de localisation (figure 110) diminue entre 1965 et 1995. Cette diminution peut être en partie imputée au fait que dès 1975, on dispose d'une catégorie isolée contenant uniquement les emplois liés à l'hôtellerie et à la restauration, alors qu'auparavant ceux-ci étaient comptés avec les transports et le commerce. Les chiffres sont donc plus bas, par exemple 39 emplois dans les hôtels et les restaurants en 1975 et 26 en 1985. Mais il faut surtout compter sur le fait que plusieurs hôtels ferment

540 Au Châtelard, les locaux bénéficient toujours de la rente de situation, de plus en plus via le commerce et la restauration. En 1955, il n'y a qu'une station-service à Châtelard-Frontière. En 1970, on compte cinq stations-services, de nombreux bazars, ainsi que des cafés-restaurants (Carrier M., « Le tourisme dans le val du Trient (I) », in *Le Confédéré*, 2 septembre 1970, p. 1).

entre 1965 et 1985 : on passe ainsi de 10 hôtels ouverts à 2 en 1985. La dernière partie de cette courbe correspond à une forte hausse de ce quotient de localisation des emplois présentiels, qui égale 6,2 en 2008, soit le plus haut niveau depuis 1860. La part des emplois de l'hôtellerie et de la restauration dans les emplois totaux de la commune s'accroît au fil du temps : 23 % des emplois en 1995, 29 % en 2001 et 34 % en 2008, alors que cette part dans les emplois totaux en Suisse reste stable, autour de 6 %. En chiffres absolus, le nombre d'emplois est très faible dans la commune. En d'autres termes, la dynamique économique du point de vue des activités basiques et non basiques est extrêmement faible. La valeur territoriale dépend entièrement de l'exploitation de la rente hydroélectrique, ce qui permet de maintenir les habitants sur place, et à ces derniers de vivre un *statu quo*, revendiqué par ailleurs politiquement par une partie de la population (voir l'encadré au point 8.1.3. « L'hydroélectricité et les barrages à Finhaut – Le retour de la concession de Barberine »). Au regard de l'ensemble du développement, qu'il s'agisse de la rente de situation alimentant largement la base présentielle ou de la rente hydroélectrique, on peut dire que l'effet de rente est un axiome fondamental dans la trajectoire de développement de Finhaut.

Après-guerre, la société de développement est le seul organe susceptible d'intervenir pour le financement d'infrastructures et, plus généralement, pour dynamiser la scène territoriale, mais sa marge de manœuvre reste faible. Après les Trente Glorieuses, les présences des touristes, des habitants et des ouvriers ne sont pas coordonnées, et les acteurs locaux ne sont pas concernés par l'économie présentielle, dans la mesure où ils ne semblent ni être intéressés par ses retombées ni valuer la scène territoriale dans son caractère présentiel. En outre, les synergies à l'échelle de la vallée dépendent des enjeux locaux (propres à chacun des villages), et la référence régionale à la vallée du Trient ne contribue pas à la valorisation du territoire lui-même. La scène territoriale à l'échelle de la vallée est importante pour les villages qui n'atteignent pas de taille critique en tant qu'offre présentielle régionale (dans l'Espace Mont-Blanc), nationale et internationale. Il y a manque de cohérence entre les dimensions symbolique, concrète et marchande de la scène territoriale ; la valeur territoriale est faible, présentiellement parlant, tandis que les ressources naturelles (matières premières, une exception pour la Suisse !) permettent le maintien des présences locales.

À plusieurs reprises dans la trajectoire de Finhaut (par exemple durant les années 1930, ou plus récemment avec les projets d'investissements [voir l'encadré au point 8.1.3. « L'hydroélectricité et les barrages à Finhaut – Le retour de la concession de Barberine »]), il y a valuation et proactivité pour une mise en scène du patrimoine romantique ou industriel par quelques acteurs locaux. Mais le couplage des présences autour de ces objets n'a jamais vraiment lieu notamment parce que les infrastructures concrètes manquent à ces moments clés. De manière générale, la valeur territoriale ne dépend pas à Finhaut de la valuation par l'ensemble des personnes présentes d'un patrimoine romantique identifié et stable, qui structurerait durablement la dimension symbolique de la scène territoriale. En raison de la mise en scène opportuniste et peu valorisée symboliquement parlant – et donc à faible valeur ajoutée (exploitation

de la rente de situation) – le patrimoine industriel n'est pas ou que très faiblement valué en ce qui concerne les vestiges de l'économie présentielle. S'agissant de l'hydroélectricité en revanche, la patrimonialisation industrielle est importante, et contribue grandement à la dimension symbolique de la scène territoriale depuis le barrage du Grand-Émosson (la seconde partie des années 1970). En conséquence, les présences d'externes sont faibles, et ces présences ont pour caractéristiques une faible génération de revenus : peu ou pas de séjours, mais de l'excursionnisme (visite du barrage, randonnée).

Les deux dimensions d'exploitation de la rente territoriale (rente touristique basée actuellement sur le patrimoine industriel, et rente hydroélectrique) ont pour effet conjoint de ne pas susciter l'inscription du territoire dans des mobilités, et de laisser de côté le potentiel de valuation du patrimoine romantique. Le double effet de la perte de vitesse des activités présentielles et la croissance de l'exploitation de la rente hydroélectrique a pour conséquence un maintien du nombre d'habitants, ce qui compte peu d'un point de vue local, dans la mesure où l'attractivité présentielle est pratiquement inexistante, c'est-à-dire que l'ensemble des revenus générés ailleurs ou par la rente hydroélectrique sont dépensés ailleurs.

La mise en scène repose sur l'exploitation de la rente territoriale via l'hydro-électricité, organisation capitaliste productive, grande productrice de revenus et de quelques présences néanmoins décroissantes au fil du temps (de moins en moins de dépenses locales d'ouvriers lors des chantiers, et les excursionnistes). C'est au travers de l'hydroélectricité que Finhaut s'inscrit dans de nouvelles mobilités de la scène marchande. Émosson devient pour la commune de Finhaut un formidable contributeur financier via les redevances annuelles pour le barrage, mais également, au cours des dernières années, via le retour des concessions pour Barberine, et enfin grâce au projet Nant de Drance. Ces revenus de la rente hydroélectrique donnent lieu à de multiples discussions concernant les bénéficiaires potentiels : le développement des activités basiques via des investissements lourds dans de nouvelles infrastructures de loisirs ou l'entretien des infrastructures locales.

La différence entre l'exploitation de la rente de situation via l'hôtellerie et les commerces et l'exploitation de la rente hydroélectrique tient à ce que la première nécessite l'implication des acteurs dans le processus transactionnel de création de valeur, par l'inscription du territoire dans les mobilités diverses. Dans ce sens, la situation est une ressource dès lors que les offreurs mettent à disposition des biens et des services à la clientèle. Les revenus basiques qui en sont retirés bénéficient alors aux offreurs et il n'y a pas de redistribution (seuls les propriétaires d'hôtels récoltent les profits, peu d'emplois sont générés et ils sont mal perçus). Dans le second cas, les revenus de la rente hydroélectrique ne dépendent pas de processus de mise en valeur par des acteurs locaux et bénéficient à l'ensemble de la population. En ce sens, les retombées de la rente hydroélectrique relèvent d'une dimension universelle, particulièrement appréciable par l'ensemble des habitants de la commune

dès lors que sont en jeu des travaux de modernisation, autrement dit d'organisation urbaine du village. Ainsi, si le téléphone, l'eau et d'autres aspects relatifs au confort sont disponibles dans les hôtels au tournant du XXe siècle déjà, c'est l'ensemble de la population qui bénéficie pendant les années 1920 de l'installation de l'eau, du téléphone, de l'électricité, grâce à la construction du barrage de Barberine. La commune, grâce aux revenus de l'hydroélectricité, finance ensuite durant les années 1990 les infrastructures nécessaires au maintien de la dynamique de mise en scène territoriale, mais dans la perspective du maintien des habitants sur place.

À long terme, les revenus du capital (hydroélectrique) sont plus rémunérateurs que les revenus de l'économie présentielle. Au fil de la trajectoire, à plusieurs reprises, l'hydroélectricité a également été particulièrement importante pour le développement dans le cadre de l'économie de marché avec la consommation (et les impôts) des chantiers des barrages. Il n'y a pas d'augmentation de la valeur territoriale grâce au développement urbain, ni concrètement ni symboliquement. La situation de conflit entre l'économie productive (soit les revenus présentiels liés aux chantiers soit les revenus de la rente) et l'économie présentielle à valeur ajoutée se perpétue dans le temps et s'amplifie à mesure de l'augmentation de la mobilité des personnes, de l'information et du capital. La valeur territoriale actuelle du territoire dépend entièrement de l'hydroélectricité, et s'inscrit dans le cadre capitaliste : elle se réduit à la rente perçue par la municipalité, puis redistribuée (pour l'instant en partie) aux citoyens.

9.1.2. Montreux : la croissance de la valeur territoriale comme horizon de développement

On constate de fortes fluctuations dans la trajectoire de Montreux. La scène territoriale est flexible à l'ensemble des mobilités, pour le meilleur et pour le pire. Le libéralisme local antérieur à 1914 suscite la formidable croissance sur près d'un siècle, mais a des conséquences sur l'ensemble du siècle qui suit. Durant l'ensemble de la trajectoire, la scène territoriale capte des flux au point que la complexification locale n'est plus maîtrisée.

Le patrimoine romantique est largement mis en scène au XIXe siècle, dans un mouvement important d'urbanisation. Les nombreuses présences d'externes soutiennent alors la dynamique de mise en scène et encouragent le développement grâce aux leviers du capitalisme. Pendant près de 100 ans, de 1815 à 1914, le territoire s'est complètement intégré aux mobilités, y compris sur la scène marchande : c'est à une échelle locale un marché autorégulateur qui s'est créé. Les mobilités ont été intenses ; la valeur territoriale de Montreux a crû énormément, jusqu'à imploser au premier choc, qui stoppa toutes formes de mobilités instantanément : la Première Guerre mondiale.

L'insertion libre du territoire dans divers réseaux de mobilités a des conséquences importances sur l'ensemble du développement : au niveau de la crise et de l'importance

de celle-ci, ainsi qu'au moment de la reprise conjoncturelle d'après-guerre. L'ampleur de l'effondrement du capitalisme local à l'occasion des événements politico-économiques internationaux entre 1914 et 1945 (y compris les crises de 1921 et de 1931) est ainsi en premier lieu une conséquence du « sur-régime » d'avant-guerre ; cette conclusion pour le cas de Montreux rejoint celle plus générale de Tissot (2012) qui considère que la Première Guerre mondiale n'a pas suscité la crise, mais déterminé le moment de son déclenchement (voir partie I, chapitre 3, point 3.2.3.). À plus long terme, la situation de crise résulte également de l'inadaptation grandissante, année après année, de la scène territoriale permettant la production de revenus basiques présentiels. Il y a un effet de *lock-in* au niveau de la scène contrariant l'insertion du territoire dans les nouvelles mobilités.

Les premières années qui font suite au déclenchement de la Grande Guerre sont marquées par l'arrêt, puis la baisse de fréquentation relativement à l'avant-guerre. Durant les années 1920, la situation s'améliore, surtout en fin de décennie. La scène territoriale, sans renouvellement des infrastructures antérieures à la guerre à partir du milieu des années 1920, bénéficie alors d'une meilleure conjoncture – une fluidification conjoncturelle des mobilités. Cela permet à Montreux de bénéficier d'un répit de quatre ans (1926-1929), qui dissimule la crise structurelle à laquelle la station devra faire face brutalement durant les années 1930. La situation s'aggrave alors considérablement. Les entreprises touchent le fond en raison de la crise. Dans le contexte général du tourisme et du point de vue des transactions présentielles, les acteurs locaux exploitent donc dans un premier temps la rente touristique constituée auparavant. Les banques interviennent encore sur la scène territoriale, parce qu'elles y sont contraintes : les engagements pris durant la Belle Époque les ont solidarisées financièrement à la scène territoriale. C'est donc paradoxalement parce que les exploitations sont en grande difficulté qu'elles reçoivent les fonds nécessaires à leur maintien sur le marché. Le déclin total par contournement financier n'a pas lieu, en raison de l'encastrement des institutions bancaires dans la scène territoriale en général.

Les spécificités de la scène territoriale sédimentées dans la mise en scène au XIXe siècle sont problématiques : il y a conflit entre les valeurs socio-culturelles des consommateurs de l'entre-deux-guerres, et surtout des Trente Glorieuses. L'exploitation de la rente touristique ne produit pas ou insuffisamment de la valeur ajoutée. On pourrait dire que les présences d'antan se traduisent toujours de manière fantomatique sur la scène territoriale, à travers les bâtiments notamment et les symboles persistants ; les bourgeois et les aristocrates ayant socio-culturellement marqué le territoire, ces présences ont motivé les dynamiques spéculatives des investisseurs misant sur des présences dont la matérialité n'importait guère à ces derniers – dans la mesure où seul importait le rendement du capital. La scène territoriale n'attire alors pas de mouvements d'investissements extra-locaux. On peut dire qu'il y a déclin par contournement dans le sens où la dépendance de sentier de Montreux est relative au « sur-régime » qui constituait la dynamique de mise en scène entre 1890 et 1914.

La création de la Fondation pour la modernisation de l'équipement touristique de Montreux montre comment les acteurs locaux formalisent des projets dont il était question informellement depuis l'immédiat après-guerre. Les acteurs financent les projets localement, par l'intermédiaire de l'OT et de la Fondation, grâce en partie aux revenus de la taxe de séjour, et grâce également aux collaborations entre les entreprises de la place et les autorités locales. Bien qu'ils soient contraints de restreindre leurs ambitions quant aux projets à réaliser, les partenaires publics et privés se coordonnent pour complexifier la scène territoriale. L'augmentation de la valeur territoriale dépend uniquement de l'accumulation des transactions présentielles à partir de 1954. La gestion de la scène est axée en priorité sur la production de revenus basiques étrangers et régionaux via n'importe quel type de présence. La diversité des présences est une nécessité pour maintenir les activités, avec l'espoir d'un redémarrage à long terme : séjour d'agrément, d'affaires, de congrès, autocaristes, *incentives*, excursionnistes, étudiants, résidents. Grâce à des publics valuant la scène territoriale à Montreux telle qu'elle se présente durant les Trente Glorieuses (c'est-à-dire malgré ses stigmates), la diversité et le nombre des présences sont maintenus, et l'accumulation des transactions présentielles se poursuit.

À l'époque de l'explosion de la consommation de masse et des vacances populaires, l'attraction de nouveaux résidents à défaut de touristes en séjour apparaît aux acteurs locaux comme une opportunité accessoire mais non négligeable pour les finances communales. De plus, en raison de la relativement faible mobilité quotidienne des personnes à l'époque, cette présence engendre des emplois directs et induits. Au fil des ans, cette population devient indispensable pour les finances communales, via les revenus de l'imposition, tandis que les effets sur l'emploi et sur la consommation de biens et de services sur la scène territoriale faiblissent en raison de l'accroissement de la mobilité des personnes (fuites des consommateurs et emplois occupés par des externes [pendulaires, frontaliers, etc.]).

S'agissant de la création de valeur en jeu dans les divers types de transactions, Montreux met en scène son propre sentier, surtout récemment à travers des objets patrimoniaux issus de la Belle Époque. Le paradoxe patrimonial est que, selon les types de transactions en jeu alors (résidentiel notamment), le patrimoine est juste exploité mais ne suscite plus d'autres transactions présentielles, du moins, les flux basiques présentiels de séjour sont diminués (transformation d'hôtels en immeubles résidentiels) (conclusion, point 2.4.). Dans ce contexte, les effets des intérêts privés profitent à l'ensemble des acteurs de la scène territoriale via l'engagement pour l'entretien du patrimoine des acteurs privés (par exemple, la rénovation d'anciens hôtels, comme l'hôtel National, et leur transformation en résidence), tandis que les acteurs publics, sans être absents, figurent plutôt en seconde ligne. Mais dans ce cas, la situation peut également être interprétée comme une exploitation privée des aménités entretenues collectivement (avec absence de redistribution) ; le gain collectif est essentiellement symbolique au sens de l'opinion que les individus peuvent s'en faire, mais non des revenus qui pourraient en être tirés (par exemple via des emplois

dans le cas du maintien de l'exploitation hôtelière). Il avait été question de mobiliser cet héritage en en faisant une infrastructure touristique au début des années 1990, avec le projet de Musée national de l'audiovisuel[541], pour lequel la ville avait investi à perte plus de 2 millions de francs. Il s'agissait également avec ce projet de sauver le Grand-Hôtel de Territet, en installant le musée dans les grandes salles. En raison notamment du manque de soutien financier de la part de la Confédération, et en l'absence de sponsors privés, le projet est tombé à l'eau.

Jusqu'à récemment, la diversité des présences a soutenu la valeur territoriale de Montreux, concrètement et symboliquement. Aujourd'hui, sa valeur territoriale ne dépend plus des présences de séjour sur le territoire : elle repose monétairement sur la spéculation immobilière et, au niveau réel, sur le patrimoine industriel récent (festival de Jazz). Le festival, qui a pris son essor durant les Trente Glorieuses, illustre aujourd'hui l'importance pour la scène territoriale de la fréquentation des excursionnistes. En l'occurrence, il s'agit des festivaliers non pas uniquement séjournant sur place (les festivaliers souvent étrangers et au fort pouvoir d'achat), mais du public suisse qui se déplace pour les concerts, ou pour simplement « être présent » au festival (pas de nécessité d'avoir des billets pour avoir accès aux quais, et consommer les biens et les services à disposition).

Durant l'après-guerre, plutôt qu'une réorganisation territoriale se distanciant d'une systématique présentielle ayant conduit à la crise, les acteurs, isolés dans un contexte général de forte croissance et d'attractivité en termes d'investissement, suscitent de nouvelles formes d'attractivité en fonction des moyens disponibles, jusqu'à retrouver une efficacité importante en termes de présences (entre les années 1950 et 1980), mais surtout d'attractivité des investissements (dès les années 1980). C'est à ce niveau à notre sens (par rapport au projet « Entre abîme et métamorphose […] », voir la notice méthodologique en annexe) que l'on peut effectivement parler de métamorphose du point de vue des dynamiques socio-économiques territoriales : la scène territoriale sert désormais plus aux plus-values des investissements immobiliers qu'à la production de revenus basiques grâce aux dépenses de personnes présentes sur place. On ne parle ainsi plus de « station », ce qui n'est pas sans effet sur la valeur territoriale à long terme et sur la production de revenus d'un point de vue plus général. La valeur territoriale augmente progressivement à partir des années 1950 et jusqu'aux années 1980, les transactions ne faiblissant pas, autrement dit le processus d'accumulation des transactions et de mise en scène reste soutenu. Tout type de transaction présentielle (y compris la résidence) est alors possible pour toute frange de la population, ce qui n'est plus le cas à partir des années 1990 et surtout 2000, avec une très forte augmentation de la valeur foncière, ce qui ne traduit pas nécessairement une valeur territoriale forte du point de vue des dynamiques socio-économiques à long terme.

541 « Le musée national de l'audiovisuel en panne », in *Journal de Genève,* 18 octobre 1991, p. 31.

Le sentier libéral parcouru dans un contexte de mobilités importantes a permis un fort développement du phénomène des résidences secondaires. En d'autres termes, la convergence de ces deux phénomènes a conduit à une augmentation soutenue du bâti, mais à une hausse ambivalente de la valeur territoriale au sens où sa valeur d'échange financière et patrimoniale très élevée a supplanté la valeur d'usage (et de certaines opinions) de plusieurs types de présences, à commencer par les locaux, mais aussi les externes en séjour, face à une offre de plus en plus faible en termes d'hôtels, de cafés, de restaurants, de commerces populaires, etc. On peut parler d'un phénomène de désorganisation urbaine, qui pose la question d'une hypothétique perte de valeur marchande du territoire qui pourrait en découler à long terme.

Durant les Trente Glorieuses la valeur marchande dépend de l'intensité des transactions territoriales présentielles de séjour. Dans la mesure où la valeur territoriale a repris de l'importance financièrement parlant à partir des années 1980 à travers l'immobilier, on peut dire que les mobilités marchandes depuis cette époque dépendent principalement de la vigueur de la conjoncture des marchés financiers internationaux. La situation actuelle de Montreux est entièrement dépendante des logiques du capitalisme, elles-mêmes interdépendantes dans ce territoire de l'ensemble du processus d'urbanisation.

La scène territoriale de Montreux a changé entre les années 1980 et aujourd'hui au sens où le territoire s'est inscrit dans différentes mobilités des personnes au fil du temps, et que la multiplication de transactions dans divers cadres de la scène marchande et sans contrepartie régulatrice au niveau local a eu des conséquences irréversibles au niveau du foncier et, donc, de la possibilité des présences concrètes sur ce territoire.

9.1.3. Zermatt : valeur territoriale optimisée par l'institution bourgeoisiale

La valeur territoriale de Zermatt se développe constamment depuis le XIXe siècle dans la mesure où le développement relève conjointement de la continuelle inscription dans diverses formes de mobilités et d'une complexification locale.

À Zermatt, il y a identification du patrimoine romantique et dynamique de mise en scène au XIXe siècle comme unique vecteur du développement de l'économie de marché. Jusqu'en 1914, les acteurs ne sont coordonnés que dans une dynamique concurrentielle interne, entre la bourgeoisie et la famille Seiler, originaire de la vallée de Conches. En réagissant à des formes de mobilités qui leur sont imposées par les Seiler, les acteurs locaux (les bourgeois) jouent habilement de la diversité des cadres transactionnels, en réglementant à l'échelle locale le développement des mobilités. En particulier, un couplage des cadres transactionnels s'observe au niveau de la gestion du foncier, mais également, par exemple, dans l'activité de guide.

La scène territoriale à Zermatt est construite sur la méfiance culturelle envers les conséquences des mobilités et l'opportunité que ces dernières offrent en matière économique ; malgré les réticences, il y a développement par inscription dans les

mobilités et gestion stratégique de ces dernières et de la complexification de la scène territoriale. C'est une forme institutionnelle locale de conservatisme économique et culturel qui se développe au fur et à mesure d'une mise en lien concrète et symbolique du territoire avec d'autres qui n'est jamais remise en question sur le principe. Les institutions publiques coordonnent stratégiquement les acteurs émergeant durant l'après-guerre, tandis que la municipalité se confond toujours avec la bourgeoisie, qui fonctionne comme un acteur privé.

Du point de vue des flux exportateurs, sur l'ensemble de la trajectoire, les présences de séjour sont les plus importantes. Mais au-delà des flux, c'est le profil des personnes présentes qui est instructif pour la compréhension du développement de ce territoire. Dans un premier temps, comme ailleurs en Suisse et en Europe, au XIX[e] siècle, les personnes en séjour sont issues des classes supérieures, allant des bourgeois (comme Whymper par exemple) aux grands aristocrates. Ces consommateurs ne sont présents que durant une courte période de l'année, et le village reste très isolé pendant l'hiver. La diversité des présences jusqu'aux années 1930 se résume aux externes en séjour en été et aux locaux, présences antagonistes, mais complémentaires pour l'époque, au sens où il y a symboliquement couplage. Par la suite, la clientèle bourgeoise est relayée et complétée par la clientèle populaire ; il y a une diversité des personnes présentes sur le territoire.

Le patrimoine industriel est développé quasiment au même rythme que les infrastructures de mise en scène du patrimoine romantique : chaque nouvelle infrastructure entre instantanément et littéralement dans le récit territorial. Au niveau des flux, il y a également couplage avec une continuité dans l'accumulation des transactions basiques et le développement urbain induit, qui prend de l'importance avec l'accessibilité du territoire en hiver. Le développement antérieur à la Seconde Guerre mondiale permet d'éviter une émigration de la population locale vers la plaine, et de maintenir une diversité non seulement en termes de présences et d'effets symboliques et monétaires de couplage qu'elles permettent, mais également en termes de propriété foncière et d'exploitations dédiées à l'économie présentielle.

L'accumulation des transactions présentielles permet assez rapidement (XIX[e] siècle) des investissements dans des infrastructures améliorant l'accessibilité et la mobilité interne au territoire. La valeur territoriale évolue dans le cadre de l'économie de marché, avec la mise en scène du patrimoine romantique. Dans le cas des entreprises attachées d'une manière plus ou moins formelle au territoire local en termes de redistribution, on pourrait parler de « capitalisme tribal » ; sur la défensive face au capitalisme dé-territorialisé, mais qui se doit, jouant le même jeu en termes de transactions touristiques réelles, d'être pareillement proactif dans la mise en scène (investissement dans les infrastructures).

La dépendance de sentier joue un rôle important dans l'évolution de la valeur territoriale de Zermatt au regard de l'influence de l'évolution des formes de mobilité marchande dans la dynamique de mise en scène territoriale. Premièrement, les effets

de complémentarité entre les cadres transactionnels (et institutionnels y relatifs) ont structuré la première phase de la trajectoire, limité le développement notamment du bâti et l'adaptation des infrastructures à l'hiver en fonction d'une clientèle spécifique. Deuxièmement, les effets de concurrence se jouant dans le cadre de l'économie de marché entre des acteurs à l'interne (dont une partie se revendiquait alors symboliquement et institutionnellement de l'économie millénaire) ont structuré la dynamique de mise en scène à partir du moment où socio-économiquement le développement territorial a majoritairement dépendu de la mobilité des consommateurs externes.

À mesure de l'augmentation de la mobilité des personnes, de l'information, et du capital, et tant qu'il y a maîtrise des effets spéculatifs (grâce à la neutralisation des effets pervers du capitalisme en maintenant les propriétés foncières et de capital au niveau local), il y a pouvoir casanier monétaire, qui joue un rôle fondamental au niveau du potentiel d'investissement sur la scène territoriale. La valeur territoriale marchande est forte, avec des prix élevés pour les biens et les services consommés sur place par les externes. Mais d'un point de vue non marchand, la valeur territoriale est forte également, avec une scène symbolique connue par de nombreux individus dans le monde, une valuation de la part des externes et des locaux, qui restent présents localement ; une diversité des présences renforçant toujours la scène territoriale.

9.2. Quelques concepts évolutionnaires au regard de la mise en scène territoriale

Les trajectoires se distinguent par les différents enchaînements entre l'insertion dans diverses formes de mobilités et de complexification locale ; entre diverses formes de mises en lien entre le territoire et d'autres territoires. Les territoires ne sont pas complètement déterminés par une évolution externe des mobilités. Au contraire, en tant que scènes territoriales à dominante présentielle, les territoires innovent vis-à-vis de ces mobilités. Dans les deux cas (réactions face à des événements extérieurs et dynamique endogène), la problématisation contextuelle, la cohérence entre les diverses dimensions de la scène territoriale est fondamentale. « *Souvent, le rythme du changement n'a pas moins d'importance que sa direction ; mais s'il est fréquent que celle-ci ne relève pas de notre volonté, il se peut fort bien que dépende de nous le rythme auquel nous permettons que le changement survienne* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 79). Pour cette raison, les effets évolutionnaires apparaissent de manière nouvelle dans le cas des territoires particulièrement concernés par le tourisme.

– La *résilience* face à des chocs externes :

Dans les trois cas, la dynamique de mise en scène avant 1914 a une influence déterminante sur le développement ultérieur. La période de l'entre-deux-guerres est ainsi particulièrement intéressante, puisqu'elle constitue une *inflexion* pour nos trois

trajectoires : là où se donnent à voir les phénomènes évolutionnaires et les prémices de ceux qui traceront la trajectoire durant les Trente Glorieuses.

Notons d'abord que l'entre-deux-guerres, comme son nom l'indique, court de 1918 à 1939. Dans nos trois cas, le territoire comme les autres territoires dont le développement repose sur les présences subit à court terme, mais à long terme également, les conséquences de l'arrêt de la fréquentation, de la mobilité financière et de l'information à son propos, dans la mesure où au niveau macro, pendant ce temps les valeurs évoluent, sans que la scène territoriale puisse littéralement suivre ou anticiper. Pire, la fréquentation par les internés aggrave la situation. Durant les années 1920, et surtout entre 1920 et 1929, l'accumulation des transactions, sur les valeurs antérieures à 1914, reprend. Mais le temps passant, la valeur territoriale faiblit à mesure que les différents acteurs ne valuent plus de manière aussi conséquente la scène territoriale, et cela d'autant plus qu'en termes de territoires qui dépendent des présences pour leur développement, la concurrence est toujours plus forte.

Comme le montrent Davezies et Talandier (2014), les «*systèmes productivo-résidentiels*» aux profils les plus «*équilibrés*» sont ceux qui résistent le mieux à la crise – plus que les territoires spécialisés (les territoires les plus productifs étant les plus pénalisés, et plus que les territoires très résidentiels et touristiques produisant un maximum de richesses, mais créant beaucoup d'inégalités, d'emplois précaires, etc.). La résilience de ce point de vue, dans nos trois cas, dépend d'une diversité au niveau des types de présences, mais également d'une diversité entre activités présentielles et productives. Pour ce qui concerne ces dernières, le rôle de la production hydroélectrique est particulièrement instructif, puisqu'il en est question dans les trois cas : à Montreux, elle est privatisée et ne bénéficie pas aux finances publiques ; à Finhaut, elle est ultra-dominante et concurrence les activités présentielles ; à Zermatt, elle est complémentaire – concrètement, symboliquement et financièrement – aux activités présentielles.

– Le *lock-in*, soit vis-à-vis de l'insertion dans certaines formes de mobilités, soit vis-à-vis du processus de complexification :

Un effet de *lock-in* particulièrement intéressant est celui d'une combinaison de libéralisme dans la complexification urbaine et dans l'ouverture aux diverses formes de mobilités. On constate dans une telle situation évolutionnaire que les prix du foncier encouragent une tendance à l'éviction à long terme. Cette tendance s'opère entre les activités présentielles elles-mêmes (les présences produisant des flux basiques ayant tendance à exclure des présences n'en produisant pas – bien que suscitant potentiellement de non moins importants flux non basiques) et entre des activités présentielles et non présentielles. Cette seconde situation peut être interprétée via le modèle proie/prédateur de Camagni (2005), qui rend compte de la concurrence, via le foncier, entre les dynamiques économiques de complexification urbaine et d'économie productive. Cependant pour Camagni, l'urbain, même s'il devient un

moteur du développement régional, n'est induit que par le productif, comme dans la logique traditionnelle de la théorie de la base et des pôles de croissance. En adaptant cette opposition au modèle de l'économie présentielle, on pose l'hypothèse d'une intensification de la tension en considérant l'économie présentielle comme confortant son poids sur le productif. La question se pose de savoir si la prédation de l'urbain sur le productif est plus forte dans le cas où l'urbain est couplé avec un basique présentiel. Dans le cas d'une industrie contrariant les aménités (environnementales notamment) encourageant les présences, on peut craindre un effet négatif sur la dynamique de développement territorial.

Les phénomènes d'éviction dus aux phénomènes de couplage entre complexification urbaine et économie présentielle s'analysent non seulement en termes de dépenses des individus, mais également en fonction de l'afflux de capitaux, de personnes fortunées ou à hauts revenus dans la région. Cette hypothèse nécessite la prise en compte des bénéfices des entreprises dans l'analyse. Le principal levier de l'éviction du productif se produirait par l'intermédiaire des prix du foncier, autrement dit de l'augmentation de la rente urbaine. À partir d'un certain stade (où la croissance prime sur le développement, c'est-à-dire où l'inscription dans les mobilités marchandes par la création de richesse est un objectif surclassant les autres enjeux de développement), l'attractivité du territoire provoquerait une augmentation de la rente, donc non seulement l'éviction des activités basiques exportatrices (présentielles et productives les moins rentables ou les plus dévoreuses d'espace), mais aussi des activités non basiques (petits commerces, habitants à faible pouvoir d'achat). Pour contrer ces effets, dans un contexte de concurrence fiscale entre les territoires, notamment en ce qui concerne les revenus tirés de la fiscalité des personnes physiques et morales, les territoires parviendraient ou non à mettre en place différentes formes de régulation permettant de limiter les évictions des activités productives, des habitants, le mitage du territoire, des congestions dans la ville et/ou sur les axes transfrontaliers, etc.

– Diverses formes de présences et formes de mobilités, une appropriation touristique du concept de *related variety* :

Comme plusieurs concepts en géographie économique et en économie territoriale, le concept de *related variety* concerne les entreprises, structurées en secteurs, qui donnent naissance à un phénomène d'agglomération, qui lui-même soutient la production (Boschma, Iammarino, 2009). Les distinctions concernant les liens forts et faibles entre les entreprises et les acteurs (Frenken, Van Oort, Verburg, 2007) permettent de comprendre la constitution d'avantages régionaux à travers la résistance aux chocs et le potentiel d'innovation de ces régions. On pourrait ainsi appliquer cette idée à la scène territoriale : plutôt que de considérer uniquement les milieux productifs, nous postulons la diversité des liens relatifs à différentes formes de mobilité comme levier du développement, dans la résistance aux chocs comme dans le potentiel d'innovation. La diversité est un concept théorique permettant

d'aborder la problématique intra- et intersectorielle dans le développement régional. Cependant on y parle bien de « secteur » au sens traditionnel, et plus généralement de production à l'exportation. Gardant les acquis théoriques de ce concept évoqués ici, on intègre cette notion de diversité au concept de scène territoriale. Les libertés prises ici avec le concept de *related variety* iraient jusqu'à considérer la notion de lien non pas uniquement comme étant tangible et mesurable, mais comme se rapportant aux espaces concrets, opinions et types de liens marchands relatifs aux cadres (propriété, propriété par action, jusqu'à la moindre portion spatio-temporelle, c'est-à-dire y compris la location d'une chambre d'hôtel) constituant les liens entre différents territoires à travers les acteurs. On parlerait ainsi de diversité, et de combinaisons entre différents types de transactions, transactions territoriales et cadres transactionnels.

Si l'on suppose que les questions des présences concrètes sur le territoire constituent l'enjeu central des territoires dont le développement dépend principalement de l'économie présentielle, la diversité des types de présences (et d'activités économiques) sur place retiendrait en premier lieu l'attention du chercheur. Dans le modèle, et en accord avec le postulat des transactions à sa base, les « présences » ont une double dimension, économique et sociale. Au sens économique, ce sont les dépenses effectuées par chaque catégorie de consommateurs. Pour rappel, ce n'est pas la nature des activités, mais bien la mobilité des consommateurs qui en fait ou non une activité basique. Au sens social, il s'agit de groupes qui se distinguent par les motifs et les temporalités/spatialités de leurs présences. Les présences sont ainsi qualifiées de spécifiques dès lors qu'elles constituent le levier du développement régional, et de subsidiaires lorsqu'elles y contribuent de manière complémentaire. Selon cette logique, la présence domestique ne peut être que subsidiaire (les flux y correspondant étant non basiques), tandis que les trois autres formes de présence sont « spécifiques » pour une région. On parle de « subsidiarité » au regard des flux de la théorie de la base – qui portent une attention particulière aux flux basiques –, mais dans la dynamique de mise en scène, ces présences n'en sont pas moins fondamentales.

Notre thèse consiste ici à dire que la variété et le couplage des présences est un élément clé pour les régions dont le développement repose principalement sur l'économie présentielle. Pour tout type de région, ce couplage et ces présences prennent une forme complexe et constituent la ressource même de compétitivité régionale. Cette variété est à considérer entre les présences créant des flux basiques entre elles, et entre ces présences basiques et les présences des locaux : les présences spécifiques et subsidiaires.

D'un point de vue dynamique, le couplage des flux et des activités basiques et non basiques constitue le cœur de l'économie présentielle, en évitant les fuites et en accroissant l'attractivité pour les externes. Autrement dit, les activités urbaines internes à la région jouent toujours un rôle de multiplicateur des revenus induits, mais aussi un rôle central de levier du développement régional en attirant des consommateurs externes. L'enjeu pour les régions consiste à organiser favorablement

les diverses présences et activités (présentielles entre elles, ou présentielles et productives). En effet, les concurrences entre ces présences et ces activités peuvent conduire à des effets de complémentarité (par exemple économies d'échelles) ou déboucher, au contraire, sur des externalités négatives ou des effets d'éviction. Dans ce sens, la scène territoriale comprend l'ensemble des capacités, à l'échelle d'une région, qui permettent de concilier les présences et les activités à l'origine des flux basiques et non basiques, de faire jouer leurs complémentarités, de les articuler de manière à pouvoir créer et recréer les ressources nécessaires au développement. Le développement par l'économie présentielle est possible grâce à la mobilité des personnes. Historiquement, la mobilité des externes permet la création de revenus basiques à partir de connaissances domestiques, et la non-mobilité des locaux ainsi que la faible mobilité des biens et des services d'usage domestique contribuent à ce que les activités non basiques restent sur place (partie II, chapitre 6, point 6.1.1.). La diversité dans un tel contexte est forcément différente de celle observée dans un contexte historiquement postérieur.

9.3. Revue et discussion des éléments présentés dans les parties I et II

Par rapport aux dimensions spatio-temporelles mises en évidence dans la partie I, on a pu voir que le développement reposait sur des processus de création de valeur synchroniques – valuations et transactions – structurant le territoire au fil des accumulations et constituant ainsi une trajectoire. La valeur territoriale portée par chacun se traduit en termes d'opinions (les connaissances à propos d'un territoire, les avis, etc.), en termes marchands (le prix que chacun est prêt à payer pour s'y rendre, y séjourner, ou consommer un produit chez lui qui y fait référence), et en termes d'expérience vécue dans l'accomplissement de l'action. La valeur territoriale dépend donc de la valeur que chaque acteur attribue au territoire dans tout processus transactionnel, qui est à l'origine de la reproduction et du développement de la valeur territoriale économiquement parlant en termes de développement régional. C'est autour de cette valeur que se combinent différents jeux sur la spatialité et la temporalité. La constitution horizontale du social est « traduite » dans la scène territoriale, lisible horizontalement, mais également verticalement à un temps *t*.

Au-delà de ces principes généralistes, on a pu comprendre, grâce aux études de cas, le développement de territoires spécifiques : des territoires particulièrement concernés par des processus de création de valeur jouant de manière inédite sur les dimensions spatio-temporelles (partie II). Où les mobilités marchandes jouent un rôle particulièrement important dans la mise en scène du territoire et dans la construction de valeur d'un point de vue synchronique via la dynamique patrimoniale. Et où les mobilités des personnes en tant que consommateurs sont fondamentales pour le développement. Dans cette traduction, en raison de l'importance de la spécificité territoriale dans les processus de création de valeur et de la prégnance de la dimension

expérientielle[542], le rapport à des aspects centraux de la société de marché mis en évidence par Polanyi – la terre et le travail – est fondamental, car il concerne les modalités locales de leur mise en marché.

S'agissant du travail, on a vu, particulièrement dans la partie II, que le potentiel de développement dans le cas de territoires particulièrement concernés par l'économie présentielle reposait sur la mise en marché de travail domestique. Au XIXe siècle, ce potentiel a été exploité à large échelle par les hôteliers utilisant de la main-d'œuvre, souvent féminine, à très faible coût – le travail domestique dans un contexte millénaire ne «coûtant» monétairement rien, sa valeur marchande pouvant alors aisément être (volontairement) sous-estimée. Mais dans une perspective moins historique, cela n'est pas moins vrai, et nous y reviendons (conclusion).

En ce qui concerne la terre, problématique que nos données nous ont plus fréquemment conduit à traiter empiriquement, on a observé une forte diversité selon les cas. Cela semble dû à la marge de manœuvre institutionnelle locale déterminante par rapport à la question du travail – encore que, dans le cas de Zermatt par exemple, si l'on considère le travail «corvéen» des bourgeois pour la construction des hôtels de la bourgeoisie[543], cette généralité puisse être nuancée. Nous retenons que de manière générale en Suisse, la question foncière n'a été que tardivement identifiée comme un enjeu pour le développement qualitatif des stations (Clivaz, Nahrath, 2010), et a mené entre autres à l'acceptation de mesures politiques radicales (Clivaz, 2013; Debarbieux, 2013). Les raisons de cette prise en compte n'ont pas été d'ordre économique au sens où une quelconque maîtrise du foncier pouvait avoir un effet sur le développement territorial, mais ont été d'ordre esthétique, en particulier de par le regard projeté par les urbains sur les montagnes. Localement, certaines mesures ont été adoptées pour limiter d'abord l'effet pervers de la standardisation du bâti (raser du vieux pour construire du neuf, ou construire du neuf sur un terrain agricole). Outre la préservation du cadre bâti romantique (protection de bâtiments existants), le patrimoine romantique dans son ensemble a été préservé en limitant les constructions et en mobilisant certains de ses attributs esthétiques dans les nouveaux éléments constituant la scène concrète.

Dans le cas d'une réussite du développement de l'attractivité, les dépenses sont (schématiquement) transformées en activités (partie II, chapitre 6, point 6.1., où l'enjeu ne se pose empiriquement qu'en termes d'attraction des revenus). Tout l'enjeu de l'économie présentielle réside donc dans le potentiel d'attractivité des présences,

[542] Rappelons ici que l'expérience symbolique d'un territoire à distance via un document médiatique quelconque ne confère pas la valeur identique (y compris économique) à l'expérience concrète de ce dernier – ce qui n'empêche pas que l'expérience symbolique en soit une!

[543] Les bourgeois travaillent à la construction des bâtiments de la bourgeoisie, notamment au Zermatterhof (1876-1879) (www.zermatterhof.ch) mais aussi à celle de l'hôtel Belvédère au Gornergrat en 1896 (Aufdenblatten, 1987), ce qui permet de réduire la dette de départ de la bourgeoisie dans cette entreprise, et de faire bénéficier les bourgeois d'un droit d'usufruit sur ces exploitations.

et des investissements dans la mesure où ils concernent la scène territoriale dans une perspective de développement. La logique de concentration des revenus et des activités n'est donc pas une fin en soi dans le modèle présentiel défendu dans le présent ouvrage – dans ce cas-là, on parlerait de modèle de « croissance » –, mais l'attractivité et la diversité sont considérées au regard du développement de la valeur territoriale, autrement dit du développement régional au sens proprement socio-économique du terme (et non pas quantitativement au sens d'une pure quête de croissance). Le fait que le modèle de mise en scène tienne compte du lieu de destination de la richesse en sus de son lieu de génération n'est pas en soi problématique, à partir du moment où le focus n'est plus sur la croissance mais sur la valeur territoriale. Non seulement les enjeux verts, par exemple, peuvent s'inscrire dans la question de la compétitivité *via* les processus de distinction des territoires, mais ils peuvent aussi faire partie des objectifs pour la durabilité de la valeur territoriale qui comprend les dimensions sociales et existentielles de l'opinion et de l'expérience, en sus des impératifs monétaires. Ce modèle ne serait donc pas celui qui expliquerait la « croissance », qui a effectivement été synonyme de prospérité et d'émancipation des acteurs du territoire aux XIXe et XXe siècles, une logique qui aurait atteint ses limites (Jackson, 2010) (conclusion, point 2.4.).

Dans le cadre de l'économie présentielle, les effets d'exploitation constituent d'autant plus une menace : la croissance de l'économie présentielle, comme à Montreux, tend vers des logiques capitalistes, mais l'urbanisation attire les capitaux issus de l'industrie traditionnelle. « *Pour produire de la plus-value, les capitalistes doivent créer du surproduit. Puisque l'urbanisation dépend de la mobilisation du surproduit, un lien interne apparaît entre le développement du capitalisme et l'urbanisation* » (Harvey, 2011, p. 10). Ce processus prend traditionnellement place dans un contexte d'urbanisation par l'économie productive. Dans le cas du tourisme, l'absorption du « surproduit » par l'urbain est à double effet : d'une part, la fixation du capital dans une perspective productive au-delà des rendements immobiliers traditionnels mais dans une perspective de rentabilité plus élevée – les présences de séjour – puis, d'autre part, grâce au rendement traditionnel de la valeur foncière. Harvey souligne le lien entre capitalisme et urbanisation, ainsi que ses conséquences en termes de « droit à la ville ». Nous pensons que le processus de dépossession est d'autant plus rapide dans le cas de l'économie présentielle c'est-à-dire dans l'industrie touristique au sens large, puisque cette industrie est fondamentalement liée à l'urbanisation et dépendante de propriétés foncières. Des territoires sont « colonisés » par d'autres. Dans nos cas, cette « [néo]-colonisation » est plutôt morcelée : à Zermatt, elle n'a lieu qu'avec Seiler, et à Montreux, elle est considérée politiquement plutôt comme une symbiose dans la mesure où les acteurs locaux et externes se retrouvent dans l'idéologie et le droit libéral (voir conclusion). Au-delà des cas ici investigués, le terme de « [néo]-colonisation » se justifie d'autant plus qu'il s'agit plus généralement, dans le cas de l'économie présentielle de séjour, de possessions de grande envergure et d'un seul tenant dans des territoires jusque-là peu concernés par les enjeux de

mobilités, plutôt que de parcelles morcelées dans des centres urbains (par exemple dans de nombreux territoires du Sud). Durant la phase de modernisation des espaces ruraux, la domination de l'urbain sur la périphérie se faisait de concert avec les anciens propriétaires ruraux qui vendaient et bénéficiaient de profits à court terme (les paysans propriétaires de terrains). Perdant leur droit au rural, ces propriétaires ont également perdu leur droit à la ville, et sont les perdants du capitalisme ; c'est la lecture sociologique critique que l'on peut faire du développement territorial d'un point de vue présentiel.

Dans nos études de cas, on a pu voir que le mécanisme d'accumulation par dépossession est un effet qui suscite des réactions de la part des autorités locales, qui, comme on peut le voir à Zermatt, réagissent en limitant les zones à bâtir[544]. Plutôt que de servir à la production de plus-value à destination de l'extérieur en absorbant leur capital, ici la plus-value sur l'urbanisation maîtrisée est redistribuée localement. Si les terrains ne sont plus destinés à l'absorption du capital dans une perspective de création de plus-value, ils servent à la collectivité. Si le problème majeur de l'investissement (le capital au départ devant être absorbé) a été résolu à Zermatt par des circonstances particulières (pas de faillites, développement des infrastructures lourdes, surtout à partir du développement des sports d'hiver « de masse » des années 1950), il n'en reste pas moins que la plus-value ne fuit pas la scène territoriale. En revanche, qu'il soit d'origine locale ou externe, le capital investi crée de la valeur pour des personnes de passage et rend le territoire inaccessible à certaines personnes : celles dont le pouvoir d'achat n'a pas augmenté en même temps que la valeur territoriale (par exemple, les touristes à faible pouvoir d'achat, ou les travailleurs saisonniers). Ces derniers sont les perdants d'un mécanisme d'offre et de demande mondiale qui met en concurrence leur lieu avec d'autres, via l'ensemble des mobilités. Seules la trajectoire du lieu et son insertion dans un espace politique plus vaste, permettant des spécificités juridiques et ayant lui aussi une trajectoire, permettent de comprendre la situation socio-économique d'un lieu pour les personnes qui le pratiquent d'une manière ou d'une autre (y vivent, y investissent, s'en souviennent, y viennent en séjour, etc.). La dynamique de marché aspatiale et atemporelle ne peut pas expliquer *comment* un lieu prend de la valeur et quelles sont les conséquences sociologiques de ce phénomène.

Pour les territoires concernés par le tourisme, l'enjeu institutionnel du maintien des villages traditionnels est également considérable d'un point de vue économique. Ces territoires ne peuvent pas s'abandonner aux logiques du capitalisme, car ce dernier « *tue* » la ville traditionnelle (Harvey, 2011, p. 42). En effet, la ville est indissociable de son besoin d'écoulement de la sur-accumulation du capital, provoquant une croissance urbaine infinie. Mais si ce n'est la « vie » traditionnelle qui est tuée, survit

[544] Ces interventions sont faites dans la marge de manœuvre que leur laisse le système fédéraliste suisse, marge de manœuvre qui ne se retrouve probablement que difficilement dans les territoires pris par Harvey pour illustrer ce phénomène (Mumbai, Delhi, Séoul…).

du moins une forme résiduelle de ces aspects à travers des représentations mobilisées dans le cadre de l'économie de marché.

Au fil du développement de l'économie de marché et du capitalisme, les territoires bénéficient des apports externes en termes de revenus et d'investissements. Mais l'influence des centres urbains peut être limitée par une négociation institutionnelle et le maintien d'un potentiel régulateur à l'échelle locale. Comme le note Lieberherr (1977, p. 5), l'enjeu central ici pour les locaux face à l'influence des centres urbains est la maîtrise du foncier : « *Les noyaux urbains, pôles de croissance, mettent en marche un mouvement de concentration économique, démographique et politique. Centres de décision et de capitalisation financière, ils étendent leur domination au-delà de leurs frontières politiques et administratives, c'est-à-dire sur les régions. Ils réorganisent des réseaux de relations hiérarchisées et spécialisées, et tendent par conséquent à devenir les centres régulateurs de la société. Ils imposent aux collectivités montagnardes une dépendance qui s'exerce de manière inégale en déterminant ainsi divers types de régions : sous-développées, en déclin, ou en expansion.* »

Pour Harvey, comme pour Lefebvre (1979), le processus urbain est si essentiel à la survie du capitalisme, « *qu'il* [le processus urbain] *deviendrait un point de focalisation crucial de la lutte politique et de la lutte des classes, et, d'autre part, que ce processus effacerait progressivement les distinctions entre ville et campagne en produisant des espaces intégrés sur l'ensemble du territoire national, sinon même au-delà* » (Harvey, 2011, p. 17). En ce sens, le tourisme (et au-delà l'économie présentielle) est une industrie capitaliste par excellence : le territoire d'une station est, d'une part, un lieu potentiel d'accumulation du capital, comme n'importe quelle zone urbaine, et, d'autre part, un hébergeur de présences. C'est la tension entre l'économie réelle et la réalité des actifs financiers, avec un enclenchement possible de montée des prix du foncier, parfois jusqu'à la crise et à la chute de la valeur territoriale.

La possession de propriétés foncières par des locaux ou d'autres personnes présentes et ancrées sur le territoire améliore l'usage, limite les ambitions spéculatives, car le capital n'est pas alors fictif, mais réel. Son rendement, les fins et les aboutissements de son exploitation sont lisibles en termes comptables, la traçabilité capitalistique est effective ; la valeur n'est pas « *siphonnée par des canaux fictifs, via toutes sortes de chemins complexes* » (Harvey, 2011, p. 62). À Zermatt, on a affaire à ce qu'on pourrait dénommer un « capitalisme tribal », dans lequel la propriété des biens immobiliers a l'avantage de rester stable et entre des mains locales, ce qui implique donc que ces biens soient valués positivement et évalués à la hausse, l'ensemble étant garant d'une hausse de la valeur territoriale, situation qui peut se maintenir tant que les acteurs soutiennent de telles considérations.

La diversité des présences et des cadres transactionnels est un outil analytique pour la compréhension de trajectoires de développement. Au regard de phases d'une même trajectoire de développement, les configurations différentes révèlent des enjeux très variés dans la gestion de la dynamique de mise en scène territoriale. Par exemple,

pour un territoire à dominante présentielle présentant une combinaison constructive et durable des cadres institutionnels relevant de différents types de transaction, la situation se pose pour les acteurs locaux de manière différente de celle qui résulterait d'une phase de développement d'un territoire au profil historiquement non présentiel, ancré dans un contexte postindustriel capitaliste nécessitant la diversification des flux de revenus.

Conclusion

Les trois parties de cet ouvrage ont abordé la problématique du tourisme à différents niveaux dans le champ des sciences sociales :

– Au niveau de la sociologie à l'échelle micro (partie I), la théorie de la valuation et la métaphore de transaction permettent d'envisager les interactions et la constitution du social en intégrant :

- la dimension économique des échanges en général, postindustriels en particulier ;
- l'importance de l'essor des différentes formes de mobilité, en particulier la contraction spatio-temporelle de la digitalisation des mobilités sur les scènes symbolique et marchande ;
- l'ancrage concret et la dimension expérientielle dans toute transaction.

Dans les transactions, le tourisme n'est pas considéré, comme c'est traditionnellement le cas, en tant qu'objet « particulier », mais au contraire comme un exemple très utile pour décrire les processus interactionnels de constitution du social dans une dynamique « horizontale », particulièrement dans un contexte postindustriel.

– Au niveau de l'économie territoriale, le modèle de scène territoriale permet d'envisager le territoire de manière complexe, c'est-à-dire la scène territoriale constituée par les objets et les acteurs qui rendent possibles les transactions marchandes. Dans les cas observés, elle résulte de la mise en scène de l'économie millénaire (le patrimoine romantique de la paysannerie et des paysages alpins) et du capitalisme (notamment le patrimoine industriel des grands hôtels et des chemins de fer fréquentés par la bourgeoisie durant la Belle Époque).

Aborder la problématique du tourisme d'un point de vue territorial permet de considérer ce phénomène au-delà des a priori le cantonnant à une certaine pratique

(l'agrément) et à certains espaces (les « stations »). L'ouverture de la « boîte noire » du tourisme et l'appréciation de l'enjeu du territoire dans la création de valeur d'une multitude de biens et de services permet d'envisager de manière nouvelle et plus englobante les enjeux des régions dans la société postindustrielle.

L'opérationnalisation du concept de scène territoriale sur un temps long permet une approche renouvelée des effets de dépendance de sentier et du rapport des territoires aux différentes formes de mobilité au cours de la période contemporaine. La prise en compte de la diversité des cadres transactionnels, des patrimoines et des transactions du point de vue des dynamiques de flux monétaires et de présences sur un territoire permet d'envisager le développement territorial à long terme au-delà des enjeux de « secteurs », y compris de celui du « secteur touristique ».

Dans cette partie conclusive, nous évoquons la question de recherche principale de la thèse, à savoir la compréhension des processus de développement de territoires concernés par le tourisme d'un point de vue socio-économique. Au-delà des trois cas (point 1.), des conclusions sont émises relativement à la proposition conceptuelle de la partie I et aux trajectoires de stations (point 2.). Cette discussion se présente en quatre parties. Au point 2.1. sont abordés brièvement les apports en ce qui concerne la conception sociologique du touriste. Au point 2.2. sont discutées les spécificités de l'économie alpine, sur le fondement des éléments pouvant être généralisés théoriquement à partir des résultats des trois études de cas. Les principaux résultats sont résumés quant à la considération faite du tourisme au-delà d'une pratique spatiale, d'agrément et se donnant à voir à travers des comportements d'acteurs déterminés. Le point 2.3. permet d'évoquer ce que ces nouvelles conceptions, élargies, du tourisme, impliquent en termes de conceptions de l'innovation. Enfin, au point 2.4., les enjeux sociaux et économiques de l'économie présentielle sont discutés – différents, nouveaux et complémentaires de ceux de l'économie productive, notamment en ce qui concerne les effets de domination de certains espaces sur d'autres.

1. La compréhension des études de cas

Le modèle de scène territoriale développé dans la partie I peut être résumé par l'idée que les territoires sont mis en relation concrètement, symboliquement et sur le marché par le biais des transactions territoriales. Le modèle repose sur la métaphore de la scène territoriale, un processus à travers lequel se constitue la valeur. Pour les territoires, les diverses formes de mobilité sont moins dépendantes d'enjeux de ressources productives, par exemple de compétences industrielles, qu'elles ne sont fondamentalement interdépendantes et constituent la base socio-économique de la mise en scène territoriale. Il n'est pas question ici de transactions autour de biens industriels classiques, exportés, mais d'un processus complexe de construction de valeur sur une scène territoriale. À la distinction classique conception-fabrication-distribution, on substitue un modèle qui prend en compte l'évaluation par les consommateurs et par les autres acteurs de la valuation, ainsi que les multiples

modalités de valorisation, que ce soit par la mobilité des biens ou par celle des personnes.

Les territoires connaissent des phases de développement comme des phases de déclin, selon à la fois leur insertion dans divers réseaux de mobilités et l'organisation locale qui les régule, au regard de leur diversité.

La trajectoire de développement de *Finhaut* se caractérise par trois phases principales :

– *XIX*[e] *siècle : inscription dans les mobilités et exploitation de la rente de situation.* La trajectoire repose au départ sur une forte mise en relation concrète ne servant pas la mise en relation symbolique. Il y a dans une large mesure exploitation de la rente de situation (sur l'axe Martigny-Chamonix et à proximité du massif du Mont-Blanc). Les infrastructures consacrées au séjour ne produisent des revenus à forte valeur ajoutée que durant une courte période (1895-1914). De plus, cette mise en scène territoriale repose sur le potentiel financier local. Il n'y a pas de développement par complexification locale.

– *Entre-deux-guerres : les débuts d'un blocage par contournement.* La valeur territoriale reste importante durant cette période grâce aux transactions produites par l'exploitation de la rente de situation. Mais on observe les premiers signes d'un contournement des consommateurs en ce qui concerne les séjours. De plus, avec le chantier du barrage de Barberine, d'autres types de transactions participent à la mise en scène territoriale. Il y a complexification locale, mais elle ne contribue pas à la valeur territoriale à long terme.

– *De l'après-guerre à aujourd'hui : déclin par contournement et par blocage local.* Le développement est contraint par de difficiles mises en relation concrètes (faible accessibilité, jusqu'en 1968 au moins), par un manque de complexification (doublée de la concurrence des centres attractifs que constituent Chamonix et Martigny) et, surtout, par la concurrence de l'hydroélectricité ; les revenus monétaires irriguent le territoire grâce à la rente hydroélectrique, et ne dépendent pas de la mise en relation du territoire avec les consommateurs et les investisseurs.

> La valeur territoriale de Finhaut a tendance à décliner au sens d'une faible intégration dans les mobilités de personnes, doublée d'une absence de complexification locale. Il y a déclin par contournement au niveau des transactions, blocage local au niveau de la scène, et une forte dépendance de sentier à ces deux éléments et à leur combinaison.

La trajectoire de développement de *Montreux* se caractérise par quatre phases principales :

– *xixe siècle : inscription dans les mobilités sans régulation.* Le développement débute par une dynamique de mise en scène territoriale mettant de manière intense le territoire en relation avec d'autres symboliquement, concrètement et à travers le marché : forte notoriété, forte fréquentation, investissements importants, qui ne sont que peu régulés localement. Jusqu'en 1914, l'inscription dans les mobilités est à ce point efficace que le territoire draine une masse d'investissements conduisant à un « *sur-régime* » (Tissot, 2012). La scène territoriale avant 1914 se présente comme un territoire urbanisé au profil principalement présentiel.

– *Les effets du « sur-régime » dans l'entre-deux-guerres : déclin par contournement.* Le niveau de développement atteint en 1914 par une économie peu diversifiée (complètement dépendante de l'économie présentielle) réduit à rien (« au minimum ») la marge de manœuvre permettant de s'insérer dans les nouvelles formes de mobilités. On parle d'une faillite du capitalisme local, avec une chute de la valeur territoriale, notamment sur les marchés. Sans qu'il y ait véritablement de développement par insertion dans de nouvelles mobilités sur les marchés, il n'y a pas néanmoins contournement de ce point de vue. Les acteurs, dépendants du sentier parcouru et captifs de la scène, ne peuvent se débarasser de leurs actifs. Le sentier parcouru et la complexité de la scène dans cette situation de stagnation ont pour conséquence une rapide détérioration des infrastructures. Il y a contournement au niveau des transactions marchandes présentielles, phénomène qui s'aggrave au fil du temps et que ne compense que peu la diversité des présences et des cadres transactionnels.

– *De l'après-guerre jusqu'aux années 1980 : développement par inscription dans de nouvelles mobilités et par complexification.* La chute de la valeur territoriale, puis sa stagnation durant l'entre-deux-guerres a des conséquences à long terme ; la sédimentation concrète et symbolique de la phase de développement au xixe siècle rend indispensable l'insertion dans de nouvelles mobilités : la production d'autres transactions présentielles (au-delà des séjours d'agrément), d'autres flux de revenus pour la région. Le tourisme de congrès, ainsi que l'événementiel, puis l'immobilier, sont autant de nouvelles dimensions de la mise en scène territoriale rendues possibles par une forte coordination des acteurs dans la dynamique de complexification de la scène. Celle-ci, telle qu'héritée de la Belle Époque, est de plus en plus valuée pour ses caractéristiques patrimoniales.

– *Depuis la fin du xxe siècle : déclin par contournement ?* Avec la complexification locale, la scène territoriale est de moins en moins associée symboliquement au tourisme de séjour, et de moins en moins économiquement indépendante. Depuis la fin du xxe siècle, comme durant la Belle Époque, il y a exploitation de la rente territoriale. Sur le marché immobilier, la valeur territoriale de Montreux est toujours élevée, mais les présences effectives de personnes sont de moins en moins nombreuses. On peut se poser la question d'un déclin par contournement des consommateurs (de séjour) allant en se renforçant, d'un déclin par les habitants locaux en raison des prix de l'immobilier. En revanche, au-delà du territoire, les services référentiels montreusiens

sont en expansion grâce au festival de jazz, ce qui contribue positivement à la valeur territoriale.

> Le territoire de Montreux s'est inscrit dans différents réseaux de mobilités des personnes au fil du temps. La multiplication des transactions dans divers cadres transactionnels sans contrepartie régulatrice au niveau local a eu des conséquences irréversibles, notamment au niveau du foncier.

La trajectoire de développement de *Zermatt* se caractérise par trois phases principales :

– *XX*[e] *siècle : mobilités canalisées via la rivalité structurante entre Seiler et la bourgeoisie.* Le développement débute par une mise en relation symbolique du territoire avec d'autres, grâce aux montagnes et au Cervin. Concrètement, l'accumulation des transactions de séjour permet une certaine complexification locale. Mais des présences estivales d'externes uniquement et des régulations locales via l'institution bourgeoisiale ne permettent pas le développement d'un « *sur-régime* » (Tissot, 2012). La concurrence interne à la scène territoriale est néanmoins intense : le territoire se développe par l'inscription dans les mobilités et par la complexification. L'ancrage de capitaux externes permet de développer les infrastructures nécessaires, parallèlement au maintien de la structure socio-économique millénaire.

– *Entre-deux-guerres : développement par complexification et inscription dans de nouvelles mobilités.* La valeur territoriale va croissant avec l'inscription toujours plus importante du territoire dans de nouvelles formes de mobilités, notamment avec la venue des touristes en hiver. Dès lors, la complexification de la scène (remontées mécaniques, hôtellerie, etc.) et l'accumulation de transactions présentielles vont contribuer à la valeur territoriale.

– *De l'après-guerre à aujourd'hui : complexification et inscription continuelle dans les nouvelles mobilités.* Grâce à la perpétuation d'institutions communautaires et de représentations ancestrales, les transactions présentielles se diversifient et ne diminuent pas, alors que la propriété des infrastructures par la commune bourgeoise permet une redistribution directe et indirecte des profits. La scène territoriale n'est jamais bloquée, et les diverses mobilités toujours croissantes mais régulées.

> Le territoire de Zermatt s'est inscrit dans différents réseaux de mobilités des personnes au fil du temps. La multiplication de transactions dans divers cadres transactionnels avec une contrepartie régulatrice et une limitation de fait de la concurrence a permis le maintien de l'exploitation du foncier dans une dynamique présentielle de séjour.

2. Mise en scène et valeur territoriales : une nouvelle approche du développement régional

L’idée soutenue tout au long de cet ouvrage est que le tourisme est un phénomène utile à la compréhension de dynamiques socio-économiques et territoriales plus vastes que celles investiguées dans le seul « champ touristique ». Cette approche s’inscrit dans le paradigme de l’hypermobilité. La mobilité est le facteur fondamental du développement économique. Dans le cas de l’économie présentielle, plutôt que la mobilité des biens, c’est la mobilité des personnes qui est considérée. De plus, ce sont les dénommées « *nouvelles mobilités* » (Sheller, Urry, 2006) que l’on prend en compte ici, même si on ne les estime pas si « nouvelles » que cela ! Historiquement, on comprend que la mobilité de l’information et la mobilité sur le marché remontent au début du XIXe siècle.

Nous proposons une approche territoriale renouvelée, prenant en compte de manière conjointe et systémique les enjeux de l’économie présentielle et productive et, sous plusieurs angles, les effets de spatialités et de temporalités dans la constitution de la valeur territoriale.

2.1. Considérations sociologiques sur le touriste, l’individu et la société

Nous pouvons éclairer désormais de nouvelle manière le tourisme en tant que pratique, la critique élitiste qu’il a pu susciter à partir des Trente Glorieuses et la méta-critique qui a suivi (partie I, chapitre 1, point 1.3.). La première critique élitiste portait sur le « touriste grégaire », qui ne serait plus confronté à des « surprises » à partir du moment où il évolue dans un territoire pleinement concerné par l’économie de marché qui a standardisé le parcours. À la lumière de l’argumentation que nous avons proposée, on pourrait dire que les « surprises » créatrices de valeur pour le touriste apparaissent dans la confrontation à différents cadres transactionnels, et notamment entre ceux de l’économie millénaire et de l’économie de marché. Ainsi, durant tout le XXe siècle, les touristes se définissant comme de « vrais voyageurs » vont privilégier les territoires qui ne sont pas encore des « destinations balisées », où la mobilité est facilitée par l’organisation de l’économie de marché. Entre le fait que l’économie de marché concerne progressivement l’ensemble de la planète et le jugement de valeur qui est fait du comportement des touristes, il y a un fort élitisme (Burgelin, 1967). La critique est forte et réifie les territoires, qui ne sont pas considérés comme capables de maintenir et de développer une économie de marché, voire une organisation dominée par les principes capitalistes sans perdre de leur valeur ; « *par ses qualités mêmes la production capitaliste a tué ce qu’elle avait pu sembler développer* » (Burgelin, 1967, p. 74). Dans cette logique, à mesure que le temps passe et que localement les territoires sont de plus en plus faciles d’accès, concrètement, symboliquement et sur le marché, les spécificités locales s’atténuent. Par conséquent, pour ce type de critique, les possibilités d’un « voyage authentique » diminuent quantitativement. Mais cette critique est de plus en plus critiquable et critiquée (MIT, 2002) : nous pensons que

la raison de cette méta-critique repose sur le besoin de revendiquer pour la période postindustrielle le caractère social (expérientiel et rationnel) des interactions dans le cadre de l'économie de marché. Or, selon nous, si c'est le cas aujourd'hui, c'était aussi le cas il y a un siècle. Par exemple, la première critique pourrait considérer dès 1895 qu'à cause de Thomas Cook (invention des carnets de tickets et de bons, production en série), le voyage a perdu de son « authenticité ». Pourtant, ce qu'on a pu constater à travers cette recherche, c'est que la distinction territoriale non seulement persiste dans le cadre de l'économie de marché (transactions reposant sur la valuation du patrimoine romantique) mais se développe à partir de celle-ci (transactions réalisées sur la base du patrimoine industriel). Sociologiquement ici, le touriste n'est ainsi pas considéré comme une victime manipulée par le marché, et pas non plus comme un acteur en interaction dans un monde imaginaire non marchand.

L'un des aspects qui avait suscité une interrogation au départ de notre recherche était la lecture a-économique, voire anti-économique qui figure dans certaines recherches en sciences sociales à propos du phénomène touristique. Le développement des mobilités, en particulier sur les marchés, autorise certes une certaine dichotomie dans la lecture en opposant des « conditions de l'action sociales à marchandes ». Cette lecture doit être nuancée dans le but d'une compréhension non seulement du social en général, mais aussi des développements socio-économiques de territoires. Nous soulignons tout l'intérêt qu'il y a à considérer la société postindustrielle, lue ici à travers le développement territorial, comme un processus d'évolution des formes de mobilités et de complexification entre ces formes, d'encastrement de l'économique et du social, et à comprendre que l'exclusion de l'un ou de l'autre aspect ne permettrait qu'une compréhension biaisée, du moins réductrice des phénomènes. Avec l'économie de marché et l'émancipation individuelle, la rationalité et le gain individuel sont désormais des repères normatifs parmi d'autres. Reconstituer les fins collectives sociétales est un enjeu social (et environnemental, notamment face à la problématique du développement durable), même si l'on sait qu'elles ne pourront pas être communautaires : les acquis en termes d'émancipation ne peuvent pas être remis en question.

Reconsidérer la dimension collective dans la société postindustrielle, y compris et notamment par le « biais » de l'économie de marché : voilà l'idée théorique qui apparaît en filigrane tout au long de cet ouvrage. Elle consiste non pas à considérer la dimension collective et culturelle en ce qu'elle aurait disparu par rapport aux sociétés ancestrales, mais d'apprécier différemment les manières dont elle se donne à voir : sur la scène territoriale. Il paraît banal aujourd'hui de considérer la communication comme un secteur fondamental de l'entreprise. À y regarder de plus près, il peut paraître tout aussi banal de considérer un client potentiel en tant que membre d'un public. Pourtant, dans les théories économiques et sociologiques à l'échelle d'une transaction, les distinctions entre ces scènes restent hermétiques, de la même manière qu'il paraît inconcevable de considérer la situation socio-économique d'un « touriste » au-delà de sa posture d'individu en quête d'agrément. Il y a là un grand paradoxe au-delà duquel nous avons tenté de mener une réflexion.

2.2. Le modèle de la scène territoriale et l'économie alpine

Le décloisonnement du tourisme en tant que pratique spécifique a des conséquences à d'autres échelles conceptuelles et empiriques. Le décloisonnement principal d'un point de vue économique est de ne plus considérer le tourisme en tant que « secteur », au sens d'une catégorie productive industrielle. Comme certains parlent « *d'après-tourisme* » (Bourdeau *et al*., 2012), on pourrait évoquer une « touristification » dans le sens d'une généralisation de l'importance pour les territoires et pour certaines entreprises d'intégrer les aspects symboliques et expérientiels comme valeur, et de jouer sur la mobilité des personnes. Mais plutôt qu'un phénomène de touristification, on préfère parler d'un phénomène socio-économique postindustriel, dont le mouvement est allé historiquement de la ville à la campagne, en passant par la montagne. Il s'agit de la généralisation de types de transactions dans lesquelles la valeur d'opinion, combinée à un ancrage territorial expérientiel, est particulièrement importante. Dans nos études de cas et plus généralement au regard des espaces non urbains tels que les territoires alpins, on observe une généralisation des pratiques « urbaines ». On parle de pratiques urbaines par opposition aux pratiques rurales – ainsi lorsque le phénomène de résidence de montagne (Perlik, 2011) ne traduit pas une « *tendance à la ruralisation, mais un comportement urbain* ».

Durant la période de modernisation de la société occidentale, jusqu'à la fin du fordisme, l'économie était structurée par la production industrielle. Pour l'ensemble des territoires, il n'y avait pas nécessité d'être attractifs au regard des consommateurs locaux durant le fordisme : le développement du keynésianisme permettait une redistribution locale via les dépenses des salariés, et, surtout, ces derniers consommaient sur place.

Dans la mesure où nos cas ont connu un développement économique grâce aux revenus présentiels de séjour, la scène territoriale s'est dessinée en porte-à-faux de la plupart des systèmes territoriaux suisses et occidentaux, dont le développement dépendait de la production industrielle d'exportation. En d'autres termes, la « *monoculture touristique* » – quelle que soit la forme de présence qu'elle revêt – n'a pas été contrariée par la « *fumée noire et nauséabonde* » d'usines (partie II, chapitre 6, point 6.2.2.e.). Les trois territoires que nous avons étudiés n'ont jamais présenté le profil d'un territoire industriel d'exportation traditionnel. Ils ont développé une économie présentielle, comme d'autres ont développé l'industrie manufacturière exportatrice. Cependant la différence est fondamentale : elle consiste pour les territoires industriels traditionnels en une urbanisation par la demande interne (via les dépenses et/ou les dettes des travailleurs), et pour les territoires au profil présentiel en une urbanisation par la demande externe. Du point de vue des autorités locales, l'endettement pour les infrastructures urbaines a été fort dans les deux cas, mais pour les territoires dépendant de flux présentiels, le risque de la cessation soudaine de flux existait fortement. À long terme, tandis que l'ensemble des travailleurs gagne en mobilité (mobilité résidentielle, pendularité, mobilité des achats et des loisirs, de la

santé, de l’éducation, etc.), les territoires ayant connu une urbanisation par la demande externe ont développé des aménités fortes, car ils n’ont pas fait que répondre à une demande fonctionnelle locale, mais aussi aux besoins d’urbanisation tout en mettant en scène le patrimoine romantique et, plus ou moins rapidement, le patrimoine industriel également. En termes de trajectoire et à titre de comparaison, les stations créées *ex nihilo* durant le fordisme, à l’attention d’une clientèle populaire, connaissent une évolution inverse : elles doivent progresser vers de la fréquentation excursionniste et de séjour étranger, si possible à forte valeur ajoutée, un renouvellement de mise en scène allant dans une direction qui n’est pas nécessairement plus aisée que celle des cas qui nous ont occupés ici.

Finhaut, Montreux et Zermatt, en tant que « stations touristiques », sont plutôt concernés par les activités présentielles. Mais au-delà de ces exemples, depuis le XIXe siècle, l’économie alpine dépend de la mobilité des biens et des personnes, et présente un profil « *productivo-résidentiel* » (Davezies, Talandier, 2014) plus ou moins équilibré. Selon les régions, le développement dépend plus ou moins de l’attractivité pour des consommateurs et/ou de l’exportation de biens et de services vers des consommateurs situés dans d’autres territoires (partie II, chapitre 6). Le cas des territoires alpins est instructif pour d’autres régions (généralement négativement) marquées par une dépendance de sentier principalement productive, et une dynamique d’urbanisation induite par ces activités basiques.

L’économie présentielle a structuré certaines régions et certains territoires au XIXe siècle, comme nos cas, ou certaines métropoles. Plus tard, à partir de l’entre-deux-guerres notamment, le potentiel de dépenses et de mobilité a augmenté dans l’ensemble de la population. Globalement, l’économie présentielle reste un phénomène récent, mais un enjeu devenu rapidement fondamental pour l’ensemble des territoires. Au-delà des éléments qualitatifs propres à des études de cas apportés par la présente recherche, d’autres résultats (Segessemann, Crevoisier, 2013, 2015) montrent que la consommation et la dépense sont devenues de plus en plus importantes pour les territoires par rapport à la production industrielle. Davezies et Talandier (2014) soulignent quant à eux que « *la part des revenus irriguant les territoires et n’ayant que peu à voir avec leur compétitivité productive est énorme* […] *; la structure des bases économiques des territoires, c’est-à-dire les moteurs de leur développement, est très diversifiée, faisant apparaître des territoires très exposés à la concurrence productive mondiale et d’autres beaucoup plus abrités* » (p. 9).

Dans les stations touristiques, les lieux de vie et les espaces publics ont été conçus pour les interactions socio-économiques dans le cadre des dépenses, et non pas dans celui de la production. La station n’a jamais les attributs d’une ville keynésienne traditionnelle ; les lieux de vie ne sont plus associés à la classe qui produit sur place, mais à celle qui consomme. Ils représentent la réussite sociale, le rang et le prestige (Harvey, 2004, p. 48). Désormais cette réalité est étendue à l’ensemble des villes et des villages, dans la mesure où leur économie dépend

plus ou moins de flux présentiels. Dans ce contexte de «*concurrence et division spatiale de la consommation*» (Harvey, 2004, p. 56), les enjeux vont «*au-delà*» des seules redistributions dues au tourisme. «*Les investissements dans la création de lieux de vie agréables et dans l'amélioration de la qualité de vie sont toujours élevés. Les investissements qui cherchent à établir de nouveaux modes de division spatiale de la consommation sont notoirement risqués.*» Au-delà des stations touristiques aujourd'hui, «*la ville doit se montrer innovante, attrayante et créative en matière de style de vie, de culture savante et de mode*» (p. 57). Ces éléments font des territoires alpins des cas particulièrement édifiants pour l'ensemble des territoires.

Dans le large mouvement de désindustrialisation des sociétés occidentales aujourd'hui, l'économie présentielle prend une importance fondamentale. Avec, d'une part, le développement des politiques néolibérales à partir des années 1980 (la fin du keynésianisme) et l'augmentation de la mobilité des personnes, d'autre part, les clés de compréhension des divergences et des inégalités entre régions s'articulent autour de la consommation plutôt que du travail – de l'attraction des richesses plutôt que de leur production, tout comme les enjeux de lutte pour la reconnaissance ne se situent plus seulement au niveau du travail, mais aussi de la consommation. Durant ces trente dernières années, le pouvoir casanier est devenu un enjeu pour les territoires, sans qu'il ne soit formulé comme tel. Par exemple, il est toujours question de la *création d'emplois* dans les politiques pour le développement de la compétitivité, sans jamais que la question ne se pose de savoir si les salaires distribués sur place ne vont pas – comme les profits des entreprises – bénéficier à d'autres territoires. La problématique de la mobilité des capitaux, à travers notamment certaines politiques ultra-libérales en matière de fiscalité, retient l'attention, en particulier depuis ces dernières années. Mais au-delà de cet aspect, c'est l'ensemble des enjeux des mobilités qui doivent être considérés, au niveau des scènes concrète, symbolique et marchande. Et ce sont surtout les deux aspects de ces mobilités qui doivent être considérés d'un point de vue territorial: positivement et négativement. Lorsqu'un territoire – qui par ailleurs peut être partie prenante d'une confédération ou d'une autre organisation supra-nationale – dénonce la mobilité fiscale des entreprises et des particuliers vers un territoire *x*, mais dépourvoit, en même temps, un autre territoire en attirant des entreprises et des particuliers similaires sur son propre territoire, pour des motifs plus ou moins identiques, il y a bien évidemment inconséquence politique au regard des enjeux de mobilités.

Les territoires alpins ont été confrontés très tôt, positivement (par l'attraction de consommateurs externes) et négativement (par l'exode rural), à une problématique économique qui touche aujourd'hui l'ensemble des régions. De plus, en raison de l'importance de la nature, il a toujours été question de création de valeur (économique) par les hommes avec la nature, substantiellement (via l'agriculture) et symboliquement (via le tourisme), une dynamique que se doivent de réapprendre d'autres territoires pour faire face aux enjeux environnementaux.

Nous avons mis en évidence dans cet ouvrage le fait que les enjeux présentiels concernent d'autres territoires que les stations touristiques, et que ces cas peuvent être considérés comme symptomatiques des enjeux postindustriels en termes de création de valeur. Vidal (2010) constate que «*les conditions de transformation des espaces urbains en lieux touristiques ne relèvent pas uniquement d'un changement de "regard". Elles procèdent aussi d'opérations techniques d'identification, de classement et de description*» (p. 105), autrement dit d'un processus de valuation postindustriel. Et, au-delà d'une pratique spécifique, c'est bien d'un système de présences dont il est question. «*Ces répertoires apparaissent comme des instruments d'apprentissage de la ville. Ils élaborent un langage usuel qu'il est possible de partager, notamment entre habitants/résidents et visiteurs/voyageurs*» (p. 106). Au-delà des flux, l'enjeu pour les territoires est la mise en scène territoriale, c'est-à-dire l'inscription dans différentes formes de mobilités, qui implique notamment une diversité des présences. Théoriquement, une telle démarche diffère d'une «mise en tourisme» qui suppose de laisser de côté les enjeux des activités du productif et souvent aussi les enjeux socio-économiques qui concernent les locaux dans ces territoires.

Le modèle de scène territoriale renouvelle les perspectives en matière de développement territorial, notamment à partir du moment où l'enjeu du développement régional et urbain se situe au-delà de la «croissance», où la valeur territoriale n'est pas que marchande et où le cadre de vie doit continuer de répondre aux attentes des habitants. L'outil de compréhension proposé ici est adapté aux conditions de mobilité des personnes, de l'information et du capital, et aux impératifs du développement durable.

L'approche territoriale que nous avons présentée tient compte des enjeux productifs et présentiels. Elle permet, contrairement aux approches traditionnelles, de prendre acte du fait que grâce à des activités productives, des travailleurs ont un revenu à disposition, mais que ces travailleurs sont mobiles et sont sensibles aux aménités territoriales pour leurs dépenses. C'est la dépense de ce revenu qui importe pour le développement. Une telle clé de lecture permet d'alimenter positivement les débats concernant les politiques cantonales et fédérales en matière d'innovation et d'aménagement. En termes de politiques, de même que les présences et les activités basiques et non basiques se couplent dans les meilleures perspectives de développement, les politiques soutenant les activités basiques et non basiques devraient pouvoir être considérées comme potentiellement complémentaires, du moins non conflictuelles. Dans cette perspective, une activité telle que l'agriculture n'a pas qu'une importance productive, mais également une importance territoriale en général ; une appréciation mixte de cette activité pourrait être envisagée par les acteurs de manière pragmatique, comme on a pu le voir, par exemple, à Zermatt. L'agriculture est partagée entre, d'un côté, sa fonction productrice traditionnelle (l'idéal revendiqué par les acteurs directement, mais aussi politiquement par les conservateurs, et au bénéfice de paiements directs [dans le cas suisse]) et, de l'autre côté, par son potentiel plus récent de création de valeur économique par d'autres biais (génération directe de revenus par la vente des terres, ou valorisation indirecte

d’autres terrains via le rôle du paysan-jardinier, également subventionné). Au-delà de cette dichotomie traitée par de nombreuses recherches (par exemple Forney, 2010 ; Jean, Lafontaine, 2010), l’approche de la valeur territoriale proposée dans cette thèse permet d’envisager la double facette de cette activité de manière systémique avec d’autres activités sises dans le territoire (activités présentielles et productives).

En ce qui concerne les politiques économiques de manière plus large, « l’ancrage de facteurs » ne doit pas être confondu avec le paradigme classique de l’attraction/répulsion. Au cours des vingt-cinq dernières années, le paradigme de base des politiques publiques en Suisse était celui de la concurrence fiscale (le moins-disant fiscal) afin d’attirer les bénéfices, les revenus, les entreprises (particulièrement les sièges sociaux), les contribuables. Le paradigme de la mise en scène territoriale s’intéresse non pas aux différentiels avec les espaces environnants, mais bien à la manière dont des facteurs lointains et/ou mobiles interagissent et sont combinés avec des facteurs internes à la région. Un tel changement de paradigme nous paraît d’autant plus nécessaire que les actuelles politiques de moins-disant fiscal arrivent aujourd’hui au bout de leurs possibilités, pour des raisons surtout politiques. Les effets de la présence concrète via les activités plutôt qu’à travers leur seul profil juridique, conjointement à la présence des personnes (locales ou externes), pourraient ainsi être non seulement compris, mais également anticipés. Cette démarche semble, enfin, particulièrement souhaitable dans le contexte des enjeux que pose le développement durable. Sur le plan normatif et des politiques publiques, il s’agit donc de mieux conceptualiser les compétences particulières et les facteurs locaux (aménités, cadre institutionnel, etc.), mais surtout la manière dont ces différents éléments se combinent.

Certaines régions, comme l’arc lémanique – et Montreux est un exemple particulièrement explicite – ont connu un phénomène d’urbanisation sur ce modèle dès le début du XIXe siècle. Cette expérience peut être un avantage non négligeable dans le contexte postindustriel. Contrairement aux régions industrielles ou aux régions rurales, les régions touristiques ont eu très tôt des relations marchandes avec le lointain par le biais de transactions à caractère postindustriel. Historiquement, par rapport aux aménités présentielles, le potentiel de développement de ces régions est plus étendu ; l’intégration du marché local s’est faite dans un second temps, au moment où celui-ci s’est constitué, lorsque le pouvoir d’achat et le temps libre des habitants du lieu a augmenté. Ce renforcement et cette complexification par la demande locale ont permis le développement de la demande externe de ces mêmes biens et services : les activités basiques et domestiques se renforcent mutuellement.

L’opportunité existe pour un territoire comme la Suisse de développer le couplage des activités concrètes et des références symboliques présentielles et productives sédimentées sur la scène territoriale nationale au cours des deux cent dernières années. Un exemple concret d’activité particulièrement représentative et observée à Montreux est celui de l’enseignement, et de l’enseignement « hôtelier » en particulier. Comme dans d’autres filières, ce sont les valeurs enseignées, au-delà des compétences

techniques, qui font la particularité de l'enseignement hôtelier en Suisse. Le savoir-vivre, l'hospitalité du quotidien de la bourgeoisie et de l'aristocratie d'antan sont constitués en savoir-faire professionnel, et parce que ce quotidien n'est plus une référence banale, sa mise en scène devient exceptionnelle, et potentiellement créatrice de valeur grâce à celui qui veut l'expérimenter. À ce titre, en Suisse romande, c'est l'École hôtelière de Lausanne qui fut pionnière dans ce créneau (en 1893) de la transmission de la «culture hôtelière»: «*S'il s'agit, d'une part, d'administrer un système opérationnel et logistique particulièrement complexe, il faut savoir, d'autre part, créer un environnement exceptionnel pour des clients exigents en sachant devancer leurs attentes…*»[545]. On touche ici à une professionnalisation, à une institutionnalisation de connaissances domestiques, qui, désignées comme telles, n'en constituent pas moins une innovation (point 2.3. ci-dessous).

Aujourd'hui, les territoires doivent s'adapter au fait que les consommateurs sont mobiles. C'est non seulement de la concurrence dans la division spatiale du travail qu'ils doivent se démarquer, mais aussi de la concurrence dans la division spatiale de la consommation. Et, à ce sujet, encore une fois «*les enjeux vont en l'occurrence au-delà des seules redistributions dues au tourisme, quand bien même celles-ci auraient effectivement leur importance*» (Harvey, 2004, p. 56). Si les territoires alpins ont été particulièrement concernés par ces enjeux, on constate que l'attractivité concerne aujourd'hui de très nombreux espaces, notamment avec la mise en scène du patrimoine industriel lorsqu'il n'est pas forcément combiné à la mise en scène du patrimoine romantique. Jusqu'à nos jours, contrairement à certains espaces ruraux et montagnards, le rapport à la ville était principalement fonctionnel, au-delà de ses «centres historiques» relevant du patrimoine romantique. Désormais, la ville a une valeur autre que fonctionnelle. C'est dans cet espace que par exemple la «*ville verticale*» (Brandão, Büchel, 2014) est pertinente (et valorisée); des bâtiments incarnent symboliquement une ville, y compris dans ses dimensions expérientielles et symboliques.

2.3. Du potentiel du concept de scène territoriale pour de nouvelles conceptions de l'innovation

Dans le paradigme productif, l'innovation consiste en la mise sur le marché d'inventions, la plupart du temps technologiques: l'innovation est «dans les produits», des produits «nouveaux» qu'il faut «créer» (voir partie I, chapitre 1, point 1.2.). Et l'innovation pour les acteurs du tourisme mondial consiste donc à découvrir de nouvelles destinations (Caccomo, Solonandrasana, 2006). Cette portion de la réalité économique actuelle a fait l'objet de nombreuses recherches et a concentré d'ailleurs l'essentiel de l'attention des chercheurs, comme l'a noté l'équipe MIT (2002) ou encore Cuvelier (1998). Il a également été récemment question de

545 www.ehl.ch.

recenser l'évolution de ces «*innovations*», des nouveaux lieux «*mis en tourisme*» durant les deux cent dernières années (Antonescu, Stock, 2014). De telles recherches sont toujours entreprises avec l'idée de l'arrivée d'une «pratique d'agrément» qui suppose des installations spécifiques.

C'est également cette approche traditionnelle de l'innovation qui a été préférée dans le travail de recherche historique récent en Suisse romande (Humair *et al.*, 2014), dans le cadre duquel a été privilégiée l'analyse des innovations technologiques pour comprendre la dynamique touristique historique d'un point de vue territorial. Ce type d'analyse nous paraît pertinent, notamment pour certaines périodes, particulièrement lors de l'amélioration du confort des installations de séjour (avant 1914). Les innovations technologiques en tant que telles constituaient alors d'importants avantages concurrentiels pour les stations qui s'en étaient pourvues. Aujourd'hui, les effets des NTIC sur l'organisation des territoires concernés par le tourisme semblent relever d'une telle lecture – l'informatique étant ainsi considérée comme une «innovation technologique» révolutionnant l'industrie touristique. Mais, dans la mesure où les modèles productifs et les considérations statiques de la valeur qu'ils sous-entendent ne problématisent pas le rôle du consommateur, il nous semble que cette grille de lecture est encore moins adaptée qu'elle ne l'était au contexte antérieur de partage des connaissances (bouche-à-oreille, guides touristiques, médias, papier et audiovisuels traditionnels…). Alors qu'en est-il d'un point de vue territorial? En quoi consiste l'innovation au vu des propositions évoquées dans cet ouvrage?

Selon nous, l'innovation sur une longue période consiste en l'inscription dans de nouvelles formes de mobilités. L'innovation ne concerne pas un territoire («mettre en tourisme»), mais bien la mise en scène territoriale. Par exemple, on considère que Barbara Taugwalder (partie II, chapitre 4, point 4.2.) innove lorsqu'elle propose aux touristes des boissons dans sa cabane à thé d'Aroleid au début du XXe siècle: bien que seules des connaissances domestiques soient concernées, il s'agit d'une insertion dans l'économie de marché située dans un territoire unique: sa cabane à Aroleid. Lorsque les acteurs professionnels de l'office du tourisme de Montreux développent l'attractivité résidentielle pour les personnes physiques et morales (partie II, chapitre 6, point 6.1.2.c.), il y a innovation. On peut imaginer ainsi l'organisation d'une journée d'excursion déconnectée dans la montagne, journée payable en points de fidélité récoltés électroniquement dans un supermarché en échange de données sur la consommation. Ou, plus traditionnellement, proposer un système de réservation sur Internet à l'échelle d'une vallée, assez performant pour concurrencer les grands sites de réservation en ligne, poids lourds internationaux.

2.4. La valeur territoriale: un système d'enjeux sociaux et économiques

Le développement des mobilités, y compris les mobilités sur le marché, a permis de dépasser les contraintes communautaires dans l'émancipation des individualités (Tönnies) – notamment des femmes. Néanmoins, cet individualisme a également eu

pour conséquence une perte des repères communautaires, ressurgissant de manière symbolique surtout dans le cadre de l'économie de marché (ces repères socio-culturels construisant le marché), et parfois de manière formelle à travers des régulations institutionnelles locales ou nationales (par exemple comme on a pu le voir avec l'importance de la bourgeoisie à Zermatt). Allant plus loin encore dans les différentes formes de mobilités, c'est-à-dire jusqu'au désencastrement, le capitalisme international néolibéral «*intensifie ses assauts contre la qualité de la vie quotidienne depuis le début des années 1990*» (Harvey, 2011, p. 38) et provoque des phénomènes d'exclusion, etc. La dignité du travailleur est toujours revendiquée, mais, à travers les ONG, les labels etc., c'est la dignité du consommateur qui est devenue un enjeu, avec un écho beaucoup plus fort. Ici également, si le phénomène prend une ampleur considérable pendant les dernières années du XX[e] siècle, il n'est pas nouveau, et constitue même une dimension fréquente des mouvements révolutionnaires via leur caractère urbain – ainsi la Commune de Paris (Harvey, 2011, p. 39).

Le problème qui se pose dans une société telle que la nôtre, avec l'importance croissante de l'économie présentielle, est qu'il y a non seulement désormais division et compétition au niveau du travail, mais également au niveau de la consommation, et que ces deux processus ne sont plus systématiquement liés spatialement. Or, comme on l'a vu dans la conclusion de la partie III, le foncier est doublement sollicité dans le cas d'activités présentielles. Ainsi, les régulations doivent dans ce cas prêter l'oreille aux valeurs autres que les valeurs marchandes pour garantir aux individus la possibilité de vivre, «d'habiter» au sens de Heidegger. Car, au-delà d'une idéologie, mais face aux contraintes environnementales, on peut considérer que fondamentalement, comme le travail, la terre n'est pas «produite» pour être vendue, mais est entretenue pour que les individus puissent vivre. Dès lors que la terre est considérée comme une marchandise sans autre forme de régulation que celle des lois du marché, c'est la loi du plus fort – du plus riche – qui prévaut. Mais le résultat de la recherche montre que l'autorégulation du marché – au moins au niveau local – n'est jamais une réalité dans nos cas. L'économie de marché au sens de Polanyi n'est jamais réalisée. Les marchés sont omniprésents, mais la «société de marché» n'existe pas en tant que telle. Cependant, cela n'empêche pas la valeur marchande de prédominer dans l'organisation institutionnelle des territoires.

2.4.1. Les phénomènes de domination au travers de la consommation

Traditionnellement, dans une perspective marxienne, le mouvement analytique part du travail. Il part même des «*travailleurs urbains*», plutôt que des ouvriers chez Lefebvre (1979). Considérer la consommation comme partie intégrante de l'économie politique, c'est, de la même manière qu'on a «*inversé le regard*» (Talandier, 2010) du productif au présentiel, inverser le regard dans la critique marxienne. Il ne s'agit pas de nier les effets de domination de classe structurés par la position des acteurs dans le système de production, mais de constater qu'ils ne se donnent plus seulement à voir

par la propriété des moyens de production, parce que ce n'est pas là qu'est créée la richesse dont la répartition entraîne des inégalités. Prendre en compte les phénomènes de consommation dans la compréhension des processus de développement nous conduit à considérer, en guise de conclusion ouverte, la problématique de la domination à travers la consommation.

Le problème de la compréhension des processus de domination est théoriquement comparable à celui de la compréhension des processus de développement : sans la prise en compte du phénomène de consommation, seule une partie de la problématique est abordée. En termes de revendications et de régulations, le problème se retrouve. Les régulations permettant de limiter les effets de domination sont issues de la situation fordiste de création des richesses par la production, et de leurs dépenses dans un même territoire. Nous identifions historiquement une tension structurante inhérente au principe de l'économie de marché et de la société moderne (et *a fortiori* postindustrielle). Comme au niveau micro du processus de valuation, le problème se situe autant dans les fins que dans les moyens, les unes et les autres n'étant issus que d'un sentier individuellement et collectivement parcouru. « *Dans un groupe social, une personne adulte possède, à tout moment, des fins tellement standardisées par la coutume qu'elle les considère comme allant de soi sans les examiner, et ne prête attention qu'aux problèmes relatifs aux meilleurs moyens de les atteindre* » (Dewey, 2011, p. 134). L'économie de marché est une source contradictoire de constitution du social : vecteur de lien social par le biais des conventions formelles et informelles de l'économie de marché, et source de domination et d'effets indésirables via la domination des logiques capitalistes sur cette dernière. Les deux pôles identifiables de la tension sont les suivants :

– Le regard optimiste sur le développement des mobilités sur le marché et l'espace public :

L'émancipation et la marge de manœuvre individuelle vont croissant : le social, la dimension collective, culturelle (par exemple à travers l'apparition de conventions). Pour Dubet, il s'agit pour les sciences sociales de considérer une cohésion sociétale bien qu'« *elle transite dans les bagages du néolibéralisme* » (Dubet, 2009, p. 135). Autrement dit, si les mobilités sur la scène marchande focalisent ou chassent les intérêts des chercheurs, il n'en reste pas moins qu'elles sont concomitantes à d'autres (symboliques et concrètes) et, cela considéré en sus des « valeurs économiques », que le social est constitué par d'autres formes de valeurs.

Les mobilités symboliques sont fondamentales. Elles sont le support de constitutions de collectifs au-delà des possibilités concrètes d'interactions dans une certaine proximité géographique, sur la base d'opinions, d'habitudes, y compris au moyen de transactions marchandes. À la manière d'une communauté caractérisée par une vicinité facilement identifiable, ces mobilités nous permettent d'examiner non seulement les présences et les absences dans des territoires mais aussi les « "*présences*

imaginées" et la façon dont des objets divers peuvent porter des présences imaginées au sein et à travers de multiples sortes d'habiter» (Urry, 2005, p. 138).

Face aux défis collectifs actuels, et notamment en termes environnementaux, cette dimension de la constitution de collectif ne peut être mise de côté. L'impact de différents acteurs visant à faire considérer un collectif d'individus solidaires dans le cadre de transactions marchandes a un potentiel, face à des enjeux mettant en péril leur survie individuelle et collective. C'est l'idée de la «consommation responsable»: un collectif se forme de manière symbolique en promouvant des valeurs ayant un impact concret spécifique, sans qu'il y ait retour à une structure communautaire. La complexité de l'organisation sociétale étant ce qu'elle est, cette restructuration ne peut se faire que de manière symbolique; un «sens commun» au sens propre, les traductions institutionnelles étant ensuite concrètement coordonnées à différentes échelles géographiques. Néanmoins, l'atteinte d'objectifs collectifs, par exemple en termes environnementaux, nécessite la mise en place de régulations. Selon nous, la montée en généralité des conventions informelles et formelles du marché (non contraignantes) ne saurait être considérée comme suffisamment efficace. Dans ce mouvement d'institutionnalisation, la question des échelles est fondamentale. À une large échelle, les enjeux collectifs restent abstraits; dans leur traduction locale, ils peuvent gagner en pertinence pour les acteurs: d'un côté l'ancrage local offre des représentations auxquelles les individus peuvent adhérer, même si les enjeux sont planétaires. D'un autre côté, les régulations locales ne suffisent pas. Pour toucher les acteurs économiques agissant dans l'économie de marché et/ou le capitalisme financiarisé, elles doivent être globales.

– Le regard pessimiste sur l'évolution des mobilités sur le marché et l'espace public:

«*Le penchant postmoderniste pour la formation de niches, tant dans les choix de style de vie urbain que dans les habitudes de consommation et les formes culturelles, pare l'expérience urbaine contemporaine de l'aura de la liberté de choix – à condition que vous ayez de l'argent*» (Harvey, 2011, p. 22). Zukin (1998, 2004) parle de la «*domestication par le capuccino*», où le problème social ressurgit dans l'organisation urbaine – la fragmentation, voire la ghettoïsation de l'urbain. Pour Dufour (2012), on peut parler de l'illusion du «*divin marché*», qui serait le nouveau grand récit de la société, s'appuyant sur l'illusion d'un marché porteur d'émancipation pour les individus et le collectif, reléguant les schémas de domination relatifs au système de production fordiste sans proposer d'alternative. Car, dans le même temps de la constitution de ce social de moins en moins lisible à travers les loupes (des chercheurs, mais aussi de tout citoyen) des mobilités passées, les acquis sociaux s'émiettent, ce qui permet l'accentuation des phénomènes de domination d'un point de vue territorial. En termes de domination donc, dans une lecture néo-marxienne, d'une part, le capitalisme serait performatif en faisant tendre les acteurs à des procédures de

quantification systématique des actions ainsi rationalisées et «dés-expérientialisant» ces mêmes actions. D'autre part, les acteurs-consommateurs seraient dominés par les acteurs du capitalisme, et baignés dans l'illusion d'une émancipation par le marché – les sociologues décryptant ces mécanismes de marché ne faisant qu'entretenir ce «romantisme» ambiant. C'est sans doute grâce au jeu entre ces deux niveaux que le capitalisme est un phénomène particulièrement remarquable; dans sa capacité à se renouveler, et à récupérer la critique, en baignant d'illusions socialisantes un monde de plus en plus «*valuable*» quantitativement et monétairement parlant (Boltanski, Chiapello, 1999).

Le problème actuel, dans une optique marxienne, est que l'émancipation à travers le marché implique une baisse de la qualité de vie (santé, sécurité, mobilité, etc.). Jusqu'ici, l'économie de marché a rimé avec l'émancipation individuelle et collective, moyennant la création d'emplois. Mais finalement, les solutions sont parfois passées par un retour en arrière, avec par exemple «*un retour à des conditions de travail (non réglementées et tolérées) dont beaucoup pensaient qu'elles avaient depuis longtemps été bannies d'un monde capitaliste censé être civilisé et civilisant*» (Harvey, 2004, p. 62). Mais au-delà de l'emploi, lorsqu'il est créé, et de ses conditions, c'est dans la consommation que les effets de domination se font sentir.

On partage le constat d'une forme de domination et d'exploitation dont le processus n'est plus compréhensible par le biais du concept de classes sociales – un concept allant de pair avec la société industrielle – ou plus généralement, selon Marx, en termes de répartition de la propriété des moyens de production. Paradoxalement, pour Dubet (2009, p. 73), «*l'idée de structure sociale décline, alors que les inégalités et surtout la conscience des inégalités se maintiennent ou se renforcent. Au bout du compte, les tenants de l'hégémonie des classes moyennes ne sont pas plus crédibles que ceux du "retour des classes sociales"*». Cette situation se traduit notamment par la construction d'inégalités spatiales, au niveau régional et au niveau macro entre les régions productrices et les régions consommatrices. Le basculement des enjeux de travail aux enjeux de consommation est moins lisible socialement et moins traduisible politiquement, en raison de ce «détour» présentiel: les enjeux sociaux ont désormais une composante géographique déterminante.

Les opinions institutionnellement informelles constituent la base de la valeur territoriale dans le cadre de l'économie de marché (conventions de type *Max Havelaar*, soit la «pacification par le cappuccino»). Même si *Max Havelaar* est institué formellement (label), ce formalisme repose sur l'informalisme de la convention «d'équité» dans le marché. Or, au-delà de la construction du marché, les questions institutionnelles formelles et juridiques sont fondamentales, car elles opèrent simultanément à différentes échelles géo-institutionnelles, d'une part, et concernent les dimensions présentielle et productive, d'autre part (régulations du marché). Ce lien entre développement des institutions informelles et formelles autour des enjeux du marché mérite une nouvelle (et dernière) digression théorique et historique.

2.4.2. L'État et les institutions micro-territoriales: régulation et distinction des mobilités

La sphère publique s'est dessinée par opposition au pouvoir absolutiste de l'État (partie I, chapitre 1, point 2.2.2.). Cela sous-entend que le «public» qui englobe l'ensemble de la population argumente pour la défense des intérêts de la majorité. L'intérêt général est dès lors dépendant de la somme des intérêts particuliers: c'est le fondement de l'idéologie libérale. «*Une fois développée, la sphère publique bourgeoise repose sur l'identité fictive des deux rôles joués par les personnes privées constituant le public: le rôle de propriétaire et celui de pur et simple être humain*» (Habermas, 1997 [1978], p. 66). Autrement dit, les intentions des protagonistes de l'État libéral pouvaient parfaitement concerner les profits qui pouvaient être tirés du libéralisme dans sa large acception, c'est-à-dire uniquement au niveau individuel, ou alors dans l'idée de l'amélioration de la condition de tout un collectif (la société): c'est là le paradoxe, collectif et individuel, de l'économie de marché, entre sa régulation ou son libéralisme.

«*L'idée que le raisonnement public se fait de lui-même* [visant l'intérêt général] *est commandée de manière spécifique par les expériences d'ordre privé qui ont pour arrière-plan la subjectivité corrélative du public et de la sphère d'intimité propre à la famille restreinte* [spécifique à la bourgeoisie]» (Habermas, 1997 [1978], p. 39). Or le droit privé garantit la sphère privée, il n'est pas concerné par l'intérêt général; en ce sens il est fondamentalement opposé à des régulations imposant des répartitions, comme par exemple les règlements communautaires bourgoisiaux de Zermatt. «*La fiction d'une justice immanente au marché réglé par la libre concurrence permet d'accréditer l'idée selon laquelle le* bourgeois *et l'*homme*, les propriétaires avec leurs intérêts et de simples individus jouissant d'une certaine autonomie pouvaient être mis sur un même pied d'égalité*» (Habermas, 1997 [1978], p. 120). Dans le cas de Zermatt, on a pu voir la résolution de ce paradoxe par la superposition des intérêts «bourgeois» privés qui ne sont quasiment jamais entrés en contradiction avec les intérêts collectifs, dans la mesure où les premiers n'étaient pas véhiculés par l'économie libérale (et même s'y opposaient).

Comme on l'a vu dans l'analyse des cas, si l'idéologie libérale s'est développée avec l'économie de marché, d'un point de vue territorial, les institutions concernaient différents cadres transactionnels coexistants. Comme Braudel, «*en fait,* [nous croyons] *aux vertus et à l'importance d'une économie de marché, mais* [nous ne croyons] *pas à son règne exclusif*» (Braudel, 1985, p. 46) (ou au règne des principes théoriques qui sont associés à ce concept par les économistes classiques et néoclassiques). On touche là bien entendu à des conceptions idéologiques et politiques fondamentales. Revendiquer l'État au XVIIIe siècle, c'est revendiquer le libéralisme économique. Le contexte de l'émancipation est fondamentalement différent aujourd'hui: revendiquer l'État c'est revendiquer l'intervention de l'État face au libéralisme.

De nos jours, la libéralisation économique surpasse les effets du libéralisme politique. Dans sa préface à la 17e édition, Habermas reconnaît que l'infrastructure

de la sphère publique a été modifiée par «*le développement des mass media électroniques, l'importance récente de la publicité, l'assimilation croissante de la distraction et de l'information, la centralisation renforcée dans tous les domaines, le déclin de la vie associative libérale, des espaces publics locaux, etc.*» (Habermas, 1997 [1978], p. XVI); autrement dit, les mobilités dans la scène symbolique et la scène marchande se sont confondues de plus en plus. Cependant, même s'il est, selon le mot de Habermas, *«vassalisé»*, l'espace public reste l'espace public au sens où c'est dans cette sphère que les interactions se nouent et constituent le social. D'ailleurs la sociologie critique et les études en réception (par exemple Hall, 1996) montrent que le consommateur ne s'exprime pas moins qu'un citoyen de la plèbe au xviii[e] siècle ou au xix[e] siècle. Autrement dit, il est devenu un bourgeois au sens politique (il a accès à la sphère publique et peut exprimer son raisonnement), mais il ne tire pas les bénéfices économiques de sa position, ni d'un point de vue individuel ni d'un point de vue collectif. Ou encore, «*l'espace public démesurément élargi a retourné contre lui-même le principe de publicité*» (Habermas, 1997 [1978], p. XVII). L'opinion n'est pas systématiquement marchandisée, mais la sphère publique dans laquelle cette dernière se déploie, oui. «*Le pouvoir médiatique* [au sens large] *a ravi l'innocence du principe de publicité*» (Habermas, 1997 [1978], p. XVI). On a d'ailleurs vu par exemple que la vision du touriste grégaire a été révisée dans les sciences sociales.

Dans ce contexte, les enjeux de l'économie présentielle pour les territoires sont différents de ceux de l'économie productive. L'économie présentielle est sensible, car elle suppose la marchandisation de ce qui ne peut être que dangereusement désencastré pour des raisons environnementales, sociales mais également économiques à long terme. Un regard rétrospectif suffit à constater que le territoire a été mis en lien avec d'autres dans la scène marchande, dans un processus de développement de l'économie présentielle touristique. Mais, à travers ce type de transactions, qui suppose la mobilité des personnes et un processus de création de valeur où joue particulièrement la dimension de l'expérience pratique combinée aux aspects symboliques, la spécificité sociale a le potentiel d'être préservée, voire de produire une valeur territoriale à long terme. La réalisation du social à travers les transactions marchandes doit, selon nous, être étudiée. La scène symbolique n'est pas spécifique à un type de société, mais son association à la scène marchande, oui. Et cette interdépendance est également la source du pouvoir économique. «*Toute opinion, tout désir fera de nous des participants dans la création de pouvoir et dans la constitution de valeur économique*» (Polanyi, 2000 [1944], p. 349).

La mission de l'État aujourd'hui pourrait être considérée comme celle d'un protecteur de l'innocence de l'espace public. «*L'objectif n'est plus tout simplement l'"abolition" d'un système économique devenu autonome sous sa forme capitaliste et d'un système de domination devenu autonome sous sa forme bureaucratique, mais plutôt la domestication démocratique du* processus *de colonisation des domaines du monde vécu par les impératifs systémiques*» (Habermas, 1997 [1978], p. XXIII). Or, il nous semble que lorsque l'on parle de transactions situées dans un espace considéré

entièrement par les acteurs comme strictement symbolique (par exemple, les médias électroniques ou la finance), on parle d'un espace qui n'est plus public parce qu'il y a déni de l'ancrage des actions menées dans cet espace, qui pourtant sont réelles. Et c'est à l'État de faire en sorte que cet ancrage soit lisible. Aujourd'hui, l'État est toujours lié à l'espace public, mais l'espace public est interdépendant des lois de l'économie de marché.

«*Les nouveaux flux et réseaux mondiaux ont généré une nouvelle exigence fonctionnelle. Leurs conséquences doivent être régulées par les États. Cette exigence générée par la mondialisation est en passe de transformer les États, qui cessent peu à peu d'être des régulateurs endogénistes des peuples (à la Foucault), pour devenir des États exogénistes, facilitant diverses mobilités, les régulant, et réagissant à leurs conséquences*» (Urry, 2005, p. 30). L'État régule les frontières entre les diverses formes de mobilités. Dans un partenariat avec les territoires à moindre échelle, il régule les mobilités elles-mêmes. La diversité des échelles est nécessaire car «*les marchés pour le travail, la terre et la monnaie sont faciles à distinguer ; mais il n'est pas si facile de distinguer les parties d'une culture dont le noyau est formé, respectivement, par des êtres humains, par leur environnement naturel et par des organisations de production. L'homme et la nature font pratiquement un dans la sphère culturelle ; et l'aspect pécuniaire de l'entreprise de production ne concerne que l'un des intérêts vitaux du point de vue social, à savoir l'unité et la cohésion de la nation*» (Polanyi, 2000 [1944], p. 233).

D'un point de vue présentiel, le marché de ces espaces doit être régulé, voire démarchandisé pour maintenir une certaine valeur, y compris économiquement parlant comme on l'a vu avec l'importance de la diversité au sein du système territorial présentiel, mais également d'un point de vue social, pour permettre aux individus leur libre circulation dans l'espace, la jouissance du patrimoine romantique, même si elle n'engendre pas de flux de revenus. Le travail, la terre et l'argent sont des éléments essentiels de l'industrie et doivent être organisés en marchés. Le problème est que ces éléments, dans la mesure où ils ne sont pas «produits» pour être vendus, ne *peuvent pas* être des marchandises: «*Le travail n'est que l'autre nom de l'activité économique qui accompagne la vie elle-même – laquelle, de son côté, n'est pas produite pour la vente mais pour des raisons entièrement différentes –, et cette activité ne peut pas non plus être détachée du reste de la vie, être entreposée ou mobilisée ; la terre n'est que l'autre nom de la nature, qui n'est pas produite par l'homme ; enfin, la monnaie réelle est simplement un signe de pouvoir d'achat qui, en règle générale, n'est pas le moins du monde produit, mais est une création du mécanisme de la banque ou de la finance d'État*» (Polanyi, 2000 [1944], p. 122). Autrement dit, ce sont des marchandises «fictives».

Ainsi, conclure à l'idée d'une valeur territoriale qui n'est pas uniquement marchande, c'est relativiser la primauté du cadre transactionnel tel qu'il est défini par

le néo-marginalisme et le néo-classicisme, et qui a guidé les politiques néolibérales occidentales des trente dernières années. Un élément particulièrement important dans la digression qui précède est le rapport entre la propriété et l'espace public. Là où la propriété des moyens de production était l'enjeu quasi principal dans un contexte fordiste, la propriété foncière est un enjeu fondamental dans le cadre de l'économie postindustrielle et particulièrement de l'économie présentielle : « *"Terre" et "paysage" sont deux pratiques concurrentes qui entrent surtout en contradiction lorsque ceux qui cherchent à contempler le paysage veulent "habiter" provisoirement sur la terre. Les conséquences dépendent de la façon dont ces "consommateurs de paysages" pénètrent sur la terre, de combien de temps ils y restent, du type d'intrusion sensorielle qu'ils effectuent, de leurs exigences pendant le temps qu'ils jouissent du paysage, des pratiques marchandes qu'ils vont susciter pour servir leurs besoins, de leur manière de se déplacer à travers les terres et du type de regard qu'ils cherchent à exercer* » (Urry, 2005, p. 142). C'est à travers le marché foncier que passe la lutte contre la domination. Or les régulations étatiques n'ont pas suffi à limiter le développement de la domination via les lois du marché. Mais que ce soit au milieu du XIX[e] siècle avec la grande bourgeoisie, ou au XXI[e] siècle avec le phénomène de résidence des retraités dans des pays étrangers, le processus est comparable et grandissant : « *De nouveaux genres de communautés pouvaient être construits* [via l'urbanisation du capital], *promus commercialement et vendus dans une société où l'identité personnelle commençait à relever plus de la manière de dépenser son argent sur le marché que de l'appartenance de classe. Les lieux de vie étaient destinés à représenter la réussite sociale, le rang et le prestige* » (Harvey, 2004, p. 48).

Géographiquement, les zones alpines sont particulièrement illustratives de ce phénomène. Elles peuvent, dans une perspective scientifique, dans le prolongement de la même idée que chez Perlik (2012), être considérées comme des « laboratoires » des processus socio-économiques « post-matérialistes ». Plus généralement d'ailleurs pour Perlik (2012, p. 33), « *les régions de montagnes sont particulièrement aptes à indiquer le changement social, dans la mesure où elles montrent d'une manière particulière les effets spatiaux de la dévalorisation des systèmes productifs existants et la réorganisation des alternatives de valeurs ajoutées. Cette évolution spatiale est notamment manifeste dans les changements dans l'utilisation des espaces, dans les nouvelles structures des acteurs impliqués et dans l'évolution des modèles culturels qui prennent tous un caractère de plus en plus urbain.* »

« *Au niveau institutionnel, la réglementation étend et restreint à la fois la liberté, seule la balance des libertés perdues et gagnées a un sens. C'est vrai aussi bien des libertés juridiques que des libertés réelles* » (Polanyi, 2000 [1944], p. 343). En Suisse la structure fédéraliste a impliqué une temporalité plus lente dans l'institutionnalisation du libéralisme, particulièrement pour les territoires alpins. L'économie de marché a été imposée en Angleterre, elle est négociée dans les territoires alpins suisses. L'organisation complètement différente de la société qu'impose l'économie de marché n'a pas été instaurée de manière brutale dans ces territoires : le travail et la

terre ne deviennent pas du jour au lendemain des marchandises, elles le deviennent par volonté individuelle des acteurs locaux. Au-delà du modèle de flux permettant la compréhension de trajectoires passées, le modèle suggéré de scène territoriale peut être également mobilisé dans le but de développer une stratégie présentielle : sinon pour développer l'attractivité, du moins pour gérer les acquis – ce qui dans une perspective de développement durable n'est pas moins compliqué. Néanmoins, le changement de regard de l'économie présentielle permet un recentrage sur des enjeux existentiels d'un point de vue sociétal : qu'est-ce qui, à long terme, peut simplement nous permettre d'être présents ? En tant que consommateur et en fonction de son pouvoir d'achat, mais surtout en tant que citoyen, résident, excursionniste, bref, en tant qu'individu libre de profiter du territoire.

Bibliographie

1. Littérature théorique

Adam B., *Time and social theory*, Cambridge : Polity, 1990.

Ambiaud É., Blanc M., Schmitt B., « Les bassins de vie des bourgs et petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle », *Insee Première, 954*, 2004, p. 43-47.

Amirou R., « Le tourisme comme objet transitionnel », *Espaces et sociétés, 76*, 1994, p. 149-167.

Antonescu A., Stock M., « Reconstructing the globalisation of tourism : A geo-historical perspective », *Annals of Tourism Research, 45*, 2014, p. 77-88.

Asheim B., *Industrial Districts as « Learning Regions ». A condition for prosperity ?*, Oslo : Studies in technology, innovation and economic policy, University of Oslo, 1995.

Asheim B., « "Learning regions" in a globalised world economy : towards a new competitive advantage of industrial districts », in Taylor M., Conti S. (éd.), *Interdependant and Uneven Development. Global-Local Perspectives*, Aldershot : Ashgate, 1997, p. 143-176.

Asheim B., Cooke P., Martin R., *Clusters and Regional Development : Critical Reflections and Explorations*, 2006.

Asheim B., Hansen H. K., « Knowledge Bases, Talents, and Contexts : On the Usefulness of the Creative Class Approach in Sweden », *Economic Geography, 85*(4), 2009, p. 425-442.

Aydalot P., *Économie régionale et urbaine*, Paris : Economica, 1985.

Aydalot P., *Milieux innovateurs en Europe*, Paris : GREMI, 1986.

Bachelard G., *La Poétique de l'espace*, Paris : PUF, 1957.

Bærenholdt J. O., *Performing Tourist Places*, Farnham : Ashgate Publishing, Ltd, 2004.

Bairoch P., Körner, M. H., *La Suisse dans l'économie mondiale*, vol. 5, Genève : Droz, 1990.

Bätzing W., *Die Alpen : Geschichte und Zukunft einer europäischen Kulturlandschaft* (2., aktualisierte und völlig neu konzipierte Fassung ed.), München : C.H. Beck, 2003.

Baudrillard J., *L'Échange symbolique et la mort*, Paris : Gallimard, 1976.

Baudrillard J., *Le miroir de la production: ou l'illusion critique du matérialisme historique*, Paris: Éditions Galilée, 1985.

Baudrillard J., *Société de consommation: ses mythes, ses structures*, Paris: Denoël, 2009 [1998].

Bauman Z., *Postmodern ethics*, Oxford: Blackwell, 1993.

Bazzoli L., Dutraive V., «J.R. Commons: L'économie institutionnaliste», *Géographie, Économie, Société, 2*(2), 2000, p. 1-24.

Becattini G., «Le district industriel: milieu créatif», *Espace et Société, 66 (67)*, 1992, p. 147-163.

Beck U., *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris: Flammarion, 1986.

Beckert J., The Transcending Power of Goods: Imaginative Value in the Economy, in Beckert J., Aspers P. (éd.), *The Worth of Goods: Valuation & Pricing in the Economy*, Oxford: Oxford University Press, 2011, p. 106-128.

Beckert J., *Capitalism as a System of Contingent Expectations. Toward a Sociological Microfoundation of Political Economy*, Cologne: Max Planck Institute for the Study of Societies, Discussion paper, 2012.

Beckert J., Aspers P. (éd.), *The Worth of Goods. Valuation & Pricing in the Economy*, New York: Oxford University Press, 2011.

Belhassen Y., Caton K., Authenticity matters, *Annals of Tourism Research, 33*(3), 2006, p. 853-856.

Bell D., *Vers la société postindustrielle*, Paris: Robert Laffont, 1976.

Bell C., Newb H., Communion, communalism, class and community action: the sources of new urban politics, in Herbert D., Johnston R. (éd.), *Social areas in cities*, vol. 2, Chichester: Wiley, 1976.

Benjamin W., *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris: Petite Bibliothèque Payot, 2013 [1955].

Benko O., Lipietz A. (éd.), *Les Régions qui gagnent*, Paris: PUF, 1992.

Berque A., *Les Raisons du paysage: de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Malakoff: Fernand Hazan, 1995.

Berset A., Crevoisier O., Circulation of Competencies and Dynamics Regional Production Systems, *International Journal on Multicultural Societies*, 8(1), 2006, p. 61-83.

Berset A., Weygold S. A., Crevoisier O., Hainard F., *Main d'oeuvre étrangère et diversité des compétences. Quelle valorisation dans les entreprises*, Paris & Montréal: L'Harmattan, 2000.

Bidet A., Quéré L., Truc J., «Ce à quoi nous tenons. Dewey et la formation des valeurs», in Dewey J. (éd.), *La Formation des valeurs*, Paris: La Découverte, 2011.

Billaudot B., «Le territoire et son patrimoine», *Géographie, Économie, Société, 7*(1), doi: 10.3166/ges.7.83-107, 2005, p. 83-107.

Blondeau C., Sevin J.-C., «Entretien avec Luc Boltanski: une sociologie toujours mise à l'épreuve», *Ethnographiques.org [en ligne]*, n° 5, 1994.

Boltanski L., *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Paris: Gallimard, 2009.

Boltanski L., Chiapello E., *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris: Gallimard, 1999.

Boltanski L., Thévenot L., *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard, 1991.

Boorstin D. J., *The Image : A Guide to Pseudo-Events in America*, New York : Atheneum, 1964.

Boschma R., « Towards an evolutionary perspective on regional resilience », *Regional Studies* (ahead-of-print), 2014, p. 1-19.

Boschma R., Iammarino S., « Related variety, trade linkages, and regional growth in Italy », *Economic Geography, 85*(3), 2009, p. 289-311.

Boschma R. A., Frenken K., « Why is economic geography not an evolutionary science ? Towards an evolutionary economic geography », *Journal of Economic Geography, 6*, 2005.

Boschma R. A., Lambooy J. G., « Evolutionary economics and economic geography », *Journal of Evolutionary Economics, 9*(4), 1999, p. 411-429.

Bourdeau P., Daller J.-F., Martin N. (éd.), *Les Migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, Paris : L'Harmattan, 2012.

Bourdieu P., *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1979.

Bourdieu P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales, 52*(1), 1984, p. 3-14.

Boyer M., *Histoire de l'invention du tourisme, xvie-xixe siècles : origine et développement du tourisme dans le Sud-Est de la France*, Paris : Éditions de l'Aube, 2000.

Braidotti R., *Nomadic Subject*, New York : Columbia University Press, 1994.

Brandão M., Vera Büchel N., « De Rotterdam ou la théâtralisation de la densité », *Les Cahiers de l'Aspan, 32e année*, 2014, p. 1-15.

Braudel F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris : Armand Colin, 1979.

Braudel F., *La Dynamique du capitalisme*, Paris : Flammarion, 1985.

Bruner E. M., « Transformation of self in tourism », *Annals of Tourism Research, 18*(2), 1991, p. 238-250.

Burgelin O., « Le tourisme jugé », *Communications* (10), 1967, p. 31.

Butler R. « The Concept of the Tourist Area Cycle of Evolution : Implications for Management of Resources », *Canadian Geographer, 24*, 1980, p. 5-12.

Butler R., « The Conceptual Context and Evolution of the TALC », in Butler R. (éd.), *The Tourism Area Life Cycle*, 2006, vol. 2, p. 1-6.

Caccomo J.-L., Solonandrasana B., *L'Innovation dans l'industrie touristique. Enjeux et stratégie*, Paris : L'Harmattan, 2006.

Callon M., « La formulation marchande des biens », in Vatin F. (éd.), *Évaluer et valoriser : une sociologie économique de la mesure*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2009, p. 247-269.

Callon M., Méade, C., Rabeharisoa V., « L'économie des qualités », *Politix, 13*(52), 2000, p. 211-239.

Camagni R., *Economía urbana*, Barcelona : Antoni Bosch, 2005.

Camagni R., Maillat D., Matteaccioli A., *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel : GREMI (Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs), Institut de recherches économiques et régionales, 2004.

Carlier E., Dawance J., Barthe-Batsalle H., Bellayachi A., Harou R., Neri P. Servais M., *L'Économie résidentielle en Wallonie,* Travaux de recherches de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) : Étude IV : L'économie résidentielle, Bruxelles, 2006.

Carrière J. P., « Les enjeux de l'économie "présentielle" pour la mise en œuvre de "projets de territoire" dans les espaces ruraux. Réflexions à partir d'expériences françaises », *Analele Universitatii din Oradea, Tom XIX* (Seria Geografie), 2009, p. 17-26.

Cassidy T. D., Bennett H. R., « The Rise of Vintage Fashion and the Vintage Consumer », *Fashion Practice : The Journal of Design, Creative Process & the Fashion, 4*(2), 2012, p. 239-262.

Castells M., *L'ère de l'information : fin de millénaire,* Paris : Fayard, 1999.

Chantelat P., « La Nouvelle Sociologie Économique et le lien marchand : des relations personnelles à l'impersonnalité des relations », *Revue française de sociologie, 43*(3), 2002.

Chantelat P., « La sociologie économique des marchés et ses rapports à la microéconomie : controverses, impasses et perspectives », *Cahiers internationaux de sociologie, 117*(2004/2), 2004.

Chartier R., « Pour un usage libre et respectueux de Norbert Elias », *Vingtième Siècle, 106*(2), 2010.

Christaller W., « Beiträge zu einer Geographie des Fremdenverkehrs », *Erdkunde, 9*(1), 1955, p. 1-19.

Claval P., « Espace et territoire, Les bifurcations de la science régionale », *Géographie, Économie, Société, 10,* 2008, p. 157-184.

Clivaz C., « Acceptation de l'initiative sur les résidences secondaires : l'émergence d'un nouveau modèle de développement pour les stations de sports d'hiver suisses ? », *Journal of Alpine Research|Revue de géographie alpine* ([En ligne], Rebond, « Le 11 mars 2012 en Suisse : limiter les résidences secondaires, les enjeux d'une votation »), 2013.

Clivaz C., Nahrath S., « Le retour de la question foncière dans l'aménagement des stations touristiques alpines en Suisse », *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine* (98-2), 2010.

Coe N. M., Dicken P., Hess M., « Global production networks : realizing the potential », *Journal of Economic Geography*, 8(3), 2008.

Cohen E., « Authenticity and commoditization in tourism », *Annals of Tourism Research, 15*(3), 1988, p. 371-386.

Colletis-Wahl K., Corpataux J., Crevoisier O., Kebir L., Peyrache-Gadeau V., « The territorial economy : a general approach in order to understand and deal with globalisation », in Aranguren M. J., Iturrioz C., Wilson J. R. (éd.), *Networks, Governance and Economic Development : Bridging Disciplinary Frontiers,* Cheltenham : Networks, 2008, p. 21-29.

Commons J., *Institutional Economics,* vol. 1, Madison : University of Wisconsin Press, 1934.

Cooke P., « Regional Innovation Systems, Clusters, and the Knowledge Economy », *Industrial and Corporate Change, 10*(4), 2001.

Cooke P., « Regional innovation systems : origin of the species », *International Journal of Technological Learning, Innovation and Development, 1*(3), 2008, p. 393-409.

Cooke P., Lazzeretti L. (éd.), *Creative Cities, Cultural Clusters And Local Economic Developpment* (éd.), Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2008.

Corpataux J., Crevoisier O., « Economic theories and spatial transformations clarifying the space-time premises and outcomes of economic theories », *Journal of Economic Geography, 7*(2007), 2007, p. 285-309.

Corpataux J., Crevoisier O., « L'espace perdu de l'ANT et des social studies of finance : pour une approche territoriale de la finance », *Working Paper MAPS*, 2013.

Corpataux J., Crevoisier O., Theurillat T., « The Expansion of the Finance Industry and Its Impact on the Economy : A Territorial Approach Based on Swiss Pension Funds », *Economic Geography*, 85(3), 2009, p. 313-334.

Courlet C., *L'Économie territoriale,* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2008.

Cousin S., « Le "tourisme culturel", un lieu commun ambivalent », *Anthropologie et Sociétés, 30*(2), 2006.

Crédit Suisse, *Swiss Issues Branches : Le tourisme en Suisse – Stations de ski en concurrence,* 2011.

Crevoisier O., *Industrie et régions : les milieux innovateurs de l'arc jurassien,* Neuchâtel : EDES, 1993.

Crevoisier O., « Les milieux innovateurs et la ville », in Crevoisier O., Camagni R. (éd.), *Les Milieux urbains : innovation, systèmes de production et ancrage* (GREMI), Neuchâtel : EDES, 2000, p. 7-32.

Crevoisier O., « L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives », *Milieux innovateurs,* Paris : Economica, 2006, p. 154-169.

Crevoisier O., « La pertinence de l'approche territoriale », *Revue d'économie régionale & urbaine, 5*, 2010, p. 969-985.

Crevoisier O., *Dynamiques territoriales de connaissance et milieux ancreurs en Europe. La circulation du capital*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel, 2011.

Crevoisier O., Jeannerat H., « Les dynamiques territoriales de connaissance : relations multilocales et ancrage régional », *Revue d'économie industrielle, 128*(4), 2009, p. 77-99.

Crouch D., « Spacing, performing, and becoming : tangles in the mundane », *Environment and Planning A, 35*(11), 1945-1960, 2003.

Cuvelier P., *Anciennes et Nouvelles Formes de tourisme. Une approche socio-économique,* Paris : Éditions L'Harmattan, 1998.

Darbellay F., Clivaz C., Nahrath S., Stock M., « Approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques. Le capital touristique comme concept opératoire », *Mondes du tourisme, 4*, 2011, p. 36-48.

Davezies L., « Formes de développement des territoires et pauvreté », *Les Travaux de l'Observatoire 2003-2004,* Créteil : L'œil, Université Paris 12, Institut d'urbanisme de Paris, 2004, p. 415-435.

Davezies L., « L'économie locale "résidentielle" », *Géographie, Économie, Société, 11*(1), 2009, p. 47-53.

Davezies L., Lejoux P., *Un train peut en cacher un autre : derrière l'économie productive, attention à l'économie présentielle*, XXXIX[e] colloque de l'Association de science régionale de langue française, Lyon, 2003.

Davezies L., Pech T., *La Nouvelle Question territoriale*, Paris : Terra Nova, 2014.

Davezies L., Talandier M., *L'Émergence de systèmes productivo-résidentiels,* Paris : La Documentation française, 2014.

David T., « Croissance économique et mondialisation. Le cas de la Suisse (1870-1914) », in Gilomen H.-J., Veyrassat B. (éd.), *La Globalisation – chances et risques. La Suisse dans l'économie mondiale xviiie-xixe siècles*, Zurich : Chronos, 2003.

De Courten P., *La Commune politique valaisanne,* Sion : Imprimerie Félix Aymon, 1929.

Debarbieux B., « Le paysage alpin, impossible bien commun de la Suisse et des Suisses ? », *Journal of Alpine Research|Revue de géographie alpine* ([En ligne], « Rebond, Le 11 mars 2012 en Suisse : limiter les résidences secondaires, les enjeux d'une votation »), 2013.

Deleuze G., Guattari F., *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille plateaux,* Paris : Les Éditions de Minuit, 1980.

Dewailly J.-M., « Mise en tourisme et touristification », in Amirou R., Bachimon P., Dewailly J.-M., Malezieux J. (éd.), *Tourisme et souci de l'autre. En hommage à Georges Cazes,* Paris : L'Harmattan, 2005.

Dewey J., *La Formation des valeurs,* Paris : Les Empêcheurs de penser en rond – La Découverte, 2011.

Textes traduits dans le recueil :

– « Théorie de la valuation » : « Theory of valuation », texte initialement publié dans *International Encyclopedia of Unified Science,* vol. II, Chicago : The University of Chicago Press, 1939, p. 1-67. Repris dans *The Later Works (1925-1953),* Carbondale : Southern Illinois University Press, vol. 13, p. 189-251.
– « Les objets de la valuation » : « The objects of valuation », *The Journal of Philosophy, Psychology and Scientific Methods*, 10, vol. XV, 1918, p. 253-258. Repris dans *The Middle Works (1899-1924),* Carbondale : Southern Illinois University Press, vol. XI, p. 3-9.
– « Valeur, référence objective et critique » : « Value, objective reference and criticism », *The Philosophical Review,* 4, vol. XXXIV, 1925, p. 313-332. Repris dans *The Later Works (1925-1953),* Carbondale : Southern Illinois University Press, vol. 13, p. 78-97.
– « Quelques questions sur la valeur » : « Some Questions about Value », *The Journal of Philosophy*, 17, vol. XXXXI, 1944, p. 449-455. Repris dans *The Later Works (1925-1953),* Carbondale : Southern Illinois University Press, vol. 13, p. 101-108.

Di Méo G., « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*(4), 1994, p. 15-34.

Doré G., *Attractivité retrouvée des zones rurales : atouts et risques de l'économie résidentielle*, Faculté de sciences économiques de Poitiers, Laboratoire CRIEF-TEIR, 2009.

Dosi G., Nelson R. R., An introduction to evolutionary theories in economics, *Journal of Evolutionary Economics, 4*(3), 1994, p. 153-172.

Dritsas M., *Tourism and Crisis in Europe xix-xxi centuries : historical, national, business history perspectives,* Athens : Economia, 2014.

Dubet F., *Sociologie de l'expérience,* vol. 1194, Paris : Seuil, 1994.

Dubet F., *Le Travail des sociétés,* Paris : Seuil, 2009.

Dubœuf T., « Pouvoir local et stratégies foncières en stations de montagne françaises : quelle durabilité du développement touristique local et quels enjeux pour la gouvernance ? », *Revue de géographie alpine, 94*(1), 2006, p. 33-41.

Duchet R., *Le Tourisme à travers les âges, sa place dans la vie moderne,* Paris : Vigot Frères Éditeurs, 1949.

Dufour D.-R., *Le Divin Marché*. Paris : Gallimard, 2012.

Dunning J., *Multinational Enterprises and Global Economy,* Wokingham : Addison Wesley, 1993.

Dupuy J.-P., « Convention et Common knowledge », *Revue économique, 40*(2), 1989, p. 361-400.

Dupuy J.-P., Eymard-Duvernay F., Favereau O., Orléan A., Salais R., Thévenot L., « Introduction », *Revue économique, 40*(2), 1989, p. 141-146.

Edensor T., « Performing tourism, staging tourism (re)producing tourist space and practice », *Tourist Studies, 1*(1), 2001, p. 59-81.

Ek R., Larsen J., Hornskov S. B., Mansfeldt O. K., « A Dynamic Framework of Tourist Experiences : Space-Time and Performances in the Experience Economy », *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism, 8*(2), 2008, p. 122-140.

Elias, N., *Engagement et distanciation,* Paris : Fayard, 1993.

Elias, N., Dunning E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.

Enzensberger H. M., « Une théorie du tourisme », *Culture ou mise en condition,* 1965, p. 229-230.

Enzensberger H. M., « A theory of tourism », *New German Critique*, 1996 [1958], p. 117-135.

Everaert-Desmedt N., *Le Processus interprétatif. Introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*, Liège : Mardaga, 1990.

Eymard-Duvernay F., « Conventions de qualité et formes de coordination », *Revue économique, 40*(2), 1989, p. 329-359.

Facchini F., « Paysage et économie : la mise en évidence d'une solution de marché », *Économie rurale,* n° 218, 1993, p. 12-18.

Favereau O., Biencourt O., Eymard-Duvernay F., « Where do markets come from ? From (quality) conventions ! », in Favereau O., Lazega E. (éd.), *Conventions and Structures in Economic Organization : Markets, Networks, and Hierarchies,* Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2002, p. 213-252.

Florida R., *The rise of the Creative Class. And how it's transforming work, leisure and everyday life*, New York : Basic Books, 2002.

Forney J., *Produire du lait, créer du sens. Adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands*, thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, 2010.

François H., Hirczak M., Sénil N., « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'économie régionale et urbaine*(5), 2006, p. 683-700.

Frenken K., Van Oort F., Verburg T., Related variety, unrelated variety and regional economic growth, *Regional Studies, 41*(5), 2007, p. 685-697.

Gadrey J., « Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation », *Politiques et management public, 12*(n° 4), 1994.

Garfinkel H., *Études d'ethnométhodologie,* Paris : PUF, 2007 [1967].

Gault R., « In and out of time », *Environmental Values,* 1995, p. 149-166.

Giddens A., *Les Conséquences de la modernité*, Paris : L'Harmattan, 1994.

Giroud J.-C., Schlup M., Dubois-Cosandier T., Vonèche A., *Paradis à vendre : un siècle d'affiches touristiques suisses*, Genève : P. Cramer, 2005.

Gislain J.-J., « Futurité et toposité : situlogie des perspectives de l'action », *Géographie, Économie, Société, 6*(2), 2004.

Giudici N., *La Philosophie du Mont-Blanc*, Paris : Grasset, 2000.

Glaeser E. L., Gottlieb J. D., « Urban resurgence and the consumer city », *Urban Studies, 43*(8), 2006, p. 1275-1299.

Glaeser E. L., Kolko J., Saiz A., « Consumer city », *Journal of Economic Geography, 1*(1), p. 27-50.

Gobillon L., « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Économie et statistique, 349*(1), 2001, p. 77-98.

Godbout J., Caillé A., *L'Esprit du don*, Paris : La Découverte, 1992.

Goffman E., *La Mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1. La présentation de soi, Paris : Les Éditions de Minuit, 1973.

Goffman E., *Les Rites d'interaction*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1974.

Goffman E., « La condition de félicité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64, 1986, p. 63-78.

Gosnell H., Abrams J., « Amenity migration : diverse conceptualizations of drivers, socioeconomic dimensions, and emerging challenges », *GeoJournal, 76*(4), 2011, p. 303-322.

Grabher G., Ibert O., Flohr S., « The Neglected King : The Customer in the New Knowledge Ecology of Innovation », *Economic Geography, 84*(3), 2008, p. 253-280.

Granovetter M., « Economic action and social structure : The problem of embeddedness », *American Journal of Sociology, 91(3)*, 1985, p. 481-510.

Green N., « On the move : Technology, mobility, and the mediation of social time and space », *The Information Society, 18*(4), 2002, p. 281-292.

Gritti J., « Les contenus culturels du Guide bleu », *Communications, 10*, 1967, p. 51-64.

Guex D., *Jeunesse et Société ; une approche par une Société de Jeunesse*, mémoire de Licence, Université de Fribourg, 2008.

Guex D., « Sociétés de Jeunesse : De la religion au patrimoine », *La Gruyère dans le miroir de son patrimoine*, tome 4 : Sous le signe de la croix, Neuchâtel : Alphil, 2011.

Habermas J., *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot, 1997 [1978].

Hall C. M., Tucker, H., *Tourism and postcolonialism*, London : Routledge, 2004.

Hall S., *Critical Dialogues in cultural studies*, London : Routledge, 1996.

Hall S., Jefferson T., *Resistance Through Rituals : Youth Subcultures in Post-War Britain*, London : Routledge, 2006.

Hannam K., « The end of tourism ? Nomadology and the mobilities paradigm », in J. Tribe (éd.), *Philosophical Issues in Tourism*, Bristol : Channel view, 2009, p. 101-113.

Hannam K., Butler G., Paris C. M., « Developments and key issues in tourism mobilities », *Annals of Tourism Research*, 44, 2014, p. 171-185.

Hansen P., « Albert Smith, the Alpine Club, and the Invention of Mountaineering in Mid-Victorian Britain », *Journal of British Studies, 34*(3), 1995.

Harvey D., *Spaces of capital : Towards a Critical Geography*, London and New York : Routledge, 2001.

Harvey D., « L'urbanisation du capital », *Actuel Marx, 35*(2004/1), 2004.

Harvey D., *Le Capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation et résistances*, Paris : Amsterdam, 2011.

Harvey D., *Pour lire Le Capital*, Paris : La ville brûle, 2012.

Heckscher E. F., *Der Merkantilismus*, Frankfurt am Main : G. Fischer, 1932.

Heidegger M., *L'Être et le temps*, Paris : Gallimard, 1964.

Heidegger M., *Bâtir Habiter Penser*, Paris : Gallimard, 1992 [1958].

Heiss H., « Saisons sans fin ? : les grandes étapes de l'histoire du tourisme, 1830-2002 », *Histoire des Alpes, 9*, 2004.

Henderson J., Dicken P., Hess M., Coe N. M., Yeung H. W. C., « Global Production networks and the analysis of economic development », *Review of International Political Economy*, 9(3), 2002, p. 436-464.

Hervieu-Léger D., « Le pèlerin et le converti », *La Religion en mouvement*, 1999, p. 109-111.

Hill E., Wial H., Wolman H., *Exploring regional economic resilience*, Working Paper, Institute of Urban and Regional Development, 2008.

Hodgson G. M., *Evolution and institutions : on evolutionary economics and the evolution of economics*, Cheltenham : E. Elgar, 1999.

Hoerner J.-M., *Le Tourisme dans la mondialisation. Les mutations de l'industrie touristique*, Paris : L'Harmattan, 2010.

Honneth A., *La Réification : petit traité de théorie critique*, Paris : Gallimard, 2011.

Hoyt H., *The Structure and Growth of Residential Neighborhoods in American Cities*, Washington : U.S. Government printing office, 1939.

Hoyt H., « Homer Hoyt on development of economic base concept », *Land Economics, 30*(2), 1954, p. 182-186.

Huguenin A., Jeannerat H., *Creating Change Through Pilots and Demonstration : Towards a valuation policy approach*, Nauchâtel : University of Neuchâtel, 2015.

Humair C., « The hotel industry and its importance in the technical and economic development of a region : the Lake Geneva case (1852–1914) », *Journal of Tourism History, 3*(3), 2011a, p. 237-265.

Humair C., « Le tourisme comme moteur du développement socio-économique et vecteur de rayonnement international de la Suisse (xixe-xxe siècles) », in Humair C., Tissot L. (éd.), *Le Tourisme suisse et son rayonnement international : « Switzerland, the playground of the world »*, Lausanne : Antipodes, 2011b, p. 9-53.

Humair C., « The Long Depression and its Impact on Swiss Tourism : from Manchester liberalism to the beginnings of "organized capitalim" (1873-1913) », Paper presented at the EBHA's Athens Conference 24-26 August 2011, Session « Tourism in Periods of Crisis. Trends, Effects and Business Strategies », 2011c.

Humair C., Lapointe Guigoz J., Sulmoni S., Gigase M., *Système touristique et culture technique dans l'arc lémanique. Analyse d'une success story et de ses effets sur l'économie régionale (1852-1914),* Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014.

Hunzinker W., *Un siècle de tourisme en Suisse,* Berne : Imprimerie fédérative SA, 1947.

Inglehart R., *The Silent Revolution*, vol. 8, Princeton : Princeton University Press, 1977.

Inglehart R., *Modernization and Postmodernization : Cultural, economic, and political change in 43 societies,* vol. 19, Cambridge : Cambridge University Press, 1997.

Ion J., *La Fin des militants ?,* Ivry-sur-Seine : Éditions de l'Atelier, 1997.

Jackson T., *Prospérité sans croissance,* Bruxelles : De Boeck, 2010.

Jean B., Lafontaine D., *La Multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux. Enjeux théoriques et d'action publique,* Rimouski : Les Éditions du CRDT et du GRIDEQ, 2010.

Jeannerat H., « Communautés de production-consommation et convention d'authenticité : peut-on encore parler d'utilisateur horloger ? », *L'Utilisateur horloger dans un monde en mutation*, Le Mont-sur-Lausanne : LEP, 2009, p. 13-42.

Jeannerat H., « Staging experience, valuing authenticity : Towards a market perspective on territorial development », *European Urban and Regional Studies, 20*, 2013, p. 370-384.

Kaufmann V., *Retour sur la ville : mobilité et transformations urbaines,* Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.

Kebir L., Crevoisier O., « Dynamique des ressources et milieux innovateurs », in Camagni R., Maillat D., Matteaccioli A. (éd.), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel : IRER, EDES, 2004, p. 261-290.

Kebir L., Crevoisier O., « Resources development and actors coordination : what role for innovative milieus ? », *International Journal of Entrepreneurship and Innovation Management, 7*(2), 2007, p. 204-222.

Kebir L., Crevoisier O., « Cultural ressources and regional development : the case of the cultural legacy of watchmaking », *Creative cities, Cultural Clusters and Local Economic Development* (vol. New Horizons in Regional Science), Philip Cooke, Lucciana Lazzeri, 2009, p. 48-69.

Kjellberg H., Mallard A., Arjaliès D.-L., Aspers P., Beljean S., Bidet A., Woolgar S., « Valuation Studies ? Our Collective Two Cents », *Valuation Studies, 1*(1), 2013, p. 11-30.

Knafou R., Stock M., « Tourisme », in Lévy M. (éd.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés,* Paris : Belin, 2003, p. 92-102.

Krugman P., « Increasing Returns and Economic Geography », *The Journal of Political Economy, 99*(3), 1991, p. 483-499.

Lagendijk A., « Learning from conceptual flow in regional studies : Framing present debates, unbracketing past debates », *Regional Studies, 40*(4), 2006, p. 385-399.

Lahire B., *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi,* Paris : La Découverte, 2004.

Larrinaga C., « Le tourisme thermal dans l'Espagne de la Restauration », in Tissot L. (éd.), *Construction d'une industrie touristique aux XIXe et XXe siècles,* Perspectives internationales, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2003, p. 95-109.

Larsen J., Urry J., Axhausen K. W., « Networks and tourism : Mobile social life », *Annals of Tourism Research, 34*(1), 2007, p. 244-262.

Latour B., *Changer de société. Refaire de la sociologie,* Paris : La Découverte, 2006.

Lau R. W. K., « Revisiting authenticity », *Annals of Tourism Research, 37*(2), doi: 10.1016/j.annals.2009.11.002, 2010, p. 478-498.

Lefebvre H., *La Révolution urbaine,* Paris : Gallimard, 1979.

Lejoux P., « L'analyse de la géographie des flux touristiques en France métropolitaine : un autre regard sur l'attractivité des territoires », *Flux,* n° 63(2006/3), 2006, p. 33-46.

Lieberherr F., « Problématique sociologique au sujet d'un développement touristique dans un village de montagne », *Revue d'économie et sociologie agraires, 9,* 1977, p. 1-25.

Lorentzen A., « Cities in the experience economy », *European Planning Studies, 17*(6), 2009, p. 829-845.

Lundvall B.-Ä., Johnson B., « The Learning Economy », *Journal of Industry Studies, 1*(2), 1994, p. 23-42.

Lyotard J.-F., *La Condition postmoderne,* Paris : Éditions de Minuit, 1979.

MacCannell D., « Staged authenticity : Arrangements of social space in tourist settings », *American Journal of Sociology, 79*(3), 1973, p. 589.

MacCannell D., *The Tourist : A new theory of the leisure class,* New York : Schocken, 1976.

McKercher B., Cros H., McKercher R., *Cultural Tourism : the partnership between tourism and cultural heritage management*, Philadelphia : Haworth Hospitality Press, 2002.

Maffesoli M., *L'Instant éternel : le retour du tragique dans les sociétés postmodernes,* Paris : La Table Ronde, 2003.

Maillat D., « Comportements spatiaux et milieux innovateurs », in Auray J.-P., Bailly A., Deryck P.-H., Huriot J.-M. (éd.), *Encyclopédie d'économie spatiale,* Paris : Economica, 1994, p. 205-262.

Maillat D., « Comportements spatiaux et milieux innovateurs », in Camagni R., Maillat D. (éd.), *Milieux innovateurs : théories et politiques,* Paris : Economica, 2006.

Maillat D., Camagni R. (éd.), *Milieux innovateurs : théories et politiques,* Paris : Economica, 2006.

Maillat D., Kebir L., « Learning region et systèmes territoriaux de production », *Revue d'économie régionale et urbaine, 3,* 1999, p. 429-448.

Manniche J., Larsen K. T., « Experience staging and symbolic knowledge : The case of Bornholm culinary products », *European urban and regional studies,* 20(4), 2013, p. 401-416.

Marcelpoil E., *L'Organisation économique du sillon alpin. Contribution à l'analyse des territoires,* thèse de doctorat, Université Pierre Mendès France Grenoble II, Grenoble, 2003.

Marcelpoil E., Boudières V., « Gouvernance touristique des grandes stations et durabilité. Une lecture en termes de proximité », *Développement durable et territoires,* Dossier 7. Proximité et environnement, 2006.

Marcuse H., Wittig M., *L'Homme unidimensionnel,* Paris : Éditions de Minuit, 1968.

Markusen A., « A consumption base theory of development : An application to the rural cultural economy », *Agricultural and Resource Economics Review, 36*(1), 2007, p. 9-23.

Martin R., « Rethinking Regional Path Dependence : Beyond Lock-In to Evolution », *Economic Geography, 86*(1), 2010, p. 1-27.

Martin R., Sunley P., « Path dependence and regional economic evolution », *Journal of Economic Geography*(6), 2006, p. 395-437.

Marty N., « L'eau embouteillée : histoire de la construction d'un marché », *Entreprises et histoire*(1), 2008, p. 86-99.

Marx K., *Le Capital. Critique de l'économie politique, livre premier : le procès de production du capital*, Paris : PUF, 1993 [1867].

Mazbouri M., *L'Émergence de la place financière suisse (1890-1913). Itinéraire d'un grand banquier,* Lausanne : Antipodes, 2005.

Mead G. H., Morris C. W., *Mind, Self, And Society : From the standpoint of a social behaviorist,* Chicago : Chicago University Press, 1967.

Meethan K., *Tourism in global society*, Basingstoke : Palgrave, 2001.

Micoud A., « La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique) », in Barrère C., Nieddu M., Vivien F-D. (éd.), *Réinventer le patrimoine ; De la culture à l'économie, un nouvelle pensée du patrimoine ?,* Paris : L'Harmattan, 2005.

MIT, *Tourismes 1 ; Lieux communs*, Paris : Belin, 2002.

MIT, *Tourisme 2 ; Moments de lieux,* Paris : Belin, 2005.

Morgan K., « The Learning Region : Institutions, Innovation and Regional Renewal », *Regional Studies, 31*(5), 1997, p. 491-503.

Mossberg L., « A marketing approach to the tourist experience », *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism, 7*(1), 2007, p. 59-74.

Moulaert F., Sekia F., « Territorial Innovation Models : A Critical Survey », *Regional Studies, 37.3,* 2003, p. 289-302.

Moulier Boutang Y., *Le Capitalisme cognitif : la nouvelle grande transformation*, Paris : Amsterdam, 2008.

Moulier Boutang Y., *L'Abeille et l'économiste,* Paris : Carnets Nord, 2010.

North D. C., *Institutions, institutional change and economic performance,* Cambridge : Cambridge University Press, 1990.

Ogden C. K., Richards I. A., *The meaning of meaning*, New York : Mariner books, 1989.

Olsen L. S., « Territorial Knowledge Dynamics : Making a Difference to Territorial Innovation Models and Public Policy ? », *European Planning Studies*, 20(11), 1785-1801, 2012.

Orléan A., *Le Pouvoir de la finance,* Paris : Odile Jacob, 1999.

Orléan A., *L'Empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris : Seuil, 2011.

Orléan A., Diaz-Bone R., « Entretien avec André Orléan », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*(14), 2013.

Pecqueur B., « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et des services territorialisés », *Économie rurale*(261), 2001, p. 37-49.

Perlik M., « Gentrification alpine : lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain », *Revue de géographie alpine, 99-1*, 2011.

Perrin J. C., *Le Développement régional,* Paris : PUF, 1974.

Peyrache-Gadeau V., « Natural Resources, Innovative Milieux and the Environnementaly Sustainable Developpment of Regions », *European Planning Studies, 15,7,* 2007, p. 945-959.

Peyrache-Gadeau V., *Dynamiques, durabilité et vulnérabilités territoriales. La question de l'innovation et des ressources en territoires de montagne,* (HDR), Université de Savoie, 2014.

Peyrache-Gadeau V., Pecqueur B., « Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes. in Camagni R., Maillat D., Matteaccioli A. (éd.), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local,* Neuchâtel : IRER, EDES, 2004, p. 71-90.

Phelps N., Waley P., « Capital versus the Districts : A Tale of One Multinational Company's Attempt to Disembed Itself », *Economic geography*, 80(2), 2004, p. 191-215.

Pine B. J., Gilmore J. H., *The Experience Economy : Work is Theatre and Every Business a Stage*. Harvard : Harvard Business School Press, 1999.

Pine B. J., Gilmore J. H., « The experience economy : past, present and future », in Sundbo J., Sørensen F. (éd.), *Handbook on the Experience Economy*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2013.

Polanyi K., *La Grande Transformation*, Paris : Gallimard, 2000 [1944].

Poria Y., Reichel A., Biran A., « Heritage site management : Motivations and expectations », *Annals of Tourism Research, 33*(1), 2006, p. 162-178.

Porter M. E., « Clusters and the new economics of competition », *Harvard Business Review, 76*(6), 1998, p. 77-90.

Püntener P., « Der Bertrag des Fremdenverkehrs zur Entwicklung der Schweizer Wirtschaft (1850-1913) », in Andreas E., Siegenthaler H. (éd.), *Kontinuität und Krise : sozialer Wandel als Lernprozess : Beiträge zur Wirtschafts und Sozialgeschickte der Schweiz,* Zurich : Chronos, 1994.

Py P., *Le Tourisme. Un phénomène économique* (6e éd.), Paris : La Documentation française, 2013.

Réau B., Poupeau F., « L'enchantement du monde touristique », *Actes de la recherche en sciences sociales, 170,* 2007, p. 5-15.

Risch P., « Rückblick une Ausblick im schweizerischen Fremdenverkehr », *Wirtschafts- und Finanzbulletin der Kantonalbank von Bern, 12*(Dezember), 1966.

Rothman H., *Devil's bargains : Tourism in the twentieth-century American West,* Lawrence : University Press of Kansas, 1998.

Sacks H., « On the Analysability of Stories By Children », in Turner R. (éd.), *Ethnomethodology*, Harmondsworth : Penguin, 1974, p. 216-232.

Salais R., « Flexibilité et conventions du travail : une approche », *Économie appliquée, 44*(2), 1991, p. 5-32.

Sapir J., *Les Trous noirs de la science économique,* Paris : Albin Michel, 2000.

Sassen S., *The Global City,* Princeton : Princeton University Press, 1991.

Sayer A., *Realism and social science*, London : Sage, 2000.

Schmitt B., « Avantages comparatifs, dynamiques de population et d'emploi dans les espaces ruraux », *Revue d'économie régionale et urbaine, n° 2,* 1996, p. 363-382.

Schulze G., *Die Erlebnisgesellschaft: Kultursoziologie der Gegenwart*, Frankfurt: Campus Verlag, 2005.

Segessemann A., Crevoisier, O., « L'économie résidentielle en Suisse : une approche par les emplois », *Revue d'économie régionale et urbaine* (4), 2013, p. 705-735.

Segessemann A., Crevoisier, O., « Beyond Economic Base Theory : The Role of the Residential Economy in Attracting Income to Swiss Regions », *Regional Studies* (ahead-of-print), 2015, p. 1-16.

Senett R., *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris : Plon, 1990 [1979].

Senn H.-G., *La Suisse et le tourisme*, Lausanne : Payot, 1918.

Sforzi F., « Les districts industriels marshalliens en Italie : une analyse quantitative », *Revue internationale PME, 2*(2-3), 1989, p. 159-184.

Sheller M., Urry J., « The city and the car », *International Journal of Urban and Regional Research*, 24(4), 2000, p. 737-757.

Sheller M., Urry J., « The new mobilities paradigm », *Environment and Planning A*, 38(2), 2006, p. 207-226.

Sieber B., « Bourgeoisie [commune bourgeoise] », *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F26443.php), 2004.

Simmel G., *Philosophie de l'argent*, Paris : PUF, 1988.

Simmel G., « Digressions sur l'étranger », *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine.*, Paris : Flammarion, 2004 [1908], p. 53-59.

Simmie J., « Innovation and Space : A Critical Review of the Literature », *Regional Studies, 39*(6), 2005, p. 789-804.

Simpson W., « Urban Structure and the Labour Market. Worker mobility, commuting and underemployment in cities », Oxford : Oxford University Press, 1992.

Sirkin G., « The theory of the regional economic base », *The Review of Economics and Statistics*, 1959, p. 426-429.

Spierings B., Van Der Velde M., « Shopping, borders and unfamiliarity : Consumer mobility in Europe », *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 99(4), 2008, p. 497-505.

Stark D., « What's Valuable ? » in Beckert J., Aspers P. (éd.), *The Worth of Goods : Valuation and Pricing in the Economy*, Oxford : Oxford University Press, 2011, p. 319-338.

Steiner C. J., Reisinger Y., « Understanding existential authenticity », *Annals of Tourism Research, 33*(2), 2006, p. 299-318.

Steiner P., *La Sociologie économique* (4e éd.), Paris : La Découverte, 2011.

Stock M., « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », Retrieved from EspacesTemps.net, 2004.

Stock M., Clivaz C., Crevoisier O., Kebir L., Nahrath S., « Resort development and touristic capital of place », *Working Paper MAPS*, Université de Neuchâtel, 2014.

Storper M., Scott A. J., « Rethinking human capital, creativity and urban growth », *Journal of Economic Geography, 9*, 2009, p. 147-167.

Streeck W., *Institutions in History. Bringing Capitalism Back In*, Discussion paper, Max Planck Institute for the Study of Societies, Cologne, 2009.

Sundbo J., « Management of Innovation in Services », *The Service Industries Journal, 17*(3), 1997, p. 432-455.

Sundbo J., « Innovation in the experience economy : a taxonomy of innovation organisations », *The Service Industries Journal, 29*(4), 2009, p. 431-455.

Sundbo J., Sørensen F., *Handbook on the Experience Economy*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2013a.

Sundbo J., Sørensen, F., « Introduction to the experience economy », in Sundbo J., Sørensen F. (éd.), *Handbook on the Experience Economy*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2013b.

Talandier M., *Économie résidentielle versus économie productive : inverser le regard*, Grenoble : Compte rendu de la 6e controverse de cohérence territoriale de la région urbaine de Grenoble, SCoT 2030 (25 mai), 2010.

Talandier M., « Redéfinir l'enjeu de l'économie présentielle et le rôle des femmes dans les économies locales », *Revue de géographie alpine* (101-1), 2013.

Talandier M., Davezies L., *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés* (vol. 198), Paris : Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), 2009.

Tarde G., *L'Opinion et la foule*, Paris : Éditions du Sandre [F. Alcan], 2006 [1901].

Taylor J. E., Martin, P. L., « Human capital : migration and rural population change », *Handbook of agricultural economics, 1*, 2001, p. 457-511.

Terrier C., « Population présente : méthodes de détermination à partir des enquêtes sur les touristes », *Insee – Actes des Journées de Méthodologie Statistique 2005*, 2005, p. 1-28.

Therkelsen A., Halkier H., « Contemplating Place Branding Umbrellas. The Case of Coordinated National Tourism and Business Promotion in Denmark », *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism, 8*(2), 2008, p. 159-175.

Theurillat T., Rérat P., Crevoisier O., « Les marchés immobiliers : acteurs, institutions et territoires », *Géographie, Économie, Société, 16*(2), 2014, p. 233-254.

Tiebout C., *The Community Economic Base Study*, New York : Committee for economic development, 1962.

Timothy D. J., Boyd S. W., *Heritage Tourism*, Harlow : Pearson Education, 2003.

Tissot L., « La Conquête de la Suisse : les agences de voyage et l'industrialisation du tourisme (1840-1900) », *Société suisse d'histoire économique et sociale, 8*, 1990.

Tissot L., *Naissance d'une industrie touristique. Les Anglais et la Suisse au xixe siècle*, Lausanne : Payot, 2000.

Tissot L., « Le tourisme en Suisse ou l'avènement d'un modèle d'excellence (xixe-xxe siècles) », *Le Globe, 144*, 2004a, p. 103-121.

Tissot L., « La quête du haut. Les lignes ferroviaires touristiques dans le canton de Vaud jusqu'à la Seconde Guerre mondiale », *Revue historique vaudoise, 114* (Histoire du tourisme en pays vaudois), 2006, p. 195-212.

Tissot L., « Binnenwirtschaft, Tourismus und Landwirtschaft », in Halbeisen P., Müller M., Veyrassat B. (éd.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Basel : Schwabe, 2012.

Tissot L., « Some considerations on tourism business strategies and Crises », in Dritsas M. (éd.), *Tourism and Crisis in Europe XIX-XXI centuries*, Athens : Economia, 2014.

Toffler A., *Le Choc du futur*, Paris : Gallimard, 1987.

Tönnies F., *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris : Presses universitaires de France, 1944 [1887].

Touraine A., *La Société postindustrielle* (vol. 61), Paris : Denoël, 1969.

Urry J., *The Tourist Gaze : Leisure and Travel in Contemporary Societies*, London : Sage, 1990.

Urry J., *Consuming places*, London & New York : Routledge, 1995.

Urry J., Mobility and proximity, *Sociology, 36*(2), 2002, p. 255-274.

Urry J., *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Paris : Armand Colin, 2005.

Veblen T., *Théorie de la classe de loisir*, Paris : Gallimard, 1970 [1899].

Vellas F., *Économie et politique du tourisme international* (2e ed.), Paris : Economica, 2007.

Vergeade-Williot M.-S., « Le tourisme ferroviaire ou le temps imposé », in Tissot L. (éd.), *Construction d'une industrie touristique aux xixe et xxe siècles, Perspectives internationales*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2003, p. 83-93.

Veyrassat B., « Wirtschaft und Gesellschaft an der Wende zum 20. Jahrhundert », in Halbeisen P., Müller M., Veyrassat B. (éd.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Basel : Schwabe, 2012.

Vidal F., « Faire la ville et pratiquer les lieux. L'histoire du tourisme sur les pas de Michel de Certeau », *Revue d'histoire des sciences humaines, 23*(2), 2010.

Violier P., « Tourisme et médias : regards d'un géographe », *Le Temps des médias, 2007/1*(8), 2007, p. 159-170.

Vlès V., *Les Stations touristiques*, Paris : Economica, 1996.

Vollet D., Aubert F., Frère Q., Lépicier D., Truc, het S., *L'Économie résidentielle ou présentielle : un état des lieux théorique et empirique à partir de l'exemple des bassins de vie français*, présenté au colloque ARSDLF 2014, Marne-la-Vallée (France), 2014.

Walter F., *La Montagne alpine : un dispositif esthétique et idéologique à l'échelle de l'Europe*. Paris : Belin, 2005.

Wang N., « Rethinking authenticity in tourism experience », *Annals of Tourism Research, 26*(2), 1999, p. 349-370.

Wearing B., Wearing S., « Refocussing the tourist experience : The flaneur and the choraster », *Leisure Studies, 15*(4), 1996, p. 229-243.

Weber M., *Le Savant et le politique*, Paris : Plon, 1969.

Widmer J., *Discours et cognition sociale*, Paris : Éditions des archives contemporaines, 2010.

Xue L., Manuel-Navarrete D., Buzinde C. N., « Theorizing the concept of alienation in tourism studies », *Annals of Tourism Research, 44*, 2014, p. 186-199.

Zelizer V., *La Signification sociale de l'argent*, Paris : Seuil, 2005.

Zukin S., « Politics and aesthetics of public space : the "American" model », *Real City, Ideal City. Meaning and Function in the Modern Urban Space*, 1998.

Zukin S., Maguire J. S., « Consumers and Consumption », *Annual Review of Sociology, 30*(1), 2004, p. 173-197.

2. Sources

2.1. Sources secondaires

Anthamatten G., *Zermatt : Dorf und Kurort im Spiegel einer Familie : 125 Jahre Seiler Hotels*, Visp : Buchdruck Offset Mengis, 1982.

Anthamatten G., *Alexander Seiler : 1819-1891 : Gedenkschrift zum 100 Todestag*, Visp : Seiler Hotels, 1991.

Antonietti T., *Bauern, Bergführer, Hoteliers. Fremdenverkehr und Bauernkultur Zermatt und Aletsch 1850-1950*, Baden : Hier + Jetzt, 2000.

Attinger B., *Hôtels historiques du Valais 1815-1914*, vol. 2. Valais romand, Sion : État du Valais, Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, 1999-2000.

Benedetti S., *Le Sentier didactique : outil pour un développement durable du tourisme dans les Alpes : réalisations dans la région de Finhaut*, mémoire de licence, Université de Lausanne, 1998.

Beroud S., *La Banque cantonale vaudoise, 1918-1939. Le rôle d'une banque semi-publique entre crises économiques, tensions politiques et concurrence interbancaire*, mémoire de master, Université de Lausanne, 2011.

Bettex G., *Montreux*, Montreux : F. Matty, 1913.

Bini G., Simonetti, G., Vicquéry, G., *Le Cervin et ses guides*, Viganello-Lugano : Nuova ed. trelingue, 1988.

Bridel L., *Géographie du tourisme dans le canton de Vaud*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 1970.

Bridel L., Gonvers J.-P., *Les Résidences secondaires du canton de Vaud*, Office cantonal vaudois de l'urbanisme, section de l'aménagement régional, 1968.

(Bureau du) CEPA., *Commune de Finhaut : aménagement local*. Sion, 1976.

Centre International de Glion, *L'Appréciation qualitative de la nuitée hôtelière*. En collaboration avec le journal *L'Est Vaudois*, Montreux, 1982.

Cérésole A., *Zermatt et ses environs : description, histoire et légendes*, Zurich : J.-A. Preuss, 1891.

Chaney A., Gonthier A., *L'Histoire d'un village… Clarens*, Clarens : Association des intérêts de Clarens, 2001.

Chombard Gaudin C., *Bâtisseurs de palaces. Entrepreneurs et magiciens*, Bière : Cabédita, 2009.

Christen E., *Sur l'Alpe*, Genève : Atar, 1918.

Cochard J.-C., *Centenaire du funiculaire Les Avants-Sonloup*, Les Avants, 2010.

Collectif., *Le Montreux Palace : 100 ans*, Montreux : Société Montreux Palace S.A, 2006.

De Weck H., « Internés », *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8704.php), 2008.

Dechêne M., *Au pays des narcisses. Écho de la vie montreusienne*, Yens-s/Morges : Cabédita, 1998.

Dechêne M., *Montreux, l'aventure sportive*. Yens-s/Morges : Cabédita, 2002.

Denoréaz A., Un funiculaire au sommet du Cervin ?, *Annales valaisannes*, Concours d'histoire Gérald Arlettaz, 2012, p. 71-124.

Desponds L., « You play golf, don't you ? De la nécessité de créer un parcours de golf à Montreux », in *Histoire du sport dans le canton de Vaud*, vol. 116, Lausanne : Antipodes, 2008.

Desponds L., Lüthi-Graf E., « Le tramway Vevey-Montreux-Chillon », *Revue historique vaudoise*, tome 112. L'apport des mémoires universitaires à l'histoire vaudoise, 2004, p. 87-102.

Donzé P.-Y., *L'Ombre de César. Les chirurgiens et la construction du système hospitalier vaudois (1840-1960)*, Lausanne : Éditions BHMS (Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé), 2007.

Dupont P., Frey S., *« Un paradis encadré », la fonction du tourisme à Vevey et à Montreux 1880-1914*, mémoire de licence, Université de Lausanne, 1989.

Duss R., *Le Montreux Palace. Son évolution et ses perspectives d'avenir*, travail réalisé pour l'obtention du diplôme de l'École suisse de tourisme à Sierre (Suisse), 2001.

Erné F., *50 ans Union valaisanne du tourisme 1937-1987*, Sion, 1987.

Favre P., *Fascination du Cervin*. Lausanne-Renens : Éditions de la Tramontane, 1969.

Flückiger-Seiler R., *Hotelträume zwischen Gletschern und Palmen : Schweizer Tourismus und Hotelbau 1830-1920*, Baden : Hier + Jetzt, 2001.

Gindraux P., *La Folle Histoire du Cervin*, Genève : Slatkine, 1990.

Giroud F., « Clemenz, Joseph Anton », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005.

Gos C., *Histoire du Cervin par l'image*, Lausanne : Éditions SPES, 1923.

Gozzelino A., Vuille N., *Hubert de la pâte feuilletée : « Fi diantre Les gueux s'esbaudisseraient-ils ? » Gérard Lambert : « Même pas… » ou La Naissance et la transformation du tourisme à Montreux*, mémoire de licence, Université de Genève, 1986.

Guesnet J., *Territorialité et tourisme : l'exemple de Montreux*, mémoire de licence, Université de Genève, 1992.

Heer J., *Nestlé – Cent vingt-cinq ans de 1866 à 1991*, Vevey : Nestlé S.A., 1991.

Heldner, S., *Les Stratégies et les perspectives des acteurs locaux face à la hausse des prix de l'immobilier : le cas de Zermatt*, séminaire de méthodes en économie territoriale, Université de Neuchâtel, 2011.

Hotels Seiler Zermatt, *Hotels Seiler Zermatt : 1855-1930*, Zurich : Orell Füssli, 1930.

Humair C., Lapointe Guigoz J., Sulmoni S., Gigase M., *Système touristique et culture technique dans l'arc lémanique. Analyse d'une success story et de ses effets sur l'économie régionale (1852-1914)*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014.

Julen G., *Burgergeschichte von Zermatt – Prato Borni*, Zermatt Burgergemeinde, 1991.

Kämpfen W., *Ein Burgerrechtstreit im Wallis*, Zurich : Druck Grütli-Buchdruckerei, 1942.

Kleisl J.-D., « Jacquet Edmond », *Dictionnaire historique de la Suisse*, (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4880.php), 2007.

König R., *Le Marché couvert en la Rouvenaz*, Montreux : Imprimerie Corbaz S.A., 1992.

Lapointe Guigoz J., « Les sociétés anonymes à vocation hôtelière de l'arc lémanique (1826-1914) », *Étude de Lettres*, 287, 2010, p. 211-229.

Lapointe Guigoz J., « L'innovation technique au service du développement hôtelier : le cas des ascenseurs hydrauliques dans l'arc lémanique (1867-1914) », in Humair C., Tissot L. (éd.), *Le Tourisme suisse et son rayonnement international : « Switzerland, the playground of the world »*, Lausanne : Antipodes, 2011, p. 57-73.

Lapointe Guigoz J., *Essor et déclin de la Société immobilière de Caux (1898-1930) : regard sur l'histoire touristique d'une station d'altitude*, mémoire de licence, Université de Lausanne, 2008.

Lüthi-Graf E., « Les archives de l'hôtellerie suisse : un premier bilan », *Revue historique vaudoise*, 114 (Histoire du tourisme en pays vaudois), 2006, p. 281-286.

Lüthi D., *Les Avants, une station d'altitude*, Lausanne : Université de Lausanne, 2004.

Lyth P., « "Gimme a ticket on an aeroplane…", The Jet Engine and the Revolution in Leisure Air Travel, 1960-1975 », in Tissot L. (éd.), *Construction d'une industrie touristique aux xixe et xxe siècles. Perspectives internationales*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2003, p. 111-122.

Maria Merki C., « Eine aussergewöhnliche Landschaft als Kapital. Destinationsmanagement im 19. Jahrhundert am Beispeil von Zermatt », *Histoire des Alpes*, 9, 2004.

Mettler J.-L., *Montreux, 100 ans d'hôtellerie*, Montreux : Corbaz, 1979.

Meuwly O., « Secretan Édouard », *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4365.php), 2011.

Monnier S., « Ami Chessex (1840-1917) et le développement touristique de Montreux », *Revue historique vaudoise*, 114 (Histoire du tourisme en pays vaudois), 2006, p. 227-239.

Mottu P., *Caux, de la Belle Époque au Réarmement moral*, Neuchâtel : La Baconnière, 1969.

Narindal M., *La Société suisse des hôteliers face aux défis touristiques de l'Entre-deux-guerres*, mémoire de master, Université de Lausanne, 2012.

Neuenschwander Feihl J., Barbey G., *Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920 : villes*, Zurich : SEALS, 2000.

Perriard-Volorio M., *Histoire du tourisme dans la vallée du Trient (1860-1945) : Naissance, âge d'or, déclin*, Université de Neuchâtel, Institut d'histoire, 1991.

Perriard-Volorio M., « Histoire du tourisme dans la vallée du Trient (1860-1945) », *Annales valaisannes : bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand*, 1996, p. 105-152.

Pitteloud A., *Le Valais à livre ouvert. Anthologie des voyageurs et des écrivains de la Renaissance au xxe siècle*, Lausanne : L'Âge d'Homme, 2010.

Rambert E., *Histoire de Montreux et de ses environs*, Paris : Barré & Dayer, 1899 [1877].

Reichen Q., « Petit-lait, cure de », *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F28710.php), 2011.

Rieben H., *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud : les artisans de la prospérité*, tome 3, Lausanne : Éditions 24 Heures, 1972.

Rieben H., Rossel P., *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud : la grande mutation I*, tome 8. Lausanne : Éditions 24 Heures, 1980.

Rieben H., Rossel P. (dir.), *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud : la grande mutation II*, tome 9. Lausanne : Éditions 24 Heures, 1981.

Rinaldi E., « La construction des hôtels de Montreux et les Italiens à la fin du xixe siècle », *Revue historique vaudoise*, Histoire du tourisme en pays vaudois(114), 2006, p. 241-252.

Rougier H., *Au pays de Zermatt : la vallée, le massif, les hommes, l'aménagement du territoire*, Le Mont-sur-Lausanne : ELP, 2002.

Roy J., *Capital symbolique et capital urbain dans la trajectoire de développement touristique de Finhaut*, Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, 2014.

Sauthier G., *Évolution du régime politique local à Finhaut entre 1850 et 2010,* Sion : Institut universitaire Kurt Bösch, 2013a.

Sauthier G., *Évolution du régime politique local à Montreux entre 1850 et 2010,* Sion : Institut universitaire Kurt Bösch, 2013b.

Sauthier G., *Évolution du régime politique local à Zermatt entre 1850 et 2010*, Sion, 2014.

Schmid W., *Le Cervin et les hommes,* Lausanne : Payot, 1964.

Tabin J.-P., « La politique vaudoise de lutte contre le chômage 1931-1938 », *Archives fédérales suisses*, Études et Sources, 2003, vol. 29, p. 215-242.

Taugwalder H., *La Vallée perdue : un passé simple*, Genève : Georg, 1989.

Tissot L., « La conquête de la Suisse : les agences de voyage et l'industrialisation du tourisme (1840-1900) », *Société suisse d'histoire économique et sociale*, 8, 1990.

Tissot L., *Naissance d'une industrie touristique. Les Anglais et la Suisse au* XIX*e siècle,* Lausanne : Payot, 2000.

Tissot L., « À travers les Alpes. Le Montreux-Oberland Bernois ou la construction d'un système touristique, 1900-1970 », *Histoire des Alpes* (9), 2004b, p. 227-244.

Truffer B., « Seiler Alexander », *Dictionnaire historique de la Suisse*, (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30869.php), 2011a.

Truffer B., « Seiler Franz », *Dictionnaire historique de la Suisse*, (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30870.php), 2011b.

Truffer B., « Seiler Joseph », *Dictionnaire historique de la Suisse*, (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30871.php), 2011c.

Truffer B., « Seiler Hermann », *Dictionnaire historique de la Suisse*, (URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4969.php), 2013.

Viredaz N., Humair C., « Les conditions d'un transfert de technologie précoce. Le premier tramway électrique de Suisse entre Vevey et Montreux », *Traverse, 3*, 2010, p. 69-84.

Vouilloz Burnier M.-F., *1963 Épidémie à Zermatt : la fièvre typhoïde à Zermatt : un événement régional aux conséquences internationales*, Sierre : Éditions Monographic S.A., 2010.

Williams C., *A church in the Alps : a century of Zermatt and the English* (6e éd.), London : Intercontinental Church Society, 2006.

Wirz-Julen A., *Die Geschichte der Bergbahnen von Zermatt : von den Anfängen bis zur erfolgreichen Fusion*, Zermatt : Zermatt Bergbahnen, 2005.

Wyssbrod A., *Typologie des hôtels montreusiens, 1830-1914*, mémoire de licence, Université de Lausanne, 1988.

2.2. Presse

2.2.1. Presse Finhaut

Barmaz J., «Finhaut. Assemblée générale de la Société de développement», in *Le Nouvelliste*, 20 décembre 1960, p. 11.

Barmaz J., «Assemblée de la Société de développement», in *Le Nouvelliste*, 17 décembre 1963, p. 12.

Barmaz J., «Assemblée de la Société de développement», in *Le Nouvelliste*, 14 janvier 1964, p. 8.

Barmaz J., «Assemblée extraordinaire de la Sté. De Développement», in *Le Nouvelliste*, 30 mars 1965, p. 12.

Barmaz J., «Regrettable désintéressement», in *Le Nouvelliste*, 21 décembre 1966, p. 10.

Barmaz J. «De nombreuses assemblées à Finhaut», in *Le Nouvelliste*, 19 Décembre 1967, p. 10.

Carrier M., «Le tourisme dans le val du Trient (I)», in *Le Confédéré*, 2 septembre 1970, p. 1.

Carrier M., «Le tourisme dans le val du Trient (II)», in *Le Confédéré*, 30 avril 1970, p. 1.

Carron C., «Sept oppositions à Nant de Drance», in *Le Nouvelliste*, 18 juin 2007, p. 24.

Carron C., «De nombreuses interrogations», in *Le Nouvelliste*, 13 janvier 2007, p. 26.

Carron C., «Un projet aux soins intensifs», in *Le Nouvelliste*, 23 novembre 2007, p. 26.

Carron C., «L'effet "Nant de Drance"», in *Le Nouvelliste*, 30 juin 2009, p. 22.

Carron C., «Le parc du Châtelard face à son avenir», in *Le Nouvelliste*, 24 juillet 2010, p. 17.

Carron C., «Le Nant fait débat», in *Le Nouvelliste*, 3 avril 2008, p. 25.

Carron C., «Les CFF s'engagent aussi pour Nant de Drance», in *Le Nouvelliste*, 30 avril 2008, p. 25.

Carron C., «Piscines avec vue…», in *Le Nouvelliste*, 24 décembre 2009, p. 19.

Carron C., «Tous pour Nant de Drance», in *Le Nouvelliste*, 1er juillet 2009, p. 25.

Carron C., «Trient revendique sa part d'or bleu», in *Le Nouvelliste*, 24 octobre 2009, p. 24.

Carron C., «Vers un super Nant de Drance?», in *Le Nouvelliste*, 22 octobre 2009, p. 25.

Dorsaz M., «La fondation ne verra pas le jour», in *Le Nouvelliste*, 17 mai 2010, p. 24.

Fauchère P., «"Nous ne devons pas répéter la même erreur"», in *Le Nouvelliste*, 2 mars 2011, p. 3.

Gay, «La magie de l'hydroélectricité: Finhaut inaugure un nouveau complexe ainsi qu'une exposition», in *Le Nouvelliste*, 17 juillet 1995, p. 5.

Gillioz V., «Le retour des Anglais», in *Le Nouvelliste*, 3 septembre 1998, p. 15.

Giroud M., «Le futur en marche», in *Le Nouvelliste*, 17 décembre 1987, p. 26.

Gratzl M., «Finhaut dans de beaux draps», in *Le Nouvelliste*, 17 mai 1997, p. 12.

Guex P., «Au nom de la sécurité», in *Le Nouvelliste*, 9 juillet 1993, p. 6.

Guex P., «Au peuple le dernier mot», in *Le Nouvelliste*, 26 novembre 1993, p. 13.

Guex P., «Coup de pouce à six chiffre de l'écu d'or», in *Le Nouvelliste*, 12 mai 2011, p. 12.

Guex P., «Finhaut ne veut plus vieillir, ni dépérir», *Le Nouvelliste*, 13 novembre 1985, p. 8.

Guex P., « Le Fignolin mise sur la pierre », in *Le Nouvelliste*, 9 février 2011, p. 23.

Guex P., « Le passé a la cote », in *Le Nouvelliste,* 1995, Médiathèqe du Valais, 189 BCV J43.

Guex P., « Le temps de la persévérance », in *Le Nouvelliste*, 8 juin 1993.

Guex P., « Pénurie de lits à Finhaut », in *Le Nouvelliste,* 4 mars 1996, p. 12.

Guex P., « Un gros budget 2011 pour investir large », in *Le Nouvelliste*, 16 février 2011, p. 26.

Hugon O., « Les communes trinquent à l'or bleu », in *Le Nouvelliste*, 14 janvier 2011, p. 26.

Hugon O., « Nant de Drance S.A. s'installe sur la commune », in *Le Nouvelliste,* 13 novembre 2008, p. 6.

Hugon O., « Un concours d'idées en manque… d'idées », in *Le Nouvelliste,* 24 mars 2011, p. 23.

Hugon O., « Un géant européen va sortir de la montagne », in *Le Nouvelliste*, 6 juillet 2011, p. 12.

Jenzer J., « Promenades didactiques », in *Le Nouvelliste*, 26 juillet 1999, p. 6.

Méroz C., « L'or bleu du Valais suscite un flot d'émotions », in *Le Nouvelliste,* 25 septembre 2011.

Michellod M., « De Martigny au barrage du Grand-Émosson, en passant par Salvan, Finhaut et la Forclaz », in *Le Nouvelliste*, 2 juillet 1976, p. 19.

Rausis O., « Acte de concession signé par les six », in *Le Nouvelliste*, 5 février 2011, p. 21.

Rausis O., « Finhaut prépare son avenir touristique », in *Le Nouvelliste*, 9 septembre 2010, p. 26.

Rausis O., « Frein au développement », in *Le Nouvelliste*, 14 janvier 2011, p. 26.

Rausis O., « Une nouvelle ère touristique s'ouvre », in *Le Nouvelliste*, 19 mai 2009, p. 30.

« À un petit vote du pactole », in *Le Nouvelliste,* 8 janvier 2011, p. 19.

« Finhaut », in *Le Confédéré,* 4 mai 1934, p. 2.

« Finhaut », in *Gazette du Valais,* 1907, n° 18 (Médiathèque du Valais, BCV J26), p. 2.

« Finhaut fait son chemin », in *Le Nouvelliste*, 14 septembre 1996, p. 12.

« Hôtel à vendre », in *Le Confédéré*, 17 mai 1920, p. 4.

« La Société de développement de Finhaut rend compte de son activité », in *Le Nouvelliste,* 16 décembre 1969, p. 13.

« Les Grands Conseils », in *Gazette du Valais*, 23 mai 1913, p. 2.

« Les hôteliers suisses à Interlaken », in *Le Confédéré*, 18 juin 1928, p. 2.

« Une bonne journée de propagande en faveur de l'industrie hôtelière et touristique valaisanne », in *Le Confédéré,* 3 mai 1940, p. 2.

Journal illustré des stations du Valais, 20 juin, 1912, p. 3.

2.2.2. Presse Montreux

Argenton W., « En marge des fêtes du Centenaire. Le vrai visage de Montreux », in *Journal de Montreux*, 4 juillet 1950.

Béda C., « Montreux tourne une page de son histoire industrielle », in *24 heures*, 28 octobre 2011.

Burnand G., « Les fêtes du Centenaire ont pris un brillant départ », in *Journal de Montreux*, 3 juillet 1950.

Burnand G., « Sans le tourisme, Montreux ne serait pas une ville », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne,* numéro spécial du *Journal de Montreux,* 15 juillet 1950.

Busslinger L., « Ambitieux, le groupe Barrière dévoile ce que sera le futur casino de Montreux », in *Le Temps*, 10 avril 2002.

Busslinger L., « En sélectionnant les casinos, la Confédération s'octroie la part du lion sans craindre les cantons », in *Le Temps*, 26 octobre 2001.

Busslinger L., « La tradition, point fort de Montreux », in *Le Temps*, 25 septembre 2001.

Busslinger L., « Le groupe Barrière joue Montreux à coup sûr », in *Le Temps*, 28 août 2001.

Busslinger L., « Sans partenaire étranger, pas de salut en Suisse », in *Le Temps*, 16 juin 2001.

Busslinger L., « Seul vainqueur romand de la course aux concessions A, le casino de Montreux rouvre ses portes lundi », in *Le Temps*, 21 février 2003.

Chavannaz J., « Paysages montreusiens », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne,* numéro spécial du *Journal de Montreux,* 15 juillet 1950.

C.P., « Réception à La Tour-de-Peilz », in *Gazette de Lausanne,* 3 juillet 1953, p. 4.

Debraine L., « Hôtel Royal Plaza de Montreux, chronique d'un tour de passe-passe », in *Le Nouveau Quotidien*, 2 mai 1993.

Debraine L., « Top Events of Switzerland, la culture et le sport comme armes touristiques », in *Le Nouveau Quotidien,* 31 mai 1996, p. 27.

Dufour N., « Deux nouvelles fondations privées font irruption dans le paysage culturel suisse », in *Le Temps*, 10 décembre 2002.

Ecuyer J., « Commerce et industrie assurent la stabilité économique de la ville », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne,* numéro spécial du *Journal de Montreux,* 15 juillet 1950.

Ecuyer J., « Montreux a su rester fidèle à ses anciennes traditions », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne,* numéro spécial du *Journal de Montreux,* 15 juillet 1950.

Guhl C., « La commune de Montreux retrouve le sourire », in *Gazette de Lausanne,* 16 mai 1994, p. 17.

Guhl C., « La Riviera perd sa boîte la plus kitsch », in *Gazette de Lausanne,* 13 janvier 1994, p. 17.

Ismail M., « L'ex-usine d'argenterie Béard de Clarens renaîtra en EMS », in *24 Heures,* 7 janvier 2010.

J.R., « Paribas (Suisse) satisfait malgré une baisse de ses résultats en 1978 », in *Journal de Genève*, 29 mars 1979, p. 7.

J.R., « Paribas (Suisse) S.A. souhaite toujours étoffer ses participations financières », in *Journal de Genève,* 4 avril 1978, p. 7.

Kaczor P., « SAirGroup cède Swissôtel pour 520 millions de francs », in *Le Temps*, 24 avril 2001.

Lederrey J.-L., « Excellents résultats pour Parisbas Suisse en 1982 », in *Gazette de Lausanne,* 19 mars 1983, p. 7.

Lederrey J.-L., « Forte croissance des affaires de Paribas (Suisse) en 1979 », in *Journal de Genève,* in 28 mars 1980, p. 7.

Lederrey, J.-L., « Paribas Suisse développe ses activités hôtelières », in *Gazette de Lausanne,* 20 mars 1981, p. 15.

Lederrey J.-L., « Paribas Suisse : sensible progression des résultats », in *Journal de Genève,* 26 mars 1982, p. 7.

Lederrey J.-L., « Sodereal Holding : projets d'expansion et d'élargissement du capital-actions », in *Journal de Genève,* 13 octobre 1984, p. 7.

Lederrey J.-L., « Swisshotel va reprendre la majorité de Sodereal », in *Journal de Genève,* 12 février 1986, p. 7.

McGuire V. C., « House Hunting in… Switzerland », in *The New York Times*, 3 août 2011.

Mévaux M.-F., « Le Casino sauve la mise en attendant les grands jeux », in *Gazette de Lausanne,* 29 septembre 1993, p. 20.

Mévaux M.-F., « Trop d'investissements à Montreux », in *Journal de Genève,* 20 août 1993.

Michel L., « Voici qui était le vrai Bonivard », in *1850-1950. Cent ans de vie montreusienne,* numéro spécial du *Journal de Montreux,* 15 juillet 1950.

Miéville D. S., « Porte ouverte à l'aide publique au casino de Montreux », in *Gazette de Lausanne,* 28 juin 1977, p. 32.

M.K., « Paribas (Suisse) : une politique prudente et flexible en 1974 », in *Gazette de Lausanne,* 20 mars 1975, p. 9.

Péclet J.-C., « Le Badrutt's Palace de St-Moritz offert en cadeau à son directeur », in *Le Temps*, 27 décembre 2006.

Richard J.-L., « Les autres ex-filiales de Swissair s'en sortent », in *Le Temps*, 23 août 2005.

Roulet Y., « Deauville, un exemple pour Montreux », in *Le Temps,* 13 juillet 2001.

Russier S., « Montreux n'aura pas son luxueux Hôtel de Ville », in *Le Temps*, 22 mai 2006.

V.S., « Quand l'industrie hôtelière devient un placement sûr et rémunérateur », in *Journal de Genève,* 19 novembre 1975, p. 7.

Zendali M., « Les hôteliers obtiennent une baisse de la TVA. Vont-ils la mériter ? », in *Le Nouveau Quotidien,* 20 juin 1995, p. 1.

Z.Je., « En déficit, le Montreux-Palace met en cause l'office du tourisme », in *Journal de Genève,* 16 juin 1997, p. 11.

« À vendre : le casino de Montreux », in *Journal de Genève,* 26 septembre 1985, p. 25.

« Changement de propriétaire à l'horizon », 5 janvier 1985, in *Journal de Genève*, p. 10.

« Clarens », in *Gazette de Lausanne,* 7 avril 1953, p. 5.

« Gains plus importants à Montreux », in *Gazette de Lausanne*, 16 octobre 1991, p. 26.

« Hôtel National à Montreux », in *Gazette de Lausanne,* 10 mars 1989, p. 17.

« La commune de Montreux acquéreur de deux hôtels », in *Gazette de Lausanne*, 26 juin 1965.

« La Ville de Montreux cède le casino aux créanciers bancaires », in *Gazette de Lausanne,* 12 mai 1978, p. 3.

« Le Casino dans les chiffres rouges », in *Journal de Genève,* 7 juin 1991, p. 35.

« Le casino de Montreux critique les autorités », in *Journal de Genève*, 10 juillet 1993, p. 15.

« Le journal de l'immobilier », in *Gazette de Lausanne*, 24 janvier 1996, p. 43.

« Le Montreux Palace renoue avec la croissance des beaux jours », in *Le Temps*, 7 décembre 1998.

« Le musée national de l'audiovisuel en panne », in *Journal de Genève,* 18 octobre 1991, p. 31.
« Montreux-Palace : Hausse du chiffre d'affaires », in *Gazette de Lausanne,* 23 juin 1987, p. 22.
« Montreux : casino à vendre », in *Journal de Genève,* 22 avril 1986, p. 14.
« Nouvelles de Montreux », in *Gazette de Lausanne* 9 décembre 1967, p. 5.
« Oui à l'achat du "Lorius" », in *Gazette de Lausanne*, 27 avril 1979, p. 3.
« Pas d'acheteur pour les Trois-Couronnes », in *Gazette de Lausanne,* 15 février 1982, p. 3.
« Participation. Sodereal S.A. », in *Journal de Genève,* 14 août 1973, p. 2.
« Sodereal : quinze grands hôtels dans dix ans », in *Journal de Genève,* 25 novembre 1981, p. 5.
« Vente du National », in *Gazette de Lausanne,* 19 mars 1985, p. 5.

2.2.3. Presse Zermatt

A.H., « Hôtels Seiler S.A., Zermatt », in *Journal de Genève,* 26 juin 1951, p. 7.
Berreau G., « Cervin, objet de tous les désirs », in *Le Nouvelliste*, 31 décembre 2008.
Boder W., « Le Conseil fédéral ignore superbement le combat romand contre la lex Friedrich », in *Le Nouveau Quotidien,* 6 décembre 1995, p. 9.
Bonvin J.-M., Sartoretti T., « En janvier, choisissez entre l'abonnement au poids ou le téléski VIP », in *Le Nouveau Quotidien*, 1994, p. 19.
Claivaz P., « Les Hôtels Seiler deviennent Jelmoli », in *Le Nouvelliste,* 7 novembre 2007, p. 11.
Claivaz P., « Un nouvel appétit depuis Zermatt », in *Le Nouvelliste,* 5 mai 2012.
C.M., « De l'auberge de montagne à la ville sur l'alpe », in *Gazette de Lausanne,* 12 mai 1970, p. 3.
C.P., « Tournoi de tennis de Zermatt », in *Gazette de Lausanne,* 22 août 1950, p. 5.
G.D., « L'indemnisation des victimes de l'épidémie de Zermatt », in *Gazette de Lausanne,* 17 avril 1964, p. 1.
Grellet P., « Alexandre II », in *Gazette de Lausanne,* 27 décembre 1945, p. 1.
JC., « Un séjour antistress », in *Journal de Genève,* 9 février 1989, p. 33.
Jn., « On bouge à Zermatt », in *Feuille d'Avis du Valais,* 8 avril 1961, p. 7.
Kohler G., « À Zermatt, les chevaux (crottin) ont remplacé les chevaux (moteur) », in *Journal de Genève,* 11 mars 1976, p. 16.
L.C., « Les employés d'hôtel », in *Journal de Genève,* 29 octobre 1911, p. 2.
Muret C., « Caméra géante sur le Cervin », in *Journal de Genève,* 30 juillet 1986, p. 11.
Muret C., « Centenaire à Zermatt », in *Gazette de Lausanne,* 10 septembre 1955, p. 3.
Passer C., « Le tic-tac de la Swatch fait boum-boum à Zermatt », in *Le Nouveau Quotidien,* 27 septembre 1992, p. 3.
Tisonnier L., « De lumineux projets », in *Le Nouvelliste,* 15 février 1982, p. 12.
Tisonnier L., « Le Cervin rendu à tous ses propriétaires », in *Le Nouvelliste,* 29 février 1984, p. 30.
« À la Société des hôtels Seiler S.A., Zermatt », in *Le Nouvelliste,* 22 avril 1971, p. 30.
« À qui appartient le versant italien du Cervin ? À deux familles seulement… », in *Le Nouvelliste,* 8 septembre 1983, p. 31.

«Chronique parlementaire. La mort de M. Seiler», in *Journal de Genève,* 5 mars 1920, p. 1.
«„Du musst nach Zermatt kommen!“», in *Journal de Genève,* 15 novembre 1982, p. 17.
«Du nouveau à la tête des Hôtels Seiler», in *Le Nouvelliste,* 21 août 1953, p. 6.
«Fleuron touristique», in *Le Nouvelliste,* 13 juillet 2011, p. 12.
«Franz Seiler, un Seigneur», in *Gazette de Lausanne,* 27 décembre 1966.
«Hôtels Seiler, Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 3 juin 1944, p. 7.
«Hôtels Seiler S.A., Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 10 septembre 1947, p. 3.
«Hôtels Seiler S.A., Zermatt», in *Journal de Genève,* 22 juillet 1950, p. 7.
«La famille Seiler s’est réunie à Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 2 septembre 1964, p. 3.
«L’assemblée primaire prend d’importantes décisions», in *Le Nouvelliste,* 23 janvier 1987, p. 37.
«Le chemin de fer Furka-Oberalp à l’honneur», in *Journal de Genève,* 30 juillet 1951, p. 7.
«Lettre de Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 28 septembre 1932, p. 3.
«Les Fêtes du Cervin ont commencé», in *Journal de Genève,* 13 juillet 1965, p. 3.
«Les hôtels Seiler célèbrent leur centenaire», in *Journal de Genève,* 6 septembre 1955, p. 2.
«Madame Théodore Seiler», in *Gazette de Lausanne,* 30 octobre 1971, p. 17.
«Neige… et congrès», in *Le Nouvelliste,* 4 juin 1965, p. 28.
«Nouvelles des cantons», in *Gazette de Lausanne,* 31 octobre 1921, p. 2.
«Nouvelles locales», in *Le Nouvelliste,* 1er avril 1920, p. 3.
«On tire les leçons de Zermatt», in *Journal de Genève,* 7 mars 1970, p. 9.
«Société des hôtels Seiler, Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 15 juin 1937.
«Société des hôtels Seiler, Zermatt», in *Le Rhône,* 27 mai 1932, p. 7.
«Société des hôtels Seiler, Zermatt», in *Gazette de Lausanne,* 3 juin 1942, p. 4.
«Une nouvelle loi sur les épidémies», in *Gazette de Lausanne,* 10 mars 1970, p. 8.
«Une école anglaise à Zermatt», in *Gazette du Valais,* 1er juin 1881, p. 2.
«Un rapport éloquent: celui des hôtels Seiler, à Zermatt», in *Feuille d’Avis du Valais,* 9 juillet 1963, p. 15.
«Valais», in *Gazette de Lausanne,* 16 juin 1881, p. 2.
«Zermatt. À louer», in *Journal de Genève,* 21 février 1912, p. 6.
Journal et liste des étrangers de Zermatt, n° 20, 1er octobre 1900.

2.3. Archives

2.3.1. Archives Finhaut

- Général: Archives de Finhaut, inventaire réalisé par Sandro Benedetti.
- Taxe industrielle: Archives communales de Finhaut [Commune de Finhaut], Séances du conseil communal, 1882-1952.
- Autres infos communes: Archives communales de Finhaut [Commune de Finhaut], Séances du conseil communal, 1865-1975.

- Archives Société de développement : Rapports de gestion (1972-1983) et correspondances.
- Archives du parc d'attractions du Châtelard, communiquées par M. Philippin.

2.3.2. Archives Montreux

Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens (ACV) :

- Archives de la Loterie Romande, S272/266.
- *La situation du tourisme à Montreux. La question des prix. Un programme d'action.* Rapport présenté à la Société Fiduciaire de l'Hôtellerie à Zurich, le 10 décembre 1935, S 120/306.
- Registres des établissements destinés à la vente en détail et à la consommation des boissons des communes des Planches et du Châtelard, KVII c 66, 69, 72, 75.

Archives de Montreux (Clarens)

Cercle S1/1-2 Fondation pour l'équipement touristique de Montreux 1948-1960 :

- Procès-verbal de séance de la commission plénière de la Fondation du 25 juillet 1951.
- Rapport de la commission restreinte de la Fondation pour la modernisation de l'équipement touristique montreusien du 24 mai 1954.
- Correspondance du conseil administratif de la Ville de Montreux et de la la Fondation pour l'équipement touristique de la ville de Montreux adressé aux banques, le 25 janvier 1955.
- Correspondance de l'OT à la Fondation, le 31 mai 1956.
- Convention entre la Fondation pour l'équipement touristique de Montreux et la Société des hôtels National et Cygne du 28 février 1955.
- Convention entre la Fondation et les établissements bancaires concernés, le 26 septembre 1955.
- Procès-verbal de séance de la commission restreinte pour la modernisation de l'équipement touristique et sportif de la Ville de Montreux du 13 janvier 1959.
- Procès-verbal de la séance de la commission restreinte de la Fondation pour l'équipement touristique de la Ville de Montreux du 5 novembre 1959.
- Procès-verbal de la séance de la commission plénière de la Fondation pour l'équipement touristique de la Ville de Montreux du 14 juillet 1960.
- Procès-verbal de séance de la commission plénière pour la modernisation de l'équipement touristique et sportif de la Ville de Montreux du 8 mars 1961.
- Procès-verbal de la séance de la commission plénière pour la modernisation de l'équipement touristique montreusien du 8 avril 1963.

Gestion communale :

- *La situation du tourisme à Montreux. La question des prix. Un programme d'action.* Rapport présenté à la Société Fiduciaire de l'Hôtellerie à Zurich, le 10 décembre 1935, Archives cantonales vaudoises S 120/306.
- Rapport de la Commission de contrôle de la Commune du Châtelard-Montreux à Monsieur le Président de la Chambre des poursuites et faillites du Tribunal fédéral suisse du 19 février 1937, Chd C7/16.

- Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1942, AA 33/2 Chd 1942.
- Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1943, AA 33/3 Chd 1943.
- Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1944, AA 33/3 Chd 1944.
- Rapport de gestion de la commune du Châtelard pour l'année 1951, AA 33/4 Chd 1951.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1962, AA Mtx 1962.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1963, AA Mtx 1963.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1964, AA Mtx 1964.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1974, AA Mtx 1974.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1975, AA Mtx 1975.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1976, AA Mtx 1976.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1977, AA Mtx 1977.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1991, AA Mtx 1991.
- Rapport de gestion de la commune de Montreux pour l'année 1992, AA Mtx 1992.

Divers :

- Dubochet J., *Notice sur Montreux*, 1896, p. 9-10, CFV Adoc 2.1/281.
- Rapport du Cercle de Montreux. Statistique industrielle et Commerciale. 1899. S3.
- Historique du Casino de Montreux, par Albert Mayer, PP 192.

2.3.3. Archives Zermatt

Documents de la commune et de l'office du tourisme :

- Einwohnergemeinde Zermatt (2011). Ordentliche Urversammlung, Protokoll Nr. 01/2011.
- Kur- und Verkehrsverein Zermatt (1963). Jahresbericht.
- « Dates historiques de Zermatt », Office du tourisme de Zermatt, juin 2014.
- « Einmaliges Skigebiet », in *Zermatt Magazin,* Zermatt Tourismus, *9*, 2014, p. 17-21.
- « Top sein – top bleiben », in *Zermatt Magazin,* Zermatt Tourismus, *9*, 2014, p. 47-49.

Lois, règlements, décrets, arrêtés :

- Règlement du 30 mars 1858 des sociétés de guides du Valais, in *Recueil des lois, décrets et arrêtés du Canton du Valais de 1857 à 1865*, tome X, p. 73-80.
- Loi du 2 juin 1851 sur le régime communal, in *Recueil des lois, décrets et arrêtés du Canton du Valais, 1851.*
- Arrêt du 3 décembre 1914 dans la cause Conseil d'État du Valais, communes de Salvan, Vernayaz et Finhaut contre Conseil fédéral suisse, Berne, Tribunal fédéral.
- Message du Conseil fédéral à l'Assemblée concernant la participation de la Confédération à la création d'un office suisse du tourisme, 1917, Berne : Feuille Fédérale.

Sites Internet :

- OMT (2014) http://media.unwto.org/press-release/2014-01-20/international-tourism-exceeds-expectations-arrivals-52-million-2013, consulté le 17 janvier 2015.

- www.beard.ch, consulté le 2 avril 2013.
- http://burgergemeindezermatt.ch/burgergemeinde/wir-ueber-uns/identitaet/, 02.12.2014.
- http://www.compagniedesalpes.com/fr/dom_ski, consulté le 8 janvier 2015.
- www.cyrilneri.ch, consulté le 17 juin 2013.
- www.ehl.ch, consulté le 6 juin 2013.
- www.tralalahotel.ch, consulté le 11 juin 2013.
- http://www.wikivalais.ch/index.php/Constant_Cachin, consulté le 8 janvier 2015.
- www.riffelberg.ch, consulté le 25 mars 2014.
- www.riffelalp.com/histoire.html, consulté le 11 décembre 2014.

Autres

- Interview de Gérald Lugon Moulin (Directeur de la centrale CFF du Châtelard entre 1999 et 2011), http://www.canal9.ch/television-valaisanne/emissions/l-info-en-continu/05-07-2013/nant-de-drance-l-histoire-du-vieux-emosson.html, consulté le 17 décembre 2013.

Statistiques

Office Fédéral de la Statistique (OFS) :

- Portrait des communes : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/02/key.html.
- Recensements fédéraux de la population 1960, 1970, 1980, 1990.
- Recensements fédéraux de la population et des entreprises 1860-2000.
- Statistique hôtelière.
- Recensement des bâtiments et des logements 1970-2000.
- Recensement des bâtiments et des logements RFP2000 et RegBL 2011.
- *Le système suisse des comptes satellites du tourisme. Résultats pour la période 2008–2010* (2012).

Autres :

- Le tourisme en Suisse 1970, Bureau fédéral de statistique, Berne 1971, Statistiques de la Suisse /461ème fascicule.
- Indice des prix à la consommation : Historical statistic of Switzerland : « Online Datenbasis zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte der Schweiz. Hrsg. von Patrick Kammerer, Margrit Müller, Jakob Tanner und Ulrich Woitek. », Université de Zurich, http://www.fsw.uzh.ch/histstat.
- Entretien de Charles Lugon-Moulin, médiathèque du Valais : http://xml.memovs.ch/s027a0254.xml, consulté le 19 juin 2014.
- KLEINMANN G. (1961), « La cueillette des narcisses », Télévision Suisse Romande. http://www.notrehistoire.ch/video/view/500/, consulté le 23 juillet 2012.

Abréviations

CA : Conseil d’administration

BCV : Banque Cantonale Vaudoise

BVZ : chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt

CFV : Crédit Foncier Vaudois

CGN : Compagnie Générale de Navigation

MC : Martigny-Châtelard

MOB : Montreux-Oberland-Bernois

ONST : Office national suisse du tourisme

OT : Office du tourisme

SIC : Société Immobilière de Caux

SEVM : Société électrique Vevey-Montreux

SET : Société d’expansion touristique SA

SHNC : Société des hôtels National et Cygne

SHM : Société des hôteliers de Montreux et environs

SSH : Société suisse des Hôteliers

SRE : Société romande d’électricité

Liste des figures

Annexes

1. Notice méthodologique

Le projet de recherche « Entre abîme et métamorphose : une approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques »

La thèse de doctorat de laquelle découle cet ouvrage a été réalisée dans le cadre d'un projet de recherche intitulé *Entre abîme et métamorphose : une approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques*, financé par le Fonds national suisse pour la recherche (subside n°CR11I1_135390) et par le canton du Valais[546]. Ce projet intégrait trois disciplines (économie territoriale, géographie, science politique), pour trois axes de recherche, dans le cadre desquels trois doctorants recueillaient, d'une part, les données nécessaires à la conduite du projet commun (*expliquer* les trajectoires de stations touristiques), et, d'autre part, les données nécessaires à l'élaboration de leur propre thèse. Dans le cas présent, la thèse concerne la compréhension socio-économique du processus de développement de territoires concernés par le tourisme.

L'inscription de la thèse dans le cadre de ce projet a comme principale conséquence de devoir privilégier une approche méthodologique (études de cas), et de traiter de cas préalablement définis. Les analyses empiriques ayant conduit à la formulation de la thèse des mise en scène et valeur territoriales ont consisté en une analyse des cas dans leur propre logique de développement. Si les résultats des analyses empiriques contribuent à la compréhension des trajectoires (selon le cadre conceptuel et plus

[546] Parallèlement à un engagement d'une durée de trois années dans le cadre de ce projet, l'auteure a également œuvré en tant qu'assistante au sein de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel (Chaire d'Economie Territoriale).

généralement le cadre de recherche du projet (pour une analyse des trajectoires en tant que telles, prière de se référer aux publications issues des résultats du projet, dont notamment Stock *et al.* [2014]), les résultats présentés dans cette thèse se situent en premier lieu au niveau de l'élaboration d'un cadre conceptuel permettant d'apprécier d'un regard nouveau le développement de régions concernées (ou non) par le tourisme.

Le cadre global de la recherche dans lequel s'incrit la thèse, de laquelle est issu cet ouvrage, préétablissait de nombreux éléments : « station », « tourisme », trajectoires, démarche historique et comparative, des axes de recherches propres à des champs, des champs à la fois disciplinaires et thématiques, autrement dit des axes définis de manière cohérente par rapport à l'objet (trajectoire de stations). Le concept de « capital touristique », qui guidait l'ensemble de la recherche, était défini, au départ, à partir de trois « régimes » propres à chacun des champs concernés par le projet : le « régime d'habitabilité » pour la dimension géographique, le « régime politique » pour la dimension politique, et le « régime d'accumulation » pour la dimension économique. Il s'est agi, dans le cadre de cet ouvrage, de traiter du « *régime d'accumulation socio-économique* » (Darbellay *et al*., 2011) à travers le « *capital monétaire* » et le « *capital connaissances* », les liens avec les autres « *régimes* » et « *capitaux* » constituant le « *capital touristique* » reconstitué théoriquement et empiriquement a posteriori par les superviseurs du projet. Cela considéré, il s'agissait de procéder à une « synthèse partielle », à partir des dimensions monétaires et de connaissance sans les considérer comme « isolées ». Or notre travail s'est rapidement révélé être interdisciplinaire, voire métadisciplinaire.

L'objectif du projet de recherche global était d'identifier les « facteurs susceptibles d'expliquer les différentes trajectoires de développement des stations touristiques » entre 1850 et 2010 : une trajectoire de « relais » dans le cas de Zermatt, une trajectoire de « métamorphose » dans le cas de Montreux, et une trajectoire « d'abîme » dans le cas de Finhaut. La combinaison de ces facteurs constituait la « *fonction touristique* » (Darbellay et al., 2011), cette dernière se développant au fil du temps dans le cas du relais, évoluant dans une direction autre dans le cas de la métamorphose, et disparaissant dans le cas de l'abîme.

Les questions de recherche étaient ainsi posées :

- Comment et pourquoi certaines stations touristiques parviennent-elles à rester touristiques sur la longue durée, alors que d'autres déclinent ou se métamorphosent ?
- Comment se fait-il que certains lieux mis en tourisme parviennent ou ne parviennent pas à maintenir leur touristicité dans un contexte de transformation sociétale profonde ?
- Quels sont les principaux éléments sociaux, culturels, politiques, économiques, symboliques ou encore environnementaux et paysagers permettant d'expliquer les différentes trajectoires de développement historique des stations touristiques

entre la fin du XIXe siècle et aujourd'hui ? Quelles sont les conditions pour une sortie « réussie » du tourisme par reconversion de la fonction touristique en d'autres fonctions socioéconomiques ?

Le projet « abîme et métamorphose » s'inscrivait donc dans une perspective de recherche diachronique, c'est-à-dire une problématique à dimension historique ; on ne cherchait pas à comprendre les dynamiques socio-économiques territoriales, par exemple à un temps *t* (profils synchroniques). Outre les questions épistémologiques posées par la conception du projet (entre autres la notion statique d'accumulation pour la dimension économique), les questions de recherche étaient calibrées de manière ouverte et impliquaient un travail empirique très ambitieux.

Intérêt personnel pour la thématique de recherche

Cette thèse résulte d'un double intérêt personnel : l'intérêt académique (les sciences sociales en général et l'histoire), et l'intérêt de la thématique (les Alpes, l'histoire du tourisme en Suisse). J'ai eu l'opportunité de traiter de tous ces aspects en réalisant une thèse sur le tourisme, dans une perspective historique, au sein d'une chaire d'économie territoriale dans un institut de sociologie. Le *territoire* est apparu comme un élément central de ma démarche de thèse certes, mais il m'est apparu d'autre part comme le fil rouge de mes intérêts socio-historiques.

Rétrospectivement, je constate avec l'aboutissement de cette thèse que j'ai répondu à la question qui avait conduit mes précédentes recherches (Guex, 2008, 2011) : comment s'explique l'essor du « folklorique » et du « patrimonial » (esthétique, culturel, et politique) notamment auprès de la jeunesse suisse dans un contexte culturel globalisé ? En investiguant les « Sociétés de Jeunesse », j'avais alors identifié le paradoxe entre l'adhésion à des représentations d'un monde « révolu » (les communautés rurales ancestrales locales) et le vécu postindustriel mondialisé et émancipé des individus au quotidien. Mais je n'avais qu'indirectement évoqué la question économique, qui pourtant apparaissait comme un enjeu dans les deux « cas » : le premier, historique, pour les jeunes de l'époque des premières « Jeunesses » (les Jeunesses Agricoles ou Ouvrières Catholiques, grâce auxquelles les jeunes gens étaient professionnellement instruits (et divertis) – toujours dans la foi) ; le second, pour les jeunes actuels, qui, outre acquérir un certain nombre de compétences et s'insérer dans un réseau professionnel par le biais des activités de la société, participent avec ces sociétés au développement de véritables entreprises, organisant des événements économiquement de poids dans les régions – au même titre (en complément voire en concurrence) que les festivals de musique rock ou folklorique et autres fêtes de lutte.

Dans cette thèse, grâce à l'inscription dans le large sillon de l'économie hétérodoxe, de la sociologie et de l'histoire, je propose une compréhension de l'enjeu sociologique et économique du territoire, en mettant en évidence le rapport symbolique, économique et expérientiel des acteurs au territoire dans divers processus

transactionnels. De plus, au-delà de la compréhension de l'intérêt de plus en plus important de la population pour les questions patrimoniales en général, je propose une compréhension du potentiel de développement que ce rapport postindustriel au territoire constitue.

2. QUOTIENT DE LOCALISATION DES EMPLOIS PRÉSENTIELS

Le quotient de localisation des emplois présentiels (QLP) permet d'apprécier la spécialisation d'un lieu dans une catégorie d'emploi donnée par rapport à un territoire plus large. En l'occurrence, il s'agit du calcul du nombre d'emplois concernés par l'économie présentielle répertoriés dans les communes qui nous concernent par rapport au nombre d'emplois concernés par le tourisme répertoriés dans toute la Suisse, les deux mis en rapport avec le nombre d'emplois total répertoriés dans ces deux territoires :

$$\text{QLT} = \frac{\dfrac{\text{Nombre d'}\textit{emplois présentiels}\text{ dans le lieu}}{\text{Nombre d'emplois total dans le lieu}}}{\dfrac{\text{Nombre d'}\textit{emplois présentiels}\text{ en Suisse}}{\text{Nombre d'emplois total en Suisse}}}$$

Les sources statistiques disponibles pour le calcul du QLP présentant des biais divers, il convient d'apprécier les résultats obtenus avec toutes les précautions requises.

La problématique de l'économie présentielle se trouve être la complication principale du calcul de cet indicateur. C'est un phénomène difficile à appréhender de manière statistique, et en particulier en ce qui concerne l'emploi.

Le problème résultant des choix des activités professionnelles pour l'économie présentielle se trouve dans la dimension chronologique large de l'étude. En effet, non seulement les chiffres obtenus sont le résultat de différents types de recensement[547], mais aussi de différentes méthodes de recensement[548]. D'autre part, la nomenclature évoluant au fil du temps pour les divers recensements, les « frontières du secteur » ne peuvent pas être déterminées de manière absolue pour toute la période. Enfin, dans la mesure où les données communales ne sont disponibles qu'à partir de 1920, les QLP précédents concernent le district auquel appartient la commune[549]. Pour une comparaison chronologique stricte, seuls les chiffres des recensements des entreprises 1995, 2001, 2005 et 2008 sont comparables, car ils sont présentés dans une nomenclature identique (la NOGA 2008).

---

[547] Recensements de la population (1860, 1870, 1880, 1888, 1900, 1910, 1920, 1930, 1941, 1950), Recensements des entreprises (1955, 1965, 1975, 1985, 1995, 2001, 2005, 2008).

[548] Le recensement de la population a lieu au domicile, tandis que pour le recensement des entreprises, les travailleurs sont recensés sur leur lieu de travail.

[549] Le district de Viège pour Zermatt, le district de St-Maurice pour Finhaut, et le district de Vevey pour Montreux. Par ailleurs, pour Montreux les chiffres entre 1920 et 1955 sont le résultat du cumul des deux communes de Montreux-Châtelard et Montreux-Les Planches (jusqu'à leur fusion en 1962).

Malgré ces difficultés, le QLP est un indicateur important pour l'étude de la trajectoire d'une station. En effet, dans une perspective comparative, on peut évaluer – sur une année donnée, et donc dans les mêmes conditions de recensement et de nomenclature – la situation d'une station par rapport à la Suisse, et également les stations les unes par rapport aux autres. Sur l'ensemble de la période, on distingue trois sections de données dont le potentiel de comparabilité soit satisfaisant : 1860-1910 (Recensement de la population des districts avec nomenclature proche), 1920-1950 (Recensement de la population des communes avec nomenclature commune), 1955-1985 (Recensement des entreprises avec nomenclature commune), 1995-2008 (Recensement des entreprises avec la NOGA 2008).

Détails méthodologiques pour le calcul du quotient de localisation

a. Sources et catégories de la nomenclature pour chaque recensement

1860 : *Recensement fédéral du 10 décembre 1860*, quatrième livraison, « La population d'après les professions et conditions ». Calcul d'après le nombre de personnes occupées recensées au domicile pour le domaine Commerce (Alimentation, Vêtement et toilette, Construction, ornement, ameublement, Papiers, livres, objets d'art et de musique, Métaux précieux, argent monnayé et valeurs [y compris les assurances], Branches non spécifiées).

1870 : *Recensement fédéral du 1er décembre 1870*, troisième volume, « La population d'après les professions et conditions ». Calcul d'après le nombre de personnes occupées réellement (sans prise en compte des gens de service) dénombrées au domicile, pour la catégorie Hôtels, restaurants, pensions, louage de chambres ou d'appartements. Le commerce n'est pas compris dans ce calcul.

1880 : *Recensement fédéral du 1er décembre 1880*, troisième volume, « Population selon les professions ». Calcul d'après les personnes professant réellement, dénombrées au domicile. Pour les districts, la dénomination de la catégorie correspond à Auberges, pensions. Pour la Suisse, la dénomination est la suivante : Hôtels, restaurants, pensions, louage de chambres ou d'appartements. Cette catégorie comprend les deux sous-catégories Hôtels, restaurants et cabarets et Pensions et chambres garnies. Le commerce n'est pas compris dans ce calcul.

1888 : *Recensement fédéral du 1er décembre 1888*, troisième volume, « Population selon les professions ». Calcul d'après les personnes professant réellement, dénombrées au domicile. QL par district et non par commune : district de Vevey / Thätige (Actifs) / Emplois spécialisés : Auberges et pensions, Location d'appartements, Renseignements, guides.

1900 : *Recensement de la population 1900* (Eidgenössichen Volkszählung vom 1. Dezember 1900 ; Dritter Band ; Die Unterscheidung der Bevölkerung nach dem Berufe). Calcul d'après les personnes ayant une activité économique, dénombrées au

domicile. Le calcul a été fait en additionnant la somme de six catégories : Auberges et pensions, Location d'appartements, Exploitation et entretien des trains de montagne et téléphériques, Renseignements, guides, Exploitation et entretien des bateaux à vapeur, Postes, télégraphes et téléphones. Le commerce n'est pas compris dans ce calcul.

1910 : *Recensement de la population 1910* (Der Ergebnisse der Eidgenössischen Volkszählung vom 1. Dezember 1910 ; Dritter Band ; Berufsstatistik ; I. Teil : Hauptberuf). Calcul d'après les personnes ayant une activité économique (y compris le personnel et les pensionnaires d'établissements) dénombrées au domicile. Le calcul a été fait en additionnant la somme de six catégories : Auberges et pensions – Cafés et restaurants sans alcool – Location d'appartements – Construction, entretien et exploitation des chemins de fer à crémaillère et à câbles – Poste, télégraphe et téléphone – Bateaux à vapeur – Transports par char, garage à autos – Agences d'émigration – Bureaux de voyage et de transports – Guides de montagne, guides pour étrangers, renseignements.

1920 : *Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1920*, Résultats par cantons, fascicules 12 et 13. Calcul d'après les personnes ayant une activité économique (excepté le personnel et les pensionnaires d'établissements) dénombrées au domicile. Calcul d'après la catégorie *Commerce et transport.*

1930 : *Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1930*, Résultats par cantons, 10e et 12e volumes. Calcul d'après les personnes ayant une activité économique (total des personnes indépendantes et non indépendantes) dénombrées au domicile. Calcul d'après la catégorie Commerce, hôtellerie, transport.

1941 : *Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1941*, Résultats par cantons, 16e et 8e volumes. Calcul d'après les personnes exerçant une profession (total des personnes indépendantes et non indépendantes) dénombrées au domicile. Calcul d'après la catégorie Commerce, hôtellerie, transport.

1950 : *Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1950*, Résultats par cantons, 20e et 21e volumes. Calcul d'après les personnes exerçant une profession (total des personnes indépendantes et non indépendantes) dénombrées au domicile. Calcul d'après la catégorie *Commerce, hôtellerie, transport.*

1955 : *Recensement des entreprises 1955*, Résultats par cantons, 20e et 23e volumes. Calcul par les personnes occupées dénombrées au lieu de travail, par rapport à la moyenne cantonale (et non pas suisse comme pour les autres années). Calcul d'après la catégorie Transport, hôtellerie (le commerce n'est plus pris en compte).

1965 : *Recensement des entreprises 1965*, Beschäftigte in den Gemeinden nach Wirtschaftssektoren. Calcul des personnes occupées dénombrées au lieu de travail. Calcul d'après la catégorie Transports, postes, hôtellerie.

1975 : *Recensement des entreprises 1975*, 4e volume, Établissements, données principales pour les communes. Calcul des exploitations et des personnes occupées dénombrées au lieu de travail. Calcul d'après la catégorie Hôtels, restaurants.

1985 : *Recensement des entreprises 1985*, 5e volume, Établissements et personnes occupées, selon l'activité économique. Calcul des exploitations et des personnes occupées dénombrées au lieu de travail. Calcul d'après la catégorie Hôtels, restaurants.

1995 : *Recensement des entreprises 1995* (NOGA 2008). Calcul d'après les établissements et les emplois pour le secteur tertiaire et pour l'« hôtellerie-restauration ». Sous cette dénomination on a fait la somme de 16 catégories répertoriées pour la Suisse : Hôtels, auberges et pensions avec restaurant, Hôtels, auberges et pensions sans restaurant, Administration et gestion d'hôtels, auberges et pensions, Appartements, maisons de vacances, Hébergement collectif, Terrains de camping, Administration et gestion d'hébergement de vacances et hébergement collectif, Administration et gestion de terrains de camping, Autres hébergements, Restaurants, cafés, snack-bars, tea-rooms et salons de dégustation de glaces, Restaurants avec possibilité d'hébergement, Administration et gestion d'établissements de restauration, Services des traiteurs, Autres services de restauration, Bars, Discothèques, dancings, night-clubs.

2001 : *Recensement des entreprises 2001* (NOGA 2008). Calcul d'après les établissements et les emplois pour le secteur tertiaire et pour l'« hôtellerie-restauration ». Sous cette dénomination on a fait la somme de 16 catégories répertoriées pour la Suisse : Hôtels, auberges et pensions avec restaurant, Hôtels, auberges et pensions sans restaurant, Administration et gestion d'hôtels, auberges et pensions, Appartements, maisons de vacances, Hébergement collectif, Terrains de camping, Administration et gestion d'hébergement de vacances et hébergement collectif, Administration et gestion de terrains de camping, Autres hébergements, Restaurants, cafés, snack-bars, tea-rooms et salons de dégustation de glaces, Restaurants avec possibilité d'hébergement, Administration et gestion d'établissements de restauration, Services des traiteurs, Autres services de restauration, Bars, Discothèques, dancings, night-clubs.

2005 : *Recensement des entreprises 2005* (NOGA 2008). Calcul d'après les établissements et les emplois pour le secteur tertiaire et pour l'« hôtellerie-restauration ». Sous cette dénomination on a fait la somme de 16 catégories répertoriées pour la Suisse : Hôtels, auberges et pensions avec restaurant, Hôtels, auberges et pensions sans restaurant, Administration et gestion d'hôtels, auberges et pensions, Appartements, maisons de vacances, Hébergement collectif, Terrains de camping, Administration et gestion d'hébergement de vacances et hébergement collectif, Administration et gestion de terrains de camping, Autres hébergements, Restaurants, cafés, snack-bars, tea-rooms et salons de dégustation de glaces, Restaurants avec possibilité d'hébergement, Administration et gestion d'établissements de restauration, Services des traiteurs, Autres services de restauration, Bars, Discothèques, dancings, night-clubs.

2008 : *Recensement des entreprises 2008* (NOGA 2008). Calcul d'après les établissements et les emplois pour le secteur tertiaire et pour l'« hôtellerie-restauration ». Sous cette dénomination on a fait la somme de 16 catégories répertoriées pour la Suisse : Hôtels, auberges et pensions avec restaurant, Hôtels, auberges et pensions sans

restaurant, Administration et gestion d'hôtels, auberges et pensions, Appartements, maisons de vacances, Hébergement collectif, Terrains de camping, Administration et gestion d'hébergement de vacances et hébergement collectif, Administration et gestion de terrains de camping, Autres hébergements, Restaurants, cafés, snack-bars, tea-rooms et salons de dégustation de glaces, Restaurants avec possibilité d'hébergement, Administration et gestion d'établissements de restauration, Services des traiteurs, Autres services de restauration, Bars, Discothèques, dancings, night-clubs.

b. Informations concernant les biais

Le recensement de la population s'effectue par bulletins de ménage, remplis par les chefs de ménage eux-mêmes, et qui se rapportent à la population présente au domicile le jour du recensement. En principe, pour les personnes « inhabiles à écrire », des agents de recensement étaient dépêchés par le canton. On peut donc supposer que, en particulier dans les villages reculés qu'étaient à l'époque Finhaut et Zermatt, des biais aient pu survenir. D'autre part, bien que l'on dénombre à l'occasion du recensement de la population les personnes suisses et étrangères, on ignore ce qu'il en est des saisonniers. Ces circonstances prises en compte, il est raisonnable d'imaginer que la main-d'œuvre de l'économie présentielle, qui cumule les caractéristiques « d'instabilité » au regard de la méthode de recensement (stabilité du domicile, alphabétisme, stabilité du travail) n'ait pas été entièrement dénombrée dans les recensements de la population.

3. Pistes de recherche

Les nouvelles possibilités de recherche consisteraient à développer des enquêtes sur des terrains historiques et actuels à propos de l'organisation socio-économique du territoire en termes de scène territoriale. Cette organisation suscite l'émergence de différentes innovations non seulement au niveau de l'économie productive mais également au niveau de l'économie présentielle (argument du point 2.3 de la conclusion). L'innovation consisterait à promouvoir le collectif sur le long terme, tout en assurant l'émancipation des individus. Plus que la génération de revenus (ou la fameuse création d'emplois), c'est plutôt le maintien de la qualité de vie (ou plus fondamentalement de la vie) qui serait la notion centrale et donc son fondement idéologique : on pourrait parler de développement de la « *prospérité* » (Jackson, 2010).

Avec ou sans ce fondement idéologique, dans une future recherche partant des éléments mis en évidence dans cette thèse (les enjeux de l'organisation socio-économique territoriale en tant que scène), différentes pistes peuvent être mentionnées :

- Questionner spécifiquement les dimensions expérientielles, marchandes et symboliques de la valeur territoriale à de multiples temps *t* pour les différents cas en sélectionnant des corpus de données permettant des comparaisons

systématiques. Par exemple, procéder à des entretiens pour approcher la dimension expérientielle, retracer l'évolution des tarifs moyens des nuitées en hôtellerie, retracer les mentions du territoire dans tel ou tel guide touristique, ou ses évaluations sur tel ou tel site de voyage.

- Le cadre conceptuel développé pourrait se prêter à une analyse quantitative des présences, pour une analyse de la situation actuelle (et historique dans la mesure de la disponibilité des bases de données). Il pourrait être appliqué à d'autres territoires, notamment les métropoles. Les terrains investigués pourraient l'être à différentes échelles, et des comparaisons pourraient être effectuées, notamment à l'international.
- Ce cadre permettrait également de comprendre la situation de régions industrielles aujourd'hui (l'hypothèse d'un déficit de valeur territoriale en raison d'un manque d'économie présentielle, par exemple pour l'arc jurassien).
- Une liste d'indicateurs pourrait être suggérée pour apprécier la valeur d'un territoire, pour l'analyse de données quantitatives (qualité de vie, satisfaction des visiteurs, prix du foncier, prix des biens à la consommation, etc.).
- Une recherche pourrait approfondir la question de la diversité, notamment en questionnant les *liens forts* et *liens faibles* (comme dans l'approche de la *related variety*), l'équivalent que pourrait prendre ces variables dans l'application que l'on fait de ce concept avec la scène territoriale (par exemple le lien entre la valeur monétaire d'un bien et son ancrage spatial, au-delà des variations de coût de production, purement substantiels).
- Des recherches pourraient être menées concernant la scène symbolique des territoires, moins investiguée du moins d'un point de vue historique que les dimensions concrètes. Par exemple, la présence médiatique de tel territoire, etc.
- Des recherches pourraient être entreprises en partant de la littérature sur la théorie de la régulation, tenant compte des distinctions entre les formes de vie économique et les différentes présences évoquées ici. Autrement dit, poser une problématique en termes d'inégalités plutôt que de partir d'une problématique territoriale.
- Des recherches ethnologiques pourraient être menées pour investiguer le phénomène transactionnel, au-delà des enquêtes de « satisfaction » (marketing). Ceci pourrait être documenté par l'observation et par des entretiens avec des consommateurs et des producteurs.

Table des matières

Partie II
Spécificités des mises en scènes et transactions dans l'économie alpine : cadres transactionnels, patrimoines et flux de revenus

Partie III
Développement, déclin et valeur territoriale à Finhaut, Montreux et Zermatt

Achevé d'imprimer
en novembre 2016
aux Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Inês Marques

Le tourisme et les mobilités sont au cœur de l'économie actuelle. Pourtant, pendant longtemps, seul un petit nombre d'individus avait les moyens de se déplacer.

Ce livre s'attache, à travers les trajectoires de trois stations, à comprendre la manière dont évoluent des territoires concernés par le tourisme et les mobilités, et questionne la notion de valeur territoriale. Grâce à une réflexion transdisciplinaire au croisement de l'économie territoriale, de la sociologie, de l'histoire et de la géographie, cet ouvrage propose de comprendre le développement d'un territoire à travers la manière dont il est concerné par les mobilités : la mobilité des personnes, c'est-à-dire des consommateurs (et en premier lieu des touristes) et des travailleurs, mais aussi la mobilité des connaissances et de l'information, ainsi que la mobilité sur les marchés. De nos jours en effet, dans un monde « hypermobile », les lieux doivent être connectés aux autres. Nécessaires, ces mises en réseaux tendent néanmoins à une certaine standardisation des territoires. Or, pour attirer des touristes, de l'attention médiatique, et des investisseurs, les territoires doivent se démarquer ! C'est ce processus de mise en scène et de construction de la valeur que présente ce livre.

Ces aspects sont étudiés pour le cas particulier des trajectoires socio-économiques de stations touristiques suisses (Finhaut, Montreux, et Zermatt). On montre comment, d'un côté, ces territoires se sont inscrits, selon les époques, dans les mobilités, et comment, d'un autre côté, ces territoires ont pu combiner et réguler les effets locaux de ces mobilités.



Delphine Guex est actuellement chercheuse à l'Université de Lausanne, au sein de l'Institut de géographie et durabilité. Elle collabore également avec le GRET (Groupe de Recherche en Economie Territoriale) de l'Université de Neuchâtel, où elle a obtenu le titre de docteure en sciences humaines et sociales en 2015. Ses recherches portent principalement sur le tourisme et la mobilité des consommateurs, sur les effets de ces derniers sur l'aménagement du territoire et sur le développement régional, ainsi que sur des questions plus générales de sociologie et d'histoire économiques.

ISBN : 978-2-88930-109-6

